



HAL
open science

Loches “ Places de Verdun et de Mazerolles, Rues Alfred de Vigny, René Descartes, de la Lamblardie et Avenue des Bas-Clos ”

Pierre Papin, Matthieu Gaultier, Julien Anglade, Jessie Duval, Philippe Gardère, Christophe Lebrun, Jean Soulat, Alexandre Viale, Murielle Troubady

► To cite this version:

Pierre Papin, Matthieu Gaultier, Julien Anglade, Jessie Duval, Philippe Gardère, et al.. Loches “ Places de Verdun et de Mazerolles, Rues Alfred de Vigny, René Descartes, de la Lamblardie et Avenue des Bas-Clos ”: Rapport de diagnostic archéologique. [Rapport de recherche] SADIL/CD37; SRA Centre. 2020, 397 p. hal-03657949

HAL Id: hal-03657949

<https://hal.science/hal-03657949>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport de diagnostic archéologique

Loches

« Places de Verdun et de Mazerolles, Rues
Alfred de Vigny, René Descartes, de la
Lamblardie et Avenue des Bas-Clos »

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

Avec

MATTHIEU GAULTIER

JUILLET 2020

Rapport de diagnostic archéologique

Loches

« Places de Verdun et de Mazerolles, Rues
Alfred de Vigny, René Descartes, de la
Lamblardie et Avenue des Bas-Clos »

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

Avec

MATTHIEU GAULTIER

NOVEMBRE 2020

avec

Julien ANGLADE (Cd37 - SADIL)

Jessie DUVAL (Cd37 - SADIL)

Philippe GARDERE (Inrap)

Christophe LEBRUN (Cd37 - SADIL)

Jean SOULAT (Landarc)

Murielle TROUBADY (Cd37 - SADIL)

Alexandre VIALE (Cd37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé du 2 juin au 27 juillet 2020

Référence bibliographique

Papin, Gaultier 2020 : PAPIN (P.) (Dir.), GAULTIER (M.) - *Loches - Places de Verdun et de Mazerolles, Rues Alfred de Vigny, René Descartes, de la Lamblardie et Avenue des Bas-Clos*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2020.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

–	DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
	FICHE SIGNALÉTIQUE	7
	GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	8
	RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	10
	NOTICE SCIENTIFIQUE	11
	LOCALISATION DE L'OPÉRATION	12
	ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	15
	ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	19
	PROJET D'INTERVENTION	20
	ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	26
	ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	27
≡	DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	29
	1. PRÉSENTATION	31
	1.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	31
	1.2 OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DE L'INTERVENTION	31
	1.3 CONTRAINTES DE L'OPÉRATION	33
	1.4 MÉTHODOLOGIE ET MODALITÉS DE L'OPÉRATION	35
	1.4.1 Protocole d'intervention et méthode	35
	1.4.2 Chronologie de l'intervention et moyens humains	36
	1.5 CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	37
	1.5.1 Topographie générale des lieux	37
	1.5.2 Informations générale sur la géologie du secteur	39
	1.5.3 L'étude d'un sondage profond dans le terrain naturel (Philippe Gardère, Inrap)	42
	1.6 CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE	44
	1.6.1 La carte archéologique de la commune de Loches	44
	1.6.2 Les données documentaires et archivistiques (Ursulines ; Saint-Antoine ; cimetière municipal)	48
	1.6.2.1 <i>Le couvent des Ursulines : restitution des bâtiments et du domaine</i>	49
	1.6.2.2 <i>Du couvent des Ursulines à Saint-Antoine : transformations et démolitions des bâtiments de 1793 à 1812</i>	56
	1.6.2.3 <i>La création du nouveau « champ de repos » municipal en 1795</i>	59
	1.6.2.4 <i>Occupation et transformation du cimetière municipal (1795-1812)</i>	62
	1.6.2.5 <i>Abandon et transfert du cimetière des Ursulines (1836-1845)</i>	65
	1.6.2.6 <i>Les travaux « d'exhumation générale » du cimetière (1849-1850).</i>	68
	1.6.2.7 <i>Le grand projet d'alignement de la ville de Loches (1840-1860)</i>	71
	2. RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC	75
	2.1 UNE ABSENCE DE VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES AVANT LE MOYEN-ÂGE CENTRAL	75
	2.2 PÉRIODE 1 : LES PREMIÈRES TRACES CONCRÈTES DE BÂTIMENTS EN PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE	81
	2.2.1 Deux bâtiments du Moyen-Âge central (11-13 ^e s.) dans la rue Alfred de Vigny	81
	2.2.1.1 Le bâtiment de la tranchée 4	83
	2.2.1.2 Le bâtiment de la tranchée 5	86

2.2.2 Un mobilier résiduel médiéval au nord-est de la place de Verdun (tranchée 14)	90
2.2.3 Eléments d'interprétations sur les vestiges des 11-13 ^e s.	90
2.3 PÉRIODE 2 : LA « DENSIFICATION » DU « FAUBOURG PICOIS » ET ALENTOURS (14^e-16^e s.)	91
2.3.1 Les nouvelles constructions au Bas Moyen-Age et de l'époque Moderne dans la tranchée 5 (14-16 ^e s.)	91
2.3.1.1 <i>La reprise de la façade sur rue : M71</i>	93
2.3.1.2 <i>Remblaiement et remaniement du bâtiment : la construction de M75 et M81</i>	94
2.3.1.3 <i>Eléments d'interprétation des murs F71, F75 et F81 de la tranchée 5 : un grand remaniement du bâtiment aux 14 et/ou 15^e s. ?</i>	96
2.3.2 Le bâtiment de la tranchée 8 (14-16 ^e s. ?-17 ^e s.)	97
2.3.3 Une fosse du Bas-Moyen-Âge et du mobilier résiduel sur la place de Verdun.	100
2.4 PÉRIODE 3 : LES BÂTIMENTS MODERNES DES TRANCHÉES 4 ET 5 (FAUBOURG PICOIS)	102
2.4.1 Un nouveau bâtiment dans la tranchée 4 (16-17 ^e ?-19 ^e s.)	102
2.4.2 Nouvelle évolution des bâtiments de la tranchée 5 (17-18 ^e s. - 19 ^e s.)	106
2.5 PÉRIODE 3 : LES VESTIGES DU COUVENT DES URSULINES : 17^e-18^e s.	109
2.5.1 La tranchée 16 : La construction des bâtiments conventuels au cœur du couvent	109
2.5.1.1 <i>L'apport de remblais précédent la construction du couvent</i>	109
2.5.1.2 <i>Description des murs et identification des bâtiments du couvent</i>	114
2.5.1.3 <i>La démolition des bâtiments et les aménagements postérieurs du 19^e s.</i>	118
2.5.2 Les tranchées 8 et 15 : les bâtiments de l'infirmerie du couvent ?	119
2.5.2.1 <i>Le bâtiment de la tranchée 8</i>	119
2.5.2.2 <i>Le bâtiment de la tranchée 15</i>	120
2.5.2.3 <i>Confrontation des constructions des tranchées 8 et 15 avec la documentation historique et iconographique</i>	121
2.5.3 Les tranchées 9 à 12 : « petit jardin » et clôture du couvent	124
2.5.4 Les traces d'occupations au sein de l'ancien « grand jardin » du couvent (tranchées 1, 3, 6 et 7).	128
2.5.4.1 <i>Le fossé F82 (tranchée 3)</i>	128
2.5.4.2 <i>Les fosses F62 (tranchée 3) et F6 (tranchée 6)</i>	128
2.5.4.3 <i>La sépulture de cochon F12 (tranchée 3)</i>	130
2.5.4.4 <i>Le puits F160 (tranchée 6)</i>	130
2.5.4.5 <i>Des murs ou murets (F101, tranchée 6 et F190 et F194, tranchée 7)</i>	130
2.5.4.6 <i>Une grande quantité de mobilier redéposé de l'époque Moderne</i>	135
2.5.5 Résumé et synthèse sur les vestiges liés au couvent des Ursulines (17-18 ^e s.)	135
2.5.6 Des champs à l'ouest du couvent (16-18 ^e s. ? tranchée 13)	136
2.6 PÉRIODE 4A : LE CIMETIÈRE MUNICIPAL : 1795-1850 (TRANCHÉS 1, 3, 7 ET 14) (MATTHIEU GAULTIER/PIERRE PAPIN)	139
2.6.1 Emprise et phasage du cimetière municipal de Loches (1795-1845)	139
2.6.1.1 <i>Les modifications d'emprise du cimetière (1812-1814).</i>	139
2.6.1.2 <i>Les deux phases d'occupation du cimetière</i>	146
2.6.1.3 <i>La présence de zones de vides et d'allées</i>	147
2.6.2 Echantillon fouillé et proportion de tombes récupérées	152
2.6.3 Les ossements en position secondaire	153
2.6.4 L'exhumation générale du cimetière : bilan sur la comparaison entre archives et données archéologiques	155
2.6.5 L'étude de la population inhumée	158
2.6.5.1 <i>Les pratiques funéraires</i>	158
2.6.5.2 <i>Le recrutement du cimetière</i>	161
2.6.5.3 <i>Distribution spatiale du recrutement</i>	162
2.6.5.4 <i>L'état sanitaire général de la population inhumée</i>	165
2.6.5.5 <i>L'état sanitaire dentaire</i>	167
2.6.5.6 <i>Conclusion sur l'état sanitaire de la population</i>	169

2.7 PÉRIODE 4B : LES ULTIMES OCCUPATIONS CONTEMPORAINES : FIN 19-20^E S.	172
2.7.1 Les traces de réoccupation du cimetière au temps du « champ de foire » (post. 1850 : tranchées 3, 6 et 14)	172
2.7.2 L'exhaussement des sols aux abords du ruisseau de Mazerolles (tranchées 9 à 13)	175
3. CONCLUSION	177
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	179
BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALISÉE : ANTHROPOLOGIE	181
LISTE DES ILLUSTRATIONS	182

ANNEXES	188
INVENTAIRES	190
Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques	191
Annexe 2 - Inventaire des faits	246
Annexe 3 - Inventaire du mobilier	270
Annexe 4 - Inventaire des caisses de mobilier	277
Annexe 5 - Inventaire des photographies	278
Annexe 6 - Liste des documents graphiques	301
ANNEXES A L'ÉTUDE ANTHROPOLOGIQUE	305
Annexe 7 - Inventaire osseux des sépultures en position primaire	306
Annexe 8 - Inventaire des os en position secondaire	319
Annexe 9 - Listing des pathologies	336
Annexe 10 - Récapitulatif des pratiques funéraires	345
Annexe 11 - Récapitulatif âge et sexe des individus	348
RAPPORTS DE SPÉCIALISTES	351
Annexe 12 - Pièces justificatives du dépouillement des archives (Pierre PAPIN)	352
Annexe 13 - Etude de la faune (Jessie DUVAL)	382
Annexe 14 - Note sur quelques éléments du petit mobilier (Jean SOULAT)	385
Annexe 15 - Note sur l'identification des monnaies (Murielle TROUBADY)	389

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région	Centre-Val de Loire
Département	Indre-et-Loire
Commune	Loches
Lieu-dit/Adresse	Places de Verdun et de Mazerolles, Rues Alfred de Vigny, René Descartes, de la Lamblardie et Avenue des Bas-Clos

Code INSEE de la commune

37 132

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1 547 660 à 1 548 160	de 6 216 110 à 6 216 470	de 71 à 78 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	Loches
Année	2011
Section(s) et parcelle(s)	AX
Lieu-dit	Ville

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Secteur sauvegardé

Propriétaire du terrain

Domaine Public

Nature et références de l'opération

Opération SRA (OA) n°	0612579
Arrêté de prescription n°	n° 20/0042 du 27 janvier 2020
Surface de prescription	19 173 m ²
Arrêté de désignation du responsable scientifique n°	20/0191 du 20 mai 2020

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Loches

Nature de l'aménagement

Requalification urbaine

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 2 juin au 17 juillet 2020

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional, chef de service
	Thierry LOHRO	Conservateur du patrimoine, en charge du département de l'Indre-et-Loire
Cd37-SADIL	Matthieu GAULTIER	Attaché de conservation du patrimoine principal, chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional, chef de service
	Christian VERJUX	Conservateur du patrimoine, adjoint au chef de service
	Thierry LOHRO	Conservateur du patrimoine, en charge du département de l'Indre-et-Loire
Cd37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine
Ville de Loches	Frédéric LARDY	Services techniques, Directeur
	Emilie LOUAULT	Services techniques, Adjointe

Équipe de fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable d'opération
	Julien ANGLADE	Technicien de fouille
	Matthieu GAULTIER	Archéo-anthropologue
	Christophe LEBRUN	Technicien de fouille
	Grégory SILBERSTEIN	Technicien de fouille
	Alexandre VIALE	Technicien de fouille
Inrap	Philippe GARDERE	Géomorphologie

Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction du rapport, étude documentaire et archivistique, SIG, DAO, PAO
	Julien ANGLADE	Saisie, DAO, traitement du mobilier
	Jessie DUVAL	Etude de la faune
	Matthieu GAULTIER	Etude anthropologique
	Christophe LEBRUN	Saisie, DAO, traitement du mobilier
	Alexandre VIALE	Saisie, DAO, traitement du mobilier
Landarc	Jean SOULAT	Expertise petit mobilier en métal
LAT/CITERES	Philippe HUSI	Expertise céramique MA/Moderne

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	10 jours	5,3 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	32 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	130 J/H	67,8 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	19 173 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	4,2 %	
Durée de la phase de post-fouille	65 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	155 J/H	80,3 J/H/Ha
Total		153,9 J/H/Ha

Le document final de synthèse

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	390
Nombre de figures	153
Nombre d'annexes	15

Chronologie

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - Haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Commerce
- Struc. funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Trou de poteau
- Sépulture
- Grotte

- Abri
- Mégalithe
- Artisanat aliment
- Argile : atelier
- Atelier métallurgie
- Artisanat
- Puits
- Autre :

Mobilier

- Indus. lithique
- Indus. osseuse
- Céramique
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Céramique
- Métaux
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre : scorie
- Autre : lithique
- Autre : verre
- Autre : carpologie
- Autre : anthracologie
- Autre : chimie

Lieu(x) de dépôt du mobilier archéologique

Le diagnostic correspondant à la prescription n° 20/0042, a concerné une surface de 19 173m², située en périphérie nord-ouest du cœur médiéval de la ville de Loches. L'opération, entièrement sur le domaine public, a été provoquée par un projet de requalification urbaine. Seize tranchées ont été réalisées, totalisant 847 m² ouverts, soit 4,3 % de la surface prescrite. Ce faible taux s'explique par la multiplicité des contraintes techniques liées à cette opération (densité de réseaux, accessibilité...). Les ouvertures ont été toutefois réparties au mieux, tout en tenant compte des sensibilités archéologiques de ce secteur de la ville, où se situaient notamment un faubourg ancien, un couvent d'Ursulines fondé au 17^e s., ainsi qu'un cimetière municipal en usage de 1795 à 1845. Le diagnostic s'est également accompagné d'une étude documentaire approfondie.

Dans l'ensemble, l'opération a entraîné l'enregistrement de 318 faits archéologiques (et près de 900 US) qui se répartissent au sein de onze des seize tranchées ouvertes. Une tranchée située dans la rue Alfred de Vigny s'est avérée située sur une zone entièrement détruite par un gros réseau d'eau pluviale. Quatre tranchées ouvertes à proximité du ruisseau de Mazerolles, ont par ailleurs révélé la présence de très épais niveaux de remblais contemporains qui n'ont pas permis de décaper les niveaux anciens. Environ 80% des structures découvertes (262 faits) se trouvent uniquement dans les quatre tranchées du parking de la Place de Verdun. L'extrême majorité (243 faits soit 76%), sont des structures directement liées à l'occupation funéraire du cimetière municipal. Le restes se composent de 42 faits liés des constructions de murs, 3 puits ; 18 fosses, 9 trous de poteaux, 1 sépulture animale, et enfin 2 probables chablis.

Globalement, le diagnostic n'a pas révélé de vestiges imprévus. Aucun vestige antérieur au Moyen-Âge n'a été mis au jour. Les tranchées effectuées dans la Rue Alfred de Vigny, au sein de l'ancien faubourg « Picois », ont occasionné la découverte de bâtiments d'habitations. La stratigraphie mise au jour, caractéristique du contexte urbain, permet par la suite de suivre l'évolution des constructions depuis le Moyen-Âge Central jusqu'à leur démolition lors du percement de la rue actuelle dans les années 1850.

En ce qui concerne le couvent d'Ursulines fondé en 1627, trois tranchées ont permis de mettre au jour les vestiges de plusieurs bâtiments édifiés pour l'essentiel au cours du 17^e s. Le croisement avec les données documentaires a permis de proposer des hypothèses sur leur fonctionnalité, et d'en restituer les modalités de réoccupation ainsi que la chronologie des démolitions intervenues après la dissolution de l'établissement en 1790. D'autres secteurs, comme celui des places de Mazerolles et de Verdun, ont révélé des indices sur l'occupation des jardins dépendants du couvent.

Enfin, l'ouverture des tranchées sur la place de Verdun couplée à une analyse des données archivistiques, a permis de cerner dans les grandes lignes, la conservation, la densité, l'organisation et l'évolution de l'occupation funéraire liée au cimetière municipal de 1795 à 1845. Les caractéristiques de l'opération d'exhumation générale de ce cimetière qui a eu lieu en 1850 ont également été étudiées dans les détails. Le diagnostic a ainsi offert un cas atypique de comparaison entre données documentaires et archéologiques sur cette occupation funéraire.

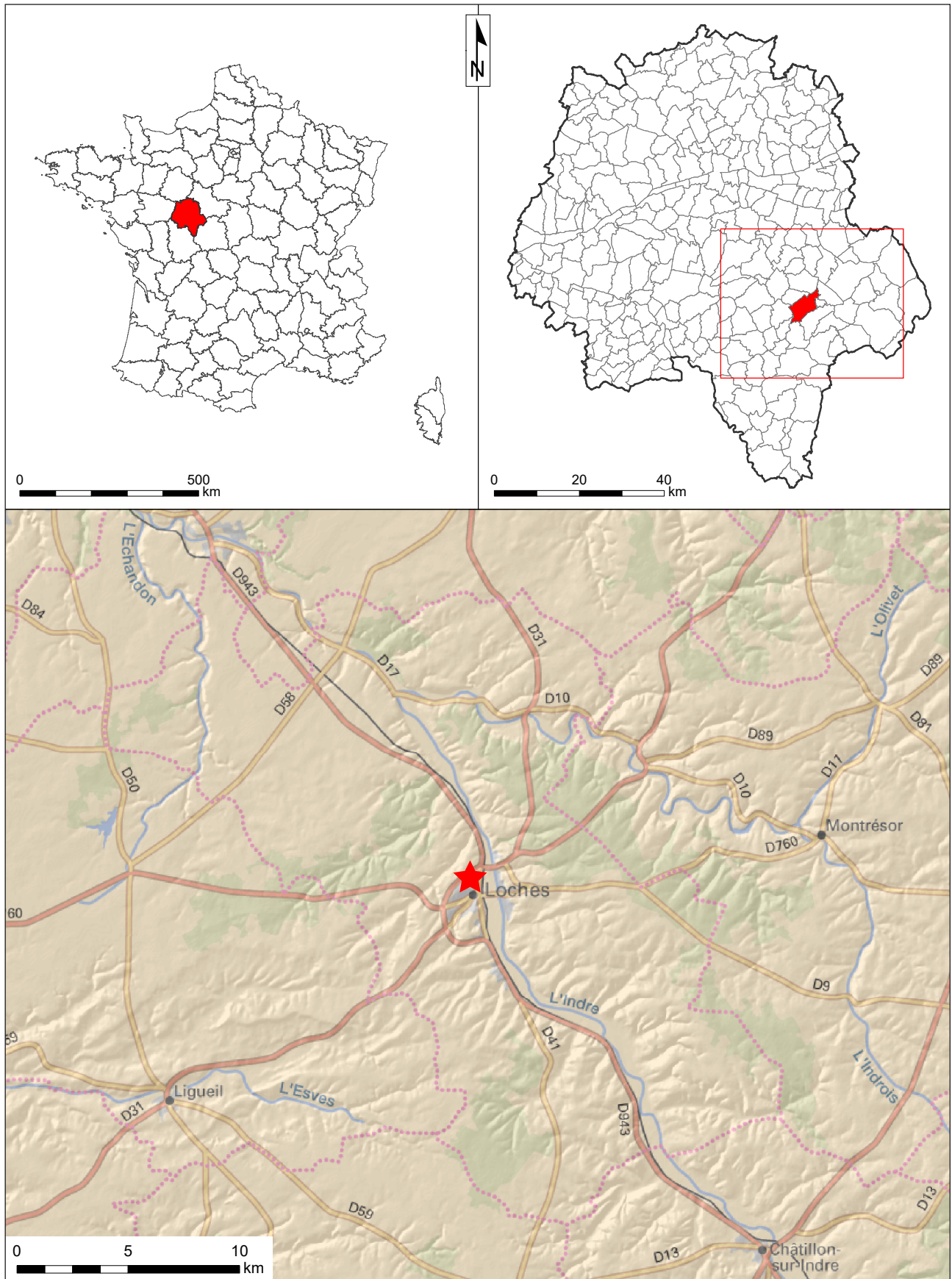


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 (© IGN France Raster)

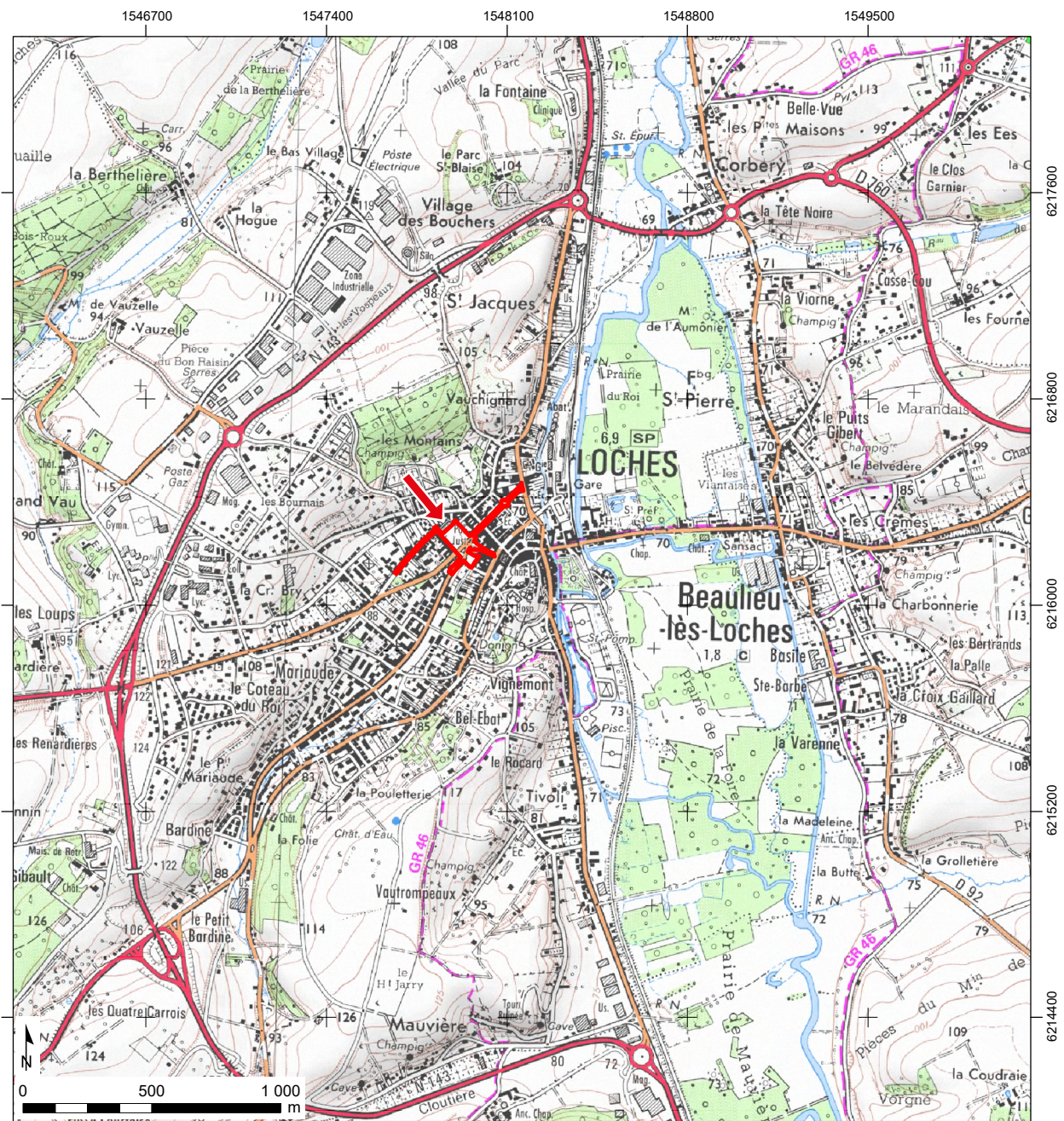


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

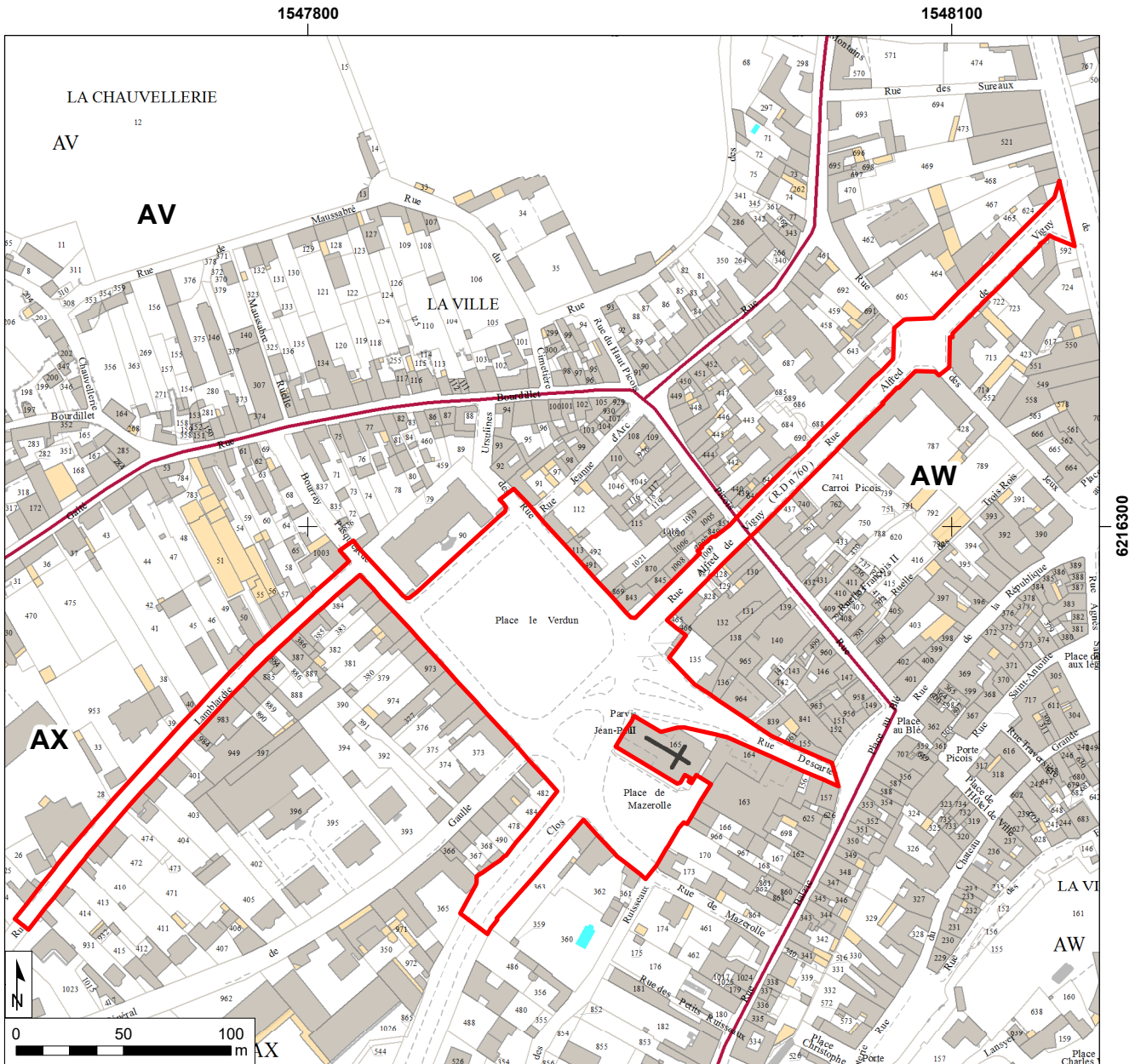


Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 20/0042 du 27 JAN 2020
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 19.283 du 23 décembre 2019 du Préfet de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2019-12-27-005 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 27 décembre 2019, accordant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie adjoint ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0371321900041, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Ville de Loches – pour le projet « Place de Verdun - carrefour Vigny - Bas Clos - rues Lamblardie et Descartes » localisé à LOCHES, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 9 décembre 2019 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Ville de Loches – pour le projet « Place de Verdun - carrefour Vigny - Bas Clos - rues Lamblardie et Descartes » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 17 janvier 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : L'emprise du projet, place Verdun, se situe au pied de la Forteresse Royale et à proximité du ruisseau Mazerolle qui ceint cette dernière avec l'Indre. La place Verdun correspond à l'emplacement des anciens jardin du couvent des Ursulines, fondé au début du 17ème siècle, et transformés en cimetière à la révolution. L'église Saint-Antoine, qui borde la place au sud-est est construite à l'emplacement de l'ancien réfectoire du couvent, dont on ne connaît pas l'emprise exacte car seule sa chapelle est encore en élévation mais elle pouvait s'étendre en direction de la place Verdun ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « Place de Verdun - carrefour Vigny - Bas Clos - rues Lamblardie et Descartes », sis en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

DEPARTEMENT : INDRE-ET-LOIRE

COMMUNE : LOCHES

Lieu-dit ou adresse : Place de Verdun - carrefour Vigny - Bas Clos - rues Lamblardie et Descartes

Cadastre : Année : 2019, Section : AX, Parcelle(s) : Domaine public

Réalisé par : Ville de Loches

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 20 000 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Article 4 - Principes méthodologiques

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques ...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : spécialiste du milieu urbain.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Ville de Loches, au Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à ORLEANS, le 27 JAN. 2020

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie adjoint



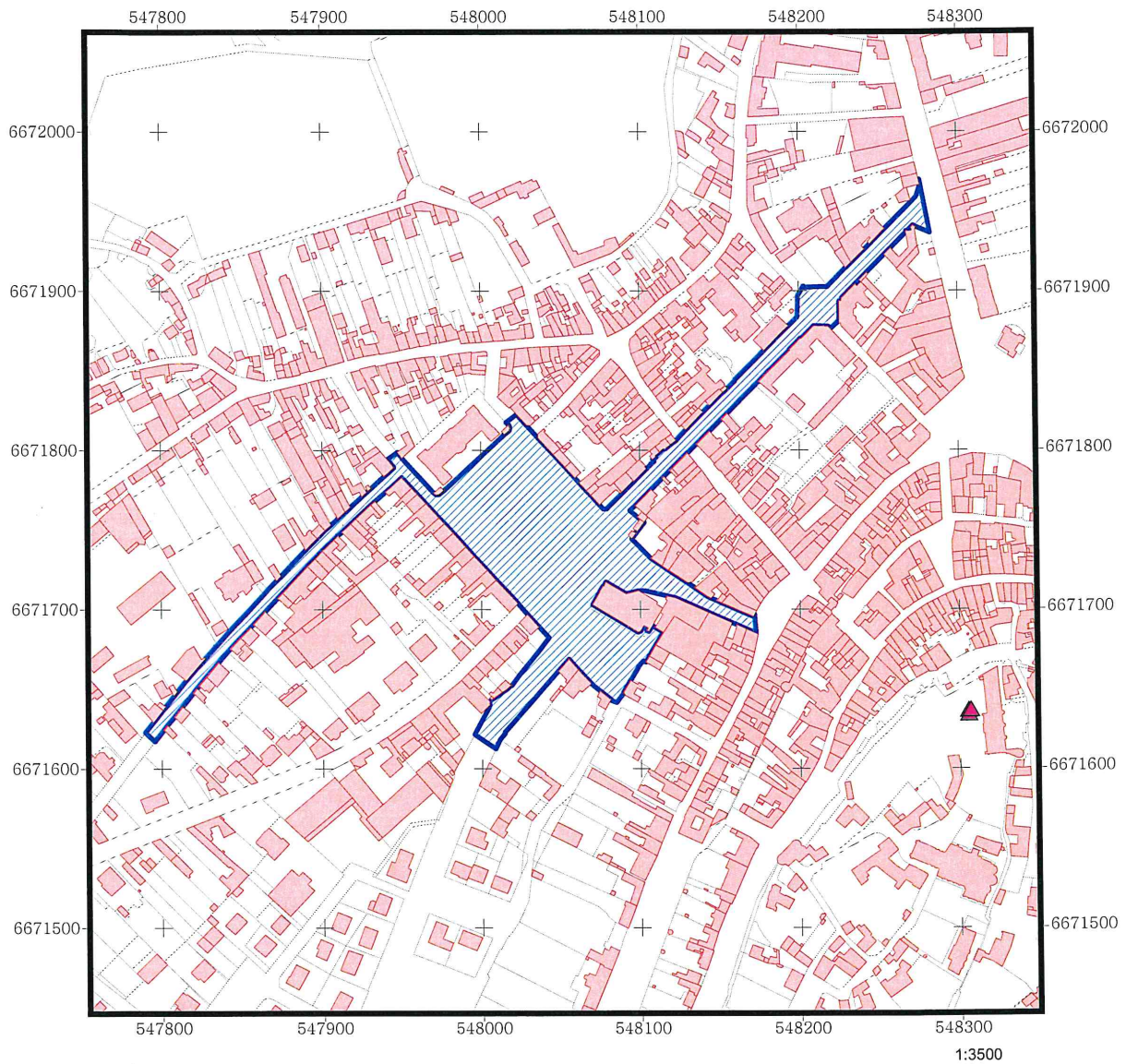
Christian VERJUX

ANNEXE 1



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire
Service régional de l'archéologie

LOCHES (Indre-et-Loire)
Projet de réaménagement de la Place Verdun et des voiries adjacentes
Plan annexé à l'arrêté n°20/0042



 Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2018
Composante du RGE®
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

D.R.A.C. Centre - Val de Loire
S.R.A. / T.Lorho/ édition janvier 2020



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 20/0118 du 27 FEV. 2020
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 19.283 du 23 décembre 2019 du Préfet de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2020-02-26-001 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 26 février 2020, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 20/0042 du 27 janvier 2020 (modifié) portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LOCHES, INDRE-ET-LOIRE, Place de Verdun - carrefour Vigny - Bas Clos - rues Lamblardie et Descartes) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire ;

Vu la décision du Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) en date du 10 février 2020 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 27 janvier 2020 susvisé est attribuée Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Ville de Loches, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Fait à ORLEANS, le 27 FEV. 2020

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane RÉVILLION

Loches (37)

Requalification de la Place de Verdun et alentours

Projet scientifique et technique d'intervention de diagnostic archéologique

(10/04/2020)

Prescription n° 20/0042 du 27 janvier 2020 / OA n° 0611718

Commune : Loches

Localisation : Places de Verdun et de Mazerolles, Avenue des Bas-Clos, Rues A. de Vigny, de la Lamblarderie ; de Mazerolles et Descartes

Cadastre : section AX ; domaine public

Emprise : 19 173 m²

Contextes de l'intervention

Topographie et géologie

L'agglomération de Loches est établie en fond de vallée, sur la rive ouest de l'Indre. C'est dans des formations de calcaires du Turonien supérieur (tuffeau jaune) et moyen (tuffeau blanc) que le réseau hydrographique, par la confluence du ruisseau de Mazerolle et de l'Indre, a façonné le site naturel sur lequel s'est installée la forteresse. L'opération de diagnostic citée en objet se situe plus particulièrement à l'ouest de la vieille ville, sur la pente du ruisseau de Mazerolles, dont le talweg (aujourd'hui entièrement canalisé et souterrain) se situe en limite sud-ouest de l'emprise.

Sur la carte géologique de la France au 1/50 000 (carte de Loches, XIX-515), une seule formation est représentée sur la surface du diagnostic. Il s'agit du calcaire du Turonien moyen (C3b), c'est-à-dire le « tuffeau blanc ». C'est un calcaire marin tendre, finement grenu, bioturbé, de couleur blanche à beige-verdâtre, en passant par le jaune. Il constitue l'essentiel des matériaux de construction de la forteresse et de la ville. Néanmoins, vu le contexte topographique et la proximité avec le ruisseau de Mazerolle et la confluence de l'Indre, l'existence de formations superficielles de type colluvions ou alluvions peut être attendue.

Histoire et archéologie

En dehors du château et de la ville, les données de la base Patriarche relatives à la commune de Loches ne recensent qu'un seul site¹. Cependant, la réalisation d'un récent diagnostic, en 2018, a été l'occasion de réaliser un nouvel inventaire de l'ensemble des indices archéologiques et historiques du territoire communal à partir d'un large dépouillement documentaire (Papin 2018 : 34-40, voir carte en pièces annexes jointes). Les paragraphes suivants reprennent les éléments de cette dernière étude

¹Le canton de Loches est l'un des rares cantons de Touraine à n'avoir pas fait l'objet d'une révision récente de la carte archéologique par les services de l'Etat. L'indice en question est constitué de piles d'un aqueduc gallo-romain au lieu-dit Conray, environ trois kilomètres au nord-est de l'agglomération, lié à l'alimentation d'une *villa*, dont les substructions ont été aperçues en prospections aériennes dans les années 1970 (001 AH).

concernant la ville et ses abords, le présent projet d'intervention étant relatif à une opération située à proximité immédiate de la vieille ville de Loches.

L'agglomération de Loches possède une origine très ancienne. Les récentes opérations menées au château² ont prouvé que l'éperon est occupé au moins dès le Néolithique Moyen 1, mais aussi durant le Néolithique Récent/Final et l'Âge du Bronze Final, et La Tène (sur ce point, voir Papin, Riou 2019). L'existence d'une agglomération secondaire du Haut-Empire est par ailleurs supposée (Hervé 2012), même si les données des fouilles permettent de supposer que celle-ci ne s'étendait pas sur le sommet du promontoire. Cette agglomération est sans doute assimilable au « *vicus* », mentionné plus tardivement dans les sources écrites du 6^es.³ Selon celles-ci, c'est dans ce *vicus* qu'aurait été fondée une première église au milieu du 5^e s. De récentes réflexions sur la topographie historique de Loches permettent de supposer que le cœur de cette agglomération se situait plutôt le long de la vallée de l'Indre et/ou sur les coteaux dit de Vignemont, au sud-est de la forteresse (voir Papin, Gaultier 2020). Les sources écrites, mais aussi désormais l'archéologie, attestent en revanche de l'installation d'un *castrum* sur le promontoire à la toute fin du 5^e s. (Papin 2018, Papin, Riou 2019). Au pied du flanc oriental du promontoire s'installe également un monastère, fondé par un moine nommé Ours, de manière quasi concomitante. A l'intérieur du *castrum* est installée une seconde église dédiée à Marie Madeleine, probablement au 6^e s., en même temps que s'y développe un habitat aristocratique.

Après une période indigente en données archéologiques et historiques allant du 7^e à la fin du 9^e s., la forteresse connaît une période de développement importante. A partir du 10^es., les comtes d'Anjou y développent des installations palatiales et en font progressivement une importante place militaire. Du 11^e au début du 13^es., le château va connaître une période de constructions monumentales (tour maîtresse, immense *aula* en pierre, reconstruction de la collégiale Notre-Dame, fortifications...). Un second « âge d'or » du château intervient entre la fin du 14^es. et le début du 16^es., période durant laquelle les rois viendront régulièrement y séjourner. Cette époque correspond également à d'importantes constructions dans la forteresse (nouveaux logis, tour « neuve », « porte royale », barbicanes ...).

En parallèle, l'espace urbain connaît un développement substantiel. La première enceinte « urbaine », le fort Saint-Ours, est édifiée durant la seconde moitié du 12^es. Elle enferme alors un bourg formé autour de l'ancien monastère, qui est transformé au 11^e s. en un prieuré-cure, siège de l'unique paroisse de la ville. Ce bourg va rapidement s'étendre au-delà, de toute part, à la fois le long de l'Indre et vers la confluence du ruisseau de Mazerolle au nord. Dès le 12^e s., une chapelle est érigée immédiatement au sud du château sur le coteau de Vignemont, autour de laquelle est établi un cimetière paroissial. Charles VII accorde à la ville le droit de se doter d'une nouvelle enceinte en 1447, ce qui étend les limites de l'espace *intra-muros* au nord et à l'ouest du promontoire. Aux 15^e et 16^es., la ville, mais aussi les faubourgs qui se développent devant les portes, voient la construction de nombreuses maisons, dont beaucoup sont encore en élévation⁴. L'un de ces faubourgs, dénommé « Picquois », est traversé par l'emprise de diagnostic objet du présent PSI.

²Le Sadil mène, depuis 2008, de nombreuses opérations archéologiques préventives et programmées au château de Loches ayant largement contribué au renouvellement des connaissances du site de Loches (Dufaÿ, Papin 2008 ; Papin Lacroix 2012 ; Papin (dir.) 2013, 2014a et b, 2015, 2016, 2017, 2018 ; Papin, Riou 2019 ; Papin, Gaultier 2020 ; Papin, Pellerin, Riou 2019 ; Riou, Papin 2016 et 2017)

³Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31, V et *Liber vitae patrum*, XVIII, 1.

⁴Même si quelques maisons parmi les plus remarquables sont évoquées dans la bibliographie généraliste et/ou ont fait l'objet d'une fiche dans la base Mérimée du ministère de la Culture, on déplore l'absence d'un inventaire satisfaisant du très riche bâti médiéval et moderne sur la ville de Loches et ses anciens faubourgs. Ce travail reste à faire.

Au cours du Moyen Âge et durant l'époque Moderne, un certain nombre d'établissements religieux viennent s'installer en périphérie de la ville (voir entre autres Hat 1878, Carré de Busserolles 1882, Ranjard 1930, Couderc 1987, Montoux 1974 et 1985, Lesueur 1997). Une maladrerie s'installe dès le 12^es. deux kilomètres au nord, autour d'une chapelle dédiée à Saint-Jacques⁵. C'est également au 12^e s. qu'une commanderie de Templiers est établie au lieu-dit « Frétay », au sud du territoire communal⁶. Un couvent mendiant de Cordeliers est attesté dès le 13^e s.⁷, sur une île de l'Indre en face de la porte du même nom. On signalera également, non loin, une chapelle Notre-Dame du Perré (des Pérès ou des Prairies), qui aurait été fondée à la fin 13^es. sur les ponts de l'Indre⁸. Sur cette même route qui mène à Beaulieu, un collège⁹ ainsi qu'un hôtel-Dieu¹⁰ sont fondés au 16^es. (probablement même avant pour l'hôtel-Dieu), puis un couvent de Capucins en 1619. La plupart de ces établissements sont représentés sur deux gravures de 1575 et 1699¹¹, ainsi que sur le plan de Lhuillier du milieu du 18^es. (voir pièce jointes en annexes). À l'ouest de la ville se trouvait un ancien couvent d'Ursulines dont les jardins vont, à la suite de sa dissolution, servir de cimetière pour la ville. Ces éléments nous intéressent au plus haut point, dans la mesure où il se trouvent à l'intérieur de l'emprise de la prescription du diagnostic.

Ce couvent d'Ursulines fut fondé en 1627. L'abbé Hat écrit qu'on envoya « *d'abord cinq religieuses (...), on leur donna une très petite maison qui s'accru considérablement en peu de temps, au moyen des dons des jeunes filles qui y firent procession (...); aujourd'hui, les bâtiments sont démolis en partie, l'aile qui a été conservée sert d'église paroissiale sous le nom de Saint-Antoine* » (Hat 1878 : 230-232). Au 18^e s. le couvent comptera jusqu'à plus d'une cinquantaine de religieuses et converses, et plus une douzaine de pensionnaires¹². En 1790, l'institution est dissoute et le couvent est abandonné par les religieuses. La Gendarmerie réoccupe alors les lieux et l'ancienne chapelle est transformée en écuries. En 1794, la ville cherche un emplacement pour un nouveau cimetière, celui situé autour de la chapelle de Vignemont étant à saturation. La mairie achète à cette fin l'ancien jardin des Ursulines. En 1808 une nouvelle paroisse est fondée à Loches, dédiée à Saint-Antoine. L'ancienne chapelle des Ursulines, jugée « incommode », est laissée aux gendarmes. On utilise les bâtiments conventuels (ancien réfectoire, avec dortoir au premier étage) pour y aménager la nouvelle église Saint-Antoine, consacrée en 1814. Ce cimetière est finalement abandonné dès 1845. Un « transfert » est mentionné en 1848. La mairie transforme la place en champs de foire et y installe le palais de justice. L'actuel palais a été édifié entre 1859 et 1866, par les architectes tourangeaux Guerin et Collet. Quelques cartes postales de la place au 19^e s. semblent montrer que les lieux n'ont par la suite plus connu de remaniements d'ampleur.

⁵Il ne reste pratiquement plus rien de cet établissement en grande partie détruit au 18^e s. A. Montoux indique malgré tout qu'un morceau d'un des murs de cette chapelle existe encore (Montoux 1974 : 101-102)

⁶Les bâtiments actuels sont modernes, mais il resterait quelques vestiges de la chapelle d'origine.

⁷L'essentiel des bâtiments conservés datent d'une reconstruction du 18^es. Il resterait quelques arcades d'un cloître médiéval (Montoux 1985 : 88. Sur la fondation, Lesueur 1997 : 18).

⁸Le bâti actuel de cette minuscule chapelle serait sur la base d'une reconstruction du 16^e s., mais aligné et restauré au 19^e s. (Carré de Busserolles 1880 : 100). Elle est en tout cas, représentée dès 1575 sur la gravure de Belforest.

⁹A l'emplacement de l'actuel centre municipal Maurice Aquilon. Cédé aux Barnabites au 17^e s., l'essentiel des bâtiments datent de la fin du 18^e s.

¹⁰A l'emplacement de l'actuel hôpital de Loches, les bâtiments conservés seraient du 17^es. (Montoux 1985 : 90).

¹¹Gravure de Belforest, *Cosmographie universelle de tout le monde... etc.*, 1575, Bnf. Gravure de Gaignière, 1699, Bnf. Disponibles sur *Gallica*.

¹²Jean Aymar Piganiol de La Force - *Nouvelle description de la France, dans laquelle on voit le gouvernement general de ce royaume celui de chaque province en particulier (...)*. vol. 12, 1754, p. 89.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Comme tout diagnostic archéologique, l'objectif de l'opération vise à la « détection des vestiges de toute nature et de toute période et caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation » au sein de la zone prescrite. Le rôle des ouvertures est de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Comme le montre la pré-étude documentaire ci-dessus, la situation du diagnostic permet de documenter l'environnement de la ville ancienne, qui est attestée dès l'Antiquité. Bien que le cœur de cette agglomération gallo-romaine et alto médiévale soit plutôt supposé sur le flanc oriental et au sud-est de la forteresse, il n'apparaît pas impossible que des occupations « périphériques » se soient étendues le long du ruisseau de Mazerolle. La future opération de diagnostic permet en tout cas de documenter une zone qui n'avait jamais connu auparavant d'opération archéologique.

Par ailleurs, trois zones sensibles, où des occupations relativement récentes sont bien identifiées, peuvent être définies (indiquées par des lettres A, B et C, sur le plan d'intervention ci-joint) :

- **A : Le faubourg « de la porte Picois »** au croisement de la rue Alfred de Vigny et de la rue Picois. Cette zone est celle d'une rue ancienne partant de l'une des portes de l'enceinte de la ville de la fin du Moyen-Âge. Elle est densément occupée par des maisons bordant la rue sur les plans du 18^e et 19^e s. (cf. Pièces Jointes). Certaines de ces maisons pourraient remonter au Moyen-Âge. L'actuelle rue Alfred de Vigny est une création du 19^e s. qui a arasé une partie des maisons de ce faubourg.
- **B : Le couvent des Ursulines.** L'établissement est représenté sur un plan du 18^e s. L'ancienne chapelle bordait la Rue Descartes (Poste actuelle). L'église Saint-Antoine est l'ancien réfectoire de ce couvent. Le reste des bâtiments conventuels qui formaient un cloître (donc le cimetière des religieuses, ce qui est attesté par les registres des sépultures du couvent, conservés aux ADIL), ont été démolis au 19^e s. Ils se trouvaient au nord de l'église Saint-Antoine (partie nord-ouest de l'actuelle rue Descartes). Les jardins du couvent s'étendaient place de Mazerolles et Place de Verdun.
- **C : Le cimetière municipal de Loches de 1794 à 1845. En dépit du « transfert »** mentionné en 1848 vers le nouveau cimetière, il apparaît en effet fort probable que de nombreuses tombes de ce cimetière de la ville soient encore présentes sous le sol actuel. En tout état de cause, des observations pourront être faites sur son organisation avant le transfert.

Modalités d'exécution

Le projet scientifique d'intervention prévoit la réalisation de 17 tranchées dans l'emprise prescrite. La localisation de ces tranchées tient compte de quatre contraintes principales :

- La densité des réseaux
- Le maintien d'une circulation et de zones de stationnements en centre-ville
- L'accessibilité des propriétés et des commerces (livraisons/accès piétons)
- La présence d'une aire de chantier sur la place de Verdun, en raison des travaux actuellement en cours sur le palais de Justice

Certaines zones présentent ainsi trop de contraintes pour être abordée par des tranchées mécaniques. Ces zones sont les suivantes (encadrées par un tiret violet sur le plan d'intervention ci-joint) :

- La totalité de la Rue de Lamblardie
- Une zone assez large au sud-ouest de la place de Verdun (voie et aire de chantier),
- Les parties Nord et Est de la Rue Descartes,
- La portion de la Rue Alfred de Vigny située entre la Place de Verdun la Rue Picois
- Les carrefours entre la rue A. de Vigny et les Rues Picois, des Jeux et de Tours.

La surface prévisionnelle explorée est ainsi d'environ 900 à 950 m², ce qui représente un peu moins de 5% de la surface totale prescrite et 8 % de la surface accessible. Ceci est donc assez loin des 10% prévus dans la prescription de diagnostic, mais il paraît impossible de faire mieux compte tenu des contraintes. La répartition des tranchées permet toutefois d'avoir des points d'observation régulièrement répartis sur l'emprise, à l'exception de la rue de Lamblardie dans laquelle la densité des réseaux et le maintien d'accès aux propriétés privées ne permet pas de placer la moindre ouverture.

En ce qui concerne les tranchées, compte tenu des contraintes, aucune extension ou sondage supplémentaire ne peuvent être envisagés, sauf en cas découverte exceptionnelle après avis du SRA et en concertation avec l'aménageur.

Concernant les zones sensibles, la couverture de l'ancien jardin des Ursulines transformé en cimetière en 1794 apparaît satisfaisante. Les tranchées permettront aisément d'évaluer la densité d'inhumations et leur degré de conservation. Le cœur de l'ancien couvent des Ursulines sera abordé par une seule tranchée dans la rue Descartes, qui est censée théoriquement traverser la partie nord des bâtiments conventuels disparus et une partie du cloître où se trouvait le cimetière des sœurs. Quant au faubourg « Picois », une tranchée dans la rue Alfred de Vigny permettra d'aborder les maisons disparues situées le long de la rive nord-est, en espérant, au vu de la configuration des réseaux, pouvoir mettre au jour la façade sur rue.

Méthodologie et moyens techniques de réalisation des tranchées

Les tranchées réalisées sur les chaussées seront creusées sur une largeur de 1,50 m tandis que celles creusées dans l'emprise des parkings places de Verdun et de Mazerolles seront d'une largeur de deux mètres. Les tranchées seront piquetées à l'avance en collaboration avec l'aménageur, par le SADIL et la cellule topographie du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, selon le plan préétabli. Elles seront réalisées au tracto-pelle (à pneus), avec un godet lisse. Quarante jours de pelle mécanique sont prévus pour la réalisation de ces tranchées.

Après la découpe du bitume, celui-ci sera enlevé avec le fond de forme de chaussée par une entreprise mandatée par la mairie de Loches. Cet enlèvement se fera sous la surveillance des archéologues. Les niveaux archéologiques sous-jacents seront décapés mécaniquement par une entreprise choisie par les archéologues chargés du diagnostic et/ou fouillés par l'équipe du Sadil. Les déblais seront déposés sur le côté pour être remis après intervention.

Les sondages devront être rebouchés rapidement après l'intervention archéologique et les espaces de circulation remis en service. La remise en état sera effectuée par une entreprise mandatée par la Mairie de Loches, immédiatement après l'intervention des archéologues. Les

vestiges sensibles non totalement fouillés et/ou prélevés, notamment funéraires, seront protégés avant remblaiement par un géotextile.

Les vestiges seront testés ou fouillés au cas par cas, afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront systématiquement relevés et enregistrés (topographie, photographie, dessin, photogrammétrie le cas échéant, en particulier dans le cas des sépultures). Les structures contenant des restes organiques pourront faire l'objet de prélèvements pour détermination fonctionnelle et datation. Des analyses spécifiques pourront être menées en laboratoire. Si cela s'avère nécessaire et possible, des datations absolues seront recherchées par des analyses radiocarbone. Pour les sépultures, cette solution ne sera envisagée que s'il s'avère qu'il y a suspicion d'utilisation funéraire des espaces antérieure au 17^e s. et à l'installation du couvent.

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93 CC47).

Moyens humains affectés à l'opération :

Le responsable d'opération proposé par le Sadil est Pierre PAPIN, qui possède une bonne connaissance du contexte archéologique local, et une expérience solide en terme d'intervention en milieu urbain (RO du diagnostic de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle), ainsi qu'en matière d'archéologie funéraire (RO de la fouille de la place F. Mitterrand et V Hugo, site de l'ancienne église et cimetière paroissial de Joué-lès-Tours, et plus récemment de la fouille programmées dans l'église Saint-Ours de Loches).

L'équipe de sera composée de deux techniciens. Cette équipe sera ponctuellement renforcée par Matthieu Gaultier pour ce qui concerne le volet anthropologique (observations taphonomiques et démontage des sépultures fouillées). Cette même équipe de base restera mobilisée pour la phase de post-fouille. Les études spécialisées seront confiées à des spécialistes extérieurs en tant que de besoin. Un géomorphologue sera enfin sollicité, si nécessaire, notamment en cas de rencontre de formations complexes de type colluvions ou alluvions (l'assistance de l'Inrap sera potentiellement mobilisée en cas de besoin).

En résumé, les moyens humains seront les suivants :

- 130 jours/hommes de terrain (40 jours x 3 agents + 10 jours d'intervention de l'anthropologue).
- 130 jours/hommes post-fouille (40 jours x 3 agents + 10 jours d'étude anthropologique).

Ce décompte, qui ne concerne que l'équipe de base, est donné à titre indicatif, et est susceptible d'être modifié en fonction de la quantité de vestiges et de données à traiter. Si besoin, il est rappelé que des renforts du Sadil pourront être mobilisés.

De : LORHO Thierry <thierry.lorho@culture.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 15 avril 2020 10:23

À : PAPIN Pierre; DUFAY Bruno

Cc : VERJUX Christian

Objet : RE: PSTI Loches - Place de Verdun

Bonjour,

Vous m'avez transmis le projet scientifique et technique d'intervention détaillant la mise en œuvre du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par l'arrêté N° 20/0042 du 27 janvier 2020 sur la commune de Loches, Place de Verdun. J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 14 avril 2020.

Je vous informe que ce projet d'intervention est conforme à ma prescription. En application de l'article R.523-30 du code du patrimoine, il vous revient désormais d'adresser à l'aménageur un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic conformément à l'article R.523-31 du même code.

Je vous rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération. Sur ce point, je vous invite, tout comme l'aménageur, à être attentif au respect des délais fixés par l'article L.523-7 du code du patrimoine afin d'écartier tout risque de caducité de ma prescription.

Bonne journée
Thierry LORHO



Thierry LORHO
Conservateur du patrimoine
Indre et Loire
Direction régionale des Affaires Culturelles
Service régional de l'archéologie
6 rue de la Manufacture 45000 Orléans
tel : 02 38 78 85 34



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Décision n° 20/0191 Du 20/05/2020
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 19.283 du 23 décembre 2019 du Préfet de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2020-02-26-001 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 26 février 2020, accordant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie adjoint ;

Vu l'arrêté n° 20/0042 du 27 janvier 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LOCHES, INDRE-ET-LOIRE, Place de Verdun - carrefour Vigny - Bas Clos - rues Lamblardie et Descartes) ;

Vu l'arrêté n° 20/0118 du 27 février 2020 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), reçu le 10 avril 2020, approuvé le ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Pierre PAPIN est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 27 janvier 2020 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 0612579

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Ville de Loches, à Monsieur Pierre PAPIN et à Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL).

Fait à ORLEANS, le 20/05/2020

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,

le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Christian VERJUX

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION

1.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le diagnostic archéologique objet du présent rapport, a été effectué à l'occasion d'un projet de requalification urbaine d'une partie du centre-ville de Loches. Celui-ci s'étend sur une zone aux contours irréguliers comprenant les Places de Verdun et de Mazerolles, la totalité des rues Alfred de Vigny et René Descartes, ainsi qu'une portion des rues de Mazerolles, de la Lamblardie, et de l'Avenue des Bas-

Clos. Il s'agit avant tout d'un projet d'embellissement porté par la mairie de Loches, qui envisage durant ces prochaines années une réfection progressive de toutes les surfaces de circulation, la mise en place de nouveaux espaces végétalisés et la rénovation du mobilier urbain. L'opération concernait une surface de 19 173 m², uniquement située sur le domaine public (**fig. 3**).

1.2 OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DE L'INTERVENTION

Comme tout diagnostic archéologique, l'objectif de l'opération visait à la « détection des vestiges de toute nature et de toute période et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation » au sein de la zone prescrite. Le rôle des ouvertures est donc de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Seize tranchées ont été réalisées dans le cadre du diagnostic, totalisant une surface ouverte de 847 m², soit 4,3 % de la surface prescrite. Ce faible taux d'ouverture était prévu dès la mise en place du projet scientifique de l'opération, qui a été validé par le Service Régional de l'Archéologie. Il s'explique en effet par la multiplicité des contraintes spécifiques liées à cette opération en milieu urbain et sur le domaine public, qui seront détaillées dans le chapitre suivant.

Les seize tranchées réalisées ont été réparties au mieux au sein de l'emprise du projet, en tenant compte des sensibilités archéologiques du secteur. Celles-ci avaient été pointées en amont de l'opération

à l'aide d'une pré-étude documentaire présentée dans le projet scientifique d'intervention. Ainsi, trois zones « sensibles » où des vestiges archéologiques étaient attendus avaient été identifiées :

- **Le faubourg « de la porte Picois »** : au croisement de la rue Alfred de Vigny et de la rue Picois. Cette zone est celle d'une rue ancienne partant de l'une des portes de l'enceinte de la ville de la fin du Moyen-Âge. Sur les plans du 18^e et 19^e s., cette voie est densément bordée par des maisons dont certaines présentent clairement une architecture remontant à la fin du Moyen-Âge (cf. *infra* **fig. 4, 16 et 18**). André Montoux y relève notamment au n°40, une « très belle maison » du XVI^e s. (Montoux 1985 : 82). L'actuelle rue Alfred de Vigny est une création du 19^e s. (vers 1850), dont le percement a engendré la destruction de plusieurs maisons de ce faubourg.

- **L'ancien couvent des Ursulines** : l'établissement, notamment représenté sur le plan de Lhullier du 18^e s. (vers. 1751-1754, cf. *infra* **fig. 16 et 17**), était composé de nombreux bâtiments et de vastes jardins situés en périphérie de la ville médiévale. L'ancienne

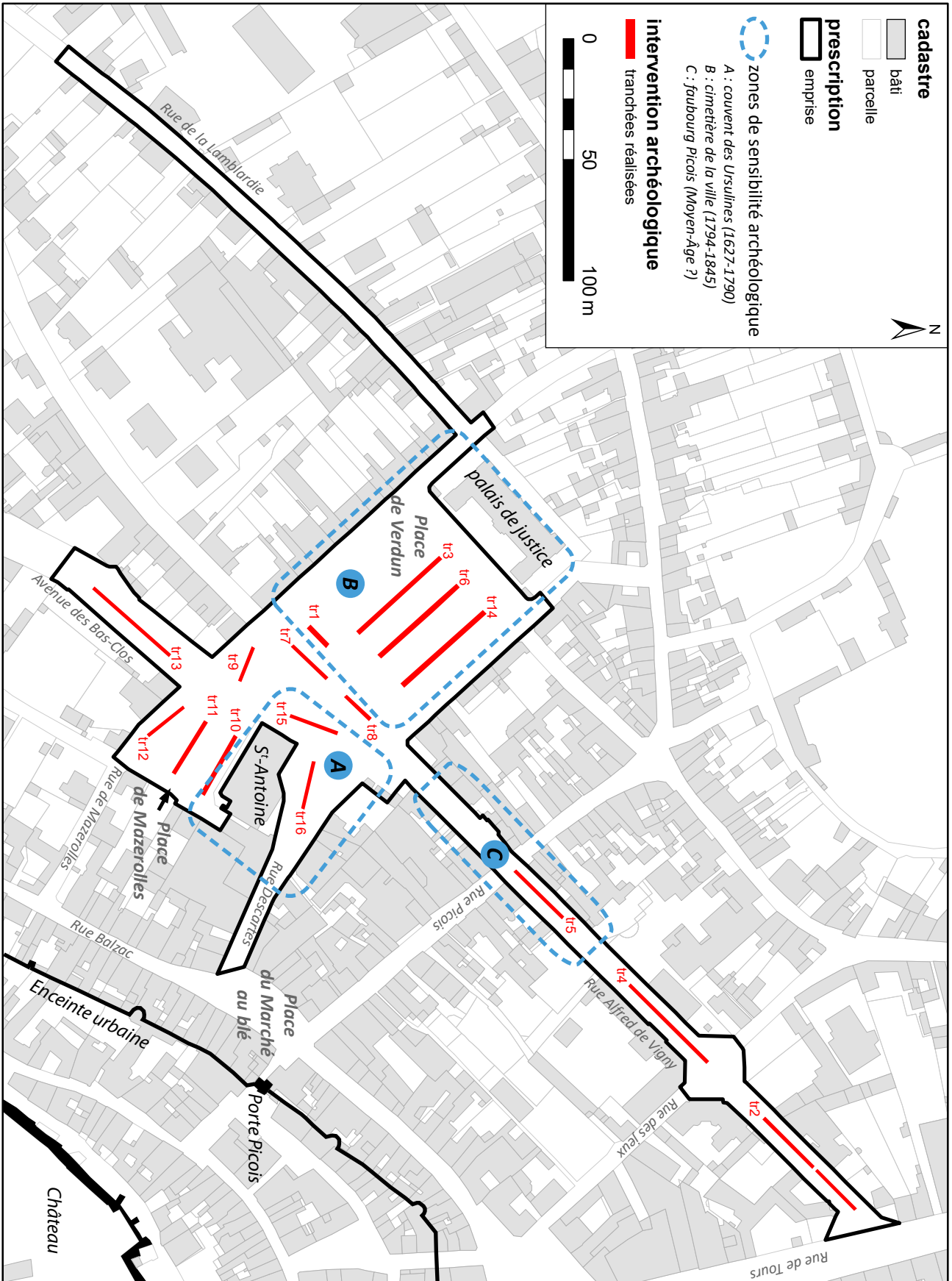


Figure 4 : Plan général de l'intervention et des « zones de sensibilités » archéologiques

chapelle des Ursulines bordait la Rue Descartes (Poste actuelle). L'actuelle église Saint-Antoine (consacrée en 1812) est l'ancien réfectoire de ce couvent. Le reste des bâtiments conventuels ont pour la plupart été démolis au 19^e s. Ils s'étendaient sous l'actuelle rue Descartes. Les jardins du couvent se déployaient notamment sur toute la surface des actuelles places de Mazerolles et de Verdun.

- **Le cimetière municipal de Loches de 1795 à 1845** : celui-ci est installé par la municipalité dans la partie des anciens jardins appartenant aux Ursulines situé sous la place de Verdun. Il est parfaitement représenté sur le cadastre de 1826 (cf. *infra* fig. 18). Il est abandonné en 1845 et une « exhumation générale » est ordonnée en 1850, vers le nouveau cimetière (actuel cimetière des Montains), pour faire de la place à un « champ de foire ». Le palais de Justice (actuellement transformé en hôtel de luxe) a été édifié entre 1859 et 1866, par les architectes tourangeaux Guerin et Collet.

À partir de ces informations préalables, l'implantation des tranchées avait donc été effectuée pour documenter ces zones. Une tranchée avait été ainsi prévue dans la rue A. de Vigny à l'emplacement de maisons détruites appartenant au faubourg Picois, bordant la rue du même nom. Une autre était projetée rue Descartes afin de documenter les bâtiments disparus de l'ancien couvent des Ursulines. Enfin, quatre tranchées étaient prévues dans l'emprise de l'ancien cimetière contemporain, sur la place de Verdun. Le reste des tranchées ont été placées de manière à couvrir au mieux l'ensemble de la zone prescrite, dans la limites des surfaces accessibles en fonction des contraintes.

En outre, la pré-étude documentaire présentée dans le projet scientifique d'intervention, a été largement complétée dans le cadre de la post-fouille du diagnostic, par une nouvelle recherche documentaire et archivistique plus approfondie. Toutes les informations et références issues de cette nouvelle étude seront présentées dans la suite de ce rapport (cf. *infra* chap. 1.6).

1.3 CONTRAINTES DE L'OPÉRATION

Compte tenu de sa localisation et de son contexte, l'opération comportait de nombreuses contraintes techniques. L'implantation des tranchées a été effectuée en tenant compte de quatre difficultés principales :

- La grande densité des réseaux souterrains, particulièrement dans l'emprise de rues carrossables ;
- Le maintien d'une circulation et de zones de stationnements en centre-ville (exigée par la Mairie) pendant la durée de l'opération ;
- Le maintien de l'accessibilité aux propriétés privées attenantes à l'emprise, ainsi qu'aux commerces (livraisons/accès piétons), et à la zone de marché située rue Descartes ;
- La présence d'une vaste « aire de chantier » (base vie et dépôt de matériaux) sur la place de Verdun, en raison des travaux actuellement en cours sur la réhabilitation du palais de Justice.

Certaines zones présentaient de fait trop de contraintes pour être abordées par des tranchées mécaniques (fig. 5) :

- La totalité de la Rue de Lamblardie (exiguïté de la rue, densité de réseaux, accès aux propriétés privées) ;
- Les parties Nord et Est de la Rue Descartes (densité de réseaux ; zone de commerces et de marché) ;
- La portion de la Rue Alfred de Vigny située entre la Place de Verdun et la Rue Picois (densité de réseaux) ;
- Les zones de carrefours entre la rue A. de Vigny et les Rues Picois, des Jeux et de Tours (densité de réseaux) ;
- Un rectangle assez large au sud-ouest de la place de Verdun (aire de chantier du palais de justice), ainsi qu'une bande de circulation au nord-ouest de la place (accès au chantier et au parking, voir aussi fig. 6) ;

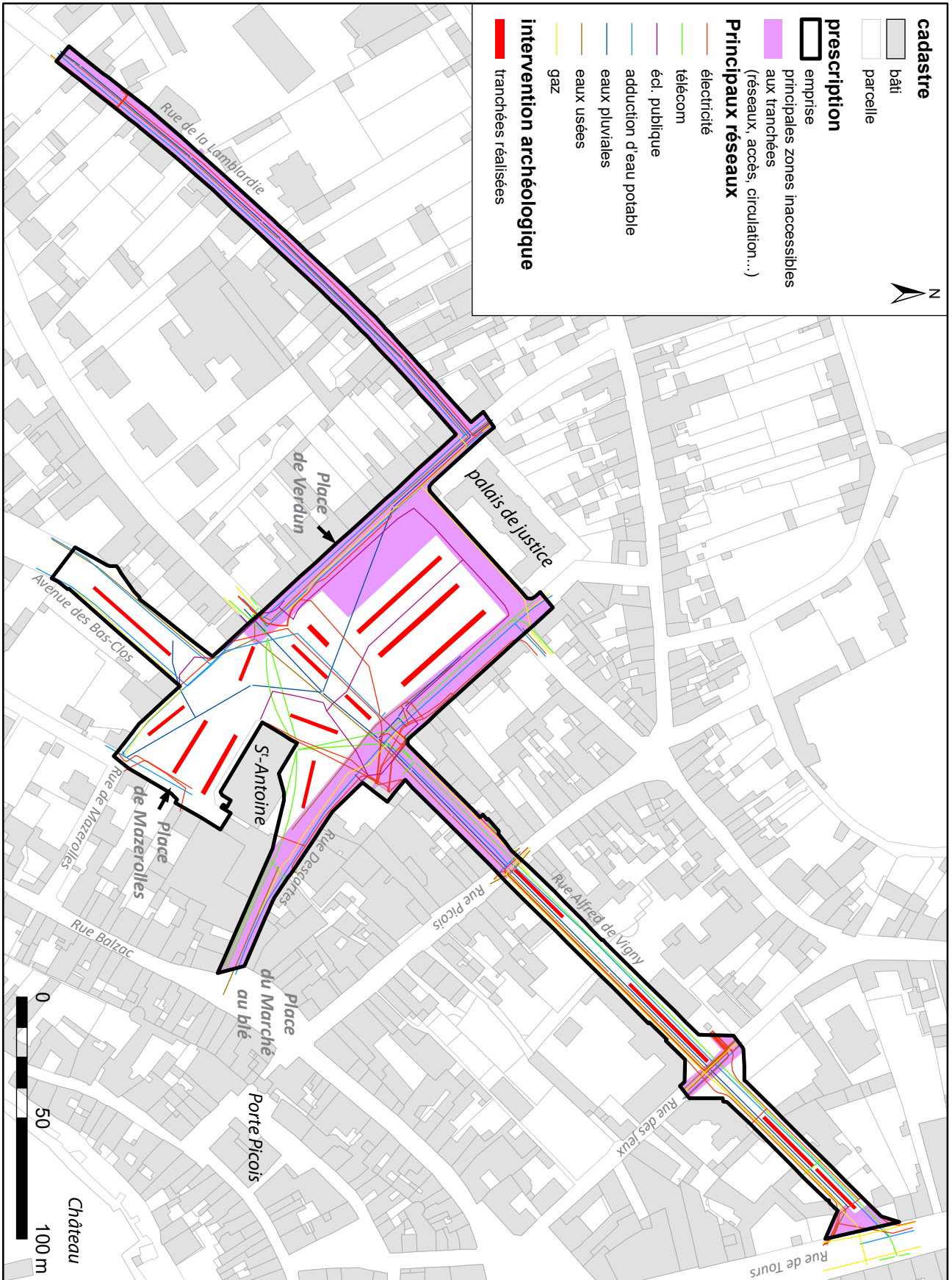


Figure 5 : Plan des zones inaccessibles

- Enfin, les deux voies de circulation au nord-est et au sud-ouest de la place (densité de réseau ; accès).

Concernant le dernier point, précisons qu'une dix-septième tranchée était à l'origine prévue dans la bande circulaire au nord-est de la place de Verdun. Cependant, celle-ci a été finalement annulée, en accord avec Thierry Lorho, conservateur au SRA en charge du suivi technique et scientifique du dossier. Il est en effet apparu sur le terrain que cette tranchée, qui avait été prévue en ne tenant compte que des réseaux principaux présents sur les plans de recollement, s'est avérée en fait jonchée d'une dizaine de raccordements de maisons particulières situées sur le long du rebord nord-est de la place. Elle présentait par ailleurs une exigüité ne permettant pas aux engins de travailler normalement (raboteuse, camions pour l'évacuation

des matériaux, pelle mécanique), ainsi que des difficultés d'accès et de stockage des déblais.

Au final, la surface apparaissant totalement inaccessible aux ouvertures peut être estimée à environ 8100 m², c'est-à-dire plus de 40 % de la surface prescrite. Ainsi, si l'on calcule le taux d'ouverture des tranchées réalisées en se rapportant uniquement à la surface accessible (un peu plus de 11 000 m²), alors celui-ci est d'environ 8,4 %. Quoi qu'il en soit, ce faible taux d'ouverture est donc loin des 10 % de la surface totale requis dans la prescription du diagnostic, mais il apparaissait impossible de faire mieux compte tenu de toutes les contraintes. La répartition des tranchées permettait toutefois d'avoir des points d'observation régulièrement répartis sur l'emprise, à l'exception de la rue de Lamblardie.

1.4 MÉTHODOLOGIE ET MODALITÉS DE L'OPÉRATION

1.4.1 Protocole d'intervention et méthode

Le protocole d'intervention avait été défini en amont de l'opération avec l'aménageur c'est-à-dire la mairie de Loches, comme suit. La découpe du bitume et l'enlèvement de l'enrobé jusqu'au fond de forme des chaussées était à la charge de la Mairie, et effectué par une entreprise mandatée par elle¹ (fig. 6). Cet enlèvement a été fait sous la surveillance des archéologues, et à partir d'un piquetage des tranchées effectué sur le terrain selon le plan pré-établi. Les niveaux archéologiques sous-jacents ont été décapés mécaniquement par une entreprise choisie par le Sadil². Les déblais étaient déposés sur le côté des tranchées pendant la durée du traitement des vestiges archéologiques par l'équipe du Sadil, pour être remis immédiatement après intervention,

selon les exigences de la Mairie en terme de remise en état de la circulation. La repose de l'enrobé était, *in fine*, à la charge de la Mairie.

Les tranchées archéologiques ont été réalisées avec une pelle mécanique sur pneu de 18 tonnes, muni d'un godet lisse (fig. 7). Sur les chaussées carrossables, les tranchées ont été creusées sur une largeur de 1,50 m, tandis que celles dans l'emprise des parkings des places de Verdun et de Mazerolles ont été effectuées sur une largeur de deux mètres. Compte tenu des contraintes, aucune extension ou sondage supplémentaire n'étaient envisagés, sauf en cas de découverte exceptionnelle et après avis du SRA et en concertation avec l'aménageur. Cette option n'a finalement pas semblé nécessaire au cours de l'opération. Quarante jours de pelle mécanique ont été initialement prévus pour la réalisation de ces tranchées, rebouchage inclus. Au final, seulement une trentaine de jours ont été consommés pour l'ensemble des opérations de terrassements.

¹ Entreprise de Travaux Public et terrassement « Groupe Vernat », Zone Industrielle De Vauzelle 7 rue Bon Raisin, 37600 LOCHES.

² Enterprise de terrassement « Christophe Beaussire », Parc d'Activités de La Fourchette, Avenue du Cotentin 50500 Catz.



Figure 6 : Rabotage d'une des tranchées place de Verdun. À gauche : l'aire de chantier du Palais de Justice ; à droite : le maintien des stationnements



Figure 7 : Ouverture de la tranchée 16, Rue Descartes

Les vestiges archéologiques ont été testés partiellement ou fouillés totalement au cas par cas, afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils ont fait l'objet d'un relevé systématique en plan et de relevés ponctuels en coupe en fonction de leur fouille, et ont été documentés par une couverture photographique. La pratique de la photogrammétrie a été réalisée le cas échéant, en particulier dans le cas des sépultures fouillées et de certaines structures bâties maçonnées. L'ensemble des structures a été localisé sur un Système d'Information Géographique (système de projection utilisé : Lambert 93 CC47) et enregistré dans la base de données du SADIL.

1.4.2 Chronologie de l'intervention et moyens humains

L'opération a débuté le 2 juin 2020 et s'est achevée le 17 juillet de la même année. Une équipe « permanente » composée de trois personnes (un responsable d'opération et deux techniciens de fouille) a été mobilisée. Celle-ci a été complétée par l'intervention d'un archéo-anthropologue du Sadil (Matthieu Gaultier), pour le traitement des

sépultures. De même, face à la densité importante de vestiges funéraires dans les quatre tranchées ouvertes sur la place de Verdun, l'équipe a été ponctuellement renforcée de deux autres techniciens de fouille du Sadil, afin d'accélérer le traitement de ces ouvertures et respecter le calendrier établi avec la mairie de Loches. Au total, l'opération a nécessité 130 jours/hommes de travail. À noter également qu'une intervention ponctuelle sur le terrain d'un géomorphologue a eu lieu au cours de l'opération (Philippe Gardère, Inrap), dont les observations seront présentées ci-après.

La post-fouille de l'opération a débuté immédiatement après la phase de terrain, soit le 20 juillet, et s'est achevée le 16 octobre 2020. L'équipe de base de la post-fouille était la même que celle présente sur le terrain. Trois techniciens ont ainsi participé aux travaux de lavage et conditionnement du mobilier, saisie dans la base de données, DAO, etc., représentant 85 jours/hommes de travail. Le responsable d'opération (Pierre Papin) s'est chargé

de l'étude documentaire et archivistique, du SIG, de la rédaction et de la PAO du présent rapport (45 j/h au total). L'étude anthropologique des sépultures a nécessité 15 jours de travail à l'archéo-anthropologue du Sadil (Matthieu Gaultier). Une journée a été nécessaire à une spécialiste pour le nettoyage et l'identification des trois monnaies mises au jour sur le site (Murielle Troudaby, Sadil cf. [annexe 15](#)). L'étude des ossements d'animaux a nécessité trois jours pour une archéozoologue (Jessy Duval, Sadil, cf. [annexe 13](#)). Au total, un contingent de 154 jours/hommes de travail a donc été mis en œuvre pour le traitement des données et la réalisation du rapport. Enfin, signalons qu'une simple expertise chronologique de la céramique a été assurée par Philippe Husi (UMR 7324 CITERES, CNRS/Université de Tours). Les objets en métal les plus remarquables ont également été expertisés par Jean Soulat (Landarc, cf. [annexe 14](#)). Les autres types de mobilier ont fait l'objet d'un simple inventaire (cf. [annexe 3](#)).

1.5 CONTEXTES TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

1.5.1 Topographie générale des lieux

L'agglomération de Loches est établie en fond de vallée, sur la rive ouest de l'Indre. C'est dans des formations de calcaires du Turonien supérieur (tuffeau jaune) et moyen (tuffeau blanc) que le réseau hydrographique, par la confluence du ruisseau de Mazerolles et de l'Indre, a façonné l'éperon rocheux naturel sur lequel s'est installée la forteresse ([fig. 8](#)). L'opération de diagnostic de la place de Verdun et alentours se situe plus particulièrement à l'ouest de la vieille ville, pour l'essentiel au nord du ruisseau de Mazerolles, dont le talweg (aujourd'hui entièrement canalisé et souterrain) se situe en limite sud-ouest de l'emprise.

Globalement, le terrain est topographiquement peu accidenté. Il accuse de manière générale une pente douce allant dans le sens de l'écoulement du

ruisseau. Ainsi, le point le plus haut, à l'extrémité sud-ouest du diagnostic, dans l'Avenue des Bas-Clos, se situe à une cote de 77,30 m NGF, tandis que l'autre extrémité au nord-est, au carrefour entre l'Avenue de Tours et la rue Alfred de Vigny, se situe à une cote de 71,05 m NGF. Le terrain est donc marqué par un dénivelé d'un peu plus de 6 m sur une distance d'environ 440 m. Du nord-ouest au sud-est, perpendiculairement au ruisseau de Mazerolles, le terrain est également marqué par une très légère pente. Au nord-ouest de la place de Verdun, le point le plus haut est vers 76,00 m NGF, tandis qu'il se situe au plus bas, à proximité de l'église Saint-Antoine et du talweg du ruisseau vers 74,50 m NGF, soit un dénivelé de seulement 1,50 m sur environ 130 m de distance.

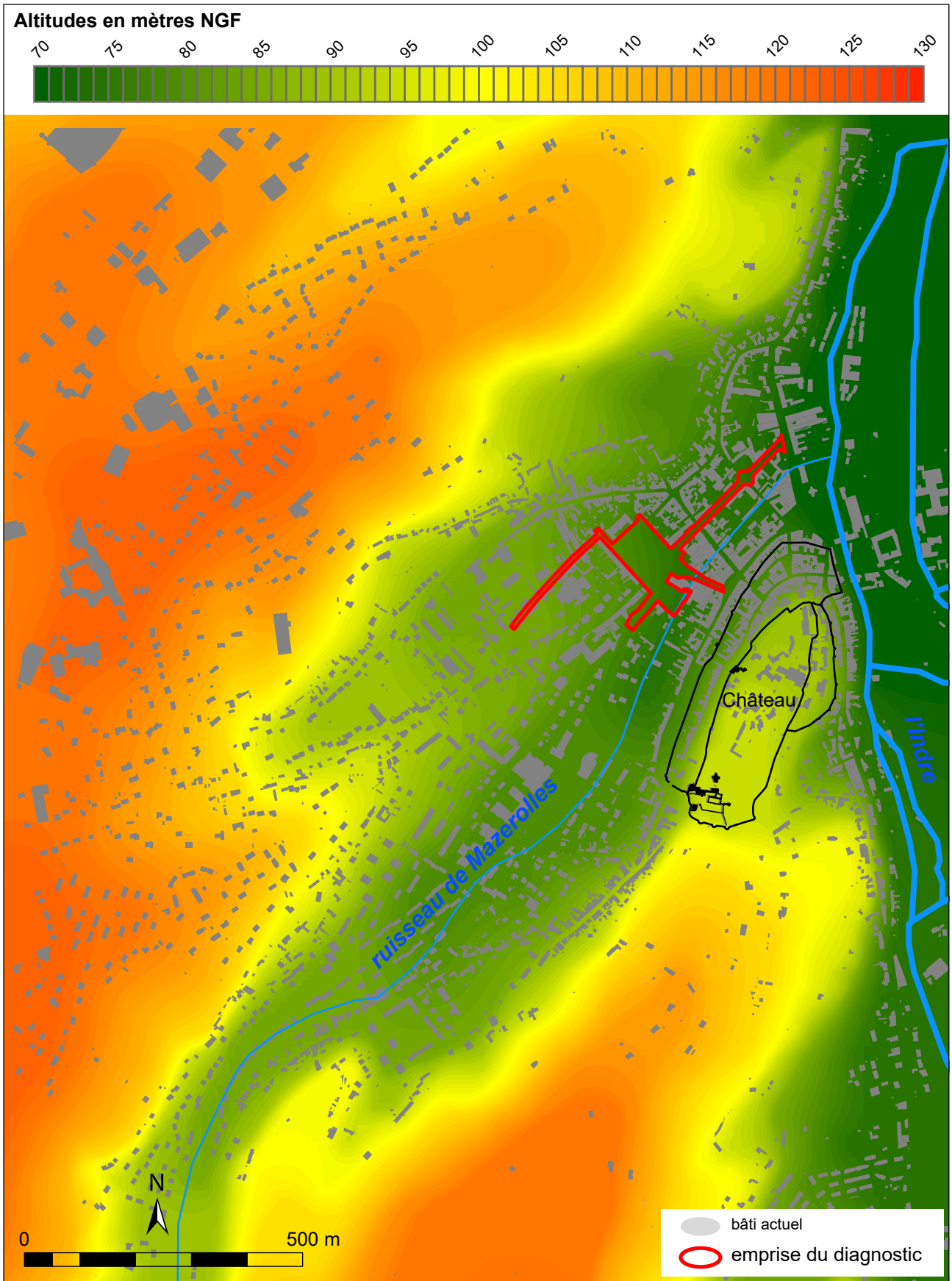


Figure 8 : Plan topographique et hydrographique de Loches

1.5.2 Informations générale sur la géologie du secteur

Sur la carte géologique de la France au 1/50 000 (carte de Loches, XIX-515), une seule formation est représentée sur la surface du diagnostic. Il s'agit du calcaire du Turonien moyen (C3b), c'est-à-dire le « tuffeau blanc » (fig. 9). C'est un calcaire marin tendre, finement grenu, bioturbé, de couleur blanche à beige-verdâtre, en passant par le jaune. Il constitue l'essentiel des matériaux de construction de la forteresse et de la ville. Néanmoins, vu le

contexte topographique, la proximité avec le ruisseau de Mazerolles et la confluence de l'Indre, l'existence de formations superficielles de type colluvions ou alluvions était attendue. Selon les endroits sondés, il était également probable que de forts remblais anthropiques soient présents.

Dans les faits, sur les seize tranchées effectuées lors du diagnostic, les niveaux naturels n'ont pas été atteints partout (fig. 10). En effet le recouvrement

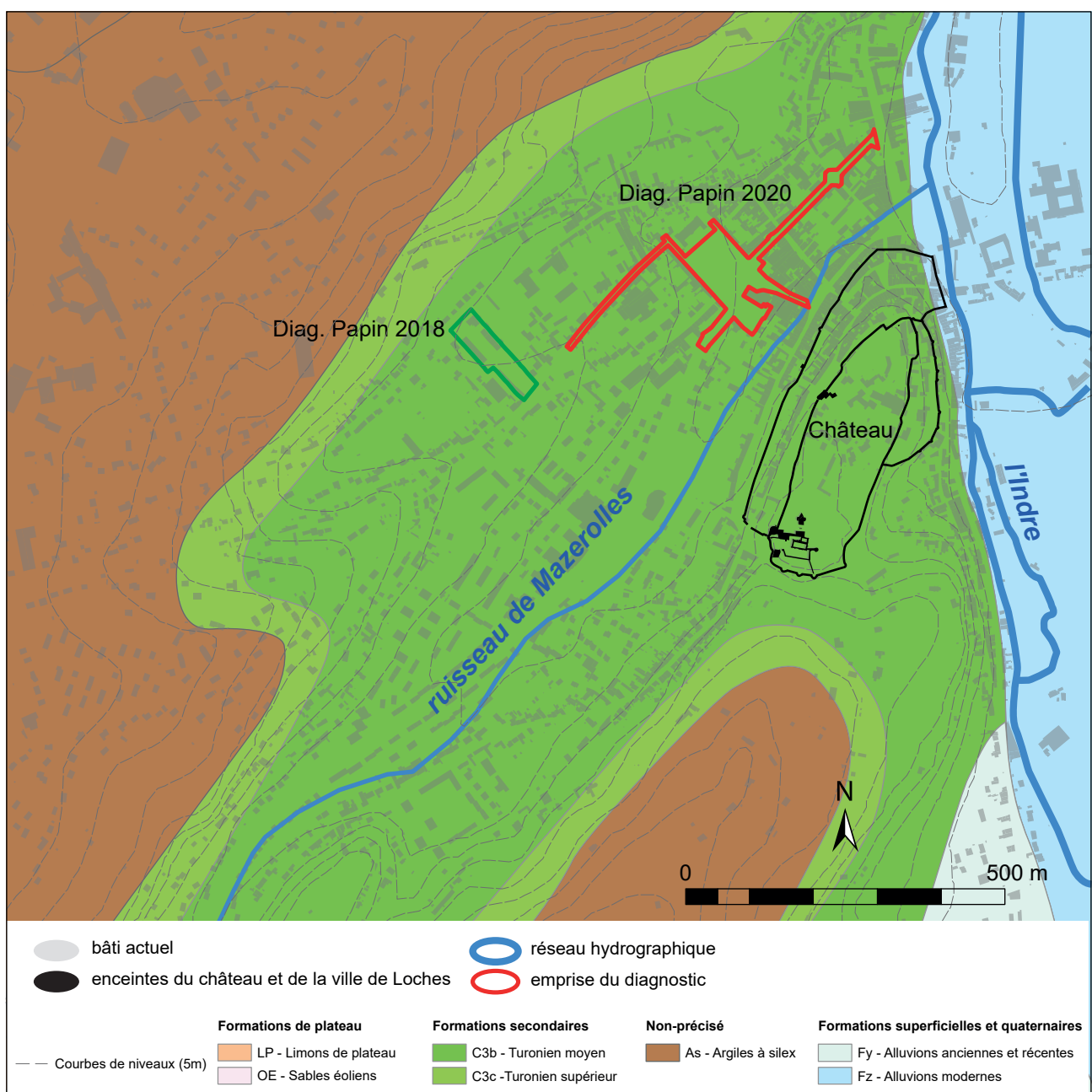


Figure 9 : Contexte géologique de l'opération (d'après la carte géologique au 1/50000 - carte de Loches, XIX-515)

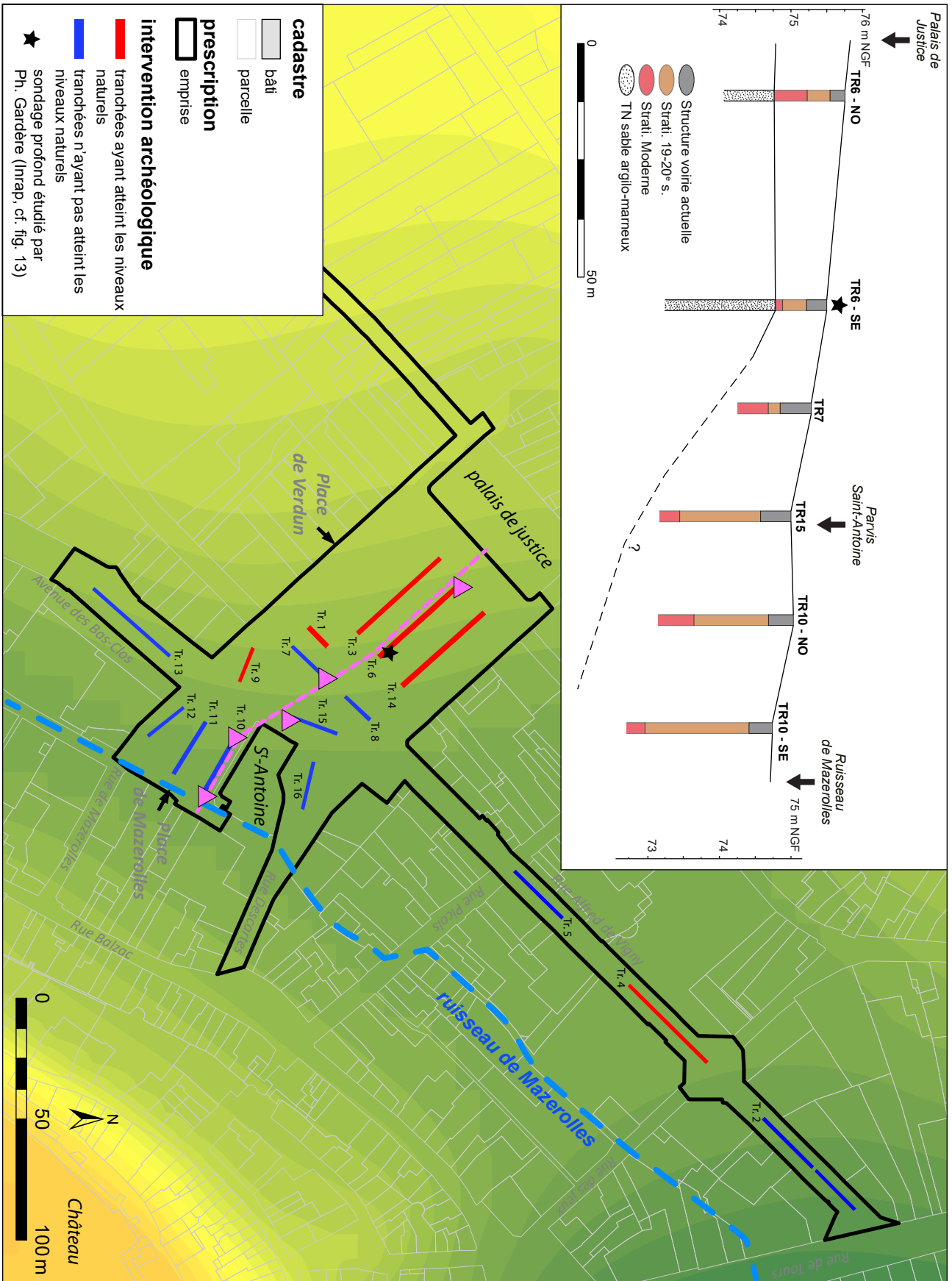


Figure 10 : Plan des tranchées ayant atteint le terrain naturel

des niveaux naturels par des remblais anthropiques très épais a été constaté pour 9 tranchées, principalement celles se trouvant à proximité du ruisseau de Mazerolles. Dans les tranchées 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15 et 16, les niveaux anthropiques excédaient largement 1,50 m, et même, selon les sondages profonds pratiqués, plus de 2 m de hauteur. C'est le cas en particulier dans les tranchées 10, 11, 12 et 13 où aucun vestige bâti ancien n'a par ailleurs été identifié. Dans ces tranchées, on constate que ces apports de remblais sont extrêmement récents (19^e s., voire 20^e s.). Il est ainsi fort probable que l'urbanisation tardive de ces zones a été accompagné d'importants apports de remblais permettant de mettre ces zones hors d'eau, en même temps que l'on canalise et enterre le ruisseau.

Le seul sondage profond ayant permis d'observer le calcaire du Turonien moyen se situe dans la tranchée 4, dans la rue Alfred de Vigny (US 4006, log 2 tr.4, [fig. 12 et 37](#)). Celui-ci a été identifié au gré d'un sondage profond, sous 1,65 m de remblais anthropiques bruns, s'apparentant à des terres végétales (US 4003, 4004 et 4005), et contenant quelques tessons de la fin du Moyen Âge (US 4003, lots 226 et 258). Dans la mesure où ces niveaux calcaires n'ont pas été aperçu ailleurs, il est possible qu'il s'agisse d'une remontée ponctuelle de la formation rocheuse du Turonien Moyen.

En effet, partout ailleurs où des niveaux naturels ont été identifiés, ceux-ci prennent la forme de niveaux sableux plus ou moins argileux, parfois marneux, de couleur orangée. C'est le cas notamment sur toutes les tranchées pratiquées sur la place de Verdun (1, 3, 6 et 14), pour lesquelles le décapage a été globalement mené jusqu'à l'apparition de ces niveaux, entre 0,60 et 1 m de profondeur selon les endroits. En revanche dans la tranchée 9, on observe que le niveau d'apparition de cette formation naturelle accuse un fort pendage en direction du ruisseau. Dans cette dernière tranchée (archéologiquement négative), d'une longueur d'environ 15 m, ces niveaux sableux orangés apparaissent sous 1,10 m de profondeur à l'extrémité nord-ouest, tandis qu'ils se situent à plus de 1,70 m de profondeur à l'autre extrémité, au sud-est. Comme nous l'avons dit plus haut, toutes les tranchées réalisées plus au sud-ouest (10, 11 et 12), à proximité du ruisseau de Mazerolles, n'ont pas permis de repérer ces mêmes niveaux naturels en dépit de sondages ponctuels profonds menés parfois à près de 2 m de profondeur (cf. logs, [fig. 10](#)).

À noter également que ces formations sableuses orangées pouvaient prendre par endroit un aspect remanié. Cela a pu être constaté notamment dans les tranchées 1 ou 7. Dans celles-ci des phénomènes s'apparentant à des chablis ont été identifiés sur de grandes surfaces (F63, F188, tranchée 1 et 7,



Figure 11 : Photographie d'un sondage profond dans la tranchée 1, avec traces racinaires dans le terrain naturel sablo marneux (F63)

fig. 11). La présence de traces de réseaux racinaires tend à confirmer cette interprétation.

Aussi, afin de mieux cerner la nature, l'origine et la dynamique de ces niveaux sableux orangés, une observation a été effectuée par Philippe Gardère (Géomorphologue, Inrap). Celle-ci a été réalisée dans un sondage mécanique profond réalisé dans une des tranchées de la Place de Verdun (tranchée 6). Ses observations et conclusions sont les suivantes.

1.5.3 L'étude d'un sondage profond dans le terrain naturel (Philippe Gardère, Inrap)

Un sondage profond dans les niveaux archéologiques de la place de Verdun a permis d'étudier le substrat géologique du secteur. Les dépôts antérieurs à la période moderne sont visibles sur une épaisseur d'environ 1,40 m. La totalité du matériel sédimentaire, les clastes aussi bien que les fines, provient des formations géologiques proches (**fig. 13, A**). La couleur des silex, la présence de sable et la nature des fossiles visibles dans la coupe incitent à leur attribuer une origine depuis les argiles à silex (AS) et le tuffeau jaune (c3c) plutôt que le tuffeau blanc qui forme en profondeur l'assise du secteur fouillé.

Au sein de cette séquence, deux unités principales se distinguent. La partie inférieure des dépôts livre des clastes calcaires (écaillés de tuffeau et fossiles) et siliceux (fragments de silex blond) alors que la partie supérieure en est dépourvue. Dans les deux cas, les matériaux plus fins sont identiques et correspondent à des sables et à de la marne argileuse de couleur jaune (cf. log **fig. 13, B**).

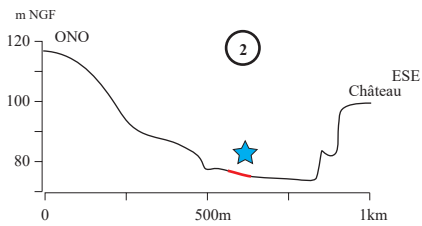
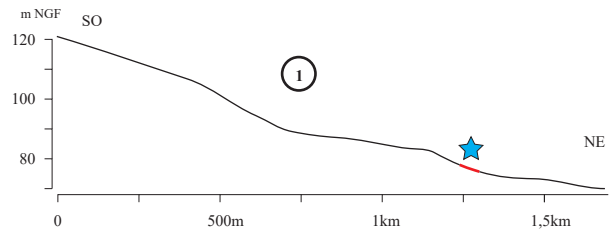
Un examen plus attentif vient nuancer l'aspect massif que présente le dépôt au premier abord. Les constituants les plus fins apparaissent relativement bien classés au sein de niveaux de quelques centimètres d'épaisseur. Marnes finement sableuses et sables grossiers à matrice argilo-marneuse se succèdent ainsi régulièrement le long de la séquence. Dans la moitié inférieure de la coupe, l'injection de clastes centimétriques, souvent dispersés de façon aléatoire - parfois concentrés en niveaux peu épais - contribue à perturber la perception de la régularité de telles alternances. Dans la moitié supérieure,



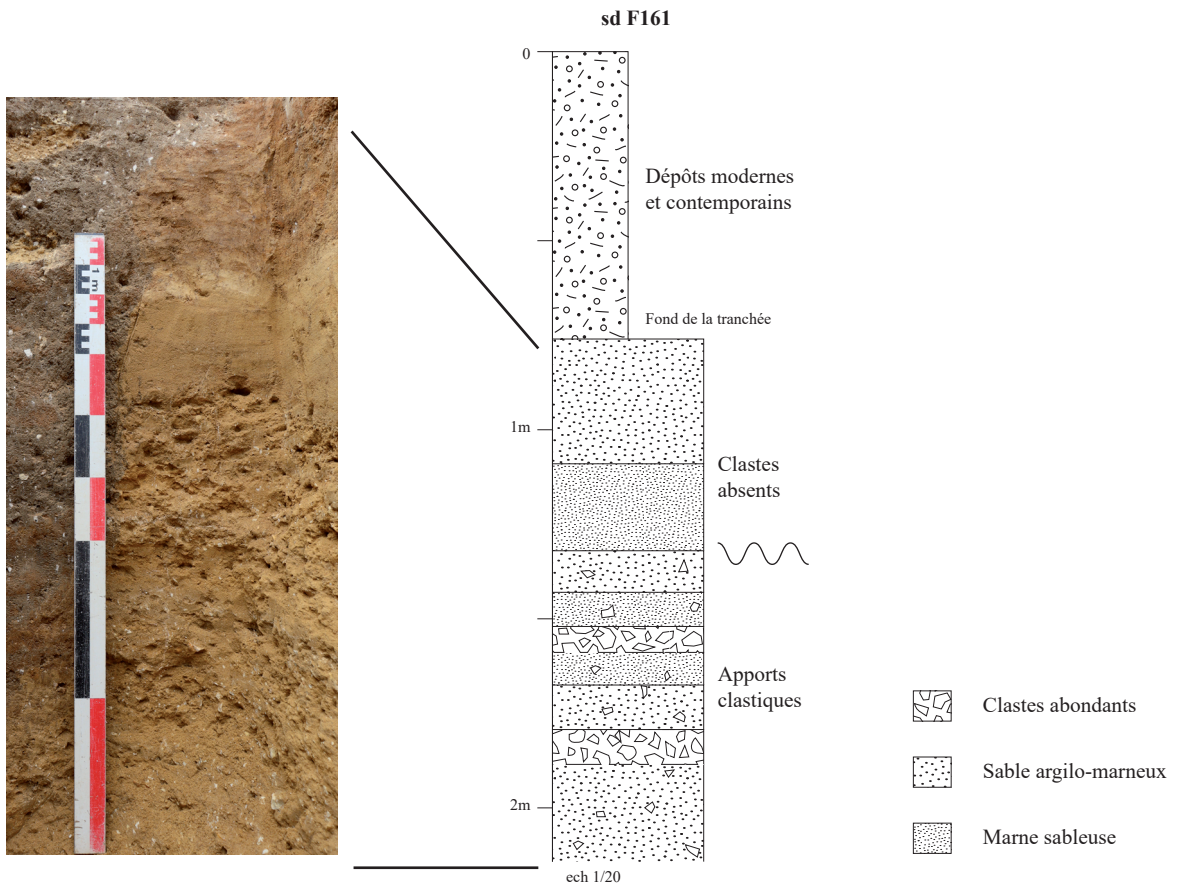
Figure 12 : Photographie du log 2 tranchée 4, avec observation du calcaire naturel du Turonien

l'absence de clastes s'accompagne d'une dilatation de l'épaisseur des niveaux, et ce sont seulement deux ensembles, marno-sableux puis sableux, qui se succèdent sur une hauteur de l'ordre de 55 cm.

La mise en place de ces dépôts semble obéir à deux dynamiques conjointes. D'une part, les constituants issus de sources très locales, avec une fraction clastique non négligeable à la base, décrivent des apports accumulés au pied d'un versant. La topographie du secteur corrobore ce type de mécanisme, avec un coteau situé à environ 300 m et une situation sur une pente orientée vers le nord-est, en direction de la plaine de l'Indre. D'autre part, le bon tri des textures fines au sein de niveaux successifs et l'agencement subhorizontal des ensembles indique une mise en place que ne



A. Contexte géomorphologique de la place de Verdun à Loches



B. Séquence de dépôts naturels dans le sondage profond du fait F.161

Figure 13 : Relevé d'un log géologique, tranchée 6, Place de Verdun (Philippe Gardère, Inrap)

peuvent expliquer les seuls mécanismes gravitaires à cette distance du coteau. Il est donc logique d'y discerner l'influence d'écoulements latéraux, dont les variations de compétence reflètent les variations de la granularité des dépôts ainsi remobilisés. L'implication de phénomènes alluviaux doit donc être prise en compte, d'autant plus que la proximité du ruisseau de Mazerolle vient renforcer cette proposition. L'absence de clastes dans la partie supérieure du dépôt permet notamment de reconnaître dans les niveaux concernés une mise en place compatible avec des phases d'inondations.

La disparition des éléments les plus grossiers marque certainement la stabilisation du versant et plus particulièrement de la bordure du plateau, où affleure le tuffeau jaune. Les causes d'un tel phénomène sont multiples et ne peuvent être précisées sur la seule base du sondage décrit. Outre des causes environnementales (végétalisation du plateau, baisse des ruissellements etc.), une intervention humaine ne peut être exclue (purge des abrupts les plus fragiles, consolidation des

reliefs ou modification des pentes). En effet, bien que les faciès observés soient compatibles avec des déplacements massifs de type solifluxion d'âge pléistocène, la totalité des dépôts rencontrés s'est mise en place au cours de l'Holocène. C'est en tout cas ce que tendent à démontrer quatre fragments de terre cuite découverts dans la partie basse de la coupe.

Ainsi, comme cela était attendu, il s'est avéré que pratiquement l'ensemble de la zone sondée se situe sur des formations superficielles, liées aux dynamiques des pentes et du réseau hydrographique. Bien que ces formations soient récentes (du point de vue géologique), il semble toutefois exclu que celles-ci puissent renfermer ou recouvrir des occupations très anciennes. En effet, l'ensemble de la séquence semble est formée par la mobilisation de matériaux des versants du ruisseau de Mazerolle, dans le cadre d'une dynamique alluviale qui a vraisemblablement fortement abrasé les sols, et donc emporté toute éventuelle occupation humaine ancienne pouvant se trouver dans cette zone.

1.6 CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

1.6.1 La carte archéologique de la commune de Loches

En dehors du château et de la ville, les données de la base Patriarche relatives à la commune de Loches ne recensent qu'un seul site³. Cependant, à l'occasion d'un récent diagnostic en 2018, un nouvel inventaire de l'ensemble des indices archéologiques et historiques du territoire communal à partir d'un large dépouillement documentaire a été effectué (Papin 2018b : 34-40, [fig. 14](#)). Les paragraphes suivants reprennent les principaux éléments de cette dernière étude, complétée par quelques

informations issues des récentes fouilles ayant eu lieu ces dernières années au sein du château. Etant donné la localisation de la présente opération, nous insisterons plus particulièrement sur les connaissances archéologiques de l'agglomération et de ces abords, laissant de côté le territoire rural de la commune.

L'agglomération de Loches possède une origine très ancienne. Les récentes opérations menées au château⁴ ont prouvé que l'éperon est occupé au

³ Le canton de Loches est l'un des rares cantons de Touraine à n'avoir pas fait l'objet d'une révision récente de la carte archéologique par les services de l'Etat. L'indice en question est constitué de piles d'un aqueduc gallo-romain au lieu-dit Contray, environ trois kilomètres au nord-est de l'agglomération, lié à l'alimentation d'une villa, dont les substructions ont été aperçues en prospections aériennes dans les années 1970 (001 AH).

⁴ Le Sadil mène, depuis 2008, de nombreuses opérations archéologiques préventives et programmées au château de Loches ayant largement contribué au renouvellement des connaissances du site de Loches (Dufaÿ, Papin 2008 ; Papin Lacroix 2012 ; Papin (dir.) 2013, 2014a et b, 2015, 2016, 2017, 2018a ; Papin, Riou 2019 ; Papin, Gaultier 2020 ; Papin, Pellerin, Riou 2019 ; Riou, Papin 2016 et 2017)

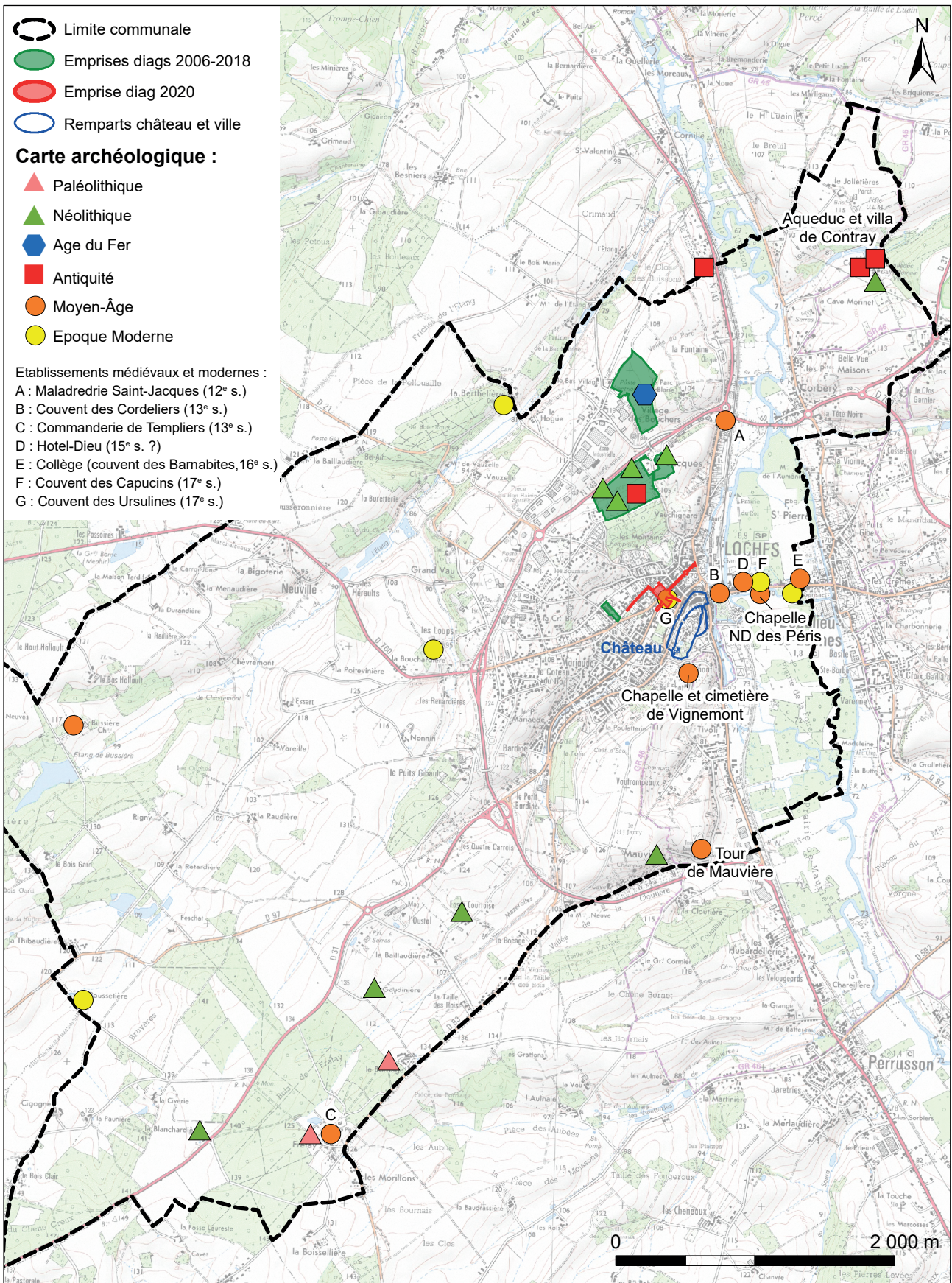


Figure 14 : Carte archéologique de la commune de Loches

moins dès le Néolithique Moyen 1, mais aussi durant le Néolithique Récent/Final et l'Âge du Bronze Final, et La Tène (sur ce point, voir Papin, Riou 2019). L'existence d'une agglomération secondaire du Haut-Empire est par ailleurs supposée (Hervé 2012), même si les données des fouilles permettent de supposer que celle-ci ne s'étendait pas sur le sommet du promontoire. Cette agglomération est sans doute assimilable au « *vicus* », mentionné plus tardivement dans les sources écrites du 6^e s.⁵ Selon celles-ci, c'est dans ce *vicus* qu'aurait été fondée une première église au milieu du 5^e s. De récentes réflexions sur la topographie historique de Loches permettent de supposer que le cœur de cette agglomération se situait plutôt le long de la vallée de l'Indre et/ou sur les coteaux dit de Vignemont, au sud-est de la forteresse (voir sur ce point Papin, Gaultier 2020 : 29-32). Les sources écrites, mais aussi désormais l'archéologie, attestent en revanche de l'installation d'un *castrum* sur le promontoire à la toute fin du 5^e s. (Papin 2018a, Papin, Riou 2019). Au pied du flanc oriental du promontoire s'installe également un monastère, fondé par un moine nommé Ours, de manière quasi concomitante à l'érection du *castrum*. À l'intérieur du *castrum* est installée une seconde église dédiée à Marie Madeleine, probablement au 6^e s., en même temps que s'y développe un habitat aristocratique (Papin, Riou 2019 ; Papin Gaultier 2020).

Après une période indigente en données archéologiques et historiques allant du 7^e à la fin du 9^e s., la forteresse connaît une période de développement importante. À partir du 10^e s., les comtes d'Anjou y développent des installations palatiales et en font progressivement une importante place militaire. Du 11^e au début du 13^e s., le château va connaître une période de constructions monumentales (tour-maitresse, immense *aula* en pierre, reconstruction de la collégiale Notre-Dame, fortifications...). Un second « âge d'or » du château intervient entre la fin du 14^e s. et le début du 16^e s., période durant laquelle les rois viendront régulièrement y séjourner. Cette époque correspond également à d'importantes

constructions dans la forteresse (nouveaux logis, tour « neuve », « porte royale », barbacanes ...).

En parallèle, l'espace urbain connaît un développement substantiel. La première enceinte « urbaine », le fort Saint-Ours, est édifée durant la seconde moitié du 12^e s., le long du flanc oriental du château. Elle enserrait alors un petit bourg formé autour de l'ancien monastère, qui est transformé au 11^e s. en un prieuré-cure (dépendant de l'abbaye de Beaulieu-Lès-Loches), siège de l'unique paroisse de la ville⁶. Ce bourg va rapidement s'étendre au-delà, de toute part, à la fois le long de l'Indre et vers la confluence du ruisseau de Mazerolle au nord. Dès le 12^e s., une chapelle est érigée immédiatement au sud du château sur le coteau de Vignemont, autour de laquelle est établi un cimetière paroissial. Charles VII accorde à la ville le droit de se doter d'une nouvelle enceinte en 1447, ce qui étend les limites de l'espace *intra-muros* au nord et à l'ouest du promontoire. Aux 15^e et 16^e s., la ville, mais aussi les faubourgs qui se développent devant les portes, voient la construction de nombreuses maisons, dont beaucoup sont encore en élévation⁷. L'un de ces faubourgs, dénommé « Picquois », est traversé par l'emprise de diagnostic.

Au cours du Moyen Âge et durant l'époque Moderne, un certain nombre d'établissements religieux viennent s'installer en périphérie de la ville (voir entre autres Hat 1878, Carré de Busserolles 1882, Ranjard 1930, Couderc 1985, Montoux 1974 et 1985, Lesueur 1997). Une maladrerie s'installe dès le 12^e s. deux kilomètres au nord, autour d'une chapelle dédiée à Saint-Jacques⁸. C'est également au 12^e s. qu'une commanderie de Templiers est établie au lieu-dit « Frétay », au sud du territoire

⁶ Des fouilles anciennes menées à l'emplacement de l'église auraient permis de retrouver les fondations du monastère paléochrétien (Bobin 1994).

⁷ Même si quelques maisons parmi les plus remarquables sont évoquées dans la bibliographie généraliste et/ou ont fait l'objet d'une fiche dans la base Mérimée du ministère de la Culture, on déplore l'absence d'un inventaire satisfaisant du très riche bâti médiéval et moderne sur la ville de Loches et ses anciens faubourgs. Ce travail reste à faire.

⁸ Il ne reste pratiquement plus rien de cet établissement en grande partie détruit au 18^e s. A. Montoux indique malgré tout qu'un morceau d'un des murs de cette chapelle existe encore (Montoux 1974 : 101-102)

⁵ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31, V et *Liber vitae patrum*, XVIII, 1.

communal⁹. Un couvent mendiant de Cordeliers est attesté dès le 13^e s.¹⁰, sur une île de l'Indre en face de la porte du même nom. On signalera également, non loin, une chapelle Notre-Dame du Perré (des Pérès ou des Prairies), qui aurait été fondée à la fin 13^e s. sur les ponts de l'Indre¹¹. Sur cette même route qui mène à Beaulieu, un collège¹² ainsi qu'un hôtel-Dieu¹³ sont fondés au 16^e s. (probablement même avant pour l'hôtel-Dieu), puis un couvent de Capucins en 1619. La plupart de ces établissements sont représentés sur deux gravures de 1575 et

1699¹⁴, ainsi que sur le plan de Lhuillier du milieu du 18^e s. (fig. 15 et 16).

A l'ouest de la ville, à l'intérieur de l'emprise de la prescription du diagnostic, se trouvait un autre établissement religieux, celui d'un couvent d'Ursulines fondé en 1627. Après sa dissolution en 1790, certains bâtiments vont être réoccupés par des institutions : la gendarmerie ou encore « l'école d'enseignement mutuelle », ainsi qu'une nouvelle succursale de la paroisse, l'actuelle église Saint-Antoine à partir de 1812. Une partie des anciens jardins du couvent vont être rachetés par la mairie afin d'y installer un nouveau cimetière municipal qui sera utilisé de 1795 à 1845, avant que celui-ci ne soit transféré au cimetière des Montains (encore en usage actuellement). La mairie transforme la place en champs de foire en 1850. L'actuel palais de Justice a été édifié entre 1859 et 1866, par les architectes tourangeaux Guerin et Collet. Les lieux n'ont par la suite plus connu de remaniements d'ampleur.

⁹ Les bâtiments actuels sont modernes, mais il resterait quelques vestiges de la chapelle d'origine.

¹⁰ L'essentiel des bâtiments conservés datent d'une reconstruction du 18^e s. Il resterait quelques arcades d'un cloître médiéval (Montoux 1985 : 88. Sur la fondation, Lesueur 1997 : 18).

¹¹ Le bâti actuel de cette minuscule chapelle serait sur la base d'une construction du 15^e s., mais aligné et restauré au 19^e s. (Carré de Busserolles 1880 : 100). Elle est en tout cas, représentée dès 1575 sur la gravure de Belleforest.

¹² À l'emplacement de l'actuel centre municipal Maurice Aquilon. Cédé aux Barnabites au 17^e s., l'essentiel des bâtiments datent de la fin du 18^e s.

¹³ À l'emplacement de l'actuel hôpital de Loches, les bâtiments conservés seraient du 17^e s. (Montoux 1985 : 90).

¹⁴ Gravure de Belleforest, *Cosmographie universelle de tout le monde... etc.*, 1575, Bnf. Et Gravure de la collection Gaignière, 1699, Bnf. Disponibles sur Gallica.

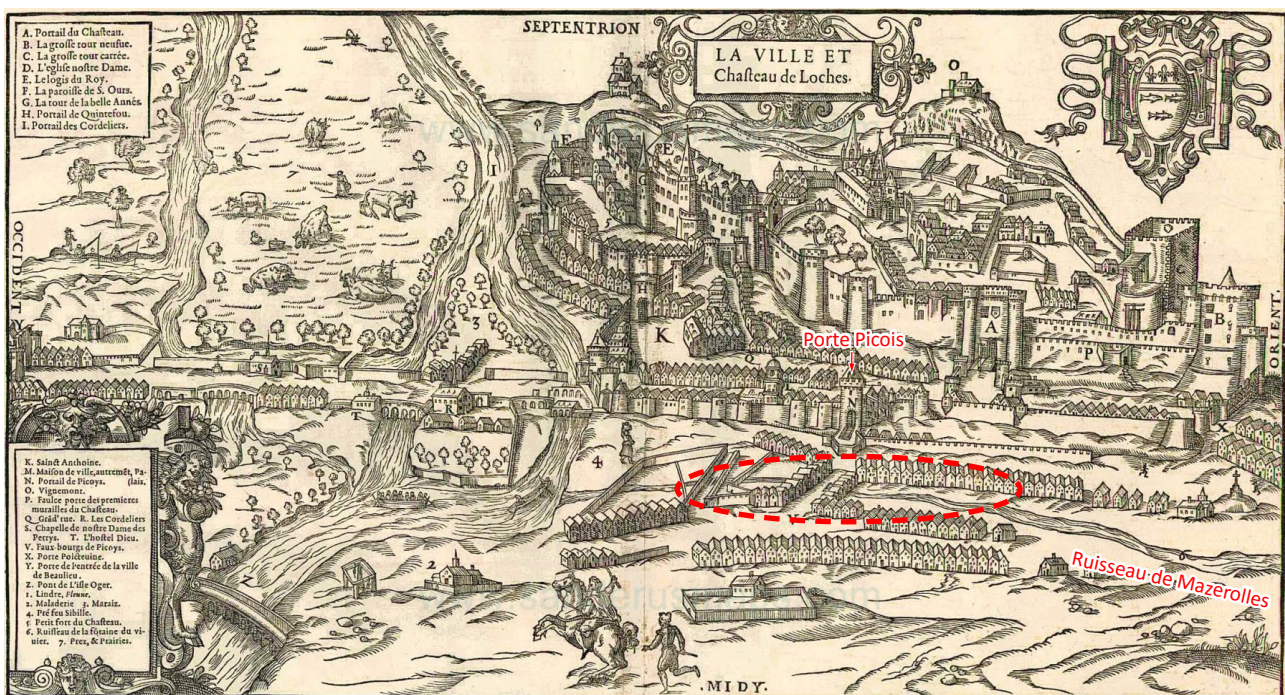


Figure 15 : Gravure de Belleforest - 1575 (Gallica), avec localisation approximative du diagnostic



Figure 16 : Plan de Lhuillier de la Serre - 1751-1754 (Médiathèque de Loches, photo Caméra Club Lochois), avec localisation approximative du diagnostic

1.6.2 Les données documentaires et archivistiques (Ursulines ; Saint-Antoine ; cimetière municipal)

La post-fouille du présent diagnostic fut l'occasion de faire de nouvelles recherches documentaires et archivistiques. Celles-ci ont été concentrées essentiellement sur l'ancien établissement religieux des Ursulines, et surtout sur ses réoccupations postérieures à la Révolution. Dans la mesure où le diagnostic abordait en partie l'emplacement d'anciens bâtiments appartenant au couvent et aujourd'hui démolis, ainsi qu'une grande partie des jardins qui ont connus l'installation du cimetière municipal entre 1795 et 1845, un nouveau dépouillement est donc apparu nécessaire afin de saisir au mieux les modalités de ces réoccupations, la chronologie des remaniements et des démolitions qui ont eu lieu. L'objectif était de procurer un maximum d'éléments d'interprétation sur les vestiges archéologiques mis au jour.

Cette nouvelle enquête a été menée notamment à partir du dépouillement systématique des

sources Révolutionnaires et postrévolutionnaires conservées au Archives départementales d'Indre et Loire, à savoir¹⁵ :

- Les archives administratives et judiciaires de l'époque révolutionnaire, séries Q (domaines, enregistrement, hypothèques) et L (Administrations et tribunaux).
- Les documents d'archives communales versées aux Archives départementales (E dépôt 132), particulièrement les registres des

¹⁵ L'ensemble du contenu du dépouillement et les transcriptions d'un certain nombre de documents (ou extraits de documents) utiles à notre sujet sont entièrement reportés en **annexe 12**. Signalons par ailleurs que la série H (Archives des Ursulines de Loches antérieures à 1790 : H 841 à 849), n'a pas été dépouillée, dans la mesure où, selon les inventaires, ces liasses contiennent uniquement les titres de propriété du couvent, acquêts, baux, rentes et autres documents administratifs ou judiciaires divers.

délibérations du conseil municipal, dont la série allant de 1794 à 1853 (1D 5 à 8) a été entièrement passée en revue. Une liasse dans laquelle se trouve une série de documents relatifs aux « cimetières » de la ville, conservés sous la cote 2M3, allant de 1793 à 1948 a également été dépouillée.

- La sous-série 2O_132 (dossier d'administration communale de Loches de 1800 à 1940), particulièrement les cotes 2O_132_9 (réglementation des cimetières et des pompes funèbres), 2O_132_19 (Presbytère Saint-Antoine, 1814-1911) ; 2O_132_25 (Cimetières, 1814-1911).

- Enfin, la série Z des sous-préfectures du département d'Indre-et-Loire, particulièrement la cote 2 Z 75 de la sous-préfecture de Loches, concernant l'ancien couvent des Ursulines de Loches (dévolu à la commune) (1808-1834).

Les chapitres suivants proposent donc une nouvelle synthèse des connaissances sur le couvent des Ursulines et ses occupations postérieures, présentes dans l'emprise du diagnostic.

1.6.2.1 Le couvent des Ursulines : restitution des bâtiments et du domaine

Nous n'avons découvert aucune référence précise d'archives antérieures à la Révolution relatant la fondation du couvent des Ursulines de Loches. Dans la bibliographie, la date de fondation du couvent traditionnellement rapportée est 1627 (Hat 1878 : 230-232 ; Carré de Busserolles 1882 : 100, Lesueur 1997 : 27...). La plus ancienne source identifiée livrant cette information est toutefois plus ancienne, à un moment où le couvent était encore en activité. Il s'agit de l'ouvrage de Jean Aymar Piganiol de La Force, qui en 1754¹⁶ écrit que se trouve à Loches « un [couvent] d'Ursulines, situé dans un des fauxbourgs de la Ville, fondé en 1627 par M. de la Illière, Lieutenant de Roi, qui demanda leur établissement conjointement avec les chefs de la Maison de Ville. L'Archevêque envoya pour cet

établissement cinq religieuses de Tours, auxquelles on ne fournit qu'une très petite maison, qu'en peu de temps elles rendirent plus grande & bien bâtie par les dotes des filles qui y firent profession. Cette maison est aujourd'hui aisée, & ordinairement de cinquante-cinq religieuses et converses, & de dix à douze pensionnaires. ». Un peu plus tôt, vers 1698, une autre source indique que le couvent des Ursulines de Loches accueille alors « *quarante-six religieuses* »¹⁷. Quoi qu'il en soit, c'est selon pratiquement les mêmes termes que ceux de Piganiol de la Force que l'on retrouve ces mêmes rares informations sur la fondation du couvent, dans les écrits plus tardifs de l'abbé Hat en 1878 ou de J.-X. Carré de Busserolles en 1882.

De ces rares renseignements sur le couvent pendant l'Ancien Régime, on peut cependant en déduire quelques éléments importants. Tout d'abord, il semble donc que le couvent n'est pas construit totalement ex-nihilo, mais qu'une « maison » préexiste à l'établissement. Par ailleurs, le couvent passe en quelques décennies de quelques religieuses à plusieurs dizaines. Cela permet donc de penser que celui-ci s'est développé très rapidement et dû se doter dès le 17^e s. de tout un ensemble de bâtiments permettant d'accueillir toute la communauté, mais aussi de répondre à la vocation ordinaire de ce genre d'établissement, c'est-à-dire l'éducation des jeunes filles et l'assistance aux pauvres.

De fait, ce couvent d'Ursulines, contrairement aux autres établissements religieux établis en périphérie de la ville de Loches, n'est pas distinctement représenté sur les documents iconographiques anciens, comme sur les dessins de Gaignière (1695), ou le plan de Lhuillier (1751-1754). Sur ce dernier plan, il est toutefois possible de cerner son emprise. On y distingue notamment clairement l'église du couvent, l'un des rares bâtiments du plan représenté en gris, indiquant une certaine importance ou tout du moins une spécificité. Par ailleurs, à partir des informations livrées postérieurement

¹⁶ Jean Aymar Piganiol de La Force - *Nouvelle description de la France, dans laquelle on voit le gouvernement general de ce royaume celui de chaque province en particulier (...)*. vol. 12, 1754, p. 89.

¹⁷ Mémoire de Pierre Carreau de 1698, publié par Boulay de la Meurthe, *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, « Pierre Carreau et les travaux sur l'Histoire de Touraine jusqu'à Chalmel » tome L, 1919. Voir p. 181 et 214.

(réoccupation des bâtiments par la gendarmerie, l'école d'enseignement mutuelle et de l'église Saint-Antoine, ainsi que l'installation du cimetière municipal, cf. *infra*), il est possible de restituer l'emprise du domaine, comprenant toute une série de bâtiments situés à proximité du faubourg Picois, ainsi que plusieurs parcelles de jardins qui faisaient partie de la propriété des sœurs Ursulines (fig. 17).

Lors de la dissolution du couvent à la Révolution, un « inventaire des meubles et effets » des Ursulines de Loches est dressé dans un procès-verbal en date du 11 et 12 août 1790 (ADIL 1Q215). Celui-ci est effectué bâtiment par bâtiment, pièces par pièces, ce qui livre une idée de l'étendue de l'établissement (capable on le rappelle, d'accueillir à son apogée 55 religieuses et 12 pensionnaires). Le document mentionne ainsi, dans l'ordre : « *la Sacristie* » ; « *le chœur des dames* » ; « *l'église* » ; « *la sacristie extérieure* » ; « *la salle du pensionnat* » ; « *les deux chambres du petit pensionnat* » (contenant « *treize petits lits* ») ; « *la salle de communauté* » ; « *la salle du chapitre* » ; « *le dortoir haut* » (où seulement « *deux armoires* » sont mentionnées) ; « *la procure*¹⁸ » ; « *l'infirmerie* » (contenant « *six lits garnis* », un « *bureau* » et une « *petite armoire* ») ; « *le réfectoire de l'infirmerie* » ; « *la cuisine* » ; « *Une petite chambre occupée par Melle De Guerou* » ; « *la boulangerie* » ; « *le réfectoire* » ; « *les chambre des dames ajus (?)* » (contenant « *sept mauvais lits* ») ; enfin « *une étable* » contenant « *deux vaches et une génisse* ». Il apparaît difficile à partir de cette énumération de restituer précisément la place de tous les éléments mentionnés. Néanmoins, à l'aide des plans anciens et d'informations provenant de documents postérieurs, il est possible de se faire une idée sur l'organisation générale du couvent (fig. 18 et 19).

On sait par exemple que, après la Révolution, la brigade de gendarmerie investit les anciens bâtiments du couvent, en particulier toute la partie sud-est située le long de l'actuelle rue Descartes jusqu'à la place du Marché au Blé, comme on peut le constater sur divers plans du 19^e s. La propriété des Ursulines comportait donc des bâtiments allant jusqu'à l'actuelle rue Balzac (ancienne « rue

Neuve »). Dans un procès-verbal de visite d'un agent du ministère de la Guerre¹⁹ datant de 1798, il est indiqué qu'il est possible de mettre dans cette partie du couvent « (...) *le logement nécessaire au casernement de la brigade de gendarmerie avec leur entrée sur la rue et écurie dans une cour particulière à leur logement et place pour 14 chevaux. (...) L'église propre au magasin des fourrages (...)* ». Quelques années plus tard, dans une délibération du conseil municipal du 25 germinal de l'an XI (15 avril 1803)²⁰, la question de la création d'un nouvel « *oratoire*²¹ » dans l'ancienne « *église des ursulines, servant actuellement d'écurie à la gendarmerie* » est débattue. Nous y reviendrons.

Dans le devis estimatif des travaux liés à l'installation de la nouvelle succursale paroissiale Saint-Antoine datant de 1807²², il est précisé que « *les galeries et pavillons attenants au chœur de ces dames seront démolis de font en comble en préservant la portion de mur formant un côté de la sacristie projetée et son prolongement destiné à servir de clôture à la portion de terrain réservé pour cour et jardin du presbytère, projeté dans ledit chœur des dames (...)* ». Il est donc ici question des bâtiments se trouvant accolés à l'ancienne église du couvent se développant vers le nord-ouest, qui abritaient le « *chœur des dames* », mais aussi peut-être la « *salle du chapitre* », voire la « *salle de communauté* », qui devaient sans aucun doute se trouver à proximité de l'église, des dortoirs et du réfectoire.

En 1809, alors que les travaux d'installation de la nouvelle église Saint-Antoine et du nouveau presbytère sont engagés, une partie des anciens bâtiments du couvent sont cédés à l'adjudicataire

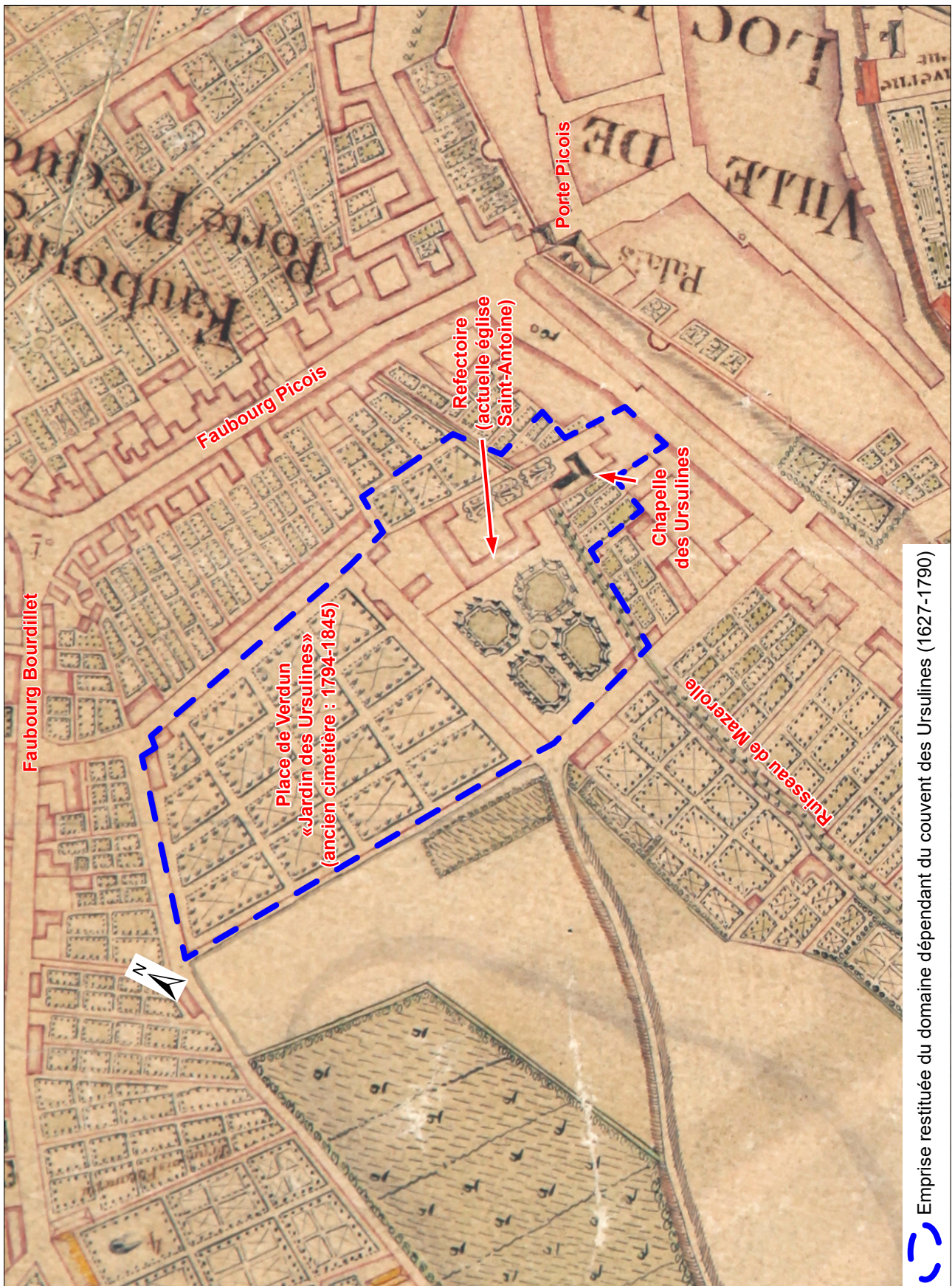
¹⁹ ADIL 2Z75 : PV de visite de « l'adjoint du génie militaire chargé des bâtiments du département d'Indre-et-Loire », relatif à la mise à disposition de divers bâtiments de la commune de Loches, notamment ceux des Ursulines, pour le casernement des troupes en station.

²⁰ ADIL E dep 132 : 1D6, folio 41-43.

²¹ Il est en effet à ce moment déjà question de la création d'une annexe à l'église paroissiale qui aboutira quelques années plus tard, à l'installation de l'église Saint-Antoine. A ce moment, il n'est pas question d'une « succursale », mais d'un simple « oratoire ».

²² ADIL 20132_19 : Devis du 3 janvier 1807 par « Pierre Murison » architecte, vu par le sous-préfet de Loches le 16 janvier.

¹⁸ Office d'un « Procureur » dans une maison Religieuse.



Emprise restituée du domaine dépendant du couvent des Ursulines (1627-1790)

Figure 17 : Détail du plan de Lhuillier de la Serre - 1751-1754 (Médiathèque de Loches, photo Caméra Club Lochois), avec localisation des terres du Couvent d'Ursulines de Loches

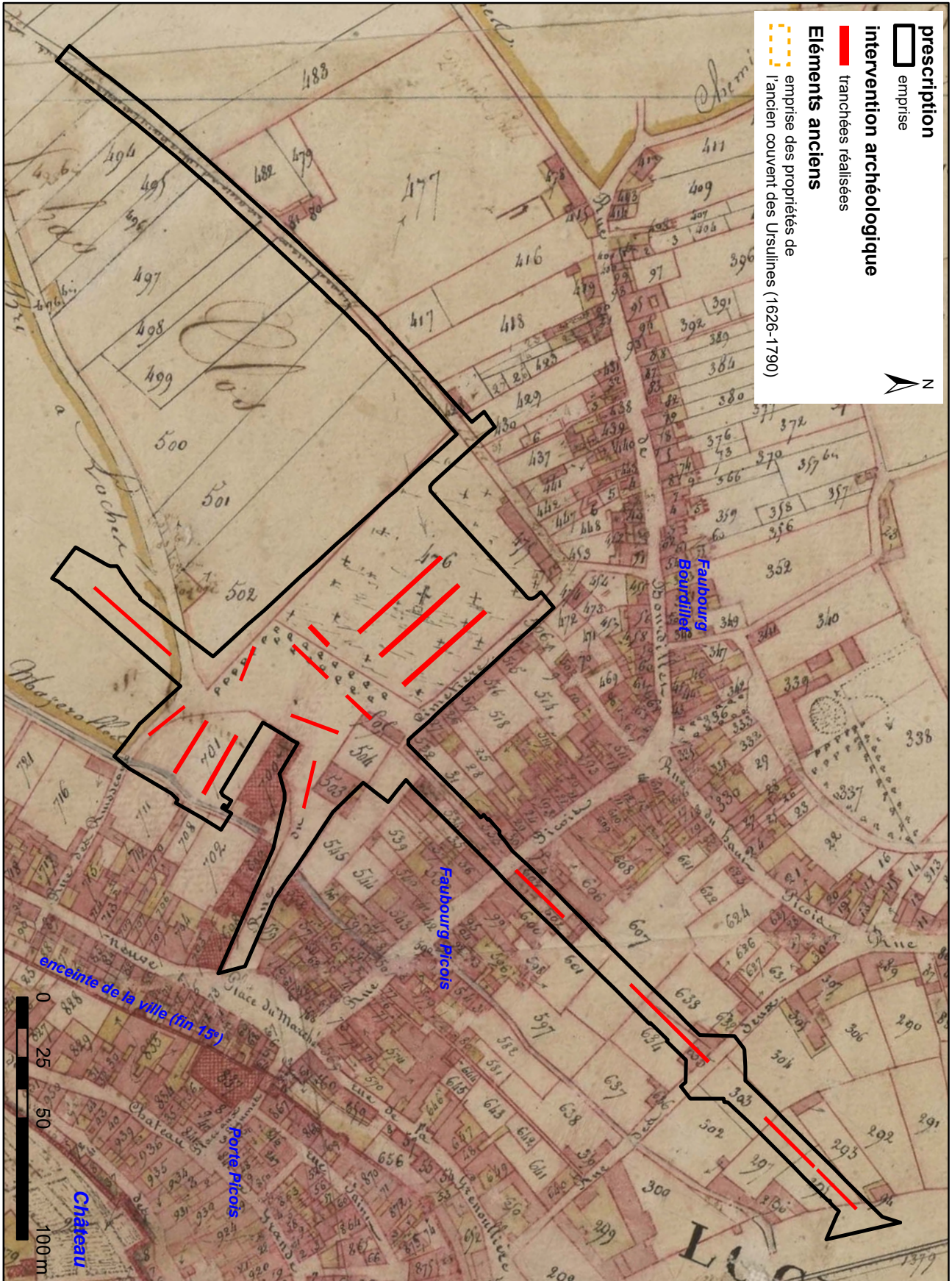


Figure 18 : Cadastre de 1826 géoréférencé (ADIL 3P2 132_006), avec localisation des tranchées de diagnostic

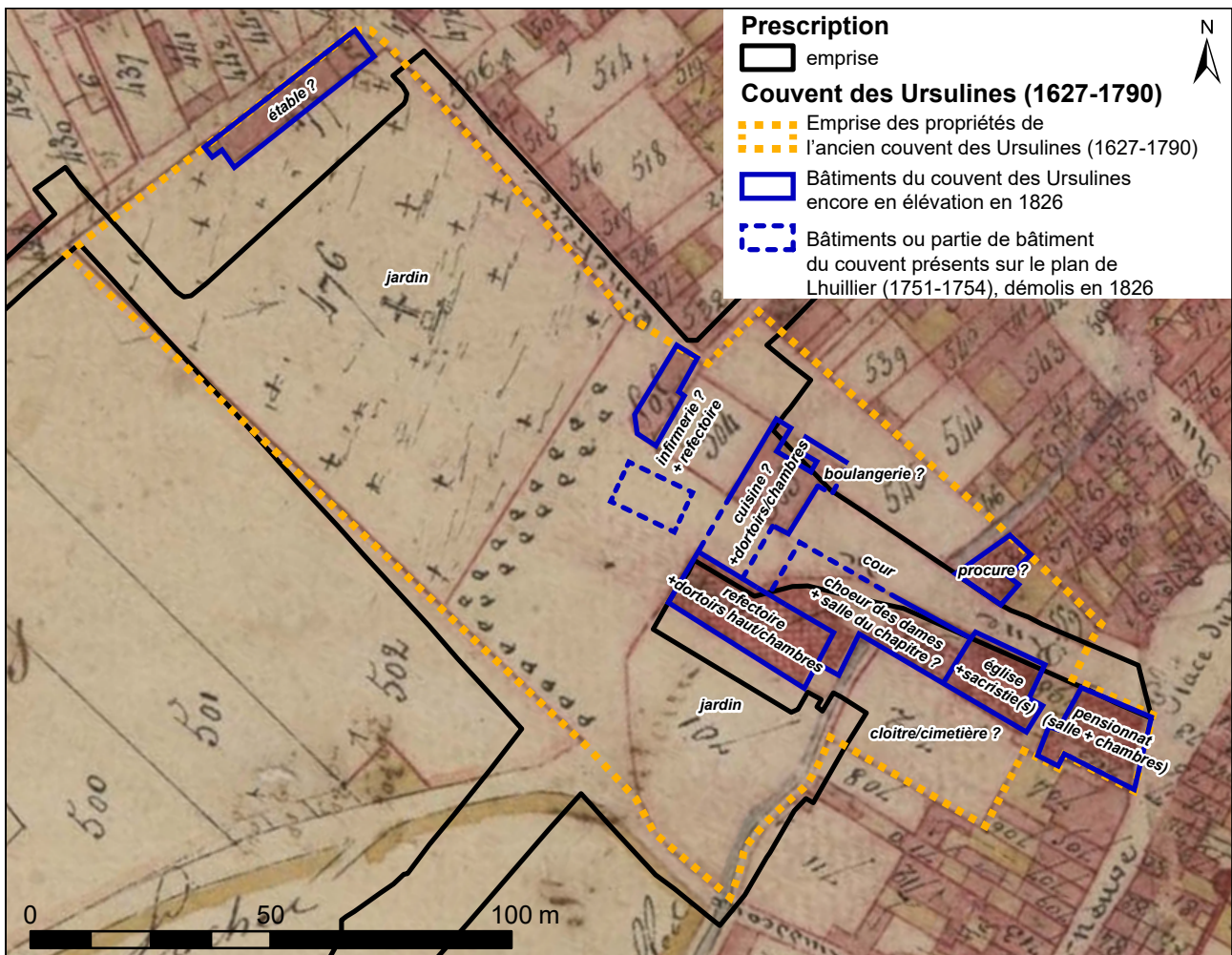


Figure 19 : Détail du plan du cadastre de 1826 (ADIL 3P2 132_006), avec restitution des composantes du couvent des Ursulines

des travaux, un dénommé « Morinet », au titre de sa rémunération. Un procès-verbal d'estimation du « pavillon »²³ est alors dressé. Celui-ci correspond à une partie de l'aile faisant un retour d'équerre au nord-est du réfectoire (qui est alors transformé en église), bâtiment figurant sur le plan de Lhuillier du 18^e s. (et encore présente en partie sur le cadastre de 1826 : parcelle 503). L'auteur du procès-verbal donne une description assez précise de l'édifice de « quinze mètres de long sur onze mètres huit centimètres de large, d'une construction forte » composée d'un rez-de chaussées et de deux étages, où se trouvaient des chambres et des dortoirs, plus un « grenier carrelé », ainsi qu'une « cave voutée sous l'aile susdittte de 12 mètres de long sur six de large ». Il est également fait mention d'un

« puits ». Ainsi, cette aile ne comprenait pas moins de cinq niveaux utiles. Avec sa cave, son puits et sa proximité avec l'ancien réfectoire, il est probable que celle-ci accueillait alors au rez-de-chaussée la « cuisine », mais aussi peut-être la « boulangerie », mentionnées dans l'inventaire de 1790, et que ses étages abritaient des chambres et/ou des dortoirs.

Peu après les travaux d'installation de la nouvelle église Saint-Antoine vers 1812, on sait par ailleurs qu'une partie des anciens bâtiments du couvent qui restaient inoccupés, ont été utilisés pour établir une « école d'enseignement mutuelle » gratuite, pour les garçons de la commune. Ceux-ci étaient situés au nord de l'actuelle rue Descartes, en face de l'ancienne église. La propriété de ces mêmes bâtiments sera plus tard réclamé par les

²³ PV du 5 juin 1809 : ADIL 20132 19.

« Domaines Nationaux » entraînant un conflit entre la municipalité de Loches et le ministère²⁴.

Enfin, parmi les documents apportant des informations sur l'organisation de l'ancien couvent, on peut également mentionner une lettre du maire de Loches adressée au sous-préfet en date du 10 juin 1833²⁵. Il est en effet indiqué que « (...) *les bâtiments qui servaient autrefois de cloître ont été convertis en église et en presbytère, les bâtiments sur la rue qui servaient à loger des pensionnaires (...) servent de casernes à la gendarmerie dont l'écurie occupe la partie autrefois l'église du couvent, le reste des bâtiments a été cédé en partie à l'adjudicataire des travaux et le surplus fait l'école primaire (...). Une rue qui conduit à l'église, au presbytère et au cimetière traverse ce qui formait jadis la cour du couvent, les jardins ont été vendus par l'Etat et plusieurs constructions se sont élevés sur leurs anciens emplacement.* » On apprend donc dans ce document tardif, que la caserne de gendarmerie réoccupait, en plus de l'ancienne église, la partie du couvent qui était dédiée au « pensionnat ». De plus, ce qui est particulièrement intéressant ici est la mention du « *cloître* » délimité par le presbytère et l'église Saint-Antoine, qui semble bien différenciée de l'ancienne « *cour du couvent* », localisée quant à elle à l'emplacement de la rue alors récemment créée lors des travaux de la succursale, c'est-à-dire l'actuelle rue Descartes. Autrement-dit il est probable que le cloître se situait plutôt au sud-est de l'église, bordé au nord-est par l'ancienne église des Ursulines, le « *chœur des dames* » mais aussi probablement la « *salle du chapitre* » et au nord-ouest par le pignon du bâtiment accueillant le réfectoire. Il s'agit donc vraisemblablement de la

parcelle 702 du cadastre napoléonien²⁶. Les registres des sépultures des Ursulines²⁷ indiquent que toutes les inhumations des sœurs ont lieu « *dans le cloître de cette communauté* ».

L'ensemble de ces informations, peuvent ainsi être confrontées avec les plans anciens. À ce titre, un plan daté de 1833²⁸ apparaît particulièrement utile, indiquant précisément l'emplacement de la gendarmerie, du nouveau presbytère de Saint-Antoine, de l'école mutualiste, ainsi que les bâtiments qui ont été cédés à l'adjudicataires des travaux de Saint-Antoine (fig. 20). On trouve également les indications des pièces de cours et de jardins qui ont été « vendus par l'État », mais qui appartenaient à l'origine au couvent²⁹.

En résumé, à partir de ces diverses informations, il est possible de déterminer :

- Que la gendarmerie a réoccupé dès 1790 toute la partie sud-est des bâtiments du couvent, dévolues à l'origine à l'accueil des pensionnaires pour la caserne proprement dite ; l'église est alors réutilisée en « écurie » et en « magasin de fourrage » ;
- Que les bâtiments s'étendant immédiatement au nord-ouest de l'ancienne église était ce qui était nommé « le chœur de dames », mais aussi probablement la « salle du chapitre », voire la « salle de communauté » ;
- Que le petit jardin situé au sud-ouest de ces bâtiments (église et chœur des dames) était probablement ce qui formait le « cloître » de la communauté ;

²⁴ Divers documents relatifs à ce conflit sont présents dans le fond de la sous-préfecture de Loches : ADIL 2Z75. Conflit relaté également dans les délibérations du conseil municipal, voir notamment ADIL 1D6, folio 11.

²⁵ ADIL 2 Z 75. La lettre destinée à réaffirmer la possession de la municipalité sur une partie des bâtiments de l'ancien couvent, dont « l'école d'enseignement mutuelle », dont la propriété est alors revendiquée par les « Domaines Nationaux ».

²⁶ Dans le projet scientifique d'intervention du diagnostic, avant la réalisation de la présente étude archivistique, une proposition de restitution du cloître sous l'actuelle rue Descartes avait été évoquée, à partir de la seule lecture du plan de Lhuillier. Il semble donc qu'il faille désormais revenir sur cette interprétation.

²⁷ Collection du greffe. Vêtures, noviciats, professions, 1737-1789 ; sépultures, 1737-1787. Consultable en ligne sur le site des Archives de Touraine : 6NUM6/132/171.

²⁸ Probable pièce justificative au règlement du conflit de propriété entre la municipalité et les domaines Nationaux, dressé par Alfred Peschard, architecte de la ville, daté du 8 juin 1833, mis au jour dans la liasse (ADIL 2O132_19).

²⁹ On sait par ailleurs que l'ensemble du domaine appartenant aux Ursulines a été en 1790 découpés en onze lots, dans le but d'être revendus (ADIL L140).

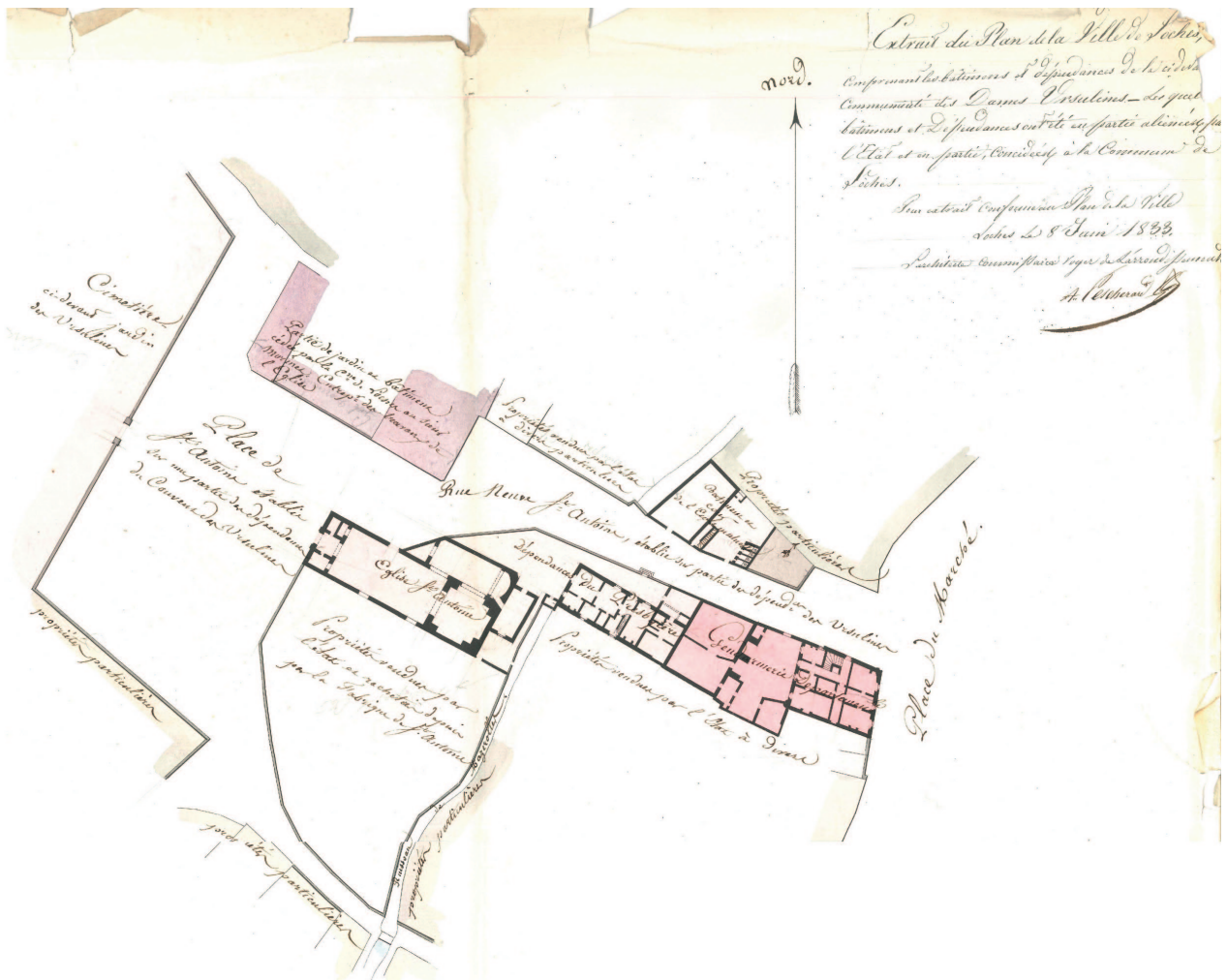


Figure 20 : Plan de 1800 (ADIL FRAD037_20_132_19), « (...) plan (...) comprenant les bâtiments et dépendances de la ci-devant communauté des Ursulines, lesquels (...) ont été en partie aliénés par l'Etat et en partie concédés à la commune de Loches (...) - Le 8 juin 1833 - A. Pescherard »

- Que l'église Saint-Antoine a réoccupé l'ancien réfectoire du couvent ; bâtiment à l'origine sur au moins deux niveaux (visible à partir des deux niveaux fenêtres bouchées lors de l'aménagement de l'église Saint-Antoine, fig. 22) et que l'étage accueillait probablement des chambres ou des dortoirs ;
- Que l'aile en retour d'équerre, bâtiment sur cave avec un rez-de-chaussée et deux étages (plus combles), devait en toute logique accueillir les éléments dévolus à la « cuisine », voire à la « boulangerie », ainsi que des chambres et/ou dortoirs dans les parties hautes ;
- Reste la question de « la procure », mais aussi de « l'infirmerie », qui pouvait prendre place, soit dans les bâtiments réoccupés par

l'école d'enseignement mutuel, soit dans les bâtiments légèrement détachés au nord-ouest à proximité du grand jardin ;

- Enfin, il est possible de penser que « l'étable » se trouvait dans les jardins, pourquoi pas dans les bâtiments présents sur les plans de Lhullier mais aussi du cadastre de 1826, le long de la limite nord-ouest.

1.6.2.2 Du couvent des Ursulines à Saint-Antoine : transformations et démolitions des bâtiments de 1793 à 1812

À la suite de la dissolution du couvent en 1790, s'ouvre une petite période de flou de quelques années pendant laquelle il est difficile de suivre les

événements. Il semble que, dans un premier temps, les bâtiments des Ursulines ont été entièrement mis à disposition de militaires. Dans le document déjà évoqué du procès-verbal de visite de l'adjoint du génie militaire chargé des bâtiments du département d'Indre-et-Loire datant de 1798³⁰, on apprend que l'essentiel du couvent a servi pour le casernement de troupes en station : « *Dans l'intérieur de la commune de Loches, il existe plusieurs bâtiments qui ont été disposés pour caserner de la cavallerie, depuis la Révolution et ont été employés à cet usage pendant la guerre de la Vendée* ». Pour les bâtiments des « *Nonnes Ursulines* », l'auteur évoque qu'il est « *occupé par un détachement de la 10^e demy brigade composé au rez de chaussée de six écuries garnies de leurs mangeoires susceptibles de loger cent vingt quatre chevaux. Au dessus des dites écuries il existe deux étages composés de chacun quatre chambres ou il y a de la place pour 18 lits logement pour 36 hommes ; 7 autres chambres idem : 252 hommes ; plus 6 autres chambres pour les officiers : 6 hommes ; Dans 3 autres chambres détaché attenante à l'église : 32 hommes. Total 326.* ». Par ailleurs le même document indique que le reste des bâtiments, dont l'église et l'ancien pensionnat, sont dévolus à la brigade de gendarmerie (cf. *supra*).

Pourtant, il semble que l'administration des Domaines se soit opposée à cette dévolution. Dans les archives des correspondances ministérielles et de la trésorerie Nationale, par une lettre du 20 vendémiaire de l'an II (11 octobre 1793), ordre est donné au district de Loches de diviser l'ancien couvent en onze lots, et de se conformer au plan et à l'arrêté de l'administration des Domaines³¹ : « *Par l'examen que nous avons fait du plan des bâtiments des cidevants Ursulines de Loches nous avons vu que le District de Loches loin de remplir le but de votre lettre du 16 mai dernier (...), s'en est totalement écarté sous le prétexte seulement fondé d'utilité publique. Nous avons en conséquence pris l'arrêté (...) et le lui avons de suite adressé avec les différentes pièces de plan pour qu'il ait à s'y conformer promptement (...), pour obtenir de vous*

l'approbation de cette vente qui procurera une somme considérable pour la république. » Dans cette même lettre, il est également évoqué dès cette date la création d'une nouvelle rue à travers l'ancien couvent : « *Comme l'ouverture de la rue projetée est urgente et même indispensable nous l'avons autorisé par notre arrêté* ». Il semble toutefois que cette rue ne sera percée que plus tardivement, à l'occasion de l'installation de la succursale paroissiale.

A partir de 1793, si certains « lots », comme la majorité des jardins, vont effectivement être revendus à des particuliers, on ignore ce qu'il advient des bâtiments de l'ancien couvent qui sont probablement plus ou moins abandonnés, exception faite de la gendarmerie qui va rester en place jusqu'en 1854³². Dans une lettre tardive de 1806 du Directoire des « Domaines des hospices de Tours », l'institution réclame de rentrer en possession des bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines. On apprend ainsi qu'avant 1806, ceux-ci en avaient la jouissance, mais ont abandonné « provisoirement » les lieux³³.

Quoi qu'il en soit, c'est à partir de 1802-1803, que les habitants de Loches vont commencer à manifester leur besoin d'établir une nouvelle succursale paroissiale. Une ancienne succursale existait bien en effet dans la ville de Loches depuis le 14^e s., dédié à Saint-Antoine et dont la chapelle se trouvait au pied de la tour-beffroi du 16^e s. que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Cependant, cette église se trouve à la Révolution dans un état de délabrement avancé, et fut au final définitivement abandonnée en 1802 (Boulay de la Meurthe 1913 : p. 218-219). L'unique église subsistant à Loches étant donc celle du château, ancienne collégiale Notre-Dame, dans laquelle le siège paroissial avait été transféré en 1793. Mais, difficilement accessible pour les vieillards et les infirmes et insuffisante pour une population qui avoisinait alors 4 500 habitants, les lochois réclamaient avec insistance le maintien d'un lieu de culte dans la ville. Dans un premier

³⁰ ADIL 2 Z 75, cf. *supra* et note 18.

³¹ ADIL L140 Domaines Nationaux. Correspondance ministérielle et trésorerie Nationale (1793).

³² Date de la construction de la nouvelle gendarmerie et d'une nouvelle école primaire, rue de Tours (Montoux 1985 : 13). L'hôtel des postes est installé dans les anciens bâtiments de la gendarmerie en 1910 : ADIL E DEP 132 : 1M2.

³³ ADIL 20 132 19.

temps, le dévolu fut jeté sur l'ancienne chapelle des Ursulines³⁴.

De fait, dès 1802, la municipalité de Loches avait déjà entamé des procédures dans le but d'acquérir les anciens bâtiments des Ursulines, mais « *afin d'y établir le logement du ministre du culte, la halle aux grains, l'hôtel de la mairie et la bibliothèque publique* ». Ce projet fut finalement abandonné. Cependant, dès cette date le conseil acte que « *le maire et adjoints de la commune sont autorisés à prendre toutes les mesures indiquées par les lois pour acquérir les bâtiments cour et emplacements des cydevant ursulines (...)* ».

Dans une délibération du conseil municipal datée du 15 avril 1803³⁵, la résolution de créer un « *oratoire* » dans l'ancienne « *église des ursulines, servant actuellement d'écurie à la gendarmerie* » est adoptée. L'idée d'une nouvelle « *succursale* » est alors écartée, en raison des coûts trop importants que cela engendrerait pour la municipalité, qui aurait déjà à sa charge la restauration du bâtiment. Les demandes de la commune à l'évêché, puis au « *général préfet*³⁶ » sont alors envoyées et approuvées. Cependant, tout ne se passa pas comme prévu. Une période de conflit s'ouvre alors entre les administrations municipale, religieuse et militaire, sur l'installation de ce nouveau lieu de culte³⁷. Les premiers refusent en effet de dépenser trop de deniers municipaux pour sa création et pour l'entretien du clergé, tandis que les gendarmes refusent de céder l'ancienne église qui leur sert d'écurie. Chacun resta sur ses positions pendant plusieurs années. En 1806, la municipalité tenta même d'établir le nouvel oratoire, non pas aux Ursulines, mais dans l'ancienne chapelle des hospitalières de Loches³⁸, sans succès.

Finalement, ce n'est qu'en 1808 que, devant la pression de la population³⁹ et à la suite de décrets des administrations supérieures (préfecturale et même impériale), la décision est définitivement prise que l'ancienne chapelle des Ursulines serait laissée aux gendarmes, tandis qu'une nouvelle succursale (et non un simple oratoire) ainsi qu'un nouveau presbytère seraient établis dans les anciens bâtiments conventuels du couvent. Appartenant alors encore aux biens Nationaux, ceux-ci sont alors cédés à la municipalité à titre gratuit⁴⁰.

Des devis estimatifs ont alors été établis dès 1807 par l'architecte municipal Murison⁴¹. Des discussions sur les détails de la mise en œuvre de ce projet auront lieu jusqu'en 1809, et les travaux auront lieu principalement de 1810 à 1812⁴². Il est donc décidé que l'aile abritant l'ancien réfectoire et dortoir du couvent, le seul bâtiment suffisamment spacieux et en bon état, sera réaménagé en église (**fig. 21 et 22**). Le nouveau presbytère serait quant à lui établi dans l'ancien « *chœur des Dames* » Ursulines, tandis que le reste des « *galleries et pavillons* » attenants seront démolis (**fig. 17 et 19**). C'est à ce moment que la « *rue neuve Saint-Antoine* » est également créée, entraînant la démolition d'un morceau de l'aile en retour d'équerre, le long de la future église Saint-Antoine, permettant de desservir la nouvelle église, le presbytère, et le nouveau cimetière

³⁴ Délibération 15 vendémiaire de l'an XI (7 octobre 1802) : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 28-29.

³⁵ Délibération du 25 germinal de l'an XI : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 41-43

³⁶ Délibération du 8 fructidor de l'an XI (26 août 1803) : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 48

³⁷ Sur les détails des attermoiments, voir Boulay de la Meurthe 1913 : p 217 et suiv.

³⁸ Délibération du 7 janvier 1806 : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 64.

³⁹ Une pétition des habitants est notamment pour le rétablissement d'une succursale paroissiale est adressée au préfet d'Indre et Loire le 22 juin 1806 : ADIL 20_132 19.

⁴⁰ Délibération du 6 janvier 1809 : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 82 ; diverses pièces sur ces décisions et sur l'approbation du projet définitif par la préfecture et l'évêché sont également conservées dans la liasse ADIL 20_132 19 (1806-1809) ; une copie du décret impérial du 21 septembre 1808 est par ailleurs conservé dans le fond de la sous-préfecture autorisant le préfet d'Indre et Loire à abandonner à la commune de Loches pour l'établissement de la succursale : ADIL 2 Z 75.

⁴¹ Devis estimatif des travaux à la succursale, au presbytère et à l'établissement d'une place devant l'église : fond de la sous-préfecture de Loches : ADIL 2 Z 75.

⁴² Délibération du 6 janvier 1809 : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 82 à 84 ; Divers documents, devis estimatifs et PV de réception des ouvrages des travaux à la succursale, du presbytère et de l'établissement d'une place devant l'église, de 1807 à 1813 sont conservés dans le fond de la sous-préfecture de Loches : ADIL 2 Z 75.



Figure 21 : Vue de l'église Saint-Antoine, pendant le creusement de la tranchée 15. Au fond, à gauche, l'actuelle poste, occupant l'ancienne chapelle de Ursulines

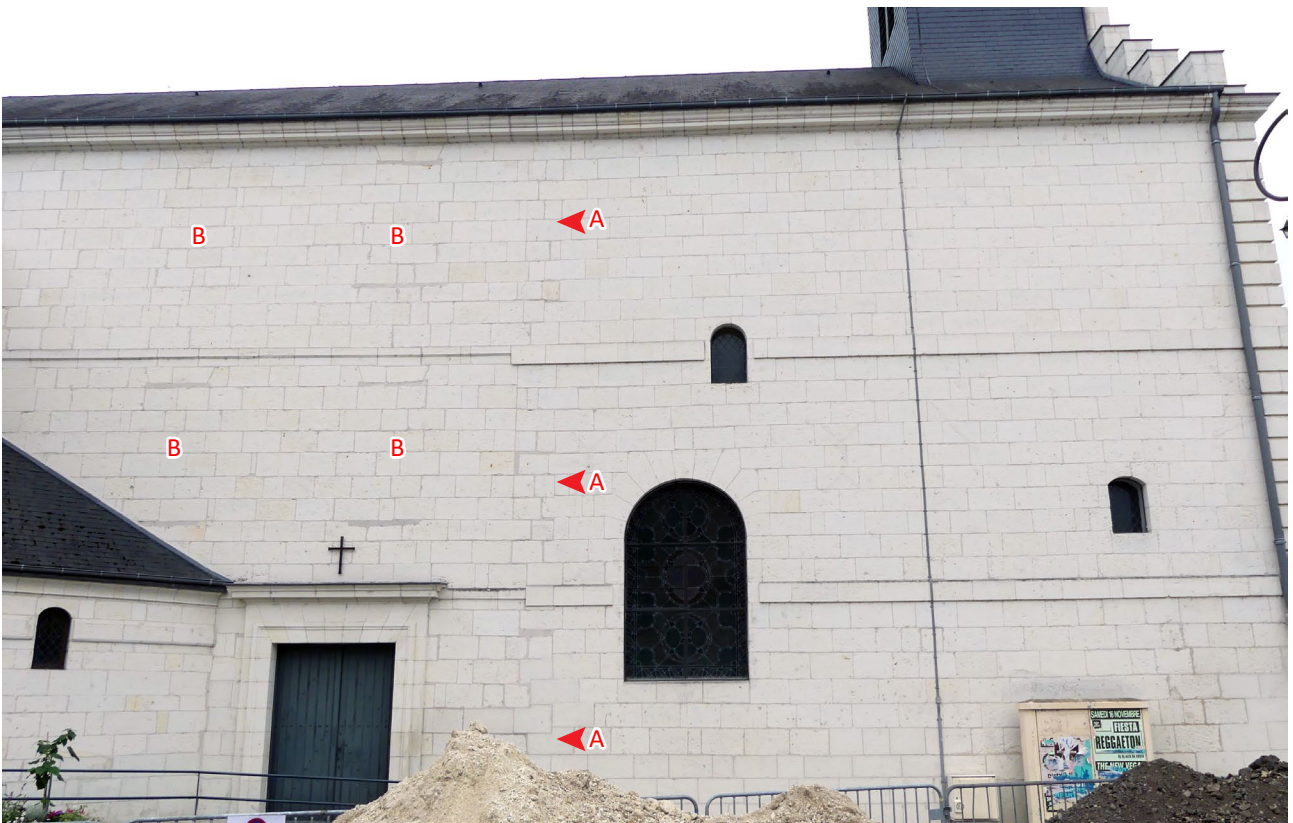


Figure 22 : Détail de l'élévation du mur nord de l'église Saint-Antoine, avec les traces de la reprise de l'arrachement du mur de l'aile ouest démolie en 1812 (A) et les deux niveaux de fenêtres bouchées (B)

créé en 1795 dans les anciens jardins du couvent (cf. *infra*). Le surplus des bâtiments est alors, comme nous l'avons déjà évoqué, cédés à titre de rémunération à l'entrepreneur chargé des travaux, le Sieur Morinet (cf. *supra*). Dans le devis estimatif des travaux, il est ainsi stipulé que « *Le pavillon (...) flanquant l'aile à démolir peut-être vendu ou abandonné à l'entrepreneur avec le puit, la cave, son escalier et le terrain renfermé par les mur* ». Un procès-verbal d'estimation du bâtiment (déjà mentionné plus haut), est dressé le 5 juin 1809⁴³. Toutefois, comme cela est clairement indiqué dans le plan de 1833 (fig. 19 et 20), cette cession comprenait non seulement cette partie conservée de l'aile du couvent à l'origine jointive avec le réfectoire (parcelle 503 sur le cadastre de 1826), mais aussi les autres bâtiments situés plus au nord-ouest (parcelle 504 et 505), et très probablement un autre « pavillon » situé sur ce qui deviendra la future place devant l'église Saint-Antoine (fig. 17).

Ce dernier bâtiment, figuré sur le plan de Lhuillier, sera en effet finalement détruit peu de temps après la cession, dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle place située devant la nouvelle église Saint-Antoine et séparant cette dernière du cimetière municipal. Il est finalement échangé avec le Sieur Morinet contre une autre maison située en ville, en 1812⁴⁴. Une copie de l'acte d'échange est conservé dans le fond de la sous-préfecture de Loches⁴⁵, dans lequel il est indiqué que « *ledit sieur Morinet consent à abandonner l'emplacement du pavillon et constructions, jardin et cour qui lui appartiennent comme dépendant de la maison de cy-devant ursules, il consent à opérer la démolition (...), en enlever les matériaux combler et caver les trous, niveler la totalité de la place (...)* ».

Cette opération d'aménagement d'une nouvelle grande place devant l'église a également impliqué la reconstruction du mur sud-est du cimetière. Ces travaux sont parfaitement indiqués dans le procès-verbal estimatif de 1807, puis confirmés dans celui des « métrages général et définitif » réalisé le 10 août

1813⁴⁶. Il est dit en effet que des « *maçonneries faites de moellons durs et mortier de chaux et sable pour fondation, carreaux et boutisses* », ont été réalisées pour la « *fondation du mur du cimetière et les jambages de la porte : longueur ensemble : 70,00m ; hauteur moyenne 1,00m ; épaisseur : 0,80m* ». Puis plus loin, dans la troisième partie du procès-verbal relative à la construction des « *maçonneries faites partie en carreaux et boutisses de pierres de taille tendre (...)* », mentionne le « *mur de clôture du cimetière et des piliers de la porte : longueur 72,00, hauteur 4,00* ». Ainsi la longueur indiquée correspond bien à celle du mur biais qui clot le quadrilatère du cimetière au sud-est, avec le portail principal, calculée à partir du géoréférencement des plans anciens, c'est-à-dire environ 71 m (cf. cadastre de 1826, plans 1833 et 1843 notamment, fig. 19, 20 et 23). L'aménagement de cette place a donc dû occasionner une modification des limites du cimetière en 1812.

1.6.2.3 La création du nouveau « champ de repos » municipal en 1795

La création du nouveau cimetière municipal après la Révolution pour la ville de Loches est né d'un fait simple : celui de la saturation des espaces funéraires antérieurs et de la nécessité impérieuse de trouver un nouvel emplacement convenable pour les morts. Ainsi les archives conservent les traces de cette décision qui fit l'objet de nombreux débats au sein du conseil municipal. D'abord envisagé à proximité de l'ancienne maladrerie Saint-Jacques⁴⁷, la décision de racheter l'ancienne parcelle qui formait la plus grande partie de l'ancien Jardin des Ursulines fut au final adoptée par le conseil municipal au début de l'année 1795. Ainsi, dans une délibération du 7 janvier⁴⁸, l'adresse faite à la Convention Nationale en vue d'obtenir la mise en vente du terrain et l'autorisation d'en faire l'acquisition, est transcrite dans les registres. La demande est ainsi motivée :

⁴³ ADIL 20_132 19.

⁴⁴ Délibérations des 15 et 24 mai 1812 : ADIL E Dep 132 1 D 6 : folio 98.

⁴⁵ ADIL 2 Z 75.

⁴⁶ ADIL 2 Z 75

⁴⁷ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 24 : Délibération du 12 Nivose de l'an III (1^{er} janvier 1795).

⁴⁸ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 26 : Délibération du 18 Nivose de l'an III (7 janvier 1795).

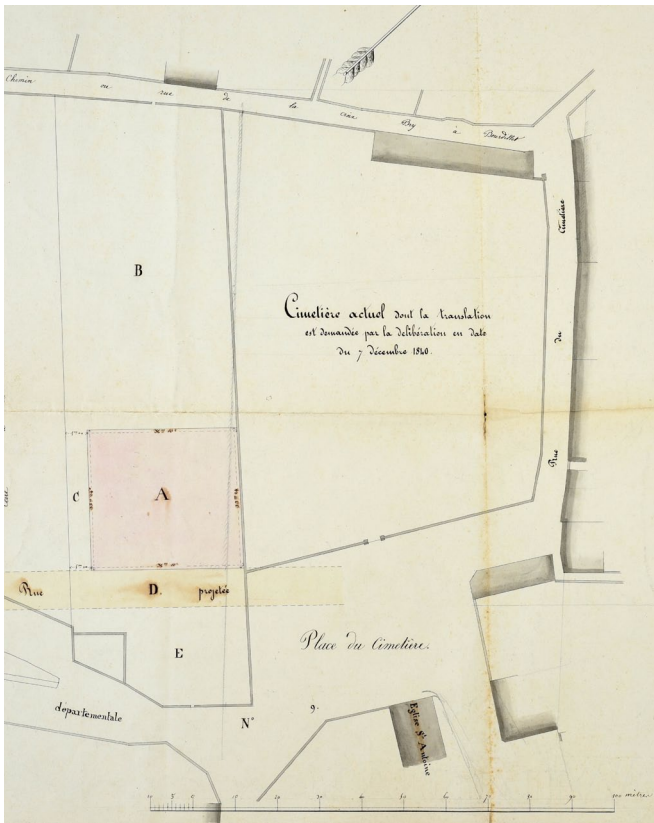


Figure 23 : Plan du cimetière en 1843 : ADIL E dep 132 : 2M3 : « Plan géométrique de la place du cimetière et des terrains circonvoisins », levé pour un projet de déplacement de l'école primaire, jamais réalisé.

« Malgré les sacrifices que la commune de Loches a fait sous le régime des pretres pour la création d'un champ de repos, elle manque aujourd'hui cependant d'un établissement convenable en ce genre, celui qui existe situé dans une partie des anciens fossés de la forteresse, trop petit pour une population d'environ 4 400 habitants, ne peut plus servir depuis environ vingt ans qu'il est formé⁴⁹. Les époques des ouvertures des fosses se sont tellement rapprochées qu'ouvrir ou résidait des corps non encore consommés, et d'entasser ainsi tombeaux sur

⁴⁹ Cette information inédite que les anciens fossés de la forteresse ont été utilisés pendant une vingtaine d'année comme lieu d'inhumation, en lieu et place du cimetière paroissial de Vignemont situé sur le coteau qui était alors saturé, est particulièrement intéressante. En effet, une découverte très récente de quelques sépultures modernes situées au pied des remparts, le long du flanc oriental du château, dans le cadre du suivi archéologique du programme de restauration des remparts actuellement en cours (RO Samuel Riou), vient ici trouver une explication concrète.

tombeaux, les accidents qui peuvent résulter du peu de terre qui couvre les corps ont déterminé le conseil à faire charger lors des chaleurs de l'été dernier, les fosses les plus nouvelles d'une certaine quantité de terre, mais ces mesures sont insuffisantes pour garantir les habitants de cette cité des funestes effets que pourraient produire les exhalaisons des corps putréfiés, d'autant plus dangereusement que le champs du repos étant situé au midi de la ville, elle serait apportée par un vent déjà méphitisé.

Telles sont les circonstances impérieuses et pressantes qui nécessitent la création d'un nouveau champ de repos (...).

Pourquoy vous expose le conseil, citoyens représentants, qu'il existe au nord-ouest de cette commune un jardin national hors l'enceinte du chef lieu de la commune, dépendant de la maison des cydevant ursulines, isolé de lad. maison et de toutes autres habitations entouré de hautes murailles, contenant environ un arpent qui d'après les rapports des experts réunit les avantages d'un sol profond assez éloigné de la rivière et assez élevé pour ne pas craindre que les eaux et l'humidité nuise à la plus prompt consommation des corps (...).

L'ancien jardin des Ursulines présentait donc plusieurs avantages : il est proche de la ville sans toutefois être trop proche de maisons, il n'était pas sur un terrain humide trop voisin de l'Indre, ni sur le plateau avec le calcaire affleurant et il était déjà ceint de « hauts murs » ce qui permettait à la municipalité d'éviter des grosses dépenses pour la construction d'une nouvelle clôture. L'approbation du District de Loches sera donnée le 3 février 1795, celle du préfet du département en mars, et celle de la Convention en avril⁵⁰, qui « autorise la commune de Loches à faire l'acquisition d'un arpent vingt six perches d'un jardin appartenant aux cydevt ursulines (...) ». Dans une copie d'un extrait du registre des ventes des biens nationaux (non daté, vers avril

⁵⁰ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 48, 51 et 61 : Délibérations du 12 Ventose de l'an III (2 mars 1795), 24 Ventose de l'an III (14 mars 1795), et 4 Floréal de l'an III (23 avril 1795) ; des copies de ces arrêtés sont conservés sous la cote ADIL E DEP 132 - 2 M 3.

1795⁵¹), l'autorité centrale autorise ainsi par décret la municipalité à faire l'acquisition du terrain. Il est précisé que, selon le découpage en onze lots de la propriété du couvent effectué après sa dissolution⁵², ledit jardin correspond au « sixième lot » mesurant « environ un arpent 20 chainées de jardin renfermé de murs, joignant du levant au chemin qui conduit de Bourdillet à la Croix Béril, et les bâtiments ci-après ; du midi le citoyen Moreau jardinier et du nord le chemin tendant de la voie Neuve à Broudillet (...) ». A la suite de quoi, ordre est donné au District de Loches de mettre en œuvre la vente officielle du terrain « dans les plus brefs délais »⁵³.

Ce terrain correspond donc, selon les unités de mesures utilisées⁵⁴, à une surface d'environ 8250 m². Notons d'emblée que cette surface est légèrement supérieure à celle du cimetière telle qu'il est figuré sur le cadastre de 1826 et sur les plans postérieurs, où l'emprise du cimetière est d'environ 7000 m². Toutefois, nous avons vu plus haut que l'aménagement de la place devant l'église Saint-Antoine en 1812 avait entraîné la modification de la limite sud-est de l'enclos, avec la reconstruction d'un mur de 70 à 72 m de long et l'aménagement d'un nouveau portail. Il semble donc qu'il y ait eu à ce moment précis une réduction de la taille du cimetière.

Revenons à l'acquisition de la parcelle, qui est donc actée par l'administration des Domaines Nationaux en avril 1795. Toutefois, la procédure de vente et d'achat prend du temps. Lors d'un conseil municipal le 25 juin, un membre expose que « l'ancien cimettiere était tellement rempli qu'il n'était plus possible de faire de fosses, à moins de rouvrir celles faites depuis un an, (...) et que le fossoyeur ne sait ou en placer un qui doit être enterré dans le jour »⁵⁵. Le conseil considère alors « qu'il y

aurait du danger à rouvrir les fosses que les morts de l'hôpital ont remplis l'an dernier⁵⁶, qu'il ne serait pas moins dangereux d'enterrer les cadavres dans le haut du cimetière [c'est-à-dire celui de Vignemont] ou il n'y a que deux pieds de terres ». Aussi la décision est-elle prise « que provisoirement les enterrements se feront dans le jardin des cydavant ursulines », et ce avant même que la municipalité en soit officiellement propriétaire. Une autorisation est toutefois demandée au District dans l'urgence, celle-ci sera approuvée et sanctionnée par un arrêté officiel le 8 thermidor de l'an III⁵⁷ (26 juillet). Quatre jours plus tard, le conseil réunit arrête que, sans attendre plus longtemps « les corps seront enterrés à l'avenir à compter de ce jour dans le grand jardin des cydavant ursulines (...), en ayant soin de faire faire les fosses que dans la partie inculte appelée l'allée verte »⁵⁸. Le terrain est en effet alors manifestement exploité. Lors des procédures sur la vente du terrain, un extrait des délibérations du Directoire du Département d'Indre-et-Loire du 2 thermidor de l'an III⁵⁹ (20 juillet 1795) précise en effet que « (...) ce jardin est affermé a différents citoyens qui l'ont ensemencé (...) ». L'objectif est donc pour la municipalité de ne pas avoir à dédommager les fermiers pour les destructions occasionnées sur leur récoltes (nous sommes alors en plein été).

Cependant, deux de ces fermiers, nommés Dupuis et Figolet, vont être au cœur d'une affaire. En effet, les premières inhumations ne se sont pas faites sans heurts. Le 16 août 1795, l'arrêté est mis à exécution : après notification par un huissier, les fermiers occupant le terrain sont avertis et sommés de « procurer l'entrée dudit jardin à la première réquisition qui leur sera faite de la part de l'officier public de cette commune »⁶⁰. Le lendemain, 17 août, le conseil se réunit à titre exceptionnel, du fait que « le fossoyeur s'est présenté aujourd'hui pour faire la fosse d'un cadavre mort d'hier que les fermiers s'y

⁵¹ Conservé dans le fond de la sous-préfecture : ADIL 2 Z 75.

⁵² ADIL L140, cf. *supra*.

⁵³ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 61.

⁵⁴ Durant l'Ancien Régime et vraisemblablement jusqu'au XIXe s., un « arpent de Touraine » équivalait à 0,66 hectares selon Brigitte Maillard (Maillard 1998).

⁵⁵ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 77. Délibération du 7 Messidor de l'an III (25 juin 1795).

⁵⁶ Il faut donc en conclure qu'il y a eu une crise de mortalité en 1794.

⁵⁷ ADIL E DEP 132 - 2 M 3 : copie de l'arrêté du District de Loches.

⁵⁸ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 85.

⁵⁹ ADIL E DEP 2M3.

⁶⁰ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 89.

sont opposés et ont dit qu'ils n'ouvriraient pas leur porte (...). » La conseil confirme alors que l'arrêté pris par la commune doit être exécuté, que le fossoyeur doit retourner sur les lieux accompagné par l'officier public et un commissaire de police pour faire ouvrir la porte du jardin « *et qu'en cas de refus de la part du fermier, il requerra deux gendarmes et un serrurier de l'accompagner, qu'il fera faire l'ouverture de la porte et fera inhumer le cadavre en sa présence* »⁶¹. Mais le soir du 17 août, un nouveau conseil doit se tenir⁶². En effet, le procureur, le fossoyeur, deux gendarmes et un serrurier se présentent au jardin des Ursulines à trois heures. La porte étant ouverte, ils entrent et notifient aux deux fermières présentes sur place [Dupuis et Figolet femmes] qu'ils doivent exécuter la décision du conseil. Mais « (...) *lesdites citoyennes se sont vivement emportées qu'elles se sont rependues en mauvais propos contre les officier municipaux* ». Après discussions entre le procureur et les fermières « (...) *lesdites citoyennes ont renouvelé leurs mauvais propos et en vomissant mille injures contre les membres de l'autorité et contre la république, f... gueux, des f... coquins et des f... voleurs. Qu'attiré par ces clameur figolet est venu et une bûche à la main pour reboucher la fosse qui était déjà commencée, qu'il s'est également rependu en mauvais propos et qu'il s'est ouvertement opposé à ce que la fosse soit continuée* ». Figolet est alors mis aux arrêts par les gendarmes et la fosse est enfin effectuée. Présenté au District, Figolet reconnaît finalement ses torts et ajoute qu'il « *était bien fâché d'avoir occasionné tant de bruit* »⁶³. Le conseil municipal, dans sa grande mansuétude, ordonne sa remise en liberté.

C'est donc après une affaire quelque peu tumultueuse que la première inhumation au jardin des Ursulines est réalisée, le 17 août 1795. Finalement, l'acquisition officielle du terrain par la municipalité aura lieu fin août pour la somme de 1500 livres⁶⁴.

⁶¹ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 90-91.

⁶² ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 91-92.

⁶³ EDEP_132_2M3 : délibération du 29 Thermidor de l'an III du District de Loches.

⁶⁴ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 93.

1.6.2.4 Occupation et transformation du cimetière municipal (1795-1812)

A travers l'anecdote de « l'affaire Dupuis et Figolet », on apprend donc que le jardin est affermé et cultivé au moment de son investissement par les premières sépultures. En dépit de lacunes dans les archives, notamment dans les registres des délibérations du conseil municipal entre l'an V et l'an VIII (1797-1800), quelques documents permettent de comprendre dans les grandes lignes, les modalités de l'occupation du cimetière au cours des premières années de son utilisation.

Comme nous l'avons déjà évoqué, dans un premier temps, les limites du cimetière étaient légèrement plus étendues que ce qui est représenté sur les plans de 1826 et postérieurs. Il semble que, avant 1812, une partie de la place située devant l'église Saint-Antoine était comprise dans l'enceinte du nouveau « champs de repos ». Par ailleurs, nous avons également vu plus haut que les premiers arrêtés concernant les inhumations dans ce nouvel espace funéraire préconisaient de « *faire les fosses que dans la partie inculte appelée l'allée verte* »⁶⁵. Sans pouvoir préciser à quoi correspond précisément cette allée, il est donc néanmoins certain qu'au départ, seules quelques bandes de terrains non exploitées vont être investies par des sépultures. Or, cette situation de cohabitation entre sépultures et cultures va manifestement durer pendant une quinzaine d'années. Après l'acquisition du terrain, la municipalité va en effet continuer d'affermir certaines parties non utilisées du cimetière.

En février 1801, une délibération du conseil municipal indique que l'administration du département demande expressément la résiliation du « *bail à ferme sur les terres du cimetière* », à la suite de plaintes et afin « *d'empêcher les profanations, (...) et tout ce qui est contraire au respect dû aux morts* »⁶⁶. Cependant, la municipalité décide tout de même de procéder à un nouveau bail « *de la partie du jardin qui n'est pas destiné au champ de repos* ». Les nouvelles clauses et conditions, peut-être plus

⁶⁵ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 85.

⁶⁶ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 128. Délibération du 4 ventose de l'an IX (23 février 1801).

strictes que celles qui étaient en usage auparavant, sont publiées en mars⁶⁷ :

« 1° De laisser la partie du jardin du côté du midi comprise entre la grande allée le grand berceau⁶⁸ soutenu sur des piliers en pierres et la petite vigne sans culture pour être destinées aux inhumations ; Entourer ladite partie des trois côtés cydessus d'une haie vive dans la première décade de l'entrée en jouissance et la défendre en outre d'une palissade de trois à quatre pieds de haut et barrière à deux portes au milieu soutenu par de bons piliers ; (...).

2° de faire les fosses pour les morts de cinq pieds de profondeur les recombler et tenir le terrain le plus uni possible (...).

3° De tenir le reste de l'enclos en bonne culture, le fumier tous les ans (?) sans pouvoir détruire ni anticiper sur la grande allée qui traverse ledit enclos et sépare le champ de repos du jardin.

4° Relever en bois neuf sur de bons piquets de quatre à cinq pieds hors de terre, et refaire en ceintre le grand berceau qui portait sur des piliers en pierre, et le petit berceau régissant le long du chemin ; remettre aussy en bois neuf les treilles et joelles⁶⁹ qui en ont besoin, en provigner et en planter de nouvelles autour des carrés dudit jardin, et garnir le grand mar d'une treille et laisser le tout en bon état à la fin du bail (...) ».

Ce nouveau bail est prévu pour 6 ans. Mais à la fin de l'année 1801, un nouveau décret départemental est édicté visant à limiter plus fermement les utilisations « profanes » du cimetière. Dans une lettre (non signée), émanant sans doute de la Préfecture d'Indre et Loire et adressée au sous-préfet⁷⁰, on peut ainsi lire que « l'arrêté du 8 brumaire [de l'an X]⁷¹

n'est applicable qu'aux communes qui peuvent en ajuster les dispositions suivant leurs moyens et les localités. Celle de Loches m'a semblé être une de celles du département où son exécution pouvait être la plus prompte et rencontrer le moins d'obstacles, comme elle est l'une de celles où il est le plus urgent de rappeler les funérailles à un extérieur plus décent et les lieux d'inhumation à une police plus sévère & en l'employant exclusivement des sépultures auxquels ils sont destinés. Je vous invite en conséquence M le sous-préfet à diriger les vues de la municipalité de Loches de souscrire que d'elle-même elle prenne les arrêtés qui peuvent ramener l'ordre dans cette partie (...), de distribuer son champ de repos de manière à assurer sa salubrité. » L'auteur de la lettre adressa également un plan d'exécution (disparu) à la municipalité, leur enjoignant d'organiser l'espace en « 4 grands carreaux » destinés aux sépultures, entourés d'espaces où « peuvent être plantés de manière à fournir un jour une ressource utile à la commune en même temps qu'ils seront une décoration naturelle du champ de repos ». Il ajoute encore que « Les édifices qui flanquent l'entrée peuvent servir l'un de sanctuaire, l'autre de logement au gardien. »

En conséquence, en mars 1802⁷², plusieurs délibérations du conseil municipal portent sur la « nouvelle distribution à faire dans le champ de repos, en vertu de la lettre du préfet de ce département (...) et conforme au plan à nous adressé ». Le conseil décide donc de la résiliation du bail à ferme entré en vigueur un an plus tôt, et du dédommagement des fermiers adjudicataires. Ceux-ci devront en outre arracher « dans le délai d'une décade la haie, la lisse de charnière, les arbres fruitiers et les sèps de vignes qui peuvent exister dans le champ de repos, à l'exception de la petite vigne qui se trouve dans la partie du levant, du grand voillier qui se trouve l'exposition du midi le long du grand mur (...). Sommes convenus en outre que lesdits dénommés cydessus jouiront de ladite petite vigne et du grand voillier cydessus réservé, ainsi que du terrain qui se trouve au-delà des allées qui entourent les quatre grands carreaux du champ de repos, dans lequel il n'y a point été faite d'inhumations (...) en outre que

⁶⁷ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 129 : Délibération du 24 ventose de l'an IX (15 mars 1801).

⁶⁸ Probablement une voûte de feuillage au-dessus d'une allée.

⁶⁹ En viticulture, la « treille » désigne des cepes de vigne qui s'élevaient contre un mur, un treillage ou un arbre ; ou encore un « berceau » formé par des cepes de vigne que soutient un treillage ; la « joelle » est un support en bois ressemblant à un joug sur lequel était fixée la vigne (aussi dit « jouelle »)

⁷⁰ ADIL 20_132 25 : Cimetières (1814-1911).

⁷¹ Donc fin octobre 1801.

⁷² ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 137 à 139 : Délibérations du 15, 18 et 27 ventose de l'an X (6, 9, 18 mars 1802)

ladite jouissance n'aura lieu que pour trois ans avec la faculté de résolutive (...) ».

Toutefois, il est possible que la mise en place du nouveau plan n'ait pas été immédiatement réalisée, puisqu'une délibération du 31 mars 1802, rappelle une nouvelle fois que selon les termes de l'arrêté du préfet du département, il devient urgent de « *faire de suite arracher les vignes plantées encore dans le champ de repos, détruire les semis de légumes faites, et empêcher qu'il n'en soit faites de nouveau, et évacuer les bois qui y sont déposés en magasin pour le service de quelques artisans (...) [en marge : à l'exception des deux voilières adossées au mur qui renferme ledit clos du côté du nord et du levant ; lesquels nous réservons pour mettre à la disposition du gardien (...)] ».*

Quoi qu'il est soit, il semble donc qu'il y ait eu en 1802, une première grande réorganisation de l'espace funéraire. Avant cette date, on comprend que le cimetière était divisé en plusieurs espaces, séparés par des allées, des berceaux de végétation, des haies, barrières ou palissades. Certaines parties sont dévolues à diverses cultures (notamment de la vigne, des arbres fruitiers et des légumes), d'autres au stockage (notamment de bois). On apprend également la présence de deux « voiliers » ou « voilières »⁷³ (dont une « grande ») touchant aux murs « du côté nord » et « du levant », c'est-à-dire vraisemblablement dans l'angle nord-est. Au final, seule une partie située « coté du midi » est mentionnée qui semble entièrement dévolue aux inhumations, séparée du reste du jardin par une « grande allée ». Après 1802, le cimetière est donc réaménagé en « quatre grands carreaux » destinés aux inhumations, et seule une « petite vigne » et une « voilière » sont conservées.

Mais les dispositions du nouveau plan ne semblent pas avoir été exécutée avec rigueur. En 1805, une lettre (non signée, peut-être de la préfecture ou la sous-préfecture) est adressée au maire de Loches à propos de sévères problèmes de respect dû à la terre du cimetière⁷⁴. L'auteur signale que la « *clôture*

du champ de repos de cette commune n'était pas suffisamment convenablement assurée » et que des habitants s'y rendent « *sans aucun droit »* ni « *respect du a ce lieu »* et « *même qu'ils en font leur chantier »*. Une exhortation est adressée au maire de Loches pour que mesures soient prises pour faire cesser ces exactions. La lettre mentionne également que de nombreux arbres sont morts et méritent d'être enlevés et replantés.

En 1808, de nouvelles décisions du conseil municipal sont prises attestant encore de négligences. Cette fois, les mesures sont plus fermes et restrictives. Elles s'en réfèrent à un décret impérial du 12 juin 1804 relatifs aux sépultures, « *considérant que le champ de repos de cette ville n'est pas tenu avec la décence qui convient ; que des légumes y poussent encore et ce malgré les défenses réitérées ; que le fossoyeur actuel est contrevenu plusieurs fois aux dispositions des art. 4 et 5 dudit décret relatif à la profondeur et distance des sépultures »*⁷⁵. Le conseil arrête donc qu'un nouveau gardien sera nommé afin de veiller au respect des dispositions des décrets. Il doit par ailleurs s'assurer que « *chaque sépulture ait lieu dans une fosse séparée, chaque fosse ait un mètre et demi à deux mètres de profondeur (cinq pieds) ; huit décimètres (28 pouces) de largeur, et quatre décimètre (14 pouces) de distance des autres »*. Il est en outre autorisé à cultiver « *les plates bandes sur un mètre le long des murs dudit lieu »*, chargé d'entretenir les arbres, arbrisseaux, « *treilles »* et « *voilières »*. Il doit enfin planter et entretenir des « *plantes odoriférantes »* le long des allées.

Ainsi, à partir de 1808, le règlement sur la pratique des inhumations semble devenir plus rigoureux. A l'exception d'étroites plates-bandes le long des murs du cimetière, il semble que le temps de la cohabitation entre les sépultures et d'autres activités soient définitivement révolu. Par la suite, les archives ne font plus état de nouvelles mesures sur les modalités d'occupation du cimetière.

Nous terminerons cependant ce chapitre en rappelant que le cimetière a subi quelques

⁷³ Donc vraisemblablement des cages ou l'on élève des oiseaux.

⁷⁴ ADIL 20_132 25.

⁷⁵ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 174.

réductions de sa surface initiale, estimée, comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, à 8 250 m² (« un arpent et 26 perches »). Une première modification intervient de manière certaine en 1812, par le réajustement de la limite sud-est à l'occasion de l'aménagement d'une nouvelle place devant l'église Saint-Antoine (cf. *supra*). Les sources rapportent toutefois qu'une autre modification est probablement intervenue en 1814. En effet, en 1808, le décret impérial sur la police des inhumations fixe une distance minimale pour les constructions de bâtiments dans le voisinage des cimetières. Dès cette date, le conseil municipal arrête donc de faire « *détruire toute habitation qui avoisine le cimetière* »⁷⁶.

Mais ces dernières dispositions ne seront pas, là encore, totalement respectées. Ce motif conduira quelques années plus tard à une première controverse sur le déplacement de ce cimetière. Une première pétition d'habitants de Loches est en effet adressée au préfet d'Indre-et-Loire le 12 novembre 1818 pour demander son transfert⁷⁷. Elle est ainsi motivée : « *Que le cimetière placé au midi de la ville est pour ainsi dire dans son centre, occasionne la plus grande insalubrité, que d'ailleurs, d'après les règlements sur cette matière, il se trouve trop rapproché des maisons qui l'entourent (...)* ». Cependant, celle-ci est suivie quelques jours plus tard, le 19 novembre, d'une contre-pétition indiquant que « *le cimetière (...) depuis 4 ans a été diminué pour le mettre à la distance voulu par la loi, par la construction d'un mur qu'il a fallu faire* ». Ainsi, selon ce document, il semble qu'une seconde réduction de la taille du cimetière a été effectuée en 1814, probablement par un simple réaligement des murs visant à mettre les bâtiments les plus proches des faubourgs Picois et Bourdillet, à distance réglementaire. Comme nous l'avons signalé plus haut, selon les mesures effectuées à partir du géoréférencement du cadastre de 1826, ces deux réductions cumulées ont dû atteindre environ 1200 m². Comme l'atteste par la suite les quelques plans postérieurs, la limite ne sera plus modifiée.

⁷⁶ ADIL E DEP 132 - 1D5, folio 168. Délibération du 20 avril 1808.

⁷⁷ ADIL 20_132 25.

A la suite de ces pétitions de 1818, le préfet d'Indre-et-Loire rejettera finalement la solution du déplacement de champ de repos de la commune de Loches⁷⁸.

1.6.2.5 Abandon et transfert du cimetière des Ursulines (1836-1845)

Cependant, la question du déplacement du « cimetière des Ursulines » réapparaît dans les sources en 1836, pour le même motif, à savoir la proximité des habitations de la ville. Dans une délibération du 28 mai⁷⁹, un des membres du conseil municipal demande à nouveau à ce que le champ de repos soit changé de place pour être transporté dans un lieu plus éloigné. Une commission est alors nommée, chargée de trouver un nouvel emplacement convenable. Son rapport est rendu le 27 août⁸⁰ : « *Le conseil considérant que le terrain indiqué par la commission et qui se trouve à la montée pointue (...), réunit les conditions légales pour l'établissement d'un nouveau cimetière (...) autorise M. le maire à faire l'acquisition du terrain (...).* »

Cependant, l'emplacement du nouveau cimetière à la « montée pointue » (c'est-à-dire au lieu-dit des « Montains », sur le plateau au nord du faubourg Bourdillet) sera dans un premier temps rejeté en raison des coûts excessifs d'installation (chemin, clôture...). Un autre terrain va alors être proposé : celui du « clos de Vignemont », c'est-à-dire immédiatement à côté de l'ancien cimetière paroissial abandonné une quarantaine d'année plus tôt, situé au sud du château. Un rapport d'enquête *commodo et incommodo* sur le choix du terrain est effectuée en avril par un commissaire expert⁸¹, et un plan est dressé (fig. 24). La décision sera votée officiellement par le conseil municipal le 20

⁷⁸ Lettre du préfet d'Indre et Loire du sous-préfet de Loches de décembre 1818 relative à la pétition adressée par des habitants de Loches pour le déplacement du cimetière : ADIL 20_132 25.

⁷⁹ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 30.

⁸⁰ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 33.

⁸¹ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 48-51. Délibération du 27 mai 1838

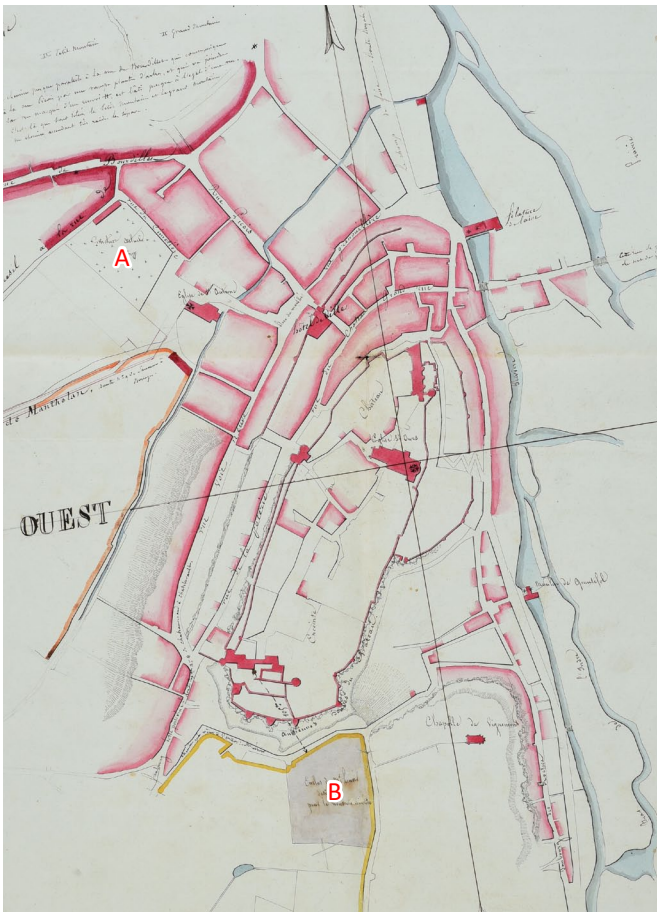


Figure 24 : Plan de 1837 (FRAD037_20_132_25)
 « Plan (...) dressé par le commissaire expert (...) pour être annexé à son rapport (...) sur le choix d'un terrain propice à établir un nouveau cimetière », sise à Vignemont. En «A» le cimetière des 1795-1845, en (B) l'emplacement du « Clos de Vignemont »

février 1838⁸². Un accord est même trouvé avec le propriétaire du terrain de Vignemont sur le montant de la transaction⁸³.

Si le conseil municipal semble au départ unanime à ce sujet, une partie des habitants de Loches vont néanmoins farouchement s'y opposer. La délibération du conseil municipal du 27 mai 1838 relate ainsi que « *Soixante huit citoyens se sont présentés devant le commissaire nommé par le sous-préfet ; tous ou presque ont déclaré s'opposer à la translation du cimetière* ». Les résultats de l'enquête sont contestés et de nouvelles commissions sont

nommées. S'en suit de multiples controverses : des pétitions d'habitants de Loches vont ainsi être adressées au préfet le 31 mai 1838, puis directement au ministère de l'intérieur le 15 juillet, s'opposant purement et simplement au déplacement du cimetière⁸⁴. Ils s'adressent aux autorités en ces termes :

« *Il y a plus de quarante ans, le cimetière (...) est établi dans l'enclature d'un ancien couvent d'Ursulines dont le terrain est vaste, commode, d'un facile accès et répond entièrement aux besoins de la population. En effet, son étendue non compris les clôtures sont de soixante six ares lorsque la moyenne des décès n'est annuellement que de cent seize à cent dix huit. Quoi qu'il fut très rapproché de la ville, il n'est cependant pas dans son enceinte. Pour le rapport de sa salubrité, sa position n'a jamais causé le moindre accident à quelques époques que ce fut (...). Le cimetière (...) est renfermé de murs fort élevés (cinq mètres de haut) (...). Il est assez grand pour le besoin de la population puisque son étendue ne peut être épuisée qu'en vingt cinq ans au moins, d'où il suit qu'il n'y a pas nécessité de la changer.* »

Le 23 juillet 1838, une contre-pétition est adressée au préfet par d'autres habitants se prononçant cette fois pour le déplacement du cimetière vers le clos de Vignemont. Au fil des débats, la municipalité campe sur ses positions : le 19 juillet, un budget est voté pour l'acquisition du terrain du clos de Vignemont⁸⁵. Mais en novembre, la décision de l'autorité supérieure tombe : le préfet refuse catégoriquement que le nouveau cimetière soit établi à Vignemont et demande à la municipalité de trouver un autre lieu⁸⁶. Des négociations s'engagent avec la préfecture qui vont durer jusqu'en 1840⁸⁷. Une seconde enquête *commodo et incommodo* est commandée par la

⁸⁴ Des copies des pétitions et contre-pétitions, diverses correspondances entre le ministère de l'intérieur, la préfecture, la sous-préfecture et la municipalité relatives aux prises de décision et aux enquêtes liées au déplacement du cimetière vers Vignemont, puis vers « les Montains » sont conservées sous la cote : ADIL 20132_25.

⁸⁵ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 55.

⁸⁶ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 55.

⁸⁷ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 1b : Délibération du 6 janvier 1839 ; 3b : Délibération du 24 février 1839.

⁸² ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 45.

⁸³ Lettre d'acceptation de la vente : ADIL 20132_25.

préfecture⁸⁸. Une nouvelle commission municipale est également nommée, qui rend son rapport en décembre 1840⁸⁹. Plusieurs lieux sont visités : « Vignemont », les « Vallons de la Croix Brezil » et Les « Montains ». Mais le choix majoritaire se porte encore et toujours sur Vignemont. Un membre du conseil municipal, nommé Delalande avance alors, les arguments suivant : l'accès à ce terrain est difficile ; il existe des caves en dessous susceptibles de s'effondrer ; et aussi : « *qu'il y a plus d'un demi siècle, qu'à peu de distance de ce clos de Vignemont sur un terrain portant le même nom, un cimetière y fut établi, un certain laps de temps écoulé, le roc aussi très épais a éboulé, cinquante tombes sont tombées, l'on renonça alors à ce lieu pour la sépulture qui fut remplacé par le terrain situé au bas de Vignemont [c'est-à-dire les fossés du château, cf. supra] et par la suite le cimetière a été déplacé où il est aujourd'hui* ». Pour ce membre du conseil « les Montains », semble le lieu le plus approprié pour l'établissement du nouveau cimetière. Les arguments font enfin mouche et la décision est prise que, dès le lendemain, des « *fouilles sur différents points* » du terrain des Montains serait entreprises pour vérifier qu'il y a bien assez de terres pour y effectuer les fosses, selon la loi. Dès le 11 décembre⁹⁰, lecture est donnée au conseil municipal du rapport détaillé sur les conditions qu'offre le terrain des « Montains » : accès facile, proximité de l'église Saint-Antoine, situation au nord de la ville, bonnes conditions et épaisseur de terre... Le conseil convient finalement que les conditions sont bien réunies et vote ainsi pour l'acquisition d'un hectare de terres pour établir le nouveau cimetière.

Cette décision met donc fin à quatre ans de tergiversations. L'acceptation pour l'achat du terrain par le propriétaire est signée le 9 juin 1841⁹¹. Cependant, en raison du manque de fonds de la municipalité, l'acquisition n'aura lieu qu'en

mai 1843⁹². Encore un an plus tard au printemps 1844, les autorisations préfectorale et ministérielle sont délivrées⁹³ accompagné du procès-verbal de l'expertise du terrain (commandée par la municipalité en décembre 1840) et du plan du terrain à acquérir (fig. 25). L'enregistrement officiel de la vente est effectué. On nomme une commission pour établir le règlement du nouveau cimetière et un devis pour la construction de la nouvelle clôture est adoptée⁹⁴. Les travaux de clôture seront reçus en février 1845, des travaux sur le chemin d'accès sont alors engagés⁹⁵. Le cimetière « des Montains » est officiellement ouvert le 14 avril 1845, tandis que toute sépulture est désormais interdite sur celui « des Ursulines »⁹⁶.

Au final, ces multiples débats permettent de comprendre dans les détails les modalités de transfert du cimetière. Ils nous enseignent également un élément important : la décision du déplacement n'a pas été prise pour une question de saturation de l'espace funéraire, puisqu'un document indique clairement que le cimetière aurait pu encore servir encore pendant vingt-cinq ans (en 1838) sans qu'il soit nécessaire de rouvrir des fosses. Des espaces dans le cimetière devaient ainsi encore être totalement libre d'inhumations et ce malgré les quelques 6000 tombes qui y ont été creusées entre 1794 et 1845 (à raison d'environ 120 morts par an). Selon une estimation grossière, il est donc probable qu'à l'abandon du cimetière en 1845, environ 2000 tombes supplémentaires auraient pu y être installées sans poser de sérieux problèmes de place, soit peut-être un quart de la capacité totale.

⁸⁸ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 24b : Délibération du 15 novembre 1840.

⁸⁹ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 26b : Délibération du 6 décembre 1840.

⁹⁰ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 27b : Délibération du 11 décembre 1840.

⁹¹ Lettre conservée sous la cote ADIL 20132_25.

⁹² ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 93b : comptes de l'année 1843.

⁹³ Arrêté du sous-préfet autorisant la vente des terres du « Petit-Montain » le 26 avril 1843, vu et adopté le 2 septembre par l'administration préfectorale à Tours ; Autorisation du ministère de l'Intérieur en du 29 janvier 1844 autorisant la vente accompagnée du plan : conservée sous la cote ADIL 20132_25.

⁹⁴ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 139b et 142b : Délibérations du 18 et 28 mai 1844.

⁹⁵ ADIL E DEP 132 - 1D8 : folio 58-65 : délibérations de février 1845.

⁹⁶ Copie du registre des arrêtés Municipaux du 14 avril 1845 : clôture du cimetière des Ursulines et ouverture du nouveau : ADIL 20132_25.

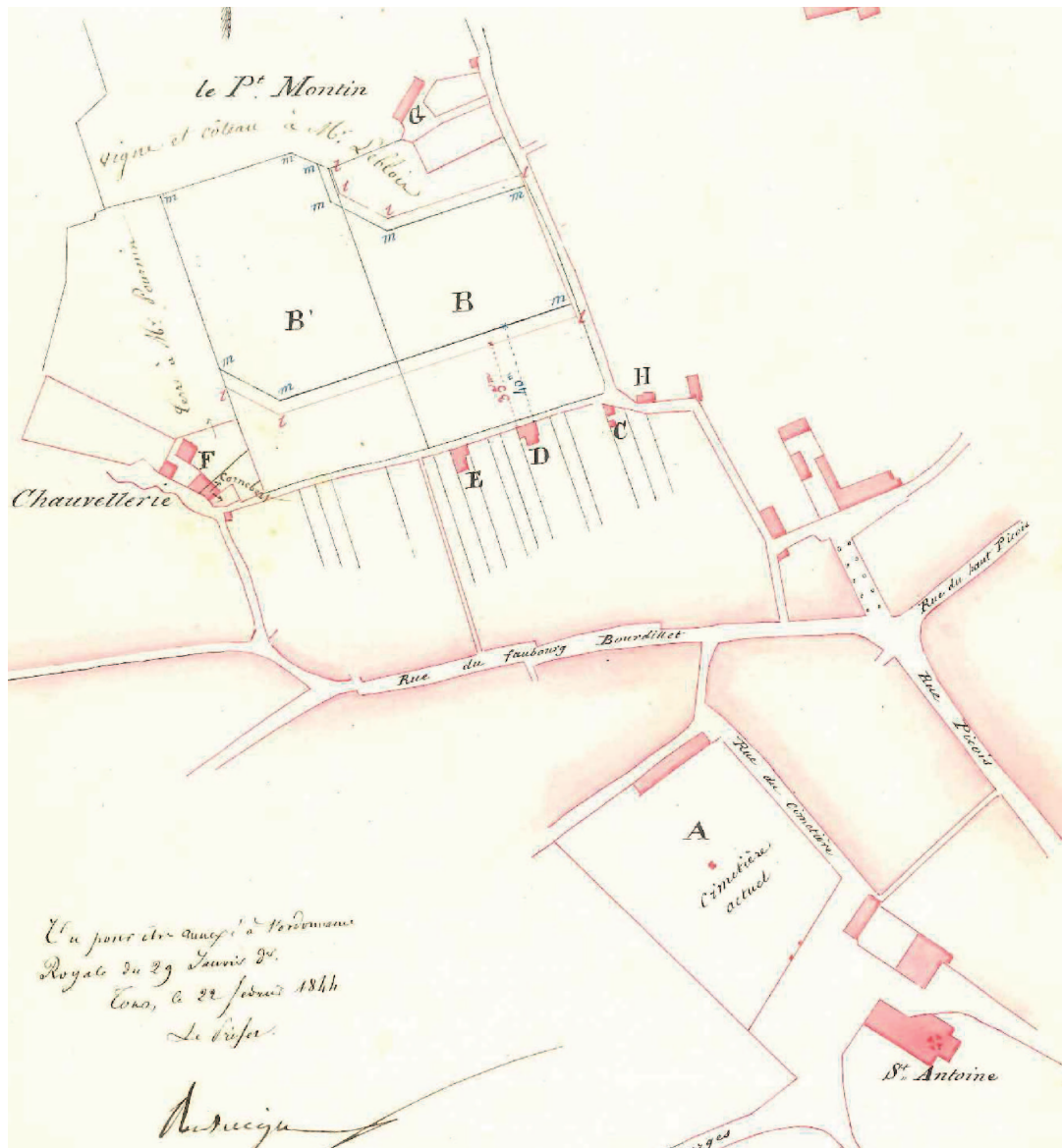


Figure 25 : Plan de 1841 (FRAD037_20_132_25) « Plan (...) indiquant la position (...) d'un terrain (...) désigné pour l'établissement d'un nouveau cimetière ». En «A» le cimetière des 1795-1845, en (B) l'emplacement de la parcelle acquise pour le nouveau cimetière des « Montains »

C'est donc uniquement en raison de la grande proximité avec les habitations que la décision fut prise. En ces temps de développement important de la ville, il devenait en effet nécessaire de pouvoir disposer de plus d'espaces urbanisables. Peu après le déplacement du cimetière, la municipalité de Loches va éprouver le besoin d'établir un nouveau « champ de foire » sur cet emplacement. Ceci va alors provoquer un chantier singulier : celui de « l'exhumation générale » des corps du cimetière des Ursulines.

1.6.2.6 Les travaux « d'exhumation générale » du cimetière (1849-1850).

Comme l'indiquent bien certains documents déjà cités plus haut, la municipalité s'engage après l'abandon du cimetière, à ce que celui-ci « ne pourra être employé qu'après 5 ans à l'établissement d'une place publique et qu'aucune fouille ne pourra y être faite que dix ans après sa fermeture⁹⁷ ». Ces dispositions se conforment aux lois alors en vigueur :

⁹⁷ ADIL E DEP 132 - 1D7 : folio 30 : délibération du 28 mai 1836.

il est en effet interdit de mettre en commerce un ancien cimetière avant un délai de 10 ans ; 10 ans également ans avant toute fouilles ou fondations ; et interdiction de 5 ans avant toute autre utilisation des lieux.

Cependant, dès 1849, avant la fin de ces délais légaux, la municipalité de Loches met en branle le projet de faire de l'ancien cimetière un nouveau « champ de foire » pour la ville, en lieu et place de celui trop exigü et incommode situé sur « le grand mail » ou « la promenade », c'est-à-dire sur le rebord de l'Indre au nord de la ville, à proximité de l'ancien moulin des Cordeliers. Aussi dans une délibération du conseil municipal du 19 juin 1849⁹⁸, est-il bien rappelé que « *aux termes de l'article 8 du décret du 23 frimaire an 12, il n'est pas permis de faire usage des cimetières abandonnés avant cinq ans à partir de leur clôture (...). Mais lorsque par une exhumation générale, on transporte dans le nouveau lieu consacré aux sépultures tous les ossements que renfermait l'ancien, le motif qui a fait introduire dans la loi la prohibition (...) n'existe plus* ». Dans cette même délibération, il est indiqué qu'une souscription a été lancée auprès des habitants⁹⁹, que les curés de Saint-Ours et de Saint-Antoine s'y sont portés en tête et qu'elle a déjà permis de récolter le tiers de somme estimée pour les travaux. Après discussions, « *le conseil municipal, (...) décide que l'exhumation générale de l'ancien cimetière sera faite dans le cours de l'hivers prochain ; que le terrain sera nivelé et disposé de manière à former un champ de foire. Vote pour l'exécution de ce travail une somme de cinq cent francs destiné à compléter la souscription (...)* ».

Tout s'effectue alors dans la hâte. Un devis estimatif est réalisé et reçu par la municipalité le 8 décembre 1849. Le 11, le maire de Loches en adresse une copie au sous-préfet, en lui demandant de bien vouloir autoriser les travaux¹⁰⁰. Le procès-verbal d'adjudication des travaux est daté du 6

janvier 1850, à charge pour l'entreprise retenue de commencer immédiatement après l'approbation du préfet. Celui-ci signe le procès-verbal le 9 janvier et l'approbation préfectorale est reçue par la municipalité le 15. L'exhumation débute donc et dure deux mois : le 17 mars 1850, le procès-verbal de réception des travaux est dressé¹⁰¹.

La lettre du maire de Loches au sous-préfet est particulièrement intéressante, car elle nous informe qu'un appel avait alors été lancé en amont des travaux pour que les familles qui le désiraient puissent récupérer les corps de leur proches : « *en prévision du travail général que nous préparons, un grand nombre d'exhumations individuelles ont été faites par les familles. Les derniers corps inhumés en avril 1845 ont été relevés et l'exhumation n'a pas présenté aucun inconvénient ni pour l'odeur, ni pour la levée des ossements* ». Une délibération du conseil municipal¹⁰² précise même que « *plus de cent cinquante exhumations particulières auxquelles Monsieur le commissaire de police a été obligé d'assister* », ont précédé l'exhumation générale. Dans sa lettre au sous-préfet, le maire ajoute que des précautions seront prises pour les portions du cimetière où ont eu lieu les dernières inhumations. Il précise également que les travaux seront effectués par des « *ouvriers journaliers qui manquent toujours d'ouvrages [pendant la mauvaise saison], et qu'il vaut bien mieux secourir par le travail que par l'aumône (...). Notre intention est d'ailleurs de diviser le travail par banchées et de le faire faire à la tâche sous notre surveillance spéciale et celle de M. l'architecte de la ville.* »

Le devis estimatif des travaux dressé par Collet, architecte de la ville, ainsi que le procès-verbal d'adjudication des travaux, apportent une foule d'informations sur la manière dont le travail a été organisé. On sait par exemple grâce à ces documents que la place de l'ancien cimetière a d'abord été entièrement nivelée : « *les terrassements relatifs au nivellement de la place et qui seront exécutés avant la fouille d'exhumation générale d'après un*

⁹⁸ ADIL E DEP 132 - 1D8 : folio 25-26.

⁹⁹ Une copie de cette souscription est conservée sous la cote: ADIL 2O_132 25.

¹⁰⁰ Devis estimatif et lettre du maire, et procès-verbal d'adjudication des travaux également conservés sous la cote : ADIL 2O_132 25.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² ADIL E DEP 132 - 1D8 : folio 37-38 : délibération du 2 mars 1850.

piquetage qui sera fait lors de l'exécution donneront lieu à un déblai de 2 600 mètres [cubes]. » Par la suite, l'exhumation des ossements doit se faire grâce à une fouille de 1,70 m de profondeur « au dessous du niveau de la place actuel », c'est-à-dire sans compter le nivellement préalable. La fouille « sera faite en commençant le long des maisons et du mur côté nord (...). On continuera ainsi de front sur toute la largeur du cimetière en ayant soin de jeter les ossements en avant et les terres en arrière ».

Les restes humains doivent être « triés avec soin et entassés de distance en distance par morceaux de deux mètres cubes au moins. » Ils sont transportés dans le nouveau cimetière « tous les deux jours et même tous les jours si cela est jugé nécessaire et à l'heure qui sera indiquée par Messieurs les curés de S^t Ours et de S^t Antoine ». Le transport se fait « au moyen d'un charriot à quatre roues, attelé de deux chevaux » d'une contenance de trois mètres cubes. Des dispositions sont également prises « dans le cas où il se trouverait des cercueils en bois fermés où des corps sont non suffisamment consumés », pour lesquels il est stipulé qu'ils doivent être déposés dans un nouveau cercueil en bois, et que « le dépôt sera fait dans une fosse prévue à cet effet » dans le nouveau cimetière. Enfin, il est précisé que « tous les objets qui seront trouvés pendant la fouille seront soigneusement mis de côté par l'entrepreneur et remis à l'administration ».

Le caveau aménagé dans le nouveau cimetière destiné à recevoir les ossements de l'ancien est prévu pour recevoir 200 m³ de restes humains. Il est aménagé derrière un des murs du nouveau cimetière, dans une ancienne « carrière » réaménagée à cet effet et fermée par la construction d'un nouveau mur. Son accès vers le nouveau cimetière est bouché à l'aide d'une vielle « pierre tumulaire » prélevée dans l'ancien cimetière, retaillée et gravée. Celle-ci est encore visible dans le cimetière des « Montains », toujours en usage aujourd'hui (fig. 26). Il comporte l'inscription suivante : « Ici ont été déposés / en l'an 1850 / les restes des corps / inhumés dans le cimetière / des ursulines / depuis le 7 messidor de l'an III / jusqu'au 14 avril 1845. »

En résumé, on peut retenir quelques faits particulièrement pertinents du point de vue

archéologique. En théorie, selon ces documents, il est prévu :

- 1° Une première phase d'exhumations particulières pour les familles désirant récupérer les corps. On peut imaginer que ces exhumations ont concerné particulièrement les fosses les plus récentes réalisées dans le cimetière.
- 2° Un nivellement complet de la place avant l'exhumation générale. Celle-ci a donc dû emporter tous les niveaux de sols, les marquages de surfaces éventuels et autres structures (funéraires ou non) faiblement implantées.
- 3° Une exhumation générale prévue par une fouille à 1,70 m de profondeur. On comprend que les ouvriers devaient, par banchées, remuer entièrement la surface à la recherche d'ossements, dans la mesure où tous les marquages avaient été préalablement enlevés.
- 4° Un tri « soigneux » des ossements lors de l'exhumation générale,
- 5° Une récupération systématique des objets trouvés pendant la fouille.

Nous verrons dans la partie consacrée aux résultats que les faits archéologiques indiquent que ces consignes n'ont pas toutes été scrupuleusement suivies. Pourtant, dans le procès-verbal de réception des travaux, l'architecte de la ville annonce : « Nous avons examiné avec la plus scrupuleuse attention les travaux dont il s'agit et nous avons reconnu qu'ils étaient convenablement exécutés sous tous les rapports (...). ».

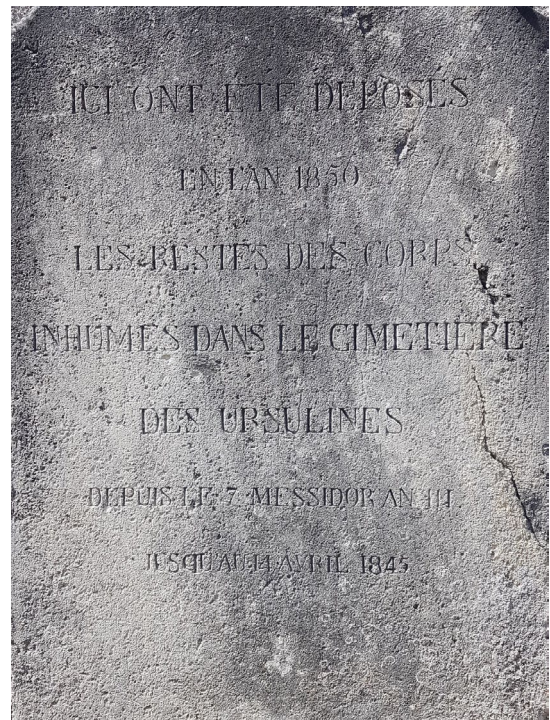
Pour finir, dans la délibération du conseil municipal du 2 mars 1850¹⁰³, on apprend que les murs de l'ancien cimetière ont été enlevés de suite après la fin des travaux « sans frais, en abandonnant les matériaux aux personnes qui le réclameront. » Plus rien ne s'oppose désormais à la mise en place du nouveau champ de foire.

Cette fonction sera en usage jusqu'au milieu du 20^e s., avant sa transformation en parking pour automobiles. Aucune construction pérenne ne

¹⁰³ *Ibid.*



Figure 26 : Photographies de la plaque apposée à l'entrée du caveau aménagé dans le cimetière des Montains pour recevoir les ossements exhumés dans l'ancien cimetière des Ursulines



sera réalisée sur la place, à l'exception notable du Palais de justice, édifié à l'extrémité nord-est entre 1859 et 1866. Quelques cartes postales anciennes illustrent bien la manière dont on a occupé les lieux par la suite : la place est entièrement nivelée du seuil de l'église Saint-Antoine jusqu'au nouveau Palais, et recouverte d'un sol de graviers blanc. Seules quelques arbres seront plantés, des barrières aménagées et quelques lampadaires. Cette place va toutefois être le théâtre d'évènements populaires qui ont pu ponctuellement occasionner des constructions temporaires. Ainsi voit-on sur une photographie prise lors d'un « concours de pompe et de sauvetage » des pompiers de la ville, l'édification d'une haute structure en échafaudages (fig. 27). Sur une autre encore, à l'occasion d'un rassemblement militaire, deux baraquements en matériaux légers sont visibles, installés au nord-est de la place (fig. 28).

1.6.2.7 Le grand projet d'alignement de la ville de Loches (1840-1860)

Au milieu du 19^e s., en parallèle de l'abandon du cimetière et la création du nouveau champ de foire, la municipalité de Loches met en œuvre un grand projet général d'embellissement et d'alignement de

la ville, déjà débattu depuis plusieurs années. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce grand projet qui concerne une grande partie l'espace urbain et qui a occasionné la production de beaucoup d'archives. Ainsi, de très nombreuses délibérations du conseil municipal vont concerner ce grand projet à partir de 1842-1843, jusqu'à la fin des années 1860¹⁰⁴. Divers plans conservés dressés par l'architecte Murison dans les années 1830¹⁰⁵ vont servir de base à ce projet, et seront diversement annotés par la suite par les architectes en charge du projet, jusqu'en 1869¹⁰⁶ (fig. 29).

Il convient toutefois de mentionner quelques informations qui vont directement concerner les ultimes modifications urbaines au sien de l'emprise de diagnostic. C'est notamment à l'occasion de ce grand projet d'alignement que l'actuelle rue Alfred de Vigny va être créée, par un élargissement de la « ruelle du croissant ». Cette ruelle très étroite, apparaissant sur le cadastre de 1826 et déjà avant sur le plan de Lhuiller au 18^e s., allait de la place du

¹⁰⁴ E DEP 132 - 1D7 (à partir de 1842) à 11 (1868).

¹⁰⁵ Le même qui fut à l'œuvre pour l'église Saint-Antoine en 1810-1812.

¹⁰⁶ Réuni dans un atlas coté ADIL : 3Ø1823/PL.

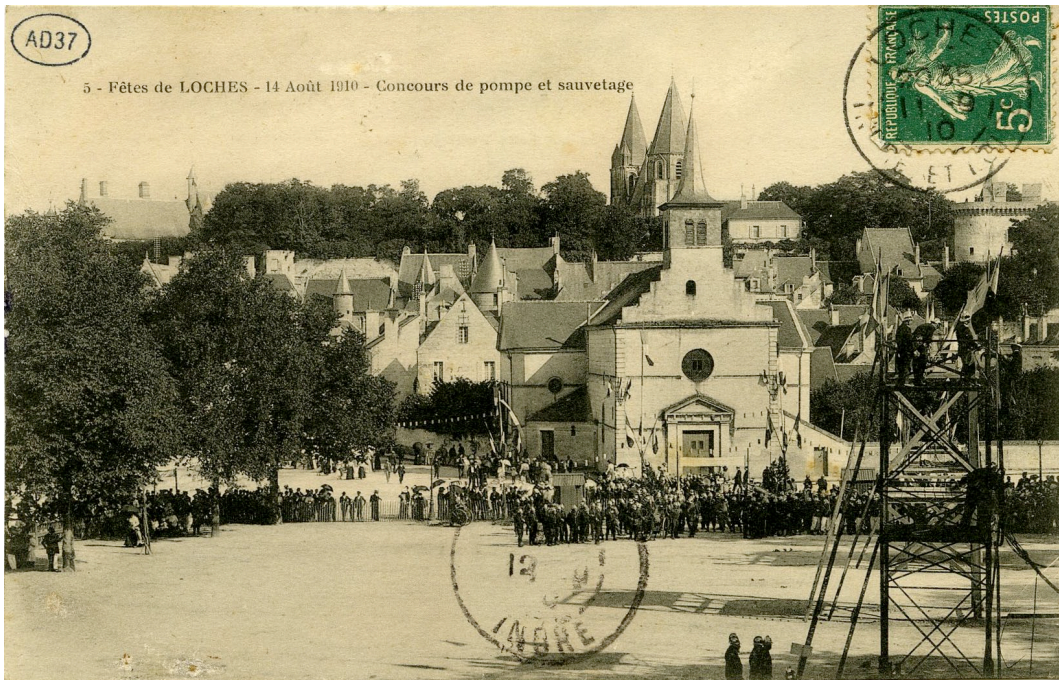


Figure 27 :
Carte postale
de 1910, lors
d'un « concours
de pompe et
de sauvetage
» des sapeurs
pompiers (ADIL)



Figure 28 :
Photographie
années 1940,
lors d'un
rassemblement
militaire Place
de Verdun

cimetière à la rue Picois. L'élargissement de cette rue est bien indiqué sur les plans d'alignement de la ville. Les travaux d'élargissement le « macadamisage » et les « trottoirs » auront lieu au printemps 1850¹⁰⁷. C'est donc à cette date que les maisons anciennes bordant la rue Picois sont démolies, afin de créer cette nouvelle artère.

Dès 1842-1843, les débats en conseil municipal évoquent par ailleurs à plusieurs reprises le projet de démolir les bâtiments qui occupent encore le carrefour entre la Rue du Cimetière, la Rue Neuve Saint-Antoine et la Rue du Marché, pour dégager la Place Saint-Antoine. Ce sont ces maisons qui avaient été cédées à l'adjudicataire des travaux de l'église Saint-Antoine en 1812, le Sieur Morinet (bâtiment parcelle 503 à 505 du cadastre de 1826, cf. *supra*). On retrouve la trace de cette famille nommée « Guibert-

¹⁰⁷ E DEP 132 - 1D9 folio 37-38.

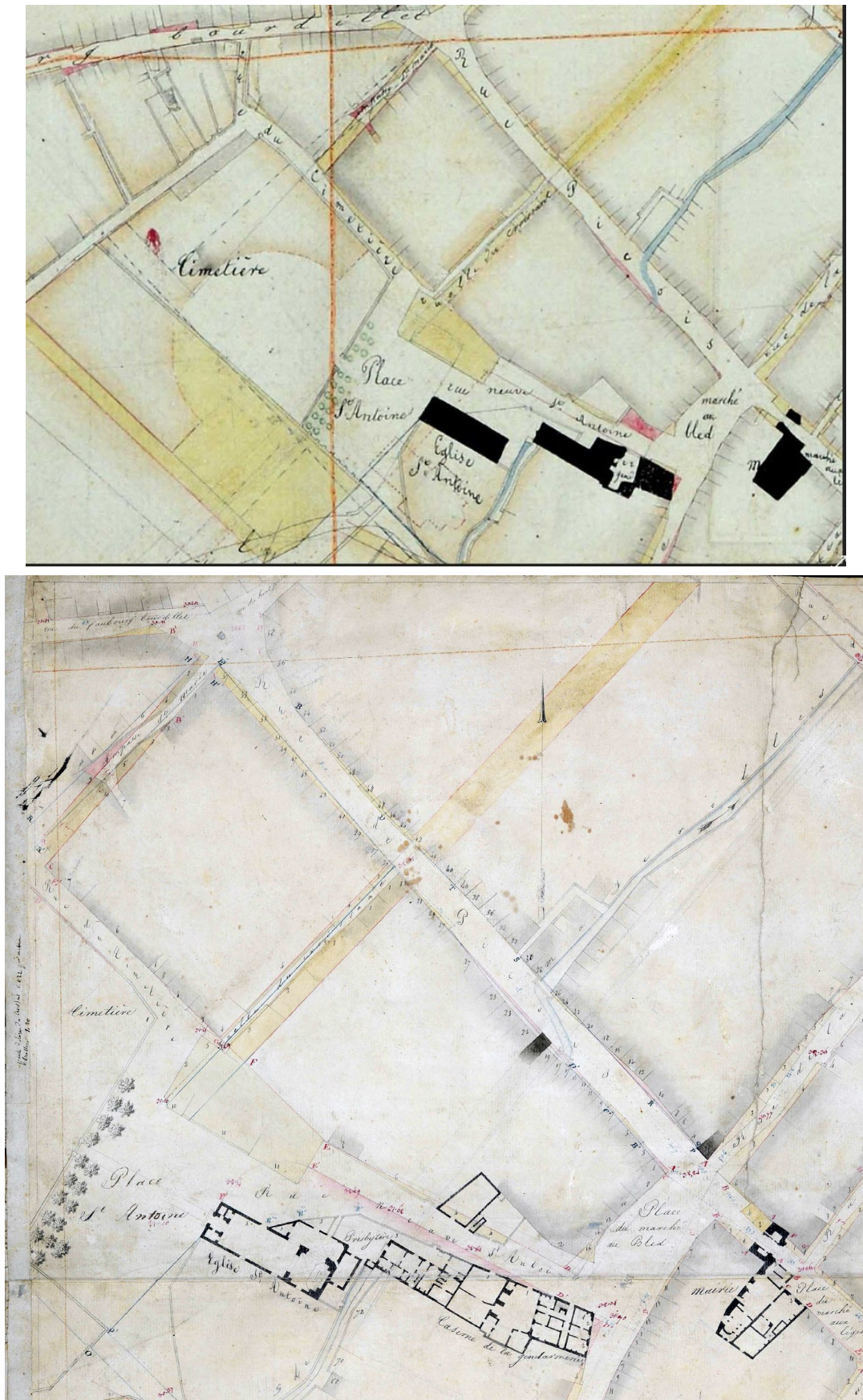


Figure 29 : Détails des plans d'alignements de la ville (dressés en 1849, annotés jusqu'en 1869, ADIL 301823, feuille 2 et 7)

Morinet » sur les matrices du cadastre 1826. En 1848-1849, la question du rachat par la municipalité de ces bâtiments sera souvent évoquée. Cependant, face au manque de ressources de la commune, la décision d'acquérir la « maison Gibert » est sans cesse ajournée. En mars 1850, le conseil municipal autorise le Maire à entamer des négociations pour l'acquisition des maisons¹⁰⁸. Après échec, la décision est prise de déclarer d'utilité publique l'acquisition de la propriété de M. « Picard-Gibert » « où se

¹⁰⁸ *Ibid.*

trouve le bureau des hypothèques », et d'entamer une procédure d'expropriation, mais la décision est de nouveau ajournée un peu plus tard¹⁰⁹. Cette question disparaît par la suite des registres¹¹⁰, mais l'acquisition dû sans doute avoir lieu peu après, ainsi que la démolition des bâtiments.

¹⁰⁹ E DEP 132 - 1D9 folio 41, délibération du 23 mars 1850 et 44 délibération du 28 mai.

¹¹⁰ Nos dépouillements des registres municipaux se sont arrêtés après la question du déménagement du cimetière en 1850.

2. RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

D'un point de vue général, il convient de rappeler que les observations archéologiques n'ont pas été possibles au sein de plusieurs tranchées, pour deux raisons principales :

- Soit il s'agit d'une zone extrêmement perturbée, comme pour la tranchée 2, à l'extrémité nord-est de la rue Alfred de Vigny, en raison d'un gros réseau d'eaux pluviales occupant entièrement l'emprise de l'ouverture (fig. 30).
- Soit, il s'agit de zones où un recouvrement par d'épais remblais modernes et contemporains a été constaté (cf. *supra*, chap. 1.5 sur les contextes topographique et géologique). C'est particulièrement le cas dans les tranchées 9 à 11 et 13, pour lesquelles les remblais récents atteignent une hauteur supérieure à 1,50 m. Dans ces tranchées, il n'a pas été possible de faire un décapage complet et seuls des sondages profonds ponctuels ont été réalisés afin de procéder à des relevés de logs stratigraphiques (fig. 31).

Dans une moindre mesure, l'épaisseur des remblais contemporains se sont également avérés très importants dans les tranchées 4, 8, 12 et 15. Néanmoins, la détection de vestiges bâtis de la fin

du Moyen Âge et de l'époque Moderne dans ces dernières ont nécessité des décapages plus étendus que de simples sondages profonds à l'emplacement de leur apparition. Enfin, dans les tranchées 5 (faubourg Picois) et 16 (couvent d'Ursulines), la présence de nombreux vestiges bâtis médiévaux ou modernes, accompagnés d'une épaisse stratigraphie associée, n'a pas permis d'atteindre les niveaux les plus anciens. Seule la zone de la place de Verdun a de fait permis un décapage jusqu'à l'apparition du substrat naturel.

Dans l'ensemble, l'opération a entraîné l'enregistrement de 318 faits archéologiques (et près de 900 US, fig. 32 et 33) qui se répartissent au sein de 11 des 16 tranchées ouvertes. Environ 80% (262 faits) se trouvent uniquement dans les quatre tranchées du parking de la Place de Verdun. L'extrême majorité (243 faits soit 76%), sont des structures directement liées à l'occupation funéraire du cimetière municipal (sépultures ou fosses de récupération d'une sépulture), qui se distribuent dans les tranchées 1, 3, 6, 7 et 14. Le reste des 75 faits se compose de : 41 faits liés à la construction d'un mur (maçonnerie ou tranchée de fondation) plus 1 tranchée de récupération ; 3 puits ; 18 fosses ; 9 trous de poteaux ; 1 sépulture animale ; et enfin 2 probables chablis.

2.1 UNE ABSENCE DE VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES AVANT LE MOYEN-ÂGE CENTRAL

Parmi l'ensemble des observations effectuées sur l'emprise du diagnostic, aucun vestige antérieur à l'époque médiévale n'a été découvert, ni même aucun mobilier isolé ou en position redéposée¹¹¹. Par conséquent, en dépit du fait que les niveaux naturels n'ont pas été atteints partout, il semble que l'on

puisse exclure la présence d'occupations antérieures au Moyen-Âge de ce côté de l'éperon rocheux de Loches, sur les bords du ruisseau de Mazerolles. Cette absence d'information archéologique apparaît particulièrement importante dans la perspective des recherches menées plus largement sur le château et la ville.

En effet, les fouilles effectuées ces dernières années au château ont permis de constater une absence d'occupation pendant toute la période

¹¹¹ Rappelons également que toute présence de sites préhistoriques a *a priori* été exclue par les observations géomorphologiques (cf. *supra* 1.5.3).



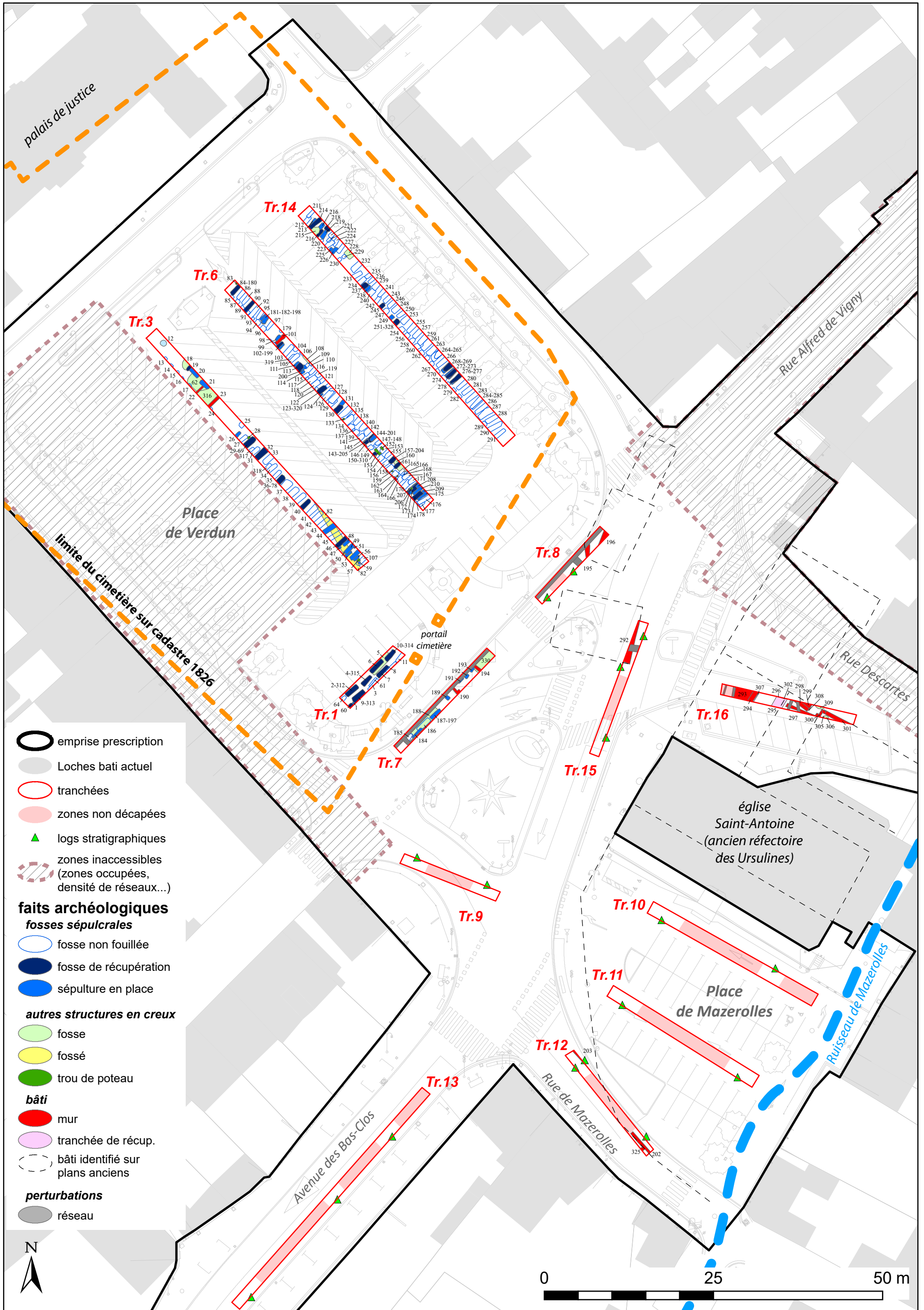
Figure 30 : Photographies de la tranchée 2, rue A. de Vigny, entièrement occupée par un grand réseau d'eau pluviale



Figure 31 : Photographies d'un des sondages de la tranchée 10, place de Mazerolles, avec une très grande épaisseur de remblais contemporains, recouvrant des niveaux Modernes



Figure 32 : Plan masse du diagnostic (1)



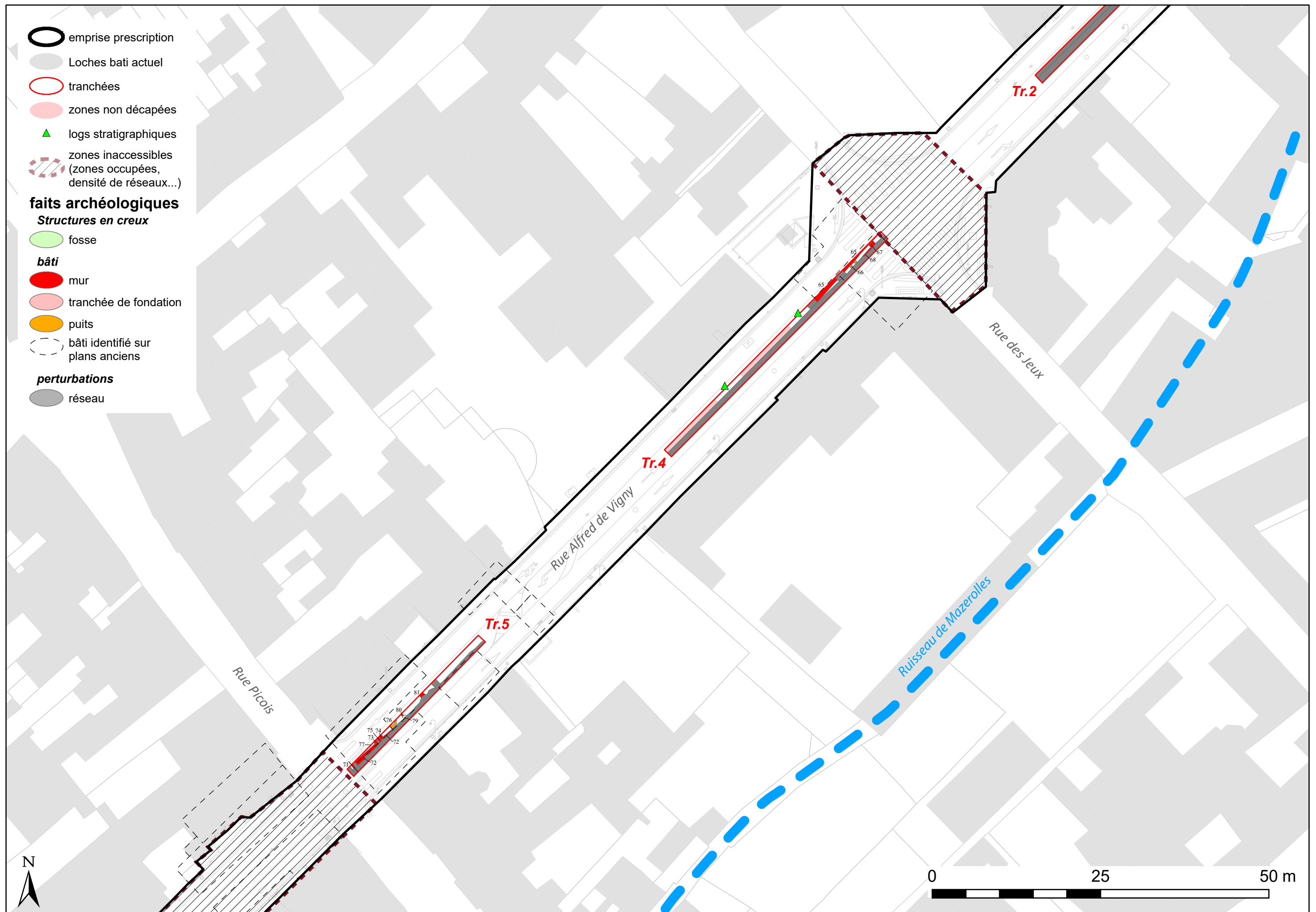


Figure 33 : Plan masse du diagnostic (2)

Antique (1^{er}-5^e s.). Les premières occupations (historiques) attestées datent de la fin du 5^e et du 6^e s. Ces données ont récemment permis de revenir sur une théorie ancienne, sans cesse reprise depuis le 19^e s., qui considérait que le cœur du *vicus*, mentionné par Grégoire de Tours au milieu du 5^e s., et dans lequel l'évêque Eustoches aurait bâti une église, se situait au sommet de l'éperon rocheux (Dufour 1812, Hat 1878, Carré de Busserolles 1882, Hélot-Deyres 1987, Lorans 1996, entre autres). On sait par ailleurs que ce *vicus* était probablement hérité d'une agglomération secondaire romaine du haut Empire, dont on retrouve ici ou là quelques vestiges de blocs architecturaux en réemploi : bénitier de la collégiale dans un fut de colonne antique ; sous-bassement du *castrum* en grand appareil ; blocs en réemploi dans les premières phases du monastère Saint-Ours (voir Hervé 2012 ; Bobin 1994 ; Papin 2017).

De cette agglomération Antique, jamais aucun vestige n'en a été retrouvé à l'heure actuelle et son emplacement précis demeure inconnu. L'absence de trace d'occupation romaine, ne serait-ce qu'infime, mis au jour lors du présent diagnostic, sur une large zone de 2 ha permet donc désormais de penser que cette agglomération ne se situe pas dans cette partie de la périphérie à l'ouest de la ville. Ceci va en revanche d'une certaine manière, plutôt en faveur d'une hypothèse qui prévaut actuellement,

à savoir que l'agglomération secondaire Antique (et par extension le *vicus alto médiéval*) serait plutôt à chercher le long des bords de l'Indre et/ou sur les coteaux de Vignemont à l'est et au sud du château (Papin, Gautier 2020 : 29-32 et 77-79).

Contrairement à la période Romaine, le haut Moyen-Âge est en revanche représenté par la découverte de quelques tessons de céramique redéposés (fig 35). Ceux-ci sont toutefois en très faible nombre (moins d'une dizaine d'éléments), mis au jour dans la tranchée 3 (place de Verdun, 1 seul tesson¹¹²) et surtout dans la tranchée 4 (rue Alfred de Vigny). Dans cette dernière tranchée, les tessons ont été découverts dans les couches postérieures d'occupation ou de démolition de bâtiments en pierre du Moyen-Âge central et du Bas Moyen Âge (US 4009 et 4014). Leur présence pourrait donc indiquer la présence de structures sous-jacentes, dans la mesure où ni le substrat, ni même le fond des fondations, n'ont été atteints¹¹³. L'aménagement de ces bâtiments aurait donc pu faire remonter le mobilier de structures plus anciennes présentes dans ce secteur. Cependant ces découvertes sont évidemment trop rares et tenues pour en tirer de conclusion certaine.

¹¹² US 3052, F18, lot 143.

¹¹³ Arrêt du sondage vers 1,50 m de profondeur.

2.2 PÉRIODE 1 : LES PREMIÈRES TRACES CONCRÈTES DE BÂTIMENTS EN PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE

2.2.1 Deux bâtiments du Moyen-Âge central (11-13^e s.) dans la rue Alfred de Vigny

Les plus anciens vestiges concrets mis au jour lors du diagnostic appartiennent au Moyen-Âge Central. Les tranchées n° 4 et 5 ont en effet livré des maçonneries que l'analyse du mobilier et de la stratigraphie permettent de dater des 11^e-13^e s. Au sein de ces deux tranchées, un réseau d'eau pluviale courant tout au long de la rue Alfred de Vigny a entièrement détruit environ la moitié de la surface ouverte dans le sens de la longueur (fig. 36 et 38). En conséquence, dans la mesure où ces tranchées sur

voirie étaient déjà réduites à 1,50 m de large, des observations ont pu être effectuées uniquement sur une bande conservée de 0,70 à 0,80 m de largeur. De plus, la présence de quelques réseaux traversant n'a pas permis d'effectuer un décapage complet des vestiges. Ces constructions anciennes identifiées se sont par ailleurs faites recouvrir et remplacer par des bâtiments plus récents qui en ont altéré la vision. Ajoutons enfin que ces phases de constructions ont été mises au jour au fond des ouvertures effectuées,

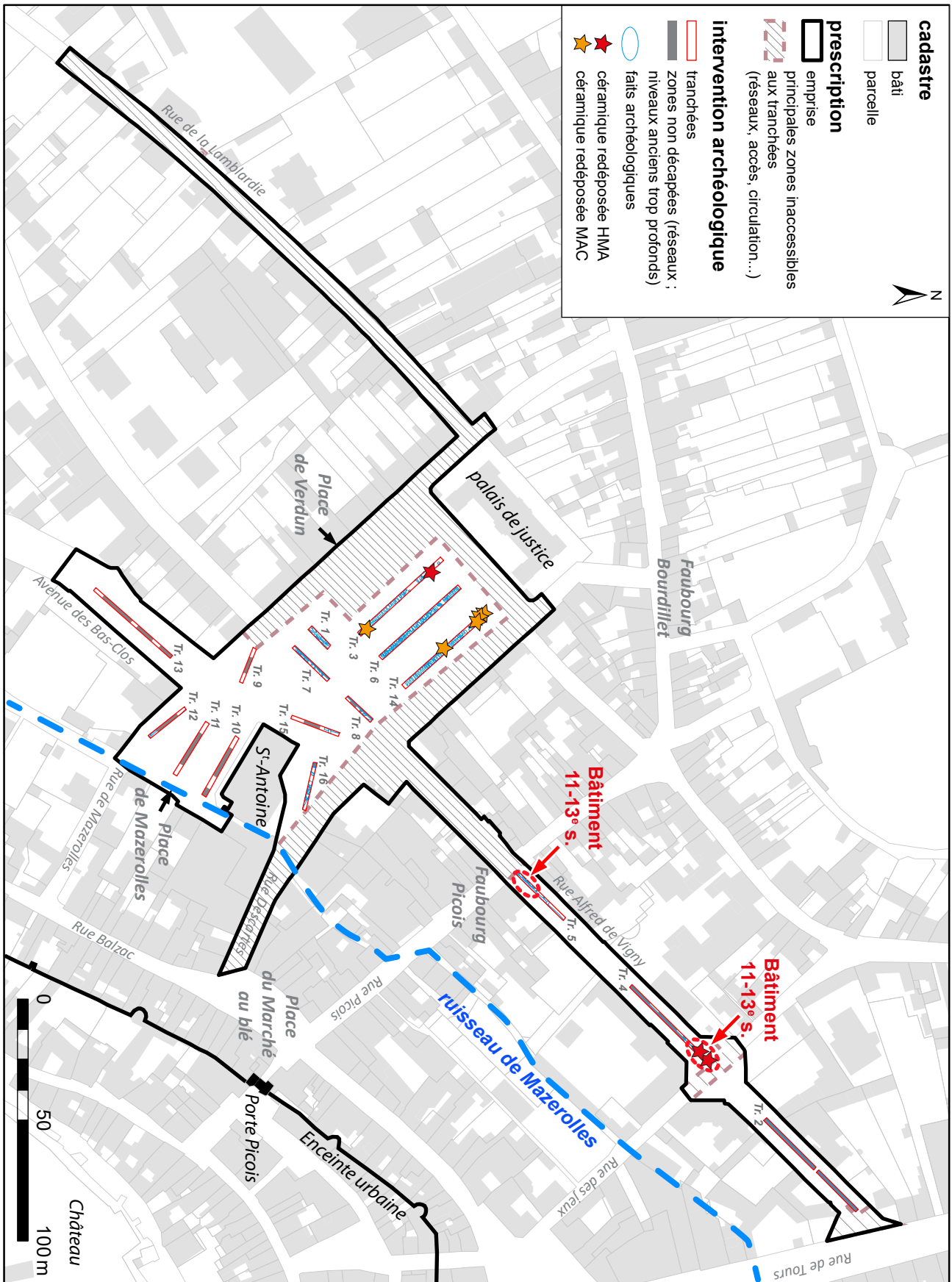


Figure 35 : Plan de localisation des découvertes du haut Moyen-Âge et du Moyen-Âge central

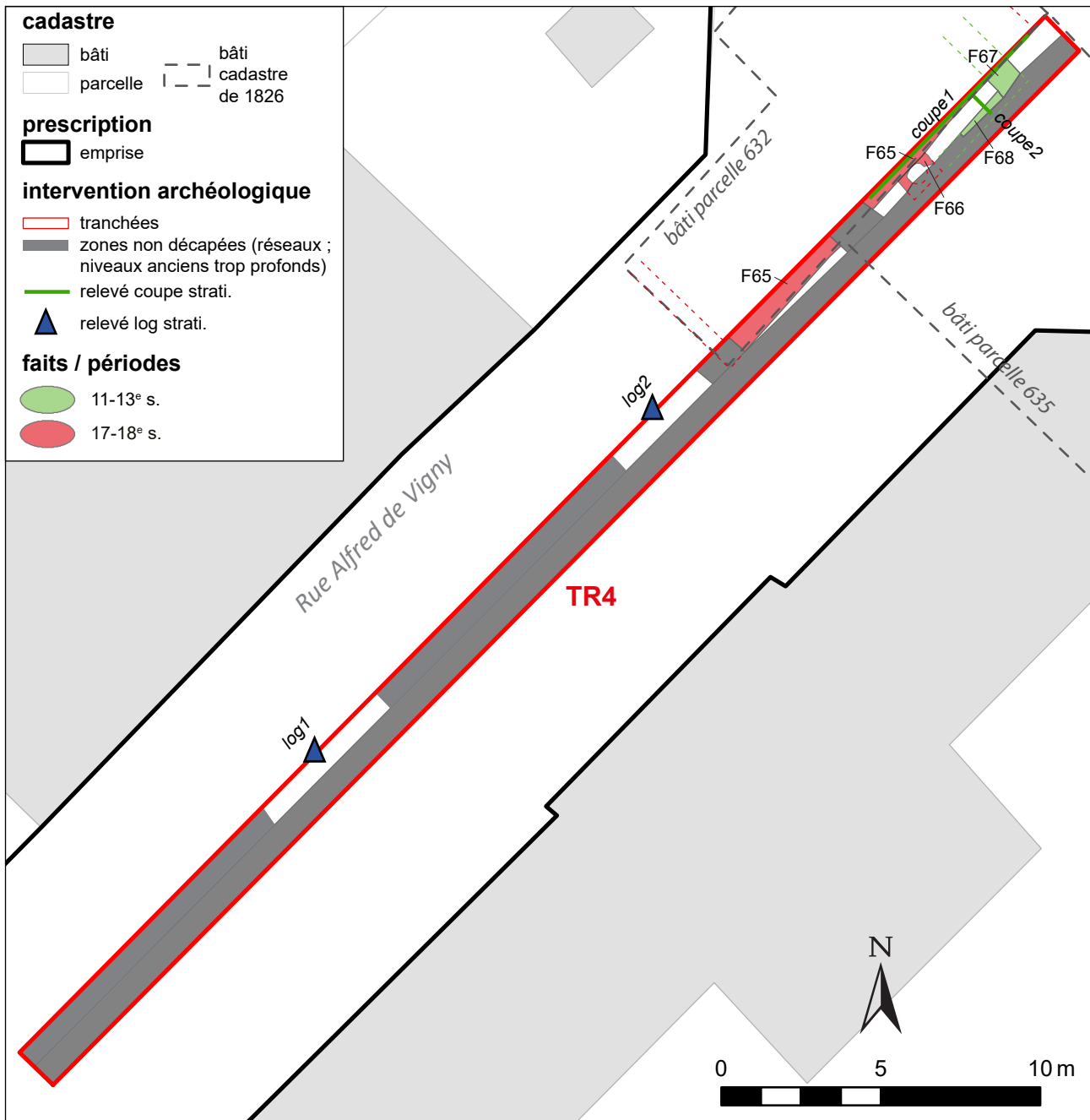


Figure 36 : Plan des vestiges de la tranchée 4, rue A. de Vigny

à une profondeur et dans des conditions de fouilles qui n'ont pas permis d'évaluer la totalité de la stratigraphie associée aux maçonneries. L'examen archéologique de ces bâtiments anciens a donc été largement limité.

2.2.1.1 Le bâtiment de la tranchée 4

Le bâtiment de la tranchée 4 est composé de deux murs : F67 et F68, dont l'arase se situe entre

0,90 et 1 m de profondeur sous le niveau de voirie actuel (fig. 36 à 39). Le premier est d'orientation nord-ouest/sud-est, le second perpendiculaire au premier. Les deux éléments sont clairement synchrones : ils forment un angle droit, leur mode de construction est similaire et les niveaux de construction, d'occupation et de démolition communs sont bien identifiables. Ces deux murs appartiennent donc à un seul bâtiment dont

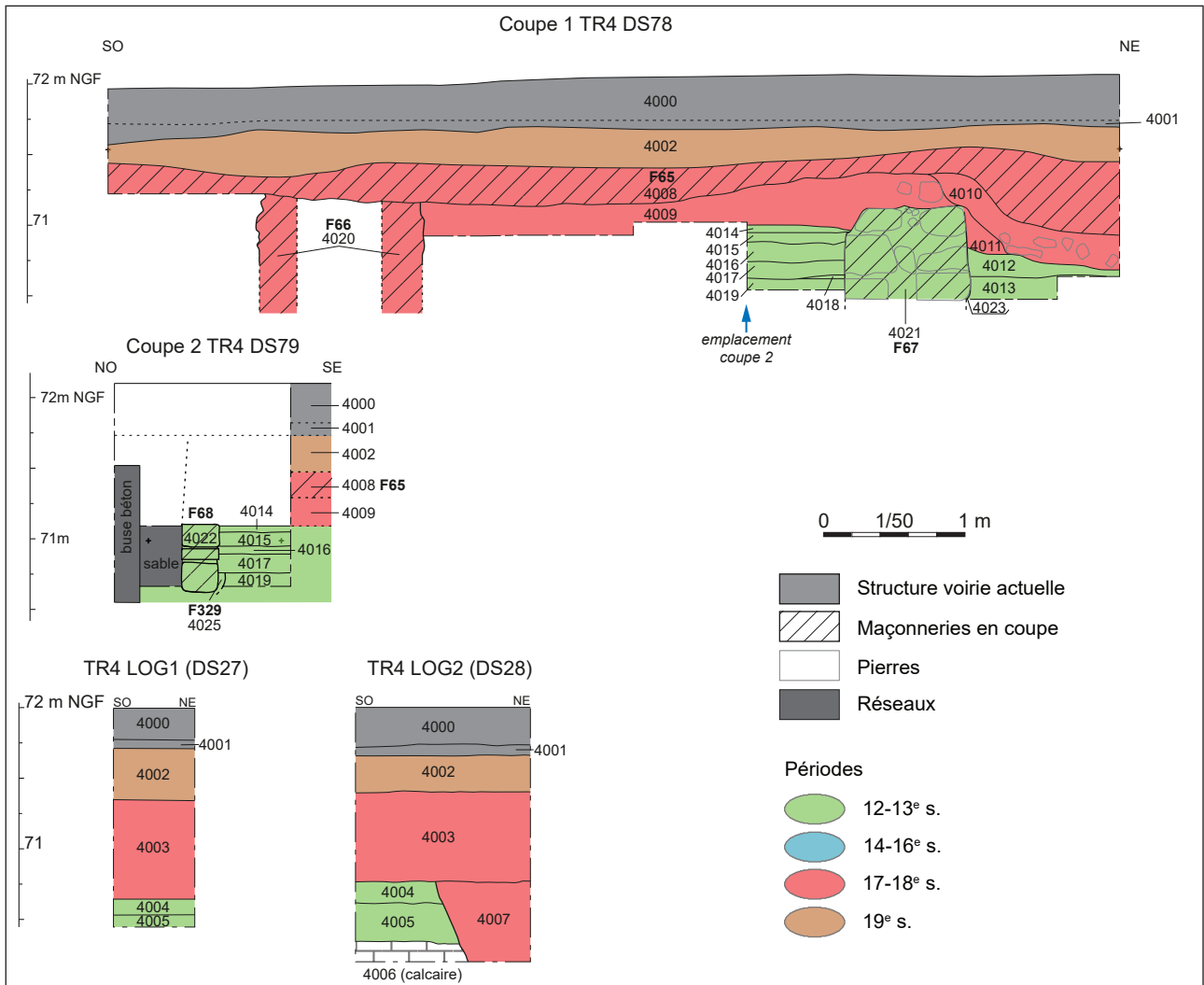


Figure 37 : Coupes et logs de la tranchée 4, rue A. de Vigny (cf. plan fig. 36)

l'emprise ne peut être évaluée au vu de ce qui est observable.

F67 et F68 sont tous deux constitués de blocs taillés de moyen appareil de tuffeau blanc. Seule la largeur du mur M67, de 0,85 m, est appréciable. Le second a en revanche été dans sa majeure partie emporté par le réseau d'eau pluviale mentionné plus haut. Seules quelques pierres de l'un des parements de ce mur est donc conservé. Trois assises de ce parement sont néanmoins observables, constituées de blocs de moyen appareil soigneusement traités au marteau taillant sur sa face nord-ouest. De même, le mur M67 est conservé au mieux sur trois assises, représentant une hauteur d'un peu plus de 60 cm au maximum.

L'assise inférieure de ces murs est posée dans une petite tranchée de fondation (F329, US 4023-

4024), creusée dans un remblai de terre brune-grise assez homogène (US 4013 et 4019). Au-dessus, à l'angle entre les deux murs, une succession de petits niveaux de remblais limoneux bruns piétinés, présentant une charge plus ou moins grosse de graviers, ont été identifiés (US 4014, 4015, 4016, 4017 et 4018). Ils s'apparentent donc plutôt à des niveaux d'occupations intérieurs. Au nord-est de F67, en revanche, une seule US peut être associée à l'occupation du bâtiment (US 4012), à la surface plus irrégulière et plus chargée en cailloux, et qui peut, par opposition avec l'autre côté, être interprétable comme un probable niveau extérieur. L'ensemble de cette séquence ainsi que l'arase des deux maçonneries est recouverte de niveaux de remblais de démolition hétérogènes et caillouteux (4009, 4010, 4011).



Figure 38 : Photographie générale des vestiges la tranchée 4 (avec la moitié de la tranchée cassée par le réseau d'eau pluviale, dont on voit le conduit en béton, à droite)

Extrêmement peu d'éléments de datation ont été découverts dans cette séquence, et plus globalement dans l'ensemble de la tranchée 4. Un seul tesson datable du 11^e ou 12^e s. a été découvert dans le remblais US 4013 (lot 254), antérieur aux fondations des maçonneries F67 et F68. Deux autres fragments de céramique datés du 12^e ou 13^e s. ont été prélevés dans l'US 4014 (lot 213), qui correspond à l'US supérieure des niveaux d'occupations associés aux murs F67 et F68. Enfin, 14 tessons de la même époque ont été mis au jour dans l'US 4009 (lot 259) de démolition du bâtiment. C'est ainsi uniquement sur ces rares éléments matériels que l'on peut émettre l'hypothèse d'un bâtiment datables dans une fourchette large des 12^e-13^e s. Cela n'apparaît par ailleurs pas incompatible avec le mode de construction des murs. La durée de fonctionnement de ce bâtiment est par ailleurs difficile à évaluer dans la mesure où aucun mobilier



Figure 39 : Photographie zénithale des murs F37 et F68, tranchée 4



Figure 40 : Photographie de la stratification associée aux murs F67-F68, tranchée 4 (cf. coupe 1, fig37)

n'a été découvert associé au bâtiment postérieur venu le remplacer (représenté par F65), ce qui aurait pu livrer un *terminus*. Il est vraisemblable que celui-ci n'a pas servi très longtemps au vu du peu de mobilier associé, et de l'homogénéité du mobilier mis au jour dans le niveau de démolition.

Deux logs stratigraphiques ont par ailleurs été relevés au sein de sondages profonds dans cette même tranchée 4, au sud-ouest des constructions dégagées (cf. log 1 et 2 fig. 37 et 12). Dans ces sondages, les deux couches les plus profondes (US 4004 et 4005, surmontant le calcaire naturel 4006), s'avèrent semblables aux couches encaissantes des murs F67 et F68, c'est-à-dire un limon sableux brun-gris homogène. Ces couches, dont la cote d'apparition est sensiblement similaire (vers 70,60 m NGF), pourraient s'apparenter à des sols primitifs de terre végétale, en usage au moment de l'installation et de l'occupation du bâtiment décrit ci-dessus.

2.2.1.2 Le bâtiment de la tranchée 5

Dans la tranchée 5, au moins deux murs, voire un troisième, peuvent être vraisemblablement attribués à cette même période du Moyen-Âge Central : F72, F73 et probablement le mur F80 (fig. 41 et 42).

Le mur F72 est le mieux appréciable des trois. Celui-ci, d'orientation sud-ouest/nord-est, a été reconnu sur une longueur de 7,25 m (fig. 43). Il est constitué, dans sa partie la mieux conservée au sud-ouest de la tranchée, de deux parements de blocs taillés de moyen appareil de tuffeau blanc et d'un blocage de moellons. Une grande partie de son

parement sud-est a cependant été emporté par le creusement de la grande tranchée de réseau d'eau pluviale (fig. 42, 43). Vers le nord-ouest, le mur a été totalement détruit par le réseau. Dans la partie sud-ouest, où ses deux parements sont conservés, sa largeur est de 70 cm. Ce mur est essentiellement lié à la terre, sauf les joints qui ont été repris au mortier de chaux gris, assez friable et donc mal conservé. Il est difficile de certifier toutefois si ce traitement est d'origine ou s'il s'agit d'une restauration postérieure du mur. Nous verrons dans la partie suivante que des arguments peuvent aller plutôt vers la seconde solution, c'est à dire que ces joints auraient été repris à l'occasion d'un remaniement du bâtiment (cf. *infra* chap. 2.3.1).

Toujours dans la même partie la mieux conservée, trois assises ont été dégagées le long de la tranchée de réseau d'eau pluviale, pour une hauteur de 80 cm conservée, mais sans toutefois atteindre la base du mur (fond du sondage à 1,50 m de profondeur maximum). Le module de l'appareillage est assez trapu, avec des pierres carrées ou sub-rectangulaire de 25 à 30 cm de hauteur, pour des longueurs de 20 à 35 cm au maximum. Bien que les faces visibles soient relativement usées, on peut néanmoins constater que les parements ont été soigneusement traités. Les caractéristiques observées permettent de supposer qu'il s'agit donc vraisemblablement d'une élévation, et non d'une fondation.

Le mur F73, perpendiculaire au précédent, a été dégagé sur une toute petite portion au sein de la tranchée 5 (fig. 44 et 45). Elle présente toutefois la même caractéristique (moyen appareil de tuffeau et blocage lié à la terre) et semble bien fonctionner avec F72. Ce mur F73 a été par la suite cassé par l'implantation d'un autre (F75) dont la tranchée de fondation (F311) a arraché tout son parement nord-est. Ceci ne permet pas de connaître sa largeur (minimum 0,55 m). Il n'a été dégagé que sur une assise et demie sous son arase. Les deux murs F72 et F73 semblent contemporains. Ils ont par ailleurs par la suite été remblayés par les mêmes couches de démolition (US 5009, 5010 et 5019),

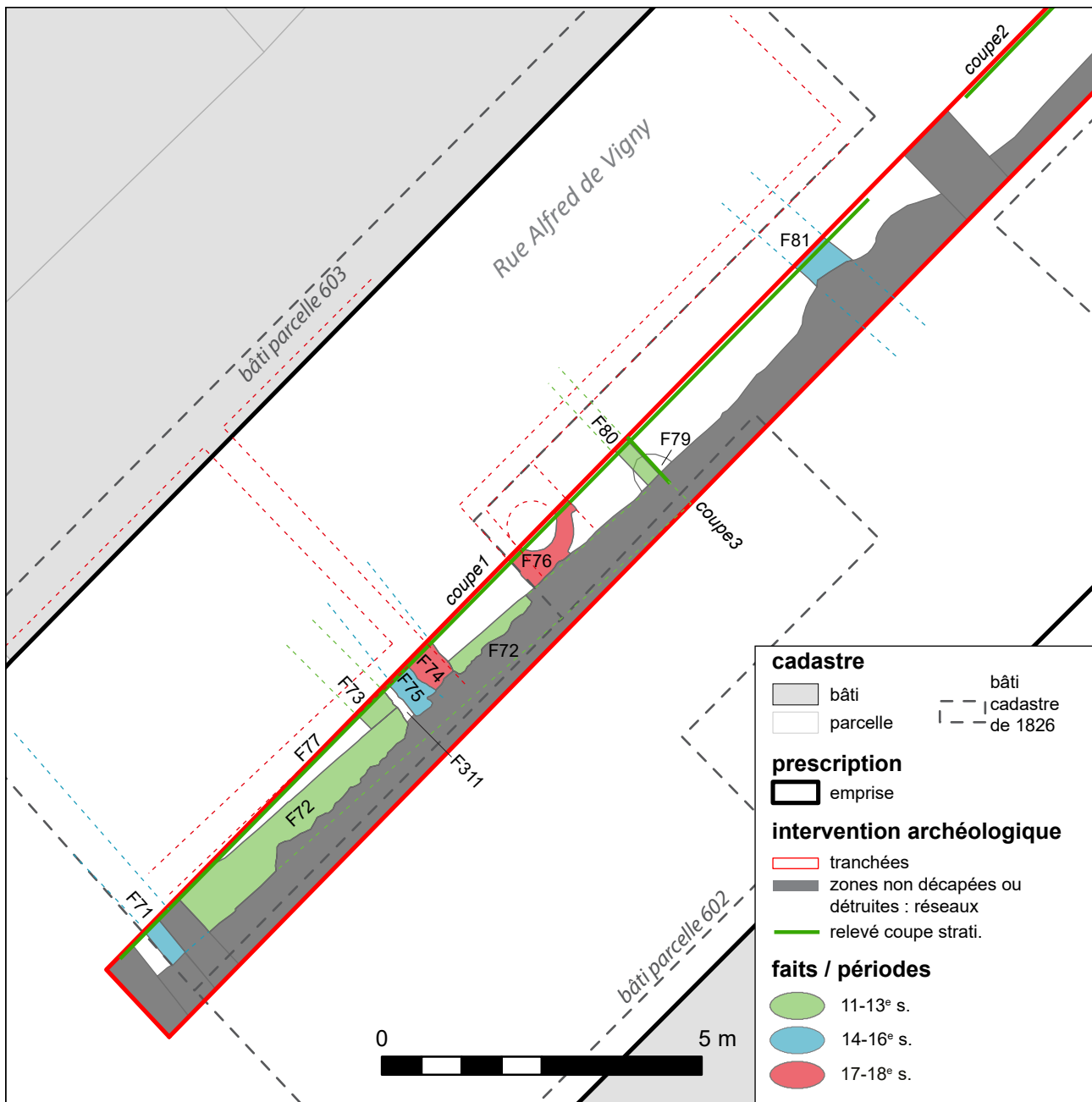


Figure 41 : Plan des vestiges de la tranchée 5, rue A. de Vigny

avant un remaniement de la constitution, dont nous reparlerons plus loin (F71 et F75, cf. chap. 2.3.1).

Enfin, un troisième mur peut être évoqué pour cette phase ancienne, F80, isolé des deux autres, identifié plus au nord-ouest de la tranchée 5 (fig. 41, 42 et 46). Celui-ci n'a été vu que sur une assise et un seul de ses parements a été observé. Cependant, sa position stratigraphique et son mode de construction (moyen appareil de tuffeau lié à la terre), permet de supposer qu'il fonctionne bien avec les deux précédents. Par ailleurs, topographiquement, il est

possible que celui-ci forme le retour perpendiculaire vers le nord-ouest de M72.

Les trois éléments appartiendraient donc peut-être un seul et même bâtiment. Celui-ci aurait fonctionné avec un mur disparu remplacé plus tard par la construction de M71 (à l'extrémité sud-ouest de la tranchée 5). Le mur M72 serait le mur sud-est de l'édifice, formant un de ses côtés d'une dizaine de mètre de long, tandis que le mur F73 pourrait avoir constitué un partitionnement de ce bâtiment en deux pièces.

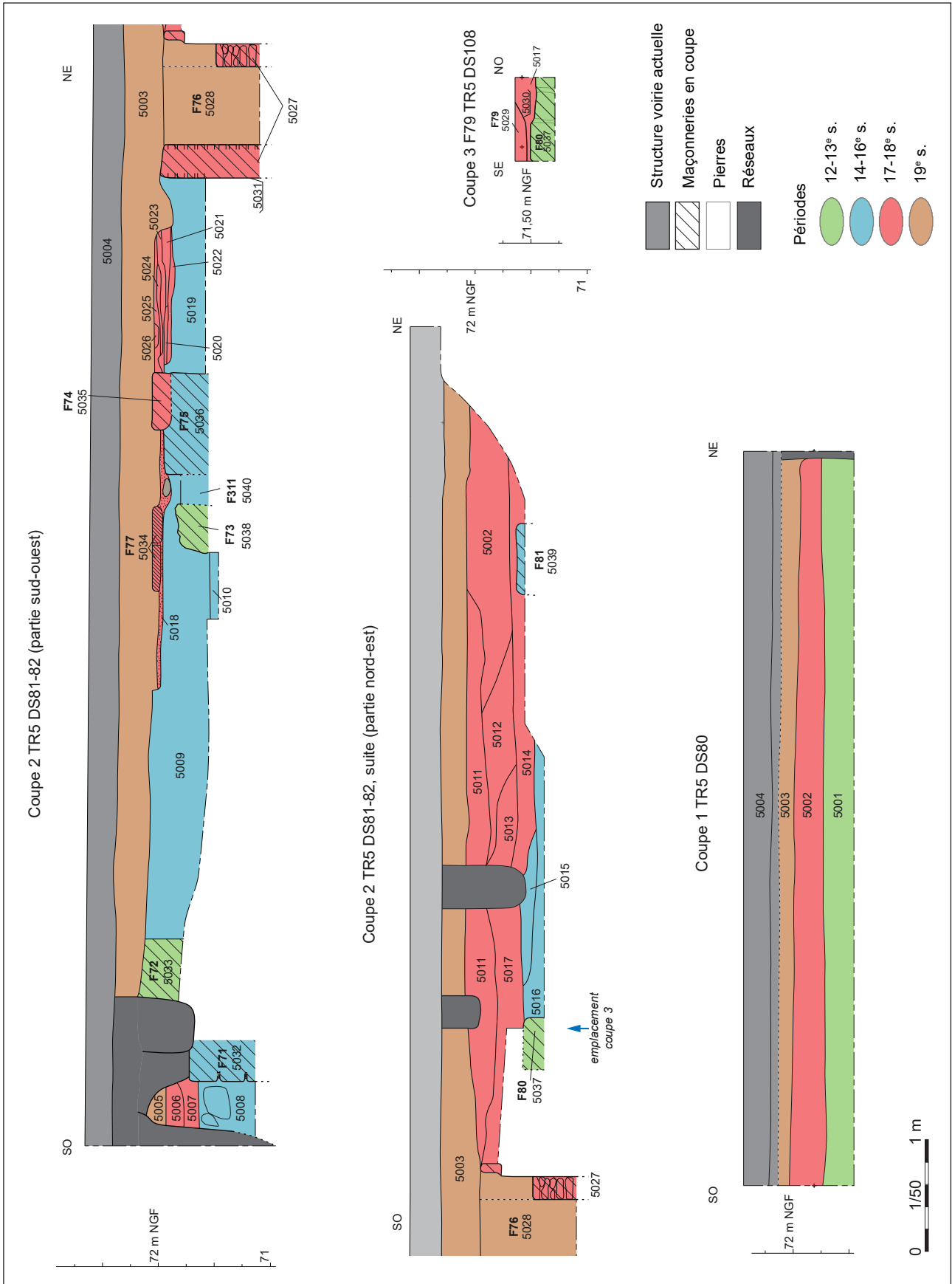


Figure 42 : Coupes de la tranchée 5, rue A. de Vigny (cf. plan fig. 41)

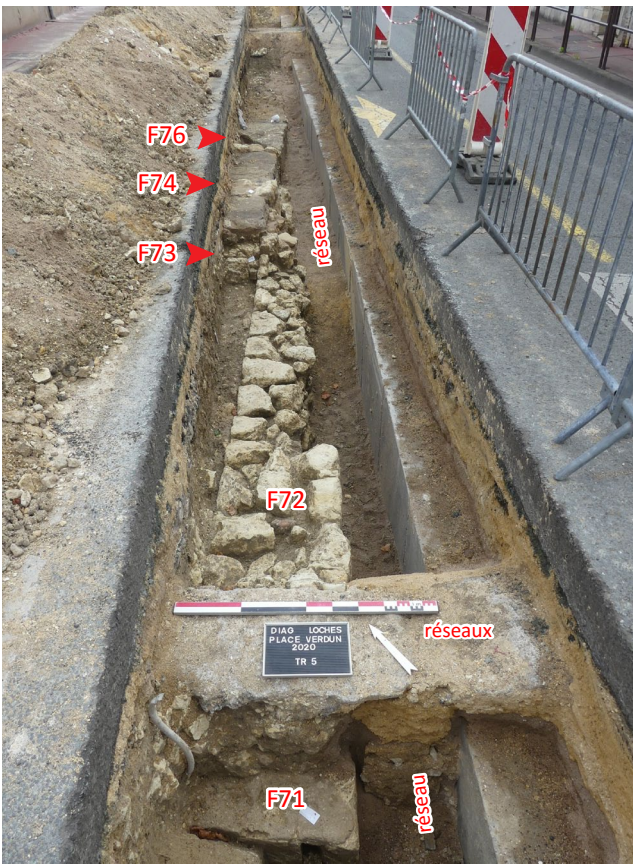


Figure 43 : Photographie générale de la partie sud-ouest de la tranchée 5, rue A. de Vigny



Figure 44 : Photographie de détail des murs F72 et F73, tranchée 5



Figure 45 : Photographie de détail des murs F72 et F73 et de la coupe 1, tranchée 5 (cf. fig. 42)



Figure 46 : Photographie du mur F80, tranchée 5 (coupe 3, cf fig. 42)

Aucun niveau de sol n'a été atteint fonctionnant avec ces murs. Ceux-ci se trouvent plus bas que le fond du sondage effectué (plus de 1,20 m sous le niveau de circulation actuel). Seul un niveau de remblaiement important du bâtiment, contemporain de la démolition de M73 (mais pas de M72, comme nous le verrons) a été observé (US 5009 et 5010 pour F72/F73 et F5016/5015/5017 pour le mur F80, fig. 42).

Ainsi, comme pour la tranchée 4, très peu d'éléments de datation permettent d'apprécier la chronologie de ces murs. On signalera simplement la présence de trois tessons de céramique recueillis dans le blocage même du mur M72, ayant livré une datation des 10^e-11^e s. (US 5033, lot 185). Par

ailleurs, les niveaux de remblaiements des murs M72 et M73 livrent des datations du 14^e-15^es. Ainsi le remblais 5009 a livré cinq tessons du 14^e s. (lot 224), tandis que cinq autres tessons datables des 14-15^e s. ont été ramassés dans le remblai US 5019 (lot 157), équivalent du précédent au nord-ouest de M73. Le remblai 5016 quant à lui, lié à l'abandon du mur M80, a livré deux éléments de céramique des 14-15^e s. Signalons également que dans la coupe 2 de la tranchée 5, relevée au nord-ouest de ces maçonneries, la couche la plus ancienne repérée, l'US 5001, contenait un lot homogène de sept tessons de céramique des 11-12^e s. (lot 215). Cette couche, s'apparentant à de la terre végétale, pourrait avoir constitué le sol extérieur fonctionnant avec les maçonneries du bâtiment décrit ci-dessus.

Autrement-dit, là encore, les rares indices de datation pourraient faire de ces restes de bâtiment l'un des plus anciens mis au jour pendant le diagnostic, remontant donc au Moyen-Âge central. Dans une fourchette large, il pourrait être daté des 11-12^e s. Contrairement au bâtiment de la tranchée 4, il semble assez clair pour celui-ci qu'il a été démolé dès la fin du Moyen-Âge, au 14^e ou 15^e s.

2.2.2 Un mobilier résiduel médiéval au nord-est de la place de Verdun (tranchée 14)

Concernant cette même période des 11^e-13^e s., il convient de mentionner également l'identification d'une petite quantité de mobilier découvert en position redéposée dans les tranchées effectuées dans le cimetière contemporain de la place de Verdun (fig. 35). Dans la tranchée 3, on peut ainsi noter la présence de deux tessons des 12-13^e s. dans le comblement de la sépulture F48 (lot 261). Si cette

découverte semble totalement isolée, en revanche, au sein de la tranchée 14 et particulièrement au nord-ouest de celle-ci, on note un petite « concentration » d'éléments redéposés du Moyen-Âge central. On peut ainsi signaler, la présence de mobilier des 11-12^e s. dans les comblements des sépultures F213, F217, F226 ou encore F251 (lots 172, 160, 161 et 251).

2.2.3 Éléments d'interprétations sur les vestiges des 11-13^e s.

En résumé concernant cette période du Moyen-Âge Central, le diagnostic a permis l'identification de deux bâtiments en pierre dans les tranchées 4 et

5 de la rue Alfred de Vigny, ainsi que présence d'un faible « bruit de fond » de mobilier résiduel éparé sur la place de Verdun.

D'un point de vue fonctionnel, il est difficile au regard des découvertes effectuées d'apprécier la fonction des bâtiments identifiés. Ces constructions en dur, aux murs relativement épais en moyen appareil de tuffeau, semblent toutefois refléter pour cette époque l'installation de possibles maisons d'habitations. Celles-ci apparaissent relativement isolées, en périphérie de l'espace urbanisé. Rappelons en effet que, pour ce que l'on en connaît à cette époque, le cœur de la ville se trouve plutôt à l'est du château, autour de l'église Saint-Ours, ancien monastère du 5^e s. transformé en prieuré cure au 11^e s., et dont le bourg formé autour est ceint d'un rempart au cours du 12^e s. (cf. *supra* chap. 1.6.1). Aussi, ces siècles du Moyen-Age Central correspondent à une période de très fort dynamisme du château comtal sous l'égide des comtes d'Anjou, qui le dotent de nombreuses constructions monumentales (donjon, *aula*, collégiale et remparts). Ces nombreux grands chantiers et la présence fréquente de la cour comtale à Loches, a dû attirer une population plus nombreuse et il ne paraît donc pas impossible que quelques nouveaux pôles d'habitats se soient alors formés en périphérie de la ville. Le contexte historique et archéologique explique ainsi sans doute leur apparition.

Il est par ailleurs probable que ces maisons s'installent alors le long d'axes de communications. En effet, il est possible que les deux bâtiments identifiés dans les tranchées 4 et 5 de la rue Alfred de Vigny s'installent le long de chemins déjà constitués, à savoir les rues Picois et des Jeux. La première mène à la route de Châteauroux vers l'ouest, tandis que la seconde était l'axe qui permettait de rejoindre la route de Tours vers le nord, en passant par la maladrerie Saint-Jacques (dont l'origine remonte au moins au 12^e s. (cf. *supra* chap. 1.6.1). En outre, il n'apparaît pas aberrant de retrouver quelques éléments de mobilier archéologique épars aux alentours de ces nouveaux pôles d'habitats, dans la mesure ou le développement considérable de la châtelainie et de la ville a nécessairement entraîné l'exploitation plus intensive du terroir aux abords de l'espace urbain.

Quoi qu'il soit, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une découverte importante, qui tend à prouver que ce qui deviendra plus tard les faubourgs Picois, Bourdillet ou encore Saint-Jacques, au nord et au nord-ouest de la ville, semblent avoir une origine assez ancienne, remontant aux 11-12^e s. Ces zones vont se densifier à partir du 14^e s.

2.3 PÉRIODE 2 : LA « DENSIFICATION » DU « FAUBOURG PICOIS » ET ALENTOURS (14^e-16^e s.)

2.3.1 Les nouvelles constructions au Bas Moyen-Age et de l'époque Moderne dans la tranchée 5 (14-16^e s.)

Dans la tranchée 5, au cœur du faubourg Picois, l'aspect de la stratification découverte s'avère tout à fait caractéristique d'une occupation urbaine. Le premier bâtiment représenté par les murs M72, 73 et 80, va connaître plusieurs remaniements : un premier datant sans doute de la fin du Moyen-Âge, puis un second dans le courant de l'époque moderne (cf. *infra*), le tout toujours au sein d'une même parcelle qui restera manifestement en usage jusqu'au 19^e s. (fig. 41)

Comme nous l'avons vu plus haut, l'intérieur du bâtiment du Moyen-Âge central mis au jour dans la tranchée 5, va connaître un remblaiement massif vers la fin du Moyen-Âge (US 4009 ; 4019, contenant des tessons de céramique des 14 et 15^e s., cf *supra* chap. 2.2.1.2, et fig. 42). Ce remblaiement porte les niveaux de sols à un niveau assez haut, que l'on peut estimer à 50 cm de profondeur sous le niveau de voirie actuel vers 72,15 m NGF. Cependant, aucun niveau d'occupation appartenant à cette phase n'a été identifié, en raison de leur

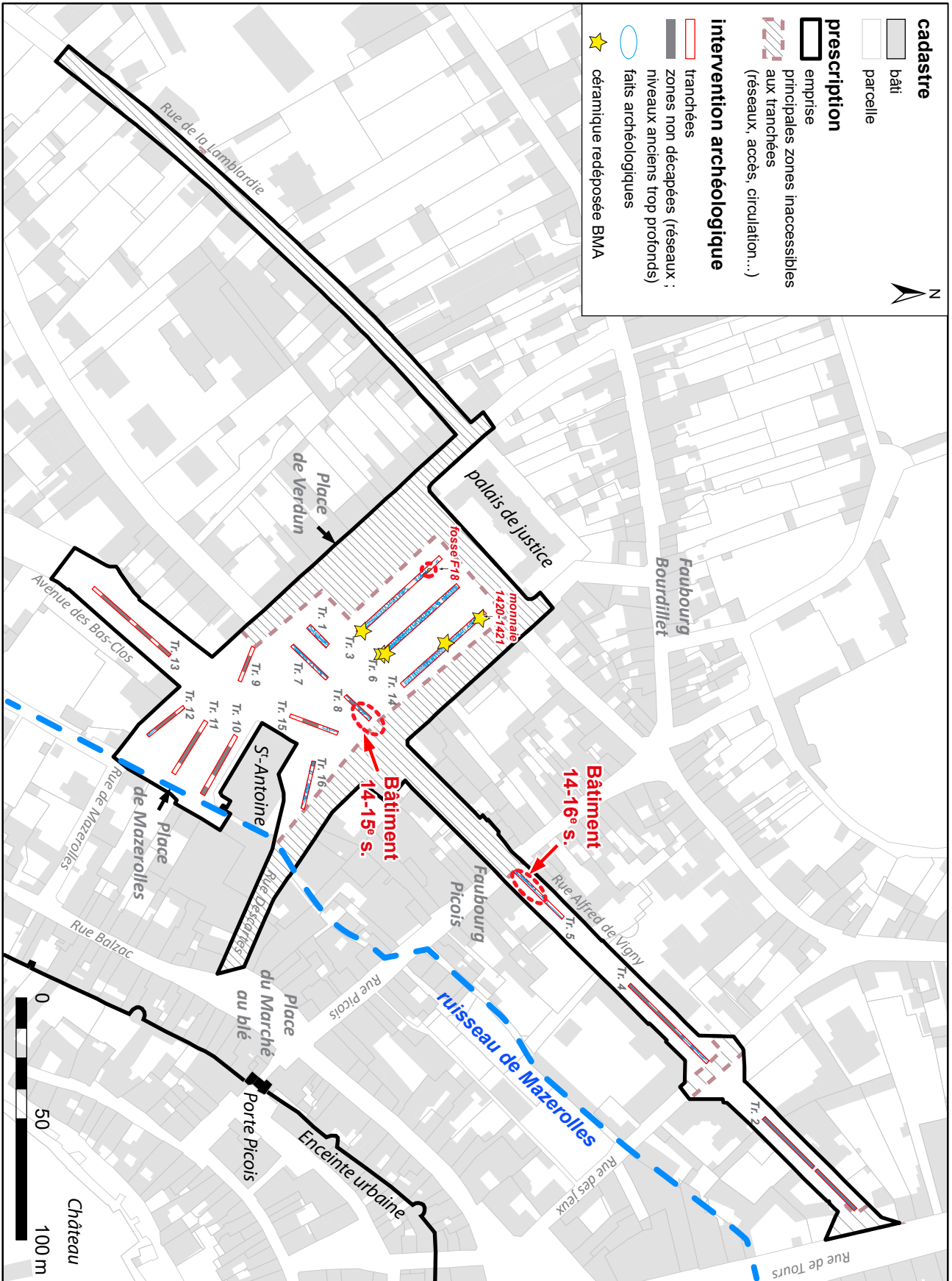


Figure 47 : Plan général de localisation des vestiges du Bas-Moyen-Âge (Période 2)

arasement postérieur par les aménagements plus récents de l'époque Moderne. Le remblaiement est néanmoins très clairement lié à une période de remaniement important du bâtiment, représenté particulièrement par deux murs : M71 et M75. Un troisième mur situé plus au nord-ouest, F81 appartient sans doute également à cette phase de la fin du Moyen-Âge, mais reste plus difficilement datable et interprétable.

2.3.1.1 La reprise de la façade sur rue : M71

Le premier mur que nous évoquons est M71. Celui-ci se trouve à l'extrémité sud-ouest de la tranchée 5 (fig. 43 et 49). D'orientation nord-ouest/sud-est, celui-ci s'aligne parfaitement avec les façades de l'actuelle rue Picois. La relation directe avec les remblais de l'intérieur du bâtiment US 4009 et 4019, mentionnés plus haut, n'a pas été observée en raison de la présence à cet endroit de plusieurs réseaux traversants. Sa largeur est donc également inconnue. Elle n'excède toutefois pas 70 cm. Seule une toute petite portion de ce mur a donc été observée. Un sondage manuel très réduit a en outre pu être effectué dans les niveaux associés au sud-ouest.

En dépit de l'étroite fenêtre d'observation, le mode de construction de la maçonnerie a pu être apprécié. F71 se présente comme un mur très bien appareillé en moyen appareil de tuffeau blanc réglé, lié avec un mortier de chaux gris très fin. Deux assises complètes plus une troisième partielle ont pu être dégagées, mais les conditions de fouille n'ont pas permis d'en voir plus. Ce mur se poursuit donc en profondeur sur une hauteur inconnue.

La partie dégagée de cette maçonnerie M71 correspond à un angle de bâtiment. Les blocs observés au sud-est présentent en effet les caractéristiques d'un parement, et non d'un arrachement (alignement des blocs, traces d'outils...). La tranchée de réseau d'eau pluviale qui a détruit la moitié de surface ouverte dans la tranchée, s'est donc opportunément arrêtée contre ce parement sud-est de la maçonnerie. Il est probable que le creusement de ce réseau ait arraché un autre mur collé contre cet angle, comme le montre les plans anciens qui représentent aux 18^e et 19^e siècles, un alignement de maisons accolées l'une à l'autre tout au long de la rue Picois (fig. 18).

Quoi qu'il en soit, le mur M71 décrivait donc un retour vers le nord-est. Cependant, aucune maçonnerie similaire dans la continuité de cet



Figure 48 : Photographie du mur F71, tranchée 5



Figure 49 : Photographie du parement sud-est du mur F71, tranchée 5

angle de mur n'a été découverte de l'autre côté de la berme laissée en raison des réseaux traversants. En revanche, on constate sans équivoque que cet angle du mur M71 s'aligne parfaitement avec le parement du mur M72. Si leur morphologie apparaît nettement différente et que leur construction n'est pas synchrone, il est donc probable que ces deux murs aient fonctionné ensemble. Autrement-dit, il apparaît donc probable que la construction du mur M71 ne soit en fait qu'une reconstruction de la façade de l'ancien bâtiment donnant sur la rue Picois. Il est par ailleurs possible que le mortier observable dans les joints de M72 soit contemporain de la construction du mur M71, dans la mesure où la reconstruction de la façade a très bien pu s'accompagner d'une restauration sommaire des autres murs de l'édifice alors conservés à l'intérieur de la parcelle.

Les parements de ce mur M71 apparaissent soigneusement traités : de nombreuses traces d'outils (marteau taillant) sont en effet observables sur certains blocs. Ces parements n'ont donc pas été usés à l'air libre, mais se sont certainement faits rapidement enfouir. La fouille des quelques niveaux situés contre ce parement au sud-ouest viennent confirmer ces observations sur la maçonnerie. En effet, aucune tranchée de fondation n'a été constatée dans les niveaux fouillés, ce qui prouve que le sol au moment de la construction de ce mur se trouvait plus bas. Cependant, l'US 5008 situé contre le parement de M71, apparaît non pas comme un

niveau d'occupation, mais comme un épais remblai massif constitué de terre hétérogène et de gros bloc de tuffeau. L'US 5008 doit donc manifestement être considérée comme un niveau de remblaiement intervenu peu de temps après la construction du mur (peut-être même immédiatement après), et à l'installation d'un nouveau niveau de circulation au sud-ouest du mur, c'est-à-dire dans la rue Picois. Malheureusement, aucun mobilier n'a été découvert dans ce remblai 5008. Les US supérieures 5006 et 5007 apparaissent en revanche comme des niveaux de circulation (terre brune ou jaune damée, homogène), qui ont fonctionné tout au long de l'époque Moderne, comme le prouve la présence de tessons du 17^e s. dans l'US 5006.

La construction de M71 est donc difficile à dater. Dans la mesure où aucun lien stratigraphique direct entre ce mur et les niveaux de remblaiements constatés à l'intérieur du bâtiment n'a pu être observé, il est difficile de dire si la reconstruction de la façade est intervenue avant, en même temps ou après le remblaiement des niveaux de sols. Ce premier remaniement de l'édifice a très bien pu en effet fonctionner un temps avec un niveau de plus bas à l'intérieur. Cependant, on peut sans doute, sans trop de risque au vu des dynamiques et du mode de construction observé, caler cette reprise de la façade également à la fin du Moyen-Âge, vers le 14^e ou le 15^e s.

2.3.1.2 Remblaiement et remaniement du bâtiment : la construction de M75 et M81

En revanche, la reconstruction d'un autre mur du bâtiment va intervenir cette fois-ci assurément après le remblaiement intérieur par les US 5009 et 5019. Cette dernière succède assurément à la démolition du mur antérieur M73, dans la mesure où son arase est clairement recouverte par le remblai 5009 (fig. 41 et 42).

C'est dans ce dernier remblai que va être creusé une tranchée de fondation (F311), afin d'accueillir une nouvelle maçonnerie, F75, reconstruite légèrement décalée par rapport au mur précédent F73 (fig. 50). Le mur F75 est de même orientation, c'est-à-dire nord-ouest sud-est, perpendiculaire au mur M72. Seule la semelle de la fondation apparaît conservée : elle se présente comme une maçonnerie



Figure 50 : Photographie des murs F75 et F74, tranchée 5

composée de blocs bruts et de moellons noyés dans un mortier gris-beige très dur. Celle-ci apparaît assez massive avec ses 95 cm de large. Bien que sa relation avec le mur M72 ait été entièrement cassée par la grande tranchée de réseau d'eau pluviale, il est possible, comme nous l'avons vu plus haut, que celui-ci soit conservée en élévation, et que M75 soit venue s'appuyer contre.

Par ailleurs, il est également certain que le mur antérieur F80 situé plus au nord-est est également arasé durant cette même période, puisque recouvert par des couches de remblais datant également des 14^e ou 15^e s. (cf. *supra* chap. 2.2.1.2). Encore plus au nord-est dans la tranchée 5, une autre construction maçonnée a été identifiée. Il s'agit de la maçonnerie F81 dont seule l'arase a été observée en fond de sondage (vers 1 m de profondeur, [fig. 41, 42 et 51](#)). Celle-ci apparaît également comme une semelle de fondation de profondeur inconnue, composée de moellons et de cailloux de calcaire liés au mortier gris-beige, le tout occupant le fond d'une tranchée aveugle. Également d'orientation nord-ouest sud-est, le mur dégagé mesure 65 cm de large. Cette construction est difficile à dater.

Cependant, elle comporte des similitudes avec M75 (mortier notamment), et apparaît recouverte par des remblais comportant du mobilier d'époque Moderne (16-17^e s., cf. *infra* chap. 2.4.2). Ainsi, ces quelques éléments de datations indiquent que le mur M81 est sans doute construit dans une même tranche chronologique que le mur M75, c'est-à-dire vers la fin du Moyen-Âge (14-15^e s.).



Figure 51 : Photographie du mur F81, tranchée 5

2.3.1.3 *Éléments d'interprétation des murs F71, F75 et F81 de la tranchée 5 : un grand remaniement du bâtiment aux 14^e et/ou 15^e s. ?*

Comme nous l'avons vu, grâce aux quelques indications stratigraphiques et morphologiques, il est possible de relier les maçonneries F71, F75 et F81 dans une même grande phase des 14^e et/ou 15^e s., sans toutefois pouvoir assurer de leur stricte contemporanéité. Cette phase aurait consisté à procéder à un remaniement important de l'édifice primitif du Moyen-Âge Central, avec en premier lieu la reconstruction de la façade sur rue (F71), intervenue tout en conservant les murs du bâtiment primitif vers l'intérieur de la parcelle. La démolition du (probable) mur de partitionnement F73 et l'apport de remblais à l'intérieur du bâtiment, rehaussant les niveaux de sols intérieurs, intervient peut-être peu après. C'est à la suite de ces remblaiements qu'un nouveau large mur (F75) est reconstruit légèrement décalé. Durant cette même période, le mur F80 est également détruit, tandis qu'un nouveau mur est édifié plus au nord-est (F81).

Plusieurs hypothèses sont possibles : ces constructions correspondent-elles à un agrandissement du bâtiment antérieur vers le nord-ouest (en intégrant le mur F81), portant sa taille à une quinzaine de mètres de long ? Le mur M75 serait donc, tout comme le mur M73 qu'il remplace, un mur partitionnant le bâtiment. Mais cela reste difficile à certifier, car il est également possible au contraire, d'envisager une légère réduction du bâtiment primitif. En effet, la différence constatée des niveaux de sols autour de M73 (portés à 72,15 m NGF après le remblaiement par les US 4009/4019) et de F81 (vers 71,50 m), tendrait à prouver que ces espaces sont bien différenciés. Or, dans la mesure où la césure entre ces différents niveaux de sols se situe au niveau d'une structure postérieure (en l'occurrence le puits F76, cf. *infra* chap. 2.4.2), il apparaît également possible que celle-ci ait fait complètement disparaître une autre maçonnerie de la fin du Moyen-Âge, appartenant à ce même bâtiment. Celui-ci marquerait le mur nord-est, et les différences de niveaux de sols correspondrait à des sols intérieurs et extérieurs de part et d'autre de l'hypothétique mur disparu. Dans ce cas, M81 plus au nord-ouest, isolé, serait peut-être à considérer

comme un mur de clôture de fond de parcelle ? Ces éléments de réflexions sur les bâtiments de la fin du Moyen-Âge en tranchée 5, restent à pendre avec beaucoup de précautions et ne peuvent trouver de réponse claire uniquement à partir de cette petite bande fouillée.

Quoi qu'il en soit, il apparaît donc certain qu'un grand remaniement du bâtiment du Moyen-Âge Central a eu lieu entre les 14^e et/ou 15^e s. : reconstruction de la façade sur rue, modifications des niveaux de sols, reconstruction de murs... Toutefois, ces modifications du plan original du bâtiment s'effectuent tout en conservant l'un des murs gouttereaux de l'édifice primitif : F72. Celui-ci constituait probablement alors une limite de parcelle entre deux propriétés, ce qui pourrait expliquer son maintien strict. Nous verrons que cet alignement a été légèrement modifié par la suite, mais que l'alignement général des maisons semble avoir été maintenu jusqu'au 19^e s.

Il est ainsi intéressant de constater que ces constructions interviennent toutes selon les éléments chronologiques relevés vers le 14^e et/ou le 15^e s., c'est à dire certainement avant, selon la documentation historique, l'édification de l'enceinte de la ville de Loches autorisée par Charles VII dans un acte de 1447¹¹⁴. Ces constats amènent à reposer la question de l'origine et du développement du faubourg Picois. Une nouvelle relecture des sources écrites apporte toutefois, quelques éléments, jusqu'ici passés sous silence par les historiens ou érudits. En effet, la « porte de Picoys » apparaît déjà mentionnée dans une source, dès le milieu du 14^e s., soit près d'un siècle avant l'acte de Charles VII¹¹⁵. Il s'agit d'un document de comptes, relatifs à une mise en défends de la ville et du château face à la

¹¹⁴ Copie des lettres patentes de Charles VII dans ADIL EDEP 132 : CC2.

¹¹⁵ On soulignera que c'est également le cas pour la porte dite « Poitevine », au sud de la ville. Celle-ci est même mentionnée dès 1248 (Bibliothèque Municipale de Loches, Manuscrit n° 41, *Inventaires des titres de la Collégiale*, folio 302). Une forme de porterie, probablement fortifiée, devait donc également préexister ici, avant la construction de l'enceinte urbaine durant la seconde moitié du 15^e s.

menace anglaise pendant la guerre de Cent-ans¹¹⁶, où il est fait mention de la réfection de la serrure de la porte. Il semble donc évident que l'actuel bâti de la porte Picois a succédé à des aménagements défensifs antérieurs. Surtout, cette mention précoce de la porte et la mention du toponyme « Picoys », indique donc probablement qu'un axe important de circulation permettant l'entrée dans la ville se situait déjà à cet endroit dès le 14^e s. Il ne paraît donc pas improbable que la rue qui en sort soit déjà alors bordée de maisons, et qu'un véritable « faubourg » se soit déjà formé.

La construction de l'actuelle porte Picois elle-même, semble dater des années 1480-1490, puisque des comptes de la ville indiquent que des travaux (peut-être d'achèvement ?) s'y sont tenus entre 1491 et 1494¹¹⁷. On y parle alors de la « chambre » de la porte, des « piliers » qui sont faits de pierres dures, de la confection des « huis » en bois de la porte et de ses « serrures », mais aussi de la construction d'un « pont dormant » et d'un « pont leuis ». On y évoque aussi des « loges » attenantes à

¹¹⁶ « *Château de Loches, Saint-Denis 1358-Quasimodo 1359. Compte général des recettes et des dépenses pour les réparations urgentes à faire en la ville et au château de Loches* », Archives Municipales de Tours, AC, EE1. Document entièrement retranscrit par Solveig Bourrocher (in Papin 2016, vol. 3).

¹¹⁷ « Comptes Municipaux de la ville de Loches (XV^e s.) » publiés par L. Gautier et J. Seheult, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 5 : pp. 114-191.

la porte et de « maisons sur le boulevard de la porte Picoys ». Dans ces mêmes comptes de travaux, on somme également un maçon de « faire le pavé de Picoys depuis la maison feu Huguet Prin jusques à la maison et pressouer feu Jehan Pluau contenant *iiijxx toises de long ou environ* », soit 160 m. Or, cette longueur correspond approximativement à celle de la rue Picois, allant de la place du marché jusqu'au carrefour du faubourg Bourdillet. On y parle également « d'outrages » et « d'excès » faits sur les « habitants de Picois » en l'an 1483 par une compagnie de gendarmes. Ces informations nous apprennent donc que le faubourg de Picois est alors déjà bien constitué et probablement déjà assez densément bâti.

Les constatations archéologiques indiquent donc que des constructions ou reconstructions s'inscrivent dans une réelle dynamique urbaine aux 14^e et 15^e s., au sein du faubourg Picois. Celui-ci n'apparaît donc pas comme une simple extension de la ville débordant de l'enceinte, après l'acte de Charles VII durant la seconde moitié du 15^e s., mais bien comme un pôle d'habitat probablement déjà dense et bien constitué dès le 14^e s., et lié à un des axes d'entrée dans la ville, qui possède alors déjà un système défensif. Celui-ci est-il hérité de la Guerre de Cent ans ? Est-il antérieur ? Ces mentions de portes avant même l'acte royal de 1447, sont un nouvel élément à prendre en tout cas en considération dans les réflexions sur le développement de l'espace urbain de Loches au Moyen-Âge.

2.3.2 Le bâtiment de la tranchée 8 (14-16^e s. ?-17^e s.)

Autour du faubourg Picois, plus précisément au sud-ouest, une autre construction nouvelle vient s'installer au cours de la fin du Moyen-Âge. Celle-ci a été mise au jour très partiellement dans la partie nord-est de la tranchée 8 (fig. 47 et 52).

Cette construction est représentée par la découverte d'un mur, F196. Celui-ci a été très partiellement observé en fond de tranchée (entre 0,85 et 1,20 m de profondeur), sous une phase de remblaiement et de construction de l'époque Moderne (fig. 53 et 54). Elle se compose d'une fondation débordante en gros blocs de tuffeau blanc équarris, liés à la terre, supportant une élévation

en probable moyen-appareil, liés avec un mortier de chaux gris. Le tout possède une orientation globalement nord-sud, situé en limite nord-est de la tranchée. Un seul parement a été vu, l'épaisseur du mur reste donc inconnue.

Quelques couches archéologiques situées en fond de tranchée peuvent être associées à ce mur (US 8026, 8027 et 8028). Elles se présentent comme des remblais de limons sableux bruns-marrons, niveaux de sols peut-être liés à la construction du mur F196 (8026, 8027), ainsi qu'un fin niveau de terre organique (8026), sans doute d'occupation fonctionnant avec le mur, très partiellement

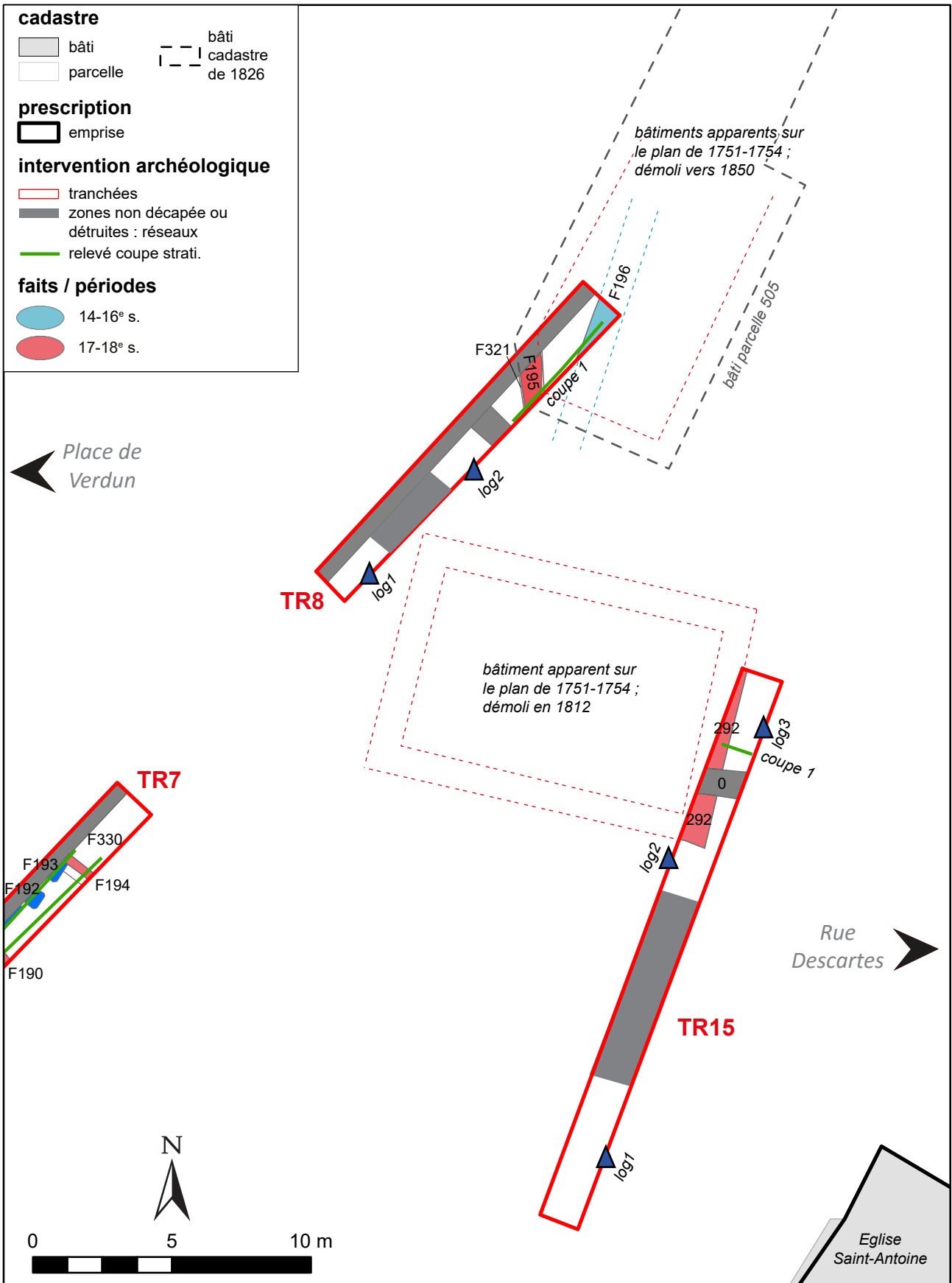


Figure 52 : Plan des vestiges des tranchées 8 et 15, au carrefour des rues Descartes, A. de Vigny et Place de Verdun

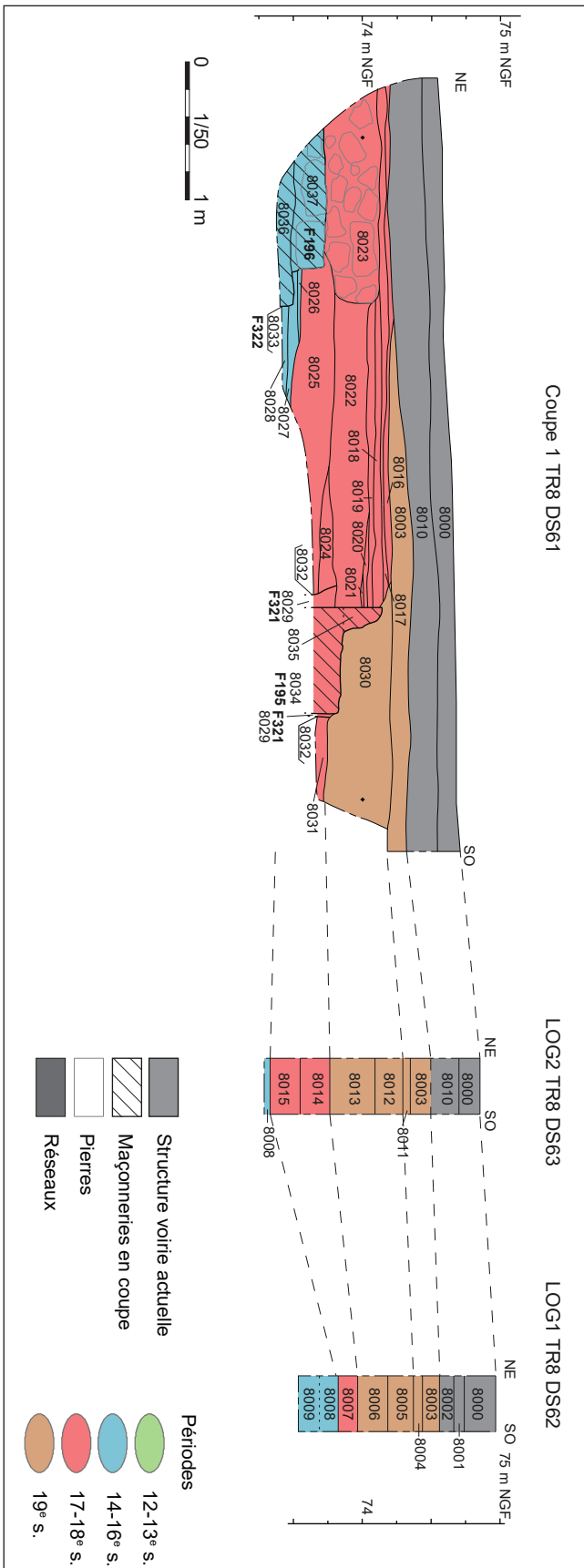


Figure 53 : coupe et logs de la tranchée 8 (cf. plan fig. 52)

conservé. Au vu de la configuration de ces vestiges, il est probable que ces niveaux correspondent à l'extérieur d'un bâtiment, dont l'intérieur s'étend à l'est de la tranchée. Cette construction n'apparaît pas sur les plans des 18^e ou 19^e s., et semble avoir été démolie et remplacée par un autre bâtiment au 17^e s. (cf. *infra* chap. 2.5.2.1). C'est ce qu'indique la datation du mobilier céramique contenu dans l'US 8025, liée à l'abandon de ce bâtiment représenté par le mur F196 (lot 148).

Aucun mobilier n'a été découvert dans les couches archéologiques directement en lien avec la construction et l'occupation du bâtiment. Toutefois, on note, dans le mobilier redéposé dans les couches de démolition et d'abandon postérieures, la présence d'un petit « bruit de fond » des 14-15^e s. Ainsi, dans l'US 8031, trois tessons de cette époque ont été ramassés (lot 158). De plus, un petit passant de ceinture en alliage cuivreux a également été découvert, dont des éléments de comparaisons peuvent être trouvés dans des contextes des 13^e-15^e s. (cf. note de Jean Soulat, [annexe 14](#)). Ainsi, sans pouvoir en être certain d'après ces trop rares éléments chronologiques, l'hypothèse la plus probable est toutefois que nous ayons affaire aux restes très partiellement mis au jour d'un bâtiment de la fin du Moyen-Âge. Ce qui apparaît certain en tout cas, est que celui-ci est antérieur au 17^e s., date vraisemblable de sa démolition.

Ce bâtiment se situe donc en périphérie de la ville, légèrement à l'écart du faubourg Picois. Il se situe par ailleurs à l'intérieur de ce qui deviendra, par la suite, la propriété du couvent des Ursulines. Or comme cela a été évoqué dans les chapitres contextuels, les sources historiques relatives à la fondation du couvent indiquent que celui n'a pas été construit totalement ex-nihilo, mais que l'on a d'abord donné « une petite maison » au cinq religieuses venues de Tours chargées de fonder l'établissement (cf. *supra* chap. 1.6.2.1). Avons-nous affaire, en tranchée 8, aux restes de cette petite maison ayant précédé l'installation du couvent ? Rien n'est évidemment assuré, mais il apparaît en tout cas désormais certain que l'installation de l'établissement en 1627 ne s'est pas faite sur des terrains complètement dépourvus de constructions.

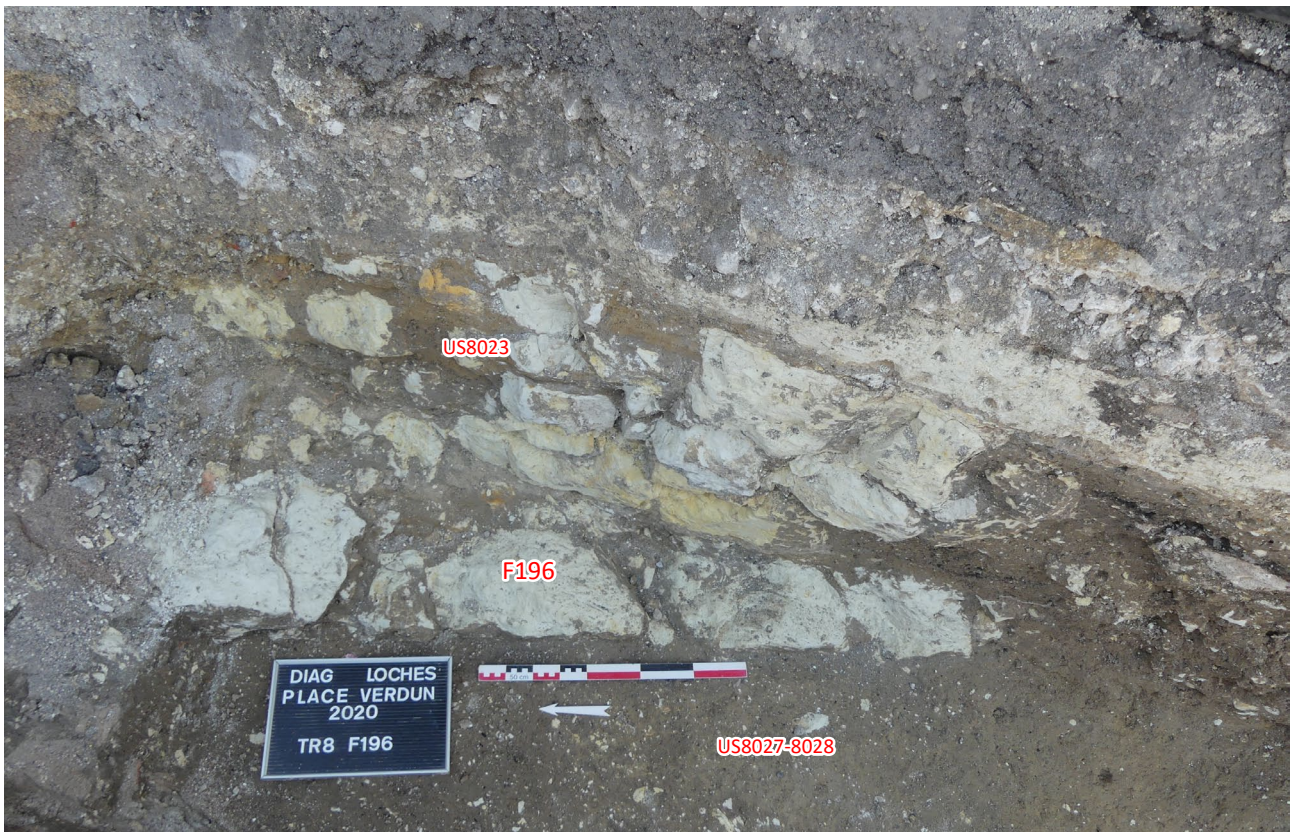


Figure 54 : photographie du mur F196 de la tranchée 8

2.3.3 Une fosse du Bas-Moyen-Âge et du mobilier résiduel sur la place de Verdun.

Pour finir à propos de la fin du Moyen-Âge, quelques rares vestiges ont été découverts au sein des trois grandes tranchées effectuées sur la place de Verdun (tranchée 3, 6 et 14, [fig. 47](#)).

Ces vestiges se composent en premier lieu d'une fosse, F18 (tranchée 3). Il s'agit de la plus ancienne structure mise au jour dans l'espace de la Place de Verdun, la seule qui ne peut donc directement être associée à l'occupation plus tardive du jardin du couvent des Ursulines à partir du 17^e s ou du cimetière municipal du 19^e s. Cette fosse découverte partiellement le long de la berme nord-est de la tranchée 3, apparaît toutefois isolée et de fonction indéterminée. Elle se présente comme une simple structure en creux circulaire de 1,50 m de diamètre et profonde de 0,65 m (sous son niveau d'apparition dans les sables naturels à 0,85 m de profondeur), au fond en cuvette ([fig. 55 et 56](#)). Lors de la fouille, seuls six tessons de céramique ont été recueillis, dont deux redéposés du Haut Moyen-Âge, et quatre

tessons de productions du 15^e s. (lot 143). Ces derniers éléments sont donc probablement datants.

Par ailleurs, plusieurs fosses de sépultures contemporaines ont livré un peu plus d'une dizaine d'éléments céramiques redéposés du Bas Moyen-Âge. Ces découvertes apparaissent plutôt disséminées sur toute la surface de la place de Verdun. Ainsi, on dénombre : un tesson des 14-15^e s. et dans la sépulture F57 de la tranchée 3 (lot 255) ; deux tessons des 15-16^e s. respectivement dans les sépultures 210 et 217 de la tranchée 6 (lots 173 et 175) ; deux tessons des 13-14^e s. et quatre des 14-15^e s. dans les sépultures F219 et 245 de la tranchée 14 (lots 189 et 179), auquel on peut ajouter deux tessons du 15^e s. ramassés lors du décapage de la tranchée (US 14000, lot 271).

Enfin, on notera, toujours de manière redéposée, la présence dans la fosse sépulcrale contemporaine F214, tranchée 14, d'une monnaie datant de

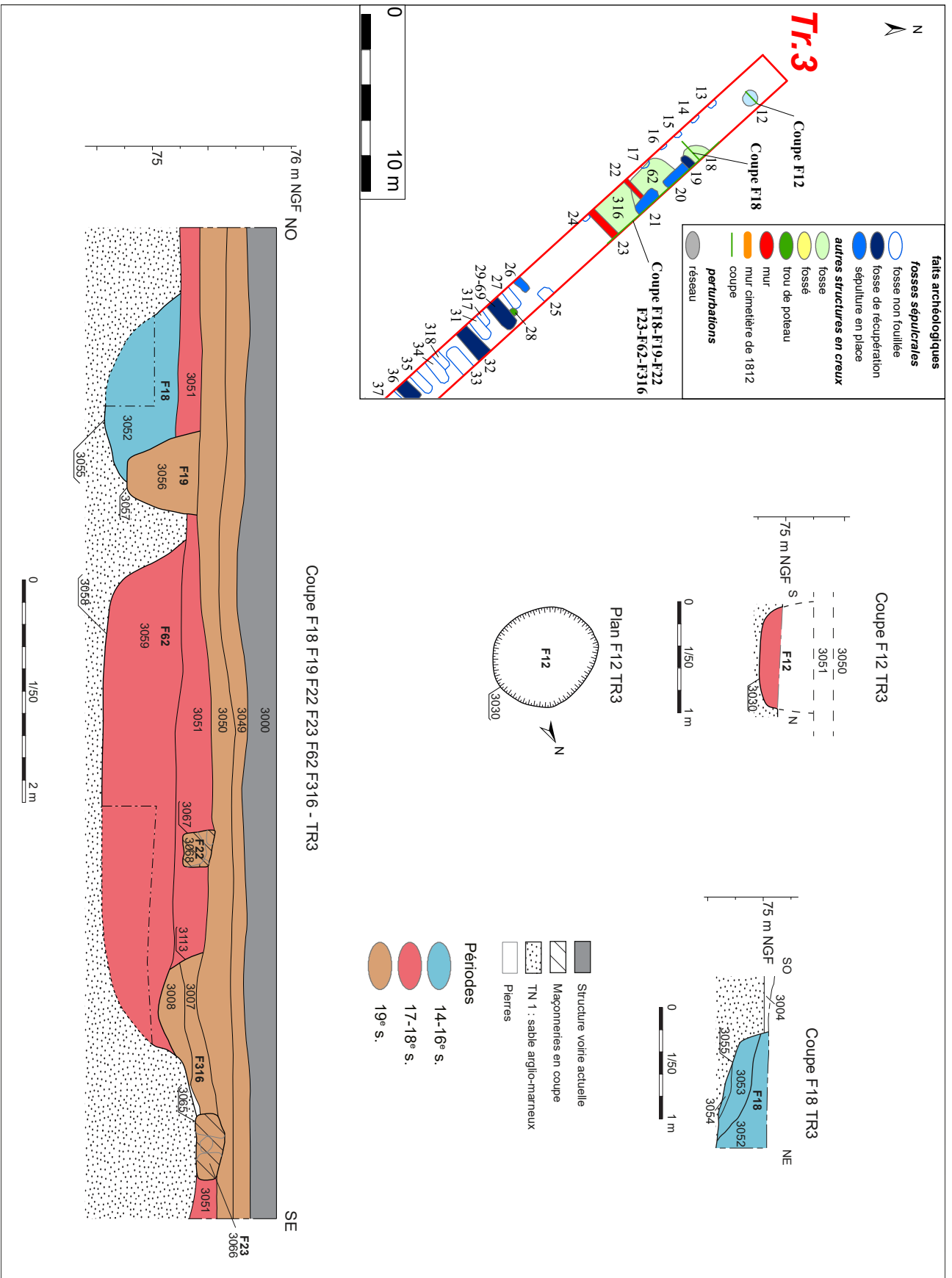


Figure 55 : plan de coupes des fosses de l'extrémité nord-ouest de la tranchée 3, Place de Verdun



Figure 56 : photographies de la fosse F18 de la fin du Moyen-Âge, tranchée 3, Place de Verdun

l'époque de Charles VI (Billon, Gros dit « Florette » de 1420-1421 (lot 140¹¹⁸).

Ainsi, avec une fosse et un bruit de fond de la fin du Moyen-Âge, il s'avère que cette zone située en périphérie des faubourgs Bourdillet et Picois est occupée de manière diffuse, car très certainement exploitée (champs, jardins...).



Figure 57 : photographies de la monnaie de Charles VI (lot 140), découverte en position résiduelle dans la tranchée 14, Place de Verdun

¹¹⁸ Identification Murielle Troubady, Sadil, voir référence dans l'inventaire du mobilier en [annexe 15](#).

2.4 PÉRIODE 3 : LES BÂTIMENTS MODERNES DES TRANCHÉES 4 ET 5 (FAUBOURG PICOIS)

2.4.1 Un nouveau bâtiment dans la tranchée 4 (16-17^e ?-19^e s.)

Le bâtiment datant du Moyen-Âge central identifié dans la tranchée 4 (cf. *supra* chap. 2.2.1.1), est remplacé par une nouvelle construction. Les deux murs anciens F67 et F68 sont en effet démolis de manière simultanée et remblayés. Les US 4009, 4010 et 4011, constituées de limons hétérogènes, chargées de nombreux blocs de tuffeaux marquent cet abandon (fig. 36 et 38). Un net rehaussement des niveaux de circulation dans le secteur a donc eu lieu après l'abandon du premier bâtiment. Dans les

logs stratigraphiques relevés plus au sud-ouest au sein de la tranchée 4, l'apport massif de l'US 4003 pourrait être contemporain de ce rehaussement. Ce remblai limono-argileux homogène et peu compact, semble s'apparenter à des terres de jardin.

C'est donc vraisemblablement un rehaussement assez large des niveaux de sols du secteur qui s'opère après l'abandon du premier bâtiment. Au-dessus de celui-ci, perçant les remblais 4009 et 4010, un nouveau mur, F65, est implanté (fig 36 à 38 et 59).

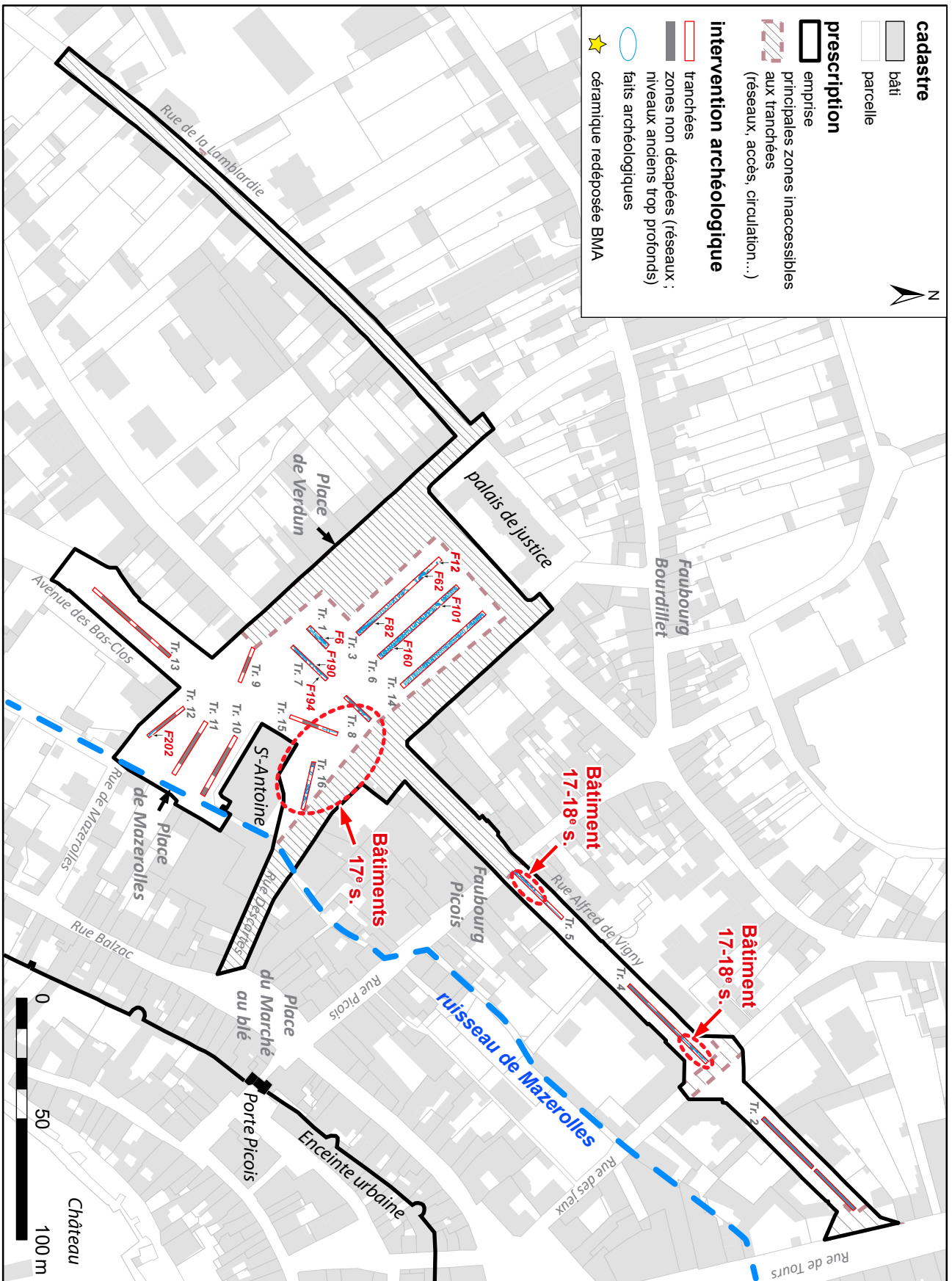


Figure 58 : plan général de localisation des vestiges de l'époque Moderne (Période 3)

Celui-ci a été dégagé sur une longueur de 13 m environ. Même si son extrémité sud-ouest n'a pas été formellement observée en raison de la présence d'un réseau traversant la tranchée, son absence au-delà permet de penser qu'il effectue un retour à cet endroit. A l'opposé, au nord-est son tracé va clairement au-delà de l'emprise de la tranchée 4. Il est possible que celui-ci aille jusqu'au droit de la rue des Jeux. Sa longueur totale est donc probablement de 15 à 16 m de long. Situé en limite nord-ouest de la tranchée, son épaisseur est également inconnue. Celle-ci dépasse donc sans doute les 70 cm de large, au maximum observé vers les sud-ouest de la portion dégagée.

L'arase du mur F65 apparaît à moins de 50 cm de profondeur sous le niveau de circulation actuel. Il s'agit clairement d'une fondation aveugle, creusée dans les remblais sous-jacents mentionnés ci-dessus. La maçonnerie est constituée uniquement de moellons et de blocs de tuffeau blanc en réemploi, noyés dans un mortier de chaux gris/orangé très dur. Elle possède une épaisseur conservée assez faible, et irrégulière d'une vingtaine de centimètres, à plus

de quarante vers l'extrémité nord-ouest. Aucun niveau de sol n'est conservé fonctionnant avec cette maçonnerie. Celle-ci est directement recouverte d'une couche de démolition et de nivellement très compacte (4002).

Une autre structure mise au jour dans la tranchée 4 apparaît en relation avec ce mur. Il s'agit d'un puits, F66, dont le bord est clairement pris dans la fondation du mur F65 (fig. 60). Celui-ci est maçonné, constitué de pierres plates et de moellons noyés dans un mortier orangé sableux, beaucoup plus fin que celui du mur F65. Ce puits, dégagé sur environ 75 cm de profondeur, a été à moitié arraché par l'implantation du grand réseau d'eau pluviale. Son comblement a alors été entièrement vidé, et rempli de sable.

Les vestiges de ce second bâtiment et de ce puits sont pratiquement impossibles à dater. Aucun mobilier n'a été découvert associé à ces structures. Leur arasement a été effectué en dessous du niveau de sol en usage à l'époque de leur occupation, probablement assez proche du niveau de sol actuel. Dans la mesure où la démolition du bâtiment



Figure 59 : photographies du mur F65 de la tranchée 4, rue A. de Vigny



Figure 60 :
photographie
du puits F66,
tranchée 4

antérieur ne comporte pas non plus d'indices de datation, la construction de ce nouveau bâtiment en tranchée 4 est donc inconnue. Par ailleurs, on peut constater que ce mur correspond assez bien avec un bâtiment représenté sur le cadastre de 1826 (fig. 18 et 62). Sur la parcelle 632, on voit en effet un bâtiment en L, dont le pignon est aligné sur la rue des Jeux. Il correspond bien à un bâtiment d'environ 15 m de long. Ces édifices sont détruits à l'occasion du percement de la rue Alfred de Vigny dans les années 1850. Par ailleurs, ces mêmes édifices apparaissent déjà sur le plan de Lhuillier (1751-1754, fig. 61). On sait donc assurément que ces bâtiments sont antérieurs au milieu du 18^e s. et sont détruits au milieu du 19^e s. Sans précision, il est probable que ce bâtiment ait été construit au cours de l'époque Moderne, peut-être au 16^e ou au 17^e s., ce qui s'accorderait en outre avec le mode de construction

du mur, qui ne semble pas refléter une origine médiévale.

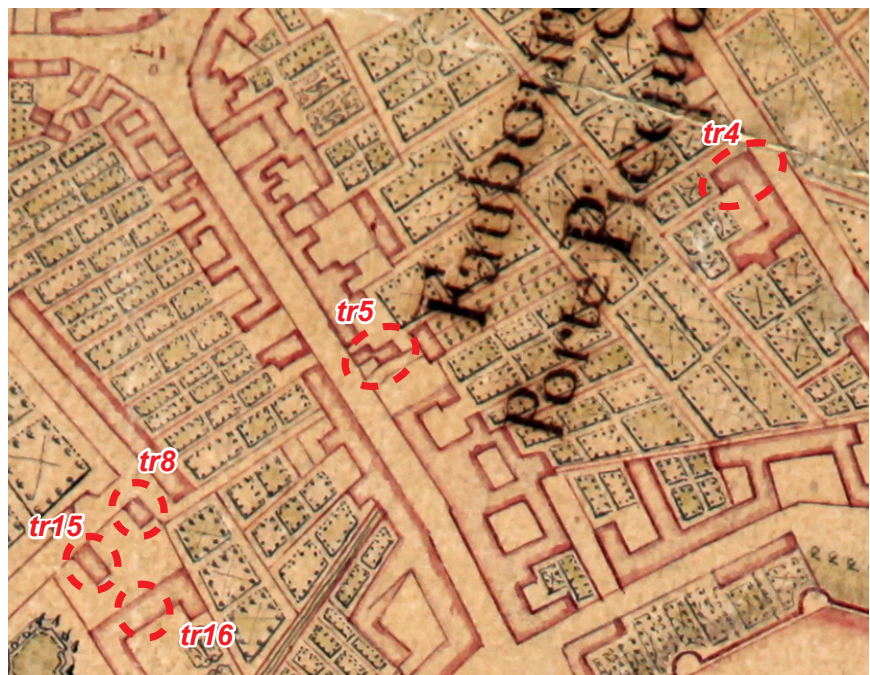


Figure 61 : détail du plan de Lhuillier (1751-1754) avec localisation des bâtiments modernes repérés dans les tranchées

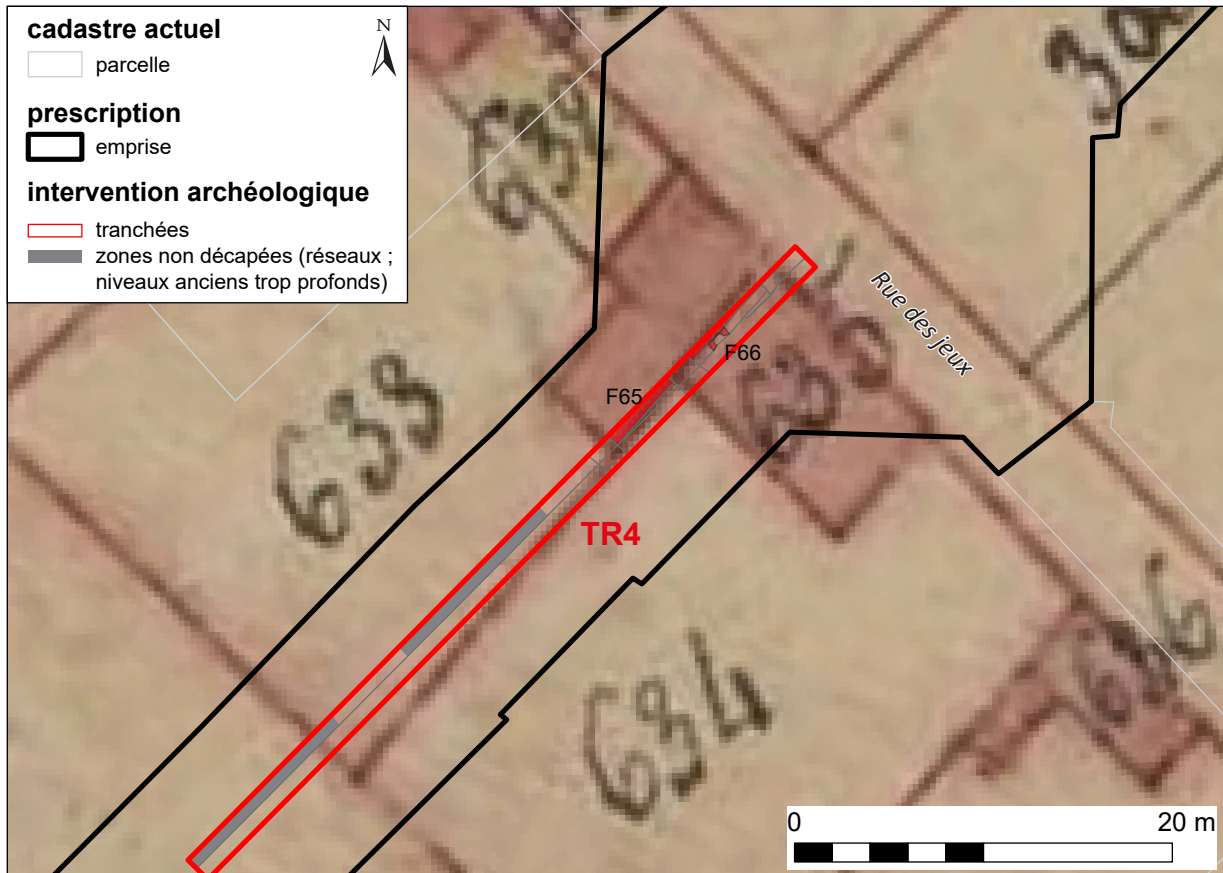


Figure 62 : détail du cadastre de 1826 géoréférencé, avec localisation des bâtiments modernes identifiés en tranchée 4, rue A. de Vigny

2.4.2 Nouvelle évolution des bâtiments de la tranchée 5 (17-18^e s. - 19^e s.)

Dans la tranchée 5, la parcelle où ont été mis au jour les vestiges d'une première maison au Moyen-Âge Central construite au droit de la rue Picois, connaît de nouvelles évolutions durant l'époque Moderne après celles du Bas-Moyen-Âge (cf. *supra* chap. 2.2.1.2 et 2.3.1, fig. 41 et 42). Cette phase est représentée par les murs F74 et F77, mais également par la construction d'un puits, F76. Cette séquence débute avec la démolition de tous les murs antérieurs F72, F75 et F81, à l'exception du mur de façade sur la rue Picois, F71.

En effet, le nouveau mur F74 s'installe clairement sur l'arase de F75 (fig. 50 et 63). Moins large, il conserve cependant l'orientation de l'ancien mur, qui lui sert de fondation. Le mur F74 forme un angle avec le mur F77, dont seul le parement a été observé dans la coupe de la tranchée 5 (fig. 45 et 64). F77 possède une orientation et une position qui indique que le mur F72 est alors très certainement démol

également. Si seuls quelques blocs de tuffeau de la fondation de F74 apparaissent conservés, trois pierres de moyen appareil de la première assise de l'élévation de F77 sont en revanche observables, en rebord de la tranchée, au-dessus d'une semelle peu épaisse de mortier de chaux. L'arase de ces maçonneries apparaît à une faible profondeur (60 cm), immédiatement en dessous du niveau d'arasement de ces bâtiments (US 5003), daté de 1850 (perçement de la rue Alfred de Vigny, cf. *supra* chap. 1.6.2.7).

Cependant, contrairement aux périodes précédentes, une toute petite séquence de niveaux d'occupations, clairement liée aux mur F74 et F77, apparaît avoir échappé à l'arasement du milieu du 19^e s. (fig. 42 et 63, 64) Un litage de plusieurs couches très piétinées a en effet été fouillé à la fois à l'angle des mur F74 et F77, mais également au nord-est de F74 (seules ces dernières apparaissent



Figure 63 : photographie des maçonneries de la tranchee 5, rue A. de Vigny, avec la stratification conservée des sols de l'époque Moderne

Figure 64 : photographie du puits F76, tranchee 5 rue A. de Vigny



dans la coupe relevée : US 5020 à 5026). Il s'agit globalement d'une alternance entre des couches de tuffeau concassés, plus ou moins mêlés de mortier et de niveaux de limons brun ou gris charbonneux. Il pourrait ainsi s'agir des niveaux de construction des murs F74 et F77. Il est probable que les niveaux d'occupation eux-mêmes ont été en revanche emportés lors de l'arasement du 19^e s. Toutefois, deux de ces couches ont livré des tessons

de céramique, tous datables des 16^e ou 17^e s.¹¹⁹ En dépit de la très faible quantité de mobilier ramassé, cela nous livre quand même un précieux *terminus* pour déterminer la chronologie de l'édification de ces murs.

Quant au mur antérieur M81, plus au nord-est, il apparait alors recouvert d'une série de remblais qui

¹¹⁹ US5022, un tesson, lot 269 ; US 5026, quatre tessons, lot 235.

« rattrape » la différence de niveau de sol qui était alors en usage lors de la période précédente avec les niveaux intérieurs des bâtiments. Cette série de remblais (US 5002, 5011, 5012, 5013=5017 et 5014), comportait également quelques éléments de céramique datables des 17^e ou 18^e s.¹²⁰ Ces remblais étaient par ailleurs percés par une petite fosse (F79), dont le comblement charbonneux a également livré six tessons de poteries datant des 16^e ou 17^e s. (lot 199).

Ces couches de remblais apparaissent par ailleurs immédiatement antérieures au percement d'un puits, F76 (fig. 64). Le cuvelage de celui-ci est composé de pierres plates en calcaire dur, liées au mortier de chaux gris-beige, assez fin. Ce puits a été en partie démolit et récupéré au 19^e s. son comblement est formé de matériaux de démolition, notamment des carreaux de carrelage, probablement issus des sols intérieurs des bâtiments (US 5028, dans lequel ont par ailleurs été prélevés 5 tessons du 19^e s., lot 223). Cependant, en dépit de sa récupération partielle, sa partie supérieure apparaît partiellement conservée, sur son rebord sud-ouest. Un alignement de trois blocs de tuffeaux formant un alignement nord-ouest/sud-est est visible. Stratigraphiquement, la fouille des niveaux de construction ou d'occupation liés au mur M74 mentionnés plus haut, venaient contre cet alignement. Aussi, il est probable que ce rebord de puits correspond en fait avec un mur, fermant le bâtiment au nord-est.

En effet, si l'on compare le plan de ces vestiges de l'époque Moderne – et qui seront en usage jusqu'à leur démolition au milieu du 19^e s. – avec le géoréférencement du cadastre de 1826, alors il est peut-être possible de mieux comprendre leur organisation (fig. 18, 41 et 64). Les vestiges mis au jour correspondent à ceux du bâtiment représenté sur la parcelle 603, plus particulièrement à l'angle sud-ouest de celle-ci. On note d'emblée que la limite avec la parcelle 602 adjacente, et correspondant à un mur mitoyen entre deux maisons dont les pignons donnent sur la rue Picois, se trouve légèrement décalée au sud-est de la tranchée (c'est-à-dire à

l'emplacement du grand réseau d'eau pluviale). Le plan du bâtiment représenté sur la parcelle 603 du plan de 1826, forme un édifice de 18 m de long au total. Il possède un gouttereau nord-ouest au tracé continu, tandis que le côté sud-est forme un décrochement en baïonnette environ à la moitié de sa longueur, formant ainsi une petite cour coincée dans un renforcement entre les bâtiments des parcelles 602 et 603.

Cela nous indique donc plusieurs choses : d'une part, il semble bien que le mur antérieur F72 est démolit pendant l'époque Moderne et que les parcelles ont été réalignées et légèrement déplacées ; d'autre part, que les murs M77 et M74 ne sont pas des murs formant des côtés de la maison de la parcelle 603, mais très certainement des partitionnements internes. M77 notamment, aurait formé un étroit couloir donnant accès aux pièces situées vers l'arrière de l'habitation, le long du côté sud-est. Le mur M74 formait probablement un partitionnement dans le sens de la largeur du bâtiment. Par ailleurs, on constate que le décrochement du mur sud-est du bâtiment correspond exactement à l'emplacement du puits F76, qui aurait donc occupé l'angle formé par ce décrochement. Il est donc presque certain, comme nous l'avons évoqué plus haut, que le puits était situé contre un mur. Plus au nord-est encore, la surface est occupée par un petit jardin, dont on peut penser que le sol est alors formé des couches de remblais 5011 et 5002.

Ces modifications des maisons de la rue Picois à l'époque Moderne, probablement vers le 17^e s. au vu des rares éléments de datation, seront les dernières avant le percement de la rue Alfred de Vigny vers 1850. Celle-ci va en effet entraîner la démolition des deux maisons des parcelles 602 et 603 représentées sur le cadastre de 1826. Cette démolition et la mise en place de la nouvelle voirie est représentée archéologiquement par l'arasement et l'apport du remblais US 5003, qui vient niveler la totalité de l'espace.

¹²⁰ Six tessons du 17^e s. ont été ramassés dans la couche 5011 (lot 180) ; et deux tessons des 16-18^e s. dans la couche 5017 (lot 155).

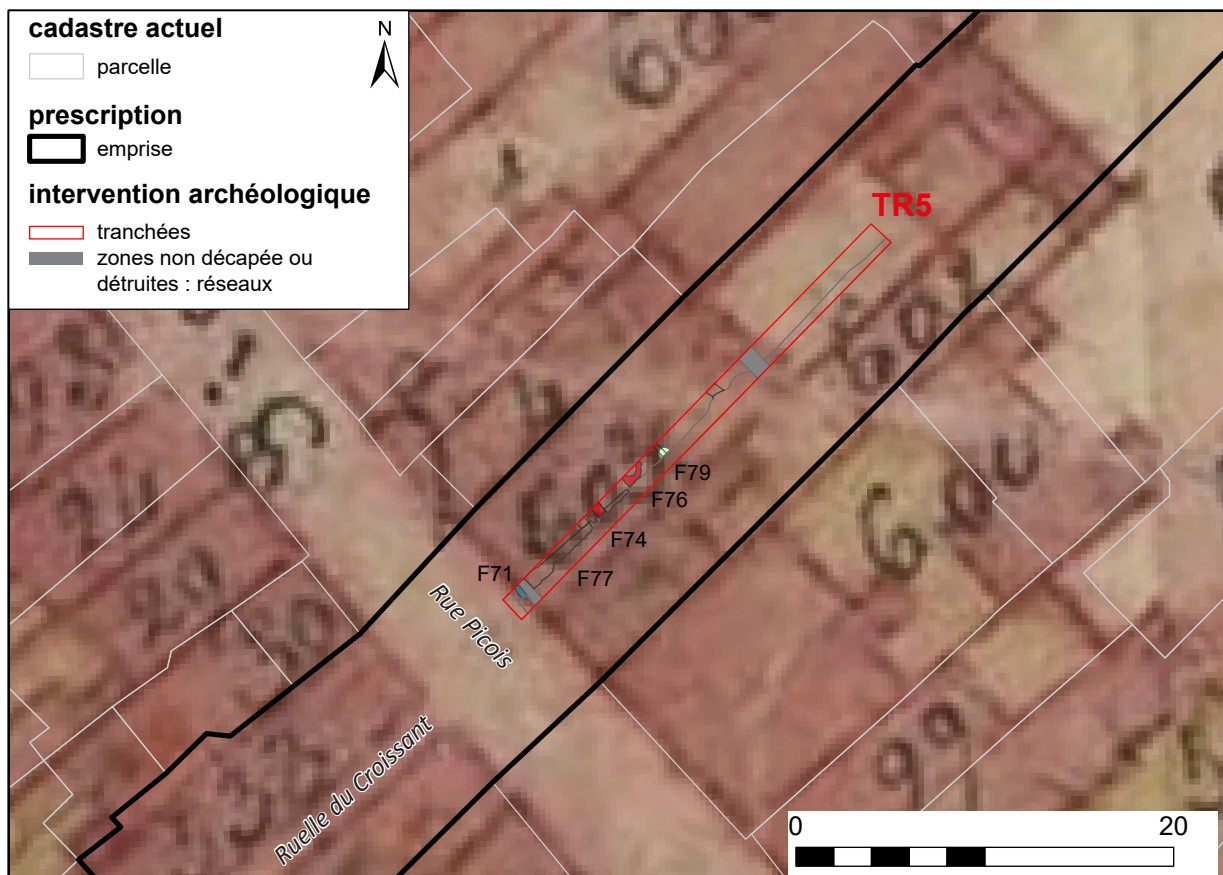


Figure 65 : détail du cadastre de 1826 géoréférencé, avec localisation des bâtiments modernes identifiés en tranchée 5, rue A. de Vigny

2.5 PÉRIODE 3 : LES VESTIGES DU COUVET DES URSULINES : 17^E-18^E S.

2.5.1 La tranchée 16 : La construction des bâtiments conventuels au cœur du couvent

La tranchée 16, effectuée dans la Rue Descartes, était la seule tranchée du diagnostic située au cœur du couvent des Ursulines fondé en 1627. L'étude des plans anciens avait montré que l'implantation de cette ouverture permettrait de reconnaître les vestiges de bâtiments conventuels disparus (fig. 17 et 18). Ce fut effectivement le cas. Cependant, la densité de bâti s'est avéré beaucoup plus dense qu'attendue (fig. 66). Pas moins de dix maçonneries différentes ont été découvertes, dont neuf appartiennent à au moins trois bâtiments (ou partie de bâtiments) de l'ancien couvent (F293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301 et 302). La dernière est de l'époque contemporaine et postérieure à la

démolition d'une partie des édifices de l'époque Moderne (F297).

2.5.1.1 L'apport de remblais précédent la construction du couvent

Le terrassement effectué dans la tranchée 16 a ponctuellement atteint des profondeurs allant jusqu'à 1,70 m (fig. 67 et 68). Toutefois, le substrat naturel n'a pas été atteint et l'ensemble de la stratigraphie s'est avérée d'époque Moderne et contemporaine. En effet, les niveaux les plus profonds et les plus anciens observés, se composent d'une série de grands remblais. Ceux-ci ont été identifiés sur l'ensemble de la tranchée et enregistrés en plusieurs fois, selon leur endroit

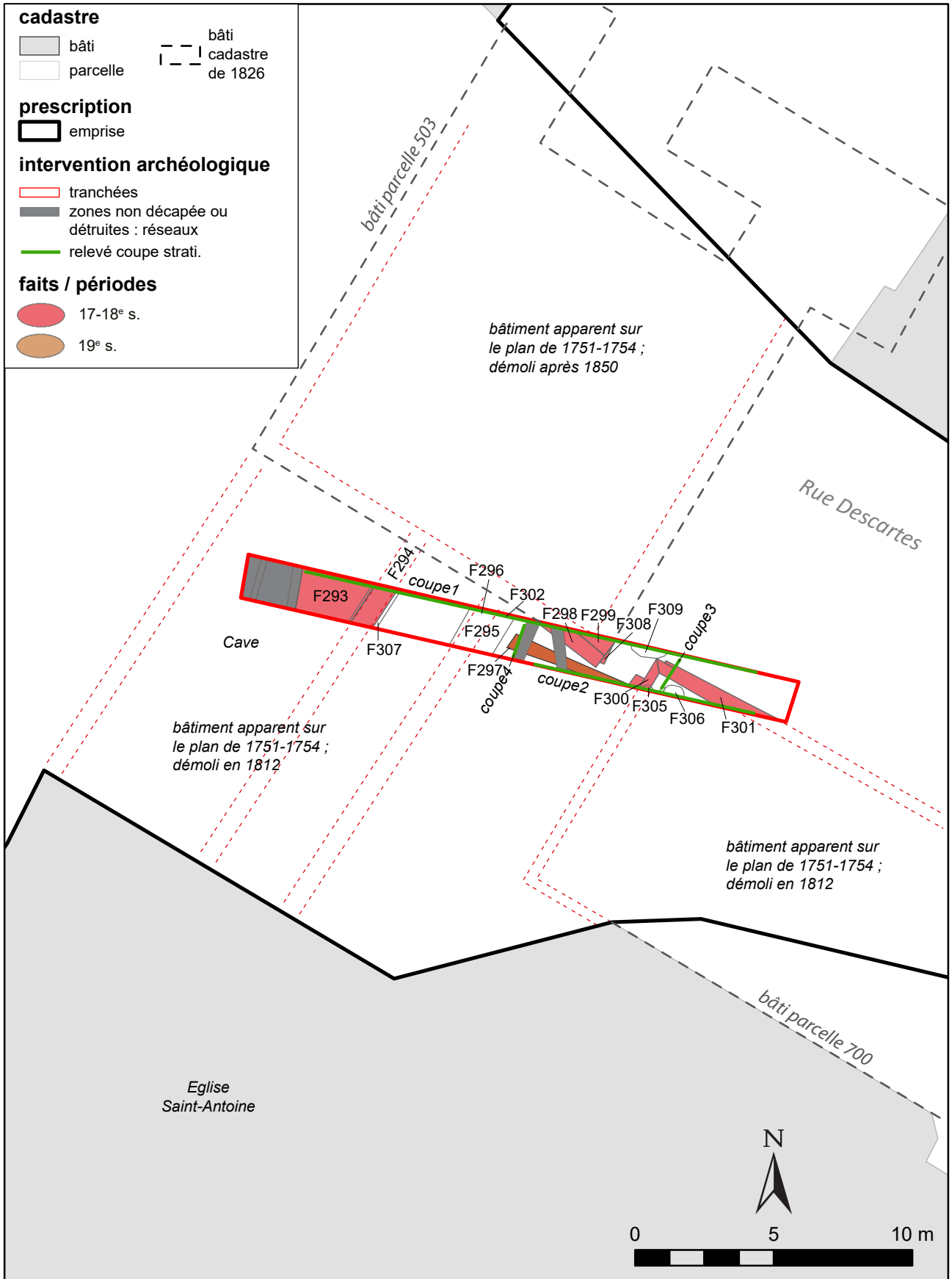


Figure 66 : plan des vestiges de la tranchée 16, rue Descartes

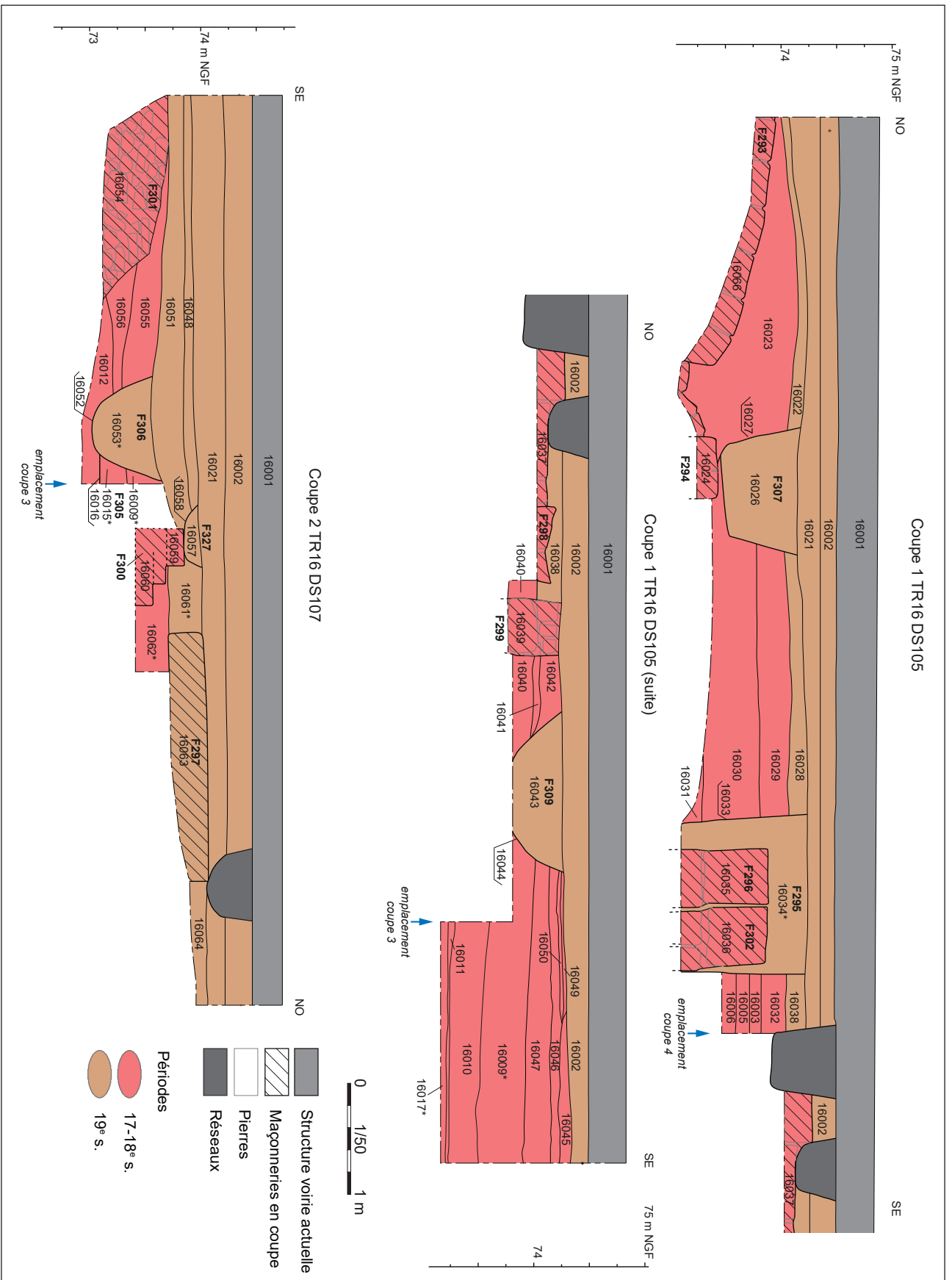


Figure 67 : coupes de la tranchée 16, rue Descartes (1)

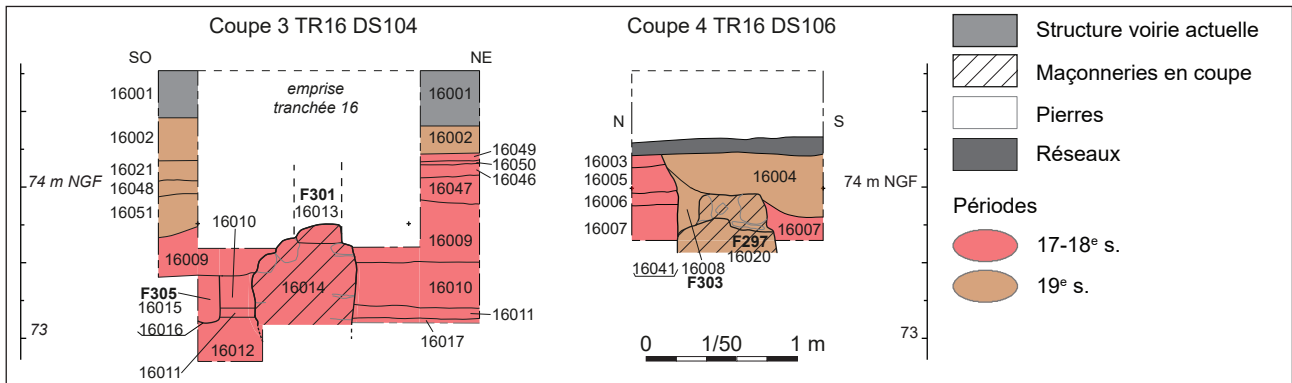


Figure 68 : coupes de la tranchée 16, rue Descartes (2)



Figure 69 : détail de la coupe 1, partie occidentale, de la tranchée 16, rue Descartes

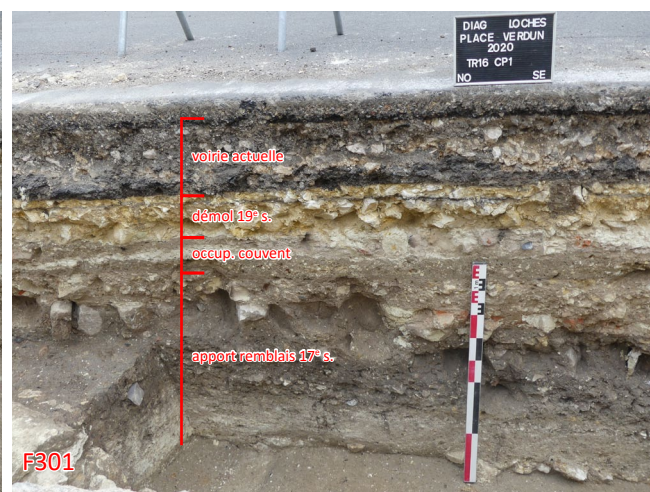


Figure 70 : détail de la coupe 1, partie orientale, de la tranchée 16, rue Descartes

d'apparition¹²¹. Pour la plupart, il s'agit de couches plus ou moins hétérogènes, composés de limons sableux brun, gris et de cailloux, prenant parfois l'aspect de couches de calcaire pulvérulent (16010, 16011, 16029, 16030). La présence de niveaux de piétinements plus compacts a également été observée par endroits (16011, 16012, 16017). La hauteur sondée de ces remblais approche le mètre, sans que des niveaux antérieurs n'aient été identifiés.

Or, ces couches viennent clairement remblayer l'ensemble des fondations de murs composant les bâtiments du couvent. Aucune tranchée de fondation n'a été observée pour les murs conservés

appartenant au couvent (sauf le mur plus récent F297). Lorsque cela a été observable, les couches mentionnées ci-dessus ont été manifestement apportées au fur et à mesure de la construction des murs (voir, pour F299, coupe 1 [fig. 67](#) ; pour F300, coupe 2 même figure ; pour F301 : coupe 3, [fig. 68](#) et [fig. 71](#)). Par ailleurs, un autre élément vient confirmer ces observations : les rares éléments céramiques ramassés dans la série de remblais, grâce à une fouille manuelle ponctuelle ou bien au nettoyage des coupes, sont tous datables de l'époque Moderne. Ainsi la couche la plus profonde US 16017, atteinte à l'est de la tranchée, a livré sept tessons des 17-18^e s. (lot 208) ; l'US 16009, un tesson des 16-17^e s. (lot. 298) ; ou encore la couche US 16062, venant remblayer la fondation de F300 et 301 mais aussi du mur F308, huit tessons des 17^e-18^e s. (lot 218).

¹²¹ Les couches suivantes appartiennent à cette séquence de remblais : US 16012=16017, 16011, 16010=16056, 16009=16040=16055, 16062, 16056, 16031, 16030, 16029=16032, 16003, 16005, 16006.



Figure 71 : photographie de la coupe 3 de la tranchée aux abords du mur F301

Par ailleurs, un creusement circulaire assez étroit, observé partiellement (F305), a été identifié, au sein de ces niveaux. Situé à l'angle des murs F300 et 301, il pourrait s'agir d'une fosse ou d'un trou de poteau lié à la construction des murs, avant de se faire remblayer par la couche US 16009. Deux tessons des 16-17^e s. (lot 251) ont été découverts dans cette structure en creux.

Au sommet de ces remblais, se trouvent des couches d'occupation et de sols liés aux bâtiments du couvent. Des niveaux de circulations ont surtout été observés dans la partie est de la tranchée 16. Il s'agit vraisemblablement à cet endroit de niveaux extérieurs (US 16042, 16047, 16046, 16045, 16049, 1650). Aucun mobilier n'a été découvert dans ces niveaux, mais ils apparaissent bien situés à la limite entre les fondations et l'élévation des murs dégagés (notamment F300 et 301 ou encore F299). Il est toutefois probable que les couches supérieures, comme 16045 et 16049, puissent également

correspondre aux niveaux de sols au moment de la démolition des édifices au 19^e s. En revanche, dans les espaces fouillés correspondant à des intérieurs de bâtiments (à l'angle des mur F300 et 301 : US 16048 ; ou encore à l'ouest de la tranchée de récupération F295 ; US 16022/16028), des couches peu épaisses de calcaire concassé et de matériaux de démolitions ont été reconnues. Il pourrait s'agir de niveaux de récupération de sols construits en dur (carreaux ?). Quoiqu'il en soit c'est bien à cette cote relativement haute (entre 74,25 et 74,50 m NG, soit à 40 cm de profondeur, immédiatement sous les structures de la voirie actuelle), que se situaient l'ensemble des niveaux de sols des 17 et 18^e s., en usage à l'époque du fonctionnement du couvent des Ursulines.

On peut donc se demander pourquoi un tel apport de remblais a-t-il accompagné la construction des édifices du couvent ? L'une des explications possibles serait peut-être à mettre en relation

avec la grande proximité du talweg du ruisseau de Mazerolles, situé à moins de vingt mètres à l'est de la tranchée 16. L'ensemble des bâtiments du couvent s'est en effet installé de part et d'autre de ce cours d'eau, qui a été entièrement canalisé au fur et à mesure de l'extension urbaine. Il est donc possible que ce soit afin de se protéger des crues hivernales du ruisseau que les sols ont été surélevés à l'aide de remblais artificiels, amenés au cours de la construction des bâtiments.

2.5.1.2 Description des murs et identification des bâtiments du couvent

Plusieurs maçonneries correspondant donc aux bâtiments du couvent d'Ursulines ont donc été identifiés dans la tranchée 16. Ils peuvent être regroupés en trois ensembles.

Les murs F300 et F301

Ces deux éléments sont situés à l'extrémité orientale de la tranchée et forment un angle droit (fig. 72). Ces deux murs sont clairement

contemporains et montés de la même façon. La fondation est composée de blocs de tuffeau blanc et de moellons, liés au mortier maigre et à la terre, d'une hauteur inconnue, supérieure à 70 cm de hauteur (le fond n'a pas été atteint). Elle supporte une élévation, conservée uniquement sur une assise partielle à l'angle des deux murs. L'épaisseur est constituée d'un seul bloc de moyen appareil de 40 cm de large, aux deux faces soigneusement traitées (posé en parpaing).

Lorsque l'on confronte le plan des vestiges avec les informations apportées par les sources écrites et iconographiques, il est peut-être possible d'identifier cette construction. En effet le plan du couvent sur le plan de L'huilier de 1751-1754, montre bien la présence d'un édifice, situé dans la continuité ouest de la chapelle des Ursulines, rejoignant l'aile du réfectoire dans lequel sera réaménagée l'église Saint-Antoine. Il semble donc que nous ayons ici affaire à l'angle nord-ouest de ce corps de bâtiments (fig. 17 et 18). Néanmoins, en 1810-1812, lors des travaux d'aménagement de Saint-Antoine, il est bien fait mention de la démolition de ces bâtiments,



Figure 72 : photographie zénithale des murs F300 et F301

nommés « *galeries et pavillons attenants au chœur de ces dames*¹²² » (cf. *supra* chap. 1.2.6.1 et 1.2.6.2). Ainsi, dans la mesure où le mode de construction des murs F300 et 301 apparaît très peu épais, en simples parpaings de tuffeau, l'une des hypothèses est que nous ayons ici affaire non pas à une élévation de bâtiment à proprement parler, mais peut-être à un mur de soutènement d'une galerie accolée à un édifice plus consistant situé hors emprise. Cependant, la fondation de ces murs, épaisse et profonde, ne permet pas d'exclure totalement l'hypothèse d'un bâtiment peu élevé de plain-pied, sans étage.

Quoi qu'il en soit, il est donc quasiment certain que les murs F300 et F301 correspondent bien à ces « *galeries et pavillons* » attenants au « *chœur des dames* » et démolis en 1810-1812 lors du percement de la « *Rue neuve Saint Antoine* ». L'une des hypothèses formulée dans la partie consacrée aux sources écrites, est que ceux-ci accueillient

peut-être la « *salle de communauté* », voire la « *salle du chapitre* », mentionnés dans le procès-verbal de 1790 au moment de la dissolution du couvent. Ils étaient peut-être donc bordés d'une galerie ouverte sur la cour, leur permettant de passer de ces pièces à l'église ou au réfectoire.

F308, F298 et F299

Un autre angle de bâtiment, enregistré sous les numéros F298 et F299, a été reconnu légèrement à l'ouest des précédents (fig. 73). Seule leur partie supérieure a été dégagée. Ils apparaissent constitués de gros blocs de tuffeau en réemplois (présence de blocs chanfreinés, ou d'éléments de feuillures de porte...), liés simplement à la terre. Ces blocs semblent donc être la fondation d'une élévation disparue. Cependant, de fait, ce « *bricolage* » de blocs réemployés semble s'appuyer sur un mur antérieur, F308 (fig. 74). Celui-ci a été très partiellement aperçu après un sondage manuel le long de l'angle de F298/299, qui a été aménagé légèrement décalé. Deux blocs de moyen appareil ont néanmoins clairement été vus, qui semblent

¹²² « Chœur des Dames », accolé à l'église dans lequel sera établi le presbytère.



Figure 73 : photographie zénithale des murs F297, F298 et F299, tranchée 16



Figure 74 : photographie des murs F298 et F308, tranchée 16

mieux maçonnés que la maçonnerie située au-dessus. Il apparaît donc probable que F298-299 constitue une reprise d'un angle de bâtiment plus ancien, le tout calé, comme nous l'avons vu plus haut, dans une chronologie qui va du 17^e s au 19^e s.

Selon le géoréférencement du cadastre de 1826, cet angle de bâtiment correspond exactement avec la construction représentée sur la parcelle numérotée 503 (fig. 66 et 18). Cette construction correspond, selon l'étude des sources écrites, à la partie de l'ancien couvent des Ursulines qui a été

cédée à l'adjudicataire des travaux de l'église Saint-Antoine en 1810-1812, le Sieur Morinet (cf. *supra* 1.6.2.2.). Cette partie de bâtiment faisait donc partie de la grande aile en retour d'équerre avec le réfectoire du couvent. Elle est donc restée en élévation quelques décennies de plus que la partie accolée à l'église, démolie dès 1812, dont il sera question ci-après. Il est donc possible que cette partie du couvent ait été restaurée ou réparée suite au percement de la « rue neuve Saint-Antoine », ce qui expliquerait cette reprise tardive.

F293, F294, F296 et F302

Le dernier ensemble, composé de quatre maçonneries distinctes correspond à l'aile en retour d'équerre qui était accolée au nord-ouest du réfectoire du couvent (c'est-à-dire à l'église Saint-Antoine). Cette aile est bien représentée sur le plan de Lhuillier du milieu du 18^e s. (fig. 17). Cette partie découverte ici, a été démolie en 1810-1812, lors des travaux d'aménagement de l'église Saint-Antoine.

Le mur oriental de cette aile a été principalement reconnu sous la forme d'une très grande tranchée de récupération, F295, de près de 1,30 m de large sur une profondeur supérieure à 1,15 m (voire coupe 1, fig. 67 et 75). Le comblement très meuble de cette tranchée F295 était composé de nombreux



Figure 75 : photographie de la tranchée de récupération F295, coupe 1, tranchée 16

blocs et cailloux de tuffeau, de fragments de carreaux de carrelage en terre cuite, d'ardoises, et comportait quelques tessons de céramique datables du 19^e s. (lot 245). De fait, cette large tranchée de récupération ne concerne pas un seul mur, mais deux accolés l'un à l'autre (F296 et F302), et qui ont été uniquement aperçus en limite nord de la tranchée 16, suite à un effondrement d'une partie de la coupe lors du terrassement (fig. 76). Il s'agit de murs massifs et solides en moyen appareil de tuffeau liés au mortier de chaux, dont la largeur totale est d'environ 1,10 m. Il est difficile d'expliquer la raison de ce collage de deux murs, uniquement à partir de ce qui en a été aperçu. Toutefois, leur tracé correspond au mur de l'aile du couvent qui était accolée au réfectoire : l'élévation de l'église Saint-Antoine conserve encore la trace de l'emplacement de ce mur (reprise de l'arrachement), concordant parfaitement avec l'alignement de F296-302 et de la tranchée de récupération F295 (fig. 66 et 22).

Un peu plus à l'ouest, à l'extrémité de la tranchée 16, d'autres maçonneries appartenant à ce même bâtiment ont été découvertes. Il s'agit de l'extrados d'une grande cave, F293, et de son mur latéral, F294, sur lequel la voûte vient s'accrocher (fig. 77). L'extrados comme son mur latéral, sont composés de blocs de moyen appareil de tuffeau très bien maçonnés, liés au mortier de chaux gris très fin. L'ensemble a ensuite été recouvert de remblais : une couche de calcaire concassé quasiment pur a été apportée au-dessus de l'extrados (US 16023), tandis que le reste du bâtiment, à l'est jusqu'au mur F296, a été remblayé de limons sableux bruns hétérogènes (US 16030/16029) avant l'installation du sol du rez-de-chaussée représenté par les US 16022/16028 (récupération du sol au 19^e s. ?) (fig. 67 et 79). Ainsi, cette cave était comprise à l'intérieur de l'aile qui était accolée à l'ancien réfectoire du couvent. Elle en occupe *grosso modo*, la moitié ouest.

Cette partie des bâtiments du couvent a donc été démolie en 1810-1812, lors du percement de la « Rue Neuve Saint-Antoine ». Cette aile était probablement occupée, selon les interprétations que l'on peut faire des sources documentaires, par les cuisines du couvent, voire la boulangerie. La présence de la cave, sans doute liée au stockage de denrées alimentaires, vient apporter un argument

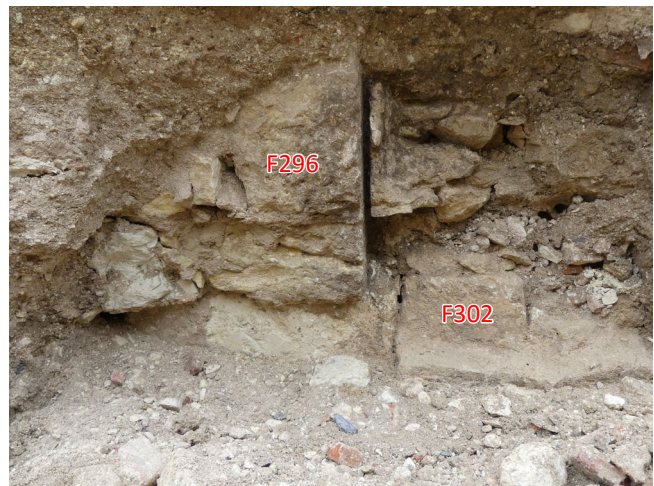


Figure 76 : photographie de détail des murs F296 et F302, tranchée 16

supplémentaire à cette hypothèse. Rappelons cependant que, selon certaines sources du début du 19^e s., ce bâtiment possédait deux étages, plus un comble aménagé (« carrelé »)¹²³. La largeur et la solidité des murs F296-302 s'explique ainsi par la hauteur que devait avoir l'édifice. La documentation indique également que le bâtiment surmontait une « cave voutée sous l'aile susdite de 12 mètres de long sur six de large ». Or, les dimensions indiquées correspondent parfaitement à celles que l'on peut restituer par les vestiges archéologiques et les plans anciens.

En résumé, les vestiges de la tranchée 16 ont permis de reconnaître les restes de deux corps de bâtiments du couvent. Le premier à l'est, avec l'angle nord-ouest des bâtiments situés dans l'alignement de l'ancienne chapelle des Ursulines, et qui rejoignaient l'ancien réfectoire (fig. 17 et 19). Le second correspond à l'aile ouest du couvent qui était accolée à l'angle nord-ouest de du réfectoire. Cette aile ouest n'était pas, contrairement à ce qui est représenté sur le plan de Lhullier, d'un seul tenant et de plan rectangulaire continu. Il était vraisemblablement composé de deux « pavillons » différents, l'un de 12 m de large, collé au réfectoire et surmontant une cave (démoli en 1810-1812) ; l'autre collé au nord-est, de 15 m de large, correspondant

¹²³ Procès-verbal d'estimation du « pavillon » cédé à M. Morinet adjudicataire des travaux de Saint-Antoine, 1809 : ADIL 20132 19. Cf. *supra* chap. 1.6.2.1



Figure 76 : photographie des maçonneries de la cave F293 et F294

au bâtiment représenté sur le cadastre de 1826, cédé à M. Morinet lors des travaux de 1810-1812, et conservé jusqu'à la seconde moitié du 19^e s. Le tout formait donc un corps de bâtiments sur plusieurs niveaux, qui renfermaient sans doute, au rez-de-chaussée la « cuisine » du couvent, voire « la boulangerie », et qui devaient également abriter des « dortoirs » ou des « chambres » dans les étages, autant de pièces mentionnées dans le procès-verbal de 1790.

2.5.1.3 La démolition des bâtiments et les aménagements postérieurs du 19^e s.

Ainsi que cela a été évoqué plus haut, les niveaux de sols du couvent et d'arasement des bâtiments au 19^e s. (1810-1812 pour les murs F300-301 et 296-302, postérieur à 1850 pour F298-299), se situent immédiatement en dessous de la structure de la voirie actuelle. Seules quelques couches, probablement de récupération des sols intérieurs ont été identifiées : les US 16022/16028, pour les bâtiments de l'aile ouest, et 16048/16051 pour le bâtiment formé par les murs F300-301 (fig. 67, 69 et



Figure 77 : détail de la coupe 1 de la tranchée 16 : remblais surmontant l'extrados de la cave F293

70). On peut évoquer également la couche 16038, correspondant à la démolition des murs F298-299.

Par la suite, quelques fosses perçant ces niveaux sont à mentionner. Des creusements ont en effet été repérés, essentiellement lors des relevés de coupes : F307, 309, 306 et 327 (fig. 67). On signalera simplement la présence, dans la fosse F306 en partie fouillée manuellement, d'un lot d'une trentaine de tessons du 19^e s., venant confirmer leur chronologie (lot 265). Par ailleurs, cette période contemporaine voit la construction d'un nouveau mur : F297 (fig. 66, 68 coupe 4 et fig. 73). Les vestiges apparaissent comme une fondation de moellons durs, liés au mortier de chaux gris, noyés dans une tranchée aveugle. Cette tranchée perce les couches de démolition 16061 et 16064¹²⁴. Il a été repéré sur 4,60 m de long, quasiment parallèle au mur F298, qui appartient aux parties du couvent conservées jusque dans la seconde moitié du 19^e s. Il semble s'arrêter au milieu de la tranchée, sans se poursuivre vers l'ouest.

Sans pouvoir réellement se prononcer sur la fonction de ces fosses et de la maçonnerie F297, il apparaît possible que ces vestiges correspondent aux aménagements immédiatement postérieurs au percement la « rue Neuve Saint-Antoine » à travers l'ancien couvent, vers 1812 (fig. 19 et 20). Ceci expliquerait pourquoi le mur M297 suit

¹²⁴ La couche 16061 a notamment livré 12 tessons datable du 19^e s. (lot 202).



Figure 79 : carte postale du début du 20^e s., avec la rue Descartes à gauche de l'église (ancienne « rue Neuve Saint-Antoine »), dégagée de tous les anciens bâtiments du couvent

grosso modo le tracé du mur M298, qui est resté en élévation quelques décennies de plus. Aussi, le mur F297 n'aurait pas survécu à la démolition de ce dernier et à l'élargissement de la rue, lors des grands travaux d'alignements et d'embellissement de la ville dans les années 1850-1860. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des vestiges sont par la suite

recouverts de couches de remblais de nivellement (US 16021 et 16002), correspondant probablement aux niveaux de circulation à la fin du 19^e s. Les cartes postales anciennes du début du 20^e s., montrent un espace complètement dégagé de toute construction et servant (déjà) de place de marché où s'installent les échoppes (fig. 79).

2.5.2 Les tranchées 8 et 15 : les bâtiments de l'infirmerie du couvent ?

Dans les tranchées 8 et 15, situées dans l'emprise des propriétés de l'ancien couvent d'Ursulines, d'autres traces de bâtiments de l'époque Moderne ont été mises au jour.

2.5.2.1 Le bâtiment de la tranchée 8

Dans la tranchée 8, le bâtiment de la fin du Moyen-Âge très incomplètement aperçu en fond de tranchée (cf. *supra* chap. 2.3.2), est démoli et remplacé au cours de l'époque Moderne. Cette entreprise débute par l'arasement du mur F196 et par son remblaiement par les US8024, 8025 et 8031. C'est depuis le sommet de ces couches que perce la tranchée de fondation du mur F195 (F321, fig. 52, 53 et 80). Celui-ci est d'orientation nord-sud, comportant une fondation de 85 cm de largeur composée de gros blocs de tuffeau blanc non liés au mortier (8034), ainsi que les restes très mal conservés de la première assise de l'élévation. Le

sommet de cette maçonnerie apparaît à seulement 55 cm sous la voirie actuelle.

Suite au creusement de la tranchée et à la mise en place de la fondation, un nouveau niveau de remblais est apporté à l'est du mur, contenant de nombreux blocs de tuffeau provenant très certainement de démolition du bâtiment antérieur (US 8022 et 8023). Au sommet de ces remblais, une série de petites couches fines et piétinées prennent place (US 8016 à 8021). Les US 8017 à 8021, composées pour l'essentiel de couches de mortier, de calcaire pulvérulent, et de niveaux de piétinement de limons gris mêlé à des cailloux, peuvent être considérés comme les niveaux de construction de l'élévation de F195. Recouvrant l'ensemble, la couche 8016 apparaît en revanche comme un niveau d'occupation continu de limons brun-noirs homogènes. Cette couche apparaît immédiatement sous les niveaux de la voirie actuelle, entre 35 et 45 cm profondeur. Cette séquence correspond à l'espace intérieur du nouveau bâtiment.



Figure 80 : photographie du mur F195 de la tranchée 8

Très peu de mobilier est associé à cette séquence de démolition de F196 et de construction de F195. L'US 8025, liée à la démolition du mur du bâtiment antérieur, contenait six tessons de céramique du 17^e s. (lot 148) et seule la couche 8018 appartenant à la construction de F195 a livré trois tessons datables



Figure 81 : détail de la coupe 1 de la tranchée 8 (cf. fig 53), avec la stratification associée au mur F195

des 16-17^e s. Ainsi, le *terminus* donné par ce rare mobilier indique sans doute que la construction appartient bien à la période de la fondation et du développement du couvent au 17^e s.

2.5.2.2 Le bâtiment de la tranchée 15

Une autre construction de la même période a été identifiée un peu plus au sud-est, dans la partie nord de la tranchée 15, effectuée sur le parvis de l'église Saint-Antoine (fig. 52). Globalement, cette tranchée n'a pas été entièrement terrassée en raison d'une épaisseur très importante de remblais du 19^e s. (cf. log 1, 2 et 3, fig. 55). L'arase de la maçonnerie observée, F292, apparaît à près de 1,50 m de profondeur. Celle-ci a été seulement vue le long du rebord ouest de la tranchée, et n'a pas été entièrement dégagée en raison de la présence d'un réseau traversant. Toutefois, l'angle du bâtiment formé par cette maçonnerie a été observé, mais sa largeur reste inconnue. Ce mur F292 a l'aspect d'une fondation, composée de blocs de tuffeau plus ou moins assisés, liés au mortier de chaux. Comme pour les bâtiments de la tranchée 16, cette fondation ne semble pas avoir été installée en tranchée, mais sans doute remblayée après son montage, avant l'installation de niveaux de circulation (sans doute extérieurs) au sommet de ces remblais (US 15019-15020-15021). Or dans cette séquence, quatre fragments de poterie des 16-17^e s. ont été mis au jour (lots 236 et 263). En revanche, l'US 15017, située au-dessus de l'arase

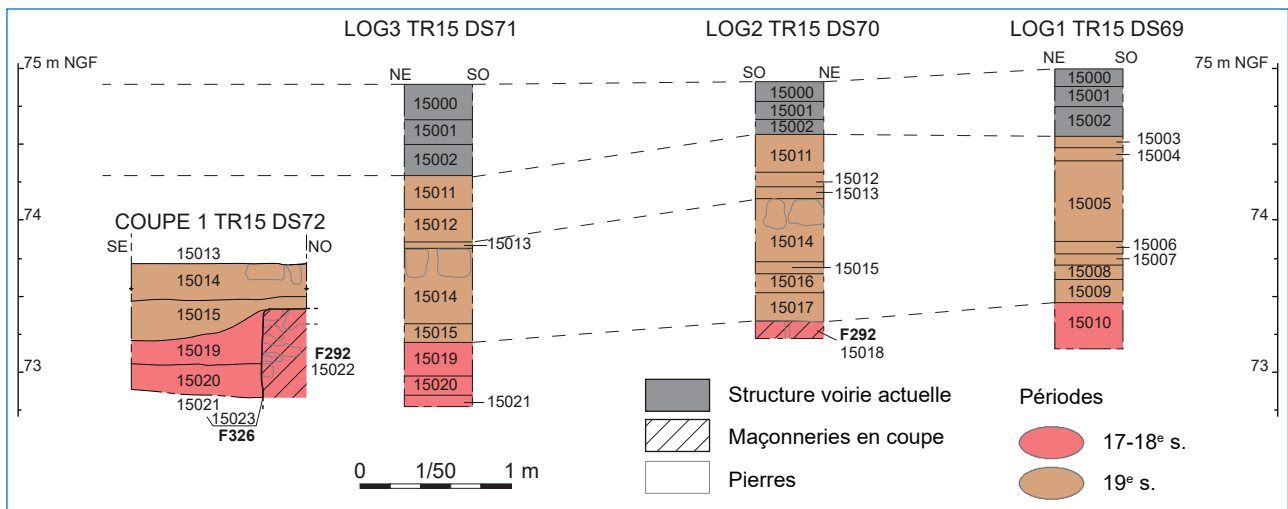


Figure 82 : coupe 1 et logs de la tranchée 15 (cf. fig 52), avec la stratification associée au mur F292



Figure 83 : photographies du mur M292 de la tranchée 15 (cf. fig 52)

de la maçonnerie comprenaient des éléments de céramique du 19^e s. (lot 206). Ceci inscrit donc la construction de cet édifice représenté par le mur M195, dans la même phase chronologique que les bâtiments de la tranchée 16 et 8.

2.5.2.3 Confrontation des constructions des tranchées 8 et 15 avec la documentation historique et iconographique

Les deux bâtiments identifiés en tranchée 8 et 15, à l'intérieur de la propriété des Ursulines, et que les quelques éléments stratigraphiques et mobiliers placent dans une chronologie qui va du 17^e au

19^e s., sont donc très certainement des éléments constitutifs de l'ancien couvent. A l'aide des plans anciens et de la documentation historique, il apparaît possible d'apporter quelques informations supplémentaires les concernant.

En premier lieu, l'analyse du plan de Lhullier de 1751-1754, permet de constater que deux petits édifices situés à l'ouest du couvent sont représentés, entre les corps principaux des bâtiments conventuels et le « grand jardin » (fig. 17 et 61). Il est donc fort probable que les deux constructions mises au jour dans les tranchées 8 et 15 correspondent à ces deux bâtiments. En revanche, le plan cadastral de 1826 ne représente plus qu'un seul de ces deux bâtiments (parcelle 505), celui situé le plus au nord, c'est-à-dire celui de la tranchée 8 (fig. 18 et 19). A propos de ce dernier, le plan beaucoup plus précis et géométriquement juste de 1826 permet de constater que ce bâtiment n'est pas strictement rectangulaire, mais possède un pan de son pignon sud coupé et oblique. Or, le géoréférencement du cadastre permet de s'apercevoir que c'est justement cette partie coupée du pignon qui a été mise au jour dans la tranchée 8. Le bâtiment (ou peut être deux accolés l'un à l'autre ?), représenté sur le cadastre ancien s'étend donc vers le nord sur une longueur d'une vingtaine de mètres, pour environ sept mètres de largeur. Les dimensions de l'autre bâtiment de la tranchée 15, en revanche, ne peuvent être précisément estimées, sans doute un peu moins grandes : 7 à 9 m de large pour moins d'une douzaine de mètres de long (dans la mesure où il n'a pas été retrouvé en tranchée 8).

Sur le plan de Lhuillier on remarque que ces bâtiments, légèrement à l'écart et isolés du reste du couvent, sont compris dans une parcelle peut-être alors entourée d'une clôture (fig. 17). L'une des hypothèses formulée en première partie de ce rapport, est que nous ayons ici affaire aux bâtiments correspondant à « l'infirmerie » et au « réfectoire de l'infirmerie » du couvent, mentionnés dans le procès-verbal précédent la dissolution en 1790 (cf. fig. 19 et *supra* chap. 1.6.2.1).

La simple analyse des plans anciens indique que la chronologie de la démolition de ces bâtiments diffère donc légèrement, puisque seul l'un d'entre eux apparaît sur le plan de 1826. Or, les sources du début du 19^e s. permettent de préciser cette chronologie. En effet, on sait qu'en 1810 une partie des anciens bâtiments du couvent sont cédés à l'adjudicataire des travaux, nommé Morinet, au titre de sa rétribution (*supra* chap. 1.6.2.2). Il s'agit, comme nous l'avons vu plus haut, de la partie de l'aile ouest du couvent non démolie lors du percement de la rue neuve Saint-Antoine, mais aussi très probablement de ces deux bâtiments situés plus à l'ouest. En effet, les documents postérieurs, révèlent que Morinet, ou ses successeurs, étaient en possession de ces bâtiments. Les matrices du cadastre de 1826 indiquent notamment que les trois parcelles 503, 504 et 505, appartiennent à la famille « Guibert-Morinet ». Par ailleurs, dans les sources évoquant le grand chantier de l'installation de la succursale Saint-Antoine, on sait que le Sieur Morinet va procéder en 1812 à l'échange d'une partie des bâtiments cédés quelques années auparavant, dont un « pavillon » situé devant l'église Saint-Antoine, avec les « constructions et jardins », afin de dégager et agrandir la place. Cet échange va se faire avec l'obligation pour ledit Morinet de procéder à la démolition et de niveler le terrain.

En revanche, l'autre bâtiment ne sera sans doute détruit que lors des travaux du grand projet d'alignement de la ville de Loches des années 1850-1860 (fig. 28 et 29). Des sources signalent que la mairie cherche alors à racheter le bâtiment, appartenant alors à la famille « Guibert » (le nom de Morinet disparaît). C'est vraisemblablement plus précisément vers 1850, que le bâtiment de la parcelle 505 sera démoli, lors de l'élargissement de la « ruelle du croisant », c'est-à-dire l'actuelle rue Alfred de Vigny (cf. *supra* chap. 1.6.2.7). Ainsi, ces bâtiments de l'ancien couvent d'Ursulines, datables du 17^e s., vont être détruits en deux temps : celui de la tranchée 15 sans doute en 1812 ou peu après, tandis que celui de la tranchée 8 vers 1850.

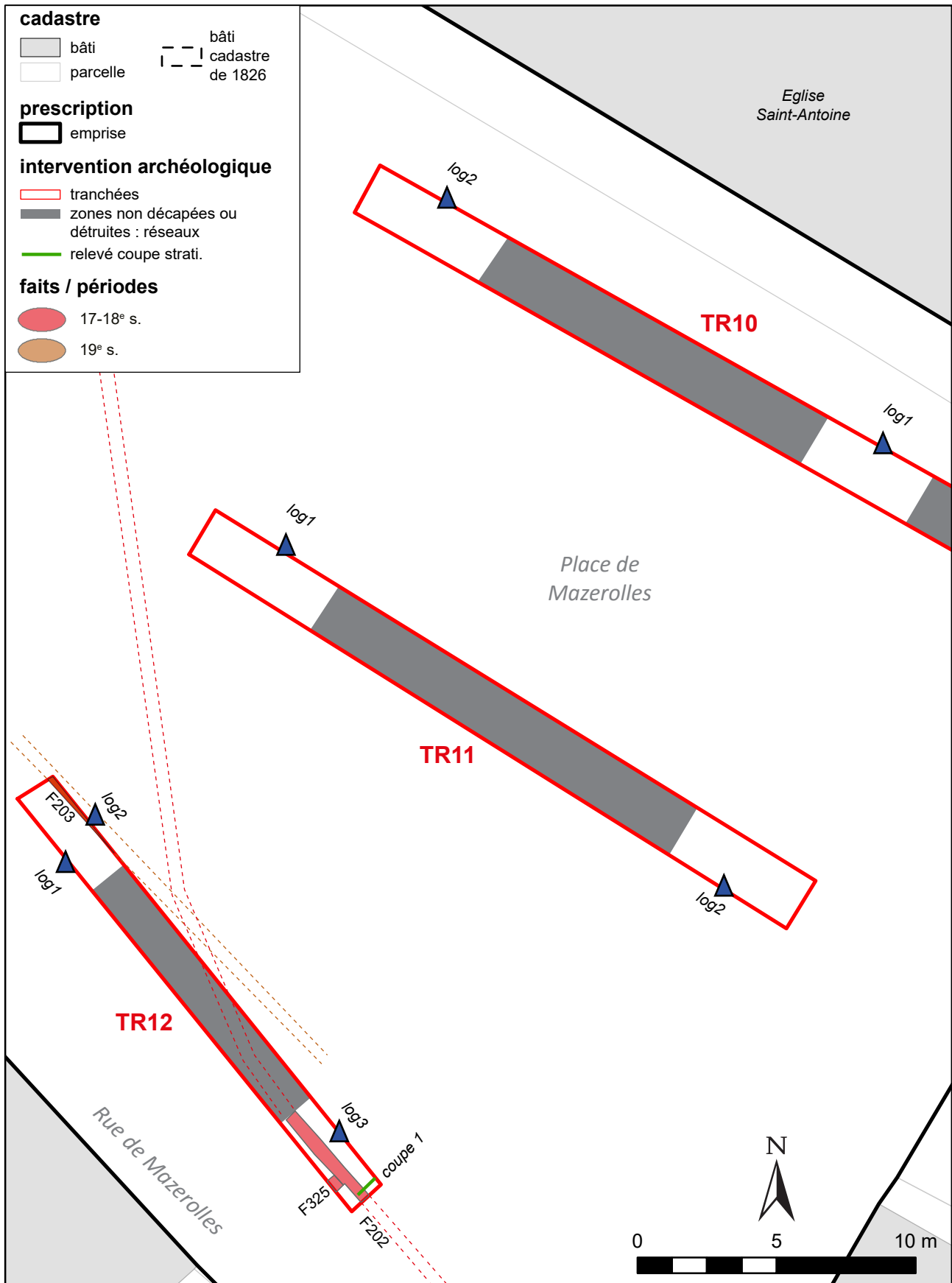


Figure 84 : plan des tranchées 10 à 12, Place et rue de Mazerolles, localisation des sondages, logs et vestiges

2.5.3 Les tranchées 9 à 12 : « petit jardin » et clôture du couvent

Dans les tranchées 10 et 11 effectuées sur la Place de Mazerolles, l'épaisseur des remblais contemporains, supérieur à 1,30 m, ont empêché d'effectuer un décapage complet. Toutefois, les logs effectués dans les sondages profonds ont permis de reconnaître les anciennes terres de jardin de l'époque Moderne. Ainsi, les US 10007, 11005, 11006, 11010, 11011, identifiées au fond des sondages profonds, sont des terres végétales

brunes, dont les rares éléments de céramique indiquent une datation des 16-18^e s.¹²⁵ (fig. 84, 85 et 86 et voir aussi 31). A noter que dans les US plus récentes des mêmes tranchées, un élément

¹²⁵ US 10007 : 11 tessons du 17^e s. (lot 217 et 233) ; US 11006 : 6 tessons des 16-17^e s. (lot 230) ; US 11011 : 2 tessons des 17-18^e s. (lot 230).

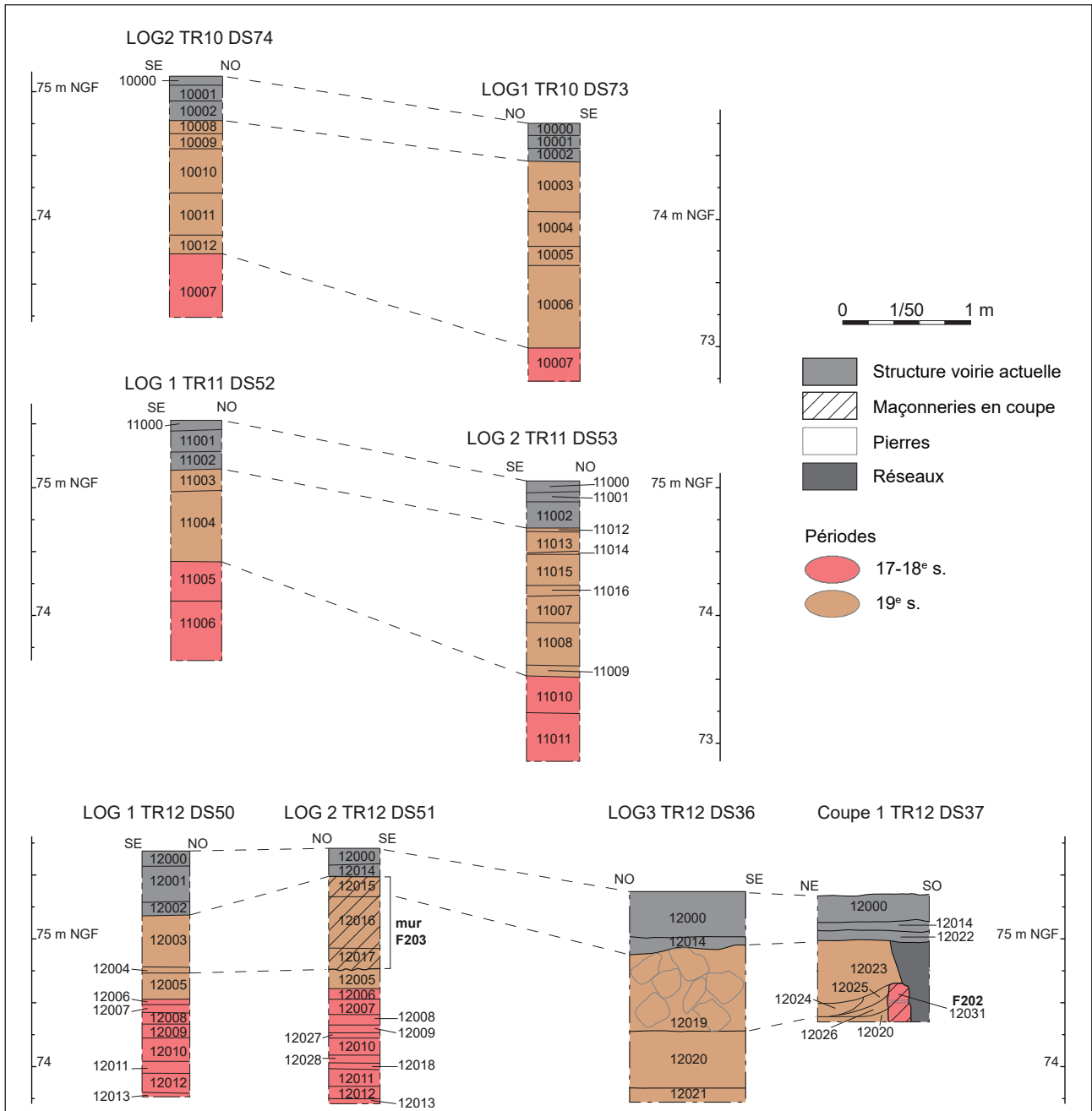


Figure 85 : logs et coupe des tranchées 10 à 12



Figure 86 : exemple de log de la place de Mazerolles (tranchée 11, log2)

mobilier atypique de l'époque Moderne redéposé a été mis au jour. Il s'agit d'un tesson de porcelaine de provenance asiatique, au décor dit « Imari » (fig. 87). Ce type de décor floral caractéristique, réalisé au bleu de cobalt sous couverte, rehaussé de rouge de fer, d'orange et d'or appliqué, renvoie à une céramique d'importation d'origine japonaise de l'île de Kyûshû¹²⁶. Ce type de porcelaine de luxe est importé par les hollandais en Europe à partir du 17^e s. et surtout au 18^e s.

On observe également dans ces tranchées, l'existence d'un fort pendage dans cette zone. La pente correspond en effet à la présence toute proche du ruisseau de Mazerolles. Les cotes les plus basses au sommet de ces terres de jardin moderne observées au sud-ouest des tranchées 10 et 11 se situent vers 73,00 m NGF. Elles sont donc

1,50 m à 2 m plus bas que les niveaux d'apparition des structures modernes et contemporaines dans l'ensemble des tranchées effectuées sur la place de Verdun.

L'amorce de cette pente entre une terrasse plus haute située place de Verdun et des terres plus basses situées à proximité du ruisseau de Mazerolles, a été identifiée dans la tranchée 9 (fig. 88, 89). Cette tranchée effectuée sur le carrefour entre la place de Verdun et celle de Mazerolles a également été négative d'un point de vue archéologique. Elle a simplement permis, là encore, d'identifier au plus profond des sondages un niveau de terre végétale (US 9007), situé à 0,75 m de profondeur au nord de la tranchée, et à plus de 1,50 m au sud.

Dans la tranchée 12, effectuée au sud-ouest des tranchées 10 et 11, sur l'emprise de la Rue de Mazerolles, la stratigraphie s'est avérée différente, et deux murs ont été découverts dans les sondages. Le plus ancien, F202-235, a été mis au jour à l'extrémité sud est de la tranchée (fig. 84, 85 et 90). L'arase de cette maçonnerie, largement entamée par la présence d'une tranchée de réseau ancienne, apparaît à 0,75 m de profondeur. Mesurant 55 cm de large, elle est composée de blocs de moyen appareil de tuffeau blanc, liés au mortier de chaux. Une excroissance de ce mur, enregistrée sous le numéro F235, est apparue en limite de la tranchée. Il pourrait s'agir, non pas d'un départ de mur perpendiculaire, mais plutôt d'un contrefort. En effet, ce mur d'orientation nord-ouest/sud-est, peut être aisément identifié à l'aide des plans anciens.



Figure 87 : tesson de porcelaine asiatique de type « Imari » (17^e s.) mis au jour dans la tranchée 10

¹²⁶ Tranchée 10, US 10010, lot 203. Les recherches ont été effectuées par Christophe Lebrun (Sadil).

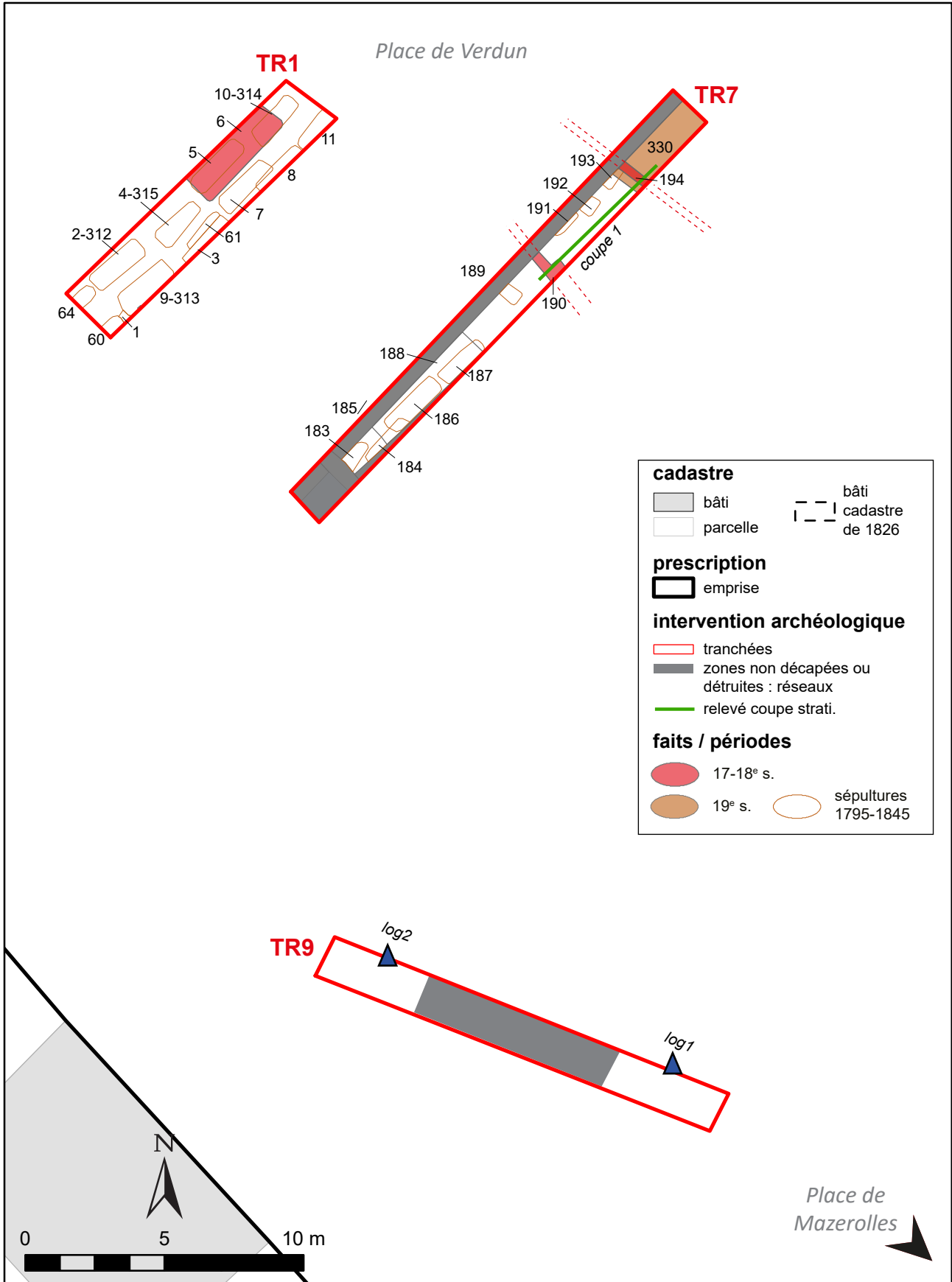


Figure 88 : plan des tranchées 1, 7 et 9, Place de Verdun et carrefour Avenue des Bas-Clos et rue de Mazerolles, localisation des sondages, logs et vestiges

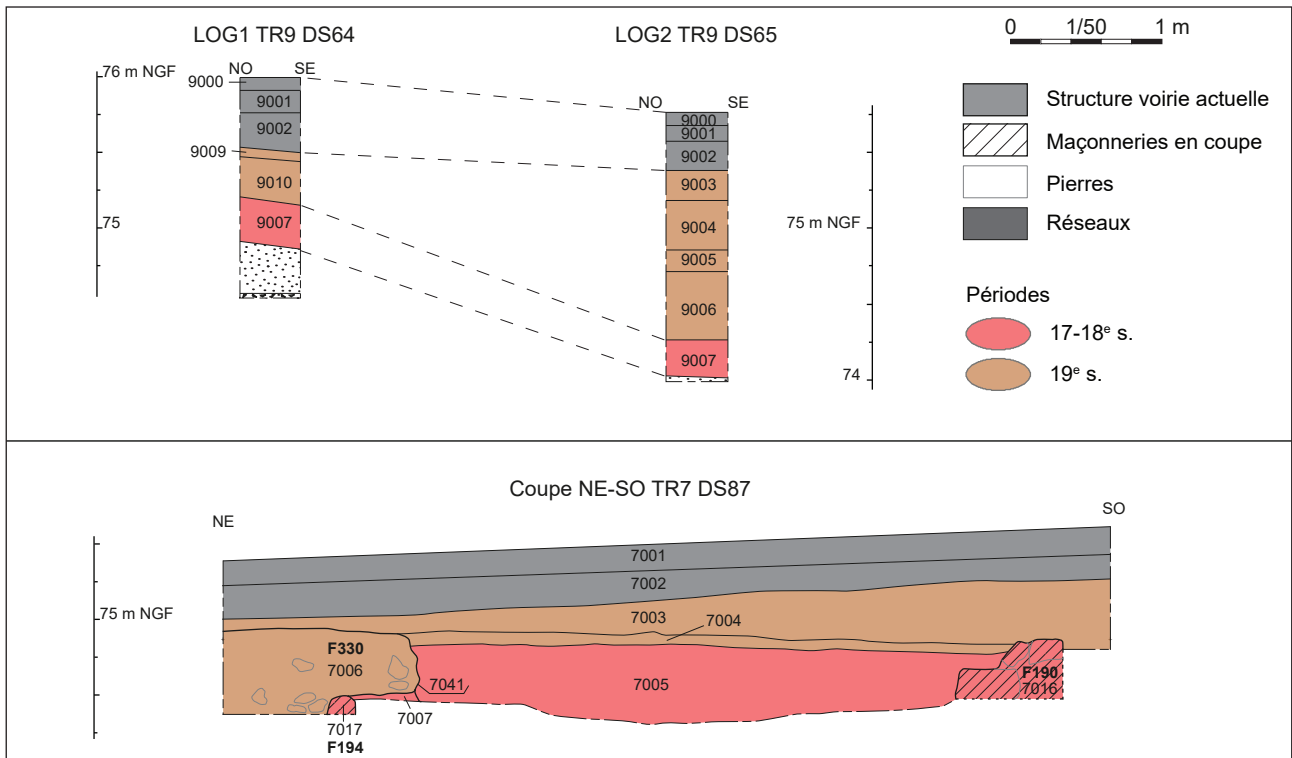


Figure 89 : logs et coupe des tranchées 7 et 9 (cf. fig 88)



Figure 90 : photographie du mur de clôture du couvent (F202), mis au jour en tranchée 12 (cf. fig 84)



Figure 91 : photographie du log 1, extrémité nord de la tranchée 12 (cf. fig 84)

Il correspond parfaitement à la clôture du jardin accolé au sud-ouest de l'église Saint-Antoine sur les plans du 19^e s. (**fig. 19, 20, 28...**).

A l'autre extrémité de la tranchée 12, dans une partie située de ce fait, en dehors de la clôture du jardin, une séquence de fins niveaux de remblais hétérogènes alternant avec des couches de circulation, a été identifiée (US 12006 à 12013, 12027 et 12028, cf. logs **fig. 85 et fig. 91**). Bien qu'aucun mobilier n'a été découvert dans cette série, en dehors de sept tessons de poterie du 16^e s. dans l'US la plus profonde (12013), on peut toutefois sans aucun doute interpréter ces couches de circulation successives comme le résultat de l'existence d'un chemin bordant la clôture du couvent de l'époque Moderne au 19^e s.

Ainsi, les tranchées effectuées sur la place de Mazerolles, jouxtant immédiatement le cours du ruisseau du même nom, n'ont permis d'observer

ni vestiges, ni même de niveaux antérieurs à l'époque Moderne, et encore moins le niveau naturel. Cette parcelle correspond, selon ce que l'on peut observer sur le plan de Lhuillier du milieu du 18^e s., à un « petit » jardin dépendant du couvent (**fig. 17**). Sur ce plan, il semble représenté comme un jardin d'agrément, avec des carrés de végétation et peut-être une fontaine centrale. Ce mode de représentation diffère nettement de l'ensemble des jardins potagers ou des champs par ailleurs représentés sur le même plan. Sur ce même plan ancien, le ruisseau de Mazerolle bordant cet espace, n'était pas encore totalement canalisé et enterré. Cette partie du couvent a été vendue comme bien National après 1790, mais la parcelle ne sera toutefois jamais bâtie et sera même rachetée après 1812 par la municipalité pour les besoins du clergé desservant la nouvelle église Saint-Antoine.

2.5.4 Les traces d'occupations au sein de l'ancien « grand jardin » du couvent (tranchées 1, 3, 6 et 7).

Sur la place de Verdun, les tranchées 1, 3, 6, 7 et 14, se situent à l'intérieur de ce que nous appellerons, par opposition au précédent, à l'ancien « grand jardin » du couvent d'Ursulines, représenté sur le plan de Lhuillier de 1751-1754 (**fig. 17**). Dans l'ensemble de cette zone, neuf faits antérieurs à l'implantation des sépultures contemporaines ont été repérés (**fig. 92**). Exception faite de la fosse F18, sans doute de la fin du Moyen-Âge (cf. *supra* chap. 2.3.3), les huit autres peuvent certainement être rattachés aux 17-18^e s., c'est-à-dire à l'occupation par les Ursulines. Ces structures de l'époque Moderne apparaissent toutes sous plusieurs couches de remblais liés à l'occupation cimétériale et postérieures, soit entre 0,70 et 0,90 m selon les endroits.

2.5.4.1 Le fossé F82 (tranchée 3)

La structure F82 est un fossé, mis au jour au sud-est de la tranchée 3. Celui-ci a été reconnu sous et entre les nombreux creusements de sépultures contemporaines. Les sondages pratiqués ont permis d'en relever deux coupes (**fig. 93 et 94**). Ce fossé, d'orientation nord-ouest/sud-est, mesure environ

un mètre de large à l'ouverture pour un peu moins de 50 cm de profondeur, avec un fond en cuvette. Cinq tessons des 16-17^e s. ont pu y être recueillis (lot 210). On peut également signaler la présence dans son comblement final de quatre ossements de faune (PR= 66 grammes), dont 3 appartenant à du bœuf (le dernier étant indéterminé)¹²⁷. Un humérus de bœuf présente des traces de coupes franches. Ce fossé ne semble pas tout à fait aligné sur le parcellaire. Toutefois, il pourrait s'agir d'un fossé de drainage lié à l'exploitation de la parcelle.

2.5.4.2 Les fosses F62 (tranchée 3) et F6 (tranchée 6)

Deux très grandes fosses ont été par ailleurs mises au jour. La première dans la tranchée 1, numérotée F6, a été découverte partiellement en rebord nord de tranchée (**fig. 94 et 95**). Celle-ci est de forme nettement quadrangulaire. Le seul côté entièrement dégagé mesure 3,90 m de côté, et la profondeur de la structure est de 60 cm environ. Elle possède des bords droits et un fond plat. Bords

¹²⁷ Etude par Jessie Duval, cf. **annexe 13**.

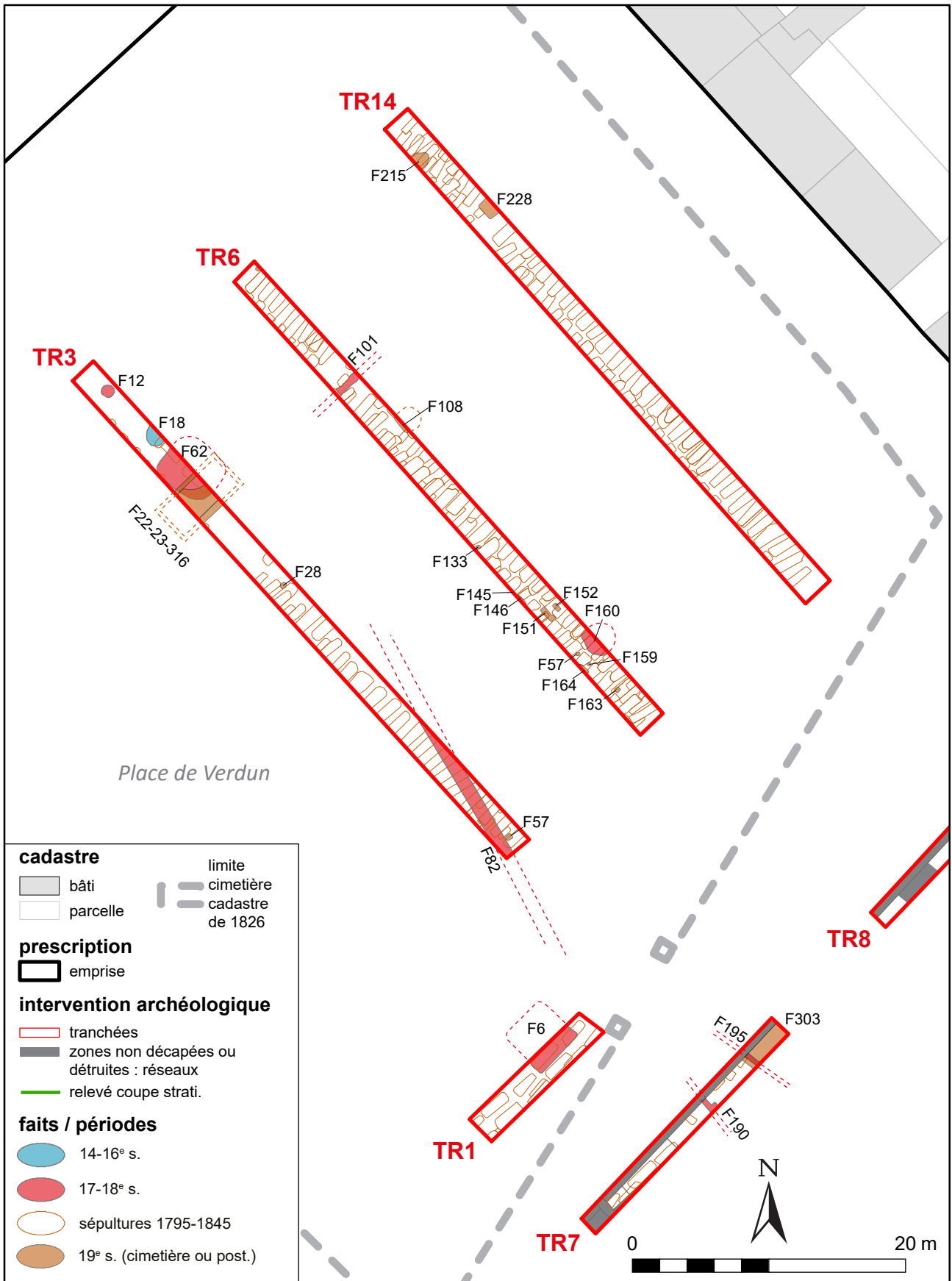


Figure 92 : Plan des tranchées 1, 3, 6, 7 et 14, Place de Verdun, avec localisation des structures non funéraires



Figure 93 : photographies des coupes du fossé F82, tranchée 3, Place de Verdun

et fond ont par ailleurs la particularité d'avoir été entièrement enduits d'une fine couche blanche, probablement un enduit de chaux. Cette spécificité et le caractère extrêmement régulier de la structure permettent de formuler l'hypothèse qu'il s'agisse d'un petit bassin. Son comblement renfermait cinq tessons des 16^e ou 17^e s. (lot 219).

Une autre grande fosse, F62, a été découverte dans la partie nord de la tranchée 3 (fig. 55 et 96). Elle aussi découverte uniquement partiellement, de forme subcirculaire, elle mesure au moins 4,40 m de large et 0,70 m de profondeur. Le fond et les bords semblent moins réguliers que ceux de la fosse F6. Elle ne contenait pas de mobilier mais sa relation stratigraphique avec les sépultures indique son antériorité avec l'occupation cimétériale dans les années 1795-1850. Elle reste par ailleurs de fonction indéterminée.

2.5.4.3 La sépulture de cochon F12 (tranchée 3)

Un peu plus au nord, dans la même tranchée 3, une fosse circulaire de 90 cm de diamètre pour environ 50 cm de profondeur a livré le squelette complet d'un animal (fig. 55 et 97). Selon l'étude du squelette, il s'agit d'une jeune truie, dont l'âge est situé aux alentours de 16-18 mois¹²⁸. Au sein de la fosse, sept tessons des 16-17^e s. ont par ailleurs été ramassés (lot 147). Au vu de la datation

et du contexte il pourrait donc s'agir d'un animal appartenant au cheptel des sœurs Ursulines, mort malade et relégué dans une fosse au fond du jardin.

2.5.4.4 Le puits F160 (tranchée 6)

Parmi les structures Modernes mises au jour se trouve également un puits (F160), situé en tranchée 6, dans une position sensiblement équivalente au centre de l'ancien « grand jardin » (fig. 98 et 99). Celui-ci, après la fouille des sépultures contemporaines le recoupant, a été sondé mécaniquement sur un quart de sa surface jusqu'à 1,80 m de profondeur, sans atteindre le fond de la structure. Seule une moitié de la structure a été découverte, le reste étant hors emprise. La structure se compose d'une grande fosse de 2 m de diamètre, dans laquelle a été aménagé un cuvelage en moellons de tuffeau blanc et jaune. Le diamètre interne du puits restitué avoisine 70 ou 80 cm. Lors de la fouille, sept tessons du 17^e s. ont été découverts (lot 247).

2.5.4.5 Des murs ou murets (F101, tranchée 6 et F190 et F194, tranchée 7)

Les dernières structures Modernes que l'on peut identifier sont trois restes de murs ou de murets (F101, tranchée 6 et F190 et 194, tranchée 7).

Sur ces trois faits un seul peut clairement être daté de l'époque Moderne par la stratigraphie et du mobilier : le fait F101 de la tranchée 6 (fig. 92 et 100). Celui-ci est en effet recoupé par deux fosses

¹²⁸ Etude par Jessie Duval, cf. annexe 13.

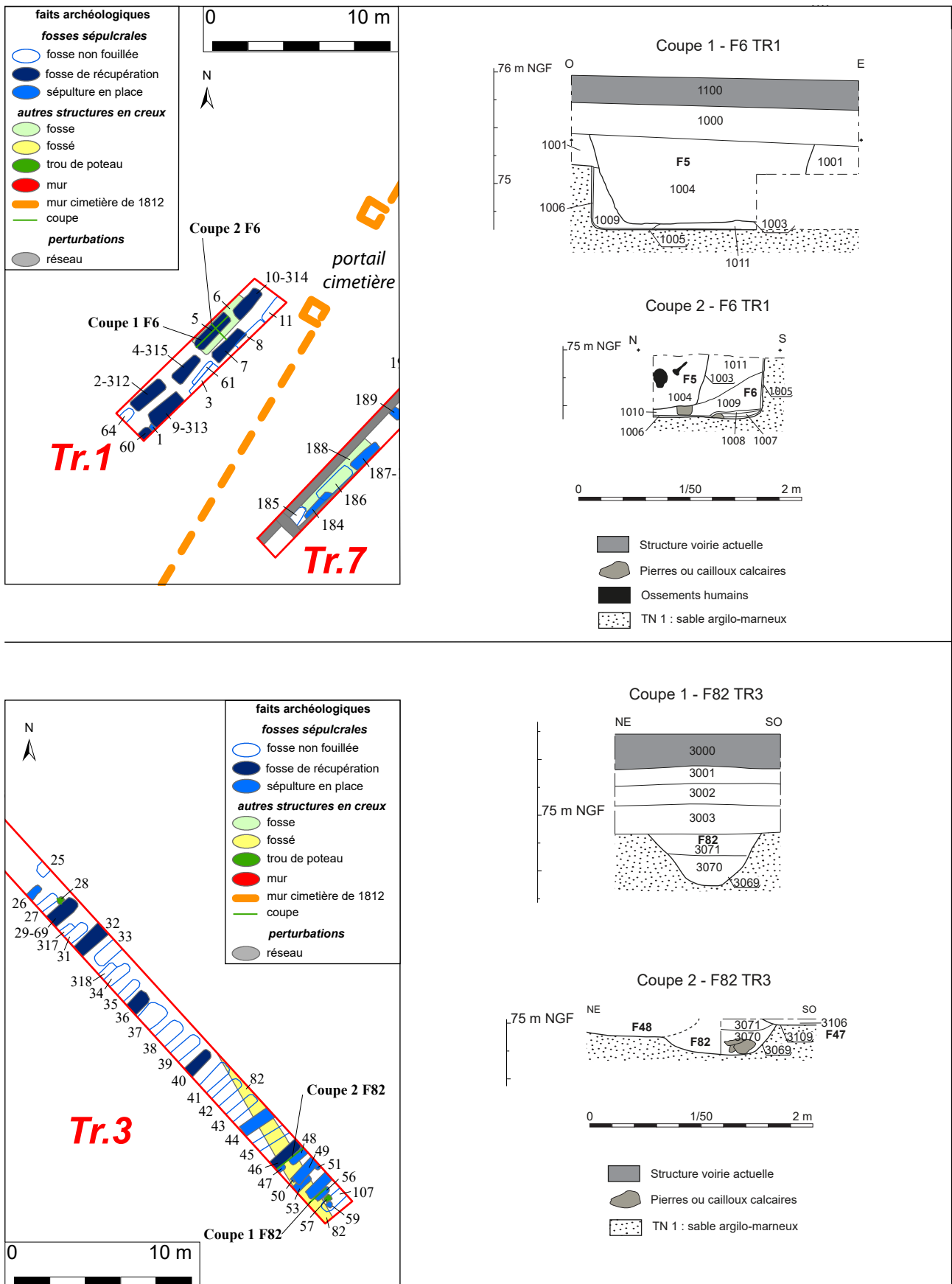


Figure 94 : coupes des structures modernes des tranchées 1 et 3, Place de Verdun



Figure 95 : photographie de la fosse F6, percée de la fosse de récupération de sépulture F5, tranchée 1, Place de Verdun

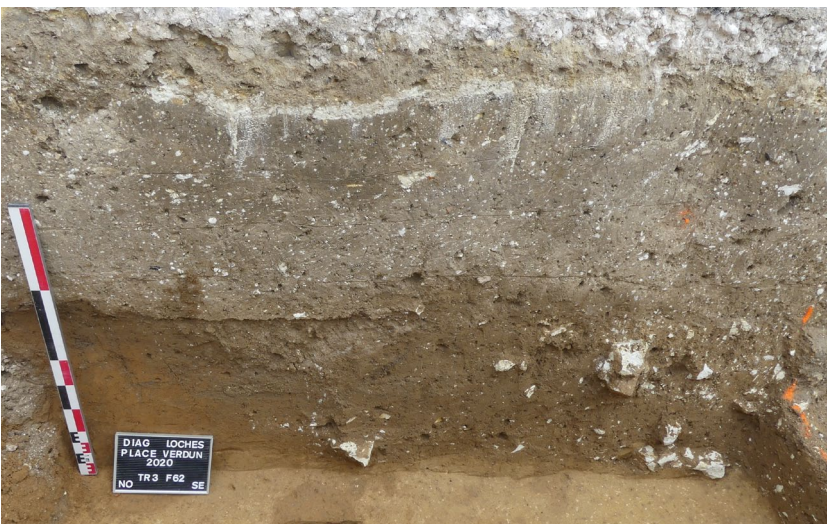


Figure 96 : photographie de la fosse F62, tranchée 3, Place de Verdun



Figure 97 : photographie de la sépulture de porcelet F12, tranchée 3, Place de Verdun

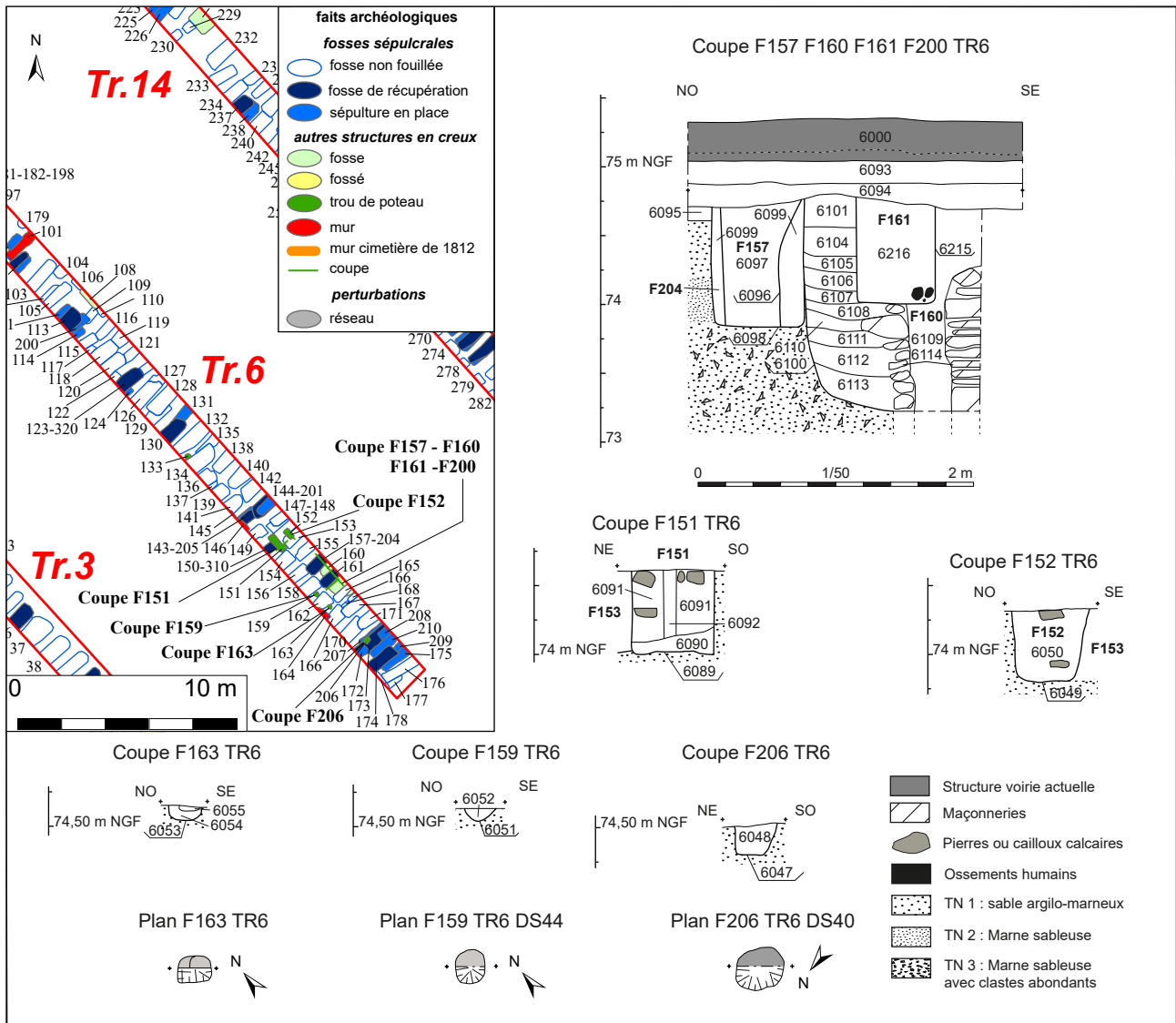


Figure 98 : coupes des structures modernes et contemporaines de la tranchée 6, Place de Verdun

sépulcrales plus récentes F99 et F100, et cinq tessons des 16^e ou 17^e s. ont été découverts dans les interstices des pierres (lot 243), simplement liées à la terre. De cette structure, une seule assise de blocs de tuffeau blanc de tailles diverses sont conservées, décrivant une semelle de 50 cm de large. D'orientation nord-est/sud-ouest, ces restes apparaissent isolés : aucun autre mur similaire n'a été découvert à proximité pouvant être associé à un éventuel bâtiment. Sa continuité n'a pas été vue dans les tranchées 3 et 14. La fonction de ce mur reste difficilement interprétable. Peut-être est-ce un petit muret de partition du jardin ? Mais on ne peut exclure que l'implantation des nombreuses fosses de sépultures postérieures aient pu totalement

faire disparaître un autre mur au nord-ouest ou au sud-est, formant ainsi un petit bâtiment léger.

La datation des deux autres murs F190 et 194 de la tranchée 7, n'est pas assurée (fig. 88, 89 et 92). Ces faits peuvent toutefois être, par défaut, placés dans l'époque Moderne, dans la mesure où la fosse de sépulture F196 semble stratigraphiquement postérieure au mur F194. Toutefois, il faut admettre qu'aucun mobilier ne vient assurer cette attribution. Les deux structures présentent des aspects similaires (fig. 101) : elles sont constituées d'un simple alignement de blocs de tuffeau liés à la terre, de 30 à 35 cm de large. Parallèles et distantes de 4,20 m il est possible que ces deux soubassements appartiennent à un seul et



Figure 99 : photographie du puits F160, recoupé par les fosses de récupération des sépultures F157 et F161, tranchée 6, Place de Verdun



Figure 100 : photographie du muret F101 recoupé par les fosses F99 et F100, tranchée 6, Place de Verdun



Figure 101 : photographies des murs F190 et F194, tranchée 7, Place de Verdun

même petit bâtiment léger. Le mur F194 a été cassé par une grande fosse postérieure (F330), contenant de nombreux blocs de pierre, peut-être issus de la démolition de celui-ci. Toutefois, aucun plan ancien ne représente de bâtiments dans ce secteur, si bien que l'on peut assurer leur interprétation.

2.5.4.6 Une grande quantité de mobilier redéposé de l'époque Moderne

Pour finir sur l'occupation Moderne de la Place de Verdun, on signalera enfin, qu'au sein des tranchées 1, 3, 6, 7 et 14, la plus grande partie du mobilier céramique découvert dans les structures de l'époque Contemporaine apparaît datable de l'époque Moderne et s'avère donc redéposée. Ainsi, sur les quelques 69 faits fouillés dans les tranchées mentionnées ci-dessus, datables de la période du cimetière ou plus récentes (sépultures et fosses ou TP associés ou postérieurs) et ayant livré du mobilier archéologique, seuls une vingtaine ont livré un

matériel réellement datant du 19^e s. (cf. inventaire céramique [annexe 3.1](#)). Le reste du mobilier céramique recueilli dans ces structures récentes sont des productions des 16-18^e s.¹²⁹, représentant environ 260 tessons. De plus, une monnaie de 1650 (denier Tournais de Gaston d'Orléans¹³⁰) a été découverte dans le comblement de sépulture F36 (tranchée 3). Enfin, une douzaine de fosses de sépultures du 19^e s. ont également livré de la faune, en très faible quantité (37 restes au total pour 298 g.). Il s'agit d'ossements erratiques appartenant à du bœuf, du mouton ou de la chèvre ou encore du porc (sur 22 ossements déterminés), dont certains présentent des traces de découpe franche¹³¹.

¹²⁹ En dehors des quelques tessons médiévaux, comme nous l'avons vu plus haut, cf. *supra* chap. 2.1 et 2.2.2

¹³⁰ Identification Murielle Troubaday, cf. inventaire [annexe 15](#), lot 141.

¹³¹ Etude par Jessie Duval, cf. [annexe 13](#).

2.5.5 Résumé et synthèse sur les vestiges liés au couvent des Ursulines (17-18^e s.)

En résumé, l'ensemble des tranchées effectuées dans les anciennes propriétés du couvent d'Ursulines ont permis de retrouver les traces des occupations Modernes liées à l'implantation et à l'occupation de cet établissement religieux situé en périphérie de la ville. Ainsi les tranchées 8, 15 et 16 ont livré les vestiges de divers bâtiments composant le couvent : en tranchée 16, le cœur de celui-ci avec

des bâtiments conventuels abritant probablement salles communautaires, cuisines et dortoirs (dans les étages) ; et en tranchée 8 et 15, deux autres édifices légèrement à l'écart, abritant peut-être l'infirmerie. Ces constructions sont associées à des apports d'épais remblais, vraisemblablement liés à la mise en place de niveaux de sols hors d'atteinte des crues du ruisseau de Mazerolles. Mais si les

datations céramiques et l'étude stratigraphique, autant que l'analyse de sources anciennes (écrites et iconographiques), assurent que les fondations de bâtiments découverts appartiennent bien au couvent d'Ursulines dans son état final au 18^e s., rien ne permet d'assurer en revanche que l'ensemble de ces édifices soient strictement contemporains. Au contraire, les petites différences dans les modes de construction des divers murs, font plutôt penser à une mise en place, certes rapide, mais progressive. Il est ainsi plus vraisemblable que les diverses composantes de l'établissement aient été mis en place petit à petit, et non de manière strictement simultanée. Cependant, toutes sont probablement à dater des premières décennies suivant la fondation en 1627. Les sources écrites font en effet état d'un développement considérable du couvent, passant de cinq religieuses au moment de la fondation à près d'une cinquantaine à la fin du 17^e s., auxquelles il faut ajouter les pensionnaires que les sœurs accueillaient. Il est donc vraisemblable que dès le 17^e s., l'essentiel des bâtiments permettant l'accueil de cette grande communauté fut édifié.

Dans les terres appartenant au couvent environnant les bâtiments communautaires, de nombreuses traces d'occupations liées à des jardins ont été reconnues. Dans les tranchées 10 à 12,

des terres végétales au plus profond des sondages ont ainsi été aperçues, comportant du mobilier de l'époque Moderne. Si ce « petit jardin » était peut-être dédié à l'agrément, en revanche, dans la zone de la place de Verdun (tranchée 1, 3, 6, 7 et 14), correspondant au « grand jardin », quelques indices viennent clairement attester d'une exploitation agraire intensive de la zone. On y découvre ainsi quelques structures comme un fossé (drainant ?), des fosses (dont un probable petit bassin et une sépulture de porcelet), un puits et des murets de partition ou de petits édifices légers. À ces faits archéologiques peuvent être ajoutés la présence d'un très fort bruit de fond de mobilier des 16-18^e s., ainsi que de la faune, le plus souvent découvert en position résiduelle dans les sépultures contemporaines. Ces éléments, disséminés dans l'ensemble des tranchées de la place de Verdun, ont pu être apportés par l'épandage de fumures à la surface de l'ancien jardin. L'ensemble de ces indices semble bien prouver que cette zone a été dédiée à des cultures (potager, verger ?) et à l'élevage. L'attestation par les sources écrites d'une étable dans le procès-verbal de 1790, apporte un témoignage supplémentaire allant dans le sens de cette interprétation.

2.5.6 Des champs à l'ouest du couvent (16-18^e s. ? tranchée 13)

Dans la tranchée 13, effectuée dans l'Avenue des Bas clos, à l'extérieur des propriétés du couvent d'Ursulines, aucun vestige archéologique n'a été identifié. Néanmoins, celle-ci, comme les tranchées 8, 15, 9, 10, 11 et 12, a livré une grande épaisseur de niveaux contemporains (entre 1 m et 1,40 m de profondeur sous le niveau de circulation actuel, cf. logs [fig. 102](#), [103](#) et [104](#)). C'est la raison pour laquelle, comme pour les autres tranchées aux conditions similaires, seuls trois sondages profonds ont été effectués. Aucun d'entre eux n'a permis d'identifier de niveaux naturels, mais seulement de niveaux de terres végétales, sur plus de 1 m de hauteur (US 13004, 13005, 13006, 13009, 13010, 13011, 13014,

13015 et 13016). Les quelques éléments mobilier découverts ne sont pas antérieurs au 16^e s.

Sur les plans anciens du 18^e et 19^e s., avant l'aménagement de l'Avenue des Bas clos, l'ensemble de cette zone est situé dans une grande parcelle non bâtie ([fig. 17](#)). Ce sont donc peut-être les terres végétales de ce champ exploité à l'époque Moderne qui ont été reconnues au plus profond des sondages de la tranchée 13.

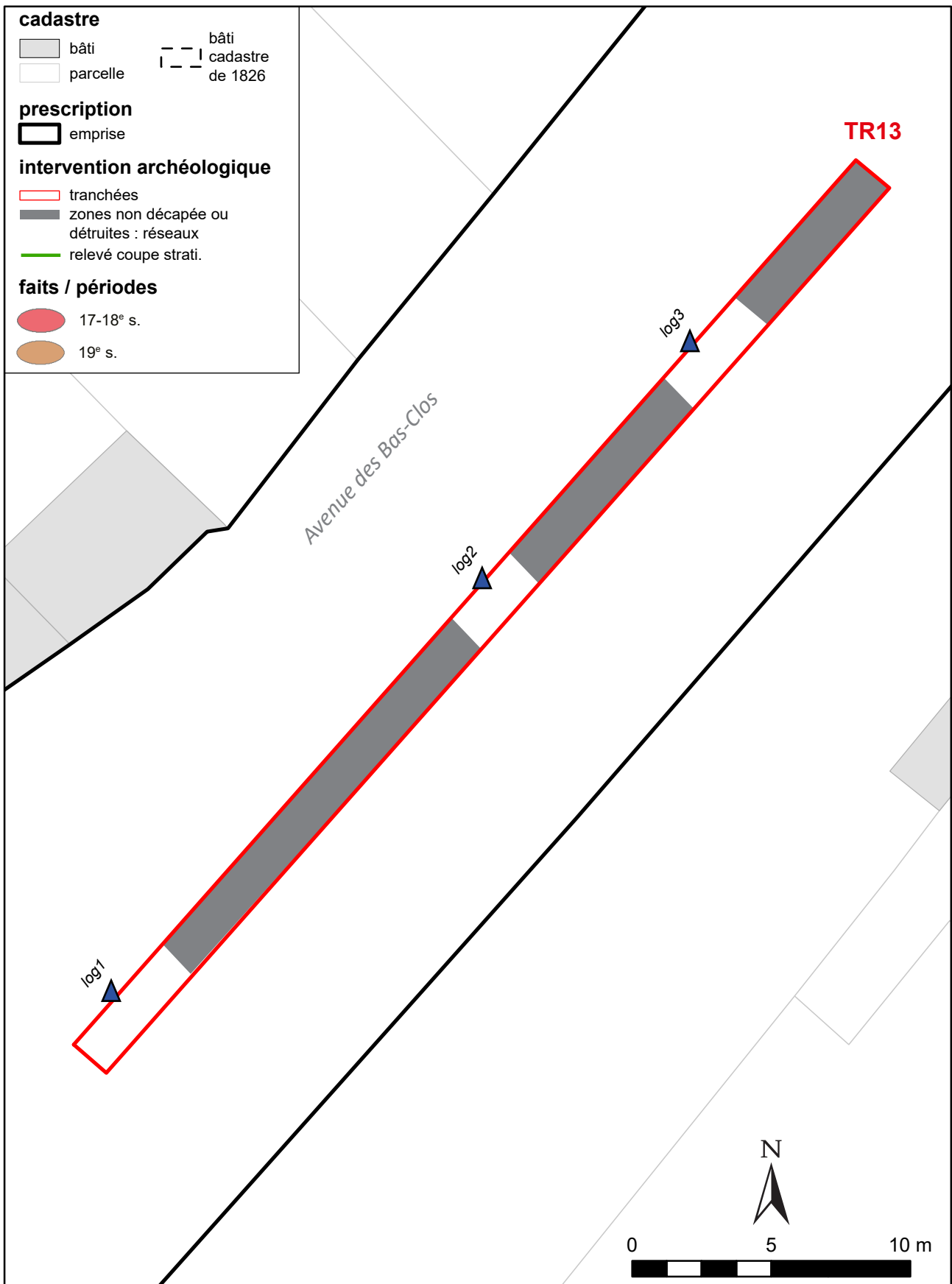


Figure 102 : plan de la tranchée 13, Avenue des Bas-Clos, avec localisation des sondages et des logs

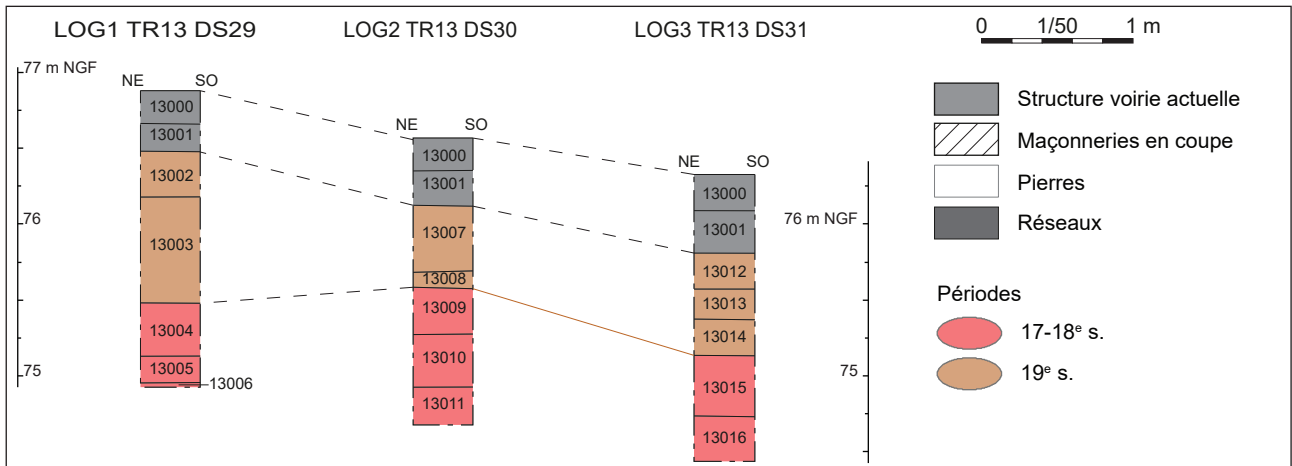


Figure 103 : logs de la tranchée 13, Avenue des Bas-Clos



Figure 104 : exemple de log de la tranchée 13, Avenue des Bas-Clos

2.6 PÉRIODE 4A : LE CIMETIÈRE MUNICIPAL : 1795-1850 (TRANCHÉS 1, 3, 7 ET 14) (MATTHIEU GAULTIER/PIERRE PAPIN)

C'est donc en été 1795 que la municipalité de Loches, après quelques péripéties, établit un nouveau champ de repos dans l'ancien « grand jardin » des Ursulines (cf. *supra* chap. 1.6.2.3). Celui-ci sera abandonné en 1845 pour être déplacé au lieu-dit des « Montains », à l'écart des habitations de la ville. La place sera transformée en champ de foire en 1850, après un chantier d'exhumation des sépultures (cf. *supra* chap. 1.6.2.5 et 1.6.2.6). Le chapitre suivant sera consacré à l'analyse de ces vestiges, tant d'un point de vue général (organisation, évolution) que d'un point de vue anthropologique. Il sera également question de comparaisons entre les données archéologiques et ce que nous enseignent les archives à propos de ce cimetière, de ses transformations, ses modalités d'occupation, jusqu'à son transfert.

Cinq tranchées réalisées sur la place ont livré des vestiges funéraires (fig. 105). Un total de 220 tombes

a été identifiées au décapage¹³², dont un échantillon de 77 fosses ont fait l'objet d'une fouille totale ou partielle (soit 35 % de l'effectif). Globalement, les fosses liées au cimetière apparaissent sous des niveaux de circulations de la fin du 19^e et du 20^e s., intercalées entre plusieurs couches de remblais, pour des raisons que l'on peut expliquer et sur lesquelles nous reviendrons plus loin (fig. 106 à 111). Le niveau d'apparition des creusements varie assez peu sur l'ensemble de la Place de Verdun. Il se situe à des profondeurs variant entre 40 cm (notamment pour quelques squelettes d'immaturs situés au sud-est de la tranchée 3) et 70 cm de profondeur. Pour les fosses d'adultes, les fonds de fosses et les squelettes apparaissent en revanche entre 1 m et 1,45 m de profondeur.

¹³² Dans la mesure où certaines tombes ont fait l'objet d'une récupération totale ou partielle (cf. *infra*), quelques tombes portent deux numéros de faits (sépulture primaire + fosse de récupération). Ainsi 243 faits ont été enregistrés pour documenter ces 220 tombes.

2.6.1 Emprise et phasage du cimetière municipal de Loches (1795-1845)

Comme cela a été dit en première partie, le cimetière de 1795-1845 s'étend sur le cadastre napoléonien (ainsi que sur les plans postérieurs) sur près de 7000 m² (fig. 18, 19). Il couvrait l'actuelle place de Verdun, mais aussi une partie de ses rues adjacentes.

2.6.1.1 Les modifications d'emprise du cimetière (1812-1814).

Quatre des tranchées ayant livré des sépultures sont situées à l'intérieur de l'emprise du cimetière telle qu'elle est visible sur le cadastre de 1826 (n° 1, 3, 6 et 14). La cinquième (n° 7) est située en dehors de cette emprise, quelques mètres au sud-ouest (fig. 105, 111). Ainsi que nous l'enseigne les archives, le mur sud-ouest délimitant le cimetière visible sur le cadastre ancien et les plans postérieurs, est aménagé en 1812. Cette limite n'a

par la suite pratiquement plus variée jusqu'à la fermeture du cimetière¹³³. C'est en effet à l'occasion de l'aménagement de la Place devant l'église Saint-Antoine, que ce mur sud-est va être construit (cf. *supra* 1.6.2.3. et 1.6.2.4.). Auparavant, l'emprise du cimetière avoisinait 8 250 m² (« un arpent et vingt-six perches »). Ceci témoigne donc d'une rétractation de l'emprise accessible aux sépultures qui s'étendait un peu plus vers l'église Saint-Antoine au cours des dix-sept premières années de fonctionnement du cimetière. Aussi, il n'est donc pas illogique de trouver quelques sépultures dans cette zone, qui

¹³³ Il est possible toutefois qu'une autre modification ait eu lieu en 1814, afin de mettre les murs du cimetière à distance des habitations. Celle-ci dû être relativement mineure, et avoir concerné uniquement un réaligement des murs est et nord, bordant les faubourg Picois et Bourdillet (cf. *supra* chap. 1.6.2.4).

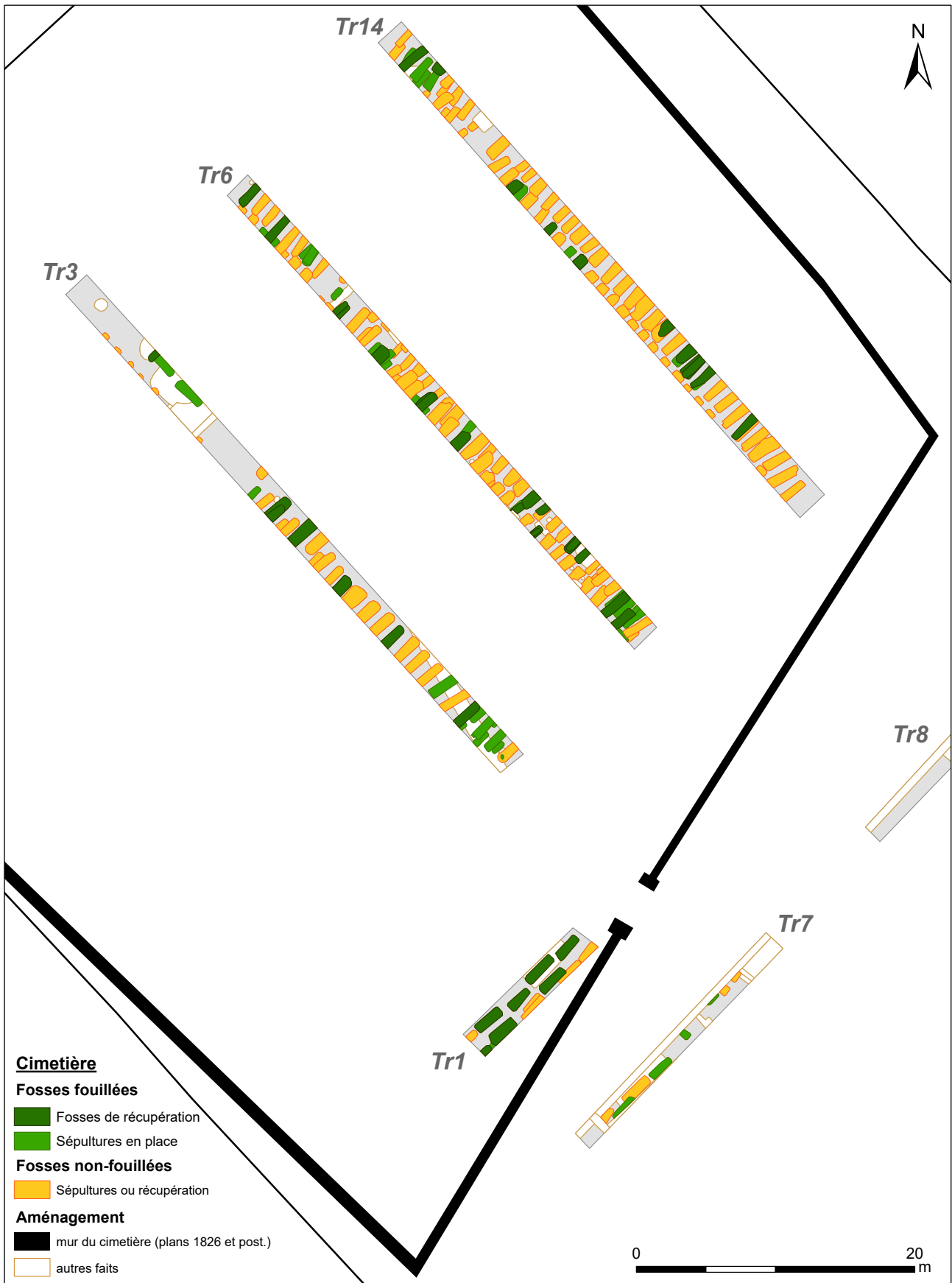


Figure 105 : plan des vestiges funéraires des tranchées 1, 3, 6, 7 et 14, Place de Verdun, avec localisation des structures fouillées et non fouillées

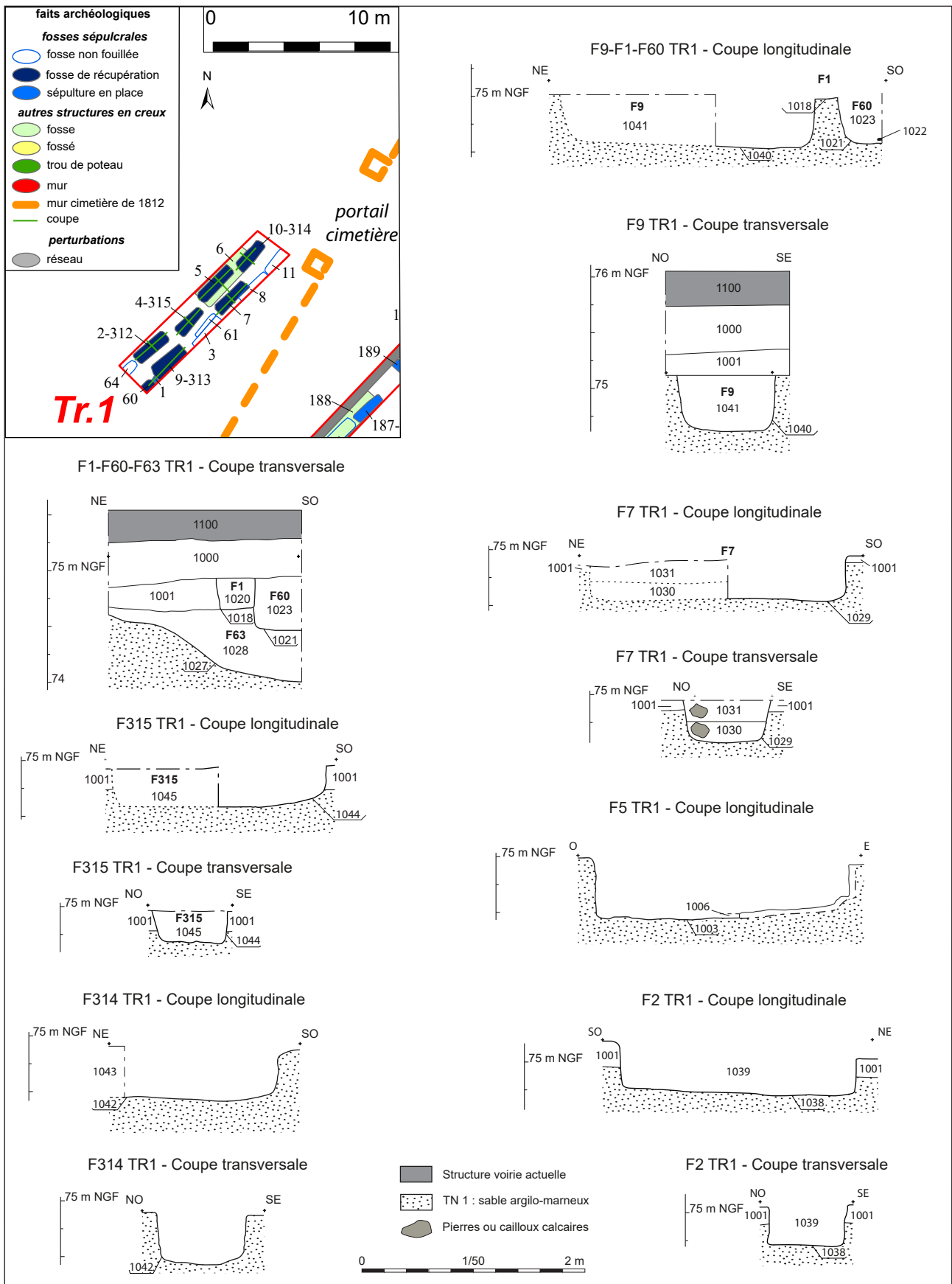


Figure 106 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la tranchée 1

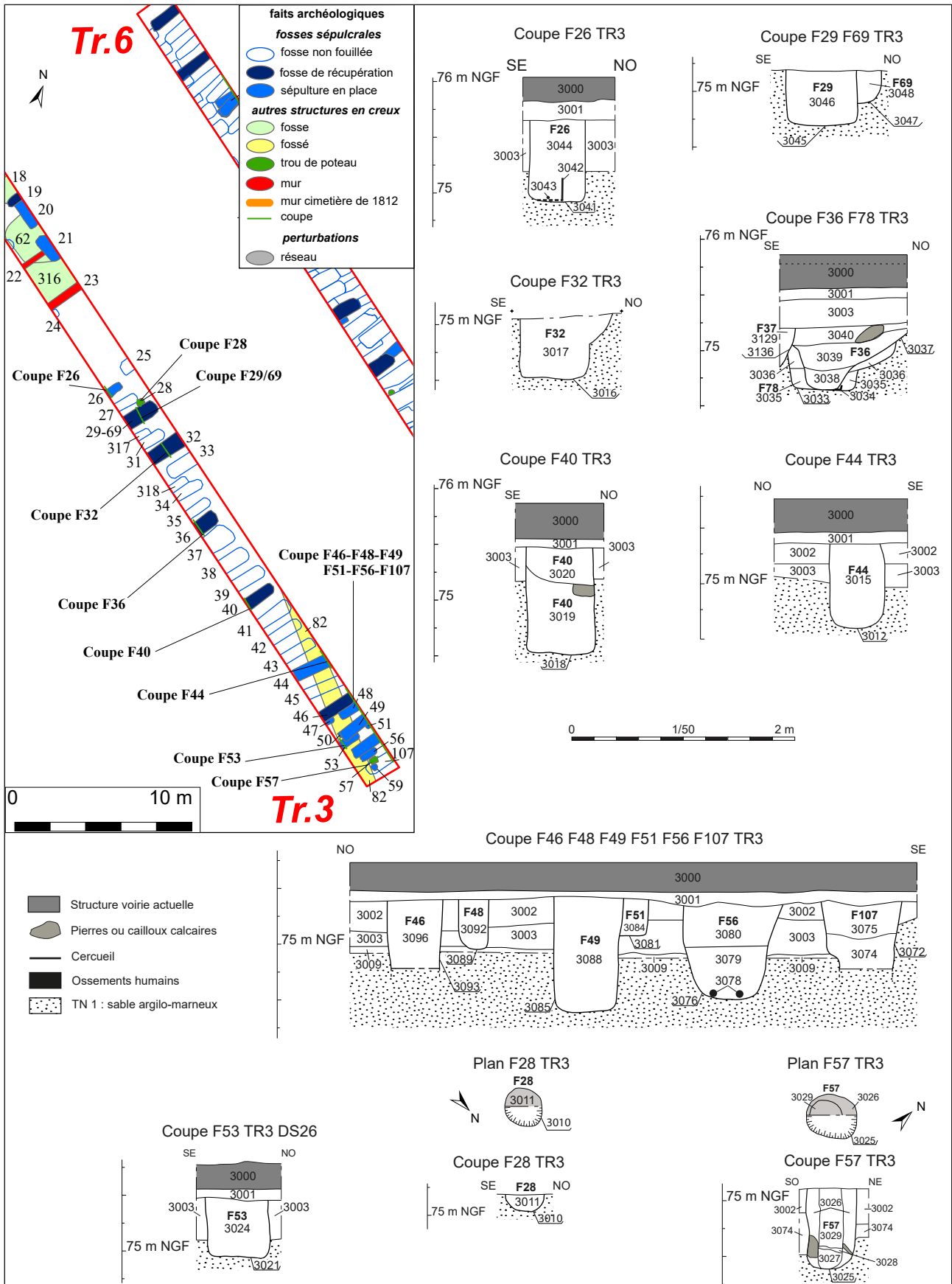


Figure 107 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie sud-est de la tranchée 3

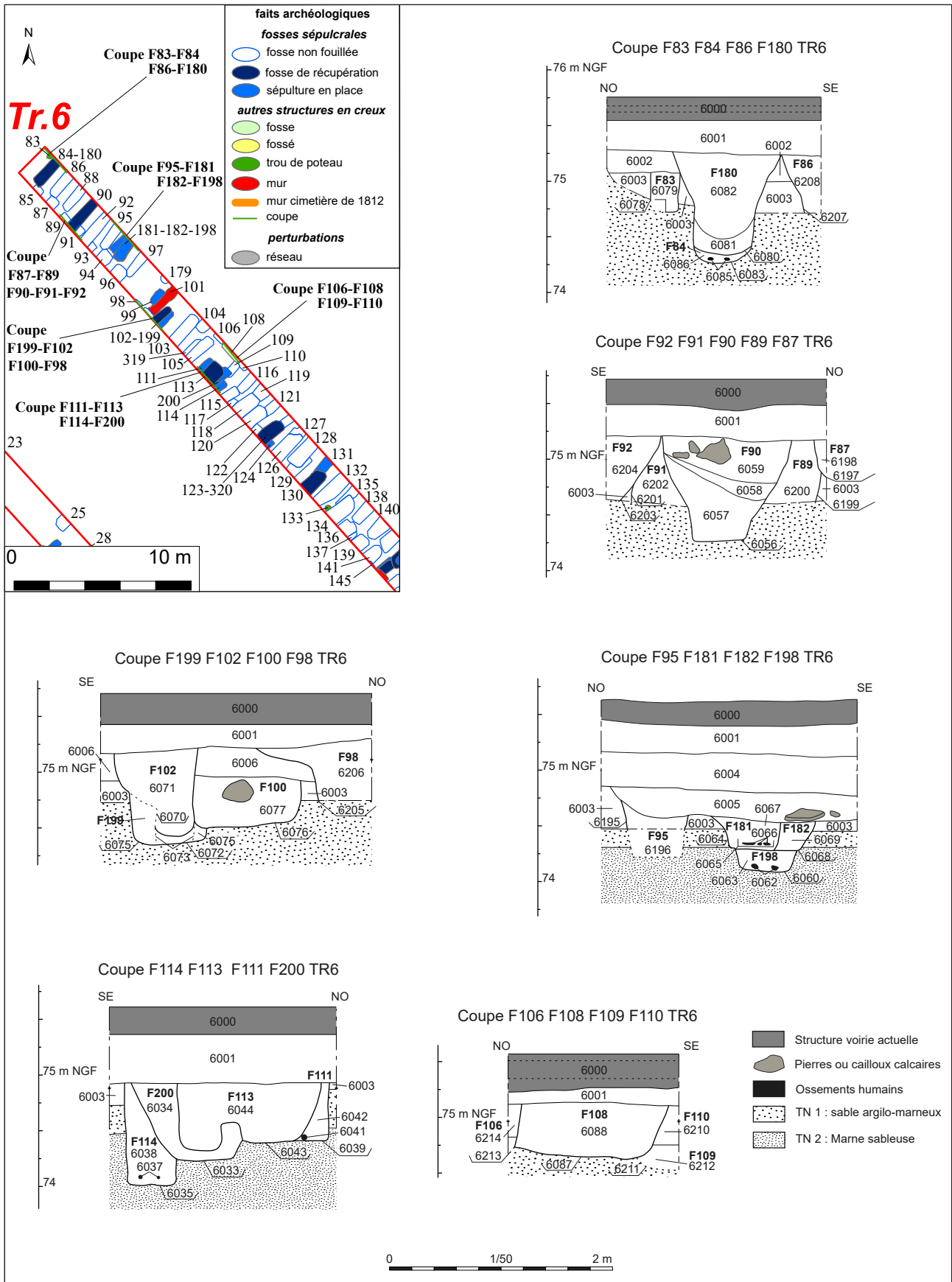


Figure 108 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie nord-ouest de la tranchée 6

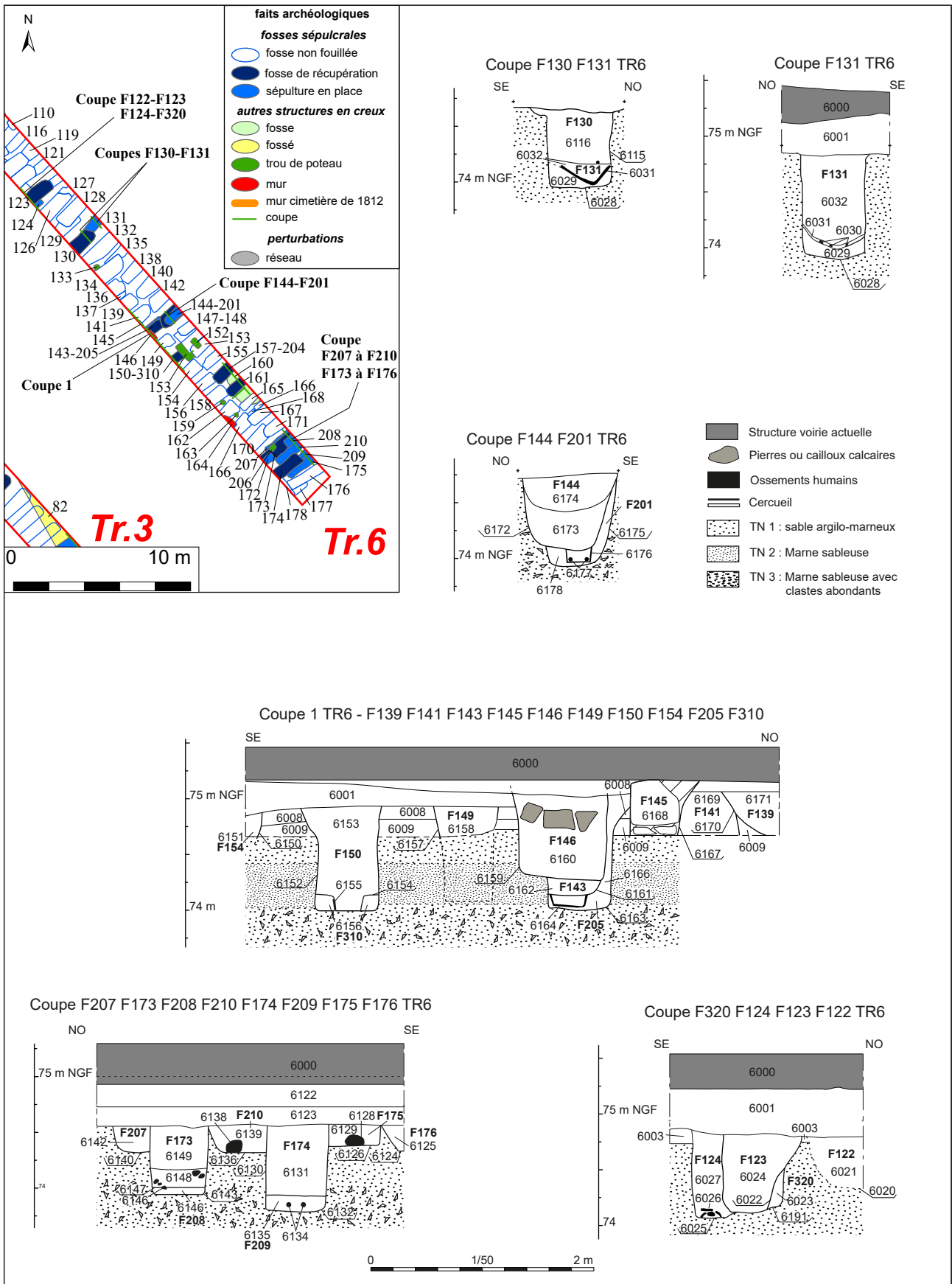


Figure 109 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie sud-est de la tranchée 6

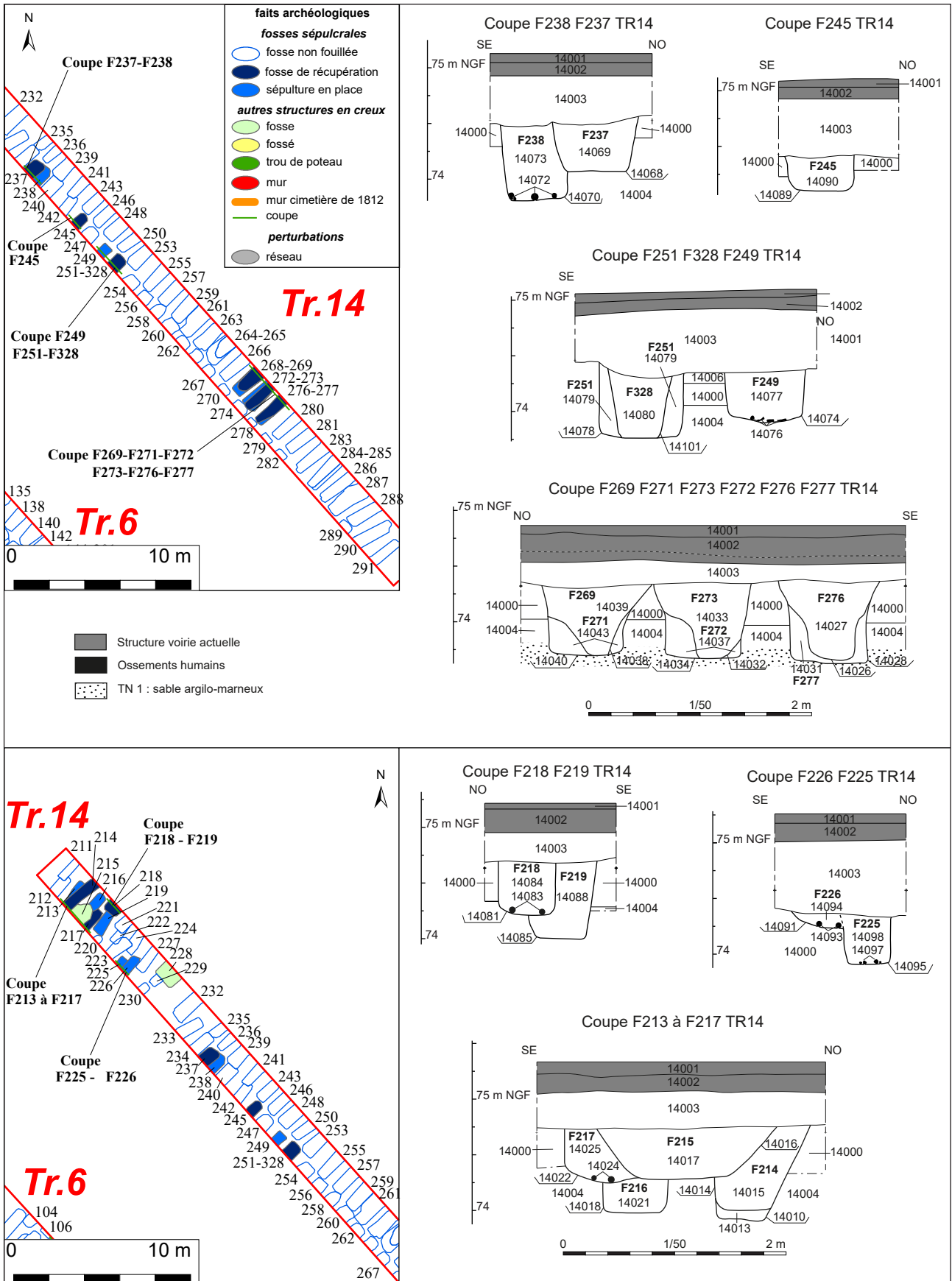


Figure 110 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la tranchée 14

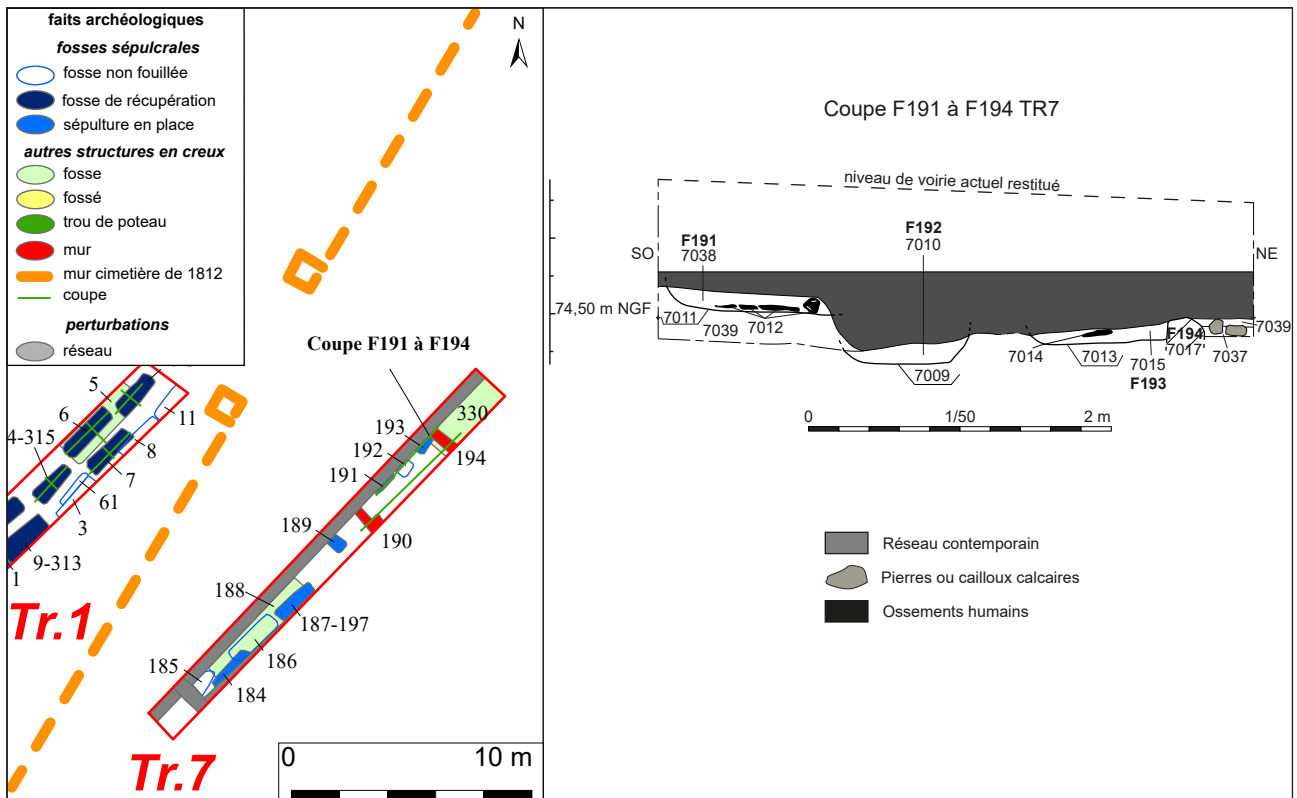


Figure 111 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie sud-est de la tranchée 7

plus est avec une densité assez faible (seulement 7 fosses identifiées), en tout cas bien moindre que dans les autres tranchées ouvertes sur la place. Notons par ailleurs que, si ces quelques sépultures mises au jour dans la tranchée 7 apparaissent très mal conservées du fait de perturbations et d'arasement postérieurs, celles-ci ne semblent pas avoir fait l'objet d'une récupération en 1850. Il est donc probable qu'elles aient été rapidement oubliées après l'abandon de cette zone.

2.6.1.2 Les deux phases d'occupation du cimetière

Outre cette modification d'emprise, les années 1802-1808 constituent des années charnières dans le mode de gestion de l'espace funéraire, pendant laquelle une réorganisation complète va s'opérer. Jusqu'en 1808, la lecture des archives indique en effet clairement que le cimetière n'est pas occupé de façon rationnelle et systématique (cf. *supra* 1.6.3.4). Lors de la première phase d'usage cimétierial de 1795 à 1808, l'espace est partagé entre différentes zones séparées par des allées, des berceaux de végétation, des haies, barrières

ou palissades. Certaines sont afferméées pour des cultures (vignes, vergers, légumes...), d'autres au stockage (notamment de bois) et des bâtiments n'ayant rien à voir avec la vocation funéraire de l'espace sont présents (« *voilières* »). D'autres zones sont accessibles aux tombes. Les archives indiquent d'abord dès 1795 une « *allée verte* » sur laquelle peuvent être faites des fosses, avant un peu plus tard (en 1802), d'évoquer une zone réservée aux sépultures « *du côté du midi* ». Ceci implique donc manifestement, entre 1795 et 1808, l'existence d'une discontinuité spatiale entre différents « *ilots* » de terrain, au sein desquels sont pratiquées les inhumations. Il est mis fin à cette dualité d'usage de l'espace après 1808, date après laquelle les archives mentionnent alors la mise en place d'une gestion beaucoup plus rigoureuse et systématique de l'espace funéraire : délimitation de « *quatre grands carreaux* » pour les inhumations, au sein desquels sont disposés des rangées de tombes dont la longueur, la largeur, la profondeur et la distance inter tombes sont précisément établies.

Ces deux modes de gestion de l'espace funéraire ont une traduction spatiale visible dans les

sondages ouverts. Sans être en mesure de resituer complètement les deux phases d'organisation du cimetière, certains secteurs découverts dans les tranchées de diagnostic apparaissent caractérisés par une plus grande densité de tombes, où de nombreux recouvrements sont perceptibles (fig. 112). C'est le cas notamment dans la partie nord-ouest de la tranchée 14, où l'on distingue à partir de l'examen en plan, deux alignements de fosses superposés, où les quelques tombes fouillées les plus anciennes s'avèrent toutes non récupérées (fig. 113 et 114). C'est le cas également dans la partie sud-est de la tranchée 6, où l'on constate que la présence de six tombes non récupérées, stratigraphiquement plus anciennes, mais moins profondes que deux fosses de récupération légèrement décalées (fig. 115). De même, dans la partie sud-est de la tranchée 3, une zone d'inhumation d'immaturs (non récupérés), est recoupée par une rangée de tombes d'adultes (partiellement récupérées, fig. 116). D'autres endroits dans les parties centrales des tranchées 3 et 6 (moins fouillées), semblent obéir à la même logique, avec de nombreux recouvrements et des discordances d'alignements. Dans l'ensemble de ces « ilots », l'espace des tombes est irrégulier et les alignements sont peu soignés voire inexistantes. De même, on constate la présence à quelques endroits de tombes orientées nord-sud¹³⁴ (fig. 117).

Ainsi, globalement, à partir de l'examen du plan des fosses, des recouvrements, de l'enchevêtrement ou de la régularité de la disposition des tombes, ou encore des ruptures d'alignements, une proposition de phasage peut être faite (fig. 112). Elle l'est cependant à titre d'hypothèse, puisqu'une minorité de tombes ont été fouillées ou sondées (77 sur 220). La compréhension de la stratigraphie des tombes est, par ailleurs, complexifiée par le fait que nombre

d'entre elles ont fait l'objet d'une récupération à la fermeture du cimetière¹³⁵.

On peut ainsi en déduire que ces « ilots » correspondent très probablement à des zones prioritairement occupées durant la première phase d'usage du cimetière (1795-1808), pendant laquelle seuls les espaces non afferchés ont été investis. Rapidement oubliées après les grands changements qui s'opèrent dans la gestion du cimetière entre 1802 et 1808, ces mêmes zones ont sans doute été réoccupées plus tard, pendant la seconde phase (jusqu'en 1845), lors de laquelle la gestion de l'implantation des tombes était plus rigoureuse. Les alignements constatés sont alors très réguliers et plus étendus que les précédents, puisqu'ils recouvrent quasiment la totalité des tranchées ouvertes (sauf la tranchée 7, dans le secteur abandonné après 1812).

A noter enfin que ces deux phases d'occupation du cimetière, pourraient en grande partie expliquer les différences ponctuelles qui ont pu être observées dans les niveaux de percement des sépultures. En effet, dans quelques secteurs où des recouvrements sont observés, les percements des sépultures apparaissent parfois séparés d'un niveau de remblais (cf. coupes fig. 106 à 111). Ceux-ci pourraient donc trouver une explication si l'on considère que les deux périodes d'occupation décrites ci-dessus, ont pu être accompagnées de terrassements ou d'apports de terre, afin de faire « place nette » entre la première et la seconde phase d'inhumation.

2.6.1.3 La présence de zones de vides et d'allées

Cependant, comme le suggèrent quelques documents d'archives, il est probable que certaines zones du cimetière ne furent jamais occupées. En effet, une pétition de 1838 s'opposant au déplacement du cimetière indique qu'il est alors encore largement « assez grand pour le besoin de

¹³⁴ 2 inhumations en tranchée 3 (F21 et 22), 1 en tranchée 6 (F178), peut-être 2 en tranchée 7 (F189 et F192).

¹³⁵ Pour la construction de notre hypothèse de phasage, nous avons postulé que ces récupérations ne concernaient que des tombes de la deuxième phase, censément plus visibles en surface que celles de la première. Toutefois, toutes les sépultures appartenant clairement à la phase 2 n'ont pour autant pas systématiquement fait l'objet de récupération et certaines sont également restées en place. Nous y reviendrons plus loin.

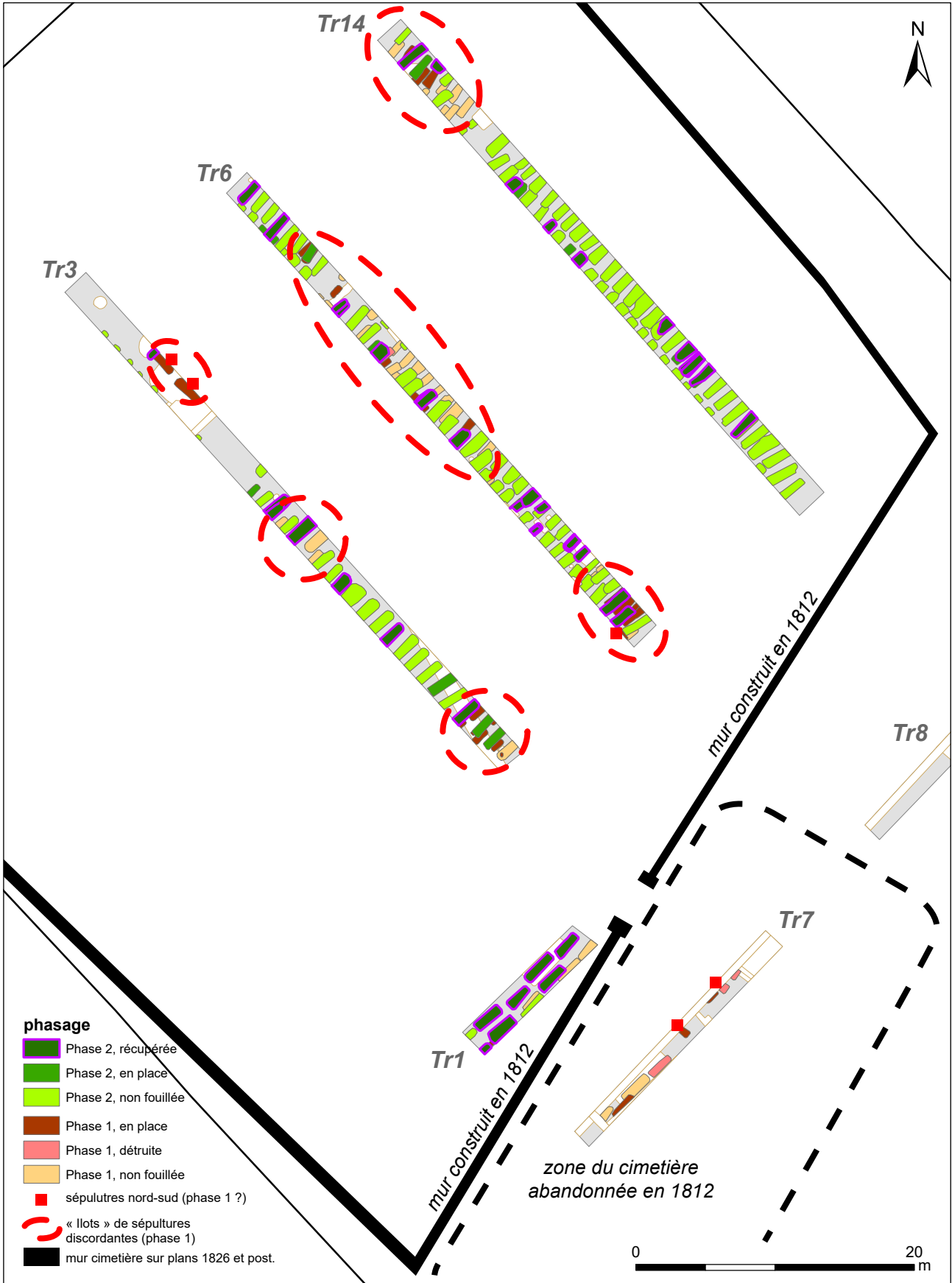


Figure 112 : plan avec proposition de phasage du cimetière

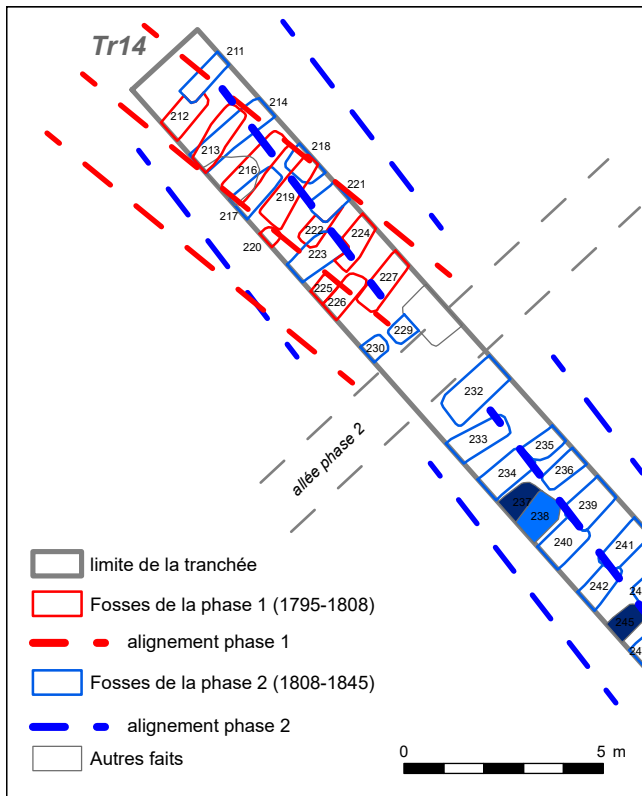


Figure 113 : plan de détail de la tranchée 14, deux phases d'inhumation distinctes

la population puisque son étendue ne peut être épuisée qu'en vingt cinq ans au moins » (cf. supra chap. 1.6.2.5). À raison d'environ 120 inhumations par an en moyenne dans la commune, c'est-à-dire que le cimetière était encore capable d'accueillir quelques 3000 tombes en 1838, peut-être encore plus de 2000 en 1845 au moment de son abandon. Ces zones inoccupées, se trouvent probablement hors des emprises des tranchées, peut-être le long de la limite nord (sous le palais de justice) et/ou est (où une vaste zone est restée inaccessible). On constate simplement que l'extrémité nord de la tranchée 3 apparaît dépourvue de sépultures.

En outre, durant la seconde phase d'occupation du cimetière municipal, il apparaît possible de discerner quelques zones de vides, indiquant certainement des espaces de circulation (fig. 118). C'est le cas notamment en tranchée 3. Dans la partie nord-est de celle-ci, un alignement de fosses (dont seuls les extrémités nord-est apparaissent dans l'emprise), bordent un espace dénué de sépultures occupant le reste de la tranchée. Il est donc possible



Figure 114 : photographie de trois sépultures en place de la phase 1 (F213, 216, 219), tranchée 14, recoupée par des fosses de récupération de la phase 2 (F217, 214)



Figure 115 : sépultures en place de la phase 1 (F175, 210, 207) tranchée 6 (partie sud-est), recoupées par deux fosses de récupération de la phase 2 (F173, 174)



Figure 116 : sépultures d'immatures en place de la phase 1 (F47 et 48), tranchée 3 (partie sud-est), recoupées par une fosse de récupération d'adulte de la phase 2 (F46)



Figure 117 : exemple de sépulture en place de la phase 1 (F21), orientée nord-ouest/sud-est (tranchée 3, partie nord-est)

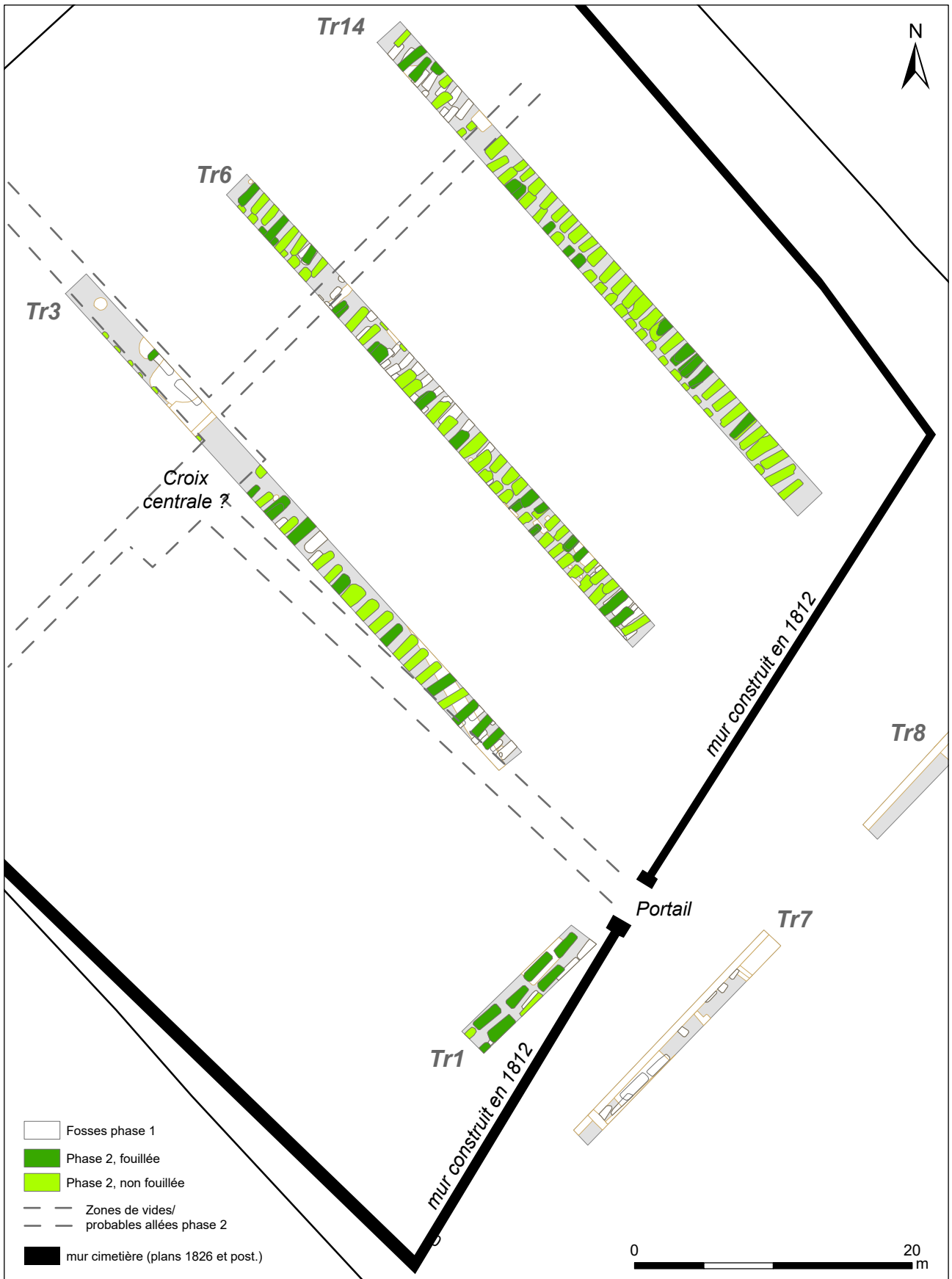


Figure 117 : plan du cimetière phase 2 avec hypothèse de restitution des zones de circulation

de restituer ici une allée. Plus au sud-est dans la même tranchée, cette allée abouti sur un espace de 4 m de long totalement vide de fosses. Couplée à l'analyse des plans anciens, en particulier la position du portail du cimetière à partir de 1812, il apparaît probable qu'une autre grande allée scindait le cimetière, pour aboutir sur cet espace vide. Par ailleurs, dans les tranchées 6 et 14, deux petites zones vides, situées au nord-ouest des tranchées permettent là encore de restituer une probable bande de circulation, orientée sud-ouest/nord-est,

et aboutissant à proximité de l'espace central. De là, si l'on imagine qu'une quatrième allée partait de l'espace central vers le sud-est, il apparaît possible de dessiner les probables axes principaux organisant l'espace funéraires. Il est également plausible que la petite place centrale, faisant face au portail du cimetière, était peut-être occupée par une grande croix. On peut par ailleurs émettre l'hypothèse que ces axes étaient ceux qui dessinaient les « *quatre grand carreaux* » évoqués dans les sources.

2.6.2 Echantillon fouillé et proportion de tombes récupérées

Soixante-dix-sept tombes sur un total de 220 identifiées au décapage, ont été fouillées ou sondées. Les ossements de trente-neuf d'entre elles ont été partiellement ou totalement récupérées au moment de l'exhumation générale pratiquée dans le cimetière en 1850, soit approximativement la moitié des tombes ouvertes (51%). D'emblée, on constate donc que de très nombreuses sépultures ont échappé aux fossoyeurs lors des travaux d'exhumation, et pas seulement celles de la phase 1 (fig. 112)

Cependant, il est peu probable que ce ratio d'une tombe sur deux corresponde au taux réel de récupération des tombes. En effet, l'exactitude des chiffres de la fouille reste incertaine dans la mesure où, d'une part, seulement 35% des fosses découvertes ont été fouillées. D'autre part, les fenêtres d'observation ouvertes dans le cimetière ne représentent que 5% de la surface enclose par les murs visibles sur le cadastre napoléonien, et il reste possible que le travail d'exhumation générale ait été plus ou moins bien exécuté selon les secteurs. Par ailleurs, ce chiffre est probablement surestimé en raison de la stratégie de l'échantillonnage de fosses fouillées lors du diagnostic. En effet, les fouilles de fosses et les sondages ont été volontairement orientées sur les zones les moins compréhensibles en surface, c'est-à-dire sur les endroits où les recoupements étaient les plus nombreux. Il est donc très probable que le nombre d'inhumations plus anciennes, comme nous l'avons vu plus haut, appartenant à la première phase d'occupation du cimetière et qui ont sans doute été oubliées en

1850, apparaît surreprésenté parmi les 77 tombes fouillées.

La densité observée dans les tranchées, rapportée à l'ensemble de la surface initiale du cimetière évoquée par les sources (soit environ 8250 m² avant les réductions de 1812-1814), nous livre un nombre total de fosses de sépultures d'environ 5100 (0,62 tombes au mètre carré). Or, à raison de 120 décès enregistrés par an pour une population d'environ 4 500 habitants comme celle de Loches, et si l'on tient pour valable cette moyenne pour la cinquantaine d'années de fonctionnement de ce cimetière, alors le nombre total de défunts inhumés dans ce cimetière municipal, devait avoisiner les 6000 au moment de sa fermeture. La densité mesurée à partir des quelques tranchées de diagnostic est donc probablement légèrement en deçà de la réalité. Parmi les probables raisons pouvant être évoquées à titre d'hypothèse, figure la faible proportion de tombes d'immatures mises au jour. Il est en effet possible, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre consacré au recrutement, qu'une zone spécifique ait été réservée aux immatures de moins de 10 ans dans la partie sud-ouest du cimetière, mais celle-ci n'a été que très partiellement abordée par les ouvertures. Par ailleurs, celle-ci est apparemment surtout en usage lors de la première phase d'inhumation (1795-1808), et aucune zone réellement réservée aux immatures n'a été identifiée pour la seconde phase. Néanmoins, comme nous l'avons vu plus haut, une partie non négligeable du cimetière (partie nord et est), n'a pas pu être sondée.

Globalement, la conservation de la matière osseuse est assez bonne. En revanche, la représentation squelettique de nombre de sépulture est moyenne à mauvaise. Plus de la moitié des squelettes en position primaire ont des taux de représentation inférieur à 25% tandis que moins du quart sont représentés à plus de 50%¹³⁶. Plusieurs causes peuvent l'expliquer : la fouille partielle de sépultures dans l'emprise des tranchées ; la récupération totale ou partielle des tombes à la fermeture du cimetière ; enfin, les recoupements entre fosses de sépultures. L'importance des actions de récupération affectant les sépultures de la phase 2 ont eu une influence forte sur la représentation squelettique des sépultures de cette phase qui est nettement moins bonne que celles de la première (fig. 119)¹³⁷.

¹³⁶ Les modalités de calcul des pourcentages individuels de représentation squelettique sont intégrées aux tables de saisie des inventaires osseux dans la base de donnée du Sadil (Gaultier 2017). La méthode de calcul est fondée sur le poids relatif des différents segments osseux composant le squelette (Silva *et al.* 2009).

¹³⁷ L'ensemble des inventaires osseux des sépultures sont consultables en [annexe 7](#).

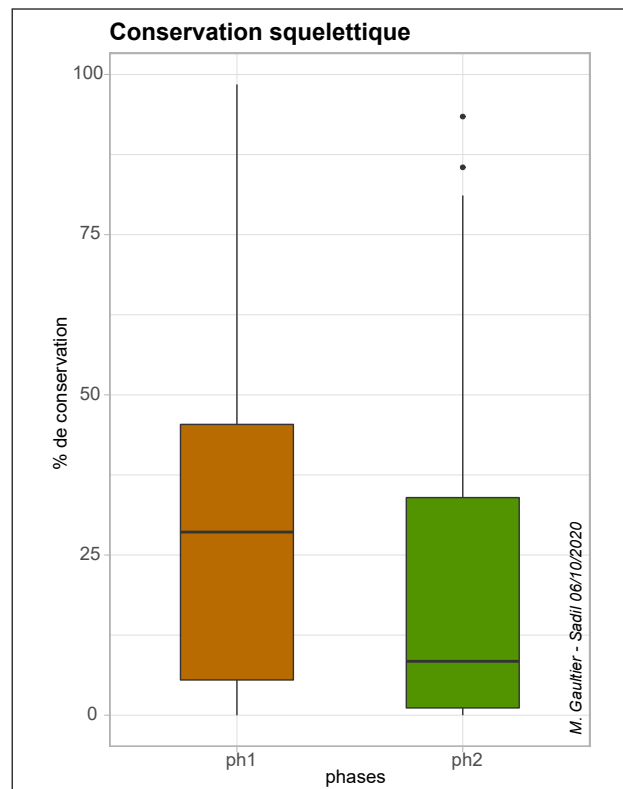


Figure 119 : distribution des sépultures en fonction de la conservation des squelettes en position primaire (M. Gaultier, Sadil)

2.6.3 Les ossements en position secondaire

Un nombre conséquent d'ossements en position secondaire a été découvert dans le remblai de tombes ou de fosses de récupération de tombes¹³⁸. On a pu dénombrer 749 ossements ou lots d'ossements représentant un total de 1480 fragments pour un poids de 16 204,5 grammes. Ils se répartissent dans 47 contextes stratigraphiques différents (fig. 120) :

- 44 faits : 17 sépultures, 24 fosses de récupération de sépultures, une fosse et deux trous de poteaux.
- 3 unités stratigraphiques de ramassage au moment de l'ouverture des tranchées, donc provenant des remblais surmontant l'apparition des sépultures.

¹³⁸ L'inventaire complet des ossements en position secondaire est consultable en [annexe 8](#)

Les lots d'ossements découverts dans la partie méridionale du cimetière sont de plus grande importance en nombre de restes comme en poids, alors que le nombre de recoupement entre fosse n'est pas nécessairement beaucoup plus important. Plusieurs fosses de récupération d'ossement livrent un grand nombre d'ossement en position secondaire. C'est le cas par exemple dans la tranchée 1. Ceci montre que la récupération des ossements dans les tombes n'a pas été systématique. De nombreux os ont été laissés sur place et rejetés dans les tombes revisitées. Selon les sources écrites, notamment le cahier des charges accompagnant l'adjudication des travaux d'exhumation de 1850, la méthode d'intervention prévoyait de partir de l'extrémité nord du cimetière et de progresser de front vers le sud. On peut supposer que le sens d'intervention choisi a consisté à partir du fond du cimetière en progressant vers l'unique entrée du site. Dans ce

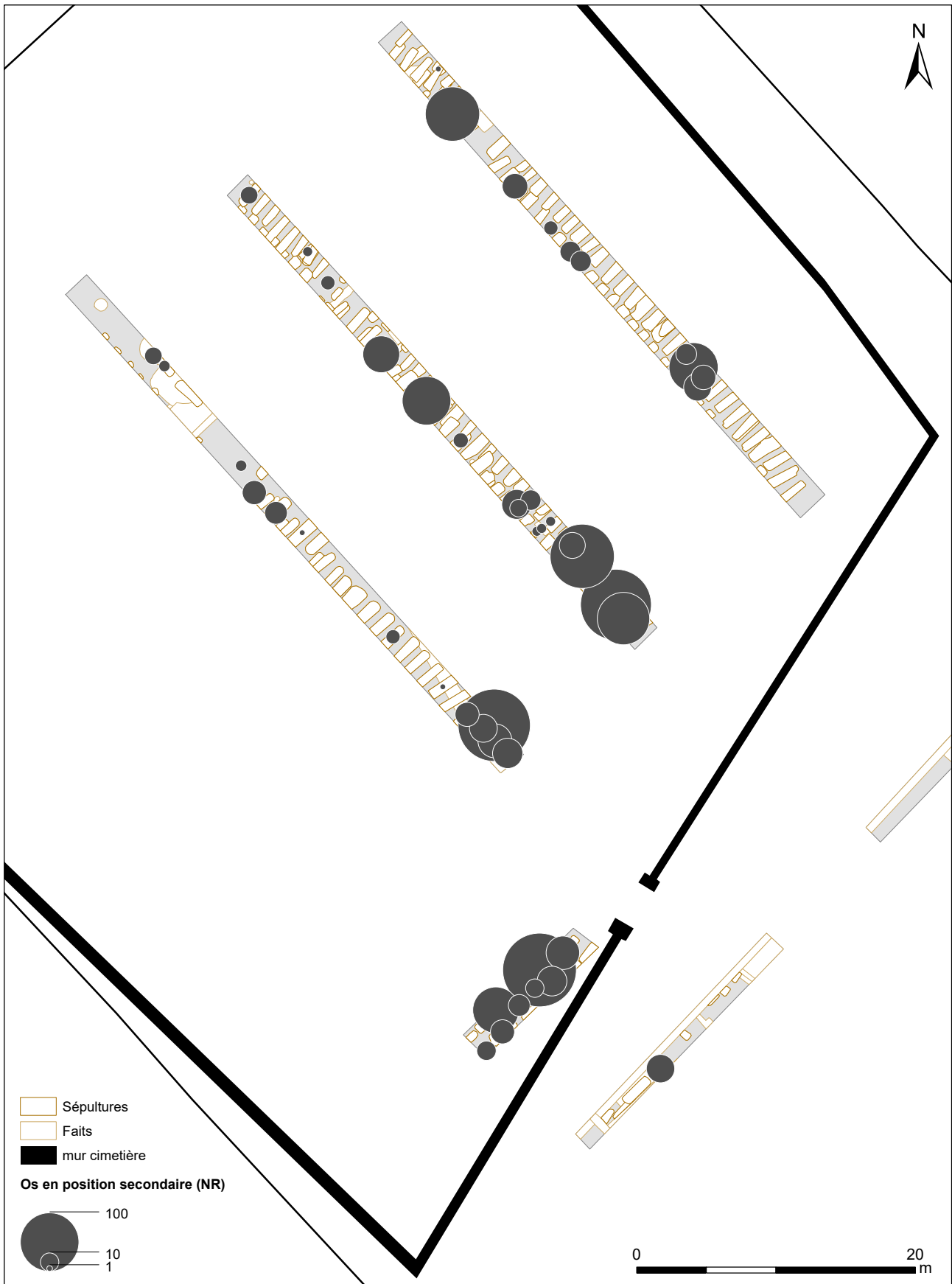


Figure 120 : localisation des lots d'ossements humains en position secondaire (M. Gaultier, P. Papin, Sadil)

cas, on constate ainsi que le travail des terrassiers est devenu moins systématique sur la fin de leur intervention, puisque les fosses de récupérations les plus riches en ossements sont situées plutôt au sud et à proximité du portail du cimetière.

336 osseux proviennent de squelettes immatures (soit 24,7% du total), pour un poids de 1883 gr. (soit 11,6% du poids total). Toutes les classes d'âge sont représentées mais lorsqu'elle a pu être précisée (123 restes classés en IM indéterminé soit 33,6%) on observe que la classe d'âge dominante est celle des 0-1 an (Fig. 121). Ainsi, logiquement, les restes humains les plus petits ont été plus souvent « oubliés » que celle des individus adultes.

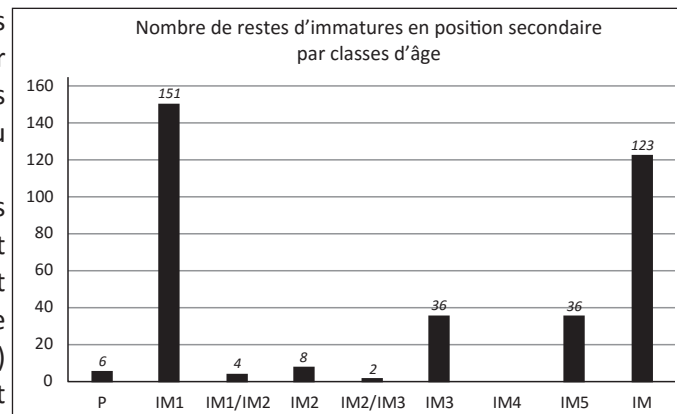


Figure 121 : distribution des os immatures en position secondaire par classe d'âge (M. Gaultier, Sadil)

2.6.4 L'exhumation générale du cimetière : bilan sur la comparaison entre archives et données archéologiques

A partir des descriptions des vestiges du cimetière exposés ci-dessus, il convient de dresser un bilan sur les points de comparaisons qu'il est possible de faire entre les données archéologiques et archivistes. Il s'agit en particulier de confronter les sources sur l'exhumation du cimetière municipal en 1850, en particulier à partir du devis estimatif et du procès-verbal d'adjudication des travaux, qui livrent nombres de détails sur les modalités de leur exécution (cf. *supra* chap. 1.6.2.6.)

En premier lieu, comme cela a déjà été souligné, le travail d'exhumation du cimetière, contrairement à ce qui a été annoncé par la municipalité, est loin d'avoir été systématique et complet. Parmi les tombes fouillées, on constate en effet que nombre de sépultures n'ont pas du tout été récupérées. Celles-ci appartiennent en grande partie à la première phase d'occupation du cimetière (fig. 112). On peut dès lors penser que toute trace de ces tombes en surface avait disparue depuis longtemps, et qu'elles ont été simplement oubliées. Pour autant, on constate que certaines fosses appartenant clairement à la seconde phase, et qui se trouvaient au sein des principales rangées de tombes du cimetière, ont également été omises, ce qui reste plus difficile à expliquer. Une des hypothèses qui peut être avancée réside dans la réalisation du grand travail de terrassements et de nivellement de la place, qui a immédiatement précédé l'exhumation générale.

Selon le procès-verbal d'adjudication des travaux, ce terrassement préalable a entraîné l'enlèvement de 2 600 m³ de terres. Selon toute vraisemblance, il est donc fort probable que l'ensemble des marquages de surface ont été alors enlevés, et que les terres de surface ont été fortement remuées. Il est alors possible que les fossoyeurs, par la suite, n'aient pas réussi à identifier la totalité des fosses.

Les archives nous enseignent également qu'un certain nombre de sépultures ont fait l'objet d'une exhumation particulière, à la demande des familles, probablement pour les tombes les plus récentes. Une lettre du maire de Loches de 1845 nous donne même le chiffre approximatif de 150. D'autre part, le cahier des charges des travaux d'exhumation générale prévoyait que, en cas de présence de cercueils encore fermés et contenant des corps non encore totalement consumés, des dispositions seraient prises. Ils devaient être alors prélevés et mis dans un nouveau cercueil en bois, avant d'être transporté dans le nouveau cimetière. Ainsi, il est probable qu'un certain nombre d'exhumations complètes de corps ait été effectué. Cela renvoie-t-il aux quelques fosses fouillées, où aucun ossements n'a été découverts, pas même en position secondaire, mais où des traces de cercueil encore en place ont été identifiées ? On observe en effet, pour quelque cas, que le creusement de la fosse de récupération s'est contentée de dégager



Figure 122 : Exemple de fosse où la récupération du corps a été totale, mais où le cercueil est resté en place (F36, tranchée 3)

uniquement le sommet du cercueil, que le couvercle de celui-ci a été clairement enlevé, mais le reste de la cuve est restée en place (fond et parois). Cela semble clairement pouvoir être mis en évidence à la fouille pour les fosses F36 (récupération de F78), F102 (récupération de F199) ou encore F150 (récupération de F310) (fig. 122, et coupes F36 fig. 107, F102 fig. 150, F150 fig. 109). Il est possible dans ces cas que les corps, non encore décomposés, aient fait l'objet d'une récupération individuelle plus soignée.

Par ailleurs, les sources écrites indiquent également que les ossements devaient être « triés avec soin et entassés de distance en distance par morceaux de deux mètres cubes au moins », à partir d'une méthode de fouille à 1,70 m en dessous du niveau de la place. Sur ce point, on constate donc que les termes du contrat sont très loin d'avoir été respectés. D'une part, il est clair qu'il n'y a pas eu de fouille systématique à 1,70 m de profondeur,

mais que les ouvriers ont procédé en descendant ponctuellement, fosse par fosse. D'autre part, il apparaît évident, pour certaines sépultures, que les récupérations n'ont pas été soignées. Quelques cas présentent en effet des récupérations partielles¹³⁹. Le cas de la sépulture F84 est sur ce point éloquent, avec uniquement une récupération du crâne, du bassin et des fémurs, les restes ayant été laissés en place (fig. 123). Est-ce à dire, pour ce cas précis, que les terrassiers sont tombés sur des corps non totalement décomposés qu'ils n'ont pas pris soin de prélever complètement ? Beaucoup plus fréquents sont les cas où il reste des éléments en place des pieds, bras ou encore du thorax (fig. 124 à 127).

Enfin, le nombre d'ossements en position secondaire découverts au sein des fosses de



Figure 123 : Exemple de fosse de récupération très partielle (F84, tranchée 6)

¹³⁹ 14 cas peuvent être mentionnés F4, F10, F84, F111, F172, F175, F201, F205, F208, F213, F271, F277, F312 et F313.



Figure 124 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : un bras (F4, tranchée 1)



Figure 126 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : scapula, humérus, fibula et talus (F271, tranchée 14)



Figure 125 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : thorax (F10, tranchée 1)



Figure 127 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : pieds (F277, tranchée 14)

récupération apparaît également très important, et indique donc que le tri n'a pas été scrupuleusement accompli. Comme cela a déjà été évoqué, on constate que le nombre de restes humains qui ont été laissés dans les fosses, est assez faible au nord et semble s'accroître de manière exponentielle vers le sud du cimetière. Or, les sources indiquent que ce sens est celui qui a été suivi par les fossoyeurs, qui devaient commencer le long du mur nord et progresser de front vers le sud sur toute la largeur du cimetière. Il est donc possible de penser que le travail a été moins bien exécuté sur la fin. Le caveau aménagé dans le nouveau cimetière prévu pour accueillir 200 m³ d'ossements était-il arrivé à saturation, incitant les ouvriers à moins bien trier les ossements et à en rejeter une grande partie dans les fosses ? Manquaient-ils de temps ? Etaient-ils moins attentivement surveillés ?

2.6.5 L'étude de la population inhumée

2.6.5.1 Les pratiques funéraires

Comme cela pouvait être attendu pour un cimetière de l'époque contemporaine, les pratiques funéraires observées apparaissent très normalisées¹⁴⁰. Dans toutes les tombes suffisamment conservées, la trace d'un contenant en bois est perceptible (fig. 128). A l'exception d'un, un immature décédé entre 1 et 4 ans (F52), ces cercueils étaient assemblés par des clous. Dans de nombreux cas, des traces ligneuses (planches de fonds, de bords) ont été découvertes autour des restes squelettiques (fig. 129 et 130).

Vingt-neuf épingles en alliage base-cuivre ont été découvertes réparties dans 15 tombes (fig. 131, 132)¹⁴¹. Une à deux sont présentes à chaque fois dans

Cercueil	Nbre Tot	Nbre AD	Nbre IM	Nbre Age indet
oui	58	32	10	16
indet.	19	8	2	9

Figure 128 : décompte des sépultures avec cercueil

¹⁴⁰ Un tableau récapitulatif par sépulture des données sur les pratiques funéraires est consultable [annexe 10](#)

¹⁴¹ Sur le mobilier découvert dans les tombes, voir aussi la note de Jean Soulat sur le petit mobilier ([annexe 14](#)).

En somme, il apparaît évident au vu de ces quelques points, que le travail d'exhumation générale réalisé présente de grandes divergences entre l'exigence initiale évoquée dans les archives, et la pratique sur le terrain. Malgré leur exécution sous les regards de MM. Les curés de Saint-Ours et de Saint-Antoine, ainsi que de l'architecte de la ville, chargés de veiller à leur bonne tenue, les termes du procès-verbal d'adjudication semblent donc loin d'avoir été strictement suivis. Pourtant, cela n'a pas empêché M. Collet, architecte de la ville de Loches, de déclarer sans équivoque dans le procès-verbal de réception des travaux, qu'il avait « *examiné avec la plus scrupuleuse attention les travaux (...) [et] reconnu qu'ils étaient convenablement exécutés sous tous les rapports* »...



Figure 129 : exemple de sépulture avec traces de bois conservé (F99, tranchée 6)



Figure 130 : exemple de sépulture avec traces de bois conservé (F131, tranchée 6)

Fait	US	SEXE	AGE	tranchée	épingles	habillement	objets
20	3061	1	AD	3	1		
21	3099	1	AD	3	4	bouton en os	
44	3013	0	AD	3	1		anneau
47	3108	3	IM2	3	1		
48	3091	3	IM3	3	1		
49	3087	0	AD	3	2		
51	3083	3	IM2	3	2		
53	3023	3	IM2/IM3	3	2		
56	3078	0	AD	3			anneau
84	6085	0	AD	6	1		anneau
99	6181	3	IM1	6	4		
175	6128	1	AD	6	1		
189	7020	0	AD	7	1		anneau
205	6165	0	AD	6			chapelet
210	6138	2	AD	6	5		anneau
217	14024	0	AD	14			anneau
226	14093	2	AD	14			anneau
277	14030	0	AD	14	1		
312	1013	0	AD	1	2		anneau

Figure 131 : listing du matériel découvert dans les tombes (sexe : 1 = homme ; 2 = femme ; 3 = immat. ; 0 = indet)



Figure 132 : plan de répartition du matériel découvert dans les tombes



Figure 133 : fragments de chapelet (bois et alliage cuivreux) de la sépulture F205 et bouton (os) de la sépulture F21

les tombes. Seules les sépultures F210, une jeune femme, F99, un enfant décédé avant un an et F21, un homme âgé, se distinguent avec respectivement 5, 4 et 4 épingles. Ces objets peuvent signaler la présence d'un linceul et / ou d'habits (coiffe par exemple). La vision des tombes est en générale trop partielle pour qu'il soit pertinent de pousser plus avant les interprétations dans le cadre de ce diagnostic. La répartition spatiale des tombes avec épingles ne montre pas de concentration particulière (fig. 132). On en trouve dans des tombes des deux phases funéraires, toutefois, les 2/3 tiers des sépultures ayant livré au moins une épingle ont été attribuées à la première phase funéraire.

Quelques objets personnels ou indices de la présence d'habits ont également été découverts : un bouton en os dans F21 (homme âgé), les restes d'un chapelet dans F205 (un adulte de sexe indéterminé), des anneaux dans huit tombes¹⁴² (fig. 131, 133). Ces très rares découvertes d'objets s'accordent pour le coup avec les termes du cahier des charges des travaux d'exhumation, qui stipulaient que l'ensemble des objets découverts devaient être ramassés, et remis à l'administration.

2.6.5.2 Le recrutement du cimetière

Compte tenu de la faiblesse du corpus (124 individus minimum dont 52 en position primaire, en place ou partiellement récupérés, soit entre 2,5 et 3% de la population inhumée), l'échantillon de tombes fouillées ne peut être considéré comme représentatif. On rappellera, à toute fin utile, que dans 25 cas¹⁴³, aucun ossement n'a été retrouvé dans les fosses de sépultures (récupération totale ou fouille trop partielle). De ce fait, la distinction entre adulte et immature même, ne peut être faite. Ces tombes ont donc été exclues de l'étude du recrutement¹⁴⁴.

Parmi les 124 individus identifiés, on dénombre 89 adultes pour 35 immatures dont trois décédés autour de la naissance. L'estimation de l'âge au décès des immatures a été réalisée, en priorité, à partir de l'examen de la maturation dentaire pour les enfants en dessous de 10 ans (Moorrees *et al.* 1963a, 1963b), sinon à partir de la mesure des longueurs diaphysaire des os des membres. Pour les immatures âgés de plus de 10 ans, l'estimation a été réalisée à partir des longueur diaphysaire (Maresh 1970) ou de l'examen de la maturation des épiphyses (Scheuer, Black 2000). En ce qui concerne les adultes, l'estimation de l'âge au décès a été

¹⁴² Quatre attribuées à la phase 1 et quatre à la phase 2. Aucune concentration spatiale n'est perceptible.

¹⁴³ F5, F7, F19, F29, F32, F40, F46, F78, F90, F113, F130, F161, F173, F174, F192, F199, F200, F204, F214, F237, F245, F251, F272, F310, F320

¹⁴⁴ Un tableau récapitulatif par individu des données sur l'âge et le sexe est consultable [annexe 11](#)

faite à partir de l'examen de la surface sacro-iliaque lorsqu'elle était conservée (Schmitt 2005).

Dans le corpus d'immatures, toutes les classes d'âge sont représentées. Le nombre de décès avant 5 ans (classes d'âge : Périnatal, IM1 et IM2) est assez important puisqu'il représente 60% de la population décédée avant 20 ans (fig. 134)¹⁴⁵. Cette forte mortalité infantile, habituelle dans les corpus des cimetières paroissiaux des populations dite « pré-Jennérienne¹⁴⁶ » semble donc encore caractériser la population lochoise de la première moitié du 19^e siècle ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où, bien que le principe de la vaccination soit connu en Europe à cette époque, la pratique et sa diffusion attendront la fin du 19^e et surtout l'après première guerre mondiale. Dans l'échantillon fouillé, ce sont les immatures décédés entre 10 et 14 ans (révolus) qui présentent le plus faible taux de mortalité (5% du corpus d'immatures).

Cette forte mortalité infantile n'est pas caractéristique d'une phase funéraire. Elle est toutefois un peu plus marquée en phase 1 (69% des immatures de la phase 1) qu'en phase 2 (55%). Ceci

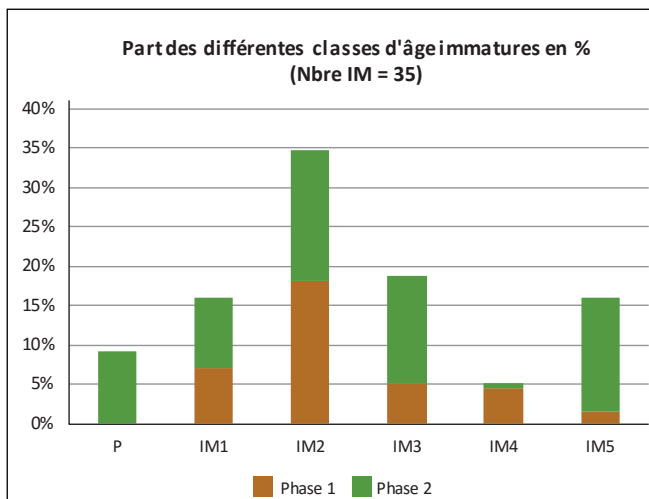


Figure 134 : proportion en pourcentage du nombre de décès dans les différentes classes d'âge d'immatures (M. Gaultier, Sadil)

¹⁴⁵ Au sein des ossements en position secondaire, ce sont les restes d'IM1 qui sont les plus nombreux (cf. *supra*)

¹⁴⁶ Edward Jenner (1749 – 1823) : médecin anglais ayant travaillé sur le vaccin contre la variole (1796) et considéré comme le « père de l'immunologie »

s'explique par la proportion plus élevée en phase 2 des décès dans les classes d'âge IM3 (5-9 ans) et IM5 (15-19 ans)¹⁴⁷.

Parmi les 89 adultes découverts, seulement 21, soit 23,6%, ont pu faire l'objet d'une précision de l'âge au décès à partir de l'examen de la dégradation de la surface sacro-iliaque. Au sein de ce petit échantillon, les adultes vieux (décédés après 40 ans¹⁴⁸) dominant puisqu'ils représentent un peu plus de 71,4% du corpus dont l'âge a pu être précisé. Les adultes décédés avant 40 ans¹⁴⁹ sont au nombre de 3 (14,3% du corpus dont l'âge a pu être précisé), le reste (N = 3 ; 14,3%) regroupant des adultes à cheval sur ces deux grandes catégories.

Au sein de l'ensemble du corpus, sépultures en position primaire et ossements en position secondaire, la diagnose sexuelle a pu être réalisée sur 11 os coxaux d'adultes grâce à la méthode probabiliste (Brůžek *et al.* 2017). Sept os coxaux supplémentaires (6 adultes et 1 IM5) n'étaient pas suffisamment conservés pour permettre les prises de mesures nécessaires à la diagnose probabiliste. Pour ces derniers une estimation a été réalisée sur la base de l'examen de la morphologie de l'os en fonction des critères diagnostics proposés par J. Brůžek dans sa thèse (1991, 2002). On dénombre donc au total : 9 femmes, 6 hommes et 3 adultes de sexe indéterminé¹⁵⁰. Le restes des adultes et des immatures est indéterminable. Le « sex ratio » penche donc légèrement en faveur des femmes dans notre échantillon (60%).

2.6.5.3 Distribution spatiale du recrutement

La vision très partielle du cimetière que nous avons à ce stade ne permet pas de pousser très loin l'analyse spatiale du recrutement funéraire. Toutefois quelques éléments peuvent être notés.

¹⁴⁷ On notera toutefois que tous les individus d'âge périnatal sont attribués à la deuxième phase des inhumations.

¹⁴⁸ Les adultes comptabilisés dans cette catégorie sont ceux pour lesquels la somme des probabilités de décès dans les classes d'âges 40-49, 50-59 et 60-69 ans dépasse 90%.

¹⁴⁹ Somme des probabilités de décès des classes d'âge 20-29 et 30-39 supérieure à 90%

¹⁵⁰ Probabilité d'appartenance à l'un ou l'autre sexe inférieure à 95% d'après les résultats de la DSP

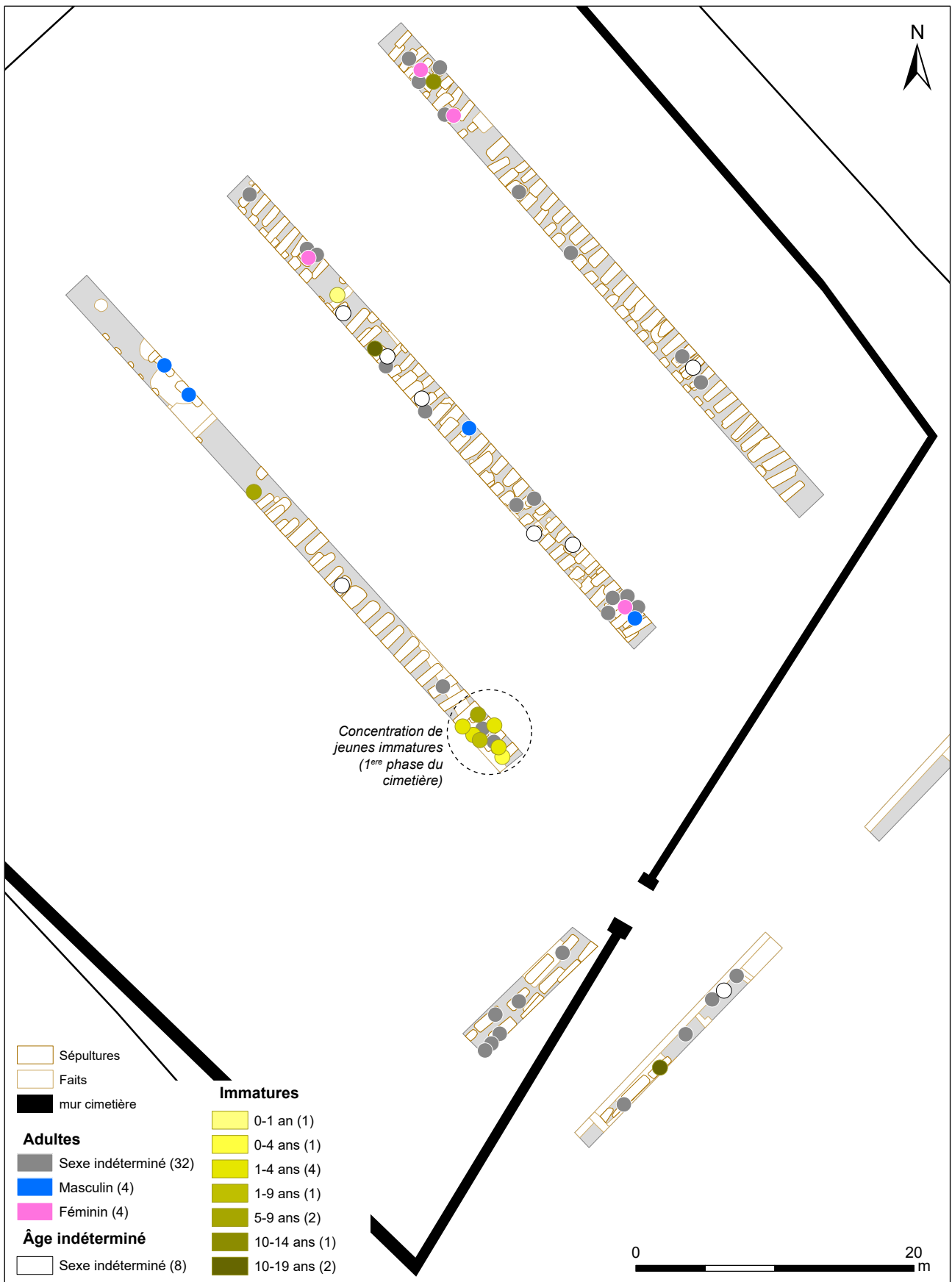


Figure 135 : localisation des hommes, des femmes et des immatures dans les sépultures en position primaire

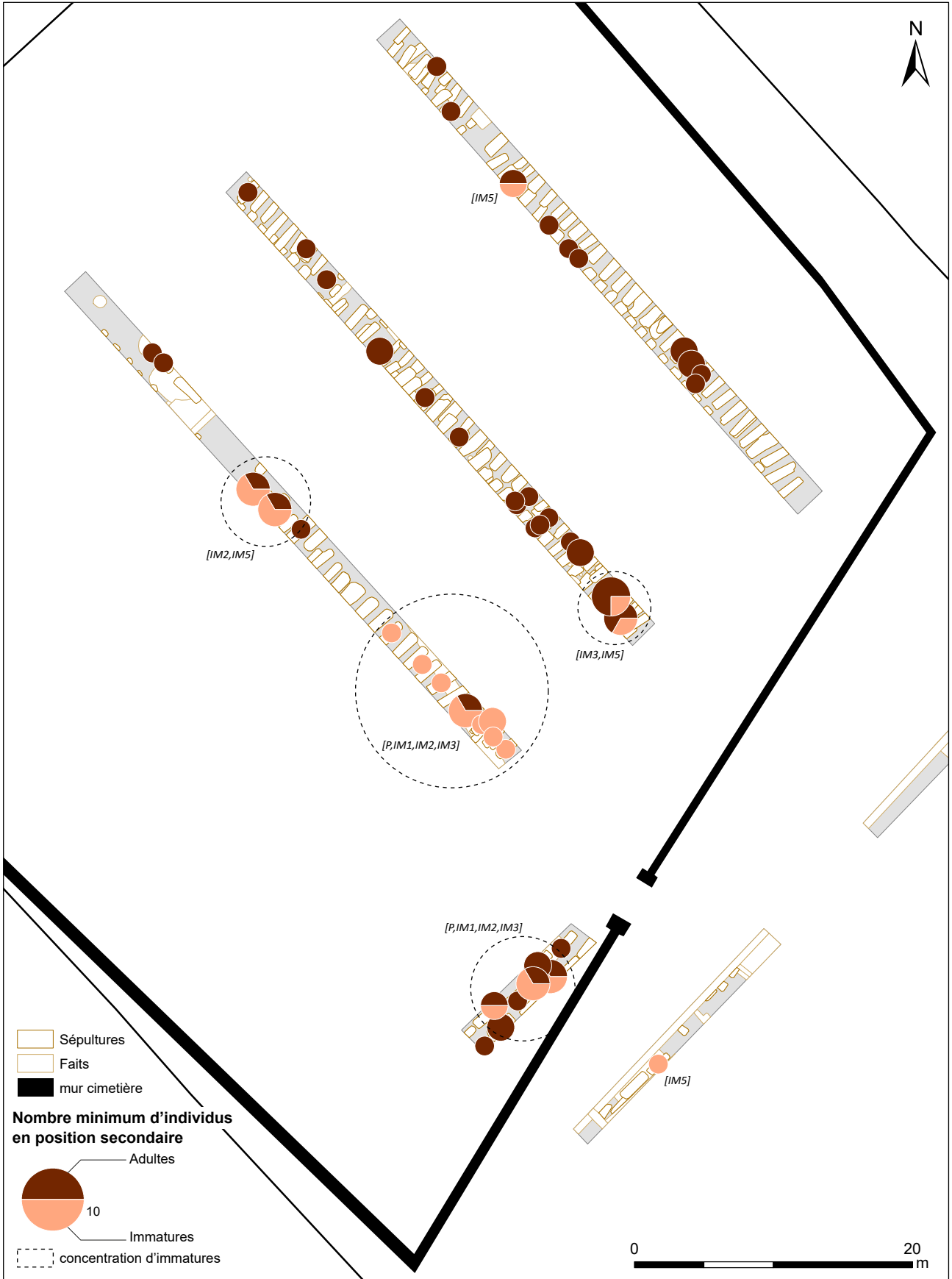


Figure 136 : nombre minimum d'individus adultes et immatures identifiés au sein des lots d'ossements en position secondaire

Sept tombes d'immatures sont concentrées à l'extrémité méridionale de la tranchée 3 (fig. 135). Tous ces individus sont attribuables à la première phase de l'utilisation du cimetière. Plusieurs tombes d'adultes de la deuxième phase sont venues perturber ce secteur, leur comblement livrent de nombreux os d'immatures en position secondaire. Les classes représentées s'échelonnent entre les périnataux et les enfants décédés entre 5 et 9 ans. Ce secteur semble donc dévolu aux jeunes enfants entre 1794 et 1808. Le reste des immatures est disséminé du nord de la tranchée 14 à la tranchée 7, on ne décèle pas d'autres espaces spécialisés en fonction de l'âge au décès.

En ce qui concerne spécifiquement les os en position secondaire, le tiers sud de la tranchée 3 livre une plus grande concentration d'individus immatures que le reste du site. Les individus identifiés sont de jeunes immatures (décédés pour la plupart entre 0 et 4 ans, un 5-9 ans identifié) (fig. 136). Cela est à mettre en relation avec la concentration de tombes d'immatures de la première phase funéraire perturbées par des tombes d'adultes de la deuxième phase (cf. *supra*). Autour de cette concentration, trois autres peuvent être identifiées. Au nord-ouest et au nord-est, les immatures identifiés sont plus âgés. Au sud dans la tranchée 1, les immatures en position secondaire que l'on a pu identifier sont également décédés pour la plupart avant 5 ans. Le secteur réservé aux immatures de moins de 10 ans identifié au sud de la tranchée 3 pouvait donc s'étendre vers le sud.

Le nord de la zone diagnostiquée n'a pas livré d'ossement d'immatures en position secondaire à l'exception du remblai de F237 (tranchée 14) qui a livré un fragment d'humérus d'un grand adolescent.

2.6.5.4 L'état sanitaire général de la population inhumée

L'examen de l'état sanitaire n'a été réalisé que sur les individus en position primaire. Trente-deux individus sur un total de 52 sépultures inventoriées présentent au moins une pathologie osseuse¹⁵¹. Cette proportion est importante d'autant qu'il faut

prendre en compte la mauvaise représentation squelettique qui caractérise l'échantillon (cf. *supra*). Parmi ces 52 individus en position primaire, on dénombre 12 immatures dont seulement 3 présentent au moins une pathologie osseuse. La présence de pathologies est donc plus fréquente sur les squelettes adultes (29/40 soit une prévalence de 72,5%) qu'immatures (3/12 soit 25%).

Les atteintes les plus fréquentes sont celles que l'on peut qualifier de dégénératives et qui sont, le plus souvent, liées à la sénescence. En tête de cette catégorie, les arthropathies (arthrose, arthrite) ont été détectées sur 25 squelettes adultes en position primaire soit plus de 60% des individus de ce groupe. Assez classiquement, le rachis fait partie des sites osseux les plus atteints, notamment le rachis cervical : 12 individus avec des signes d'arthropathies. Les étages thoraciques (9 individus) et lombaires (6 individus) sont un peu moins affectés. Les arthropathies sont également fréquentes au niveau des membres supérieurs (épaules, coudes, carpes) et inférieurs (articulations coxo-fémorales, genoux) et de la ceinture scapulaire (articulations des clavicules). Un nombre de cas un peu plus important a été identifié du côté droit des articulations des membres et de la ceinture scapulaire sauf en ce qui concerne celles du coude et des carpes où le phénomène inverse est relevé.



Figure 137 : probable cas de tumeur osseuse (F49, tranchée 3)

¹⁵¹ Un inventaire complet des pathologies observées est consultable [annexe 9](#)



Figure 138 : Crâne et rachis de F21 (tranchée 3) : cas de développement anormal du processus styloïde, associé au syndrome d'Eagle et ankylose du rachis (coulée osseuse latérale)



Une pathologie remarquable par son expression osseuse a été identifiée au niveau de l'articulation entre le cunéiforme médial et le premier métatarsien gauche de F49 : les os sont affectés par une ostéolyse, un remodelage très important et une prolifération osseuse (**fig. 137**). La caractérisation de cette pathologie demande des recherches complémentaires mais la prolifération osseuse observée évoque le développement d'une tumeur. Le même individu est affecté par l'ankylose de plusieurs vertèbres des étages thoracique et lombaire (au niveau des articulations des arcs neurax) avec des signes d'ostéolyse au niveau des corps vertébraux.

Les autres atteintes dégénératives identifiées sont les enthésopathies (onze adultes concernés) et les cas de calcification ou d'ossification de parties molles. Les enthésopathies ont été relevés principalement sur les os des membres inférieurs mais les membres supérieurs n'en sont pas exempts. La plupart du temps, on observe un équilibre entre les côtés gauches et droits. Lorsqu'un côté présente plus d'atteintes, on observe, contrairement aux

arthropathies, que c'est le gauche. Ce léger déséquilibre caractérise les os de l'extrémité des membres : ulna, radius et phalanges des mains d'une part, fibula, tibia, tarse d'autre part.

Quelques cas de calcification ou d'ossification de parties molles ont été relevés. Elles affectent la trachée (3 cas) et le thorax (4 cas).

Plus rare, un cas de développement anormal du processus styloïde a été relevé sur F21 (**fig. 138**). Le droit mesure 3,5 cm, le gauche, cassé à la base, n'est pas conservé. Ce développement anormal est associé généralement au syndrome d'Eagle. Dans le cas présent, l'individu présente également des signes d'arthropathies très avancées des vertèbres cervicales, thoraciques et lombaires avec ankylose des corps vertébraux sur ces trois étages rachidiens et présence d'une coulée osseuse sur le côté des thoraciques évoquant une maladie hyperostotique ou DISH pour «diffuse idiopathic skeletal hyperostosis». L'hyperostose affecte également d'autres zones du squelette : le bassin, notamment au niveau des ischions et crêtes iliaques, les côtes...

Cinq individus présentent des fractures ou traumatisme. L'adulte âgé inhumé dans F44 est celui qui en présente le plus : une fracture du col du fémur et de la fibula gauche ainsi qu'une fracture de la clavicule également à gauche. Toutes sont ressoudées (avec cal osseux) ce qui témoigne de la survie longue de l'individu mais du peu de soins dont il a bénéficié puisque ces trois os présentent d'importantes déviations axiales. Ces trois traumatismes peuvent être le témoignage d'une seule et même chute du côté gauche, peut-être provoquée initialement par la rupture du col du fémur fragilisé par l'ostéoporose qui affecte certaines personnes âgées.

Deux sites osseux sont fracturés sur F181 : une fracture survenue entre deux phalanges de la main droite avec pour conséquence une ankylose des deux os et une survenue au milieu de la diaphyse de l'humérus gauche. Cette fracture n'a pas été réduite : les parties de l'os se chevauchant se sont ressoudées telles quelles (important cal osseux et déviation axiale).

Les trois autres fractures identifiées affectent les côtes gauches de F48 provoquant l'ankylose de deux d'entre elles, le coude droit de F189 (fig. 139) avec à nouveau pour conséquence l'ankylose de l'articulation entre humérus et ulna (bras bloqué en position fléchie à 45°) et le pied gauche de F271 sur lequel, le cunéiforme médial est brisé en deux (fig. 140). Dans ce dernier cas, les deux parties ne sont pas re-solidarisées mais une pseudarthrose s'est formée à l'emplacement de la fracture.

Un autre cas d'ankylose pouvant également être le résultat d'une fracture (sans certitude) a été relevé entre le capitatum et le trapézoïde de F20.

Peu de traces d'inflammation ont été relevées sur les os puisque que ce type d'affectations n'a été relevé que sur le tibia gauche de F44. Dans ce cas, la présence d'appositions périostées pourrait être la conséquence d'une inflammation de cette région après la fracture de la fibula (cf. *supra*).

Des cavités résultant d'une ostéolyse (sans certitude) ont été relevées sur la face antérieure des corps des thoraciques de F238.

Enfin, l'échantillon analysé se distingue par le nombre d'individus (adultes et immatures) présentant des signes d'ostéomalacie ou rachitisme. Les diaphyses des os longs des membres inférieurs sont affectées par un amincissement et des courbures. Ces signes ont été relevés sur sept individus : les membres inférieurs d'un immature décédé entre 1 et 4 ans (F52, fig. 141), la fibula droite d'un autre IM2 (F47, les diaphyses des autres os longs des membres inférieurs de cet enfant ne sont pas conservées ou alors très partiellement) et ceux de cinq adultes. Parmi ces derniers, on dénombre une femme (F216 : les déformations concernent tous les os longs des membres inférieurs ainsi que les ulna, fig. 142), un homme : F20 (la



Figure 139 : fracture du coude (F189, tranchée 7)

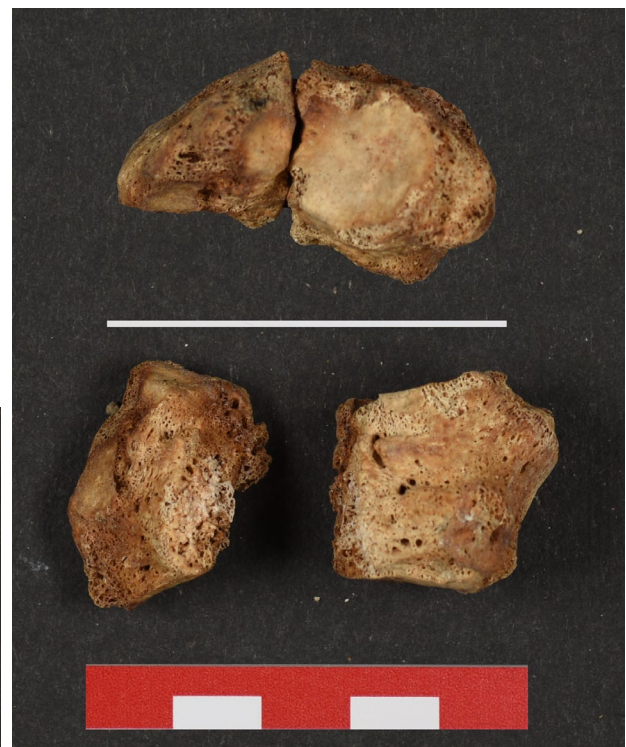


Figure 140 : fracture du pied (F271, tranchée 14)



Figure 141 : cas de rachitisme d'un individu immature (F52, tranchée 3)



Figure 142 : cas d'ostéomalacie sur un femme adulte (F216, tranchée 14)

déformation concerne les fibulas) et deux adultes de sexe indéterminés : F114 (déformation des tibias et fibulas droits et gauches) et 181 (déformation des fémurs, tibia et fibula droits et gauches).

2.6.5.5 L'état sanitaire dentaire

Les caries :

Dans le corpus des 52 sépultures en place ou partiellement récupérées, seulement 11 adultes et 7 immatures présentent entre 1 et 28 dents observables. Deux indicateurs de l'état sanitaire carieux sont présentés ci-après :

- L'indice de dents cariées = nombre de dents cariées / nombre de dents observables. Cet indice n'est calculé que pour les individus ayant au

moins 4 dents observables ce qui réduit le nombre d'adultes observables à 10 et les immatures à 5.

- La prévalence d'atteintes carieuses pour chaque dent = nombre d'exemplaires cariés / nombre d'exemplaires observables.

Aucun adulte ne présente aucune carie. Les indices carieux s'échelonnent entre 6% de dents cariées (F1) et 50% de dents cariées (fig. 143). Sept adultes sur dix ont plus de 25% de leurs dents cariées, de ce point de vue l'état sanitaire de la population apparaît assez dégradé.

Sur les 5 immatures déclarés observables, seul 1 ne présente aucune carie (F59) (fig. 144). Les indices globaux des quatre autres s'échelonnent entre 9% et 33% de dents cariées. L'état bucco-dentaire de F53 est celui qui apparaît le plus dégradé, près de la moitié de ses dents déciduales sont cariées.

Les valeurs de prévalence ont été mesurées pour chaque dent. Les prévalences parfois fortes observées peuvent être liées au faible nombre de dents conservées (fig. 145). On peut noter toutefois que le panorama des dents déciduales montre que les dents présentant le plus fréquemment des caries sont les molaires et canines. Dans le corpus de dents permanentes, les atteintes carieuses affectent plus particulièrement les prémolaires et molaires¹⁵² ainsi que les incisives supérieures.

Les pertes *ante-mortem* :

Elles ne sont observées que sur les dentitions adultes. Quatorze d'entre eux présentent des mandibules et/ou maxillaires observables.

Les prévalences mesurées par dent sont assez fortes à très fortes, notamment au niveau des prémolaire et molaires ce qui n'a rien d'inhabituel mais également au niveau des incisives inférieures ce qui l'est plus (fig. 146).

Lorsqu'on observe les indices de pertes *ante-mortem*, trois groupes peuvent être distingués : les individus présentant peu de pertes, ceux ayant perdu entre un quart et la moitié de leurs dents et ceux en ayant perdu entre la moitié et la totalité (fig. 147). Quatre individus (F189, F216, F226 et

F249) ont perdu la totalité de leurs dents (du moins sur les parties de mandibules et/ou maxillaires observables) et un plus de la moitié (F44).

2.6.5.6 Conclusion sur l'état sanitaire de la population

L'examen des pathologies osseuses et de deux indicateurs de l'état sanitaire bucco-dentaire, amène à la conclusion que l'état sanitaire global de la population est assez dégradé.

La fréquence des caries et des pertes *ante-mortem*, particulièrement sur les dentitions adultes, est à mettre en relation avec le profil démographique de la population qui est caractérisé par une majorité d'individu décédés après 50 ans. Ces atteintes étant fortement corrélée à l'âge, leur fréquence dans l'échantillon n'est guère étonnante.

On notera l'importance numérique dans l'échantillon des cas d'ostéomalacie et de rachitisme : 6 cas identifiés au sein de l'échantillon de sépultures, soit 11,5% des individus en position primaire. Des prévalences comparables ont été observées au sein de la population moderne huguenote de Saint-Maurice (Dufour *et al.* 2019). Les auteurs relèvent que les fréquences d'ostéomalacie et de rachitisme de Saint-Maurice ne trouvent pas de comparaison dans les corpus de populations médiévales connus dans le Val-de-Marne. En l'état de nos connaissances sur les populations médiévales et modernes de Touraine, le même constat peut être fait.

¹⁵² Ce qui est assez classiquement observé au sein des populations anciennes car la morphologie de ces dents facilite le maintien de fragments d'aliments parfois long à éliminer en l'absence de brossage mécanique.

Fait	US	Ind	SEXE	AGE	N_obs	N_caries	indice
1	1019	1	0	AD	17	1	0,06
10	1036	1	0	AD	1	1	
21	3099	1	1	AD	19	5	0,26
44	3013	1	0	AD	8	4	0,50
49	3087	1	0	AD	24	4	0,17
56	3078	1	0	AD	28	9	0,32
124	6026	1	0	AD	15	7	0,47
175	6128	1	1	AD	17	6	0,35
198	6062	1	2	AD	16	5	0,31
210	6138	1	2	AD	26	7	0,27
238	14072	1	0	AD	19	5	0,26

Figure 143 : indice de dents cariées des individus adultes

Fait	US	Ind	SEXE	AGE	Dents permanentes			Dents déciduales			indice ttes dents
					N_obs	N_caries	indice	N_obs	N_caries	indice	
48	3091	1	3	IM3	14	0	0,00	9	2	0,22	0,09
52	3104	1	3	IM2	0	0		7	2	0,29	0,29
53	3023	1	3	IM2/IM3	4	0	0,00	17	7	0,41	0,33
59	3135	1	3	IM1/IM2	0	0		10	0	0,00	0,00
99	6181	1	3	IM1	0	0		3	0		0,00
187	7024	1	0	IM4/IM5	3	0		0	0		0,00
219	14087	1	3	IM4	27	4	0,15	2	1	0,50	0,17

Figure 144 : indice de dents cariées des individus immatures

Dents permanentes

N observables	Gauche								Droite							
	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	I2	I1	I1	I2	C	PM1	PM2	M1	M2	M3
Supérieure	5	6	3	5	4	6	9	6	7	7	7	7	7	5	7	5
Inférieure	2	4	4	5	9	8	7	6	6	8	9	8	7	3	3	5

N dents cariées	Gauche								Droite							
	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	I2	I1	I1	I2	C	PM1	PM2	M1	M2	M3
Supérieure	1	1	2	2	4	1	2	3	2	2	1	2	2	4	3	3
Inférieure	1	2	2	2	1	1	1	0	0	1	0	0	4	2	1	1

Prévalence	Gauche								Droite							
	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	I2	I1	I1	I2	C	PM1	PM2	M1	M2	M3
Supérieure	0,2	0,17	0,67	0,4	1	0,17	0,22	0,5	0,29	0,29	0,14	0,29	0,29	0,8	0,43	0,6
Inférieure	0,5	0,5	0,5	0,4	0,11	0,13	0,14	0	0	0,13	0	0	0,57	0,67	0,33	0,2

Dents déciduales

N observables	Gauche					Droite				
	M2	M1	C	I2	I1	I1	I2	C	M1	M2
Supérieure	2	2	3	0	1	1	1	5	4	3
Inférieure	2	3	2	2	2	3	3	3	3	3

N dents cariées	Gauche					Droite				
	M2	M1	C	I2	I1	I1	I2	C	M1	M2
Supérieure	1	0	1	0	0	0	1	1	1	2
Inférieure	1	1	1	0	0	0	0	1	0	1

Prévalence	Gauche					Droite				
	M2	M1	C	I2	I1	I1	I2	C	M1	M2
Supérieure	0,5	0,0	0,3		0,0	0,0	1,0	0,2	0,3	0,7
Inférieure	0,5	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3

Figure 145 : prévalence des dents cariées

Pertes ante-mortem : prévalence par dent

N observables	Gauche									Droite								
	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	I2	I1		I1	I2	C	PM1	PM2	M1	M2	M3	
Supérieure	8	11	10	10	10	10	11	10		12	13	12	13	12	12	13	10	
Inférieure	11	14	14	14	14	14	13	13		13	13	13	13	13	13	13	11	

N pertes	Gauche									Droite								
	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	I2	I1		I1	I2	C	PM1	PM2	M1	M2	M3	
Supérieure	3	4	6	5	5	3	2	3		3	4	4	5	5	6	6	5	
Inférieure	8	8	9	8	4	5	5	6		6	5	4	5	6	10	10	6	

Prévalence	Gauche									Droite								
	M3	M2	M1	PM2	PM1	C	I2	I1		I1	I2	C	PM1	PM2	M1	M2	M3	
Supérieure	0,38	0,36	0,60	0,50	0,50	0,30	0,18	0,30		0,25	0,31	0,33	0,38	0,42	0,50	0,46	0,50	
Inférieure	0,73	0,57	0,64	0,57	0,29	0,36	0,38	0,46		0,46	0,38	0,31	0,38	0,46	0,77	0,77	0,55	

Figure 146 : prévalence des pertes ante mortem

Fait	US	Ind	AGE	Sexe	N_sites_obs	N_pertes	Indice
1	1019	1	AD	indet	22	1	5%
21	3099	1	AD	masc	32	13	41%
44	3013	1	AD	indet	32	18	56%
49	3087	1	AD	indet	29	2	7%
56	3078	1	AD	indet	29	1	3%
124	6026	1	AD	indet	26	9	35%
175	6128	1	AD	masc	25	7	28%
189	7020	1	AD	indet	16	16	100%
198	6062	1	AD	fem	23	2	9%
210	6138	1	AD	fem	32	4	13%
216	14020	1	AD	fem	32	32	100%
226	14093	1	AD	fem	24	24	100%
238	14072	1	AD	indet	32	13	41%
249	14076	1	AD	indet	32	32	100%

Figure 147 : indice des pertes ante mortem

Enfin, aucune des fractures que nous avons pu observer n'est réduite : les cals osseux sont importants et les déviations fréquentes. La prise en charge médicale de la population ne semble donc pas très prégnante.

Ces premiers résultats sont à comparer avec ceux de populations contemporaines (ou proches dans le temps) afin de mesurer à quel point l'échantillon

découvert à Loches se distingue ou pas d'autres contextes. Peu de cimetières contemporains ont été fouillés en Touraine, mais dans le cadre d'une étude comparative à mener ultérieurement, on pourra se tourner, par exemple, vers les observations faites sur les défunts découverts dans le cadre des fouilles des anciennes casernes Beaumont (Blanchard, Livet à paraître) ou de Rigny (Theureau 2008).

2.7 PÉRIODE 4B : LES ULTIMES OCCUPATIONS CONTEMPORAINES (FIN 19-20^E S.)

2.7.1 Les traces de réoccupation du cimetière au temps du « champ de foire » (post. 1850 : tranchées 3, 6 et 14)

Plusieurs structures postérieures à l'occupation cimétériale de la Place de Verdun ont été mises au jour dans les tranchées 3, 6 et 14 (**fig. 92**).

La plus importante a été identifiée en tranchée 3. Elle est composée de deux petits murs, F22 et F23, composés d'une assise de blocs de tuffeau blanc, posés dans le fond d'une tranchée aveugle (**fig. 148**



Figure 148 : bâtiment contemporain de la tranchée 3 (F22 et 23 et F316)

et 55). Leur hauteur est conservée sur 30 cm de hauteur et mesurent respectivement de 30 et 50 cm de large. Les deux murs traversent complètement la largeur de la tranchée, et sont distants de 2,30 m. Il s'agit donc vraisemblablement de deux murs d'un petit bâtiment quadrangulaire. Le mur F22 recouvre le comblement d'une fosse de sépulture (F21), ce qui révèle sa chronologie postérieure à l'occupation du cimetière, en dépit de l'absence de mobilier céramique associé. Entre les deux murs, une fosse, ou tout du moins une dépression (F316) apparaît comblée de deux couches limoneuses indurées, dont l'une très chargée en charbons de bois (US 3008), vraisemblablement liées à l'occupation du bâtiment. Dans le comblement terminal de cette fosse F316, un lot conséquent de mobilier faunique a été mis au jour, composé de 21 restes peu fragmentés (pour environ 2 kg), dont 18 appartenant à un seul et même équidé (probablement mule ou mulet), et 3 à du bœuf présentant des traces de découpes¹⁵³. Au vu de la chronologie, l'interprétation la plus probable de ces vestiges est donc celle d'une petite construction probablement liée à l'occupation du champ de foire durant la seconde moitié du 19^e s. ou le début du 20^e s.

Plusieurs trous de poteaux perçant des sépultures ont, d'autre part, été identifiés. Le fait F57, dans la partie sud de la tranchée 3 apparaît ainsi percé dans le comblement de la fosse sépulcrale F107 (fig. 149 et 107). Ce trou de poteau circulaire mesure 44 cm de diamètre pour 72 cm de profondeur. Aucune autre structure de ce type n'a été identifiée aux alentours. Dans la tranchée 6, deux petites fosses quadrangulaires ont été mises au jour à proximité l'une de l'autre (F151 et 152) (fig. 150). La première mesure 1,15 m de long pour 40 cm de large, et possède une petite excroissance ; la seconde une soixantaine de centimètres de longueur sur 30 cm de largeur. Elles sont toutes deux profondes de 60 cm. La fouille de ces deux structures a permis de les interpréter comme des trous de poteaux, grâce à la présence de calages de pierres, et parfois de briques, et de négatif de pièces verticales arrachées. Les deux faits renfermaient quelques éléments de céramique du 19^e s. (lots 238 et 252).

Non loin, deux fosses F146 et F164 ont été observées en limite sud-ouest de la même tranchée 6 (fig. 151 et 109). Les deux structures sont stratigraphiquement postérieures à l'occupation du cimetière municipal. Elles apparaissent similaires : deux creusements quadrangulaires de 80 cm de large, et dont le comblement supérieur est composés



Figure 149 : trou de poteau contemporain de la tranchée 3 (F57)



Figure 150 : trou de poteau contemporain de la tranchée 6 (F151)

¹⁵³ Etude par Jessie Duval, Cf. annexe 13.



Figure 151 : fosses et plot de maçonnerie contemporains de la tranchée 6 (145 et F146)

de blocs de tuffeau posés à plat. Seule l'une d'entre elle a été partiellement fouillée (F146). Elle mesure 70 cm de profondeur. Ces deux structures distantes de 5,80 m l'une de l'autre restent difficile à interpréter.

A côté de la fosse F145, se trouve un autre fait postérieur au cimetière (fig. 151 et 109). Il s'agit d'un plot de maçonnerie de 40 cm de large et 50 cm de profondeur, aperçu également uniquement en coupe de la tranchée 6. Ce plot, constitué de blocs de calcaire et d'un liant gris s'apparentant à un béton ciment, comble une fosse qui semble percer depuis le niveau de voirie actuel. Il semble donc extrêmement récent.

Enfin, dans la partie nord-ouest de la tranchée 14, deux fosses très récentes ont également été mises au jour F215 et F228 (fig. 110). La première, F215, apparaît subcirculaire et forme une cuvette peu profonde (45 cm). La seconde, F228, en revanche, bien que non fouillée, apparaît clairement quadrangulaire. En surface apparaissait des fragments de métal et de verre très récents (non ramassés).

L'ensemble de ces structures témoignent donc des occupations postérieures au cimetière, c'est-à-dire à la période de l'utilisation de la place en tant que champs de foire (cf. *supra* 1.6.2.6). L'existence de petits bâtiments apparaît donc probable (F22-23-316), ou encore d'autres structures plus ou moins temporaires liées à des événements. Comme nous l'avons évoqué dans la première partie, cette place a en effet servi à la tenue de cérémonies particulières et ponctuelle, comme en témoigne quelques cartes postales du début du 20^e s. On y voit l'implantation de structures ancrées au sol (pylône, baraquements... cf. fig. 27 et 28), qui pourraient expliquer la présence de poteaux ou de fosses comme F57, 145, 146, 164, 151 et 152. On y voit également la présence de quelques arbres, qui pourraient avoir engendrer le creusement de fosses de plantation comme F215 ou F228.

2.7.2 L'exhaussement des sols aux abords du ruisseau de Mazerolles (tranchées 9 à 13)

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, pratiquement toutes les tranchées effectuées à proximité du ruisseau de Mazerolles ont occasionné la mise en évidence d'épais niveaux de remblais contemporains. Nous avons également vu que dans la tranchée 9, ces remblais apparaissent, d'une certaine manière, avoir « nivelé » la pente allant vers le talweg du ruisseau (fig. 8, 84, 85, 88, 89). Dans l'ensemble des tranchées de la Place de Mazerolles effectuées plus au sud-est (tranchée 10 à 12), mais aussi dans la tranchée 13 de l'avenue de Bas-Clos, l'apport de plus de 0,75 m à 1,50 m de remblais a été constaté. Dans une moindre mesure, la tranchée 15, effectuée

devant l'église Saint-Antoine, a également révélé un exhaussement des sols de 0,60 à 0,80 m environ, postérieur à la démolition du bâtiment (F292), et la mise en place d'un nouveau niveau de circulation pavé (US surface de 15014, 15011 et 15013, cf. fig. 52 et 82).

Ces grands apports de remblais dans les environs du ruisseau de Mazerolles au cours du 19^e, voire du début du 20^e s., doivent sans doute être liés à une politique générale d'exhaussement des sols, en même temps que l'on canalise et enterre progressivement l'ensemble du cours d'eau. L'extension des zones urbaines dans cette partie de la ville au cours de cette période, a en effet très



Figure 152 : mur F203 de la tranchée 12 (log. 2)

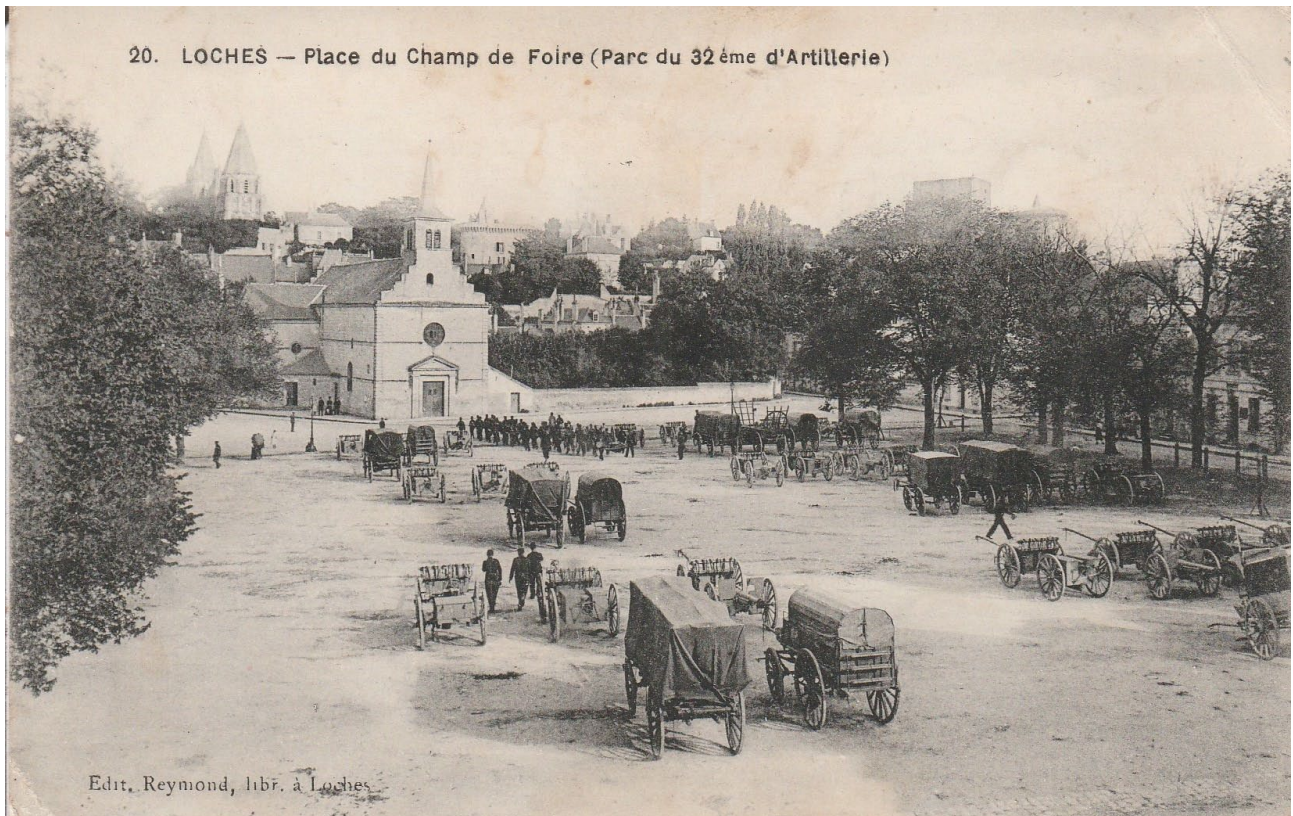


Figure 153 : carte postale du début du 20^e s. A droite de l'église Saint-Antoine, le mur de clôture du jardin dépendant alors du presbytère

probablement entraîné la mise hors d'eau de vastes zones, afin de pouvoir y bâtir de nouvelles maisons.

Dans la partie ouest de la tranchée 12, dans la rue de Mazerolles, une ultime structure récente a été mise au jour. Il s'agit d'un mur, F203, observé uniquement dans la coupe nord de la tranchée (fig. 84, 85 et 152). Celui-ci apparaît immédiatement sous le niveau de voirie actuelle. Il est composé d'une fondation en tranchée, percée dans les niveaux Modernes sur 60 cm de profondeur, constituée de moellons de calcaire pris dans un mortier de chaux rosé. Une assise d'élévation partiellement conservée surmonte cette fondation, composée de blocs de tuffeau quadrangulaires allongés mesurant

entre 60 et 65 cm de longueur. Quelques tessons du 19^e s. ont été mis au jour, en contact avec la fondation de ce mur (lot 193). L'analyse des plans anciens permet d'identifier ce mur, comme le réaligement de la clôture du « petit jardin » des Ursulines, intervenue, à l'occasion des grands travaux des années 1850-1860 dans toute la ville de Loches (fig. 28). Sur les cartes postales anciennes, on voit encore le mur nord-ouest de cette clôture, renfermant le jardin dépendant alors du presbytère de Saint-Antoine (fig. 153). Cette clôture fut sans doute détruite durant la seconde moitié du 20^e s., lors de la transformation du jardin en parking.

3. CONCLUSION

Le diagnostic effectué en 2020 sur la Place de Verdun et ses environs, était le premier chantier du genre situé dans la ville de Loches, pour laquelle les travaux archéologiques avaient été jusqu'alors essentiellement cantonnés au site du château. Les tranchées réalisées à cette occasion, sur une surface avoisinant deux hectares, offraient donc pour la première fois des fenêtres d'observation sur la partie occidentale de la ville. Plus précisément, l'emprise prescrite était située dans la périphérie immédiate de la ville médiévale, à l'extérieur des remparts de la fin du 15^e s. Dans ce secteur, les connaissances historiques permettaient déjà de savoir que plusieurs zones de sensibilité particulière allaient être concernées par le diagnostic : le faubourg « Picois », foyer de peuplement ancien bordant une voie d'accès à la ville médiévale ; un couvent d'Ursulines fondé en 1627 et dissout à la Révolution ; enfin, un cimetière municipal en usage de 1795 à 1845. Les ouvertures effectuées ont par ailleurs été couplées à une étude documentaire et archivistique approfondie, permettant d'éclairer au mieux les découvertes.

Cette intervention, entièrement située sur le domaine public (places, voirie), s'est déroulée avec de fortes contraintes techniques. Près de la moitié de la surface prescrite était en effet inaccessible aux ouvertures, pour plusieurs raisons : grande densité de réseaux, d'obstacles, contraintes liées à la circulation en centre-ville ou encore à l'accès aux propriétés ou commerces riverains, zone de marché, etc. Par ailleurs, une grande partie de la zone a révélé au final, un fort apport de remblais récents. Ce fut notamment le cas pour toute la partie située sur la Place de Mazerolles, dans l'Avenue des Bas Clos, et dans une moindre mesure dans toute la zone de carrefour entre la Place de Verdun et les rues adjacentes. Dans ces zones, les observations ont dû se limiter à des sondages profonds ponctuels, qui n'ont pas permis d'atteindre les niveaux naturels, mais seulement de traverser des niveaux de l'époque Moderne et Contemporaine. Au final, le terrain

naturel n'a été atteint et décapé que sur la place de Verdun, ce qui a permis, en outre, d'identifier des niveaux colluvionnaires sablo-marneux en relation avec la mobilisation ancienne de matériaux provenant des versants du ruisseau de Mazerolles.

Toutefois, dans l'ensemble de la zone sondée, le diagnostic n'a révélé l'existence d'aucun vestige, ni même de mobilier redéposé, antérieur à l'époque médiévale. Cette information, en négatif, permet d'exclure notamment la présence d'une extension de l'agglomération secondaire romaine de Loches dans ce secteur.

Globalement, le diagnostic n'a donc pas révélé de vestiges imprévus. Seules les zones « sensibles » ont livré des vestiges conformes aux attentes. Ainsi, les tranchées effectuées dans l'actuelle Rue Alfred de Vigny, dans l'ancien faubourg Picois, a occasionné la mise au jour de bâtiments d'habitations, présentant plusieurs phases de constructions successives. L'une des rares surprises est la chronologie de ces constructions, puisque les premières phases apparaissent relativement anciennes, remontant vraisemblablement au Moyen-Âge Central (11-12^e s.). Elles font apparaître une origine de ce faubourg plus ancienne que ce à quoi on pouvait s'attendre dans cet espace périurbain. La stratigraphie mise au jour, caractéristique du contexte urbain, permet par la suite de suivre l'évolution des constructions et reconstructions des maisons jusqu'à leur démolition, lors du percement de la rue Alfred de Vigny dans les années 1850.

En ce qui concerne le couvent d'Ursulines fondé en 1627, les tranchées effectuées ont permis de mettre au jour plusieurs vestiges de bâtiments, édifiés pour la plupart au 17^e s. (tranchées 8, 15 et 16). Le croisement avec les données documentaires a par ailleurs permis de proposer des hypothèses de fonctionnalité de ces diverses composantes du couvent, mais également d'en restituer assez précisément les modalités de réoccupation et la chronologie des démolitions intervenues après la dissolution du couvent en 1790. D'autres secteurs,

comme celui des places de Mazerolle et de Verdun, ont révélé des indices sur l'occupation des jardins dépendants du couvent.

Enfin, l'ouverture des tranchées sur la place de Verdun, couplée à une analyse des données archivistiques, ont permis de cerner dans les grandes lignes, la conservation, la densité, l'organisation et l'évolution de l'occupation funéraire liée au cimetière municipal de 1795 à 1845. Les caractéristiques de l'opération d'exhumation générale de ce cimetière en 1850 ont également été étudiées dans les détails,

avec un souci de comparaison entre les données archivistiques et les données archéologiques. Ces données offrent une étude de cas atypique sur ce cimetière contemporain, période assez peu représentée dans les travaux archéologiques portant sur les problématiques funéraires. Quelques données sur la réoccupation de la place en champ de foire, mais également sur les ultimes évolutions de l'urbanisation de la zone au cours de la seconde moitié du 19^e s. et le début du 20^e s. ont également été recueillies.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

- Bobin 1994** : BOBIN (F.) – L'ancienne église Saint-Ours de Loches, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t.XLIV, 1994, p. 145-167.
- Boulay de la Meurthe 1913** : BOULAY DE LA MEURTHE (A.-C.) - « Le rétablissement du culte à Loches après le Concordat », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XIX, 1913-1914 : pp 209-232.
- Boulay de la Meurthe 1919** : BOULAY DE LA MEURTHE (A.-C.) - « Pierre Carreau et les travaux sur l'Histoire de Touraine jusqu'à Chalmel », *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, tome L, 1919.
- Carré de Busserolles (J.-X.) 1882** : CARRÉ DE BUSSEROLLES (J.-X.) - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tome 4. Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXX, Tours, 1882 : 430 p.
- Couderc 1985** : COUDERC (J-M) (dir.) – *Dictionnaire des communes de Touraine*, CL.D., 1985
- Dufaÿ, Papin 2008** : DUFAY (B.), PAPIN (P.) – *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest*. Rapport d'opération archéologique, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, SADIL, 53 p. + pl.
- Dufour 1812** : DUFOUR (J.-P.) – *Dictionnaire de l'arrondissement de Loches*, Tours, Imprimerie de Letourmy, 2 vol.
- Hat 1878** : HAT (Abbé E.) – *Histoire de la ville de Loches*, « Le livre d'Histoire », réédition 2002, 334 p.
- Héliot, Deyres 1987** : HÉLIOT (P.), DEYRES (M.) – « Le château de Loches », dans *Bulletin monumental*, t. 149/I, 1987, p. 15-85.
- Hervé 2012** : HERVÉ (C.) – « Les agglomérations secondaires de la *civitas turonorum* », in Criblelier, Ferdière 2012 - *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table ronde d'Orléans*, 42^e supplément à la Revue Archéologique de la Région Centre, FERACF, p. 27-48.
- Lesueur 1997** : LESUEUR (K.) - *Recherches sur la topographie et la morphologie de la ville de Loches*, mémoire de maîtrise sous la direction de E. Lorans et H. Galinié, Université de Tours, 111 p.
- Lorans 1996** : LORANS (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.
- Maillard 1998** : MAILLARD (B.) – *Les campagnes de Touraine au 18^e s. Structures agraire et économie rurale*, Presse Universitaire de Rennes, 501 p.
- Montoux 1974** : MONToux (A.) – *Vieux logis de Touraine*, 1^{ère} série, C.L.D, Chambray-Lès-Tours, 240 p.
- Montoux 1985** : MONToux (A.) – *Loches et Beaulieu-Lès-Loches*, C.L.D, Chambray-Lès-Tours, 144 p.
- Papin, Lacroix 2013** : PAPIN (P.), LACROIX (M.-C.) – *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.
- Papin 2014a** : PAPIN (P.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SRA Centre, Orléans, 2014, 258 p.
- Papin 2014b** : PAPIN (P.) – *Loches. Le Château, parc Baschet*. Rapport de sauvetage urgent. SRA Centre, Orléans, 2014, 35 p.

- Papin 2014c** : PAPIN (P.) (DIR.) – *Loches. Indre-et-Loire. « La Vallée du Parc »*. Rapport de diagnostic archéologique archéologiques. SRA Centre, Orléans, 2014, 258 p.
- Papin 2015** : PAPIN (P.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.
- Papin 2016** : PAPIN (P.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 3 vol.
- Papin 2017** : PAPIN (P.) – *Loches – Le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, mars 2017, 185 p.
- Papin 2018a** : PAPIN (P.) – *Loches – Le château. Cinquième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, mars 2018, 185 p.
- Papin 2018b** : PAPIN (P.) – *Loches, 24 bis avenue du Général de Gaule*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d’Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2018 : 72 p.
- Papin, Riou 2019** : PAPIN (P.), Riou (S.) – *Loches – Le château. Sixième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, avril 2019 : 2 vol.
- Papin, Gaultier 2020** : PAPIN (P.) GAULTIER (M.) (Dir.) - *Le château de Loches. Septième campagne de fouilles programmées (2019) L’église Saint-Ours – Tombeau de Ludovic Sforza* Rapport de fouilles archéologiques. Tours : Conseil départemental d’Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2020, 2 vol.
- Papin, Riou, à paraître** : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour maîtresse*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Papin, Pellerin, Riou 2018** : PAPIN (P.), PELLERIN (K.), RIOU (S.) – *Loches. Le Château. L’aile sud de la tour « Neuve »*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Ranjard 1930** : RANJARD (R.) – *La Touraine archéologique*, Guide du Tourisme en Indre-et-Loire, 10^e éd. 1994, Editions régionales de L’Ouest, Mayenne : 744 p.
- Riou, Papin 2016** : Riou (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d’une portion du rempart ouest*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, juin 2016 : 85 p.
- Riou, Papin 2017** : Riou (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d’une portion du rempart nord-ouest, tranche 2*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, 116 p.

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALISÉE : ANTHROPOLOGIE

- Blanchard, Livet à paraître** : BLANCHARD Ph., LIVET J. - *Rapport final d'opération de fouille des anciennes casernes Beaumont à Tours*, Inrap.
- Bruzek 1991** : BRUZEK (J.) - *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile* [en ligne], Thèse doctorat (Paris, France, Institut de paléontologie humaine), URL : <http://www.sudoc.fr/110485491> [lien valide au 23 mars 2012].
- Bruzek 2002** : BRUZEK (J.) - « A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone », *J. Phys. Anthropol.*, 117, pp. 157-168.
- Brůžek et al. 2017** : BRUZEK (J.), SANTOS (F.), DUTAILLY (B.), MURAIL (P.), CUNHA (E.) - « Validation and reliability of the sex estimation of the human os coxae using freely available DSP2 software for bioarchaeology and forensic anthropology », *Am. J. Phys. Anthropol.*, 164, 2, pp. 440-449.
- Dufour et al. 2019** : DUFOUR (J.-Y.), BUQUET-MARCON (C.), HADJOUIS (D.) - *Les fouilles archéologiques du temple et du cimetière huguenot de Charenton*, Paris : Honoré Champion Editeur, coll. « Vie des huguenots », 84.
- Gaultier 2017** : GAULTIER (M.) - « Une base de données en anthropologie adaptée pour l'archéologie préventive. Usages, enjeux et limites au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (Sadil) », *Bull. Mém. Société Anthropol. Paris*, 29, 3-4, pp. 159-164.
- Maresh 1970** : MARESH (M.-M.) - « Measurements from roentgenograms », in MCCAMMON R. W. (éd.), *Human growth and development*, Springfield, IL : C.C. Thomas, pp. 157-200.
- Moorrees et al. 1963a** : MOORREES (C.-F.-A.), FANNING (E.-A.), HUNT (E.-E.) - « Age variation of formation stages for ten permanent teeth », *J. Dent. Res.*, 42, 6, pp. 1490-1502.
- Moorrees et al. 1963b** : MOORREES (C.-F.-A.), FANNING (E.-A.), HUNT (E.-E.) - « Formation and resorption of three deciduous teeth in children », *Am. J. Phys. Anthropol.*, 21, 2, pp. 205-213.
- Scheuer, Black 2000** : SCHEUER L., BLACK S. M., *Developmental juvenile osteology* [en ligne], San Diego (Calif.) : Academic Press, URL : <http://www.sudoc.fr/055428355> [lien valide au 7 août 2012].
- Schmitt 2005** : SCHMITT (A.) - « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bull. Mém. Société D'Anthropologie Paris*, 17 (1-2), pp. 89-101.
- Silva et al. 2009** : SILVA (A. M.), CRUBEZY (E.), CUNHA (E.) - « Bone weight: new reference values based on a modern Portuguese identified skeletal collection », *Int. J. Osteoarchaeol.*, 19, 5, pp. 628-641.
- Theureau 2008** : THEUREAU (C.) - « Étude anthropologique d'un cimetière de paroisse rurale : les sépultures (8^e-19^e s.) de Rigny (Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) », *Revue Archéologique du Centre de la France* [en ligne], Tome 45-46, URL : <http://journals.openedition.org/racf/806> [lien valide au 12 octobre 2020].

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 (© IGN France Raster)	12
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	13
Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	14
Figure 4 : Plan général de l'intervention et des « zones de sensibilités » archéologiques	32
Figure 5 : Plan des zones inaccessibles	34
Figure 7 : Ouverture de la tranchée 16, Rue Descartes	36
Figure 6 : Rabotage d'une des tranchées place de Verdun. À gauche : l'aire de chantier du Palais de Justice ; à droite : le maintien des stationnements	36
Figure 8 : Plan topographique et hydrographique de Loches	38
Figure 9 : Contexte géologique de l'opération (d'après la carte géologique au 1/50000 - carte de Loches, XIX-515)	39
Figure 10 : Plan des tranchées ayant atteint le terrain naturel	40
Figure 11 : Photographie d'un sondage profond dans la tranchée 1, avec traces racinaires dans le terrain naturel sablo marneux (F63)	41
Figure 12 : Photographie du log 2 tranchée 4, avec observation du calcaire naturel du Turonien	42
Figure 13 : Relevé d'un log géologique, tranchée 6, Place de Verdun (Philippe Gardère, Inrap)	43
Figure 14 : Carte archéologique de la commune de Loches	45
Figure 15 : Gravure de Belleforest - 1575 (Gallica), avec localisation approximative du diagnostic	47
Figure 16 : Plan de Lhuillier de la Serre - 1751-1754 (Médiathèque de Loches, photo Caméra Club Lochois), avec localisation approximative du diagnostic	48
Figure 17 : Détail du plan de Lhuillier de la Serre - 1751-1754 (Médiathèque de Loches, photo Caméra Club Lochois), avec localisation des terres du Couvent d'Ursulines de Loches	51
Figure 18 : Cadastre de 1826 géoréférencé (ADIL 3P2 132_006), avec localisation des tranchées de diagnostic	52
Figure 19 : Détail du plan du cadastre de 1826 (ADIL 3P2 132_006), avec restitution des composantes du couvent des Ursulines	53
Figure 20 : Plan de 1800 (ADIL FRAD037_20_132_19), « (...) plan (...) comprenant les bâtiments et dépendances de la ci-devant communauté des Ursulines, lesquels (...) ont été en partie aliénés par l'Etat et en partie concédés à la commune de Loches (...) - Le 8 juin 1833 - A. Pescherard »	55
Figure 21 : Vue de l'église Saint-Antoine, pendant le creusement de la tranchée 15. Au fond, à gauche, l'actuelle poste, occupant l'ancienne chapelle de Ursulines	58
Figure 22 : Détail de l'élévation du mur nord de l'église Saint-Antoine, avec les traces de la reprise de l'arrachement du mur de l'aile ouest démolie en 1812 (A) et les deux niveaux de fenêtres bouchées (B)	58
Figure 23 : Plan du cimetière en 1843 : ADIL E dep 132 : 2M3 : « Plan géométrique de la place du cimetière et des terrains circonvoisins », levé pour un projet de déplacement de l'école primaire, jamais réalisé.	60
Figure 24 : Plan de 1837 (FRAD037_20_132_25) « Plan (...) dressé par le commissaire expert (...) pour être annexé à son rapport (...) sur le choix d'un terrain propice à établir un nouveau cimetière », sise à Vignemont. En «A» le cimetière des 1795-1845, en (B) l'emplacement du « Clos de Vignemont »	66
Figure 25 : Plan de 1841 (FRAD037_20_132_25) « Plan (...) indiquant la position (...) d'un terrain (...) désigné pour l'établissement d'un nouveau cimetière ». En «A» le cimetière des 1795-1845, en (B) l'emplacement de la parcelle acquise pour le nouveau cimetière des « Montains »	68
Figure 26 : Photographies de la plaque apposée à l'entrée du caveau aménagé dans le cimetière des Montains pour recevoir les ossements exhumés dans l'ancien cimetière des Ursulines	71
Figure 27 : Carte postale de 1910, lors d'un « concours de pompe et de sauvetage » des sapeurs pompiers (ADIL)	72

Figure 28 : Photographie années 1940, lors d'un rassemblement militaire Place de Verdun	72
Figure 29 : Détails des plans d'alignements de la ville (dressés en 1849, annotés jusqu'en 1869, ADIL 3O1823, feuille 2 et 7)	73
Figure 30 : Photographies de la tranchée 2, rue A. de Vigny, entièrement occupée par un grand réseau d'eau pluviale	76
Figure 31 : Photographies d'un des sondages de la tranchée 10, place de Mazerolles, avec une très grande épaisseur de remblais contemporains, recouvrant des niveaux Modernes	76
Figure 32 : Plan masse du diagnostic (1)	77
Figure 33 : Plan masse du diagnostic (2)	79
Figure 35 : Plan de localisation des découvertes du haut Moyen-Âge et du Moyen-Âge central	82
Figure 36 : Plan des vestiges de la tranchée 4, rue A. de Vigny	83
Figure 37 : Coupes et logs de la tranchée 4, rue A. de Vigny (cf. plan fig. 36)	84
Figure 39 : Photographie zénithale des murs F37 et F68, tranchée 4	85
Figure 38 : Photographie générale des vestiges la tranchée 4 (avec la moitié de la tranchée cassée par le réseau d'eau pluviale, dont on voit le conduit en béton, à droite)	85
Figure 40 : Photographie de la stratification associée aux murs F67-F68, tranchée 4 (cf. coupe 1, fig37)	86
Figure 41 : Plan des vestiges de la tranchée 5, rue A. de Vigny	87
Figure 42 : Coupes de la tranchée 5, rue A. de Vigny (cf. plan fig. 41)	88
Figure 43 : Photographie générale de la partie sud-ouest de la tranchée 5, rue A. de Vigny	89
Figure 44 : Photographie de détail des murs F72 et F73, tranchée 5	89
Figure 45 : Photographie de détail des murs F72 et F73 et de la coupe 1, tranchée 5 (cf. fig. 42)	89
Figure 46 : Photographie du mur F80, tranchée 5 (coupe 3, cf fig. 42)	90
Figure 47 : Plan général de localisation des vestiges du Bas-Moyen-Âge (Période 2)	92
Figure 48 : Photographie du mur F71, tranchée 5	93
Figure 49 : Photographie du parement sud-est du mur F71, tranchée 5	94
Figure 50 : Photographie des murs F75 et F74, tranchée 5	95
Figure 51 : Photographie du mur F81, tranchée 5	95
Figure 52 : Plan des vestiges des tranchées 8 et 15, au carrefour des rues Descartes, A. de Vigny et Place de Verdun	98
Figure 53 : coupe et logs de la tranchée 8 (cf. plan fig. 52)	99
Figure 54 : photographie du mur F196 de la tranchée 8	100
Figure 55 : plan de coupes des fosses de l'extrémité nord-ouest de la tranchée 3, Place de Verdun	101
Figure 56 : photographies de la fosse F18 de la fin du Moyen-Âge, tranchée 3, Place de Verdun	102
Figure 57 : photographies de la monnaie de Charles VI (lot 140), découverte en position résiduelle dans la tranchée 14, Place de Verduin	102
Figure 58 : plan général de localisation des vestiges de l'époque Moderne (Période 3)	103
Figure 59 : photographies du mur F65 de la tranchée 4, rue A. de Vigny	104
Figure 61 : détail du plan de Lhuillier (1751-1754) avec localisation des bâtiments modernes repérés dans les tranchées	105
Figure 60 : photographie du puits F66, tranchée 4	105
Figure 62 : détail du cadastre de 1826 géoréférencé, avec localisation des bâtiments modernes identifiés en tranchée 4, rue A. de Vigny	106
Figure 64 : photographie du puits F76, tranchée 5 rue A. de Vigny	107
Figure 63 : photographie des maçonneries de la tranchée 5, rue A. de Vigny, avec la stratification conservée des sols de l'époque Moderne	107
Figure 65 : détail du cadastre de 1826 géoréférencé, avec localisation des bâtiments modernes identifiés en tranchée 5, rue A. de Vigny	109
Figure 66 : plan des vestiges de la tranchée 16, rue Descartes	110
Figure 67 : coupes de la tranchée 16, rue Descartes (1)	111

Figure 68 : coupes de la tranchée 16, rue Descartes (2)	112
Figure 69 : détail de la coupe 1, partie occidentale, de la tranchée 16, rue Descartes	112
Figure 70 : détail de la coupe 1, partie orientale, de la tranchée 16, rue Descartes	112
Figure 71 : photographie de la coupe 3 de la tranchée aux abords du mur F301	113
Figure 72 : photographie zénithale des murs F300 et F301	114
Figure 73 : photographie zénithale des murs F297, F298 et F299, tranchée 16	115
Figure 74 : photographie des murs F298 et F308, tranchée 16	116
Figure 75 : photographie de la tranchée de récupération F295, coupe 1, tranchée 16	116
Figure 76 : photographie de détail des murs F296 et F302, tranchée 16	117
Figure 76 : photographie des maçonnerie de la cave F293 et F294	118
Figure 77 : détail de la coupe 1 de la tranchée 16 : remblais surmontant l'extrados de la cave F293	118
Figure 79 : carte postale du début du 20 ^e s., avec la rue Descartes à gauche de l'église (ancienne « rue Neuve Saint-Antoine »), dégagée de tous les anciens bâtiments du couvent	119
Figure 80 : photographie du mur F195 de la tranchée 8	120
Figure 81 : détail de la coupe 1 de la tranchée 8 (cf. fig 53), avec la stratification associée au mur F195	120
Figure 82 : coupe 1 et logs de la tranchée 15 (cf. fig 52), avec la stratification associée au mur F292	121
Figure 83 : photographies du mur M292 de la tranchée 15 (cf. fig 52)	121
Figure 84 : plan des tranchées 10 à 12, Place et rue de Mazerolles, localisation des sondages, logs et vestiges	123
Figure 85 : logs et coupe des tranchées 10 à 12	124
Figure 86 : exemple de log de la place de Mazerolles (tranchée 11, log2)	125
Figure 87 : tesson de porcelaine asiatique de type « Imari » (17 ^e s.) mis au jour dans la tranchée 10	125
Figure 88 : plan des tranchées 1, 7 et 9, Place de Verdun et carrefour Avenue des Bas-Clos et rue de Mazerolles, localisation des sondages, logs et vestiges	126
Figure 89 : logs et coupe des tranchées 7 et 9 (cf. fig 88)	127
Figure 90 : photographie du mur de clôture du couvent (F202), mis au jour en tranchée 12 (cf. fig 84)	127
Figure 91 : photographie du log 1, extrémité nord de la tranchée 12 (cf. fig 84)	127
Figure 92 : Plan des tranchées 1, 3, 6, 7 et 14, Place de Verdun, avec localisation des structures non funéraires	129
Figure 93 : photographies des coupes du fossé F82, tranchée 3, Place de Verdun	130
Figure 94 : coupes des structures modernes des tranchées 1 et 3, Place de Verdun	131
Figure 95 : photographie de la fosse F6, percée de la fosse de récupération de sépulture F5, tranchée 1, Place de Verdun	132
Figure 96 : photographie de la fosse F62, tranchée 3, Place de Verdun	132
Figure 97 : photographie de la sépulture de porcelet F12, tranchée 3, Place de Verdun	132
Figure 98 : coupes des structures modernes et contemporaines de la tranchée 6, Place de Verdun	133
Figure 99 : photographie du puits F160, recoupé par les fosses de récupération des sépultures F157 et F161, tranchée 6, Place de Verdun	134
Figure 100 : photographie du muret F101 recoupé par les fosses F99 et F100, tranchée 6, Place de Verdun	134
Figure 101 : photographies des murets F190 et F194, tranchée 7, Place de Verdun	135
Figure 102 : plan de la tranchée 13, Avenue des Bas-Clos, avec localisation des sondages et des logs	137
Figure 103 : logs de la tranchée 13, Avenue des Bas-Clos	138
Figure 104 : exemple de log de la tranchée 13, Avenue des Bas-Clos	138
Figure 105 : plan des vestiges funéraires des tranchées 1, 3, 6, 7 et 14, Place de Verdun, avec localisation des structures fouillées et non fouillées	140
Figure 106 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la tranchée 1	141
Figure 107 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie sud-est de la tranchée 3	142
Figure 108 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie nord-ouest de la tranchée 6	143

Figure 109 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie sud-est de la tranchée 6	144
Figure 110 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la tranchée 14	145
Figure 111 : coupes des vestiges funéraires fouillés dans la partie sud-est de la tranchée 7	146
Figure 112 : plan avec proposition de phasage du cimetière	148
Figure 113 : plan de détail de la tranchée 14, deux phases d'inhumation distinctes	149
Figure 114 : photographie de trois sépultures en place de la phase 1 (F213, 216, 219), tranchée 14, recoupée par des fosses de récupération de la phase 2 (F217, 214)	149
Figure 115 : sépultures en place de la phase 1 (F175, 210, 207) tranchée 6 (partie sud-est), recoupées par deux fosses de récupération de la phase 2 (F173, 174)	150
Figure 117 : exemple de sépulture en place de la phase 1 (F21), orientée nord-ouest/sud-est (tranchée 3, partie nord-est)	150
Figure 116 : sépultures d'immaturs en place de la phase 1 (F47 et 48), tranchée 3 (partie sud-est), recoupées par une fosse de récupération d'adulte de la phase 2 (F46)	150
Figure 117 : plan du cimetière phase 2 avec hypothèse de restitution des zones de circulation	151
Figure 119 : distribution des sépultures en fonction de la conservation des squelettes en position primaire (M. Gaultier, Sadil)	153
Figure 120 : localisation des lots d'ossements humains en position secondaire (M. Gaultier, P. Papin, Sadil)	154
Figure 121 : distribution des os immatures en position secondaire par classe d'âge (M. Gaultier, Sadil)	155
Figure 122 : Exemple de fosse où la récupération du corps a été totale, mais où le cercueil est resté en place (F36, tranchée 3)	156
Figure 123 : Exemple de fosse de récupération très partielle (F84, tranchée 6)	156
Figure 124 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : un bras (F4, tranchée 1)	157
Figure 125 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : thorax (F10, tranchée 1)	157
Figure 126 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : scapula, humérus, fibula et talus (F271, tranchée 14)	157
Figure 127 : Exemple de fosse de récupération avec restes en place : pieds (F277, tranchée 14)	157
Figure 128 : décompte des sépultures avec cercueil	158
Figure 129 : exemple de sépulture avec traces de bois conservé (F99, tranchée 6)	158
Figure 130 : exemple de sépulture avec traces de bois conservé (F131, tranchée 6)	159
Figure 131 : listing du matériel découvert dans les tombes (sexe : 1 = homme ; 2 = femme ; 3 = immat. ; 0 = indet)	159
Figure 132 : plan de répartition du matériel découvert dans les tombes	160
Figure 133 : fragments de chapelet (bois et alliage cuivreux) de la sépulture F205 et bouton (os) de la sépulture F21	161
Figure 134 : proportion en pourcentage du nombre de décès dans les différentes classes d'âge d'immaturs (M. Gaultier, Sadil)	162
Figure 135 : localisation des hommes, des femmes et des immatures dans les sépultures en position primaire	163
Figure 136 : nombre minimum d'individus adultes et immatures identifiés au sein des lots d'ossements en position secondaire	164
Figure 137 : probable cas de tumeur osseuse (F49, tranchée 3)	165
Figure 138 : Crâne et rachis de F21 (tranchée 3) : cas de développement anormal du processus styloïde, associé au syndrome d'Eagle et ankylose du rachis (coulée osseuse latérale)	166
Figure 139 : fracture du coude (F189, tranchée 7)	167
Figure 140 : fracture du pied (F271, tranchée 14)	167
Figure 141 : cas de rachitisme d'un individu immature (F52, tranchée 3)	168
Figure 142 : cas d'ostéomalacie sur un femme adulte (F216, tranchée 14)	168
Figure 143 : indice de dents cariées des individus adultes	169
Figure 144 : indice de dents cariées des individus immatures	170

Figure 145 : prévalence des dents cariées	170
Figure 146 : prévalence des pertes ante mortem	171
Figure 147 : indice des pertes ante mortem	171
Figure 148 : bâtiment contemporain de la tranchée 3 (F22 et 23 et F316)	172
Figure 149 : trou de poteau contemporain de la tranchée 3 (F57)	173
Figure 150 : trou de poteau contemporain de la tranchée 6 (F151)	173
Figure 151 : fosses et plot de maçonnerie contemporains de la tranchée 6 (145 et F146)	174
Figure 152 : mur F203 de la tranchée 12 (log. 2)	175
Figure 153 : carte postale du début du 20 ^e s. A droite de l'église Saint-Antoine, le mur de clôture du jardin dépendant alors du presbytère	176

III.

ANNEXES

INVENTAIRES

Inventaire des Unités stratigraphiques

<p>US : TN1</p> <p>Type d'US : Terrain naturel</p> <p>Période :</p> <p>Description : Sable argilo-marneux orangé, homogène et meuble.</p> <p>Interprétation : Terrain naturel</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action : Géologique</p> <p>Datation US :</p>	<p>US : 1003</p> <p>Type d'US : Creusement</p> <p>Période : 4</p> <p>Description : Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en cuvette à bords droits et à fond relativement plat.</p> <p>Interprétation : Creusement de la fosse de récupération d'une sépulture non identifiée.</p>	<p>Faits/Murs : 5</p> <p>Action : Démolition</p> <p>Datation US : 1795-1850</p>
<p>US : TN2</p> <p>Type d'US : Terrain naturel</p> <p>Période :</p> <p>Description : Sable grossier à matrice argilo-marneuse jaune, et inclusions calcaires fines, homogène et assez meuble.</p> <p>Interprétation : Terrain naturel</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action : Géologique</p> <p>Datation US :</p>	<p>US : 1004</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 4</p> <p>Description : Argile limoneuse brune assez homogène contenant beaucoup de restes d'ossements humains erratiques.</p> <p>Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.</p>	<p>Faits/Murs : 5</p> <p>Action : Abandon</p> <p>Datation US : 1795-1850</p> <p>Lot(s) mobilier : Poterie : 195 Métal : 5, 86 Verre : 16</p>
<p>US : TN3</p> <p>Type d'US : Terrain naturel</p> <p>Période :</p> <p>Description : Sable grossier à matrice argilo-marneuse jaune mêlé de gravas calcaires. Assez homogène et compact.</p> <p>Interprétation : Terrain naturel</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action : Géologique</p> <p>Datation US :</p>	<p>US : 1005</p> <p>Type d'US : Creusement</p> <p>Période : 3</p> <p>Description : Creusement présentant un plan rectangulaire et un profil en auge, d'orientation NE/SO.</p> <p>Interprétation : Creusement de la fosse</p>	<p>Faits/Murs : 6</p> <p>Action : Construction</p> <p>Datation US : 17-18e s.</p>
<p>US : TN4</p> <p>Type d'US : Terrain naturel</p> <p>Période :</p> <p>Description : Calcaire : tuffeau blanc du Turonien Moyen</p> <p>Interprétation : Terrain naturel</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action : Géologique</p> <p>Datation US :</p>	<p>US : 1006</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 3</p> <p>Description : Fine couche de mortier blanc tapissant toute la fosse, aussi bien sur le fond que sur les parois.</p> <p>Interprétation : Couche liée à une éventuelle fonction de bassin de la fosse (étanchéité?).</p>	<p>Faits/Murs : 6</p> <p>Action : Construction</p> <p>Datation US : 17-18e s.</p>
<p>US : 1000</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 4</p> <p>Description : Limon argileux brun foncé contenant beaucoup d'inclusions calcaires millimétriques à centimétriques ainsi que des poches de sable jaune-gris. Hétérogène et assez meuble.</p> <p>Interprétation : Large remblai de rehaussement compris entre la préparation de voirie moderne et le niveau de creusement de certaines sépultures</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action : Construction</p> <p>Datation US : post. 1850</p> <p>Lot(s) mobilier : Poterie : 234 Métal : 51</p>	<p>US : 1007</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 3</p> <p>Description : Sédiment brun-clair très compact</p> <p>Interprétation : Dépôt de sédiment certainement lié à l'utilisation de la fosse</p>	<p>Faits/Murs : 6</p> <p>Action : Occupation</p> <p>Datation US : 17-18e s.</p>
<p>US : 1001</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 4</p> <p>Description : Limon argileux brun contenant de nombreuses inclusions de calcaire pulvérulent ainsi que des poches oranges sableuses (poches de TN remanié).</p> <p>Interprétation : Remblai d'occupation dans lequel viennent s'insérer les sépultures les plus récentes. Probable terre de rehaussement du cimetière car cette dernière scelle aussi des sépultures plus anciennes (F63 par exemple).</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action : Occupation</p> <p>Datation US : 1795-1850</p>	<p>US : 1008</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 3</p> <p>Description : Couche constituée de mortier blanc (non en place).</p> <p>Interprétation : Potentiels restes de la couche de mortier primaire s'étant détachés des parois de la fosse.</p>	<p>Faits/Murs : 6</p> <p>Action : Abandon</p> <p>Datation US : 17-18e s.</p>
<p>US : 1002</p> <p>Type d'US :</p> <p>Période :</p> <p>Description : Annulé</p>	<p>Faits/Murs :</p> <p>Action :</p> <p>Datation US :</p>	<p>US : 1009</p> <p>Type d'US : Remblai</p> <p>Période : 3</p> <p>Description : Sédiment limoneux brun peu compact.</p> <p>Interprétation : Comblement intermédiaire de la fosse.</p>	<p>Faits/Murs : 6</p> <p>Action : Abandon</p> <p>Datation US : 17-18e s.</p>

US : 1010 **Faits/Murs : 6**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Sédiment limoneux brun peu compact.*
Interprétation : *Comblement intermédiaire de la fosse.*

US : 1011 **Faits/Murs : 6**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Sédiment limoneux brun orangé compact.*
Interprétation : *Comblement terminal de la fosse.*
Lot(s) mobilier :
Poterie : 219
Métal : 44

US : 1012 **Faits/Murs : 312**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat.*
Interprétation : *Creusement de la fosse de sépulture.*

US : 1013 **Faits/Murs : 312**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Restes du squelette en place ; ne reste que les pieds en connexion*
Interprétation : *Squelette de la sépulture.*
A noter qu'il n'a pas été trouvé de clous en place (certainement entièrement enlevés lors de la récupération).
Lot(s) mobilier :
Métal : 127, 128

US : 1014 **Faits/Murs : 312**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Limon argileux brun jaune avec quelques fines inclusions calcaires.*
Interprétation : *Comblement unique de la fosse de sépulture.*
Lot(s) mobilier :
Poterie : 272
Métal : 83

US : 1015 **Faits/Murs : 313**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat.*
Interprétation : *Creusement de la fosse de sépulture.*

US : 1016 **Faits/Murs : 313**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Restes du squelette en place ; ne reste que la scapula et l'humérus droits en place.*
Interprétation : *Squelette de la sépulture.*
A noter qu'il n'a pas été trouvé de clous en place (certainement entièrement enlevés lors de la récupération).

US : 1017 **Faits/Murs : 313**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Limon argileux brun jaune avec quelques fines inclusions calcaires.*
Interprétation : *Comblement unique de la fosse de sépulture.*
Lot(s) mobilier :
Poterie : 200
Métal : 76

US : 1018 **Faits/Murs : 1**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation SO/NE très arasé profil en auge à fond plat.*
Interprétation : *Creusement de la fosse de sépulture.*

US : 1019 **Faits/Murs : 1**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Restes du squelette en place ; ne reste que la boîte crânienne, la mandibule et quelques cervicales en place droits en place.*
Interprétation : *Squelette de la sépulture.*
A noter qu'il n'a pas été trouvé de clous en place.
Le squelette a été largement recoupé par F9 et F60.

US : 1020 **Faits/Murs : 1**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Limon argileux gris meuble et homogène.*
Interprétation : *Comblement unique de la fosse de sépulture.*

US : 1021 **Faits/Murs : 60**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat.*
Interprétation : *Creusement de la fosse de sépulture.*

US : 1022 **Faits/Murs : 60**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Squelette en place.*
Interprétation : *Squelette de la sépulture.*
A noter qu'il n'a pas été trouvé de clous en place.

US : 1023 **Faits/Murs : 60**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Limon argileux brun contenant de fines inclusions calcaires et des poches oranges sableuses (poches de TN remanié). Hétérogène.*
Interprétation : *Comblement unique de la fosse de sépulture.*
Lot(s) mobilier :
Faune : 280

US : 1024 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire à trapézoïdal, au profil en auge asymétrique à fond relativement plat.

Interprétation : Creusement de la fosse de sépulture.

US : 1025 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Restes du squelette en place ; ne reste que le membre supérieur droit en place.

Interprétation : Squelette de la sépulture. A noter qu'il n'a pas été trouvé de clous en place.

US : 1026 **Faits/Murs : 4**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions calcaires et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.

Interprétation : Comblement unique de la fosse de sépulture.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 216
Métal : 74

US : 1027 **Faits/Murs : 63**
Type d'US : Interface **Action :** Occupation
Période : **Datation US :** indet.

Description : Couche d'interface très irrégulière.

Interprétation : Interface du chablis entre le terrain naturel et son propre comblement.

US : 1028 **Faits/Murs : 63**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** indet.

Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions et blocs calcaires, de rares nodules de CDB et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.

Interprétation : Comblement unique du chablis.

US : 1029 **Faits/Murs : 7**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil assez diffus en partie haute et respectant la partie basse des parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond. La partie du creusement supérieur n'a pu être observé.

Interprétation : Creusement de la fosse de récupération d'une sépulture non identifiée.

US : 1030 **Faits/Murs : 7**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Argile limoneuse grise contenant des charbons et quelques inclusions calcaires. Homogène.

Interprétation : Comblement primaire de la fosse de récupération.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 257
Métal : 52

US : 1031 **Faits/Murs : 7**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Argile limoneuse brune assez homogène contenant de nombreux restes d'ossements humains erratiques.

Interprétation : Comblement terminal de la fosse de récupération.

US : 1032 **Faits/Murs : 64**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions calcaires et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.

Interprétation : Comblement supérieur de la sépulture (ou fosse de récupération) F64.

US : 1033 **Faits/Murs : 61**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions calcaires et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.

Interprétation : Comblement supérieur de la sépulture (ou fosse de récupération) F61.

US : 1034 **Faits/Murs : 10**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire, au profil en auge à fond relativement plat.

Interprétation : Creusement de la fosse de sépulture.

US : 1035 **Faits/Murs : 10**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Restes de fond de cercueil (limon noir).

Interprétation : Traces de fond de cercueil observées en fond de fosse.

Lot(s) mobilier :
Métal : 48

US : 1036 **Faits/Murs : 10**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850

Description : Restes du squelette en place récupéré en partie.

Interprétation : Squelette de la sépulture.

US : 1037 **Faits/Murs : 10**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun foncé contenant quelques inclusions calcaires. Homogène.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de sépulture.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 191

US : 1038 **Faits/Murs : 2**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil assez diffus en partie haute et respectant la partie basse des parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond. La partie du creusement supérieur n'a pu être observé.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération de la sépulture F312.

US : 1039 **Faits/Murs : 2**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris contenant des poches d'argile sableuse remaniée et des nodules et inclusions calcaires. Très hétérogène.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

Lot(s) mobilier :
Faune : 92

US : 1040 **Faits/Murs : 9**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil assez diffus en partie haute et respectant la partie basse des parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond. La partie du creusement supérieur n'a pu être observé.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération de la sépulture F313.

US : 1041 **Faits/Murs : 9**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-orange sableux remaniée et des nodules et inclusions calcaires. Très hétérogène et compact.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

US : 1042 **Faits/Murs : 314**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil assez diffus en partie haute et respectant la partie basse des parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond. La partie du creusement supérieur n'a pu être observé.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération de la sépulture F10.

US : 1043 **Faits/Murs : 314**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-orange sableux remaniée et des nodules et inclusions calcaires. Très hétérogène et compact.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

US : 1044 **Faits/Murs : 315**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil assez diffus en partie haute et respectant la partie basse des parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond. La partie du creusement supérieur n'a pu être observé.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération de la sépulture F4.

US : 1045 **Faits/Murs : 315**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris contenant des poches d'argile sableuse remaniée et des nodules et inclusions calcaires. Très hétérogène et compact.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

US : 1046 **Faits/Murs : 3**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions calcaires et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.
Interprétation : Comblement supérieur de la sépulture (ou fosse de récupération) F3.

US : 1047 **Faits/Murs : 8**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions calcaires et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.
Interprétation : Comblement supérieur de la sépulture (ou fosse de récupération) F8.

US : 1048 **Faits/Murs : 11**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions calcaires et des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.
Interprétation : Comblement supérieur de la sépulture (ou fosse de récupération) F11.

US : 1100 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Couche d'enrobé d'environ 8 cm d'épaisseur couplé à une couche de granulats calcaires et argile grisâtre.
Interprétation : Revêtement parking contemporain et sa préparation

US : 2000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : remblais sous l'enrobé
Interprétation : décapage tranchée 2 négative

US : 3000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Couche d'enrobé d'environ 8 cm d'épaisseur couplé à une couche de granulats calcaires et argile grisâtre.
Interprétation : Revêtement parking contemporain et sa préparation

US : 3001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon plutôt sableux brun foncé à gris, contenant des poches sableuses brunes, de nombreuses inclusions calcaires centimétriques, quelques inclusions éparses de CDB, de rares inclusions de TC (millimétriques à centimétriques) et quelques fragments d'ardoise. Hétérogène et compact.
Interprétation : Large remblai de rehaussement compris entre la préparation de voirie moderne et le niveau de creusement de certaines sépultures

US : 3002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon plutôt sableux brun à gris clair, contenant des poches sableuses brunes, de nombreuses inclusions calcaires centimétriques, quelques inclusions éparses de CDB, de rares inclusions de TC (millimétriques à centimétriques) et quelques fragments d'ardoise. Hétérogène et plutôt meuble.
Interprétation : Niveau de remblai intermédiaire.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 221

US : 3003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun foncé à gris foncé contenant de nombreuses inclusions calcaires (millimétriques jusqu'au caillou) inégalement réparties, de rares inclusions de CDB millimétriques.
Homogène et meuble.
Interprétation : Niveau de remblai éventuellement lié à des jardins, ou au fonctionnement du cimetière.

US : 3004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun foncé à grisâtre contenant de nombreuses inclusions calcaires ainsi que de petits cailloux calcaires. Plutôt homogène et compact.
Interprétation : Niveau observé en bordure à l'ouest de F18 et aux abords de F62.

US : 3005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Terrain naturel **Action :** Géologique
Période : **Datation US :**
Description : Annulée
Interprétation : Correspond au TN1 : TN sableux orange.

US : 3006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Sable peu limoneux brun contenant quelques petits cailloux calcaires, de rares CDB millimétriques, de petits fragments de mortier délité beige assez fin. Plutôt homogène et meuble.
Interprétation : Couche de remblai certainement lié à la récupération du mur F23.

US : 3007 **Faits/Murs : 316**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Sable peu limoneux gris contenant des cailloux calcaires (inférieurs à 10 cm), de nombreuses inclusions de CDB (millimétriques à centimétriques) et de rares inclusions de limon argileux brunes. Cette couche est légèrement induré en surface.
Interprétation : Remblai lié à une occupation sise à l'intérieur des murs F22 et F23.
Lot(s) mobilier :
Faune : 91, 94

US : 3008 **Faits/Murs : 316**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Sable peu limoneux brun à orangé contenant de très nombreuses inclusions calcaires (millimétriques à centimétriques), quelques blocs calcaires, et quelques poches sableuses plus grises. Homogène et compact.
Interprétation : Remblai lié à une occupation sise à l'intérieur des murs F22 et F23.

US : 3009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Sable peu limoneux jaune à passées limoneuses brun-gris contenant des inclusions calcaires (millimétriques à centimétriques) et quelques fragments de CDB. Plutôt homogène et compact.
Interprétation : Niveau légèrement anthropisé (terre à jardin?).

US : 3010 **Faits/Murs : 28**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Creusement de plan circulaire présentant un profil en cuvette.
Interprétation : Creusement d'un probable TP.

US : 3011 **Faits/Murs : 28**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon argileux gris contenant des poches de TN remanié (limon sableux orange) et des inclusions de CDB.
Interprétation : Comblement unique du probable TP.

US : 3012 **Faits/Murs : 44**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire, au profil en "U"
Interprétation : Creusement de la sépulture F44.

US : 3013 **Faits/Murs : 44**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Squelette non récupéré.
Interprétation : Squelette de la sépulture. **Lot(s) mobilier :**
Métal : 114, 130

US : 3014 **Faits/Murs : 44**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Restes de fond de cercueil (limon noir).
Interprétation : Fines traces de fond de cercueil observées en fond de fosse. **Lot(s) mobilier :**
Métal : 89

US : 3015 **Faits/Murs : 44**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Sable limoneux jaune orangé mêlé à du limon légèrement sableux brun à noir contenant des inclusions calcaires en poches plus ou moins compactes. Hétérogène et meuble.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de sépulture. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 146
Faune : 274

US : 3016 **Faits/Murs : 32**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan plutôt oblongue et d'orientation NE/SO, au profil assez diffus en partie haute et respectant la partie basse des parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond. La partie du creusement supérieur n'a pu être observé.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération d'une sépulture.

US : 3017 **Faits/Murs : 32**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-noir contenant des poches d'argile sableuse remaniée orange. Très hétérogène et compact.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 205
Métal : 2, 47

US : 3018 **Faits/Murs : 40**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil en auge à fond relativement plat semblant respecter totalement les parois de l'ancienne sépulture ainsi que son fond.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération d'une sépulture.

US : 3019 **Faits/Murs : 40**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant des inclusions et des blocs calcaires ainsi que des poches d'argile sableuse orangées compactes. Hétérogène.
Interprétation : Comblement primaire de la fosse de récupération. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 260
Métal : 61

US : 3020 **Faits/Murs : 40**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant de rares inclusions calcaires ainsi que des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.
Interprétation : Comblement terminal de la fosse de récupération.

US : 3021 **Faits/Murs : 53**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire et d'orientation NE/SO, au profil en auge à fond relativement plat. Est recoupé au nord-ouest par la sépulture F49.
Interprétation : Creusement de la fosse de la sépulture F53.

US : 3022 **Faits/Murs : 53**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Restes de fond de cercueil (limon noir).
Interprétation : Fines traces de fond de cercueil observées en fond de fosse et clous. **Lot(s) mobilier :**
Métal : 75

US : 3023 **Faits/Murs : 53**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Squelette d'enfant dont il manque la partie moyenne gauche (emportée par le creusement de la sépulture F49).
Interprétation : Squelette de la sépulture. **Lot(s) mobilier :**
Métal : 119

US : 3024 **Faits/Murs : 53**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant de rares inclusions calcaires ainsi que des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 171

US : 3025 **Faits/Murs : 57**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Creusement de plan circulaire au profil en "U".
Interprétation : Creusement du TP F57.

US : 3026 **Faits/Murs : 57**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Argile limoneuse grise-orange contenant des inclusions calcaires et des blocs calcaires en bas de couche (restes de calage?). Homogène et compact.
Interprétation : Comblement de l'avant trou du TP F57.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 270
Métal : 58
Verre : 19

US : 3027 **Faits/Murs : 57**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon argileux brun foncé contenant de très fines inclusions calcaires. Homogène et assez meuble.
Interprétation : Comblement inférieur lié à l'enlèvement probable du poteau.

US : 3028 **Faits/Murs : 57**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Fines couche de particules calcaires.
Interprétation : Comblement intermédiaire lié à l'enlèvement probable du poteau.

US : 3029 **Faits/Murs : 57**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon argileux brun foncé contenant de fines inclusions calcaires et des fragments d'ardoise. Homogène et assez meuble.
Interprétation : Comblement terminal lié à l'enlèvement probable du poteau.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 255
Métal : 77

US : 3030 **Faits/Murs : 12**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement circulaire présentant un profil en cuvette à fond plat.
Interprétation : Creusement de la fosse F12.

US : 3031 **Faits/Murs : 12**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Squelette de porcelet.
Interprétation : Squelette de porcelet en place déposé dans la fosse.

Lot(s) mobilier :
Faune : 95, 96,
97, 98, 99, 100,
101, 102, 103

US : 3032 **Faits/Murs : 12**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon sableux gris-orangé contenant quelques nodules centimétriques de calcaire blanc. Très homogène et assez compact (TN remanié).
Interprétation : Comblement unique de la fosse sépulcrale F12.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 147

US : 3033 **Faits/Murs : 78**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire d'orientation NE/SO, au profil en auge asymétrique à fond relativement plat.
Interprétation : Creusement de la fosse de sépulture F78.

US : 3034 **Faits/Murs : 78**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Restes de fond de cercueil (limon noir) avec clous.
Interprétation : Restes de cercueil.

US : 3035 **Faits/Murs : 78**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon sableux gris-noir contenant quelques fines inclusions calcaires. Assez homogène et compact.
Interprétation : Comblement primaire de la fosse sépulcrale F78.

US : 3036 **Faits/Murs : 78**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Sable jaune contenant quelques poches limoneuses grises à brunes. Hétérogène et meuble.
Interprétation : Comblement secondaire de la fosse sépulcrale F78.

US : 3037 **Faits/Murs : 36**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan subrectangulaire d'orientation NE/SO, au profil en cuvette évasée et asymétrique.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération F36.

US : 3038 **Faits/Murs : 36**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Poches de limon brun et de sable jaune. Hétérogène et meuble.
Interprétation : Comblement primaire de la fosse de récupération F36.

Lot(s) mobilier :
Métal : 67
Monnaies : 141

US : 3039 **Faits/Murs : 36**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon sableux gris-brun contenant de fines inclusions calcaires millimétriques et centimétriques. Homogène et meuble.
Interprétation : Comblement secondaire de la fosse de récupération F36

US : 3040 **Faits/Murs : 36**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Poches de limon brun et de sable jaune contenant des inclusions calcaires. Hétérogène et meuble.
Interprétation : Comblement terminal de la fosse de récupération F36

Lot(s) mobilier :
Verre : 10

US : 3041 **Faits/Murs : 26**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement profil en U. Parois droites fond plat
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3042 **Faits/Murs : 26**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : présence de clous et d'un négatif du cercueil dans la coupe.
Interprétation : cercueil

Lot(s) mobilier :
Métal : 45

US : 3043 **Faits/Murs : 26**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette d'individu immature
Interprétation : squelette

US : 3044 **Faits/Murs : 26**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec poches de TN orange remanié.
Interprétation : comblement de la fosse sépulcrale

Lot(s) mobilier :
Poterie : 209
Verre : 17

US : 3045 **Faits/Murs : 29**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan oblongue et d'orientation NE/SO, au profil en auge à fond relativement plat. Recoupe la fosse F69 et son extrémité sud-ouest est prise sous la berme.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération d'une sépulture antérieure.

US : 3046 **Faits/Murs : 29**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux gris-brun contenant beaucoup d'inclusions calcaires ainsi que des poches d'argile sableuse orangées. Hétérogène.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 264
Métal : 115

US : 3047 **Faits/Murs : 69**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement de plan oblongue et d'orientation NE/SO, au profil en cuvette à fond relativement plat. Est recoupée par la fosse F29 sur son côté sud-est et son extrémité sud-ouest est prise sous la berme.
Interprétation : Creusement de la fosse F69.

US : 3048 **Faits/Murs : 69**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun-orange contenant de très rares inclusions calcaires. Homogène.
Interprétation : Comblement unique de la fosse de récupération.

US : 3049 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon plutôt sableux brun foncé à gris, contenant des poches sableuses brunes, de nombreuses inclusions calcaires centimétriques, quelques inclusions éparses de CDB, de rares inclusions de TC (millimétriques à centimétriques) et quelques fragments d'ardoise. Hétérogène et compact.
Interprétation : Large remblai de rehaussement compris entre la préparation de voirie moderne et le niveau de creusement de certaines sépultures.

US : 3050 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon plutôt sableux brun à gris clair, contenant des poches sableuses brunes, de nombreuses inclusions calcaires centimétriques, quelques inclusions éparses de CDB, de rares inclusions de TC (millimétriques à centimétriques) et quelques fragments d'ardoise. Hétérogène et plutôt meuble.
Interprétation : Niveau de remblai intermédiaire.

US : 3051 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun foncé à gris foncé contenant de nombreuses inclusions calcaires (millimétriques jusqu'au caillou) inégalement réparties, de rares inclusions de CDB millimétriques.
Homogène et meuble.
Interprétation : Niveau de remblai éventuellement lié à des jardins, ou au fonctionnement du cimetière.

US : 3052 **Faits/Murs : 18**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 2 **Datation US :** 15e s.
Description : limon sableux brun à gris avec nombreuses inclusions de calcaires. Quelques inclusions de charbon de bois et de TC. Nombreuses coquilles d'escargot. Homogène meuble.
Interprétation : comblement terminal de la fosse
Lot(s) mobilier :
Poterie : 143

US : 3053 **Faits/Murs : 18**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 2 **Datation US :** 15e s.
Description : très semblable à 3052 mais avec quelques poches éparses de sable brun orangé TN remanié. Moins homogène.
Interprétation : comblement intermédiaire de la fosse

US : 3054 **Faits/Murs : 18**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 2 **Datation US :** 15e s.
Description : limon brun gris très chargé en inclusions calcaires et en cailloux calcaires.
Interprétation : comblement primaire de la fosse

US : 3055 **Faits/Murs : 18**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 2 **Datation US :** 15e s.
Description : creusement en cuvette évasée dont les bords deviennent plus verticaux en partie haute.
Interprétation : creusement

US : 3056 **Faits/Murs : 19**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun foncé avec nombreuses inclusions calcaire et blocs de calcaire non taillés sous forme de poches compactes mêlé avec du limon plus sableux brun à brun clair avec quelques inclusions orangées meuble.
Interprétation : comblement de la récupération de la sépulture.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 165
Métal : 24

US : 3057 **Faits/Murs : 19**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement en cuvette avec bords peu évasés et fond plat.
Interprétation : creusement de la récupération de la sépulture

US : 3058 **Faits/Murs : 62**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Sous F20 et F21
Interprétation : creusement de la fosse ovoïde vu partiellement, bords évasés et fond plat.

US : 3059 **Faits/Murs : 62**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux brun foncé à gris foncé avec nombreuses inclusions de calcaire et cailloux à blocs de calcaire. Rares charbons de bois et TC. Rares graviers siliceux. Homogène meuble.
Interprétation : comblement de la fosse

US : 3060 **Faits/Murs : 20**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun à brun foncé avec nombreuses inclusions de calcaire avec des poches de sable brun orange. Hétérogène très meuble.
Interprétation : comblement de la sépulture plus pourrissement et effondrement du cercueil.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 154

US : 3061 **Faits/Murs : 20**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette en connexion avec espace vide et effets de parois. Il n'en reste que la moitié inférieure, quelques côtes et quelques doigts.
Interprétation : squelette
Lot(s) mobilier :
Métal : 117

US : 3062 **Faits/Murs : 20**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : cercueil encore visible en négatif avec alignement de clous pour la majorité tête en bas.
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 78

US : 3063 **Faits/Murs : 20**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun foncé à gris avec quelques inclusions de calcaire. Pas de poches sableuses orangées. Homogène meuble.
Interprétation : cupule circulaire observée en plan vers le fond de la fosse sépulcrale et située à l'extérieur de l'emprise du cercueil au delà des pieds. Ne se voyait pas en surface donc probablement pas postérieur. Pas de creusement franc observé. 30 cm de diamètre et 8 cm de profondeur.
Lot(s) mobilier :
Verre : 12

US : 3064 **Faits/Murs : 20**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : parois verticales fond plat
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3065 **Faits/Murs : 23**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : tranchée en aveugle
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur

US : 3066 **Faits/Murs : 23**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : blocs de calcaire équarris liées à du limon légèrement sableux brun foncé à gris clair Les blocs sont posés sur 1 ou 2 rangs selon leur taille. Jusqu'à 35x20x10cm. Un bloc présente une encoche semi circulaire grossièrement taillé. Les blocs sont de format varié.
Interprétation : fondation du mur

US : 3067 **Faits/Murs : 22**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : tranchée en aveugle
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur

US : 3068 **Faits/Murs : 22**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : blocs de calcaire équarris liées à du limon légèrement sableux brun foncé à gris clair Les blocs sont posés sur 1 ou 2 rangs selon leur taille. Jusqu'à 35x20x10cm. Les blocs sont de format varié.
Interprétation : fondation du mur

US : 3069 **Faits/Murs : 82**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : profil en V fond en cuvette
Interprétation : creusement du fossé.

US : 3070 **Faits/Murs : 82**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : sable orange avec limon argileux gris et inclusions de calcaire. Rares inclusions de charbon de bois. Présence d'une concentration de cailloux calcaire très altérés et délités. Plutôt homogène. Meuble.
Interprétation : comblement primaire du fossé

US : 3071 **Faits/Murs : 82**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux brun foncé à gris avec quelques inclusions de sable orange. Nombreuses inclusions de calcaire et petits cailloux calcaire. Coquilles d'escargot. Homogène meuble.
Interprétation : comblement final du fossé

US : 3072 **Faits/Murs : 107**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Sépulture percée par F57 (TP)
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3074 **Faits/Murs : 107**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun orangé meuble
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3075 **Faits/Murs : 107**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun compacte
Interprétation : comblement de la sépulture
Lot(s) mobilier :
Poterie : 227
Métal : 38

US : 3076 **Faits/Murs : 56**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Profil en U.
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3077 **Faits/Murs : 56**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces de cercueil et présence de nombreux clous.
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 72

US : 3078 **Faits/Murs : 56**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette adulte
Interprétation : squelette
Lot(s) mobilier :
Métal : 135

US : 3079 **Faits/Murs : 56**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux meuble gris avec des poches de TN orange remanié
Interprétation : comblement primaire de la sépulture de la sépulture
Lot(s) mobilier :
Poterie : 220

US : 3080 **Faits/Murs : 56**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris hétérogène compacte en bloc avec des nodules de calcaire
Interprétation : comblement final de la sépulture
Lot(s) mobilier :
Faune : 279

US : 3081 **Faits/Murs : 51**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement au profil en U fond plat parois droites
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3082 **Faits/Murs : 51**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces de clous
Interprétation : cercueil

US : 3083 **Faits/Murs : 51**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette d'un individu immature
Interprétation : squelette

US : 3084 **Faits/Murs : 51**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec inclusions de calcaire.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3085 **Faits/Murs : 49**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement en U fond plat parois droites
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3086 **Faits/Murs : 49**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces de cercueil et clous en place
Interprétation : cercueil

US : 3087 **Faits/Murs : 49**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette d'un individu adulte
Interprétation : squelette

US : 3088 **Faits/Murs : 49**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec inclusions de TN remanié orange.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3089 **Faits/Murs : 48**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement à fond en cuvette et bords droits
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3090 **Faits/Murs : 48**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces de cercueil et clous en place
Interprétation : cercueil

US : 3091 **Faits/Murs : 48**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette d'un immature
Interprétation : squelette

US : 3092 **Faits/Murs : 48**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3093 **Faits/Murs : 46**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U parois droites fond plat.
Interprétation : creusement de la récupération d'une sépulture

US : 3096 **Faits/Murs : 46**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec TN remanié et inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la fosse de récupération

US : 3097 **Faits/Murs : 21**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement au profil bords droit fond plat
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3098 **Faits/Murs : 21**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces cercueil et clous
Interprétation : cercueil

US : 3099 **Faits/Murs : 21**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette individu adulte en cercueil plus présence d'épingles
Interprétation : squelette

US : 3100 **Faits/Murs : 21**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun à brun foncé avec inclusions de calcaire et quelques blocs de calcaire mêlé à des poches sableuses brunes orangées plutôt hétérogène. Très meuble.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3102 **Faits/Murs : 39**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F39 non fouillé

Lot(s) mobilier :
Poterie : 181

US : 3103 **Faits/Murs : 52**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement en cuvette individu immature
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3104 **Faits/Murs : 52**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette immature
Interprétation : squelette

US : 3105 **Faits/Murs : 52**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3106 **Faits/Murs : 47**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement en U. Fond plat.
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3107 **Faits/Murs : 47**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces de cercueil et clous **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : cercueil **Métal :** 26

US : 3108 **Faits/Murs : 47**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette immature **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : squelette **Métal :** 113

US : 3109 **Faits/Murs : 47**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec inclusions de calcaire **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : comblement de la sépulture **Poterie :** 159

US : 3110 **Faits/Murs : 50**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : creusement profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 3111 **Faits/Murs : 50**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette immature
Interprétation : squelette

US : 3112 **Faits/Murs : 50**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec inclusions calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 3113 **Faits/Murs : 316**
Type d'US : Creusement **Action :** Occupation
Période : **Datation US :**
Description : Large creusement de plan irrégulier, présentant un profil en cuvette asymétrique et qui prend place entre les murs F22 et F23.
Interprétation : Creusement de la fosse.

US : 3114 **Faits/Murs :**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : US de décapage pour la tranchée 3.
Interprétation : US de décapage pour la tranchée 3.

US : 3115 **Faits/Murs : 13**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F13 non fouillé

US : 3116 **Faits/Murs : 14**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F14 non fouillé

US : 3117 **Faits/Murs : 15**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F15 non fouillé

US : 3118 **Faits/Murs : 16**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F16 non fouillé

US : 3119 **Faits/Murs : 17**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F17 non fouillé

US : 3120 **Faits/Murs : 24**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F24 non fouillé

US : 3121 **Faits/Murs : 31**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F31 non fouillé

US : 3122 **Faits/Murs : 317**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F317 non fouillé

US : 3123 **Faits/Murs : 25**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F25 non fouillé

US : 3124 **Faits/Murs : 27**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F27 non fouillé

US : 3125 **Faits/Murs : 33**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F33 non fouillé

US : 3126 **Faits/Murs : 34**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
 Recoupe F318
Interprétation : comblement de surface de la fosse F34 non fouillé

US : 3127 **Faits/Murs : 318**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
 Recoupé par F318
Interprétation : comblement de surface de la fosse F318 non fouillé

US : 3128 **Faits/Murs : 35**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F35 non fouillé

US : 3129 **Faits/Murs : 37**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F37 non fouillé

US : 3130 **Faits/Murs : 38**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F38 non fouillé

US : 3131 **Faits/Murs : 41**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F41 non fouillé

US : 3132 **Faits/Murs : 42**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F42 non fouillé

US : 3133 **Faits/Murs : 43**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F43 non fouillé
Lot(s) mobilier : Métal : 43

US : 3134 **Faits/Murs : 45**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris non fouillé
Interprétation : comblement de surface de la fosse F45 non fouillé

US : 3135 **Faits/Murs : 59**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Interprétation : Prélèvement des os de la sépulture

US : 3136 **Faits/Murs : 37**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 4000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : enrobé
Interprétation : route

US : 4001	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Construction	
Période : 4	Datation US : 20e s.	
Description : grave blanche		
Interprétation : installation enrobé		
US : 4002	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Construction	
Période : 4	Datation US : 20e s.	
Description : fragments d'enrobés		
Interprétation : structure voirie		
US : 4003	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 3	Datation US : 17-18e s.	
Description : remblais brun argileux avec graviers et petits galets plus des inclusions de TCA. Homogène et peu compacte		Lot(s) mobilier : Poterie : 226, 258
Interprétation : remblais		
US : 4004	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : limons brun-gris, semblable à l'us 4003 mais avec beaucoup plus de galets et graviers		
Interprétation : remblais		
US : 4005	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : remblais brun jaune sableux avec graviers calcaires et inclusions de charbon et TC		
Interprétation : remblais		
US : 4006	Faits/Murs :	
Type d'US : Terrain naturel	Action : Géologique	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : tuffeau blanc		
Interprétation : calcaire naturel		
US : 4007	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 3	Datation US : 17-18e s.	
Description : gravier de calcaire blanc meuble hétérogène		
Interprétation : Fosse ou tranchée		
US : 4008	Faits/Murs : 65	
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction	
Période : 3	Datation US : 17-18e s.	
Description : moellon de tuffeau blanc avec mortier de chaux gris.		
Interprétation : fondation du mur		
US : 4009	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 3	Datation US : 17-18e s.	
Description : remblais brun gris hétérogène compacte. Encaissant de la fondation en aveugle F65 et démolition de F67. également encaissant de F66.		Lot(s) mobilier : Poterie : 259
Interprétation : remblais		

US : 4010	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 3	Datation US : 17-18e s.	
Description : limon argileux gris avec nombreux cailloux. démolition?		
Interprétation : remblais		
US : 4011	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 3	Datation US : 17-18e s.	
Description : limon gris homogène démolition?		
Interprétation : remblais		
US : 4012	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : limon brun homogène avec quelques cailloux . Démolition ou occupation? Fonctionne avec m67		
Interprétation : remblais		
US : 4013	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : limon sableux brun gris assez homogène avec rares graviers.		Lot(s) mobilier : Poterie : 254
Interprétation : remblais, encaissant du mur F67		
US : 4014	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : limon homogène gris avec traces de rouille orangée et petits cailloux		Lot(s) mobilier : Poterie : 213
Interprétation : remblais		
US : 4015	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : remblais brun avec graviers et petits cailloux avec beaucoup de charbons		
Interprétation : remblais		
US : 4016	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : remblais hétérogène brun gris avec beaucoup de cailloux		
Interprétation : remblais		
US : 4017	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : limons gris homogène tassés avec quelques charbons		
Interprétation : remblais		
US : 4018	Faits/Murs :	
Type d'US : Remblai	Action : Abandon	
Période : 1	Datation US : 11-13e s.	
Description : petit niveau de gravier calcaire		
Interprétation : remblais		

US : 4019 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : limon sableux brun-gris homogène antérieur à F68.
Interprétation : remblais, remblais, encaissant des murs F67 et F68

US : 4020 **Faits/Murs : 66**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : moellons de tuffeau jaune plus mortier orangé
Interprétation : murs du puits

US : 4021 **Faits/Murs : 67**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : bloc de réemploi en moellons de tuffeau blanc sans mortier, liée à la terre
Interprétation : mur

US : 4022 **Faits/Murs : 68**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : parpaing de tuffeau bien taillé
Interprétation : mur

US : 4023 **Faits/Murs : 67**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : non observable en fouille
Interprétation : creusement de la tranchée aveugle pour la construction du mur F67

US : 4024 **Faits/Murs : 329**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : non observable en fouille
Interprétation : creusement de la tranchée aveugle pour la construction du mur F68

US : 4025 **Faits/Murs : 329**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : limon gris meuble avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation

US : 5000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : décapage de la tranchée
Interprétation : nettoyage de surface

US : 5001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 1 **Datation US :** 11-13e s.
Description : limon argileux brun clair assez homogène, avec tuffeau en inclusion
Interprétation : remblais, terre végétale ? **Lot(s) mobilier :** Poterie : 215

US : 5002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux brun foncé assez homogène (terre de jardin)
Interprétation : remblais

US : 5003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : graves compactes
Interprétation : préparation route

US : 5004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : enrobé
Interprétation : bitume

US : 5005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : couche argilo limoneuse homogène percée par une tranchée de réseau. Présente des inclusions calcaire
Interprétation : remblais

US : 5006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche argilo limoneuse homogène.
Interprétation : remblais **Lot(s) mobilier :** Poterie : 229

US : 5007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : niveau grisâtre avec inclusions calcaire. couche de démolition?
Interprétation : remblais **Lot(s) mobilier :** Poterie : 266

US : 5008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 2 **Datation US :** 14-15e s.
Description : limon brun foncé avec gros blocs
Interprétation : possible couche de construction en lien avec F71

US : 5009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** 14e s.
Description : limon brun grisâtre couvrant F72. Nombreuses inclusions calcaire. Homogène.
Interprétation : remblais **Lot(s) mobilier :** Poterie : 224

US : 5010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Construction
Période : **Datation US :** 14e s.
Description : sédiment beige clair avec nombreux éclats de calcaire
Interprétation : niveau de construction de F73

US : 5011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche noire sableuse homogène avec des inclusions de scories. Coupé par réseau de gaz.
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 180
Métal : 1

US : 5012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon brun clair homogène
Interprétation : remblais

US : 5013 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon brun clair avec inclusion de tuffeau
Interprétation : remblais

US : 5014 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux brun clair avec moellons de calcaire et inclusions. Démolition de F81?
Interprétation : remblais

US : 5015 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** 14-15e s.
Description : couche argileuse orangée homogène
Interprétation : remblais

US : 5016 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** 14-15e s.
Description : limon sableux brun foncé avec inclusions de calcaire
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 240

US : 5017 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux brun foncé avec inclusions de calcaire
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 155

US : 5018 **Faits/Murs : 77**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : lit de mortier de fondation de F77
Interprétation : occupation construction?

US : 5019 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** 14e s.
Description : limon argileux brun foncé recouvrant F72 et dans lequel est percé F74 et F76
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 157

US : 5020 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : niveau de construction composé à 100 pourcents de tuffeau concassé
Interprétation : construction

US : 5021 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : niveau beige sableux assez homogène
Interprétation : niveau de chantier?

US : 5022 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux noir très homogène.
Interprétation : fine couche d'occupation
Lot(s) mobilier :
Poterie : 269

US : 5023 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : niveau argileux brun clair
Interprétation : couche d'occupation?

US : 5024 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux avec inclusions de calcaire
Interprétation : niveau de démolition?

US : 5025 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : mortier et tuffeau concassé
Interprétation : couche de démolition

US : 5026 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : poches de limon argileux brun foncé avec quelques charbons
Interprétation : couche occupation
Lot(s) mobilier :
Poterie : 235
Métal : 4, 53

US : 5027 **Faits/Murs : 76**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : conduit du puits maçonné en pierres sèches. Au moins 5 assises conservées.
Interprétation : construction des parois du puits

US : 5028 **Faits/Murs : 76**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon argileux très meuble avec TCA et faïence.
Interprétation : comblement interne du puits
Lot(s) mobilier :
Poterie : 223
Verre : 13

US : 5029 Faits/Murs : 79
 Type d'US : Remblai Action : Abandon
 Période : 3 Datation US : 17-18e s.
Description : limon argileux noir
Interprétation : comblement de la fosse
Lot(s) mobilier :
 Poterie : 199

US : 5030 Faits/Murs : 79
 Type d'US : Creusement Action : Construction
 Période : 3 Datation US : 17-18e s.
Description : cuvette
Interprétation : creusement de la fosse

US : 5031 Faits/Murs : 76
 Type d'US : Creusement Action : Construction
 Période : 3 Datation US : 17-18e s.
Description : bords droits
Interprétation : creusement du puits

US : 5032 Faits/Murs : 71
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 2 Datation US : 14-15e s.
Description : trois assises d'une maçonnerie en blocs taillés de moyen appareil de tuffeau réglé, lié au mortier gris fin.
Interprétation : mur d'un bâtiment aligné sur la rue Picois

US : 5033 Faits/Murs : 72
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 1 Datation US : 11-13e s.
Description : Maçonnerie présentant sans sa partie la mieux conservée deux parements de gros blocs de tuffeau blanc taillés en moyen appareil, et un blocage de moellons. Liés à la terre, avec reprise des joints de parement au mortier gris.
Interprétation : Mur d'un bâtiment.
Lot(s) mobilier :
 Poterie : 185

US : 5034 Faits/Murs : 77
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 3 Datation US : 17-18e s.
Description : quelques blocs de parement conservés de moyen appareil de tuffeau blanc, sur une seule assise lié au mortier gris. Observés uniquement en limite de coupe.
Interprétation : mur fonctionnant avec F74

US : 5035 Faits/Murs : 74
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 3 Datation US : 17-18e s.
Description : gros blocs de tuffeau liés avec un mortier gris très maigre, mêlé à de la terre.
Interprétation : semelle de fondation d'un mur, fonctionnant avec F77

US : 5036 Faits/Murs : 75
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 2 Datation US : 14-15e s.
Description : maçonnerie de blocs et moellons liés au mortier gris fin, dans une tranchée de fondation (F311)
Interprétation : semelle de fondation d'un mur.

US : 5037 Faits/Murs : 80
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 1 Datation US : 11-13e s.
Description : Blocs taillés en moyen appareil de tuffeau, lié à la erre.
Interprétation : mur d'un bâtiment, fonctionne avec M72 ?

US : 5038 Faits/Murs : 73
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 1 Datation US : 11-13e s.
Description : Blocs équarris ou taillés
Interprétation : mur fonctionne avec M72

US : 5039 Faits/Murs : 81
 Type d'US : Maçonnerie Action : Construction
 Période : 2 Datation US : 14-16e s.
Description : moellons avec mortier gris fin dans une tranchée aveugle.
Interprétation : fondation d'un mur

US : 5040 Faits/Murs : 311
 Type d'US : Remblai Action : Construction
 Période : 2 Datation US : 14-16e s.
Description : limon argileux brun avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation

US : 5041 Faits/Murs : 311
 Type d'US : Creusement Action : Construction
 Période : 2 Datation US : 14-15e s.
Description : bords droits
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation du mur M75

US : 6000 Faits/Murs :
 Type d'US : Couche d'occupation Action : Construction
 Période : 4 Datation US : 20e s.
Description : couche d'enrobé avec calcaire blanc de préparation du parking
Interprétation : enrobé plus préparation calcaire
Lot(s) mobilier :
 Monnaies : 142

US : 6001 Faits/Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon
 Période : 4 Datation US : post. 1850
Description : large remblai constitué d'un sable limoneux brun foncé contenant beaucoup d'inclusions de calcaire millimétriques à centimétriques et des poches de sable jeune gris. assez hétérogène et assez meuble.
Interprétation : remblais

US : 6002 Faits/Murs :
 Type d'US : Remblai Action : Abandon
 Période : 4 Datation US : 1795-1850
Description : semblable à 6001 mais brun et comportant moins d'inclusions calcaire. Poches sableuses gris jaune. assez hétérogène et assez meuble. Remblais dans lequel prennent place les sépultures
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
 Poterie : 178
 Verre : 8

US : 6003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : sable peu limoneux gris jaune avec inclusions calcaire. Homogène et meuble.
Interprétation : remblais

US : 6004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon argileux gris brun de mise à niveau avec nombreuses inclusions de calcaire et nombreuses poches de sable brun orange (TN remanié)
Interprétation : remblais

US : 6005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon argileux brun avec de très nombreuses inclusions de calcaire et beaucoup de poches sableuses orange. (TN remanié). hétérogène assez compact
Interprétation : remblais

US : 6006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun avec nodules de calcaire
Interprétation : remblais

US : 6007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun gris contenant des blocs et cailloux calcaire. Homogène et assez compact
Interprétation : remblais

US : 6020 **Faits/Murs : 122**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non observé car non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6021 **Faits/Murs : 122**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun jaune
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6022 **Faits/Murs : 123**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : en auge asymétrique
 Parois verticale coté SE et irrégulière coté NO
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 6023 **Faits/Murs : 320**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux jaune
Interprétation : comblement de la sépulture
Lot(s) mobilier :
 Métal : 54, 116

US : 6024 **Faits/Murs : 123**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun
Interprétation : comblement de la fosse de récupération
Lot(s) mobilier :
 Poterie : 190
 Métal : 33

US : 6025 **Faits/Murs : 124**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : parois verticales fond plat
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6026 **Faits/Murs : 124**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Bras gauche manquant probablement perturbé par récupération de F123.
Interprétation : squelette

US : 6027 **Faits/Murs : 124**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun mêlé de sable jaune
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6028 **Faits/Murs : 131**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : fosse au profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6029 **Faits/Murs : 131**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris clair meuble sous le cercueil
Interprétation : comblement primaire de la sépulture

US : 6030 **Faits/Murs : 131**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette en place du bassin aux pieds, le reste est hors emprise
Interprétation : squelette

US : 6031 **Faits/Murs : 131**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : restes de cercueil
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
 Métal : 68

US : 6032 Faits/Murs : 131
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : limon argileux grisâtre mêlé de sable jaune.
Interprétation : comblement final de la sépulture

US : 6033 Faits/Murs : 200
Type d'US : Creusement **Action** : Construction
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6034 Faits/Murs : 200
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec poches de TN remanié jaune orangé avec des nodules de calcaire.
Interprétation : comblement de la fosse sépulcrale

US : 6035 Faits/Murs : 114
Type d'US : Creusement **Action** : Construction
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : creusement au profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6036 Faits/Murs : 114
Type d'US : Structure funéraire **Action** : Occupation
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier** :
Métal : 25

US : 6037 Faits/Murs : 114
Type d'US : Squelette **Action** : Occupation
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Interprétation : squelette

US : 6038 Faits/Murs : 114
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : limon argileux très hétérogène en strates grises avec du sable jaune. Aucune inclusion de calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier** :
Poterie : 184
Métal : 3

US : 6039 Faits/Murs : 111
Type d'US : Creusement **Action** : Construction
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6040 Faits/Murs : 111
Type d'US : Structure funéraire **Action** : Occupation
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : présence de clous en place
Interprétation : cercueil

US : 6041 Faits/Murs : 111
Type d'US : Squelette **Action** : Occupation
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Interprétation : squelette

US : 6042 Faits/Murs : 111
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : limon argileux gris homogène avec des poches de TN orange remanié. Rares inclusions de calcaire.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6043 Faits/Murs : 113
Type d'US : Creusement **Action** : Construction
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : fosse très irrégulière
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 6044 Faits/Murs : 113
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : limon argileux gris avec des poches de TN orange remanié avec des nodules de calcaire.
Interprétation : comblement de la fosse de récupération **Lot(s) mobilier** :
Poterie : 253
Métal : 60, 138

US : 6047 Faits/Murs : 206
Type d'US : Creusement **Action** : Construction
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : creusement irrégulier
Interprétation : creusement du trou de poteau

US : 6048 Faits/Murs : 206
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : 1795-1850
Description : limon argileux gris brun
Interprétation : comblement du trou de poteau

US : 6049 Faits/Murs : 152
Type d'US : Creusement **Action** : Construction
Période : 4 **Datation US** : post. 1850
Description : Quadrangulaire
Interprétation : creusement du trou de poteau

US : 6050 Faits/Murs : 152
Type d'US : Remblai **Action** : Abandon
Période : 4 **Datation US** : post. 1850
Description : limon gris brun remblais contemporain meuble avec du ciment en inclusions
Interprétation : comblement du trou de poteau **Lot(s) mobilier** :
Poterie : 252

US : 6051	Faits/Murs : 159
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : en cuvette	
Interprétation : creusement du trou de poteau	
US : 6052	Faits/Murs : 159
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : limon brun meuble	
Interprétation : comblement du trou de poteau	
US : 6053	Faits/Murs : 163
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : en cuvette	
Interprétation : creusement du trou de poteau	
US : 6054	Faits/Murs : 163
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : comblement inférieur brun compacte	
Interprétation : comblement du trou de poteau	
US : 6055	Faits/Murs : 163
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : comblement supérieur de tuffeau blanc	
Interprétation : comblement	
US : 6056	Faits/Murs : 90
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : profil en auge ouverte	
Interprétation : creusement de la récupération	
US : 6057	Faits/Murs : 90
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : limon sableux brun avec fines inclusions de calcaire et quelques graviers siliceux. Homogène et assez meuble.	
Interprétation : comblement primaire de la fosse de récupération	
US : 6058	Faits/Murs : 90
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : limon sableux brun jaune avec traces de sable jaune et potentiel mortier sableux gris et fines inclusions de calcaire. Meuble.	
Interprétation : comblement intermédiaire de la récupération	

US : 6059	Faits/Murs : 90
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : limon sableux brun clair avec poches de sable orange éparses et nombreuses inclusions de calcaire. Hétérogène et assez compact.	
Interprétation : comblement final de la récupération	
US : 6060	Faits/Murs : 198
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : profil en U	
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale	
US : 6061	Faits/Murs : 198
Type d'US : Structure funéraire	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : clous en place	
Interprétation : cercueil	
Lot(s) mobilier : Métal : 62	
US : 6062	Faits/Murs : 198
Type d'US : Squelette	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : bas des jambes sous la berme	
Interprétation : squelette	
US : 6063	Faits/Murs : 198
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : TN remanié sableux orange avec grosses inclusions de limon brun foncé. Hétérogène et meuble.	
Interprétation : comblement de la sépulture	
US : 6064	Faits/Murs : 181
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : profil en U	
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale	
US : 6065	Faits/Murs : 181
Type d'US : Structure funéraire	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : clous en place et traces de cercueil	
Interprétation : cercueil	
Lot(s) mobilier : Métal : 71	
US : 6066	Faits/Murs : 181
Type d'US : Squelette	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 1795-1850
Description : haut du corps sous la berme	
Interprétation : squelette	

US : 6067 **Faits/Murs : 181**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris brun avec quelques fines inclusions de calcaire et quelques boulettes de TN remanié. Homogène et assez meuble.
Interprétation : comblement de la sépulture

Lot(s) mobilier :
Poterie : 167
Faune : 278

US : 6068 **Faits/Murs : 182**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6069 **Faits/Murs : 182**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec inclusions de calcaire et poches de TN orangé.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6070 **Faits/Murs : 102**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil très irrégulier.
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 6071 **Faits/Murs : 102**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux très hétérogène brun avec nombreuses poches et boulettes de sable orange et nombreuses inclusions de calcaire.
Interprétation : comblement de la fosse de récupération

US : 6072 **Faits/Murs : 199**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6073 **Faits/Murs : 199**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces d'un cercueil
Interprétation : cercueil

Lot(s) mobilier :
Métal : 50

US : 6074 **Faits/Murs : 199**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : quelques restes non prélevés par la récupération
Interprétation : squelette

US : 6075 **Faits/Murs : 199**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun avec passes de sable orange et quelques inclusions de calcaire. Hétérogène et un peu meuble. A noter un comblement moins sableux et plus gris en bas de F199 en partie centrale. Cela pourrait délimiter la partie du cercueil comblée.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6076 **Faits/Murs : 100**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6077 **Faits/Murs : 100**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris brun.
Inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la fosse

Lot(s) mobilier :
Poterie : 228

US : 6078 **Faits/Murs : 83**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement du trou de poteau

US : 6079 **Faits/Murs : 83**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun foncé avec inclusions de calcaire homogène et assez compact. Pas de négatif visible.
Interprétation : comblement du trou de poteau

US : 6080 **Faits/Murs : 180**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6081 **Faits/Murs : 180**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris avec inclusions de calcaire assez homogène et compact
Interprétation : comblement primaire de la fosse

Lot(s) mobilier :
Poterie : 177
Faune : 281

US : 6082 **Faits/Murs : 180**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun contenant des inclusions calcaires et des poches de sable jaune orange. hétérogène et assez meuble
Interprétation : comblement final de la fosse

US : 6083 **Faits/Murs : 84**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6084 **Faits/Murs : 84**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 85

US : 6085 **Faits/Murs : 84**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Interprétation : squelette **Lot(s) mobilier :**
Métal : 108, 131

US : 6086 **Faits/Murs : 84**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : sable légèrement limoneux brun orangé avec quelques inclusions calcaire. homogène et très meuble.
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6087 **Faits/Murs : 108**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6088 **Faits/Murs : 108**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun gris avec inclusions de calcaire et des blocs de calcaire. quelques boulettes et poches d'argile orangée. Hétérogène et compact.
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6089 **Faits/Murs : 151**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement du trou de poteau

US : 6090 **Faits/Murs : 151**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon argileux gris avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement primaire du trou de poteau **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 238
Métal : 64

US : 6091 **Faits/Murs : 151**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon argileux brun gris orangé. Présence de blocs de calcaire et de bloc de mortier et ciment.
Interprétation : calage du poteau

US : 6092 **Faits/Murs : 151**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon gris sableux meuble.
Interprétation : négatif du poteau

US : 6093 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : limon argileux brun gris hétérogène avec inclusions de calcaire et charbon plus TC.
Interprétation : remblais sous l'enrobé

US : 6094 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon argileux brun orange avec nodules de calcaire
Interprétation : remblais

US : 6095 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux brun gris avec rares inclusions de calcaire
Interprétation : remblais probable fond de terre de jardin

US : 6096 **Faits/Murs : 157**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U légèrement évasé
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 6097 **Faits/Murs : 157**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec nodules de calcaire
Interprétation : comblement de la fosse de récupération **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 168
Métal : 31
Verre : 11

US : 6098 **Faits/Murs : 204**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6099 **Faits/Murs : 204**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux en strate avec couches grises et couches de TN jaune remanié
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6100 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : profil en U
Interprétation : creusement des parois du puits

US : 6101 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : grave de calcaire pulvérulent mêlé de limon argileux brun
Interprétation : comblement final du puits

US : 6104 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux brun gris avec des poches de calcaire pulvérulent
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6105 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche de calcaire pulvérulent pure
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6106 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris brun avec des nodules et inclusions de calcaire. Petits morceaux de calcaire
Interprétation : comblement intermédiaire
Lot(s) mobilier :
Poterie : 247

US : 6107 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : TN remanié orange quasi pure
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6108 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris avec inclusions de calcaire et poches de TN orange remanié
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6109 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris foncé homogène avec des rares inclusions de calcaire
Interprétation : comblement du conduit du puits

US : 6110 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris avec poches de TN remanié et inclusions de calcaire. Présence de blocs de calcaire.
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6111 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris brun hétérogène avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6112 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon orange TN remanié quasi pure avec rares inclusions de calcaire
Interprétation : comblement intermédiaire

US : 6113 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : sable jaune homogène remanié
Interprétation : comblement final de l'avant trou

US : 6114 **Faits/Murs : 160**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de calcaire et silex sans liant. Pierre sèche.
Interprétation : élévation des parois du puits

US : 6115 **Faits/Murs : 130**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 6116 **Faits/Murs : 130**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon grisâtre meuble
Interprétation : comblement de la fosse
Lot(s) mobilier :
Poterie : 246
Métal : 42

US : 6122 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon argileux avec TN remanié orange avec beaucoup de calcaire et du limon gris. Hétérogène
Interprétation : remblais

US : 6123 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : semblable à 6122 mais avec plus de limon gris
Interprétation : remblais

US : 6124 **Faits/Murs : 176**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6125 **Faits/Murs : 176**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6126 **Faits/Murs : 175**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6127 **Faits/Murs : 175**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 29, 70

US : 6128 **Faits/Murs : 175**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette individu entier
Interprétation : squelette **Lot(s) mobilier :**
Métal : 120

US : 6129 **Faits/Murs : 175**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 175

US : 6130 **Faits/Murs : 174**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6131 **Faits/Murs : 174**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun gris avec boulettes argileuses grises
Interprétation : comblement de la fosse **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 174
Métal : 34, 124

US : 6132 **Faits/Murs : 209**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6133 **Faits/Murs : 209**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil

US : 6134 **Faits/Murs : 209**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste les pieds reste du corps sous la berme
Interprétation : squelette

US : 6135 **Faits/Murs : 209**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon gris orangé.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6136 **Faits/Murs : 210**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6137 **Faits/Murs : 210**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 56

US : 6138 **Faits/Murs : 210**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Interprétation : squelette **Lot(s) mobilier :**
Métal : 122, 132

US : 6139 **Faits/Murs : 210**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon gris orangé assez compact avec inclusions de tuffeau
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 173

US : 6140 **Faits/Murs : 207**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la sépulture

US : 6141 **Faits/Murs : 207**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste une partie d'un pied. Le reste recoupé par F173
Interprétation : squelette

US : 6142 **Faits/Murs : 207**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris brun avec nodules de calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6143 **Faits/Murs : 208**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la sépulture

US : 6144 **Faits/Murs : 208**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 36

US : 6145 **Faits/Murs : 208**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : ne reste qu'une fibula en place. Reste du corps sous la berme et membre inférieur en partie récupéré.
Interprétation : squelette

US : 6146 **Faits/Murs : 208**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec inclusions de TN remanié et calcaire.
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 162

US : 6147 **Faits/Murs : 173**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6148 **Faits/Murs : 173**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris en bloc très hétérogène
Interprétation : comblement primaire de la fosse **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 163
Faune : 282

US : 6149 **Faits/Murs : 173**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris orangé avec beaucoup d'ossements erratiques. Hétérogène
Interprétation : comblement final de la fosse

US : 6150 **Faits/Murs : 154**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6151 **Faits/Murs : 154**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6152 **Faits/Murs : 150**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge asymétrique
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6153 **Faits/Murs : 150**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun gris avec des poches de sable jaune et de fines inclusions calcaire. La partie haute a plus de calcaire et est un peu plus foncée.
Interprétation : comblement de la fosse **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 192

US : 6154 **Faits/Murs : 310**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6155 **Faits/Murs : 310**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place et traces de cercueil
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 79

US : 6156 **Faits/Murs : 310**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris foncé avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6157 **Faits/Murs : 149**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6158 **Faits/Murs : 149**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : sable orange avec limon gris mêlé avec des inclusions de calcaire. Hétérogène et assez meuble.
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6159 **Faits/Murs : 146**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6160 **Faits/Murs : 146**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : limon gris avec inclusions calcaire à passées de sable orange en poches, hétérogène et assez compact. Blocs de calcaire en partie haute.
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6161 **Faits/Murs : 143**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6162 **Faits/Murs : 143**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris avec quelques boulettes de sable jaune orange et de fines inclusions de calcaire. hétérogène et meuble.
Interprétation : comblement de la fosse
Lot(s) mobilier :
Poterie : 156

US : 6163 **Faits/Murs : 205**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6164 **Faits/Murs : 205**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 59

US : 6165 **Faits/Murs : 205**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : seulement quelques restes humains. La majorité a été récupérée par F143.
Interprétation : squelette
Lot(s) mobilier :
Métal : 107

US : 6166 **Faits/Murs : 205**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun avec nombreuses poches et inclusions de sable orange jaune. Inclusions de calcaire. Limon légèrement plus gris sous le cercueil.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6167 **Faits/Murs : 145**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : profil très irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6168 **Faits/Murs : 145**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : gros blocs de ciment et sable gris et orange.
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6169 **Faits/Murs : 141**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6170 **Faits/Murs : 139**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6171 **Faits/Murs : 139**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris avec des poches et boulettes orange et de fines inclusions de calcaire. Hétérogène et assez compact
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6172 **Faits/Murs : 144**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge asymétrique
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6173 **Faits/Murs : 144**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux jaune à gris avec fines inclusions calcaire
Interprétation : comblement primaire de la récupération
Lot(s) mobilier :
Poterie : 242

US : 6174 **Faits/Murs : 144**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris avec des poches de sable orange. Inclusions de calcaire. Hétérogène et assez meuble.
Interprétation : comblement final de la fosse

US : 6175 **Faits/Murs : 201**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge asymétrique
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6176 **Faits/Murs : 201**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 40

US : 6177 **Faits/Murs : 201**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste les pieds, le reste de la sépulture est sous la berme.
Interprétation : squelette

US : 6178 **Faits/Murs : 201**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun avec sable orange en poches et des graviers fins. Hétérogène et assez meuble.
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 182

US : 6179 **Faits/Murs : 99**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : très arasé quasiment non visible. Touchée au décapage par la pelle mécanique.
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6180 **Faits/Murs : 99**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place et traces de bois
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 28

US : 6181 **Faits/Murs : 99**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette d'un enfant
Interprétation : squelette **Lot(s) mobilier :**
Métal : 111

US : 6182 **Faits/Murs : 99**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la fosse sépulcrale

US : 6183 **Faits/Murs : 182**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste les membres inférieurs, reste du corps sous la berme.
Interprétation : squelette

US : 6184 **Faits/Murs : 101**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : gros blocs de tuffeau liés à la terre.
Interprétation : quelques niveaux de construction d'un mur **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 243

US : 6191 **Faits/Murs : 320**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6194 **Faits/Murs : 182**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 39

US : 6195 **Faits/Murs : 95**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6196 **Faits/Murs : 95**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6197 **Faits/Murs : 87**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6198 **Faits/Murs : 87**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6199 **Faits/Murs : 89**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6200 **Faits/Murs : 89**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6201 **Faits/Murs : 91**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6202 **Faits/Murs : 91**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6203 **Faits/Murs : 92**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6204 **Faits/Murs : 92**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6205 **Faits/Murs : 98**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6206 **Faits/Murs : 98**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6207 **Faits/Murs : 86**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6208 **Faits/Murs : 86**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6209 **Faits/Murs : 110**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6210 **Faits/Murs : 110**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6211 **Faits/Murs : 109**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6212 **Faits/Murs : 109**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6213 **Faits/Murs : 106**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 6214 **Faits/Murs : 106**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : comblement de la fosse

US : 6215 **Faits/Murs : 161**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 6216 **Faits/Murs : 161**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec calcaire pulvérulent
Interprétation : comblement de la fosse
Lot(s) mobilier :
Poterie : 166

US : 6217 **Faits/Murs : 172**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 6218 **Faits/Murs : 172**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 88

US : 6219 **Faits/Murs : 172**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste les membres inférieurs en place le reste récupéré
Interprétation : squelette

US : 6220 **Faits/Murs : 172**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris avec poches de TN remanié et des inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 6221 **Faits/Murs : 101**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : non observable
Interprétation : creusement de la tranchée à l'aveugle

US : 6222 **Faits/Murs : 85**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6223 **Faits/Murs : 88**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6224 **Faits/Murs : 93**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6225 **Faits/Murs : 94**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6226 **Faits/Murs : 96**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6227 **Faits/Murs : 97**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6228 **Faits/Murs : 179**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6229 **Faits/Murs : 103**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6230 **Faits/Murs : 104**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6231 **Faits/Murs : 105**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6232 **Faits/Murs : 319**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6233 **Faits/Murs : 115**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6234 **Faits/Murs : 116**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6235 **Faits/Murs : 117**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6236 **Faits/Murs : 118**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6237 **Faits/Murs : 119**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6256 **Faits/Murs : 155**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6257 **Faits/Murs : 156**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6258 **Faits/Murs : 158**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6259 **Faits/Murs : 162**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6260 **Faits/Murs : 164**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6261 **Faits/Murs : 165**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6262 **Faits/Murs : 166**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6263 **Faits/Murs : 167**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6264 **Faits/Murs : 168**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6265 **Faits/Murs : 169**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6266 **Faits/Murs : 170**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6267 **Faits/Murs : 171**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6268 **Faits/Murs : 177**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6269 **Faits/Murs : 178**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 6270 **Faits/Murs : 140**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface de la structure

US : 7000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Us de décapage générale pour la tranchée 7. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Us de décapage générale pour la tranchée 7. **Lapidaire : 105**

US : 7001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Bitume de la voirie.
Interprétation : Revêtement de la route actuelle.

US : 7002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Fragments calcaires concassés et compactés.
Interprétation : Couche de préparation de chaussée.

US : 7003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Sédiment limoneux gris mêlé à des poches sableuses orangées et de nombreux petits fragments calcaires présentant des litages.*
Interprétation : *Remblai contemporain avec litages (certainement litages liés à différentes étapes de chantier).*

US : 7004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Fine couche charbonneuse et cendreuse.*
Interprétation : *Possible couche de rejets d'incendie ou de chauffe.*

US : 7005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Limon argileux brun (plus gris en partie haute) contenant des poches calcaires et de nombreuses inclusions calcaires et fragments de TC. Assez hétérogène et compact.*
Interprétation : *Large remblai.*

US : 7006 **Faits/Murs : 330**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Large remblai constitué de blocs et de pierres calcaire avec poches de limon sableux brun-gris. Assez homogène et compact.*
Interprétation : *Remblai de démolition prenant place sur le mur F194.*

US : 7007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Sable limoneux orangé assez compact contenant quelques inclusions calcaires (TN remanié). Homogène et compact.*
Interprétation : *Remblai d'occupation extérieur.*

US : 7008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Limon argileux brun (plus gris en partie haute) contenant des poches calcaires et de nombreuses inclusions calcaires et fragments de TC. Assez hétérogène et compact.*
Interprétation : *Large remblai.*

US : 7009 **Faits/Murs : 192**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation SE/NO, de plan subrectangulaire, au profil en cuvette évasée à fond plat.*
Interprétation : *Creusement d'une probable sépulture.*

US : 7010 **Faits/Murs : 192**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Limon argileux brun foncé contenant des inclusions calcaires centimétriques (dont un cailloux). Homogène et assez compact.*
Interprétation : *Comblement unique de la fosse de sépulture.* **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 225

US : 7011 **Faits/Murs : 191**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil en cuvette évasée à fond plat.*
Interprétation : *Creusement de la sépulture F191.*

US : 7012 **Faits/Murs : 191**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Restes du squelette en place ; ne reste qu'une partie du bassin, et le membre inférieur gauche en place.*
Interprétation : *Squelette de la sépulture.*

US : 7013 **Faits/Murs : 193**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil en cuvette évasée à fond plat.*
Interprétation : *Creusement de la sépulture qui vient recoupé le mur F194.*

US : 7014 **Faits/Murs : 193**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Restes du squelette en place.*
Interprétation : *Squelette de la sépulture.*

US : 7015 **Faits/Murs : 193**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : *Limon argileux brun foncé contenant des inclusions calcaires centimétriques. Homogène et assez compact.*
Interprétation : *Comblement unique de la fosse de sépulture.* **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 153

US : 7016 **Faits/Murs : 190**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Mur composé de blocs équarris en tuffeau, non liés, d'orientation NO/SE.*
Interprétation : *Mur de fondation.*

US : 7017 **Faits/Murs : 194**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : *Blocs équarris en tuffeau de dimensions variables, non liés, d'orientation NO/SE.*
Interprétation : *Assise de fondation.*

US : 7018 **Faits/Murs : 189**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement d'orientation NO/SE, de plan subrectangulaire, au profil en auge à fond relativement plat.
Interprétation : Creusement de la sépulture.

US : 7019 **Faits/Murs : 189**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Clous alignés le long des membres supérieurs. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Restes du cercueil de la sépulture. **Métal : 49**

US : 7020 **Faits/Murs : 189**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Squelette en connexion dont les membres inférieurs sont pris sous la berme. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Squelette de la sépulture. **Métal : 118, 134**

US : 7021 **Faits/Murs : 189**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun-gris avec poches orangées et inclusions calcaires. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Comblement unique de la sépulture. **Poterie : 152**

US : 7022 **Faits/Murs : 187**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil très arasé à fond plat.
Interprétation : Creusement de la sépulture.

US : 7023 **Faits/Murs : 187**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Quelques clous de cercueil présent sur coté nord-ouest de la fosse.
Interprétation : Restes du cercueil de la sépulture.

US : 7024 **Faits/Murs : 187**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Restes du squelette : fragments de mandibule et de boîte crânienne.
Interprétation : Squelette de la sépulture.

US : 7025 **Faits/Murs : 187**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun-gris avec poches orangées et inclusions calcaires.
Interprétation : Comblement de la sépulture.

US : 7026 **Faits/Murs : 185**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil très arasé à fond plat.
Interprétation : Creusement de la sépulture.

US : 7027 **Faits/Murs : 185**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Quelques clous de cercueil présents, notamment le long du membre supérieur gauche de la sépulture. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Restes du cercueil de la sépulture. **Métal : 22**

US : 7028 **Faits/Murs : 185**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Restes du squelette.
Interprétation : Squelette de la sépulture.

US : 7029 **Faits/Murs : 185**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun-gris avec poches orangées et inclusions calcaires. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Comblement de la sépulture. **Poterie : 144**

US : 7030 **Faits/Murs : 197**
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : **Datation US :**
Description : ANNULE

US : 7031 **Faits/Murs : 197**
Type d'US : **Action :**
Période : **Datation US :**
Description : ANNULE **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 149
Métal : 37

US : 7032 **Faits/Murs : 183**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun contenant des inclusions calcaires.
Interprétation : Comblement terminal de la sépulture non fouillée.

US : 7033 **Faits/Murs : 184**
Type d'US : **Action :**
Période : **Datation US :**
Description : ANNULE

US : 7034 **Faits/Murs : 186**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun contenant des inclusions calcaires.
Interprétation : Comblement terminal de la sépulture non fouillée.

US : 7035 **Faits/Murs : 188**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** indet.
Description : Limon argileux brun avec de nombreuses petites poches indurées de limon sableux orange, ainsi que de nombreuses inclusions calcaires.
Interprétation : Comblement terminal de la grande fosse.

US : 7036 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Sable limoneux orangé assez compact contenant quelques inclusions calcaires (TN remanié). Homogène et compact.
Interprétation : Remblai d'occupation extérieur.

US : 7037 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Large remblai constitué de blocs et de pierres calcaire avec poches de limon sableux brun-gris. Assez homogène et compact.
Interprétation : Remblai de démolition prenant place sur le mur F194.

US : 7038 **Faits/Murs : 191**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun-gris contenant de fines inclusions calcaires. Homogène et assez meuble.
Interprétation : Comblement unique de la sépulture F191.

US : 7039 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux brun-gris contenant de fines inclusions calcaires. Homogène et assez meuble.
Interprétation : Remblai situé sous F191

US : 7040 **Faits/Murs : 188**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** indet.
Description : Limon argileux brun contenant de nombreuses inclusions calcaires.
Interprétation : Comblement intermédiaire ou primaire de la grande fosse.

US : 7041 **Faits/Murs : 330**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Large creusement.
Interprétation : Large creusement lié à la récupération du mur F194.

US : 8000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Couche d'enrobé d'environ 20 cm d'épaisseur.
Interprétation : Revêtement de la route actuelle.

US : 8001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Sable gris brun très compacté.
Interprétation : Fin remblai lié à la construction de la route actuelle.

US : 8002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Calcaire hétérogène et concassé.
Interprétation : Remblai lié à la construction de la route actuelle.

US : 8003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Sable gris brun contenant quelques cailloux calcaires.
Interprétation : Remblai de rehaussement certainement lié à la construction de la route actuelle.

US : 8004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Argile sableuse grise contenant de nombreux fragments de CDB, quelques cailloux calcaires, et des fragments de TCA. Très hétérogène et compact
Interprétation : Couche d'occupation d'environ 5 cm, peut-être équivalente à l'US 8011 (log 2 - Tr.8).

US : 8005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Calcaire concassé contenant quelques fragments de TC. Très homogène.
Interprétation : Épais remblai de calcaire lié à un rehaussement ?

US : 8006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Argile sableuse grise contenant de nombreux fragments de CDB, quelques cailloux calcaires, et des fragments de TCA. Présence de verre noir contemporain.
Interprétation : Large couche d'occupation.

US : 8007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Argile de couleur brun-orange contenant de nombreux graviers calcaires.
Interprétation : Niveau de terre à jardin?

US : 8008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Limon sableux brun contenant des inclusions de CDB. Très homogène.
Interprétation : Niveau inférieur de terre à jardin?

US : 8009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Colluvion **Action :** Géologique
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Limon très sableux brun jaune contenant de rares inclusions de CDB.
Interprétation : Probable couche alluvionnaire.

US : 8010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Petits cailloux calcaires compactés.
Interprétation : Remblai lié à la construction de la route.

US : 8011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Très nombreux CDB mélangés à de fines poches de limon gris et contenant des scories, des cailloux calcaires, des fragments de TCA et de la faïence. Très hétérogène.
Interprétation : Couche d'occupation d'environ 5 cm, peut-être équivalente à l'US 8004 (log 1 - Tr.8).

US : 8012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon argileux gris mêlé à de très nombreux cailloux calcaires. Homogène et compact.
Interprétation : Épais remblai de calcaire lié à un exhaussement ?

US : 8013 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Couche de cailloux de tuffeau jaune, très homogène et très compacte.
Interprétation : Éventuel niveau de circulation.

US : 8014 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : **Datation US :** 14-16e s.
Description : Limon argileux gris contenant de gros cailloux et des blocs de tuffeau blancs. Hétérogène et assez compact.
Interprétation : Remblai indéterminé.

US : 8015 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Limon sableux gris contenant quelques fragments de CDB et peu de graviers calcaires.
Interprétation : Niveau de terre à jardin?

US : 8016 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun noir contenant des graviers. Homogène.
Interprétation : Fin niveau d'occupation

US : 8017 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Cailloux et éclats de tuffeau et mortier gris.
Interprétation : Fin niveau de chantier lié à la construction de l'élévation du mur F195.

US : 8018 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon gris mêlé de mortier gris et de cailloux et éclats calcaires.
Interprétation : Niveau de chantier lié à la construction de l'élévation du mur F195. **Lot(s) mobilier :** Poterie : 164

US : 8019 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Couche de calcaire pulvérulent.
Interprétation : Niveau de chantier lié à la construction de l'élévation du mur F195.

US : 8020 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux gris compact et homogène.
Interprétation : Fin niveau de chantier lié à la construction de l'élévation de F195.

US : 8021 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Couche de calcaire pulvérulent.
Interprétation : Niveau de chantier lié à la construction de l'élévation du mur F195.

US : 8022 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux brun contenant beaucoup d'inclusions et de cailloux calcaires. Hétérogène.
Interprétation : Remblai lié à la démolition du mur F196.

US : 8023 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Blocs de calcaire (tuffeau blanc) pris dans un limon marron-brun.
Interprétation : Couche directement liée à la démolition du mur F196.

US : 8024 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon gris contenant du calcaire blanc pulvérulent. Hétérogène e compact.
Interprétation : Niveau lié à l'abandon de F196.

US : 8025 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon marron-brun contenant quelques pierres calcaires. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Niveau lié à l'abandon de F196. Poterie : 148
 Métal : 137

US : 8026 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Fin niveau brun-noir, organique et homogène.
Interprétation : Fin niveau d'occupation lié au mur F196.

US : 8027 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Limon argileux marron-brun contenant quelques graviers siliceux. Homogène.
Interprétation : Couche de remblaiement de la fondation (US 8036) de F196.

US : 8028 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Limon argileux brun-jaune contenant quelques graviers et inclusions calcaires.
Interprétation : Remblai indéterminé.

US : 8029 **Faits/Murs : 321**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Mélange de calcaire très altéré et de limon argileux brun-gris, meuble.
Interprétation : Comblement de la tranchée de fondation du mur F195.

US : 8030 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun-gris contenant de nombreuses inclusions de mortier, de cailloux calcaires, des fragments de TCA, de CDB et quelques scories. Hétérogène.
Interprétation : Remblai de démolition du mur F195.

US : 8031 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun-gris contenant de fines inclusions calcaires, très tassé et très hétérogène. **Lot(s) mobilier :**
Interprétation : Niveau de remblais, antérieur à la construction du mur F195. Le sommet très tassé indique que l'on a circulé sur ce niveau qui a pu être ne usage pendant la construction, puis l'occupation (extérieure) liée au mur F195. Poterie : 158

US : 8032 **Faits/Murs : 321**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Creusement linéaire, d'orientation N/S, observé seulement en partie supérieure.
Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation du mur F195.

US : 8033 **Faits/Murs : 322**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Creusement linéaire, d'orientation NE/SO, observé seulement en partie supérieure.
Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation (en aveugle) du mur F196.

US : 8034 **Faits/Murs : 195**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Gros blocs de calcaire blanc, plus ou moins parallépipédiques, et de différentes largeur et épaisseur, non liés.
Interprétation : Fondation du mur F195.

US : 8035 **Faits/Murs : 195**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Bloc de calcaire blanc parallépipédique.
Interprétation : Vestiges de la première assise de l'élévation du mur F195.

US : 8036 **Faits/Murs : 196**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.
Description : Assemblage de gros blocs de tuffeau blanc équarris pouvant avoir une longueur de 50 cm, liés à la terre.
Interprétation : Fondation du mur F196.

US : 8037 **Faits/Murs : 196**
Type d'US : **Action :**
Période : 2 **Datation US :** 14-16e s.

Description : Blocs de calcaire jaune à blanc, parallélépipédiques (de 30 à 40 cm de longueur), liés par un mortier gris.

Interprétation : Vestiges de la première assise du mur F196.

US : 9000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Couche d'enrobé d'environ 10 cm d'épaisseur.

Interprétation : Voirie bitumée actuelle.

US : 9001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Sable gris compact et homogène.

Interprétation : Préparation terminale de la voirie actuelle.

US : 9002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Litages de couches de calcaire blanc et jaune, compactées.

Interprétation : Préparation primaire de la voirie actuelle.

US : 9003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Limon brun-gris contenant des cailloux calcaires et siliceux, des fragments de TCA, d'ardoises, et des morceaux de plastique.

Interprétation : Remblai de rehaussement contemporain.

US : 9004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Limon argileux brun-gris avec beaucoup d'inclusions et cailloux calcaires (surtout en partie supérieure).

Interprétation : Remblai.

US : 9005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Limon argileux brun-noir et organique, avec fines inclusions calcaires.

Interprétation : Remblai.

US : 9006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Limon argileux brun-gris avec beaucoup de cailloux calcaires et des poches de calcaire pulvérulent.

Interprétation : Remblai.

US : 9007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Limon sableux marron-brun contenant de rares graviers, cailloux et fragments de CDB. Présence de fines inclusions calcaires éparses.

Interprétation : Possible niveau de jardin.

US : 9008 **Faits/Murs :**
Type d'US : **Action :**
Période : **Datation US :**

Description : Annulée car = TN1

US : 9009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Calcaire concassé jaune, homogène.

Interprétation : Remblai.

US : 9010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Calcaire concassé blanc, homogène.

Interprétation : Remblai.

US : 9011 **Faits/Murs :**
Type d'US : **Action :**
Période : **Datation US :**

Description : Annulée car = TN3

US : 10000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Couche d'enrobé d'environ 10 cm d'épaisseur.

Interprétation : Revêtement parking contemporain.

US : 10001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Sable gris avec inclusions de graviers. Homogène.

Interprétation : Préparation du parking contemporain.

US : 10002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Limon sableux brun-gris contenant des cailloux et des fragments d'enrobé.

Interprétation : Préparation du parking contemporain.

US : 10003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Sable peu limoneux gris avec inclusions de cailloux calcaires, de fragments de TCA, et de faïence datant du 20e siècle. Hétérogène et assez meuble.*
Interprétation : *Remblai de rehaussement.*

US : 10004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Sable limoneux jaune mêlé de poches de limon brun contenant beaucoup d'inclusions et cailloux calcaires et des fragments de faïence datant du 20e siècle. Hétérogène et compact.*
Interprétation : *Remblai.*

US : 10005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Limon sableux brun-gris contenant quelques petits galets siliceux. Comporte une très fine et ténue limite calcaire dans sa partie inférieure.*
Interprétation : *Potentielle terre de jardin avec léger amendement calcaire à la base.*

US : 10006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Limon brun contenant de rares graviers et quelques petits fragments de TCA et d'ardoises, et de rares et fines inclusions calcaires éparées.*
Interprétation : *Potentielle terre de jardin.* **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 231

US : 10007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18 e s.
Description : *Limon argileux brun contenant de rares graviers et quelques petits fragments de TCA et d'ardoises, et de fines inclusions calcaires.*
Interprétation : *Terre de jardin.* **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 217, 233

US : 10008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Calcaire concassé blanc.*
Interprétation : *Fin remblai certainement lié à l'installation de la voirie.*

US : 10009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Sable gris contenant des fragments de briques et d'enrobé.*
Interprétation : *Couche de remblai certainement lié à l'installation de la voirie*

US : 10010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Blocs de tuffeau mêlés à de nombreux fragments de TCA et d'ardoises. Hétérogène.*
Interprétation : *Large remblai de démolition.* **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 203
Métal : 136

US : 10011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Sable gris-brun mêlé à des matériaux organiques noirs et de nombreux objets en métal rouillés.*
Interprétation : *Remblai.*

US : 10012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Couche noire homogène ressemblant à des fragments d'enrobé concassés.*
Interprétation : *Remblai.*

US : 11000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : *Couche d'enrobé d'environ 10 cm d'épaisseur.*
Interprétation : *Revêtement du parking contemporain.*

US : 11001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : *Graviers bleus compactés.*
Interprétation : *Préparation du parking contemporain.*

US : 11002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : *Calcaire concassé contenant quelques cailloux et des fragments d'enrobé.*
Interprétation : *Préparation du parking contemporain.*

US : 11003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : *Couche de calcaire blanc concassé surmonté d'une fine couche limoneuse brun-gris.*
Interprétation : *Remblai s'épaississant vers le sud-est.*

US : 11004	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Limon brun-marron contenant, surtout dans sa partie inférieure, des litages de tuiles, de fragments de verre et de morceau de fer rouillés. Très hétérogène.	
Interprétation : Rejet de matériaux de destruction et d'objets domestiques (bouteilles en verre notamment). A peut-être pu servir de remblais de rehaussement.	
US : 11005	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : Limon brun-marron, sableux, contenant de rares cailloux et quelques graviers calcaires et fragments de TCA. Homogène.	
Interprétation : Terre de jardin.	
US : 11006	Faits/Murs :
Type d'US : Couche d'occupation	Action : Occupation
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : Limon brun-jaune sableux, contenant de rares cailloux et quelques graviers calcaires et fragments de TCA. Homogène.	Lot(s) mobilier : Poterie : 194
Interprétation : Terre de jardin.	
US : 11007	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Couche hétérogène de limon gris contenant des cailloux calcaires et des fragments de briques.	
Interprétation : Remblai.	
US : 11008	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Démolition
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Matrice sableuse beige contenant des fragments de TCA, de mortier et des blocs de calcaire. Contient aussi de nombreux fragments de faïence et de verre. Très hétérogène.	
Interprétation : Rejet de remblai de démolition.	
US : 11009	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Sable limoneux gris-marron contenant des fragments de CDB. Homogène.	
Interprétation : Remblai.	
US : 11010	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 3	Datation US : 17-18 s.
Description : Limon sableux gris contenant de rares graviers. Homogène.	
Interprétation : Terre de jardin.	

US : 11011	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : Limon sableux gris clair contenant de rares graviers. Homogène.	Lot(s) mobilier : Poterie : 230
Interprétation : Terre de jardin.	
US : 11012	Faits/Murs :
Type d'US : Sol	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Petite couche d'enrobé de 3 à 4 cm d'épaisseur.	
Interprétation : Niveau de voirie plus ancienne.	
US : 11013	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Limon sableux gris contenant des fragments de calcaires et de TCA. Hétérogène.	
Interprétation : Potentiel niveau de préparation de l'ancien niveau de voirie.	
US : 11014	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Démolition
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Fin lit d'ardoise.	
Interprétation : Rejet de démolition.	
US : 11015	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Occupation
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Limon sableux gris contenant des fragments de calcaires et de TCA. Hétérogène.	
Interprétation : Remblai.	
US : 11016	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Démolition
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Lit de tuiles.	
Interprétation : Rejet de démolition.	
US : 12000	Faits/Murs :
Type d'US : Sol	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 20e s.
Description : Couche d'enrobé d'environ 12 cm d'épaisseur.	
Interprétation : Voirie bitumée actuelle.	
US : 12001	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 20e s.
Description : Limon sableux brun-gris contenant des cailloux et des fragments d'enrobé et de TCA. Hétérogène et compact.	
Interprétation : Préparation de la voirie actuelle.	

US : 12002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Sable brun et calcaire concassé et compacté et lité.
Interprétation : Préparation de la voirie actuelle.

US : 12003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon brun gris contenant des cailloux calcaires, des blocs de tuffeau, ainsi que de nombreux fragments de TCA.
Interprétation : Remblai de démolition.

US : 12004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Fine couche piétinée en surface de calcaire et limon gris mêlé.
Interprétation : Remblai lié à un niveau de circulation.

US : 12005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Couche piétinée en surface de limon brun-gris contenant des fragments de tuiles et de briques.
Interprétation : Remblai lié à un niveau de circulation.

US : 12006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon gris avec inclusions calcaires, piétiné en surface.
Interprétation : Remblai lié à un niveau de circulation.

US : 12007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Couche de calcaire concassé mêlé de cailloux calcaires.
Interprétation : Remblai de rehaussement ou lié à l'entretien ou mise en place d'une voirie ancienne.

US : 12008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Couche de calcaire concassé.
Interprétation : Remblai de rehaussement ou lié à l'entretien ou mise en place d'une voirie ancienne.

US : 12009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon gris contenant de fines inclusions de tuiles, des graviers siliceux, des fragments d'ardoises. Homogène.
Interprétation : Remblai.

US : 12010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon gris contenant des inclusions de tuiles, de graviers siliceux, des fragments d'ardoises et des cailloux calcaires. Hétérogène.
Interprétation : Remblai.

US : 12011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Fragments de tuiles et nombreuses inclusions de CDB et calcaire pris dans une matrice limono-argileuse grise.
Interprétation : Remblai de démolition indéterminé.

US : 12012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon gris contenant des fragments et boulettes de mortier gris.
Interprétation : Probable couche de démolition.

US : 12013 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux gris contenant quelques fines inclusions calcaires éparées.
Interprétation : Remblai. **Lot(s) mobilier :** Poterie : 212

US : 12014 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Graviers bleus compactés.
Interprétation : Préparation de la voirie actuelle.

US : 12015 **Faits/Murs : 203**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Blocs de tuffeau quadrangulaires mesurant entre 60 et 65 cm de longueur.
Interprétation : Élévation du mur F203, seulement visible sur une assise, totalement prise sous la berme nord-est de la tranchée.

US : 12016 **Faits/Murs : 203**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Blocs de calcaire équarris liés, et lissés par un mortier gris légèrement rosé.
Interprétation : Partie supérieure de la fondation du mur F203. **Lot(s) mobilier :** Poterie : 193

US : 12017 **Faits/Murs : 203**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Blocs calcaires équarris semblant liés par un mortier gris-rose.
Interprétation : Bourrelet de fondation du mur F203. **Lot(s) mobilier :** Poterie : 249

US : 12018 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Couche de calcaire concassé homogène.

Interprétation : Remblai de rehaussement ou lié à l'entretien ou mise en place d'une voirie ancienne.

US : 12019 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Blocs et cailloux calcaires.

Interprétation : Remblai de démolition

US : 12020 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Limon brun contenant quelques fines inclusions calcaires. Homogène.

Interprétation : Terre de jardin?

Lot(s) mobilier :
Poterie : 207

US : 12021 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Limon argileux brun-orange contenant de fines inclusions calcaires. Homogène et compact.

Interprétation : Remblai extérieur ?

Lot(s) mobilier :
Poterie : 196

US : 12022 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.

Description : Sable brun-gris avec inclusions de cailloux calcaires.

Interprétation : Préparation de la voirie actuelle.

US : 12023 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Calcaire concassé et pierres calcaires.

Interprétation : Niveau de démolition (probablement lié à la récupération partielle du mur F202)

US : 12024 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Charbons de bois et cendres avec grosses inclusions de scories métalliques.

Interprétation : Rejet d'éléments de chauffe et/ ou d'artisanat métallique.

US : 12025 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Fin niveau de limon gris-verdâtre contenant quelques inclusions de cailloux calcaires, épousant les assises d'élévation du mur F202.

Interprétation : Couche d'abandon éventuel entre la démolition du mur F202 et sa récupération partielle.

US : 12026 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Niveau de tuffeau concassé avec inclusions de CDB.

Interprétation : Niveau de démolition lié au mur F202.

US : 12027 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Limon gris avec inclusions calcaires, piétiné en surface.

Interprétation : Remblai lié à un niveau de circulation.

US : 12028 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Limon gris avec inclusions calcaires, piétiné en surface.

Interprétation : Remblai lié à un niveau de circulation.

US : 12029 **Faits/Murs : 323**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Creusement linéaire d'orientation NO/SE. Profil complet difficilement observable.

Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation du mur F202.

US : 12030 **Faits/Murs : 202**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Blocs de tuffeau taillés et équarris, assisés irrégulièrement.

Interprétation : Fondation du mur F202.

US : 12031 **Faits/Murs : 202**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.

Description : Blocs de tuffeau taillés et équarris, assisés avec mortier légèrement débordant en parement.

Interprétation : Restes de 2 assises d'élévation du mur F202.

US : 12032 **Faits/Murs : 324**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.

Description : Creusement linéaire d'orientation NO/SE au profil non observable.

Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation du mur F203.

Malgré qu'il soit non observable, car pris en écharpe le long du mur, ce creusement devait être plus large que le mur observé, car la plus grande partie de la fondation est lissée, ce qui exclut de fait une tranchée en aveugle.

US : 12033 **Faits/Murs : 325**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Blocs de tuffeau taillés et équarris, assisés avec mortier légèrement débordant en parement.
Interprétation : Restes d'une assise d'élévation du mur F325.

US : 13000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : enrobé
Interprétation : route

US : 13001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : cailloutis et calcaire compact
Interprétation : installation de la route

US : 13002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon gris hétérogène compact avec cailloux, TCA
Interprétation : remblais

US : 13003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : épaisse couche de remblais composée de plusieurs couches de limon argileux brun marron et de couches noires très charbonneuses. Présence de verre et métal 20ème.
Interprétation : remblais

US : 13004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche de remblais gris brun homogène avec rares cailloux et graviers
Interprétation : remblais

US : 13005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Terrain naturel **Action :** Géologique
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : calcaire et limon pulvérulent
Interprétation : altération du tuffeau naturel?

US : 13006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Terrain naturel **Action :** Géologique
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : calcaire et limon pulvérulent homogène
Interprétation : altération du tuffeau naturel?

US : 13007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon gris très compact avec de rares cailloux. Graviers et fragments de TCA.
Interprétation : remblais

US : 13008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : couche de calcaire pulvérulent homogène
Interprétation : remblais

US : 13009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche de terre végétale assez homogène avec rares cailloux et graviers calcaire, ardoise, charbon. Présence de mobilier.
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 267
Verre : 18

US : 13010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : très semblable à 13009 mais plus clair.
Interprétation : remblais

US : 13011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : très semblable avec 13009. Présence de céramique fin moyen âge. La séquence 13009 13010 13011 terre végétale jardin ou champs?
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 256

US : 13012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon très compact noir (hydrocarbure) avec charbons.
Interprétation : remblais

US : 13013 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : semblable 13007
Interprétation : remblais

US : 13014 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : semblable 13009
Interprétation : remblais
Lot(s) mobilier :
Poterie : 268

US : 13015 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : semblable à 13009 en plus clair
Interprétation : remblais

US : 13016 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : semblable 13009 en plus foncé
Lot(s) mobilier :
Poterie : 250

US : 14000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon sableux brun-jaune contenant des fines inclusions calcaires. Homogène et assez compact.
Interprétation : Terre à jardin dans laquelle sont creusées la majeure partie des sépultures de la tranchée 14.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 271

US : 14001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Couche d'enrobé de 5 à 12 cm d'épaisseur.
Interprétation : Bitume du parking actuel.

US : 14002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Tuffeau concassé blanc.
Interprétation : Couche de préparation du parking actuel.

US : 14003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon brun clair contenant de fines inclusions calcaires (millimétriques à centimétriques) et quelques rares fragments de TC.
Interprétation : Remblai d'occupation extérieure : remblais apporté après l'abandon du cimetière (champ de foire)

US : 14004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon sableux brun-jaune contenant quelques fines inclusions calcaires, quelques cailloux et graviers calcaires ainsi que de rares petits fragments de TCA et de CDB. Homogène et assez compact.
Interprétation : Terre à jardin ?

US : 14005 **Faits/Murs :**
Type d'US : **Action :**
Période : **Datation US :**
Description : Annulée : correspond au TN1 général

US : 14006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Sable brun contenant des fines inclusions calcaires.
Interprétation : Couche d'interface entre les US 14003 et 14006 visible entre F249 et F251.

US : 14010 **Faits/Murs :** 213
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement subrectangulaire d'orientation NE/SO présentant un profil en auge asymétrique.
Interprétation : Creusement de la sépulture F213.

US : 14011 **Faits/Murs :** 213
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Clous observés en place le long du squelette.
Interprétation : Restes de cercueil.
Lot(s) mobilier :
Métal : 82

US : 14012 **Faits/Murs :** 213
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Squelette (tête au sud-ouest) dont une bonne partie droite a été perturbée par F214.
Interprétation : Squelette.

US : 14013 **Faits/Murs :** 213
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon sableux brun foncé contenant de fines inclusions calcaires. Homogène.
Interprétation : Comblement de la fosse de la sépulture.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 172

US : 14014 **Faits/Murs :** 214
Type d'US : Creusement **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement subrectangulaire d'orientation NE/SO présentant un profil en auge asymétrique. Légèrement désaxé avec la fosse F213.
Interprétation : Creusement de la fosse de récupération.

US : 14015 **Faits/Murs :** 214
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon brun contenant des inclusions et des cailloux calcaires. Assez homogène.
Interprétation : Comblement de la fosse de récupération.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 176
Métal : 30
Monnaies : 140

US : 14016 **Faits/Murs :** 215
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Creusement oblongue, légèrement irrégulier présentant un profil en cuvette évasée à fond relativement plat.
Interprétation : Creusement de la fosse.

US : 14017 **Faits/Murs : 215**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : Limon brun contenant des inclusions et des cailloux calcaires. Homogène.
Interprétation : Comblement unique de la fosse.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 160

US : 14018 **Faits/Murs : 216**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Creusement subrectangulaire d'orientation NE/SO présentant un profil en auge.
Interprétation : Creusement de la fosse de la sépulture.

US : 14019 **Faits/Murs : 216**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Clous observés en place le long du squelette.
Interprétation : Restes du cercueil.
Lot(s) mobilier :
Métal : 84

US : 14020 **Faits/Murs : 216**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Squelette (tête au sud-ouest) non récupéré.
Interprétation : Squelette.

US : 14021 **Faits/Murs : 216**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : Limon argileux brun contenant quelques inclusions de calcaire millimétriques. Homogène.
Interprétation : Comblement unique de la sépulture.
Lot(s) mobilier :
Poterie : 169

US : 14022 **Faits/Murs : 217**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 14023 **Faits/Murs : 217**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : traces de clous
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 35

US : 14024 **Faits/Murs : 217**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste les jambes le reste sous la berme
Interprétation : squelette
Lot(s) mobilier :
Métal : 133

US : 14025 **Faits/Murs : 217**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon gris fin avec des inclusions de calcaire et des cailloux calcaires. Fin graviers siliceux. Homogène et meuble.
Interprétation : comblement de la sépulture
Lot(s) mobilier :
Poterie : 161
Verre : 7

US : 14026 **Faits/Murs : 276**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge très irrégulière
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 14027 **Faits/Murs : 276**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris brun avec poches sableuses orangées et poches compactes limoneuses grises. Inclusions de calcaire. Hétérogène et assez compact.
Interprétation : comblement de la fosse de récupération
Lot(s) mobilier :
Poterie : 222
Faune : 276

US : 14028 **Faits/Murs : 277**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 14029 **Faits/Murs : 277**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clou en place
Interprétation : cercueil

US : 14030 **Faits/Murs : 277**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : juste des restes de pieds
Interprétation : squelette
Lot(s) mobilier :
Métal : 126

US : 14031 **Faits/Murs : 277**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun orangé contenant de fines inclusions calcaire, homogène et assez meuble. Nombreux os entre la paroi de la tombe et le cercueil.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 14032 **Faits/Murs : 273**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil très irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 14033 **Faits/Murs : 273**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux en poche avec inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la fosse de récupération
Lot(s) mobilier :
Poterie : 197
Faune : 277

US : 14034 **Faits/Murs : 272**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 14035 **Faits/Murs : 272**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 80

US : 14036 **Faits/Murs : 272**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : restes d'un squelette en partie récupérés
Interprétation : squelette

US : 14037 **Faits/Murs : 272**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux jaune orange mêlé à des poches de limon gris.
Interprétation : comblement de la fosse
Lot(s) mobilier :
Poterie : 232

US : 14038 **Faits/Murs : 269**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil très irrégulier
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 14039 **Faits/Murs : 269**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux noir gris en bloc avec inclusions de calcaire. Bioturbation.
Interprétation : comblement de la fosse de récupération
Lot(s) mobilier :
Poterie : 237

US : 14040 **Faits/Murs : 271**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 14041 **Faits/Murs : 271**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 66

US : 14042 **Faits/Murs : 271**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : rares restes d'un squelette récupérés par F269
Interprétation : squelette

US : 14043 **Faits/Murs : 271**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux gris avec poches de TN orange remanié.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 14068 **Faits/Murs : 237**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 14069 **Faits/Murs : 237**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux brun gris meuble et homogène
Interprétation : comblement de la fosse de récupération
Lot(s) mobilier :
Poterie : 186
Métal : 73

US : 14070 **Faits/Murs : 238**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 14071 **Faits/Murs : 238**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil
Lot(s) mobilier :
Métal : 27

US : 14072 **Faits/Murs : 238**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : squelette en connexion
Interprétation : squelette

US : 14073 **Faits/Murs : 238**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun avec poches de TV
Interprétation : comblement de la sépulture
Lot(s) mobilier :
Poterie : 204
Verre : 14

US : 14074 **Faits/Murs : 249**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale.

US : 14075 **Faits/Murs : 249**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 23

US : 14076 **Faits/Murs : 249**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : crâne plus haut du corps le
reste sous la berme
Interprétation : squelette

US : 14077 **Faits/Murs : 249**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : comblement végétal gris brun
meuble.
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 188

US : 14078 **Faits/Murs : 251**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse
sépulcrale

US : 14079 **Faits/Murs : 251**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun orangé sableux.
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 145
Métal : 21

US : 14080 **Faits/Murs : 328**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon argileux gris brun
compact
Interprétation : comblement de la fosse de
récupération **Lot(s) mobilier :**
Faune : 275

US : 14081 **Faits/Murs : 218**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse
sépulcrale

US : 14082 **Faits/Murs : 218**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 63

US : 14083 **Faits/Murs : 218**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : bas du corps, le reste sous la
berme
Interprétation : squelette

US : 14084 **Faits/Murs : 218**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun gris avec
quelques inclusions sableuses jaunâtre et
nombreuses inclusions de calcaire. Très
nombreuses racines venant perturber le
comblement.
Interprétation : comblement de la sépulture

US : 14085 **Faits/Murs : 219**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse
sépulcrale.

US : 14086 **Faits/Murs : 219**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil **Lot(s) mobilier :**
Métal : 87

US : 14087 **Faits/Murs : 219**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : complet
Interprétation : squelette

US : 14088 **Faits/Murs : 219**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon sableux brun à passé
jaunâtre et nombreuses inclusions calcaire.
Très nombreuses racines perturbant le
comblement.
Interprétation : comblement de la sépulture **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 179

US : 14089 **Faits/Murs : 245**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge
Interprétation : creusement de la fosse de
récupération

US : 14090 **Faits/Murs : 245**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : limon brun meuble avec des
racines
Interprétation : comblement de la fosse de
récupération **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 189
Métal : 32

US : 14091 **Faits/Murs : 226**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en cuvette
Interprétation : creusement de la fosse
sépulcrale

US : 14092 **Faits/Murs : 226**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil

Lot(s) mobilier :
Métal : 55

US : 14093 **Faits/Murs : 226**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : partie sup gauche absente
Interprétation : squelette

Lot(s) mobilier :
Métal : 129

US : 14094 **Faits/Murs : 226**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : TV remaniée brune meuble perturbée par des racines
Interprétation : comblement de la sépulture

Lot(s) mobilier :
Poterie : 273

US : 14095 **Faits/Murs : 225**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en U
Interprétation : creusement de la fosse sépulcrale

US : 14096 **Faits/Murs : 225**
Type d'US : Structure funéraire **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : clous en place
Interprétation : cercueil

Lot(s) mobilier :
Métal : 20

US : 14097 **Faits/Murs : 225**
Type d'US : Squelette **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : pieds tibia fibula
Interprétation : squelette

US : 14098 **Faits/Murs : 225**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : TV remaniée brune meuble perturbée par des racines
Interprétation : comblement de la sépulture

Lot(s) mobilier :
Poterie : 150

US : 14099 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon sableux brun-orange contenant quelques fines inclusions calcaires, quelques cailloux et graviers calcaires ainsi que de rares petits fragments de TCA et de CDB. Homogène et assez compact.
Interprétation : Terre de jardin?

US : 14100 **Faits/Murs :**
Type d'US : Colluvion **Action :** Abandon
Période : **Datation US :** indet.
Description : Sable brun-gris marbré de passées grises et contenant quelques CDB et fines inclusions de TC. Homogène.
Interprétation : Possible couche d'alluvions ou ayant subi une stagnation d'eau.

US : 14101 **Faits/Murs : 328**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse de récupération

US : 14102 **Faits/Murs : 211**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14103 **Faits/Murs : 212**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14104 **Faits/Murs : 220**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14105 **Faits/Murs : 221**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14106 **Faits/Murs : 222**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14107 **Faits/Murs : 223**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14108 **Faits/Murs : 224**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14109 **Faits/Murs : 227**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14110 **Faits/Murs : 228**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** post. 1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface, contenait des fragments de métal et de verre très récents (non ramassés)

US : 14151 **Faits/Murs : 284**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14152 **Faits/Murs : 285**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14153 **Faits/Murs : 286**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14154 **Faits/Murs : 287**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14155 **Faits/Murs : 288**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14156 **Faits/Murs : 289**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14157 **Faits/Murs : 290**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 14158 **Faits/Murs : 291**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 1795-1850
Description : non fouillé
Interprétation : nettoyage de surface

US : 15000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Couche d'enrobé d'environ 12 cm d'épaisseur.
Interprétation : Voie bitumée actuelle

US : 15001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Graviers bleutés.
Interprétation : Préparation de la voirie actuelle.

US : 15002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : Limon gris contenant des cailloux calcaires et des fragments d'enrobé.
Interprétation : Préparation de la voirie actuelle.

US : 15003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Calcaire pulvérulent contenant des fragments de TCA.
Interprétation : Remblai.

US : 15004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris contenant des cailloux calcaires et des inclusions de fragments de TCA. Très compact.
Interprétation : Niveau de circulation (potentiellement 20e s).

US : 15005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris contenant des cailloux et des blocs calcaires avec fragments de TCA.
Interprétation : Remblai de démolition ?

US : 15006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris contenant des graviers, des inclusions calcaires et des fragments de TCA. Très compact.
Interprétation : Niveau de circulation (potentiellement 19e s).

US : 15007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Calcaire pulvérulent et homogène.
Interprétation : Remblai de rehaussement ?

US : 15008 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon sableux gris contenant des fragments d'ardoises et de TCA, ainsi que des cailloux calcaires. Hétérogène.
Interprétation : Remblai d'occupation.

US : 15009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Calcaire pulvérulent jaune contenant des cailloux calcaires et poches de limon gris. Hétérogène.
Interprétation : Niveau de rehaussement ?

US : 15010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux brun-gris contenant quelques cailloux calcaires, quelques inclusions de TCA et des fragments de mortier.
Interprétation : Remblai assez massif. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 248

US : 15011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris contenant des inclusions et cailloux calcaires. Hétérogène et compact.
Interprétation : Remblai.

US : 15012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Couche de calcaire pulvérulent.
Interprétation : Remblai.

US : 15013 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris compact contenant quelques graviers et des fragments d'ardoises.
Interprétation : Probable niveau de circulation.

US : 15014 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Gros pavés pris dans un remblai de niveau hétérogène de limon gris et cailloux calcaires.
Interprétation : Voirie ancienne.

US : 15015 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris compact contenant quelques fragments de TCA et des graviers.
Interprétation : Niveau d'occupation.

US : 15016 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris meuble contenant des boulettes de mortier, des cailloux calcaires et des fragments de TCA.
Interprétation : Remblai.

US : 15017 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon gris contenant beaucoup de cailloux calcaires, des fragments de mortier.
Interprétation : Remblai certainement lié à la destruction du mur F292. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 206

US : 15018 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux brun-gris contenant quelques cailloux calcaires, quelques inclusions de TCA et des fragments de mortier.
Interprétation : Remblai.

US : 15019 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun contenant quelques fines inclusions calcaires. Homogène.
Interprétation : Terre extérieure ou de jardin. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 263

US : 15020 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon argileux orangé mêlé de limon sableux brun meuble.
Interprétation : Terre extérieure ou de jardin.

US : 15021 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Limon brun contenant quelques fines inclusions calcaires. Homogène.
Interprétation : Terre extérieure ou de jardin. **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 236

US : 15022 **Faits/Murs :** 292
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Blocs équarris de tuffeau blanc lié au mortier gris sableux.
Interprétation : Fondation du mur F292.

US : 15023 **Faits/Murs :** 326
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Creusement en aveugle observé très partiellement.
Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation du mur F292.

US : 16000 **Faits/Murs :**
Type d'US : Décapage **Action :** Passe mécanique
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Interprétation : nettoyage de surface lors du nettoyage de la tranchée **Lot(s) mobilier :**
Poterie : 211

US : 16001 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : enrobé
Interprétation : route actuelle

US : 16002 **Faits/Murs :**
Type d'US : Couche d'occupation **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 20e s.
Description : niveau de calcaire concassé
Interprétation : installation de la route actuelle

US : 16003 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux sous la tranchée de réseau EDF. Homogène légèrement compact.
Interprétation : remblais

US : 16004 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : niveau brun noir avec inclusions de tuffeau qui passe sur F297
Interprétation : remblais

US : 16005 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche brun beige avec tuffeau en inclusions.
Interprétation : remblais ou démolition?

US : 16006 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : fin niveau brun argileux couvrant la tranchée de fondation de F297. Niveau d'occupation?
Interprétation : remblais

US : 16007 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : niveau compact brun gris avec inclusions de tuffeau de part et d'autres de F297. F297 se fonde dedans.
Interprétation : remblais

US : 16008 **Faits/Murs : 303**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Limon brun meuble avec inclusions de cailloux
Interprétation : comblement de la tranchée de fondation

US : 16009 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris noir avec inclusions de calcaire. Beaucoup de morceaux de faune
Interprétation : remblais **Lot(s) mobilier :** Poterie : 198

US : 16010 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : calcaire compact quasi pure .
Interprétation : remblais

US : 16011 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : mélange de limon argileux gris mêlé de calcaire quasi pure
Interprétation : remblais

US : 16012 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris vert très compact avec beaucoup de calcaire pulvérulent
Interprétation : remblais

US : 16013 **Faits/Murs : 301**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de tuffeau taillés. Un seul niveau d'élévation. Lié au mortier rose
Interprétation : élévation du mur

US : 16014 **Faits/Murs : 301**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de tuffeau certains équarris liés à la terre.
Interprétation : fondation du mur

US : 16015 **Faits/Murs : 305**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon gris vert très hétérogène.
Interprétation : comblement de la fosse **Lot(s) mobilier :** Poterie : 251

US : 16016 **Faits/Murs : 305**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : très peu observable dû aux autres structures qui la recoupe.
Interprétation : creusement de la fosse

US : 16017 **Faits/Murs :**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux gris vert très compact avec beaucoup de calcaire pulvérulent
Interprétation : remblais **Lot(s) mobilier :** Poterie : 208

US : 16018 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : **Datation US :**
Description : Annulée

US : 16019	Faits/Murs : 303
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 19e s.
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation	
US : 16020	Faits/Murs : 297
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : Fondation de F297 montée en moellons équarris liés par un mortier orangé sableux	
Interprétation : mur	
US : 16021	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : sable rose jaune	
Interprétation : remblais	
US : 16022	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : limon brun mêlé de sable et de calcaire pulvérulent	
Interprétation : remblais	
US : 16023	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : calcaire concassé avec de rares poches de limon brun	
Interprétation : remblais	
US : 16024	Faits/Murs : 294
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : blocs de tuffeau liés au mortier gris	
Interprétation : mur	
US : 16025	Faits/Murs : 294
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : non observable	
Interprétation : creusement de la tranchée de fondation	
US : 16026	Faits/Murs : 307
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : limon sableux brun clair avec inclusions de calcaire et mortier.	
Interprétation : comblement de la fosse	
US : 16027	Faits/Murs : 307
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : profil en auge évasée	
Interprétation : creusement de la fosse	

US : 16028	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : calcaire concassé compact.	
Interprétation : remblais, Niveau de démolition ou de récupération des sols intérieurs du bâtiment (lié au mur F296, et au dessus de la cave F293)	
US : 16029	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : tuffeau pulvérulent lié avec sédiment brun, inclusions de TC. Hétérogène.	
Interprétation : remblais	
US : 16030	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : limon argileux brun avec calcaire pulvérulent.	
Interprétation : remblais	
US : 16031	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : limon argileux brun stérile	
Interprétation : remblais	
US : 16032	Faits/Murs :
Type d'US : Remblai	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : limon argileux brun gris avec inclusions de calcaire. Meuble	
Interprétation : remblais	
US : 16033	Faits/Murs : 295
Type d'US : Creusement	Action : Construction
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : bords droits	
Interprétation : creusement de la tranchée de récupération	
US : 16034	Faits/Murs : 295
Type d'US : Remblai	Action : Abandon
Période : 4	Datation US : 19e s.
Description : limon brun gris avec inclusions de calcaire.	
Interprétation : remblais	
US : 16035	Faits/Murs : 296
Type d'US : Maçonnerie	Action : Construction
Période : 3	Datation US : 17-18e s.
Description : blocs de moyen appareil en tuffeau blanc taillés ou équarris et liés par un mortier grisâtre	
Interprétation : reste d'un mur récupéré	

Lot(s) mobilier :
Poterie : 245

US : 16036 **Faits/Murs : 302**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Très peu visible à la fouille. Sous la berme et en partie arraché par la pelle mécanique.
Interprétation : restes d'un mur récupéré

US : 16037 **Faits/Murs : 298**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : Pierre de taille de tuffeau blanc.
Interprétation : mur

US : 16038 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : démolition de tuffeau concassé avec du limon beige sableux
Interprétation : remblais, niveaux de démolition

US : 16039 **Faits/Murs : 299**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de tuffeau jaune et de tuffeau blanc. Sans liant apparent
Interprétation : mur

US : 16040 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon argileux brun noir inclusion de calcaire
Interprétation : remblais

US : 16041 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche de tuffeau concassé compact
Interprétation : remblais

US : 16042 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux gris brun
Interprétation : Niveau d'occupation extérieur du couvent ?

US : 16043 **Faits/Murs : 309**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon argileux hétérogène avec des inclusions de calcaire
Interprétation : comblement de la fosse

US : 16044 **Faits/Murs : 309**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : profil évasé
Interprétation : creusement de la fosse

US : 16045 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : couche de tuffeau concassé compact
Interprétation : remblais

US : 16046 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux gris brun avec inclusions de calcaire
Interprétation : Niveau d'occupation extérieur du couvent ?

US : 16047 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon hétérogène jaunâtre avec inclusions calcaires.
Interprétation : remblais, Construction

US : 16048 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : niveau calcaire blanc compact et homogène
Interprétation : remblais, niveaux de récupération d'un sol ? (intérieur du bâtiment formé par F300-301)

US : 16049 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux brun gris.
Interprétation : Niveau d'occupation extérieur du couvent ?

US : 16050 **Faits/Murs :**
Type d'US : Sol **Action :** Occupation
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : fine couche blanche de tuffeau concassé (occupation?)
Interprétation : Niveau d'occupation extérieur du couvent ?

US : 16051 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : remblais massif de limon très sableux beige avec des blocs plus ou moins gros de calcaire et des inclusions de TC. Homogène et très meuble.
Interprétation : remblais de démolition ? récupération d'un sol ? (intérieur du bâtiment formé par F300-301)

US : 16052 **Faits/Murs : 306**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : profil en auge évasée
Interprétation : creusement de la fosse

US : 16053 **Faits/Murs : 306**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon argileux gris verdâtre avec nombreuses inclusions de calcaire.
Interprétation : comblement de la fosse

Lot(s) mobilier :
Poterie : 265
Verre : 6
Lithique : 106

US : 16054 **Faits/Murs : 301**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de tuffeau certains équarris liés à la terre.
Interprétation : mur

Lot(s) mobilier :
Verre : 15

US : 16055 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon brun noir avec inclusions de calcaire homogène et assez compact
Interprétation : remblais

US : 16056 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon sableux gris jaune hétérogène avec des poches d'argile grise et des poches de calcaire. Assez compact.
Interprétation : remblais

US : 16057 **Faits/Murs : 327**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon sableux gris avec poches de mortier gris rose. Hétérogène et assez meuble.
Interprétation : comblement de la petite fosse contemporaine.

US : 16058 **Faits/Murs : 327**
Type d'US : Creusement **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : profil en cuvette
Interprétation : creusement de la petite fosse contemporaine.

US : 16059 **Faits/Murs : 300**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de calcaire liés par un mortier gris rose fin.
Interprétation : mur élévation

US : 16060 **Faits/Murs : 300**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de calcaire et siliceux pris dans un mortier gris rose assez maigre.
Interprétation : mur fondation

US : 16061 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Abandon
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon noir contenant de fines inclusions calcaires sur l'élévation de F300. Homogène et assez compact.
Interprétation : remblais/ sol correspondant à la démolition des murs F300-301.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 202

US : 16062 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : limon hétérogène sableux gris beige avec énormément d'inclusions calcaires. On aperçoit bien des comblements successifs en dépôt le long de la base du mur.
Interprétation : remblais

Lot(s) mobilier :
Poterie : 218

US : 16063 **Faits/Murs : 297**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : Blocs calcaire et siliceux pris dans du mortier gris rose assez maigre
Interprétation : mur

US : 16064 **Faits/Murs :**
Type d'US : Remblai **Action :** Démolition
Période : 4 **Datation US :** 19e s.
Description : limon sableux hétérogène beige et gris avec des inclusions de calcaire
Interprétation : remblais

US : 16066 **Faits/Murs : 293**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : tuffeau blanc lié au mortier gris très fin
Interprétation : extrados de la voûte

US : 16067 **Faits/Murs : 308**
Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction
Période : 3 **Datation US :** 17-18e s.
Description : blocs de tuffeau lié à la terre
Interprétation : mur

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
1	1	Sépulture	Creusement d'orientation SO/NE très arasé profil en auge à fond plat. Recoupée à chaque extrémité par F60 et F9, il ne reste que la boîte crânienne, la mandibule et quelques cervicales en place. La profondeur du creusement n'excède pas 30 cm sous l'US 1000 (remblai moderne) ; cela invite à s'interroger sur un arasement général potentiel de cette zone avant un remblaiement ou sur le non respect des profondeurs liées aux inhumations.	long. : 33 larg. : 30 prof. : 20	1018 / 1019 / 1020	pl.1 ds. / pl.3 ds.10 / pl.3 ds.11 / pl.3 ds.12	4a : 1795-1850
2	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération de la sépulture F312.	long. : 216 larg. : 72 prof. : 40	1038 / 1039	pl.1 ds. / pl.2 ds.6 / pl.2 ds.7 / pl.2 ds.8	4a : 1795-1850
3	1	sépulture ou fosse de récupération	Fosse de récupération (ou sépulture) observée en plan. Sa partie nord-ouest recoupe F61, et sa partie sud-est se situe sous la berme.	long. : 211 larg. : 45	1046	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
4	1	Sépulture	Creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire à trapézoïdal, au profil en auge asymétrique à fond relativement plat. Très largement récupérée par F315, il ne reste que le membre supérieur droit. Pas de traces de clous observés en place.	long. : 192 larg. : 74 prof. : 26	1024 / 1025 / 1026	pl.1 ds. / pl.4 ds.13 / pl.4 ds.14 / pl.4 ds.15 / pl.4 ds.16	4a : 1795-1850
5	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en cuvette à bords droits et à fond relativement plat.	long. : 251 larg. : 69 prof. : 46	1003 / 1004	pl.1 ds. / pl.1 ds.1 / pl.1 ds.2 / pl.1 ds.3	4a : 1795-1850
6	1	Fosse	Fosse au plan rectangulaire, prise dans la coupe nord-est, présentant un profil en auge, et dont les parois sont chaulées. Elle présente le faciès d'un probable bassin extérieur. Elle est recoupée par les fosses F 5 et F10 et son côté sud est parallèle à l'orientation des sépultures ainsi qu'à leur récupération. Largeur de 118 cm minimum.	long. : 387 larg. : 115 prof. : 58	1005 / 1006 / 1007 / 1008 / 1009 / 1010 / 1011	pl.1 ds. / pl.1 ds.1 / pl.1 ds.2 / pl.1 ds.3 / pl.5 ds.17 / pl.5 ds.18 / pl.5 ds.19	3 : 17-18e s.
7	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à bords légèrement évasés et à fond relativement plat.	long. : 230 larg. : 70 prof. : 39	1029 / 1030 / 1031	pl.1 ds. / pl.5 ds.18 / pl.5 ds.19	4a : 1795-1850
8	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération (ou sépulture) observée en plan. Sa partie nord-ouest est recoupée F7, et sa partie sud-est se situe sous la berme.	long. : 207 larg. : 40	1047	pl.5 ds.17 / pl.5 ds.18 / pl.5 ds.19	4a : 1795-1850
9	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération de la sépulture F313. La partie du creusement supérieur n'a pu être observée.	long. : 230 larg. : 90 prof. : 52	1040 / 1041	pl.1 ds. / pl.3 ds.10 / pl.3 ds.11 / pl.3 ds.12 / pl.3 ds.9 / pl.5 ds.17	4a : 1795-1850
10	1	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Elle n'a été que sondée et est non fouillée entièrement (récupérée par F314).	long. : 201 larg. : 80 prof. : 48	1034 / 1035 / 1036 / 1037	pl.1 ds. / pl.1 ds.4 / pl.1 ds.5	4a : 1795-1850
11	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération (ou sépulture) observée en plan. Sa partie nord-est est prise sous le bout de tranchée, et sa partie sud-est se situe sous la berme. Mesure, au minimum, 160 cm de longueur.	long. : 207 larg. : 56	1048		4a : 1795-1850
12	3	sépulture animale	Fosse circulaire présentant un profil en cuvette à fond plat, dans laquelle a été entreposé un porcelet.	diam. : 92 prof. : 22	3030 / 3031 / 3032	pl.1 ds. / pl.19 ds.57 / pl.19 ds.58	3 : 17-18e s.

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
13	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 50	3115	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
14	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 58	3116	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
15	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 47	3117	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
16	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 46	3118	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
17	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 60	3119	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
18	3	Fosse	Fosse indéterminée vue partiellement dans la berme NE de la TR3. Plan ovoïde avec profil en cuvette évasée.	long. : 170 larg. : 100 prof. : 67	3052 / 3053 / 3054 / 3055	pl.1 ds. / pl.32 ds.83 / pl.35 ds.88	2 : 14-16e s.
19	3	Récupération de sépulture	Fosse de récupération en partie sous la berme NE de la TR3, axée NNE SSO oblongue. Recoupe la sépulture F20 qui lui est perpendiculaire. Fond plat. Parois évasées.	long. : 90 larg. : 75 prof. : 65	3056 / 3057	pl.1 ds. / pl.32 ds.83	4a : 1795-1850
20	3	Sépulture	sépulture en cercueil avec peut être un négatif de contenant au pied. Elle est située le long de la berme NE de la TR3.	long. : 175 larg. : 55 prof. : 30	3060 / 3061 / 3062 / 3063 / 3064	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
21	3	Sépulture	sépulture d'un individu adulte situé sous F22 et sur F62	long. : 236 larg. : 60 prof. : 30	3097 / 3098 / 3099 / 3100	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
22	3	Maçonnerie	Fondation d'un mur axé SO-NE en tranchée aveugle fonctionnant avec F23 pour former un bâtiment indéterminé.	larg. : 30 prof. : 30	3067 / 3068	pl.1 ds. / pl.33 ds.84	4b : post. 1850
23	3	Maçonnerie	Fondation d'un mur axé SO-NE en tranchée aveugle fonctionnant avec F22 pour former un bâtiment indéterminé.	larg. : 50 prof. : 30	3065 / 3066	pl.1 ds. / pl.33 ds.84	4b : post. 1850
24	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 50	3120	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
25	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	larg. : 73	3123		4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
26	3	Sépulture	sépulture d'un individu immature	long. : 96 larg. : 50 prof. : 74	3041 / 3042 / 3043 / 3044	pl.1 ds. / pl.23 ds.66	4a : 1795- 1850
27	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée	long. : 130 larg. : 55	3124		4a : 1795- 1850
28	3	Trou de poteau	Trou de poteau de plan circulaire et présentant un profil en cuvette.	diam. : 34 prof. : 14	3010 / 3011	pl.1 ds. / pl.5 ds.20	
29	3	Récupération de sépulture	Creusement de plan oblongue et d'orientation NE/SO, au profil en auge à fond relativement plat. Recoupe la fosse F69 et son extrémité sud-ouest est prise sous la berme.	long. : 142 larg. : 65	3045 / 3046	pl.1 ds. / pl.23 ds.67 / pl.23 ds.68	4a : 1795- 1850
31	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée. Recoupe F317	long. : 146 larg. : 62	3121		4a : 1795- 1850
32	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan plutôt oblongue au profil en auge asymétrique à fond relativement plat. Elle n'a été que sondée dans sa partie nord-est et occupe la totalité de la largeur de la tranchée.	long. : 200 larg. : 82 prof. : 57	3016 / 3017	pl.1 ds. / pl.7 ds.22 / pl.7 ds.23	4a : 1795- 1850
33	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 170 larg. : 82	3125		4a : 1795- 1850
34	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée. Recoupe F318	long. : 110 larg. : 45	3126		4a : 1795- 1850
35	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 151 larg. : 60	3128		4a : 1795- 1850
36	3	Récupération de sépulture	Creusement de plan subrectangulaire d'orientation NE/SO, au profil en cuvette évasée et asymétrique. Son extrémité sud-ouest est prise sous la berme. Est recoupée par F37 et vient récupérer en grande partie la sépulture F78.	long. : 112 larg. : 104	3037 / 3038 / 3039 / 3040	pl.1 ds. / pl.19 ds.59 / pl.19 ds.60	4a : 1795- 1850
37	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 155 larg. : 120	3129 / 3136		4a : 1795- 1850
38	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 170 larg. : 85	3130		4a : 1795- 1850
39	3	sépulture ou fosse de récupération	fosse non fouillée vue en plan	long. : 192 larg. : 70	3102		4a : 1795- 1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
40	3	Récupération de sépulture	Fosse de récupération d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Semble respecter totalement le creusement de la sépulture initiale. La partie sud-ouest est prise sous la berme.	long. : 176 larg. : 61 prof. : 94	3018 / 3019 / 3020	pl.1 ds. / pl.7 ds.24 / pl.7 ds.25	4a : 1795-1850
41	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 200 larg. : 73	3131		4a : 1795-1850
42	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 190 larg. : 65	3132		4a : 1795-1850
43	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 170 larg. : 62	3133		4a : 1795-1850
44	3	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire, au profil en «U». Son extrémité nord-est est pris sous la berme.	long. : 209 larg. : 78 prof. : 76	3012 / 3013 / 3014 / 3015	pl.1 ds. / pl.6 ds.21	4a : 1795-1850
45	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée.	long. : 215 larg. : 62	3134		4a : 1795-1850
46	3	Récupération de sépulture	récupération totale d'une sépulture	long. : 210 larg. : 50 prof. : 60	3093 / 3096	pl.1 ds. / pl.36 ds.90	4a : 1795-1850
47	3	Sépulture	sépulture individu immature recoupée par F46	long. : 54 larg. : 25 prof. : 30	3106 / 3107 / 3108 / 3109	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
48	3	Sépulture	sépulture d'un individu immature	long. : 100 larg. : 26 prof. : 45	3089 / 3090 / 3091 / 3092	pl.1 ds. / pl.36 ds.90	4a : 1795-1850
49	3	Sépulture	sépulture d'adulte qui recoupe toutes les sépultures d'enfant de la zone	long. : 170 larg. : 60 prof. : 105	3085 / 3086 / 3087 / 3088	pl.1 ds. / pl.36 ds.90	4a : 1795-1850
50	3	Sépulture	sépulture individu immature recoupée par F49. N'en reste quasiment rien	larg. : 28	3110 / 3111 / 3112	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
51	3	Sépulture	sépulture immature recoupé par F49	larg. : 25 prof. : 34	3081 / 3082 / 3083 / 3084	pl.1 ds. / pl.36 ds.90	4a : 1795-1850
52	3	Sépulture	sépulture individu immature	long. : 100 larg. : 40 prof. : 20	3103 / 3104 / 3105	pl.1 ds.	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
53	3	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Partiellement recoupée au nord-ouest par la sépulture F49.	long. : 127 larg. : 50	3021 / 3022 / 3023 / 3024	pl.1 ds. / pl.7 ds.26	4a : 1795-1850
56	3	Sépulture	sépulture d'un individu adulte	long. : 160 larg. : 90 prof. : 90	3076 / 3077 / 3078 / 3079 / 3080	pl.1 ds. / pl.36 ds.90	4a : 1795-1850
57	3	Trou de poteau	Trou de poteau contemporain de plan circulaire et présentant un profil en «U», le poteau semble avoir été arraché, laissant le comblement de l'avant-trou (très compact) en place. Recoupe la sépulture F107	diam. : 44 prof. : 72	3025 / 3026 / 3027 / 3028 / 3029	pl.1 ds. / pl.10 ds.32 / pl.10 ds.33	4b : post. 1850
59	3	Sépulture	sépulture IM1 sur F107		3135	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
60	1	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Pas de traces de clous observés en place. Recoupe la sépulture F1. La largeur et la longueur de la fosse ne sont pas renseignées car elle est prise en coupe en fin de tranchée.	prof. : 46	1021 / 1022 / 1023	pl.1 ds. / pl.3 ds.10 / pl.3 ds.11 / pl.3 ds.12	4a : 1795-1850
61	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération (ou sépulture) observée en plan. Sa partie sud-est est recoupée par F3.	long. : 161	1033	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
62	3	Fosse	Fosse indéterminée qui n'apparaît que partiellement dans la tranchée 3. Fond plat parois évasées. Dimensions non observables.	prof. : 85	3058 / 3059	pl.1 ds. / pl.32 ds.83 / pl.33 ds.84 / pl.35 ds.89	3 : 17-18e s.
63	1	chablis	Large chablis à la forme irrégulière prenant place sous les sépultures F60 et F1. Présente une longueur minimale de 188 cm et une largeur minimale de 1m (pris sous la coupe ouest de la tranchée).		1027 / 1028	pl.1 ds. / pl.3 ds.10	
64	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération (ou sépulture) observée en plan. (prise dans le bord sud-ouest de tranchée)	larg. : 60	1032		4a : 1795-1850
64	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération (ou sépulture) observée en plan. (prise dans le bord sud-ouest de tranchée)	larg. : 60	1032		4a : 1795-1850
65	4	Maçonnerie	semelle de fondation moellons de tuffeau blanc plus mortier de chaux gris conservé sur 10 à 15 cm sauf à l'extrémité NE. Peut être un placement de la façade sur rue. Orientation NE/SO.	long. : 1400 larg. : 55 prof. : 15	4008	pl.1 ds. / pl.29 ds.78 / pl.29 ds.79	3 : 17-18e s.
66	4	Puits	maçonnerie d'un petit puits fait de moellons de tuffeau jaune avec mortier. Il est comblé de sable. Il aurait été vidé lors de l'installation des réseaux autour de la zone. Puits antérieur à M65 mais postérieur à la démolition de F 67 et F 68	diam. : 124	4020	pl.1 ds. / pl.29 ds.78	3 : 17-18e s.
67	4	Maçonnerie	mur en bloc de réemploi avec moellons de tuffeau blanc. Pas de mortier car lié à la terre. Grosse épaisseur en façade sur rue au NE. Pas de tranchée visible dans les remblais environnants. Antérieur à F65. Bâtiment démolis pour la construction de F65. Orientation N/S	larg. : 90 prof. : 50	4021 / 4023	pl.1 ds. / pl.29 ds.78	1 : 11-13e s.

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
68	4	Maçonnerie	cloisonnement? Fonctionne avec F67 mais collé contre. Mur de blocs de tuffeau bien taillés vers le NO. Endommagé par des réseaux vers le SE. Orientation NE/SO	long. : 175 larg. : 28 prof. : 45	4022	pl.1 ds. / pl.29 ds.79	1 : 11-13e s.
69	3	Récupération de sépulture	Creusement de plan oblongue et d'orientation NE/SO, au profil en cuvette à fond relativement plat. Est recoupée par la fosse F29 sur son côté sud-est et son extrémité sud-ouest est prise sous la berme. Il est compliqué d'observer si le creusement de cette fosse correspond à celui d'une sépulture initiale «délagée» postérieurement par F29, ou s'il constitue véritablement un creusement lié à la récupération d'une sépulture antérieure.	long. : 182 larg. : 79	3047 / 3048	pl.1 ds. / pl.23 ds.67 / pl.23 ds.68	4a : 1795- 1850
71	5	Maçonnerie	Ange de mur de la façade d'un bâtiment dominant vers la rue Picois. Fonctionne avec F72. Blocs taillés tuffeau moyen appareil. Orientation NO/SE. 3 assises conservées, régulières. Encoche présente (fonction indéterminée).	long. : 60 larg. : 35 prof. : 50	5032	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	2 : 14-16e s.
72	5	Maçonnerie	mur orienté NE/SO lié à la terre avec joint repris au mortier maigre gris fin. Fonctionne probablement avec F73. Blocs de différentes tailles. Au moins 3 assises conservées.	long. : 720 larg. : 70 prof. : 72	5033	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	1 : 11-13e s.
73	5	Maçonnerie	mur collé contre F72 Orientation NO/SE. Blocs équarris ou taillés. Pas d'assise régulière visible. Pas de mortier visible. Mur coupé par la tranchée de fondation de F75.	long. : 57 larg. : 34 prof. : 45	5038	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	1 : 11-13e s.
74	5	Maçonnerie	mur moderne orienté NO/SE. Blocs équarris coulés dans le mortier. 1 assise conservée. Fondation installé sur F75	long. : 52 larg. : 50 prof. : 20	5035	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	3 : 17-18e s.
75	5	Maçonnerie	mur orienté NE/SO. Blocs et moellons équarris de calcaires et calcaires gréseux, liés par un mortier beige grisâtre. semelle de fondation dont la tranchée recoupe F73. Installation d'un nouveau mur en remplacement de ce dernier.	long. : 96 larg. : 68 prof. : 54	5036	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	2 : 14-16e s.
76	5	puits	conduit du puits maçonné en pierres sèches. Au moins 5 assises conservées.	diam. : 130	5027 / 5028 / 5031	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	3 : 17-18e s.
77	5	Maçonnerie	Mur N/S qui fonctionne peut être avec F74. Légèrement visible en coupe. 2 blocs taillés de tuffeau coupé par 5003. Lit de mortier de fondation visible au dessous des blocs. Peut fonctionner avec F74	long. : 80 prof. : 10	5018 / 5034	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	3 : 17-18e s.
78	3	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge asymétrique à fond relativement plat. Largement recoupée par la fosse de récupération F36, son extrémité sud-ouest est prise sous la berme.	long. : 112 larg. : 102 prof. : 42	3033 / 3034 / 3035 / 3036	pl.1 ds. / pl.19 ds.59 / pl.19 ds.60	4a : 1795- 1850
79	5	Fosse	fosse moderne remplis de charbon, scories et céramique	diam. : 66	5029 / 5030	pl.1 ds. / pl.31 ds.108 / pl.31 ds.81	3 : 17-18e s.
80	5	Maçonnerie	muret E/O sous remblais et fosse F79. Pas de mortier apparent. Blocs taillés en moyen appareil de tuffeau.	5037	5037	pl.1 ds. / pl.31 ds.108 / pl.31 ds.81	1 : 11-13e s.
81	5	Maçonnerie	fondation aveugle moellon mortier gris fin	5039	5039	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	2 : 14-16e s.

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
82	3	Fossé	fossé antérieur au cimetière. La totalité des sépultures de la zone recoupe ce fossé. Profil en V fond en cuvette	larg. : 90 prof. : 50	3069 / 3070 / 3071	pl.1 ds. / pl.36 ds.91 / pl.36 ds.92	3 : 17-18e s.
83	6	Trou de poteau	petit trou de poteau vu dans la coupe	diam. : 26 prof. : 36	6078 / 6079	pl.1 ds. / pl.17 ds.54	4a : 1795-1850
84	6	Sépulture	Sépulture en partie récupérée par F180	long. : 180 larg. : 50 prof. : 15	6083 / 6084 / 6085 / 6086	pl.1 ds. / pl.17 ds.54	4a : 1795-1850
85	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 66	6222	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
86	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 160 larg. : 60	6207 / 6208	pl.1 ds. / pl.17 ds.54	4a : 1795-1850
87	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 66	6197 / 6198	pl.1 ds. / pl.12 ds.47	4a : 1795-1850
88	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 160 larg. : 56	6223	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
89	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 62	6199 / 6200	pl.1 ds. / pl.12 ds.47	4a : 1795-1850
90	6	Récupération de sépulture	récupération de sépulture	long. : 210 larg. : 60 prof. : 90	6056 / 6057 / 6058 / 6059	pl.1 ds. / pl.12 ds.47	4a : 1795-1850
91	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 45	6201 / 6202	pl.1 ds. / pl.12 ds.47	4a : 1795-1850
92	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 210 larg. : 62	6203 / 6204	pl.1 ds. / pl.12 ds.47	4a : 1795-1850
93	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 45 larg. : 40	6224	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
94	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 75 larg. : 75	6225	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
95	6	sépulture ou fosse de récupération	sépulture non fouillée	long. : 160 larg. : 55	6195 / 6196	pl.1 ds. / pl.13 ds.48	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
96	6	sépulture ou fosse de récupération	sépulture non fouillée	long. : 80 larg. : 75	6226	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
97	6	sépulture ou fosse de récupération	sépulture non fouillée	long. : 150 larg. : 50	6227	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
98	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé		6205 / 6206	pl.1 ds. / pl.14 ds.49	4a : 1795-1850
99	6	Sépulture	sépulture d'un individu immature (enfant). Recoupe sans doute F101 très arasé creusement non visible. Touchée au décapage par la pelle mécanique.	long. : 100 larg. : 45 prof. : 15	6179 / 6180 / 6181 / 6182	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
100	6	Fosse	recoupe la démolition du mur F101	larg. : 90 prof. : 45	6076 / 6077	pl.1 ds. / pl.14 ds.49	4a : 1795-1851
101	6	Maçonnerie	restes d'un mur, recoupé par F100 et probablement par F99. Une assise de fondation restante avec blocs de tailles diverses liées à la terre. Orientation NE/SO.	long. : 190 larg. : 50	6184 / 6221	pl.1 ds.	4a : 1795-1852
102	6	Récupération de sépulture	Récupération de la sépulture F 199	long. : 120 larg. : 50 prof. : 80	6070 / 6071	pl.1 ds. / pl.14 ds.49	4a : 1795-1850
103	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 200 larg. : 70	6229	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
104	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 70 larg. : 60	6230	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
105	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 175 larg. : 55	6231	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
106	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 72	6213 / 6214	pl.1 ds. / pl.18 ds.55 / pl.18 ds.56	4a : 1795-1850
107	3	Sépulture	sépulture ou récupération de sépulture. Non fouillé. Vu en plan sur une vingtaine de cm. Parois sub verticales. Une partie de la fosse sous la berme.	long. : 160 larg. : 80 prof. : 40	3072 / 3074 / 3075	pl.1 ds. / pl.36 ds.90	4a : 1795-1850
108	6	Fosse	fosse au comblement caillouteux, vue essentiellement en coupe	long. : 110 prof. : 60	6087 / 6088	pl.1 ds. / pl.18 ds.55 / pl.18 ds.56	4a : 1795-1851
109	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 115 larg. : 45	6211 / 6212	pl.1 ds. / pl.18 ds.55 / pl.18 ds.56	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
110	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 60	6209 / 6210	pl.1 ds. / pl.18 ds.55 / pl.18 ds.56	4a : 1795-1850
111	6	Sépulture	sépulture récupérée par les fosses de récupérations F 113 et F112. Juste les jambes sont présentes à la fouille.	long. : 100 larg. : 40 prof. : 50	6039 / 6040 / 6041 / 6042	pl.1 ds. / pl.11 ds.38	4a : 1795-1850
113	6	Récupération de sépulture	Récupération de la sépulture F111 et F200.	long. : 130 larg. : 120 prof. : 60	6043 / 6044	pl.1 ds. / pl.11 ds.38	4a : 1795-1850
114	6	Sépulture	sépulture en place recoupée par la sépulture F200. En partie sous la berme.	long. : 70 larg. : 45 prof. : 90	6035 / 6036 / 6037 / 6038	pl.1 ds. / pl.11 ds.38	4a : 1795-1850
115	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 100 larg. : 50	6233	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
116	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 125 larg. : 50	6234	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
117	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 50 larg. : 40	6235	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
118	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 150 larg. : 80	6236	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
119	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 150 larg. : 80	6237	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
120	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 140 larg. : 76	6238	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
121	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 150 larg. : 50	6239	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
122	6	Sépulture	sépulture SO/NE non fouillé		6020 / 6021	pl.1 ds. / pl.10 ds.34	4a : 1795-1850
123	6	Récupération de sépulture	récupération de la sépulture F320. Recoupe F124	long. : 150 larg. : 80 prof. : 70	6022 / 6024	pl.1 ds. / pl.10 ds.34	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
124	6	Sépulture	sépulture individu adulte Recoupé par F123	long. : 50 prof. : 80	6025 / 6026 / 6027	pl.1 ds. / pl.10 ds.34	4a : 1795-1850
125	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 60 larg. : 45	6240	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
126	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 190 larg. : 80	6241	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
127	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 70 larg. : 50	6242	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
128	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 175 larg. : 80	6243	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
129	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 144 larg. : 75	6244	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
130	6	Récupération de sépulture	récupération d'une sépulture au dessus de la sépulture en place F131	long. : 150 larg. : 80 prof. : 50	6115 / 6116	pl.1 ds. / pl.11 ds.42	4a : 1795-1850
131	6	Sépulture	sépulture en place	long. : 119 larg. : 56 prof. : 90	6028 / 6029 / 6030 / 6031 / 6032	pl.1 ds. / pl.10 ds.35 / pl.11 ds.42	4a : 1795-1850
132	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 220 larg. : 85	6245	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
133	6	Trou de poteau	non fouillé	diam. : 40	6246	pl.1 ds.	
134	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 170 larg. : 90	6247	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
135	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 140 larg. : 60	6248	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
136	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 80 larg. : 80	6249	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
137	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 55 larg. : 25	6250	pl.1 ds.	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
138	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé		6251	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
139	6	sépulture ou fosse de récupération	sépulture ou fosse de récupération non fouillé	long. : 80 larg. : 75	6170 / 6171	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795-1850
140	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 127 larg. : 80	6270	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
141	6	sépulture ou fosse de récupération	sépulture ou fosse de récupération non fouillé Pas de creusement visible à la fouille d'où l'absence de numéro de creusement	long. : 100 larg. : 75	6169	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795-1850
142	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 120 larg. : 75	6252	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
143	6	Récupération de sépulture	fosse de récupération de F205. Est également recoupée par F146.	long. : 110 larg. : 53 prof. : 20	6161 / 6162	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795-1850
144	6	Récupération de sépulture	récupération de la fosse F201	long. : 110 larg. : 50 prof. : 70	6172 / 6173 / 6174	pl.1 ds. / pl.37 ds.95	4a : 1795-1850
145	6	Maçonnerie	plot de maçonnerie lié au ciment. Postérieur au cimetière	larg. : 42 prof. : 50	6167 / 6168	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4b : post. 1850
146	6	Fosse	fosse indéterminée postérieure au cimetière. Similaire à F164	larg. : 80 prof. : 75	6159 / 6160	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4b : post. 1850
147	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 90 larg. : 55	6253	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
148	6	Sépulture	non fouillé	long. : 120 larg. : 60	6254	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
149	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 85 larg. : 65	6157 / 6158	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795-1850
150	6	Récupération de sépulture	fosse de récupération de F310	long. : 66 larg. : 33 prof. : 90	6152 / 6153	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795-1850
151	6	Trou de poteau	trou de poteau contemporain quadrangulaire	long. : 117 larg. : 40 prof. : 62	6089 / 6090 / 6091 / 6092	pl.1 ds. / pl.27 ds.75	4b : post. 1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
152	6	Trou de poteau	trou de poteau quadrangulaire qui recoupe F153	long. : 60 larg. : 35 prof. : 60	6049 / 6050	pl.1 ds. / pl.11 ds.41	4b : post. 1850
153	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 110 larg. : 60	6255	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
154	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 100 larg. : 72	6150 / 6151	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795- 1850
155	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 120 larg. : 60	6256	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
156	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 100 larg. : 75	6257	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
157	6	Récupération de sépulture	Fosse de récupération de la sépulture F200	long. : 100 larg. : 50 prof. : 90	6096 / 6097	pl.1 ds. / pl.27 ds.76	4a : 1795- 1850
158	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 120 larg. : 70	6258	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
159	6	Trou de poteau	très arasé	diam. : 20 prof. : 10	6051 / 6052	pl.1 ds. / pl.11 ds.43 / pl.11 ds.44	4a : 1795- 1850
160	6	Puits	Puits antérieur au cimetière avec un avant trou de travail est un conduit centrale maçonné en pierre sèche	diam. : 200 prof. : 180	6100 / 6101 / 6104 / 6105 / 6106 / 6107 / 6108 / 6109 / 6110 / 6111 / 6112 / 6113 / 6114	pl.1 ds. / pl.27 ds.76	3 : 17-18e s.
161	6	Récupération de sépulture	récupération d'une sépulture qui a été elle même creusée dans le puits F160	long. : 115 larg. : 55 prof. : 80	6215 / 6216	pl.1 ds. / pl.27 ds.76	4a : 1795- 1850
162	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 100 larg. : 75	6259	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
163	6	Trou de poteau	trou de poteau très arasé	diam. : 25 prof. : 10	6053 / 6054 / 6055	pl.1 ds. / pl.11 ds.45 / pl.11 ds.46	4a : 1795- 1850
164	6	Fosse	fosse indéterminée postérieur au cimetière. Similaire à F146.	larg. : 85	6260	pl.1 ds.	4b : post. 1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
165	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 115 larg. : 45	6261	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
166	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 110 larg. : 80	6262	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
167	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 130 larg. : 60	6263	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
168	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 50 larg. : 20	6264	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
169	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 56 larg. : 28	6265	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
170	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 145 larg. : 80	6266	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
171	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 177 larg. : 70	6267	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
172	6	Sépulture	sépulture récupérée en partie par F173	long. : 200 larg. : 66 prof. : 30	6217 / 6218 / 6219 / 6220	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
173	6	Récupération de sépulture	récupération de la sépulture F172	long. : 220 larg. : 70 prof. : 55	6147 / 6148 / 6149	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795-1850
174	6	Récupération de sépulture		long. : 170 larg. : 65 prof. : 64	6130 / 6131	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795-1850
175	6	Sépulture	sépulture recoupée par la récupération F 174	long. : 175 larg. : 50 prof. : 20	6126 / 6127 / 6128 / 6129	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795-1850
176	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 210 larg. : 55	6124 / 6125	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795-1850
177	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 100 larg. : 35	6268	pl.1 ds.	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
178	6	Sépulture	non fouillé, vue en coupe	long. : 120 prof. : 20	6269	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
179	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	larg. : 60	6228	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
180	6	Récupération de sépulture	Récupération de la sépulture F84	long. : 180 larg. : 60 prof. : 90	6080 / 6081 / 6082	pl.1 ds. / pl.17 ds.54	4a : 1795-1850
181	6	Sépulture	sépulture d'un individu adulte. Haut du corps sous la berme. Recoupe F182	long. : 120 larg. : 50 prof. : 30	6064 / 6065 / 6066 / 6067	pl.1 ds. / pl.13 ds.48	4a : 1795-1850
182	6	Sépulture	sépulture d'un individu adulte recoupé par F181	long. : 130 larg. : 60 prof. : 25	6068 / 6069 / 6183 / 6194	pl.1 ds. / pl.13 ds.48	4a : 1795-1850
183	7	Sépulture	Sépulture non fouillée, présentant un creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire dans le coin sud ouest de la tranchée 7. Prise sous deux bermes.		7032		4a : 1795-1850
184	7	ANNULÉ	Réseau linéaire récent recoupant en partie F185, sis le long de la paroi est de la tranchée 7		7033		
185	7	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil très arasé à fond plat. Largement recoupée dans sa partie est par F184, mais recoupe F186.	long. : 209	7026 / 7027 / 7028 / 7029	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
186	7	Sépulture	Sépulture non fouillée, présentant un creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire. Recoupée par la sépulture F185 et le réseau moderne F184.		7034		4a : 1795-1850
187	7	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil très arasé à fond plat. Recoupe la grande fosse F188. Ne reste qu'un fragment de mandibule et de boîte crânienne car très largement arasée et endommagée par une perturbation postérieure F197.	long. : 189 larg. : 57	7022 / 7023 / 7024 / 7025	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
188	7	Chablis	Grande fosse sise dans le tiers sud-ouest de la tranchée 7, et dans laquelle ont été creusés toutes les sépultures. Peut potentiellement caractériser un ensemble de chablis de la période moderne. Seul un petit sondage manuel y a été effectué.	long. : 530	7035 / 7040	pl.1 ds.	indet.
189	7	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SE/NO, de plan subrectangulaire. Son extrémité nord-ouest est prise sous la berme et recoupée par un réseau moderne. Des clous sont présents.	larg. : 54	7018 / 7019 / 7020 / 7021	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
190	7	Maçonnerie	Mur de fondation composé de blocs équarris en tuffeau, non liés, d'orientation NO/SE. De même orientation que F194.	larg. : 70	7016	pl.1 ds. / pl.34 ds.85 / pl.34 ds.87	3 : 17-18e s.
191	7	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil en cuvette évasée à fond plat. Largement recoupée par un réseau moderne, elle se situe sur l'US 7039. Son côté nord-ouest est pris sous la berme.		7011 / 7012 / 7038	pl.1 ds. / pl.34 ds.85 / pl.34 ds.87	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
192	7	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SE/NO, de plan subrectangulaire, au profil en cuvette évasée à fond plat. Largement recoupée par un réseau moderne. Son extrémité nord-ouest est prise sous la berme.	larg. : 84	7009 / 7010	pl.1 ds. / pl.34 ds.85 / pl.34 ds.87	4a : 1795-1850
193	7	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation NE/SO, de plan subrectangulaire, au profil en cuvette évasée à fond plat. Largement recoupée par un réseau moderne. Son côté nord-ouest est pris sous la berme.		7013 / 7014 / 7015	pl.1 ds. / pl.34 ds.85 / pl.34 ds.87	4a : 1795-1850
194	7	Maçonnerie	Assise de fondation composée de blocs équarris en tuffeau de dimensions variables, non liés, d'orientation NO/SE. De même orientation que F190.	larg. : 30	7017	pl.1 ds. / pl.34 ds.85 / pl.34 ds.87	3 : 17-18e s.
195	8	Maçonnerie	Mur d'orientation N/S comportant une fondation composée de gros blocs de calcaire blanc, plus ou moins parallélépipédiques, et de différentes largeurs et épaisseurs, non liés, ainsi qu'un reste d'élévation (un seul bloc en partie "grignoté").	larg. : 85	8034 / 8035	pl.1 ds. / pl.20 ds.61	3 : 17-18e s.
196	8	Maçonnerie	Mur d'orientation NE/SO comportant une fondation composée de gros blocs de calcaire blanc équarris pouvant avoir une longueur de 50 cm, ne semblant pas liés et une élévation composée de blocs de calcaire jaune à blanc, parallélépipédiques (de 30 à 40 cm de longueur), liés par un mortier gris (ne reste qu'une assise). Mesure 90 cm de largeur minimum.	larg. : 85	8036 / 8037	pl.1 ds. / pl.20 ds.61	2 : 14-16e s.
197	7	ANNULÉ	Creusement diffus venant perturber la fosse F187 Probable réseau en bord de tranchée		7030 / 7031		
198	6	Sépulture	sépulture la plus ancienne d'un groupe de 3 sépultures les unes sur les autres. F198, F181 et F182.	long. : 140 larg. : 65 prof. : 20	6060 / 6061 / 6062 / 6063	pl.1 ds. / pl.13 ds.48	4a : 1795-1850
199	6	Sépulture	Sépulture récupérée en partie par F102	long. : 114 larg. : 40 prof. : 50	6072 / 6073 / 6074 / 6075	pl.1 ds. / pl.14 ds.49	4a : 1795-1850
200	6	Sépulture	Pas de squelette uniquement le comblement primaire car récupéré par F113	larg. : 100 prof. : 70	6033 / 6034	pl.1 ds. / pl.11 ds.38	4a : 1795-1850
201	6	Sépulture	Sépulture en place récupérée en partie par la fosse F144.	long. : 133 larg. : 80 prof. : 80	6175 / 6176 / 6177 / 6178	pl.1 ds. / pl.37 ds.95	4a : 1795-1850
202	12	Maçonnerie	Mur d'orientation NO/SE, perpendiculaire au mur F325, dans le coin sud-est de la tranchée 12. Présente juste deux assises d'élévation ainsi que sa fondation.	long. : 404 larg. : 53	12030 / 12031	pl.1 ds. / pl.10 ds.37	3 : 17-18e s.
203	12	Maçonnerie	Mur d'orientation NO/SE pris en écharpe le long de la berme nord-est de la tranchée 12. Présente juste une assise d'élévation ainsi que sa fondation.		12015 / 12016 / 12017	pl.1 ds.	4b : post. 1850
204	6	Sépulture	Pas de squelette uniquement le comblement primaire car récupéré par F157	long. : 120 larg. : 70 prof. : 90	6098 / 6099	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
205	6	Sépulture	sépulture récupérée en partie par la fosse F143	long. : 120 larg. : 60 prof. : 100	6163 / 6164 / 6165 / 6166	pl.1 ds. / pl.37 ds.93 / pl.37 ds.94	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
206	6	Trou de poteau	petit trou de poteau arasé	diam. : 32 prof. : 20	6047 / 6048	pl.1 ds. / pl.11 ds.39 / pl.11 ds.40	4a : 1795- 1850
207	6	Sépulture	sépulture recoupée par F173 et F208	long. : 170 larg. : 20 prof. : 22	6140 / 6141 / 6142	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795- 1850
208	6	Sépulture	sépulture sous la berme et récupérée en partie	larg. : 50 prof. : 10	6143 / 6144 / 6145 / 6146	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795- 1850
209	6	Sépulture	sépulture en place en grande partie sous la berme	larg. : 50 prof. : 20	6132 / 6133 / 6134 / 6135	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795- 1850
210	6	Sépulture	sépulture d'un individu adulte recoupé par F174	long. : 170 larg. : 60 prof. : 22	6136 / 6137 / 6138 / 6139	pl.1 ds. / pl.39 ds.101	4a : 1795- 1850
211	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 135 larg. : 45	14102		4a : 1795- 1850
212	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 130 larg. : 60	14103		4a : 1795- 1850
213	14	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation NE/SO et de plan subrectangulaire au profil en auge asymétrique à fond relativement plat. Largement recoupée par la fosse de récupération F214, son extrémité sud-ouest est prise sous la berme.	long. : 172 larg. : 58	14010 / 14011 / 14012 / 14013	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
214	14	Récupération de sépulture	Fosse de récupération d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge asymétrique et à fond relativement plat. Perturbe grandement la sépulture F213, mais sa position décalée par rapport à cette dernière, plaide pour une récupération d'une sépulture postérieure à F213.	long. : 226 larg. : 66 prof. : 75	14014 / 14015	pl.1 ds. / pl.39 ds.102	4a : 1795- 1850
215	14	Fosse	Fosse indéterminée présentant un creusement oblongue, légèrement irrégulier avec un profil en cuvette évasée à fond relativement plat. Recoupe largement F217 et F214.	larg. : 160 prof. : 46	14016 / 14017	pl.1 ds. / pl.39 ds.102	4b : post. 1850
216	14	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation NE/SO et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Recoupé en partie supérieure par l'installation de F217, son squelette n'a pas été récupéré.	larg. : 58 prof. : 32	14018 / 14019 / 14020 / 14021	pl.1 ds. / pl.39 ds.102	4a : 1795- 1850
217	14	Sépulture	sépulture dont on ne voit que les membres inférieurs. Orienté SO/NE. Le bassin est sous la berme.	long. : 135 larg. : 65 prof. : 45	14022 / 14023 / 14024 / 14025	pl.1 ds. / pl.39 ds.102	4a : 1795- 1850
218	14	Sépulture	sépulture en cercueil en place qui part sous la berme. Tête vers le NE	long. : 65 larg. : 50 prof. : 50	14081 / 14082 / 14083 / 14084	pl.1 ds. / pl.38 ds.98 / pl.40 ds.77	4a : 1795- 1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
219	14	Sépulture	sépulture en cercueil en place.	long. : 190 larg. : 60 prof. : 70	14085 / 14086 / 14087 / 14088	pl.1 ds. / pl.38 ds.98 / pl.40 ds.77	4a : 1795- 1850
220	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 45 larg. : 40	14104		4a : 1795- 1850
221	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 90 larg. : 60	14105		4a : 1795- 1850
222	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 130 larg. : 50	14106		4a : 1795- 1850
223	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 145 larg. : 70	14107		4a : 1795- 1850
224	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 130 larg. : 60	14108		4a : 1795- 1850
225	14	Sépulture	sépulture SO/NE Pieds et tibia fibula observés	long. : 60 larg. : 45 prof. : 50	14095 / 14096 / 14097 / 14098	pl.1 ds. / pl.38 ds.96	4a : 1795- 1850
226	14	Sépulture	sépulture NE/SO Partie supérieure gauche absente	long. : 120 larg. : 50 prof. : 10	14091 / 14092 / 14093 / 14094	pl.1 ds. / pl.38 ds.96	4a : 1795- 1850
227	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 155 larg. : 60	14109		4a : 1795- 1850
228	14	Fosse	non fouillé, probable fosse de plantation très récente.	long. : 130 larg. : 90	14110	pl.1 ds.	4b : post. 1850
229	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 60 larg. : 52	14111	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
230	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 57 larg. : 50	14112	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850
231	14	ANNULÉ	Concentration de quelques os ne semblant pas prendre place dans une fosse ou un sédiment différent de celui immédiatement environnant.			pl.1 ds.	
232	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 170 larg. : 80	14113	pl.1 ds.	4a : 1795- 1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
233	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 155 larg. : 65	14114	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
234	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 135 larg. : 67	14115	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
235	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 93 larg. : 56	14116	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
236	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 110 larg. : 50	14117	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
237	14	Récupération de sépulture	récupération d'une sépulture	long. : 100 larg. : 60 prof. : 30	14068 / 14069	pl.1 ds. / pl.38 ds.99	4a : 1795-1850
238	14	Sépulture	sépulture en place	long. : 115 larg. : 75 prof. : 70	14070 / 14071 / 14072 / 14073	pl.1 ds. / pl.38 ds.99	4a : 1795-1850
239	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 122 larg. : 75	14118	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
240	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 120 larg. : 75	14119	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
241	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 140 larg. : 60	14120	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
242	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 120 larg. : 55	14121	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
243	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 135 larg. : 60	14122	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
245	14	Récupération de sépulture	récupération d'une sépulture	long. : 90 larg. : 60 prof. : 34	14089 / 14090	pl.1 ds. / pl.38 ds.97	4a : 1795-1850
246	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 140 larg. : 60	14123	pl.1 ds.	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
247	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 80 larg. : 80	14124	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
248	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 135 larg. : 80	14125	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
249	14	Sépulture	sépulture en place, haut du corps, le reste sous la berme	long. : 70 larg. : 60 prof. : 40	14074 / 14075 / 14076 / 14077	pl.1 ds. / pl.38 ds.100	4a : 1795-1850
250	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 130 larg. : 60	14126	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
251	14	Sépulture	sépulture récupérée par F328	long. : 90 larg. : 80 prof. : 60	14078 / 14079	pl.1 ds. / pl.38 ds.100	4a : 1795-1850
253	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 143 larg. : 75	14127	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
254	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 70 larg. : 85	14128	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
255	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 170 larg. : 70	14129	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
256	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 65 larg. : 76	14130	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
257	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 160 larg. : 70	14131	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
258	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 82 larg. : 70	14132	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
259	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 165 larg. : 80	14133	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
260	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 70 larg. : 90	14134	pl.1 ds.	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
261	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 180 larg. : 100	14135	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
262	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 53 larg. : 80	14136	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
263	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 170 larg. : 80	14137	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
264	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 65 larg. : 67	14138	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
265	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 120 larg. : 80	14139	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
266	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 175 larg. : 93	14140	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
267	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 55 larg. : 70	14141	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
268	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 180 larg. : 70	14142	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
269	14	Récupération de sépulture	récupération de la sépulture F271	long. : 155 larg. : 75 prof. : 60	14038 / 14039	pl.1 ds. / pl.39 ds.103	4a : 1795-1850
270	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 45 larg. : 70	14143	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
271	14	Sépulture	sépulture récupérée par la fosse F269	long. : 180 larg. : 70 prof. : 60	14040 / 14041 / 14042 / 14043	pl.1 ds. / pl.39 ds.103	4a : 1795-1850
272	14	Sépulture	sépulture récupérée par la fosse F273	long. : 180 larg. : 90 prof. : 65	14034 / 14035 / 14036 / 14037	pl.1 ds. / pl.39 ds.103	4a : 1795-1850
273	14	Récupération de sépulture	récupération partielle de la sépulture F272	long. : 190 larg. : 60 prof. : 62	14032 / 14033	pl.1 ds. / pl.39 ds.103	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
274	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 50 larg. : 90	14144	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
276	14	Récupération de sépulture	récupération partielle de la sépulture F277.	long. : 200 larg. : 64 prof. : 70	14026 / 14027	pl.1 ds. / pl.39 ds.103	4a : 1795-1850
277	14	Sépulture	sépulture en place récupérée par F276 mais il reste une partie des pieds en place.	long. : 200 larg. : 62 prof. : 50	14028 / 14029 / 14030 / 14031	pl.1 ds. / pl.39 ds.103	4a : 1795-1850
278	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 35 larg. : 55	14145	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
279	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 35 larg. : 65	14146	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
280	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 180 larg. : 60	14147	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
281	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 175 larg. : 65	14148	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
282	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 37 larg. : 70	14149	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
283	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 215 larg. : 65	14150	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
284	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 220 larg. : 60	14151	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
285	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 220 larg. : 60	14152	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
286	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 220 larg. : 65	14153	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
287	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 230 larg. : 90	14154	pl.1 ds.	4a : 1795-1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
288	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 200 larg. : 70	14155	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
289	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 45 larg. : 80	14156	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
290	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 230 larg. : 75	14157	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
291	14	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 190 larg. : 60	14158	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
292	15	Maçonnerie	Mur d'orientation N-NE/S-SO sis dans l'extrémité nord-ouest de la tranchée 15. Pré-sente juste une fondation (l'élévation a disparu), constituée de blocs équarris de tuffeau blanc lié au mortier gris sableux, mise en place en tranchée aveugle.	long. : 650 larg. : 94	15022	pl.1 ds. / pl.24 ds.70 / pl.25 ds.72	3 : 17-18e s.
293	16	Maçonnerie	Extrados d'un voûte de cave, montée en blocs de moyen appareil de tuffeau blanc taillés liés par un mortier gris rose.		16066	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
294	16	Maçonnerie	maçonnerie de blocs de tuffeau blanc taillés liés par un mortier grisâtre. assise de fondation? Tranchée de fondation non visible à la fouille. Mur récupéré par la tranchée F307 Moyen appareil. orientation NNE/SSO		16024 / 16025	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
295	16	Tranchée de récupération	tranchée de récupération des murs F296 et F302	larg. : 120 prof. : 120	16033 / 16034	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	4a : 1795-1850
296	16	Maçonnerie	Mur conservé sur au moins trois assises. blocs de moyen appareil en tuffeau blanc taillés ou équarris et liés par un mortier grisâtre. Présence de moellons équarris. Orientation NNE/SSO. Sert d'appui à F302.	larg. : 50 prof. : 70	16035	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
297	16	Maçonnerie	assise de fondation. Blocs calcaire et siliceux pris dans du mortier gris rose assez maigre. Moellons de petit appareil équarris. SE/NO	long. : 490 larg. : 50 prof. : 35	16020 / 16063	pl.1 ds. / pl.43 ds.106 / pl.43 ds.107	4a : 1795-1850
298	16	Maçonnerie	Orientation NO/SE Pierre de taille de tuffeau blanc. Bloc de réemploi. Deux assises conservées. Pas de liant visible. Lié à la terre?	long. : 280 larg. : 60	16037	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
299	16	Maçonnerie	massif de maçonnerie composé de blocs de tuffeau jaune et de tuffeau blanc. Sans liant apparent. NE/SO.		16039	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
300	16	Maçonnerie	Orientation NE/SO. Conservé sur deux assises de fondation et une assise d'élévation conservée. Des moellons équarris non liés composent la fondation. Des blocs taillés de tuffeau blanc liés au mortier grisâtre composent l'élévation.	long. : 120 larg. : 35	16059 / 16060	pl.1 ds.	3 : 17-18e s.
301	16	Maçonnerie	maçonnerie montée en blocs de tuffeau liés à la terre pour la fondation. Gabarit des blocs variables. Moellons équarris en fondation, et blocs taillés liés au mortier rosé en élévation. Une seule assise conservée en élévation. Orientation NO/SE.	long. : 490 larg. : 53 prof. : 60	16013 / 16014 / 16054	pl.1 ds. / pl.41 ds.104 / pl.43 ds.107	3 : 17-18e s.

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
302	16	Maçonnerie	Mur en grande partie récupéré par la tranchée F295. Collé à F296. Très peu visible à la fouille. Sous la berme et en partie arraché par la pelle mécanique.	larg. : 50 prof. : 80	16036	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
303	16	Tranchée de fondation	tranchée de fondation du mur F297	larg. : 60 prof. : 30	16008 / 16019	pl.1 ds. / pl.43 ds.106	4a : 1795-1850
304		ANNULÉ				pl.41 ds.104	3 : 17-18e s.
305	16	Fosse	fosse indéterminée visible dans deux coupes. Peu observable car recoupée par plusieurs autres structures dont F306	prof. : 30	16015 / 16016	pl.1 ds. / pl.41 ds.104 / pl.43 ds.107	3 : 17-18e s.
306	16	Fosse	fosse indéterminée	larg. : 80 prof. : 55	16052 / 16053	pl.1 ds. / pl.43 ds.107	3 : 17-18e s.
307	16	Fosse	Fosse contemporaine, aperçue en coupe.	larg. : 110 prof. : 80	16026 / 16027	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
308	16	Maçonnerie	mur sous F298 et F 299		16067	pl.1 ds.	3 : 17-18e s.
309	16	Fosse	vue en coupe	larg. : 145 prof. : 45	16043 / 16044	pl.1 ds. / pl.42 ds.105	3 : 17-18e s.
310	6	Sépulture	sépulture en partie récupérée par la fosse F150	long. : 85 larg. : 50 prof. : 20	6154 / 6155 / 6156	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
311	5	Tranchée de fondation	tranchée de fondation de F75		5040 / 5041	pl.1 ds. / pl.31 ds.81	2 : 14-16e s.
312	1	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Très largement récupérée par F2, il ne reste que les pieds du squelette. Pas de traces de clous observés en place.	long. : 216 larg. : 72	1012 / 1013 / 1014	pl.1 ds. / pl.2 ds.6 / pl.2 ds.7 / pl.2 ds.8	4a : 1795-1850
313	1	Sépulture	Sépulture présentant un creusement d'orientation SO/NE et de plan subrectangulaire au profil en auge à fond relativement plat. Très largement récupérée par F9, il ne reste que la scapula et l'humérus droits. Pas de traces de clous observés en place.	long. : 230 larg. : 90 prof. : 52	1015 / 1016 / 1017	pl.1 ds. / pl.3 ds.10 / pl.3 ds.11 / pl.3 ds.12 / pl.3 ds.9	4a : 1795-1850
314	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération de la sépulture F10. La partie du creusement supérieur n'a pu être observée.	long. : 201 larg. : 80 prof. : 48	1042 / 1043	pl.1 ds. / pl.1 ds.4 / pl.1 ds.5	4a : 1795-1850
315	1	Récupération de sépulture	Fosse de récupération de la sépulture F4. La partie du creusement supérieur n'a pu être observée.	long. : 192 larg. : 74 prof. : 26	1044 / 1045	pl.1 ds. / pl.4 ds.13 / pl.4 ds.14 / pl.4 ds.15 / pl.4 ds.16	4a : 1795-1850
316	3	Fosse	Large fosse, peu profonde, de plan irrégulier, présentant un profil en cuvette asymétrique et qui prend place entre les murs F22 et F23. Ce fait est certainement lié à la phase de destruction du bâtiment délimité par les murs F22 et F23.	long. : 233 larg. : 200 prof. : 52	3007 / 3008 / 3113	pl.1 ds. / pl.33 ds.84	4b : post. 1850

Num	Tranchée	Catégorie fait	Description	Dimensions	liste_US	liste_dessins	période
317	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée. Recoupé par F31	long. : 86 larg. : 45	3122		4a : 1795-1850
318	3	sépulture ou fosse de récupération	Fosse vue en plan non fouillée. Recoupé par F34	long. : 110 larg. : 45	3127		4a : 1795-1850
319	6	sépulture ou fosse de récupération	non fouillé	long. : 130 larg. : 30	6232	pl.1 ds.	4a : 1795-1850
320	6	Sépulture	sépulture récupérée par F123	prof. : 70	6023 / 6191	pl.10 ds.34	4a : 1795-1850
321	8	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation du mur F195, présentant un creusement linéaire d'orientation N/S, et un profil supérieur légèrement asymétrique et évasé.	larg. : 100	8029 / 8032	pl.1 ds. / pl.20 ds.61	3 : 17-18e s.
322	8	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation en aveugle du mur F196, présentant un creusement linéaire d'orientation NE/SO. Profil non observable (largeur minimum de 92 cm).		8033	pl.1 ds. / pl.20 ds.61	2 : 14-16e s.
323	12	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation en aveugle du mur F202, présentant un creusement linéaire d'orientation NO/SE. Profil complet difficilement observable.		12029		3 : 17-18e s.
324	12	Tranchée de fondation	Creusement linéaire de la tranchée de fondation du mur F203, d'orientation NO/SE et au profil non observable. Malgré qu'il soit non observable, car pris en écharpe le long du mur, ce creusement devait être plus large que le mur observé, car la plus grande partie de la fondation est lissée, ce qui exclut de fait une fondation en aveugle.	long. : 330	12032		4b : post. 1850
325	12	Maçonnerie	Potentiel retour de mur d'orientation SO/NE, perpendiculaire au mur F202 (ou contre-fort), dans le coin sud-est de la tranchée 12.	larg. : 48	12033	pl.1 ds.	3 : 17-18e s.
326	15	Tranchée de fondation	Creusement linéaire de la tranchée de fondation du mur F292, d'orientation N-NE/S-SO et au profil peu observable.		15023	pl.1 ds. / pl.24 ds.70 / pl.25 ds.72	4a : 1795-1850
327	16	Fosse	Fosse contemporaine.	larg. : 50 prof. : 20	16057 / 16058	pl.1 ds. / pl.43 ds.107	4a : 1795-1850
328	14	Récupération de sépulture	récupération de la sépulture F251.	long. : 95 larg. : 45 prof. : 60	14080 / 14101	pl.38 ds.100	4a : 1795-1850
329	4	Tranchée de fondation	tranchée de fondation à l'aveugle dur mur F68		4024 / 4025	pl.1 ds.	1 : 11-13e s.
330	7	Fosse	Large fosse. Démolition du mur F194 ?		7006 / 7041	pl.1 ds. / pl.34 ds.85 / pl.34 ds.87	4a : 1795-1850

3.1 Inventaire de la céramique

US	Lot	Caisse	Fait	Description	Datation	NR	Parcelle
1000	234	7			19e s.	5	domaine public
1004	195	7	5		19e s.	10	domaine public
1011	219	7	6		16-17e s.	15	domaine public
1014	272	7	312	redéposé	17e s.	3	domaine public
1017	200	7	313		19e s.	3	domaine public
1026	216	7	4		17e s.	2	domaine public
1030	257	7	7		19e s.	1	domaine public
1037	191	7	10	redéposé	17e s.	5	domaine public
3002	221	7			16e s.	6	domaine public
3015	146	7	44		19e s.	15	domaine public
3017	205	7	32		19e s.	8	domaine public
3019	260	7	40	redéposé	17e s.	4	domaine public
3024	171	7	53	redéposé	17-18e s.	2	domaine public
3026	270	7	57	redéposé	17e s.	1	domaine public
3029	255	7	57	redéposé	14-15e s.	1	domaine public
3032	147	7	12	redéposé	16-17e s.	7	domaine public
3044	209	7	26		19e s.	3	domaine public
3046	264	7	29	redéposé	16-17e s.	2	domaine public
3052	143	7	18	tesson HMA : ceram carolingienne blanche peinte, mais forme inconnue (anse de pot)	15e s.	6	domaine public
3056	165	7	19	redéposé	16-17e s.	7	domaine public
3060	154	7	20	redéposé	16-17e s.	15	domaine public
3071	210	7	82		16-17e s.	5	domaine public
3075	227	7	107		19e s.	10	domaine public
3079	220	7	56		19e s.	18	domaine public
3084	244	7	51	redéposé	17e s.	4	domaine public
3088	241	7	49	redéposé	16-17e s.	3	domaine public
3092	261	7	48	redéposé	16-17e s. et 12-13ème	4	domaine public
3096	187	7	46		19e s.	16	domaine public
3100	170	7	21	redéposé	16-17e s.	19	domaine public
3102	181	7	39	redéposé	16e s.	1	domaine public
3109	159	7	47	redéposé	16e s.	14	domaine public
4003	226	7			12-14e s.	2	domaine public
4003	258	7			12-14e s.	1	domaine public
4009	259	7		quelques tessons redéposés HMA ; tessons 12-13e s. pour les plus récents	12-13e s.	14	domaine public
4013	254	7			11-12e s.	1	domaine public
4014	213	7		1 tesson HMA ; 1 tesson 12-13e s.	12-13e s.	2	domaine public
5001	215	7			11-12e s.	7	domaine public
5006	229	7		coquille d'oeuf atelier sarthois	15e s.	2	domaine public
5007	266	7			17-18e s.	2	domaine public

US	Lot	Caisse	Fait	Description	Datation	NR	Parcelle
5009	224	7			14e s.	5	domaine public
5011	180	7			17e s.	6	domaine public
5016	240	7		tessons cramés	14-15e s.	2	domaine public
5017	155	7			16-18e s.	2	domaine public
5019	157	7			14-15e s.	5	domaine public
5022	269	7			16-17e s.	1	domaine public
5026	235	7			16-17e s.	4	domaine public
5028	223	7	76		19e s.	5	domaine public
5029	199	7	79		16-17e s.	9	domaine public
5033	185	7	72		10-11e s.	3	domaine public
6002	178	7			16e s.	5	domaine public
6024	190	7	123	redéposé	17-18e s.	1	domaine public
6038	184	7	114	redéposé	fin 16-17e s.	3	domaine public
6044	253	7	113	redéposé	16-17e s.	5	domaine public
6050	252	7	152		19e s.	1	domaine public
6057	151	7	90	redéposé	16-17e s.	5	domaine public
6067	167	7	181	redéposé	17e s.	4	domaine public
6077	228	7	100	redéposé	16-17e s.	2	domaine public
6081	177	7	180	redéposé	17e s.	5	domaine public
6090	238	7	151		19e s.	4	domaine public
6097	168	7	157		19e s.	9	domaine public
6106	247	7	160		17e s.	7	domaine public
6116	246	7	130	redéposé	17e s.	2	domaine public
6129	175	7	175	redéposé	15-16e s.	1	domaine public
6131	174	7	174	redéposé	19e s.	7	domaine public
6139	173	7	210	redéposé	15-16e s.	1	domaine public
6146	162	7	208	redéposé	16-17e s.	1	domaine public
6148	163	7	173		19e s.	7	domaine public
6153	192	7	150		19e s.	6	domaine public
6162	156	7	143	redéposé	16e s.	9	domaine public
6173	242	7	144	redéposé	16-17e s.	3	domaine public
6178	182	7	201	redéposé	16-17e s.	4	domaine public
6184	243	7	101		16-17e s.	5	domaine public
6216	166	7	161	redéposé	16-17e s.	2	domaine public
7010	225	7	192		19e s.	3	domaine public
7015	153	7	193	redéposé	16-17e s.	2	domaine public
7021	152	7	189	redéposé	16-17e s.	5	domaine public
7029	144	7	185	un tesson cramé	indet.	1	domaine public
7031	149	7	197	redéposé	16e s.	13	domaine public
8018	164	7			16-17e s.	3	domaine public
8025	148	7			17e s.	6	domaine public
8031	158	7			14-15e s.	3	domaine public
10006	231	7			19-20e s.	2	domaine public
10007	217	7			17e s.	9	domaine public
10007	233	7			17 s.	2	domaine public

US	Lot	Caisse	Fait	Description	Datation	NR	Parcelle
10010	203	7		1 tesson de porcelaine d'importation asiatique	18e s.	2	domaine public
11006	194	7			16-17e s.	6	domaine public
11011	230	7			17-18e s.	2	domaine public
12013	212	7			16e s.	7	domaine public
12016	193	7			19e s.	3	domaine public
12017	249	7			16-17e s.	1	domaine public
12020	207	7			19e s.	3	domaine public
12021	196	7			19e s.	3	domaine public
13009	267	7			17-18e s.	2	domaine public
13011	256	7			16e s.	2	domaine public
13014	268	7			19e s.	1	domaine public
13016	250	7			16-18e s.	2	domaine public
14000	271	7			15e s.	2	domaine public
14013	172	7	213		19e s.	6	domaine public
14015	176	7	214		19e s.	15	domaine public
14017	160	7	215	redéposé	11-12e s.	3	domaine public
14021	169	7	216	redéposé	16-17e s.	21	domaine public
14025	161	7	217	redéposé	11-12e s. et 17ème	8	domaine public
14027	222	7	276	redéposé	16-17e s.	10	domaine public
14033	197	7	273	redéposé	16-17e s.	10	domaine public
14037	232	7	272	redéposé	16-17e s.	4	domaine public
14039	237	7	269		19e s.	6	domaine public
14069	186	7	237	redéposé	16-17e s.	9	domaine public
14073	204	7	238	redéposé	17e s.	10	domaine public
14077	188	7	249	redéposé	17e s.	5	domaine public
14079	145	7	251	redéposée	16-17 ème	7	domaine public
14088	179	7	219	tessons BMA, 17e s. pour les plus récents, tous redéposés	17e s.	10	domaine public
14090	189	7	245	redéposé	13-14e s.	2	domaine public
14094	273	7	226	redéposé	12e s.	2	domaine public
14098	150	7	225	redéposé	17e s.	1	domaine public
15010	248	7			17e s.	1	domaine public
15017	206	7		tessons redéposés modernes	19e s.	7	domaine public
15019	263	7			16-17e s.	3	domaine public
15021	236	7			16-17e s.	1	domaine public
16000	211	7			18-19e s.	17	domaine public
16009	198	7			16-17e s.	1	domaine public
16015	251	7	305		16-17e s.	2	domaine public
16017	208	7			17-18e s.	7	domaine public
16034	245	7	295		19e s.	3	domaine public
16053	265	7	306		19e s.	30	domaine public
16061	202	7			19e s.	12	domaine public
16062	218	7			17-18e s.	8	domaine public

3.2 Inventaire du mobilier en métal

US	Lot	Caisse	Fait	Matière	Type	NR	Parcelle
1000	51	3		Fer	clou	1	domaine public
1004	5	1	5	Fer	scorie	1	domaine public
1004	86	3	5	Fer	clou	37	domaine public
1011	44	3	6	Fer	clou	1	domaine public
1013	127	8	312	All CUI	épingle	2	domaine public
1013	128	8	312	All CUI	anneau	1	domaine public
1014	83	3	312	Fer	clou	45	domaine public
1017	76	3	313	Fer	clou	15	domaine public
1026	74	3	4	Fer	clou	10	domaine public
1030	52	3	7	Fer	clou	6	domaine public
1035	48	3	10	Fer	clou	27	domaine public
3013	114	8	44	All CUI	épingle	1	domaine public
3013	130	8	44	All CUI	anneau	1	domaine public
3014	89	3	44	Fer	clou	36	domaine public
3017	2	1	32	Fer	scorie	1	domaine public
3017	47	3	32	Fer	clou	3	domaine public
3019	61	3	40	Fer	clou	5	domaine public
3022	75	3	53	Fer	clou	14	domaine public
3023	119	8	53	All CUI	épingle	2	domaine public
3026	58	3	57	Fer	clou	6	domaine public
3029	77	3	57	Fer	lame	4	domaine public
3038	67	3	36	Fer	clou	4	domaine public
3042	45	3	26	Fer	clou	8	domaine public
3046	115	8	29	All CUI	épingle	2	domaine public
3056	24	3	19	Fer	clou	2	domaine public
3061	117	8	20	All CUI	épingle	1	domaine public
3062	78	3	20	Fer	clou	34	domaine public
3075	38	3	107	Fer	clou	3	domaine public
3077	72	3	56	Fer	clou	6	domaine public
3078	135	8	56	All CUI	anneau	2	domaine public
3083	110	8	51	All CUI	épingle	2	domaine public
3086	46	3	49	Fer	clou	8	domaine public
3087	123	8	49	All CUI	épingle	2	domaine public
3090	65	3	48	Fer	clou	5	domaine public
3091	125	8	48	All CUI	épingle	1	domaine public
3096	41	3	46	Fer	clou	10	domaine public
3096	109	8	46	All CUI	épingle	1	domaine public
3098	81	3	21	Fer	clou	40	domaine public
3099	112	8	21	All CUI	épingle	4	domaine public
3107	26	3	47	Fer	clou	2	domaine public
3108	113	8	47	All CUI	épingle	1	domaine public
3133	43	3	43	Fer	clou	9	domaine public

US	Lot	Caisse	Fait	Matière	Type	NR	Parcelle
5011	1	1		Fer	scorie	3	domaine public
5026	4	1		Fer	scorie	2	domaine public
5026	53	3		Fer	clou	2	domaine public
6023	54	3	123	Fer	clou	5	domaine public
6023	116	8	320	All CUI	épingle	1	domaine public
6024	33	3	123	Fer	clou	12	domaine public
6031	68	3	131	Fer	clou	3	domaine public
6036	25	3	114	Fer	clou	12	domaine public
6038	3	1	114	Fer	scorie	1	domaine public
6044	60	3	113	Fer	clou	7	domaine public
6044	138	8	113	All CUI	tige	1	domaine public
6061	62	3	198	Fer	clou	5	domaine public
6065	71	3	181	Fer	clou	15	domaine public
6073	50	3	199	Fer	clou	3	domaine public
6084	85	3	84	Fer	clou	23	domaine public
6085	108	8	84	All CUI	épingle	1	domaine public
6085	131	8	84	All CUI	anneau	1	domaine public
6090	64	3	151	Fer	clou	4	domaine public
6097	31	3	157	Fer	clou	8	domaine public
6116	42	3	130	Fer	clou	15	domaine public
6127	29	3	175	Fer	clou	12	domaine public
6127	70	3	175	Fer	clou	8	domaine public
6128	120	8	175	All CUI	épingle	1	domaine public
6131	34	3	174	Fer	clou	29	domaine public
6131	124	8	174	All CUI	épingle	1	domaine public
6137	56	3	210	Fer	clou	15	domaine public
6138	122	8	210	All CUI	épingle	5	domaine public
6138	132	8	210	All CUI	anneau	1	domaine public
6144	36	3	208	Fer	clou	2	domaine public
6155	79	3	310	Fer	clou	35	domaine public
6164	59	3	205	Fer	clou	12	domaine public
6165	107	9	205	All CUI	chapelet	1	domaine public
6176	40	3	201	Fer	clou	10	domaine public
6180	28	3	99	Fer	clou	10	domaine public
6181	111	8	99	All CUI	épingle	4	domaine public
6194	39	3	182	Fer	clou	9	domaine public
6218	88	3	172	Fer	clou	45	domaine public
7019	49	3	189	Fer	clou	6	domaine public
7020	118	8	189	All CUI	épingle	1	domaine public
7020	134	8	189	All CUI	anneau	2	domaine public
7027	22	3	185	Fer	clou	9	domaine public
7031	37	3	197	Fer	clou	8	domaine public
8025	137	8		All CUI	boucle ceinture	1	domaine public
10010	136	8		All CUI	bracelet	1	domaine public
14011	82	3	213	Fer	clou	25	domaine public

US	Lot	Caisse	Fait	Matière	Type	NR	Parcelle
14015	30	3	214	Fer	clou	7	domaine public
14019	84	3	216	Fer	clou	17	domaine public
14023	35	3	217	Fer	clou	9	domaine public
14024	133	8	217	All CUI	anneau	1	domaine public
14030	126	8	277	All CUI	épingle	1	domaine public
14035	80	3	272	Fer	clou	21	domaine public
14041	66	3	271	Fer	clou	4	domaine public
14069	73	3	237	Fer	clou	16	domaine public
14071	27	3	238	Fer	clou	11	domaine public
14075	23	3	249	Fer	clou	6	domaine public
14079	21	3	251	Fer	clou	6	domaine public
14082	63	3	218	Fer	clou	6	domaine public
14086	87	3	219	Fer	clou	41	domaine public
14090	32	3	245	Fer	clou	2	domaine public
14092	55	3	226	Fer	clou	17	domaine public
14093	129	8	226	All CUI	anneau	1	domaine public
14096	20	3	225	Fer	clou	3	domaine public

3.3 Inventaire des monnaies

US	Lot	Caisse	Fait	Matière	Type	Description	Date	Référence typo	Poids gr	diam. mm	Etat sanit.	Parcelle
3038	141	8	36	Cuivre	Denier tournois	D/ Tête nue à droite de Gaston d'Orléans, A sous le buste. .GA. PR. - .VF. P. D.. R/ Deux lis et un A posés 2 et 1 sous un lambel à trois pendants (Orléans). + DENIER. TOVRNOIS	1650	PA 5210 var	1,45	16,5	bon	domaine public
6000	142	8		Cuivre	5 cen- times	Lisse. Probable pièce de centimes de Napoléon 3, les dimensions cor- respondent	1852- 1870	F117	5	25	dégradé	domaine public
14015	140	8	214	Billon	Gros dit Florette	D/Trois fleurs de lis mis en 2-1 surmontées d'une couronne dans un cercle. Monnaie découpée autour du cercle [+KA]RO[LVS FRANCO REX] R/ Croix fleurdelisées avec deux couronnelles en 1 et 3 [... BENED] ICT[V] Charles VI	1420- 1421	Dy 387	1,68	23	bon	domaine public

3.4 Inventaire du mobilier en verre

US	Lot	Caisse	num_fait	Description	Datation	NR	Parcelle
1004	16	2	5	verre plat transparent	contemporain	6	domaine public
3026	19	2	57	tessons de bouteilles vertes irisées	contemporain	12	domaine public
3040	10	2	36	un tesson de bouteille verte, irisé	contemporain	1	domaine public
3044	17	2	26	verre transparent légèrement vert	contemporain	2	domaine public
3063	12	2	20	deux tessons transparents contemporains ; un tesson plat irisé peut-être médiéval	contemporain	3	domaine public
5028	13	2	76	verre plat transparent	contemporain	2	domaine public
6002	8	2		bord d'assiette légèrement irisée	Moderne	1	domaine public
6097	11	2	157	deux tessons de bouteille verte, irisé	contemporain	2	domaine public
6216	9	2	161	deux tessons de bouteille verte, irisé	contemporain	3	
13009	18	2		verre transparent bleuté	contemporain	1	domaine public
14025	7	2	217	verre transparent	contemporain	1	domaine public
14073	14	2	238	verre plat transparent	contemporain	1	domaine public
16053	6	2	306	tessons de bouteilles vertes irisées	contemporain	4	domaine public
16054	15	2	301	bord de gobelet irisé	Moderne	1	domaine public

3.5 Inventaire du mobilier lithique

US	Lot	Caisse	Fait	Type	Parcelle
16053	106	6	306	Pierre à aiguiser	domaine public

3.6 Inventaire du mobilier lapidaire

US	Lot	Caisse	Fait	Matière	Type	Description	NR	Parcelle
7000	105	5		tuffeau	fragment de corniche	fragment de tuffeau mouluré	1	domaine public

3.7 Inventaire de la tabletterie

US	Lot	Caisse	Fait	Matière	Sous_type	Description	Datation	NR	Parcelle
3099	139	8	21	OS	bouton	bouton d'un vêtement retrouvé dans une sépulture	1794-1845	1	domaine public

Caisse	type de caisse	nature du mobilier	commentaire	Nbre de lots
1	Boîte Miflex 2l	scories	scories	5
2	Boîte Miflex 4L	verre	verre	14
3	Bac Norme Eur. 20l	métal	métal	68
4	Bac Norme Eur. 20l	faune	Faune	24
5	Boîte Miflex 8L	lapidaire	bloc de calcaire	1
6	Boîte Miflex 0,8L	lithique		1
7	Bac Norme Eur. 20l	poterie	céramique	126
8	Boîte Miflex 1,2L	métal	petit mobilier alliance, épingle, monnaie et également tableterie 1 bouton de vêtement	31
9	Boîte Miflex 0,8L	métal	chapelet	1

Lot n° 1 Photos tranchée 1

Photo 1 Vue oblique de l'extrémité sud-ouest de Tr.1 - (Papin Pierre)	Photo 2 Vue oblique de la partie nord-est de Tr.1 - (Papin Pierre)	Photo 3 Vue oblique de l'ensemble de la Tr.1 - (Papin Pierre)	Photo 4 Vue oblique de l'ensemble de la Tr.1 - (Papin Pierre)	Photo 5 Vue oblique de la coupe de F5 et 6 (Tr.1) - (Viale Alexandre)
Photo 6 Vue oblique de la coupe de F5 et F6 (Tr.1) - (Viale Alexandre)	Photo 7 Vue en plan de F5 et F6 (Tr.1) - (Viale Alexandre)	Photo 8 Vue en plan de F2 et F312 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 9 Vue de détail des pieds de la sep F312 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 10 Vue d'ensemble oblique de F5, 6, 10, 314 (Tr.1) - (Anglade Julien)
Photo 11 Vue en plan de F5, et F6 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 12 Vue de plan de F6, F10 et F314 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 13 Vue en plan de F5, et F6 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 14 Vue en plan de F5 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 15 Vue oblique de la coupe de F9, F313 (Tr.1) - (Anglade Julien)
Photo 16 Vue en plan de F9, 1, 60 et 313 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 17 Vue de détail du squelette de F1 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 18 Vue de détail du squelette de F1 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 19 Vue de détail du squelette de F1 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 20 Vue de détail du squelette de F1 (Tr.1) - (Anglade Julien)
Photo 21 Vue de détail du squelette de F1 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 22 Vue de détail du squelette de F313 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 23 Vue oblique du log 2 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 24 Vue de détail de F60 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 25 Vue de détail de la fosse de F60 (Tr.1) - (Anglade Julien)

Photo 26 Vue de détail coupe F1, 60, 63 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 27 Vue en plan de F10 et son squelette (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 28 Vue oblique de F10 et son squelette (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 29 Vue de détail du squelette de F10 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 30 Vue de détail du squelette de F10 (Tr.1) - (Anglade Julien)
Photo 31 Vue de détail du squelette de F10 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 32 Vue de détail du squelette de F10 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 33 Vue de détail du cercueil de F10 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 34 Vue en plan de F4 et F315 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 35 Vue de détail du squelette de F4 (Tr.1) - (Anglade Julien)
Photo 36 Vue de détail oblique du squelette de F4 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 37 Vue de détail oblique du squelette de F4 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 38 Vue de détail du squelette de F4 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 39 Vue oblique de la coupe de F4, 315 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 40 Vue oblique de la coupe de F4, 315 (Tr.1) - (Anglade Julien)
Photo 41 Vue en plan du sond1/log1 et F63 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 42 Vue encoupe du sond1/log1 et F63 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 43 Vue encoupe du sond1/log1 et F63 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 44 Vue oblique de la coupe de F7 (Tr.1) - (Anglade Julien)	Photo 45 Vue en plan de F7 (Tr.1) - (Anglade Julien)

Lot n° 2 Photos tranchée 2

Photo 46 Vue d'ensemble de la Tr.2 - (Viale Alexandre)	Photo 47 Vue de détail de la Tr.2 - (Viale Alexandre)	Photo 48 Vue de coupe de la Tr.2 - (Viale Alexandre)	Photo 49 Vue d'ensemble de la Tr.2 - (Viale Alexandre)

Lot n° 3 Photos tranchée 3

Photo 50 Vue en plan du nord-ouest de la Tr.3 (F 20-22, 17) - (Anglade Julien)	Photo 51 Vue en plan du nord-ouest de la Tr.3 (F 15-21) - (Anglade Julien)	Photo 52 Vue en plan du nord-ouest de la Tr.3 (F 14-21) - (Anglade Julien)	Photo 53 Vue en plan du nord-ouest de la Tr.3 (F 13-16 et 18, 19) - (Anglade Julien)	Photo 54 Vue en plan du nord-ouest de la Tr.3 (F 13-15, 18) - (Anglade Julien)
Photo 55 Vue oblique de F20, 21 et 22 (nord-ouest Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 56 Vue en plan du nord-ouest de la Tr.3 (F 18-20) - (Anglade Julien)	Photo 57 Vue en coupe de F18, F19 et F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 58 Vue en coupe de F18, F19 et F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 59 Vue en coupe de F19, F20 et F21 (Tr.3) - (Anglade Julien)
Photo 60 Vue en coupe de F12, F21 et F22 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 61 Vue en plan de F46, F47 et F48 (Tr.3) - (Papin Pierre)	Photo 62 Vue en plan de F46, F47 et F48 (Tr.3) - (Papin Pierre)	Photo 63 Vue en plan de F46, F47 et F48 (Tr.3) - (Papin Pierre)	Photo 64 Vue oblique de F46, F47 et F48 (Tr.3) - (Papin Pierre)
Photo 65 Vue oblique de la coupe de F46 (Tr.3) - (Papin Pierre)	Photo 66 Vue en plan de F46, F47 et F48 (Tr.3) - (Papin Pierre)	Photo 67 Vue de détail du squelette de F50 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 68 Vue de détail (oblique) du squelette de F50 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 69 Vue de détail du squelette de F51 (Tr.3) - (Anglade Julien)
Photo 70 Vue oblique de la coupe de F20 et F19 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 71 Vue oblique de la coupe de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 72 Vue en plan de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 73 Vue en plan du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 74 Vue en plan du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)









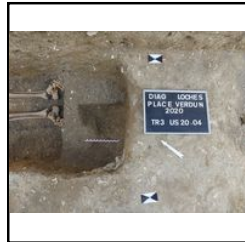
















				
Photo 75 Vue en plan du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 76 Vue de détail du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 77 Vue de détail du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 78 Vue de détail du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 79 Vue de détail du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)
				
Photo 80 Vue oblique du squelette de F20 (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 81 Vue oblique de F20 (cupule US 3063) Tr.3 - (Anglade Julien)	Photo 82 Vue en plan de F20 (cupule US 3063) Tr.3 - (Anglade Julien)	Photo 83 Vue en plan de F20 (cupule US 3063) Tr.3 - (Anglade Julien)	Photo 84 Vue oblique de F20 (coupe cupule US 3063) Tr.3 - (Anglade Julien)
				
Photo 85 Vue en plan de F20 après fouille (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 86 Vue oblique de la coupe de F20 après fouille (Tr.3) - (Anglade Julien)	Photo 87 Vue en plan de F18 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 88 Vue oblique de la coupe SO/NE de F18 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 89 Vue oblique de la coupe NO/SE de F18, 19 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)
				
Photo 90 Vue oblique de la coupe NO/SE de F18, 19 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 91 Vue oblique de la coupe NO/SE de F18, 19 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 92 Vue oblique de la coupe NO/SE de F18, 19 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 93 Vue en plan de F28 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 94 Vue oblique de la coupe de F28 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)
				
Photo 95 Vue oblique de la coupe NO/SE de F22, 23, 62, 316 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 96 Vue oblique de la coupe NO/SE de F22, 23, 62, 316 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 97 Vue oblique de la coupe NO/SE de F22, 23, 62, 316 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 98 Vue oblique de la coupe NO/SE de F22, 23, 62, 316 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)	Photo 99 Vue en plan de F22, 23, 62, 316 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 100
Vue en plan de F22, 23, 62, 316 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 101
Vue en plan du squelette de F26 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 102
Vue en plan après fouille de F26 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 103
Vue en plan du squelette de F12 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 104
Vue oblique du squelette de F12 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 105
Vue oblique de la coupe de F26 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 106
Vue oblique de la coupe de F29, 69 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 107
Vue en plan de F29, 69 (Tr.3) après fouille - (Anglade Julien)



Photo 108
Vue en plan de F32 (Tr.3) après fouille - (Anglade Julien)



Photo 109
Vue oblique de la coupe de F32 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 110
Vue oblique du squelette de F21 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 111
Vue en plan du squelette de F21 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 112
Vue en plan du squelette de F21 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 113
Vue oblique de la coupe de F62 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 114
Vue oblique de la coupe du sondage de F62 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 115
Vue en plan de F36 et F78 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 116
Vue oblique de la coupe de F36 et F78 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 117
Vue en plan de F23 et F24 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 118
Vue oblique en coupe de F23 et F24 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 119
Vue en plan de F36 et F78 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 120
Vue oblique de la coupe de F36 et F78 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 121
Vue en plan de F40 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 122
Vue oblique de la coupe de F40 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 123
Vue en plan de F52 (Tr.3) - (Lebrun Christophe)



Photo 124
Vue en plan du squelette de F49 en cours de fouille (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 125
Vue de détail du squelette de F49 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 126
Vue en plan du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 126
Vue en plan du squelette de F49 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 128
Vue en plan du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 129
Vue en plan du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 130
Vue de détail du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 131
Vue de détail du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 132
Vue de détail du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 133
Vue oblique de détail du squelette de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 134
Vue oblique de la coupe de F44 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 135
Vue générale en plan de F51, 53, 56, 49 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 136
Vue générale oblique de F82 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 137
Vue oblique de F82 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 138
Vue oblique de F82 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 139
Vue oblique de la coupe NE/SO de F82 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 140
Vue en plan de F49 après fouille (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 141
Vue oblique de la coupe de F46, 48, 49, 51 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 142
Vue oblique de la coupe de F48, 49, 51, 46 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 143
Vue oblique de la coupe de F48, 49, 51, 56 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 144
Vue oblique de la coupe de F107, 51, 56 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 145
Vue en plan de F53 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 146
Vue en plan de F53 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 147
Vue en plan de F59, 57 et 107 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 148
Vue en plan de F59 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 149
Vue en plan de F57 (Tr.3) - (Viale Alexandre)



Photo 150
Vue oblique de la coupe de F57 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 151
Vue en plan de F57 et F107 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 152
Vue oblique de la coupe de F57 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 153
Vue en plan de F57 (Tr.3) - (Viale Alexandre)



Photo 154
Vue oblique de la coupe de F107 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 155
Vue en plan du squelette de F56 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 156
Vue oblique de la coupe de F56 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 157
Vue en plan de F56 (Tr.3) - (Anglade Julien)



Photo 158
Vue oblique de la coupe de F82 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)



Photo 159
Vue oblique de la coupe de F82 (Tr.3) - (Silberstein Grégory)

Lot n° 4 Photos tranchée 4



Photo 160
Vue d'ensemble de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 161
Vue oblique du réseau contemporain de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 162
Vue d'ensemble de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 163
Vue oblique du log1 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 164
Vue générale du log1 et sondage 1 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 165
Vue générale du log1 et sondage 1 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 166
Vue générale du log1 et sondage 1 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 167
Vue générale du log1 et sondage 1 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 168
Vue oblique du log2 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 169
Vue oblique du log2 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 170
Vue générale du log2 et sondage 2 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 171
Vue générale du log2 et sondage 2 de la Tr.4 - (Viale Alexandre)



Photo 172
Vue générale de F65 et F67 (Tr.4) - (Viale Alexandre)



Photo 173
Vue générale de F65 et F67 (Tr.4) - (Viale Alexandre)



Photo 174
Vue oblique de la coupe de F67 (Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 175
Vue en plan de F67 et F68
(Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 176
Vue générale de F65, F67
et F68 (Tr.4) - (Papin
Pierre)



Photo 177
Vue générale de F65, F67
et F68 (Tr.4) - (Papin
Pierre)



Photo 178
Vue en plan de F65, F67 et
F68 (Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 179
Vue oblique de F65, F66 et
F68 (Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 180
Vue en plan de F65 et F66
(Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 181
Vue oblique de la coupe de
F65 et F66 (Tr.4) - (Papin
Pierre)



Photo 182
Vue oblique de la coupe de
F65 et F66 (Tr.4) - (Papin
Pierre)



Photo 183
Vue générale de F65 à F68
(Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 184
Vue générale de F65 à F68
(Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 185
Vue en plan de F67 et F68
(Tr.4) - (Papin Pierre)



Photo 186
Vue oblique de la coupe de
F68 et F329 (Tr.4) - (Viale
Alexandre)



Photo 187
Vue oblique de la coupe de
F68 et F329 (Tr.4) - (Viale
Alexandre)



Photo 188
Vue en plan de F65 (Tr.4) -
(Viale Alexandre)



Photo 189
Vue en plan de F65 (Tr.4) -
(Viale Alexandre)



Photo 190
Vue oblique de F65 (Tr.4) -
(Viale Alexandre)

Lot n° 5

Photos tranchée 5



Photo 191
Vue oblique de la coupe de
F71 et F72 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 192
Vue oblique de F72, F73,
et F77 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 193
Vue oblique de la coupe
F72, F73, et F77 (Tr.5) -
(Viale Alexandre)



Photo 194
Vue oblique de la coupe
F72 - F75, 77 et F311
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 195
Vue oblique de la coupe
F74, F75, et F76 (Tr.5) -
(Viale Alexandre)



Photo 196
Vue oblique de la coupe
F76 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 197
Vue oblique de la coupe
F76 et F80 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 198
Vue d'ensemble de la Tr.5 -
(Papin Pierre)



Photo 199
Vue d'ensemble de la Tr.5 -
(Papin Pierre)



Photo 200
Vue d'ensemble de la Tr.5 -
(Papin Pierre)



Photo 201
Vue oblique : coupe de la
berme sud-est de la Tr.5 -
(Viale Alexandre)



Photo 202
Vue oblique : coupe de la
berme sud-est de la Tr.5 -
(Viale Alexandre)



Photo 203
Vue oblique : coupe de la
berme sud-est de la Tr.5 -
(Viale Alexandre)



Photo 204
Vue oblique : coupe de la
berme sud-est de la Tr.5 -
(Viale Alexandre)



Photo 205
Vue en plan de F71 et F72
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 206
Vue en plan de F71 et F72
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 207
Vue d'ensemble de la Tr.5 -
(Papin Pierre)



Photo 208
Vue oblique et de détail de
F71 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 209
Vue oblique et de détail de
F71 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 210
Vue oblique et de détail de
F71 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 211
Vue en plan de F72 - F75,
77 et F311 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 212
Vue oblique de F72 - F75,
77 et F311 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 213
Vue d'ensemble de F72 -
F75, 77 et F311 (Tr.5) -
(Viale Alexandre)



Photo 214
Vue oblique de F72 - F75,
77 et F311 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 215
Vue en plan de F81 (Tr.5) -
(Viale Alexandre)



Photo 216
Vue oblique de F81 (Tr.5) -
(Viale Alexandre)



Photo 217
Vue oblique de F79, F80
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 218
Vue en plan de F79, F80
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 219
Vue en coupe orthogonale
de F79, F80 (Tr.5) - (Viale
Alexandre)



Photo 220
Vue en plan de F79, F80
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 221
Vue en plan de F72, F73
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 222
Vue oblique de F72, F73
(Tr.5) - (Viale Alexandre)



Photo 223
Vue oblique de la coupe
F72, F73, et F77 (Tr.5) -
(Viale Alexandre)

Lot n° 6 Photos tranchée 6



Photo 224
Vue générale de la Tr.6 -
(Papin Pierre)



Photo 225
Vue générale de la Tr.6 -
(Papin Pierre)



Photo 226
Vue générale de la Tr.6 -
(Papin Pierre)



Photo 227
Vue générale de F177 à
F167 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 228
Vue générale de F173 à
F160 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 229
Vue générale de F170 à
F155 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 230
Vue générale de F158 à
F148 et F160 (Tr.6) -
(Papin Pierre)



Photo 231
Vue générale de F153 à
F142 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 232
Vue générale de F144 à
F136 et F146 (Tr.6) -
(Papin Pierre)



Photo 233
Vue générale de F140 à
F132 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 234
Vue générale de F135 à
F130 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 235
Vue générale de F132 à
F127 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 236
Vue générale de F129 à
F123 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 237
Vue générale de F125 à
F115 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 238
Vue générale de F120 à
F108 et F200 (Tr.6) -
(Papin Pierre)



Photo 239
Vue générale de F114 à
F104 et F200, F319 (Tr.6) -
(Papin Pierre)



Photo 240
Vue générale de F106 à
F101 et F199, F319 (Tr.6) -
(Papin Pierre)



Photo 241
Vue générale de F103 à
F98 et F199, F179 (Tr.6) -
(Papin Pierre)



Photo 242
Vue générale de F101 à
F96 et F198, 179, 182
(Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 243
Vue générale de F97 à F92
et F198, 181, 182 (Tr.6) -
(Papin Pierre)


























				
Photo 244 Vue générale de F94 à F89 et F198, 181, 182 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 245 Vue générale de F92 à F86 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 246 Vue générale de F90 à F84 et F180 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 247 Vue générale de F139 à F149 et F201, 205 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 248 Vue générale de F147 à F155 et F310 (Tr.6) - (Papin Pierre)
				
Photo 249 Vue générale de F153 à F161 et F204 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 250 Vue générale de F169 à F158 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 251 Vue générale de la Tr.6 - (Papin Pierre)	Photo 252 Vue en plan du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 253 Vue en plan du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)
				
Photo 254 Vue oblique du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 255 Vue oblique et générale de F99 et F (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 256 Vue en plan de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 257 Vue oblique de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 258 Vue oblique de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)
				
Photo 259 Vue en plan de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 260 Vue oblique du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 261 Vue en plan de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 262 Vue en plan de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 263 Vue oblique de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)
				
Photo 264 Vue en plan de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 265 Vue en plan de détails du squelette de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 266 Vue en plan de F84 / F180 après fouille (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 267 Vue en plan de détails du cercueil de F99 (Tr.6) - (Papin Pierre)	Photo 268 Vue oblique de la coupe de F83, 84, 86, 180 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 269
Vue oblique de la coupe de F83, 84, 86, 180 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 270
Vue oblique de la coupe de F83 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 271
Vue en plan de F83 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 272
Vue oblique de F95 en cours de fouille (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 273
Vue en plan de F95, 181, 182 en cours de fouille (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 274
Vue en plan du squelette de F181 (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 275
Vue oblique de la coupe de F89, 90, 91 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 276
Vue en plan de F89, 90, 91 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 277
Vue en plan de F95, 181, 182 en cours de fouille (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 278
Vue en plan de F198 en cours de fouille (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 279
Vue en coupe de F199, 102, 100 et 98 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 280
Vue en coupe de F199, 102, 100 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 281
Vue en coupe de F100, 98 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 282
Vue en plan de F199, 102, 100 et 98 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 283
Vue en plan de F124 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 284
Vue oblique de la coupe NE/SO de F124 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 285
Vue oblique de la coupe NO/SE de F108-110 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 286
Vue oblique de la coupe de F111-114 et F200 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 287
Vue en plan de F111-114 et F200 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 288
Vue en plan de F150 et 151 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 289
Vue oblique de la coupe de F150 (Tr.6) - (Papin Pierre)

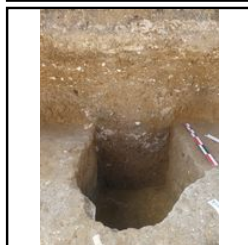


Photo 290
Vue oblique de la coupe de F150 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 291
Vue oblique du squelette de F124 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 292
Vue oblique du squelette de F124 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 293
Vue oblique du squelette de F124 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 294
Vue oblique de la coupe de F124 et F123 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 295
Vue en plan de F151, 152, 153 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 296
Vue oblique de la coupe de F151 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 297
Vue oblique de la coupe de F151 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 298
Vue en plan de F151 (Tr.6) - (Papin Pierre)



Photo 299
Vue oblique de la coupe de F146, 145 et 205 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 300
Vue oblique de la coupe de F146, 145 et 205 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 301
Vue en plan de F146 et 143 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 302
Vue en plan de F143, 144 et 201 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 303
Vue en plan du squelette de F131 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 304
Vue oblique du squelette de F131 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 305
Vue en plan (détail) du squelette de F131 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 306
Vue en plan (détail) du squelette de F131 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 307
Vue en plan (détail) du squelette de F131 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 308
Vue oblique de la coupe de F131 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 309
Vue oblique de la coupe de F130 (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 310
Vue en plan de F201 et F144 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 311
Vue en plan (détail) du squelette de F201 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 312
Vue en plan (détail) du squelette de F201 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 313
Vue oblique de la coupe de F201 / F144 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 314
Vue en plan de F163 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 315
Vue oblique de la coupe de F163 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 316
Vue en plan de F159 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 317
Vue oblique de la coupe de F159 (Tr.6) - (Viale Alexandre)



Photo 318
Vue en plan de F157, 160, 161 et F204 (Tr.6) - (Anglade Julien)

Photo 319 Vue oblique de la coupe de F157, 160, 161 et F204 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 320 Vue oblique de la coupe de F157, 160, 161 et F204 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 321 Vue oblique de la coupe NE/SO de F160 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 322 Vue oblique de la coupe SO/NE de F160 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 323 Vue en plan de F205 / 143 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)
Photo 324 Vue en plan (détail) de F205 / 143 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 325 Vue en plan de F152 (Tr.6) - (Viale Alexandre)	Photo 326 Vue oblique de la coupe NO/SE de F152 (Tr.6) - (Viale Alexandre)	Photo 327 Vue en plan de F205 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 328 Vue en plan du chapelet (détail) dans F205 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)
Photo 329 Vue générale oblique SE/NO de la coupe 1 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 330 Vue générale oblique SE/NO de la coupe 1 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 331 Vue générale oblique SE/NO de la coupe 1 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 332 Vue générale oblique SE/NO de la coupe 1 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)	Photo 333 Vue générale oblique SE/NO de la coupe 1 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)
Photo 334 Vue en plan de F157, 160, 161 et 204 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 335 Vue oblique de la coupe de F157, 160, 161 et 204 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 336 Vue en plan de F206 (Tr.6) - (Viale Alexandre)	Photo 337 Vue oblique de la coupe de F206 (Tr.6) - (Viale Alexandre)	Photo 338 Vue oblique de la coupe de F157, 160, 161 et 204 (Tr.6) - (Anglade Julien)
Photo 339 Vue en plan de F157, 160, 161 et 204 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 340 Vue oblique de la coupe de F157, 160, 161 et 204 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 341 Vue oblique de la coupe NE/SO de F160 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 342 Vue oblique (de détail) de F160 (Tr.6) - (Anglade Julien)	Photo 343 Vue en plan de F175, 174, 209 et 210 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 344
Vue oblique de F175, 174, 209 et 210 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 345
Vue oblique de F175, 174, 209 et 210 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 346
Vue oblique de F172 - 174, 207, 208 et 210 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 347
Vue en plan des squelettes de F172 et 207 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 348
Vue en plan des squelettes de F172 et 207 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 349
Vue en plan du squelette de F172 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 350
Vue oblique de F172 - 175, 207 - 210 (Tr.6) - (Lebrun Christophe)



Photo 351
Vue en plan de F208 et F210 (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 352
Vue en plan de F2089 (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 353
Vue oblique de la coupe de F172 - 175, 207 - 210 (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 354
Vue oblique de la coupe de F178 (Tr.6) - (Anglade Julien)



Photo 355
Vue oblique de la coupe de F178 (Tr.6) - (Anglade Julien)

Lot n° 7 Photos tranchée 7



Photo 356
Vue oblique de F187 et 188 (Tr.7) - (Lebrun Christophe)



Photo 357
Vue en plan de F187 et 188 (Tr.7) - (Lebrun Christophe)

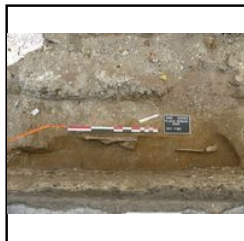


Photo 358
Vue en plan du squelette de F185 (Tr.7) - (Viale Alexandre)



Photo 359
Vue en plan du squelette de F185 (Tr.7) - (Viale Alexandre)



Photo 360
Vue en plan du squelette de F189 (Tr.7) - (Papin Pierre)



Photo 361
Vue oblique (détail) du squelette de F189 (Tr.7) - (Papin Pierre)



Photo 362
Vue en plan (détail) du squelette de F189 (Tr.7) - (Papin Pierre)

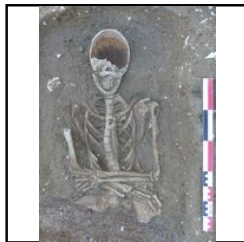


Photo 363
Vue en plan (détail) du squelette de F189 (Tr.7) - (Papin Pierre)



Photo 364
Vue oblique du mur F190 (Tr.7) - (Viale Alexandre)



Photo 365
Vue oblique du mur F190 (Tr.7) - (Viale Alexandre)

Photo 366 Vue oblique de la coupe de F191 (Tr.7) - (Viale Alexandre)	Photo 367 Vue oblique de la coupe de F192 (Tr.7) - (Viale Alexandre)	Photo 368 Vue oblique de la coupe de F193, et F194 (Tr.7) - (Viale Alexandre)	Photo 369 Vue oblique du mur F194 (Tr.7) - (Viale Alexandre)	Photo 370 Vue oblique de la coupe NE/SO (Tr.7) - (Viale Alexandre)
Photo 371 Vue oblique de la coupe NE/SO (Tr.7) - (Viale Alexandre)	Photo 372 Vue oblique de la coupe NE/SO (Tr.7) - (Viale Alexandre)			

Lot n° 8 Photos tranchée 8

Photo 373 Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.8) - (Viale Alexandre)	Photo 374 Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.8) - (Viale Alexandre)	Photo 375 Vue en plan de F195 et F321 (Tr.8) - (Papin Pierre)	Photo 376 Vue oblique de F195 et 321 (Tr.8) - (Papin Pierre)	Photo 377 Vue oblique de F196 et 322 (Tr.8) - (Papin Pierre)
Photo 378 Vue en plan de F196 et 322 (Tr.8) - (Papin Pierre)	Photo 379 Vue oblique de la coupe générale SO/NE (Tr.8) - (Papin Pierre)	Photo 380 Vue oblique de la coupe générale SO/NE (Tr.8) - (Papin Pierre)	Photo 381 Vue oblique de la coupe générale SO/NE (Tr.8) - (Papin Pierre)	

Lot n° 9 Photos tranchée 9

Photo 382 Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.9) - (Papin Pierre)	Photo 383 Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.9) - (Papin Pierre)	Photo 384 Vue générale de la tranchée 9 - (Papin Pierre)	Photo 385 Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.9) - (Papin Pierre)	Photo 386 Vue générale de la tranchée 9 - (Papin Pierre)

Lot n° 10 Photos tranchée 10



Photo 387
Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.10) - (Papin Pierre)



Photo 388
Vue générale de la partie sud-est de la Tr.10 - (Papin Pierre)



Photo 389
Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.10) - (Papin Pierre)

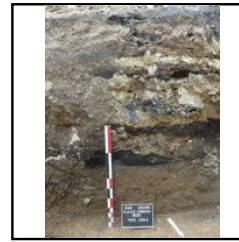


Photo 390
Vue de détail du bas de la coupe du log 2 (Tr.10) - (Papin Pierre)



Photo 391
Vue oblique de la coupe du log 2 (Tr.10) - (Papin Pierre)



Photo 392
Vue générale de la partie nord-ouest de la Tr.10 - (Papin Pierre)

Lot n° 11 Photos tranchée 11

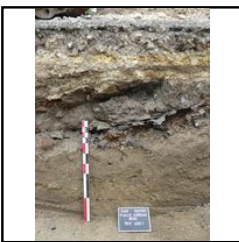


Photo 393
Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.11) - (Papin Pierre)



Photo 394
Vue générale de la partie sud-est de la Tr.11 - (Papin Pierre)



Photo 395
Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.11) - (Papin Pierre)

Lot n° 12 Photos tranchée 12



Photo 396
Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 397
Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 398
Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 399
Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 400
Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 401
Vue générale de la partie nord-ouest de la Tr.12 - (Papin Pierre)



Photo 402
Vue générale de la partie nord-ouest de la Tr.12 - (Papin Pierre)



Photo 403
Vue en plan de F202 et 325 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 404
Vue oblique de F202 et 325 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 405
Vue oblique de la coupe du log3 (Tr.12) - (Papin Pierre)



Photo 406
Vue oblique de la coupe
NE/SO (Tr.12) - (Papin
Pierre)

Lot n° 13 Photos tranchée 13



Photo 407
Vue oblique de la coupe du
log1 (Tr.13) - (Papin
Pierre)



Photo 408
Vue générale de la partie
sud-ouest de la Tr.13 -
(Papin Pierre)



Photo 409
Vue oblique de la coupe du
log2 (Tr.13) - (Papin
Pierre)



Photo 410
Vue oblique de la coupe du
log3 (Tr.13) - (Papin
Pierre)

Lot n° 14 Photos tranchée 14



Photo 411
Vue en plan du squelette
de F217 (Tr.14) - (Lebrun
Christophe)



Photo 412
Vue en plan et détail du
squelette de F217 (Tr.14) -
(Lebrun Christophe)



Photo 413
Vue oblique (détail) du
squelette de F217 (Tr.14) -
(Lebrun Christophe)



Photo 414
Vue en plan du squelette
de F218 (Tr.14) - (Papin
Pierre)



Photo 415
Vue en plan de F218 et
219 (Tr.14) - (Papin
Pierre)



Photo 416
Vue oblique de la coupe de
F218 (Tr.14) - (Papin
Pierre)



Photo 417
Vue oblique (détail) du
squelette de F218 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 418
Vue en plan (détail) du
squelette de F218 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 419
Vue générale en plan de
F228 à 232 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 420
Vue générale en plan de
F231 à 233 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 421
Vue générale en plan de
F232 à 238 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 422
Vue générale en plan de
F234 à 240 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 423
Vue générale en plan de
F238 à 244 (Tr.14) -
(Papin Pierre)



Photo 424
Vue générale en plan de
F241 à 248 (Tr.14) -
(Papin Pierre)












Photo 425
Vue générale en plan de
F246 à 253 (Tr.14) -
(Papin Pierre)

Photo 426 Vue générale en plan de F250 à 255 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 427 Vue générale en plan de F253 à 258 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 428 Vue générale en plan de F256 à 262 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 429 Vue générale en plan de F259 à 266 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 430 Vue générale en plan de F261 à 267 (Tr. 14) - (Papin Pierre)
Photo 431 Vue générale en plan de F263 à 270 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 432 Vue générale en plan de F268 à 274 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 433 Vue générale en plan de F272 à 280 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 434 Vue générale en plan de F276 à 282 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 435 Vue générale en plan de F281 à 285 (Tr. 14) - (Papin Pierre)
Photo 436 Vue générale en plan de F283 à 287 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 437 Vue générale en plan de F286 à 288 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 438 Vue générale en plan de F288 à 291 (Tr. 14) - (Papin Pierre)	Photo 439 Vue en plan du squelette de F226 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 440 Vue oblique (détail) du squelette de F226 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)
Photo 441 Vue oblique (détail) du squelette de F226 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 442 Vue oblique (détail) du squelette de F226 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 443 Vue en plan de F231 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 444 Vue en plan de F225 (Tr. 14) - (Anglade Julien)	Photo 445 Vue en plan de F225 (Tr. 14) - (Anglade Julien)
Photo 446 Vue oblique de la coupe de F225 et 226 (Tr. 14) - (Anglade Julien)	Photo 447 Vue oblique de la coupe de F237 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 448 Vue en plan de F237 et 238 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 449 Vue oblique (détail) du squelette de F237 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)	Photo 450 Vue en plan de F245 (Tr. 14) - (Viale Alexandre)

Photo 451 Vue oblique de la coupe de F245 (Tr.14) - (Viale Alexandre)	Photo 452 Vue générale en plan de F213, 216, 219 (Tr.14) - (Lebrun Christophe)	Photo 453 Vue oblique de la coupe de F219 (Tr.14) - (Lebrun Christophe)	Photo 454 Vue oblique de la coupe de F213 à F217 (Tr.14) - (Lebrun Christophe)	Photo 455 Vue en plan du squelette de F249 (Tr.14) - (Viale Alexandre)
Photo 456 Vue oblique (détail) du squelette de F249 (Tr.14) - (Viale Alexandre)	Photo 457 Vue oblique (détail) du squelette de F249 (Tr.14) - (Viale Alexandre)	Photo 458 Vue en plan de F276, 277 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 459 Vue en plan (détail) de F276, 277 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 460 Vue en plan de F251 (Tr.14) - (Viale Alexandre)
Photo 461 Vue en plan du squelette de F238 (Tr.14) - (Viale Alexandre)	Photo 462 Vue en plan du squelette de F238 (Tr.14) - (Viale Alexandre)	Photo 463 Vue oblique de la coupe de F238 et 237 (Tr.14) - (Viale Alexandre)	Photo 464 Vue en plan de F272 et 273 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 465 Vue oblique de la coupe de F249 et 251 (Tr.14) - (Anglade Julien)
Photo 466 Vue en plan de F276 et 277 (Tr.14) - (Lebrun Christophe)	Photo 467 Vue en plan (détail) de 277 (Tr.14) - (Lebrun Christophe)	Photo 468 Vue en plan de 271 et 269 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 469 Vue en plan de 272 et 273 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 470 Vue générale en plan de F271-273, 269, 276, 277 (Tr.14) - (Anglade Julien)
Photo 471 Vue oblique de la coupe de F271-273, 269, 276, 277 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 472 Vue oblique de la coupe de F271-273, 269 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 473 Vue oblique de la coupe de F271-273, 269, 276, 277 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 474 Vue oblique de la coupe de F272, 273, 276, 277 (Tr.14) - (Anglade Julien)	Photo 475 Vue oblique de la coupe de log1 (Tr.14) - (Papin Pierre)

Lot n° 15 Photos tranchée 15

				
Photo 476 Vue oblique de la coupe du log1 (Tr.15) - (Papin Pierre)	Photo 477 Vue générale de l'extrémité sud de la Tr.15 - (Papin Pierre)	Photo 478 Vue générale de l'extrémité sud de la Tr.15 - (Papin Pierre)	Photo 479 Vue en plan de F292 (Tr.15) - (Papin Pierre)	Photo 480 Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.15) - (Papin Pierre)
				
Photo 481 Vue oblique de la coupe du log2 (Tr.15) - (Papin Pierre)	Photo 482 Vue oblique de la coupe du log3 (Tr.15) - (Papin Pierre)	Photo 483 Vue en plan de F292 (Tr.15) - (Papin Pierre)	Photo 484 Vue oblique de F292 (Tr.15) - (Papin Pierre)	Photo 485 Vue oblique de la coupe 1 (E/O) de F292 (Tr.15) - (Papin Pierre)

Lot n° 16 Photos tranchée 16

				
Photo 486 Vue en plan de F293 et 294 (Tr.16) - (Papin Pierre)	Photo 487 Vue oblique de F293 et 294 (Tr.16) - (Papin Pierre)	Photo 488 Vue oblique de F293 et 294 (Tr.16) - (Papin Pierre)	Photo 489 Vue oblique de l'extrémité ouest de la coupe 1 (Tr.16) - (Papin Pierre)	Photo 490 Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) : F294, 307 - (Papin Pierre)
				
Photo 491 Vue oblique de l'extrémité est de la coupe 1 (Tr.16) - (Papin Pierre)	Photo 492 Vue de la façade nord de l'église St-Antoine (Tr.16) - (Papin Pierre)	Photo 493 Vue oblique de l'extrémité ouest de la coupe 2 (Tr.16) - (Anglade Julien)	Photo 494 Vue oblique de l'extrémité ouest de la coupe 2 (Tr.16) - (Anglade Julien)	Photo 495 Vue oblique de l'extrémité ouest de la coupe 2 (Tr.16) - (Anglade Julien)
				
Photo 496 Vue oblique de l'extrémité ouest de la coupe 2 (Tr.16) - (Anglade Julien)	Photo 497 Vue oblique de la coupe 4 de F297, 303 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)	Photo 498 Vue oblique de la coupe 3 de F301, 304, 305 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)	Photo 499 Vue en plan de F301 et F300 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)	Photo 500 Vue en plan (détail) de F301, F300 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 501
Vue oblique de F301 et F300 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 502
Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 503
Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 504
Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 505
Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 506
Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 507
Vue oblique de la coupe 1 (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 508
Vue oblique de la coupe 2 relevée (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 509
Vue oblique de la coupe 2 relevée (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 510
Vue oblique de la coupe 2 relevée (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 511
Vue oblique de la coupe 2 relevée (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 512
Vue oblique de la coupe 2 relevée (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 513
Vue oblique de la coupe 2 relevée (Tr.16) - (Anglade Julien)



Photo 514
Vue en plan de F297 à 299 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 515
Vue en plan de F297 à 299 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 516
Vue générale de la tranchée 16 - (Lebrun Christophe)



Photo 517
Vue oblique de F265, 296, 302 en coupe (Tr.16) - (Viale Alexandre)



Photo 518
Vue oblique (détail) de F265, 296, 302 en coupe (Tr.16) - (Viale Alexandre)



Photo 519
Vue oblique (détail) de F265, 296, 302 en coupe (Tr.16) - (Viale Alexandre)

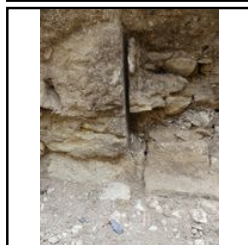


Photo 520
Vue oblique (détail) de F265, 296, 302 en coupe (Tr.16) - (Viale Alexandre)



Photo 521
Vue oblique de la coupe entre F300 et F297 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 522
Vue en plan du sondage entre F300 et F297 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 523
Vue oblique du sondage entre F300 et F297 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 524
Vue en plan de F298 et 308 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 525
Vue en plan de F298 et 308 (Tr.16) - (Lebrun Christophe)



Photo 526
Vue en plan de F300
(Tr.16) - (Lebrun
Christophe)



Photo 527
Vue en plan de F300
(Tr.16) - (Lebrun
Christophe)



Photo 528
Vue en coupe (détail) de
F308 (Tr.16) - (Lebrun
Christophe)

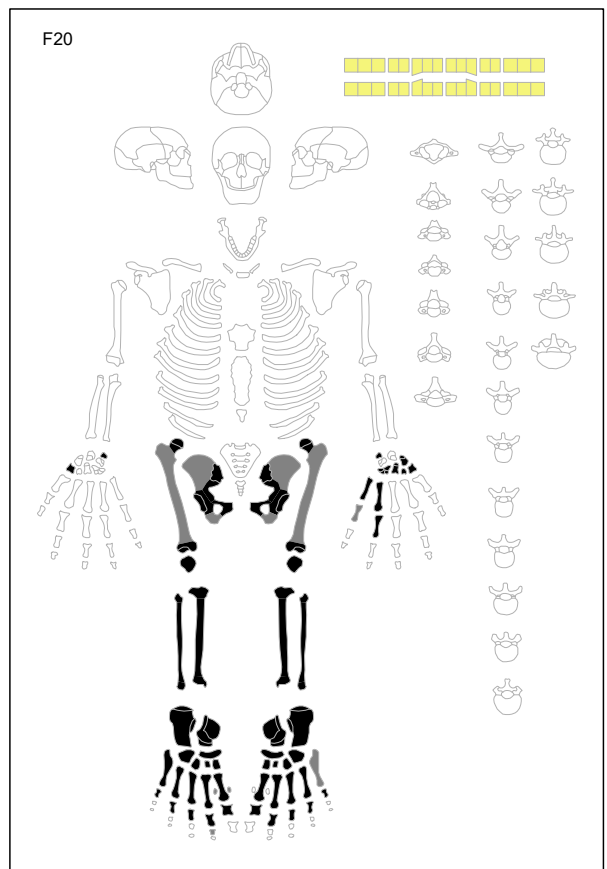
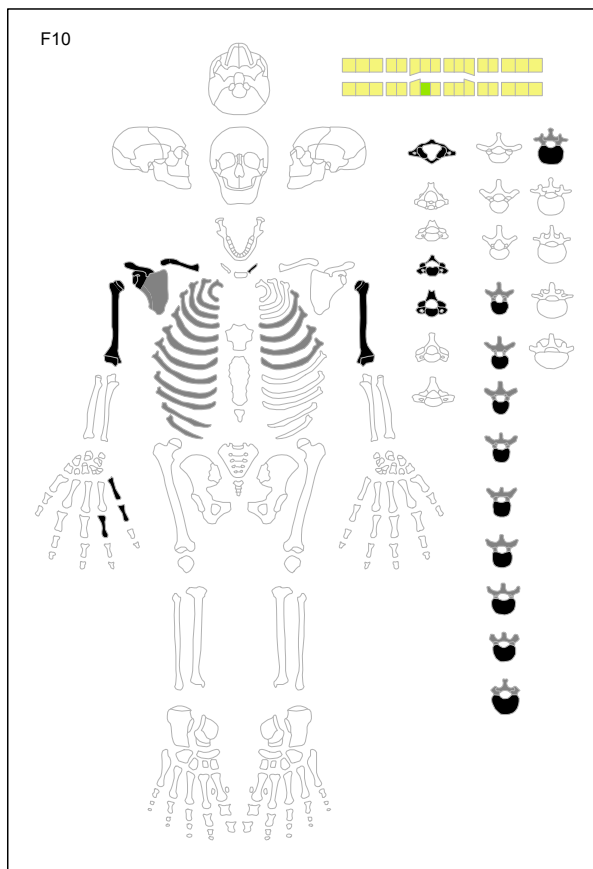
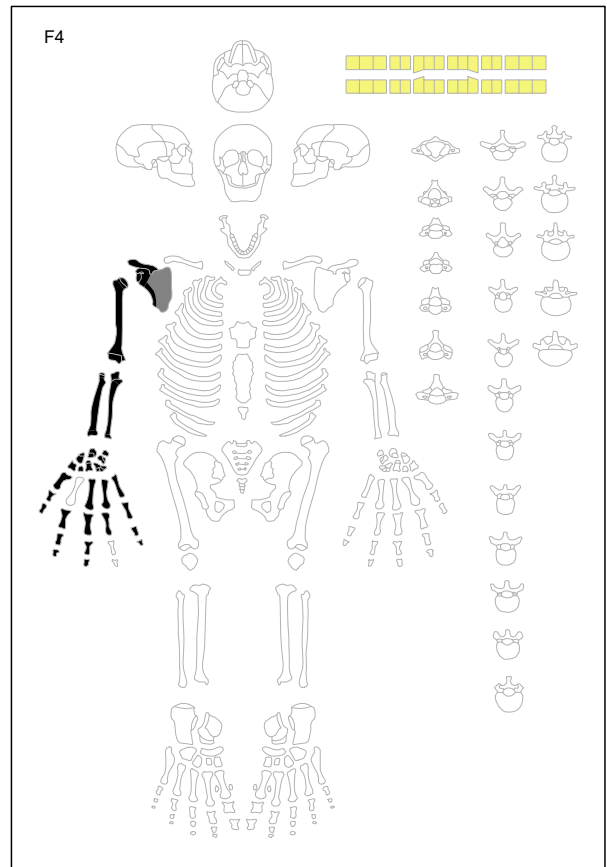
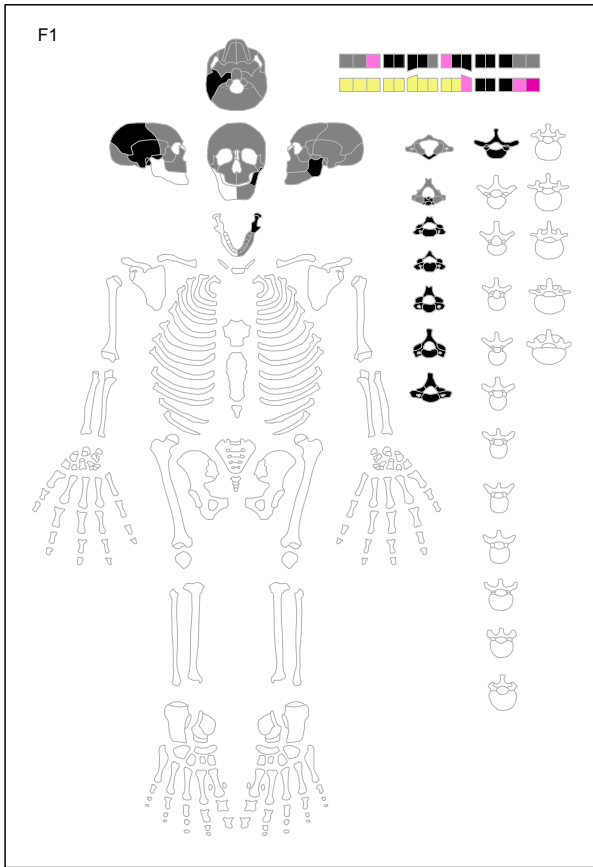
Num dessin	type de dessin	description	support	echelle	auteur
1	coupe	Coupe transversale N/S de F5 et F6 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
2	coupe	Coupe longitudinale O/E des fosses F5 et F6 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
3	coupe	Coupe partielle O/E de F5 - F6 (Tr.1) et log 2	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
4	coupe	Coupe longitudinale NE/SO de F10 et F314 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
5	coupe	Coupe transversale NO/SE de F10 et F314 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
6	plan	Plan de F2/ F312 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
7	coupe	Coupe longitudinale de F2/ F312 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
8	coupe	Coupe transversale NO/SE de F2 / F312 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
9	coupe	Coupe transversale NO/SE de F9 / F313 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
10	coupe	Coupe NE/SO de F9 / F313, F1, F60, F63 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
11	plan	Plan de F9 / F313, F1, F60 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
12	coupe	Coupe longitudinale de F9 / F313, F1, F60 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
13	plan	Plan de F4 / F315 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
14	coupe	Coupe longitudinale NE/SO de F4 / F315 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
15	coupe	Coupe transversale NO/SE de F4 / F315 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
16	coupe	Coupe du log1 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
17	plan	Plan de F6, F7 et F8 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
18	coupe	Coupe longitudinale NE/SO de F6, F7 et F8 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
19	coupe	Coupe longitudinale NE/SO de F6, F7 et F8 (Tr.1)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
20	plan	Plan de F28 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
21	coupe	Coupe transversale NO/SE de F44 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
22	coupe	Coupe transversale de F32 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
23	plan	Plan de F32 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
24	coupe	Coupe transversale de F40 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
25	plan	Plan de F40 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
26	coupe	Coupe transversale SE/NO de F53 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
27	coupe	Coupe du log1 de la Tr.4	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
28	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.4	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
29	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.13	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
30	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.13	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
31	coupe	Coupe du log 3 de la Tr.13	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
32	coupe	Coupe transversale SO/NE de F57 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
33	plan	Plan de F57 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
34	coupe	Coupe transversale SE/NO de F122 à 124, F320 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
35	coupe	Coupe transversale NO/SE de F131 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
36	coupe	Coupe du log 3 de la Tr.12	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
37	coupe	Coupe 1 (NE/SO) de la Tr.12 (F202)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
38	coupe	Coupe transversale SE/NO de F111 à F114 et F200 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
39	coupe	Coupe transversale NE/SO de F206 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre

Num dessin	type de dessin	description	support	echelle	auteur
40	plan	Plan de F206 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
41	coupe	Coupe transversale NO/SE de F152 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
42	coupe	Coupe transversale SE/NO de F130 et F131 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
43	coupe	Coupe transversale NO/SE de F159 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
44	plan	Plan de F159 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
45	coupe	Coupe transversale NO/SE de F163 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
46	plan	Plan de F163 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
47	coupe	Coupe transversale SE/NO de F87, F89 à F92 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
48	coupe	Coupe transversale NO/SE de F95, F181, F182, F198 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien Lebrun Christophe
49	coupe	Coupe transversale SE/NO de F98, F100, F102, F199 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
50	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.12	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
51	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.12	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
52	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.11	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
53	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.11	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
54	coupe	Coupe transversale de F84, F180, F83 et F86 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
55	coupe	Coupe transversale de F106, F08, F109, F110 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
56	plan	Plan de F106, F08, F109, F110 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
57	plan	Plan de F112 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
58	plan	Coupe transversale SO/NE de F112 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
59	coupe	Coupe transversale SE/NO de F36 et F78 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
60	plan	Plan de F78 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
61	coupe	Coupe NE/SO de F196, F195, F321, F322 (Tr.8)	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
62	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.8	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
63	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.8	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
64	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.9	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
65	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.9	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
66	coupe	Coupe transversale SE/NO de F26 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
67	plan	Plan de F29 et F69 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
68	coupe	Coupe transversale SE/NO de F29 et F69 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
69	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.15	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
70	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.15	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
71	coupe	Coupe du log 3 de la Tr.15	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
72	coupe	Coupe 1 de la Tr.15 (F292 et F326)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
73	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.10	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
74	coupe	Coupe du log 2 de la Tr.10	papier millimétré	1/20	Papin Pierre

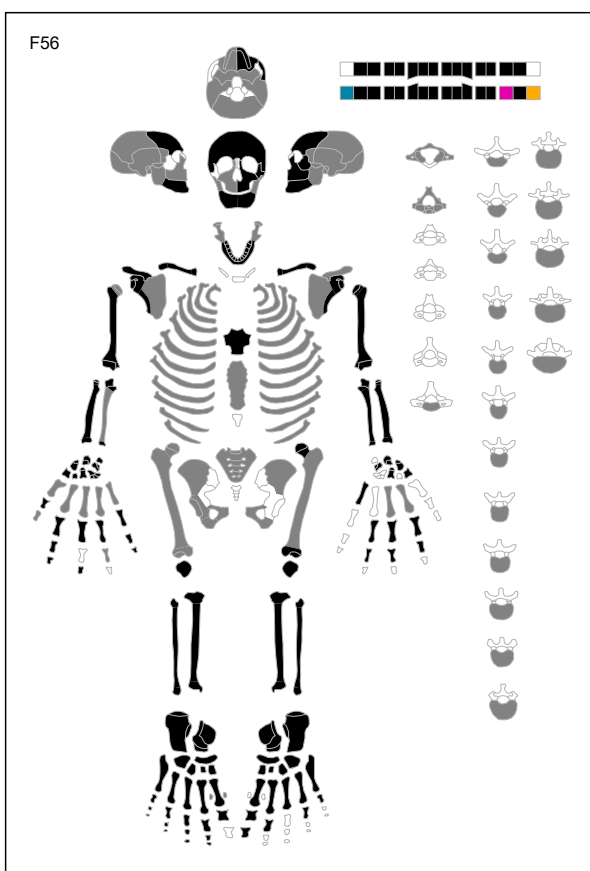
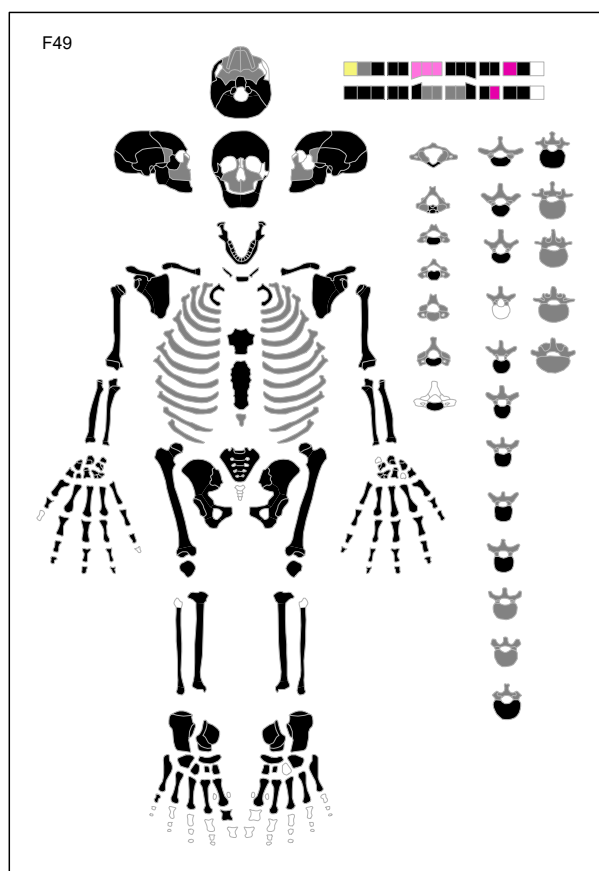
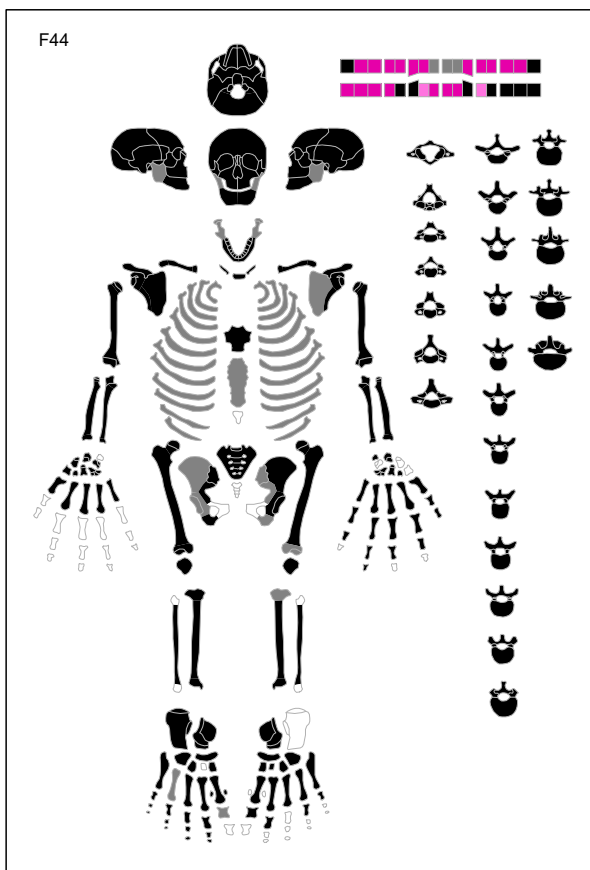
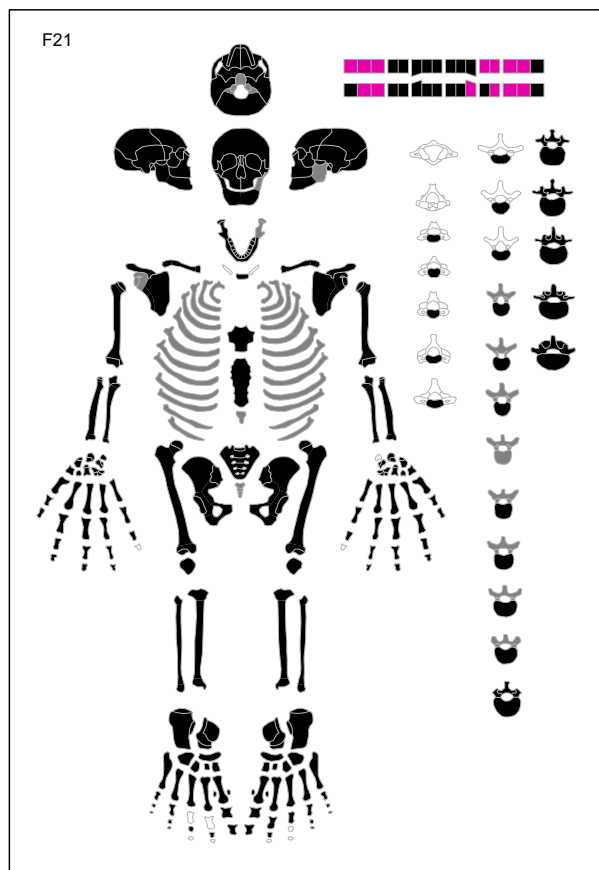
Num dessin	type de dessin	description	support	echelle	auteur
75	coupe	Coupe transversale NE/SO de F151 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
76	coupe	Coupe transversale NO/SE de F157, 160, 161 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
77	coupe	Coupe du log à l'extrémité nord-ouest de la Tr. 14	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
78	coupe	Coupe générale SO/NE (nord-est de Tr.4), F66, F67	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre Papin Pierre
79	coupe	Coupe NO/SE de F65 et F68 (Tr.4)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre Papin Pierre
80	coupe	Coupe générale NO/SE de la partie sud de la Tr.5	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
81	coupe	Coupe générale SO/NE de la Tr.5 (F71-81 et F311)	papier millimétré	1/20	Papin Pierre Viale Alexandre
82	coupe	Extrémité NE de la coupe générale SO/NE de la Tr.5	papier millimétré	1/20	Papin Pierre Viale Alexandre
83	coupe	Coupe transversale de F18,19 et F62 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
84	coupe	Coupe transversale de F22, 23, 62 et F316 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
85	coupe	Partie sud-ouest de la coupe transversale SO/NE de F190 à F194 et F330 (Tr.7)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
86	coupe	Coupe du log 1 de la Tr.7	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
87	coupe	Partie nord-est de la coupe transversale SO/NE de F190 à F194 et F330 (Tr.7)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
88	coupe	Coupe SO/NE de F18 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
89	coupe	Coupe longitudinale NO/SE de F62 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
90	coupe	Coupe générale NO/SE de la partie sud-est de la tranchée 3 (F46, 48, 49, 51, 56, 107)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
91	coupe	Coupe transversale NE/SO de F82 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
92	coupe	Coupe transversale NE/SO de F82 (Tr.3)	papier millimétré	1/20	Silberstein Gré- gory
93	coupe	Coupe SE/NO de F139, 141, 143, 145, 146, 149, 150 et 205 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Chris- tophe
94	plan	Plan de F139, 141, 143, 145, 146, 149, 150 et 205 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Chris- tophe
95	coupe	Coupe NO/SE de F144 et F201 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Lebrun Chris- tophe
96	coupe	Coupe SE/NO de F225 et 226 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
97	coupe	Coupe SE/NO de F245 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
98	coupe	Coupe NO/SE de F218 et 219 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
99	coupe	Coupe SE/NO de F237 et 238 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
100	coupe	Coupe SE/NO de F249, 251 et 328 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
101	coupe	Coupe NO/SE de F173 à 176 et F207 à 210 (Tr.6)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
102	coupe	Coupe SE/NO de F214 à 217 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien

Num dessin	type de dessin	description	support	echelle	auteur
103	coupe	Coupe NO/SE de F269, 271 à 273, 276, 277 (Tr.14)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
104	coupe	Coupe SO/NE de F301, 304, 305 (Tr.16)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
105	coupe	Coupe générale de la partie nord-ouest de la Tr.16 (F293 à 296, F298, 299, 302, 307, 309)	papier millimétré	1/20	Anglade Julien
106	coupe	Coupe transversale N/S de F297 et 303 (Tr.16)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
107	coupe	Coupe générale SE/NO de la partie sud-est de la Tr.16 (F297, 301, 305, 306 et 327)	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
108	coupe	Coupe SE/NO de F79 et F80 (Tr.5)	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre Papin Pierre

**ANNEXES A L'ÉTUDE
ANTHROPOLOGIQUE**



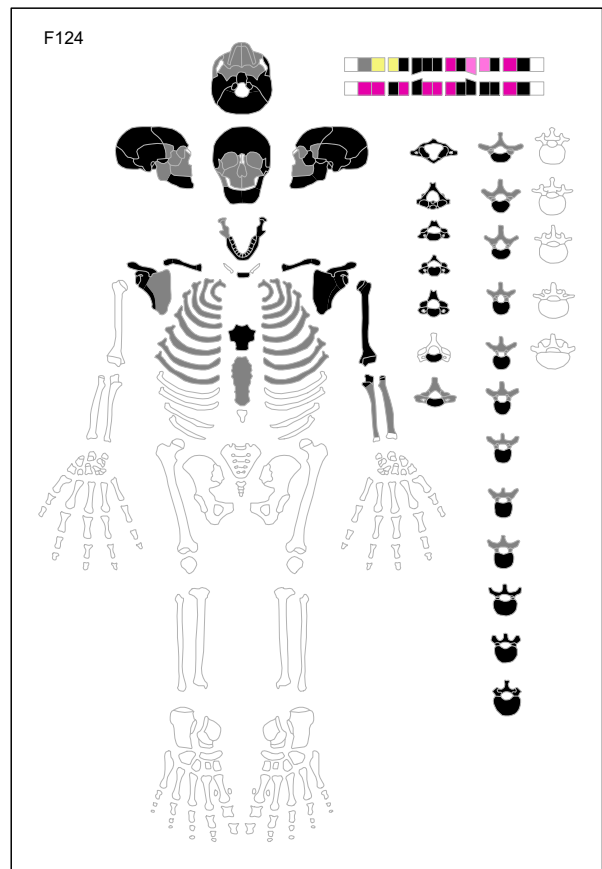
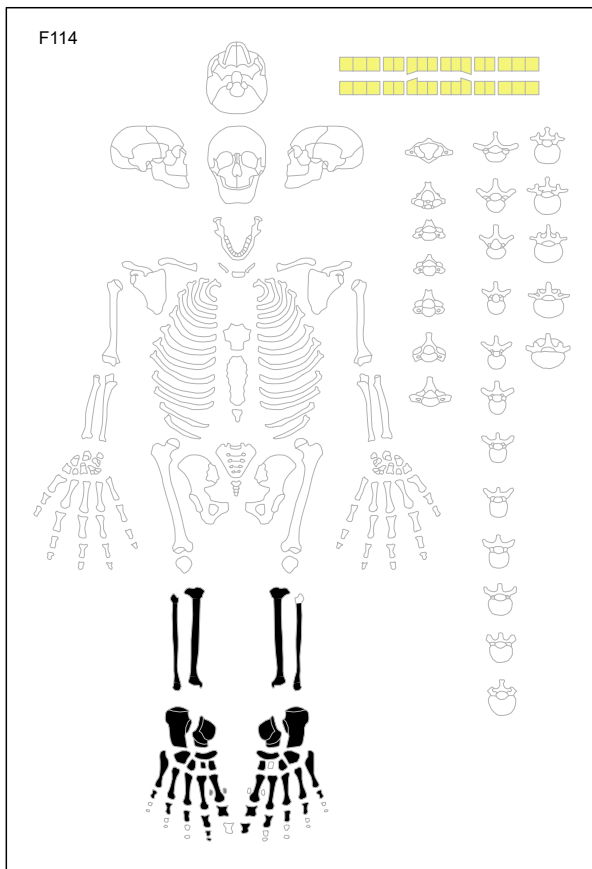
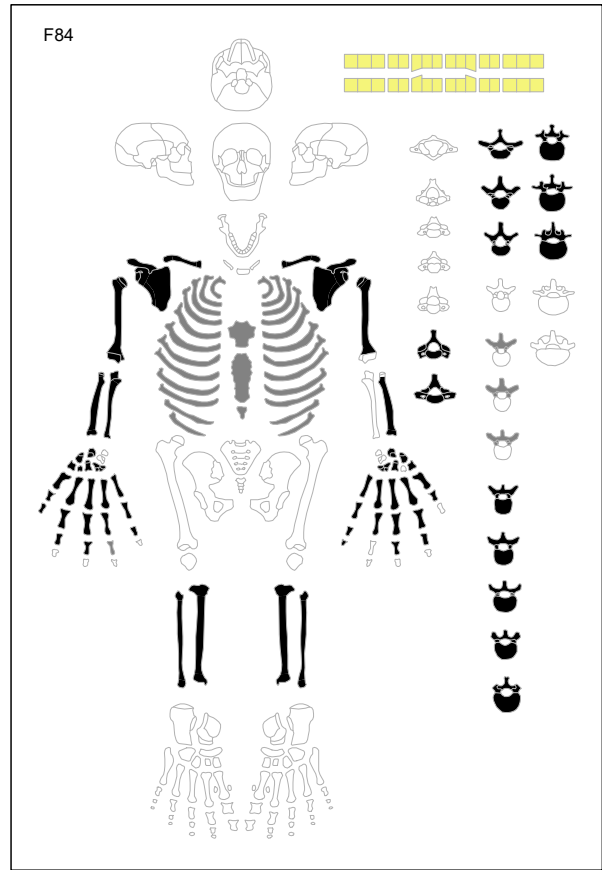
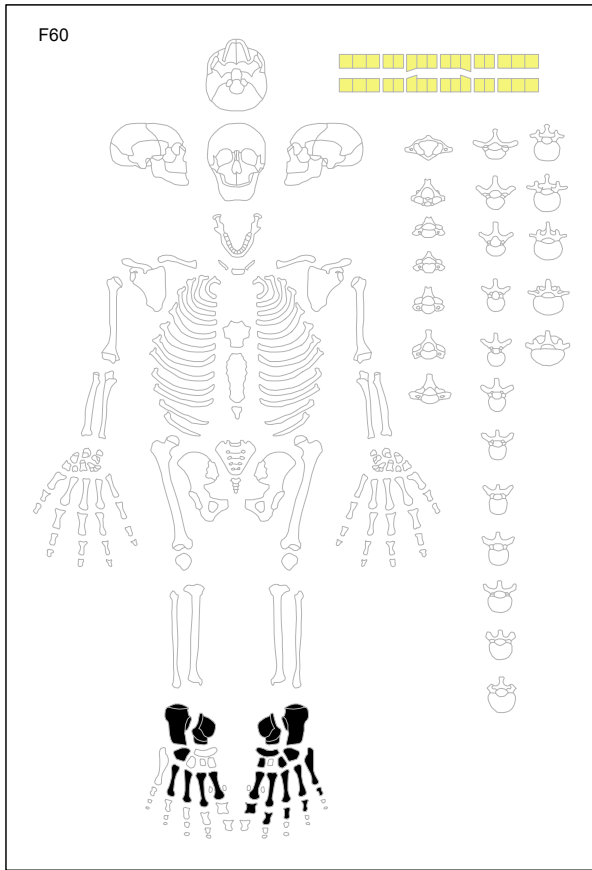
squelette :	■ os présent	■ os partiellement conservé	□ os absent	■ os mal latéralisé	■ os mal localisé	■ os non obs.
dents :	■ in situ	■ présente	■ germe in situ	■ germe présent	■ perte ante mortem	■ perte post mortem
	■ type identifié	■ agénésie	■ non obs.			



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

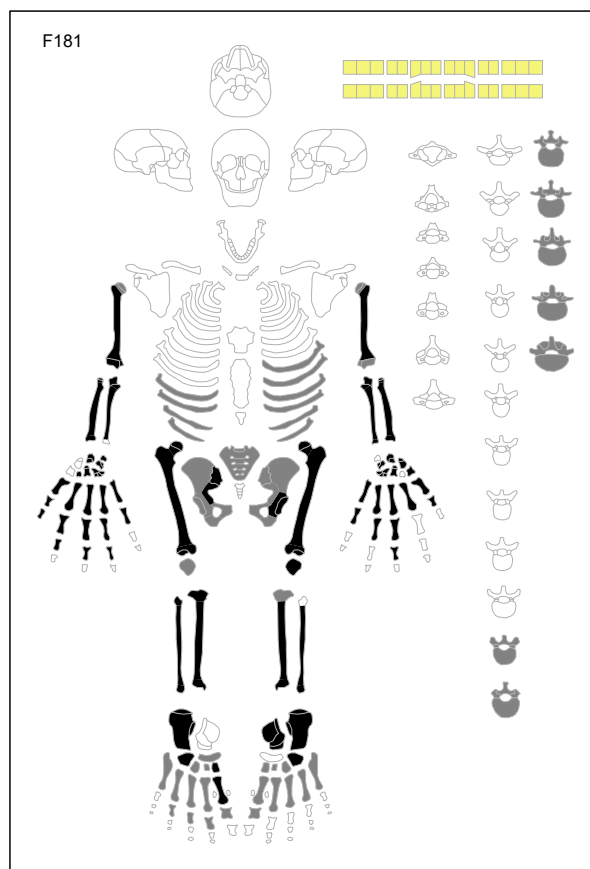
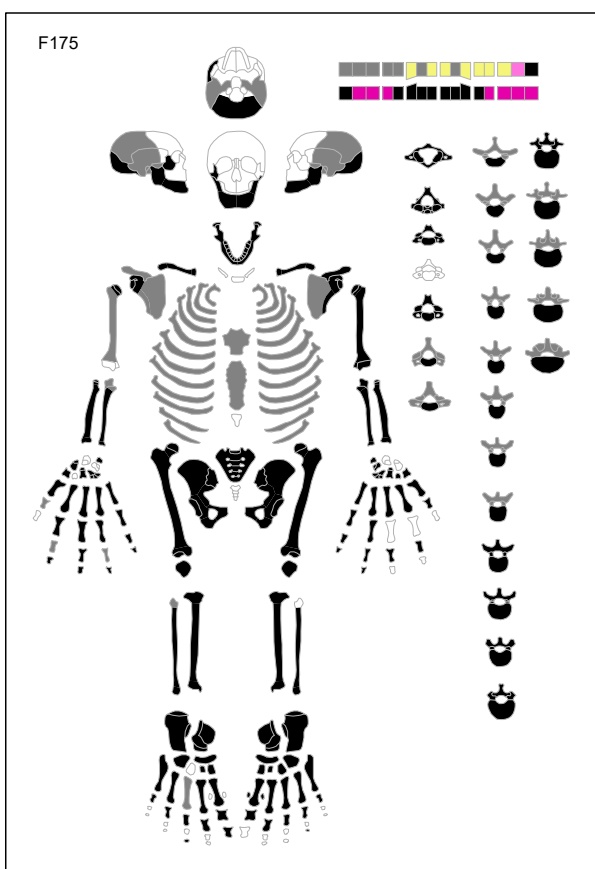
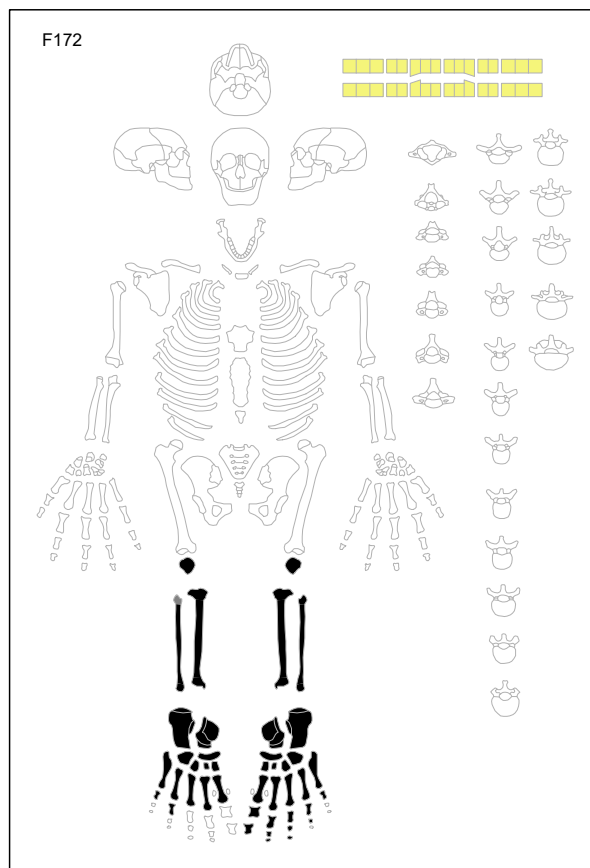
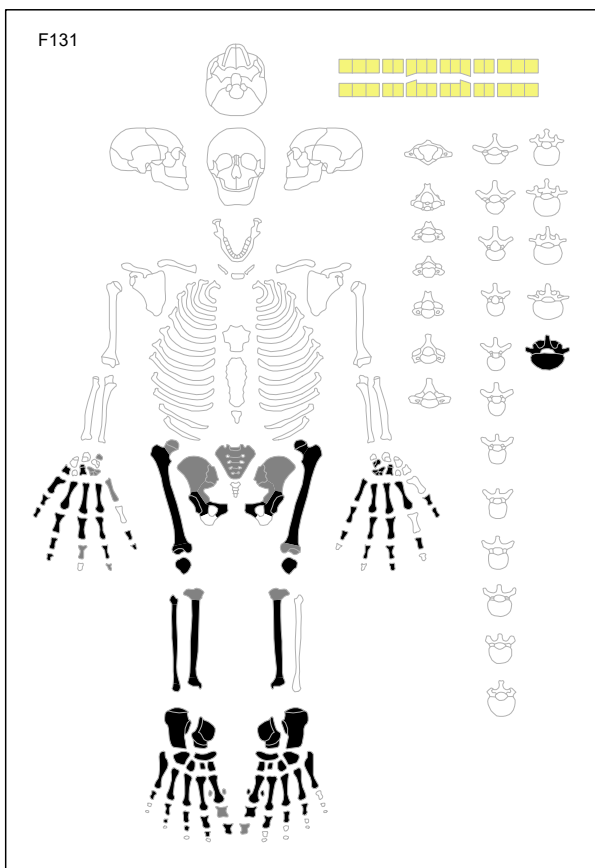
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

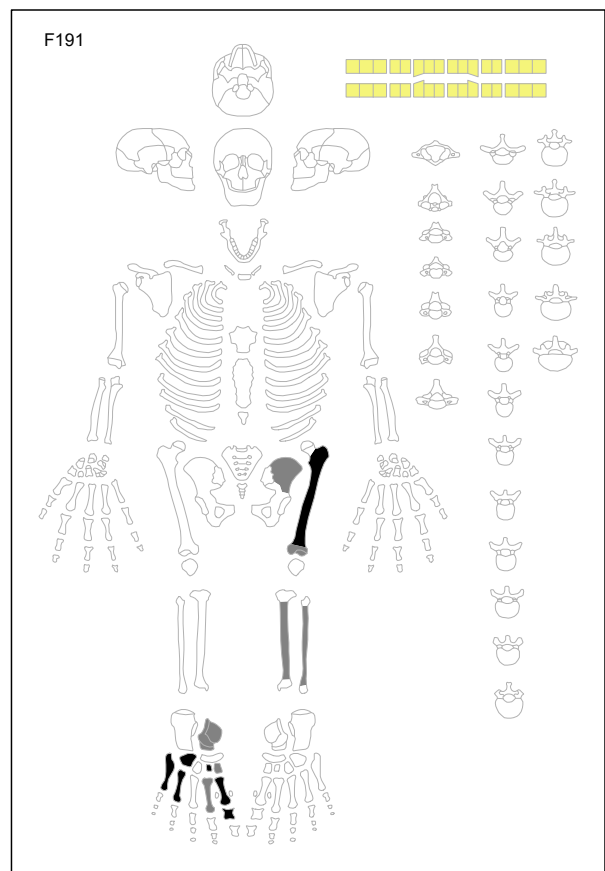
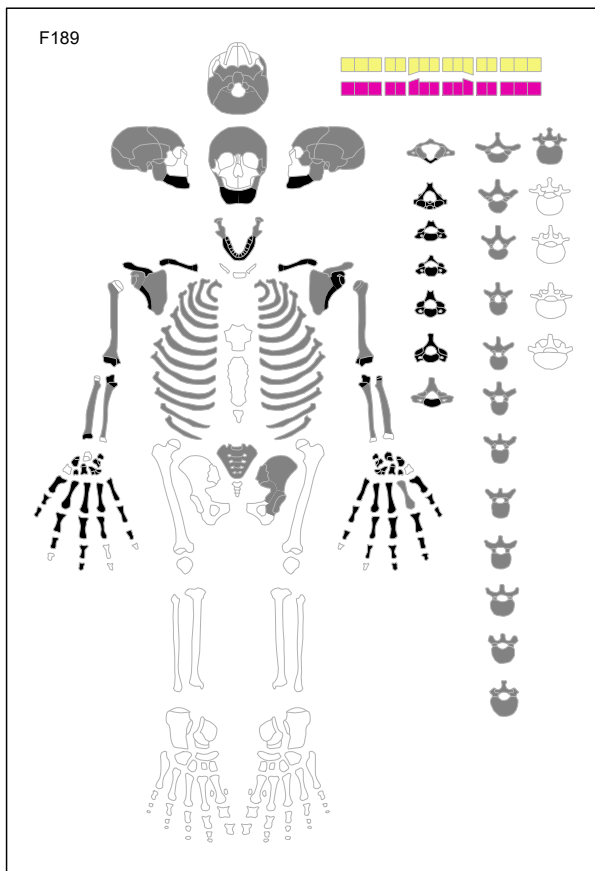
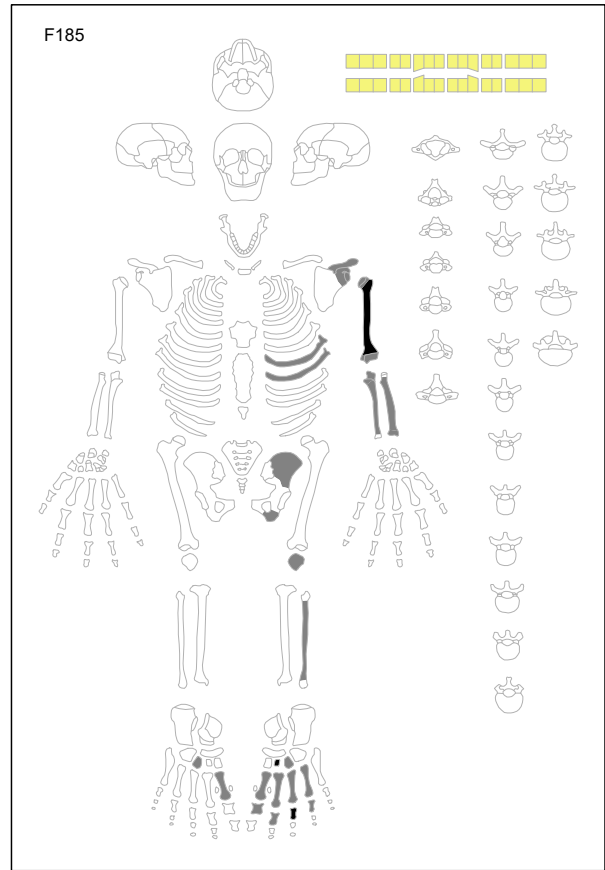
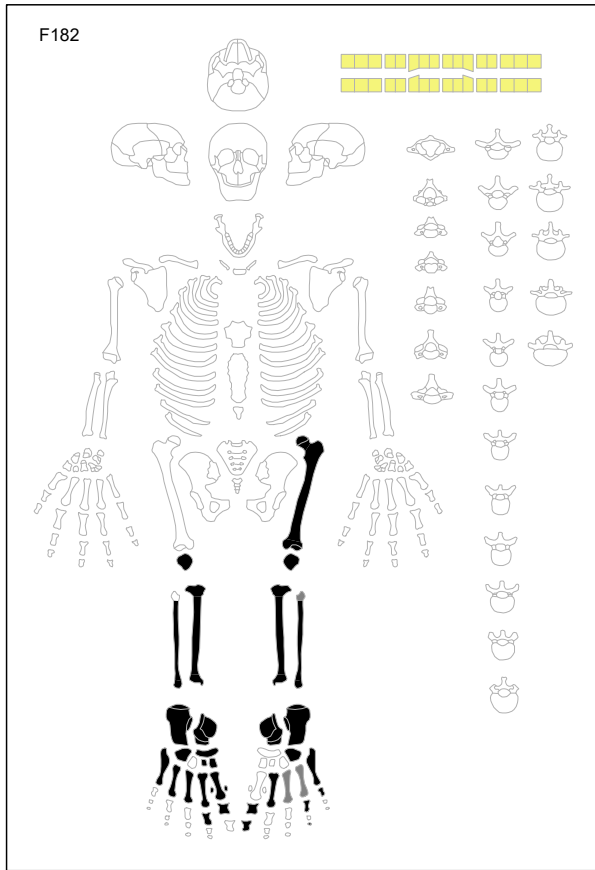
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

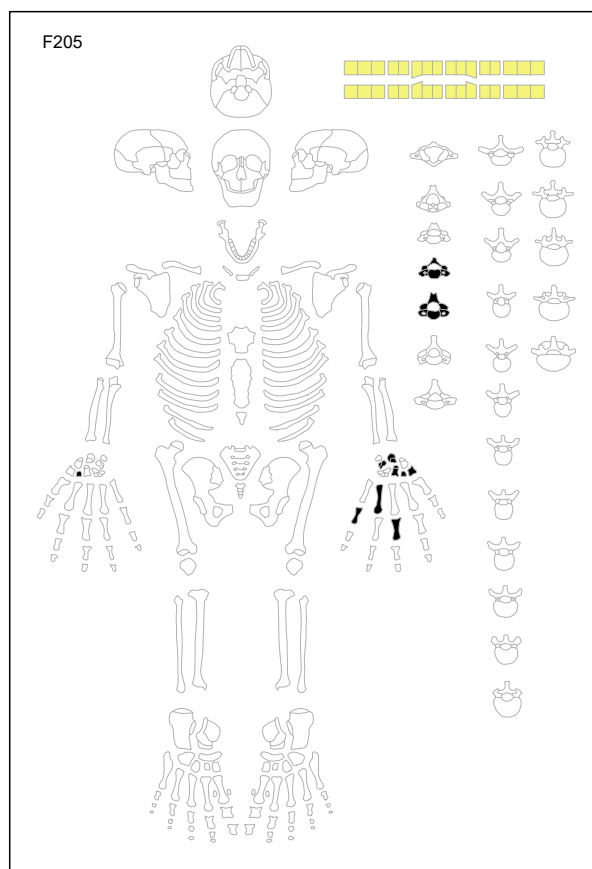
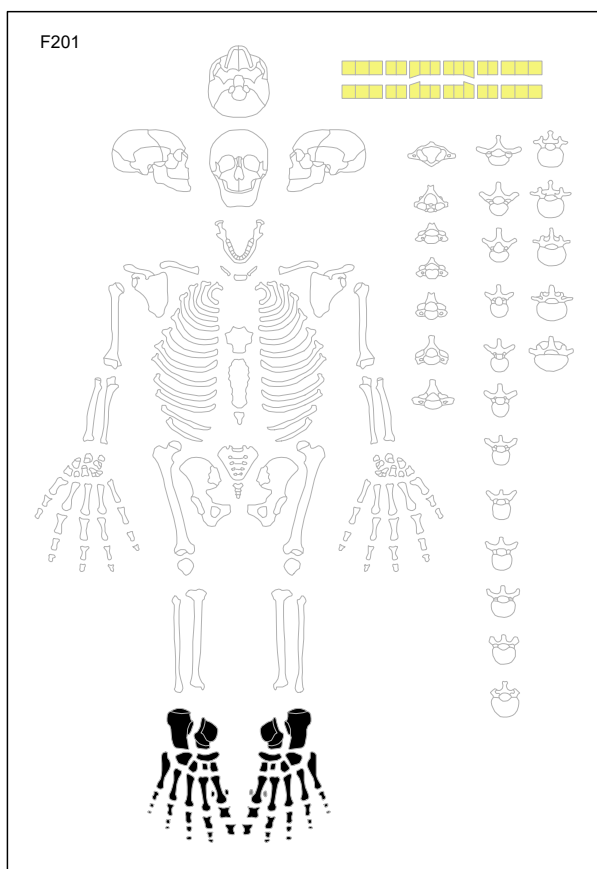
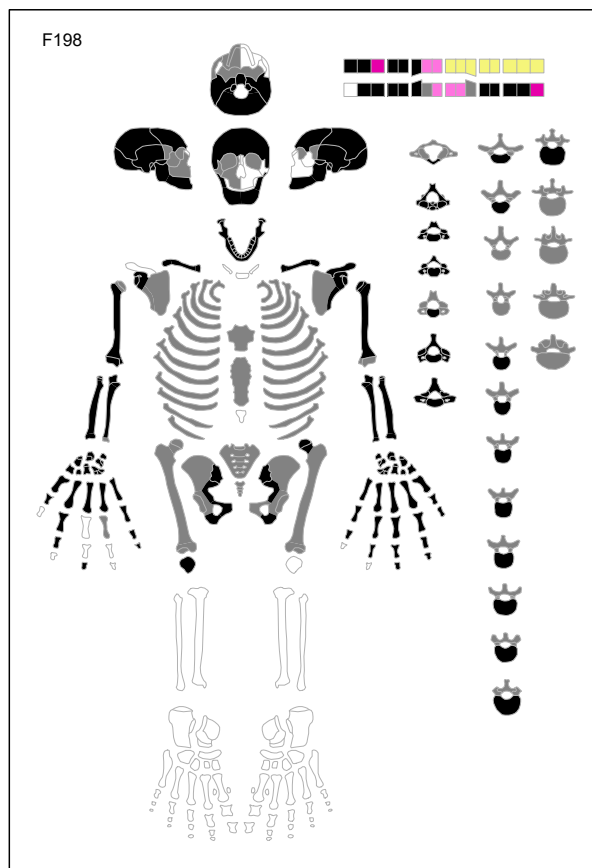
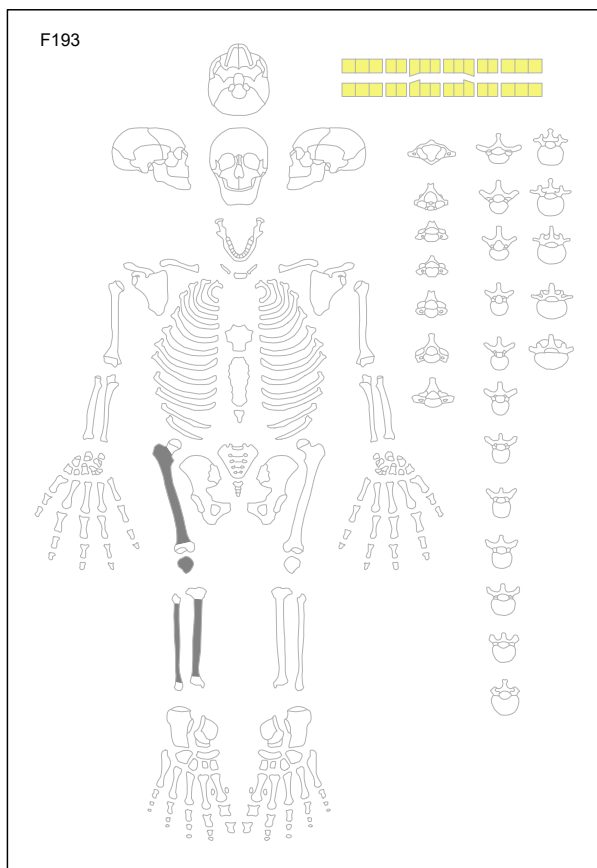
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

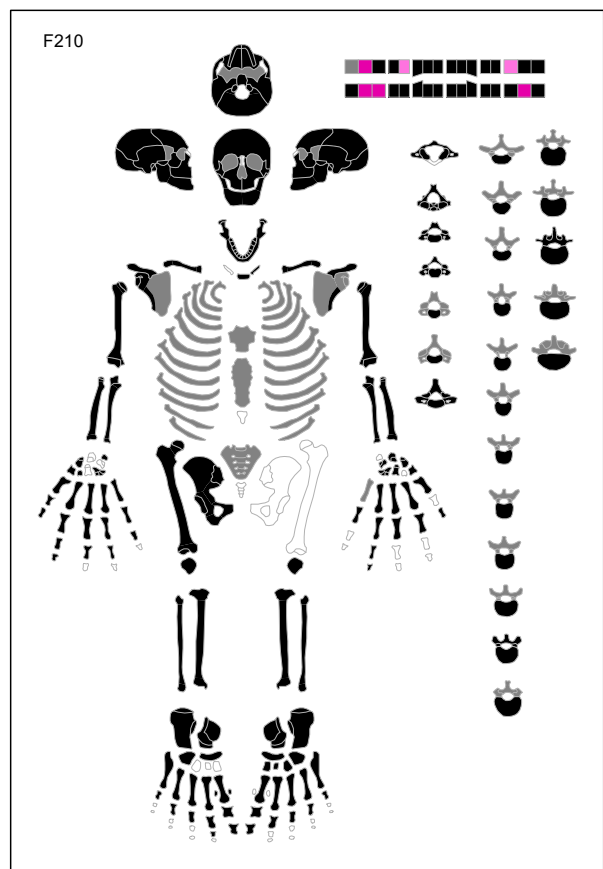
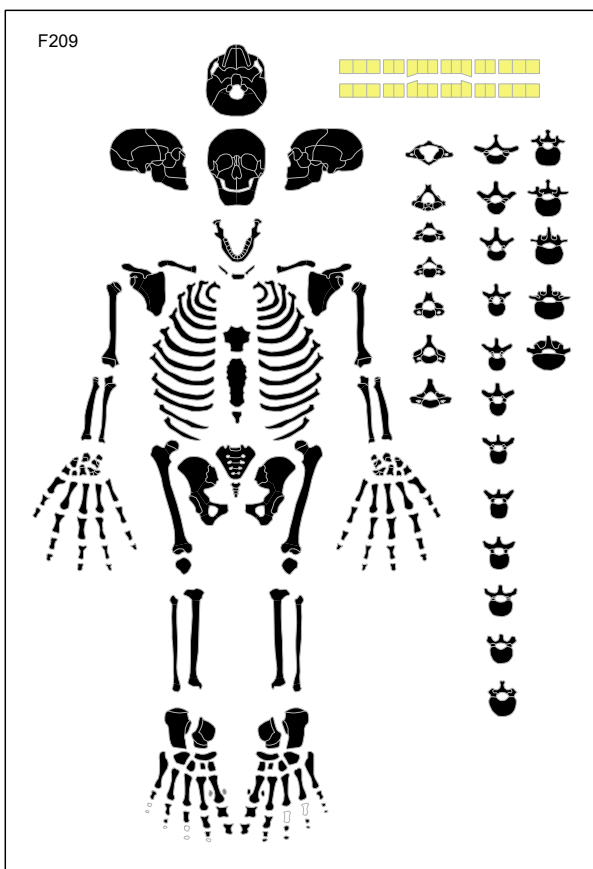
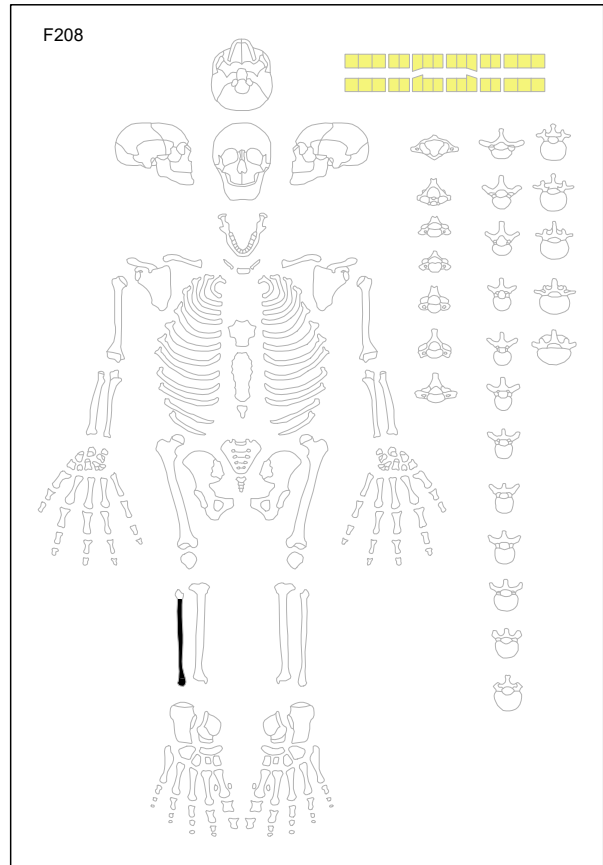
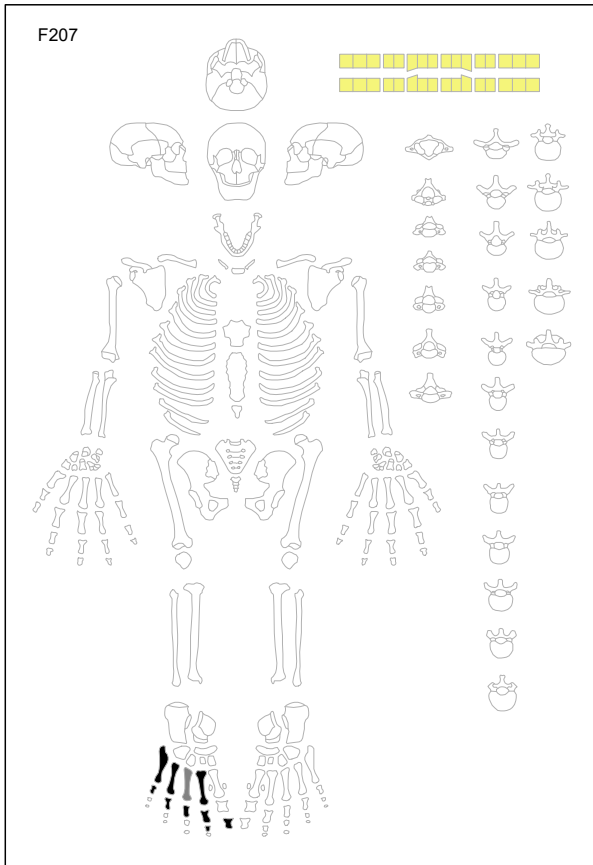
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

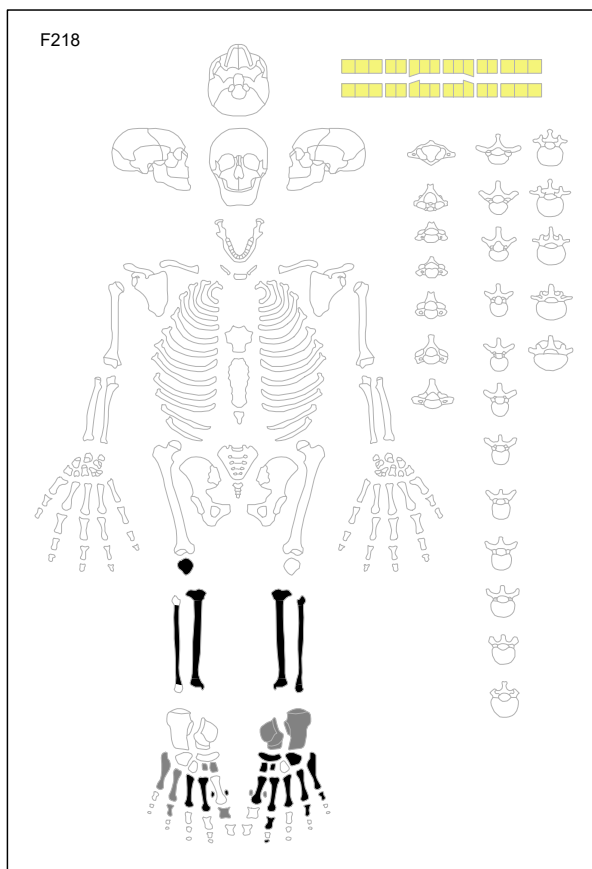
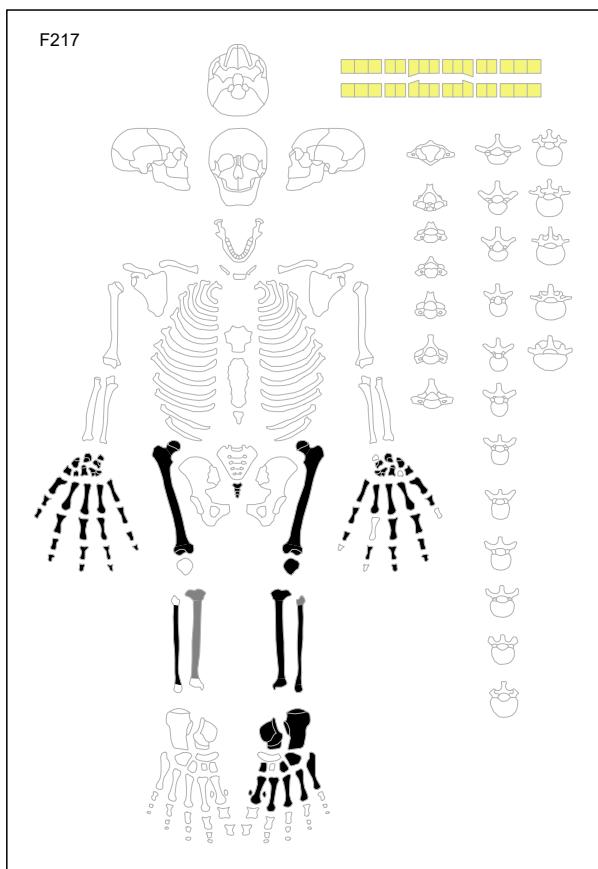
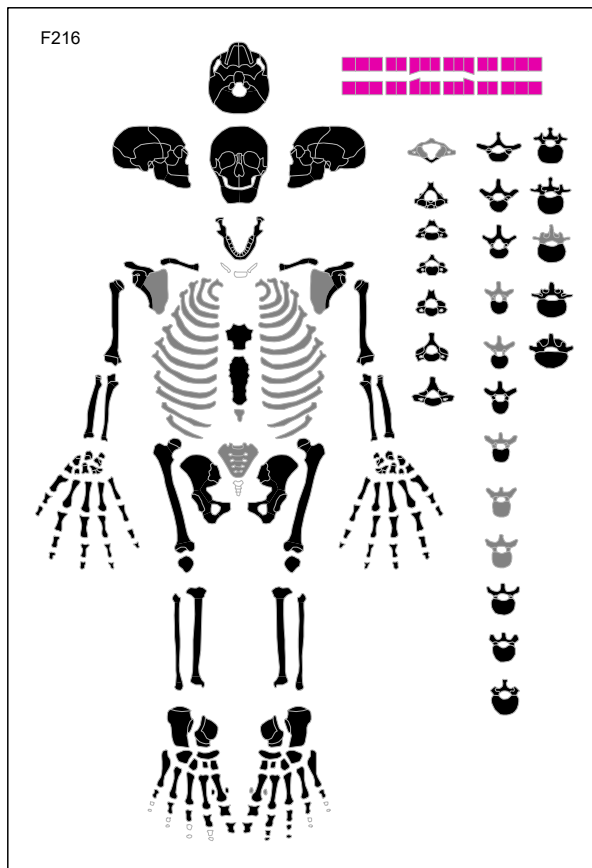
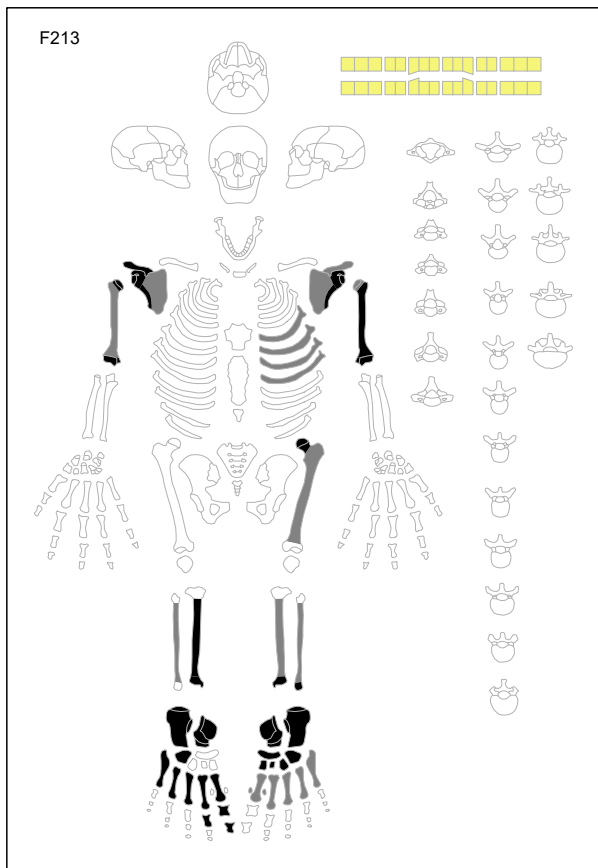
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

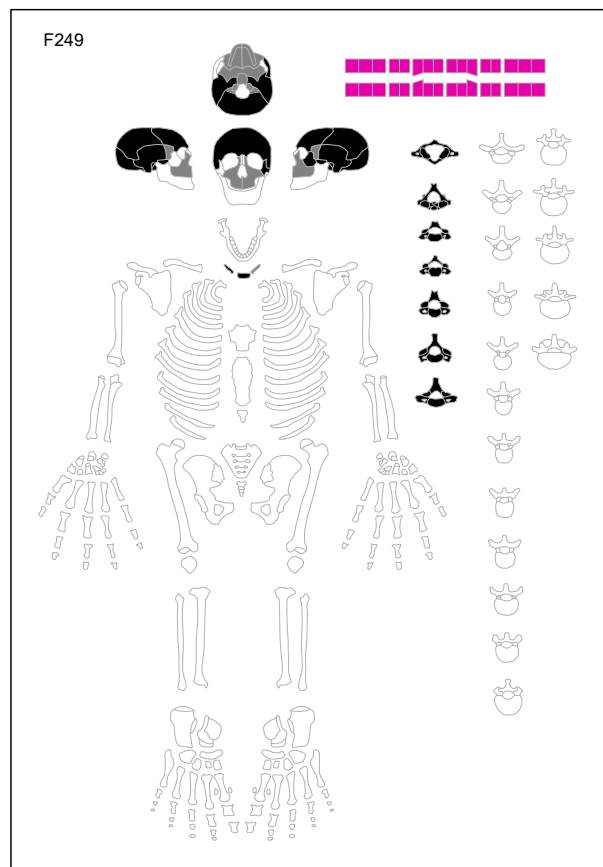
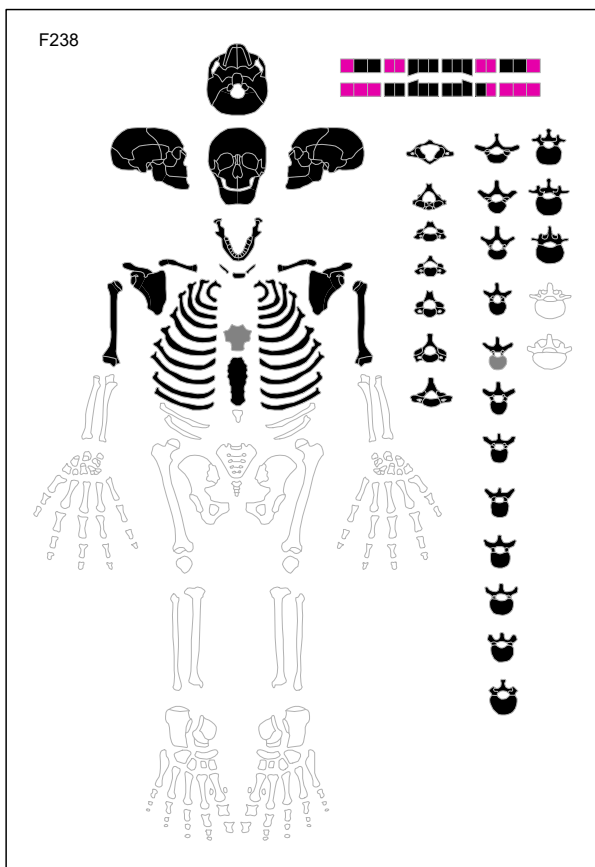
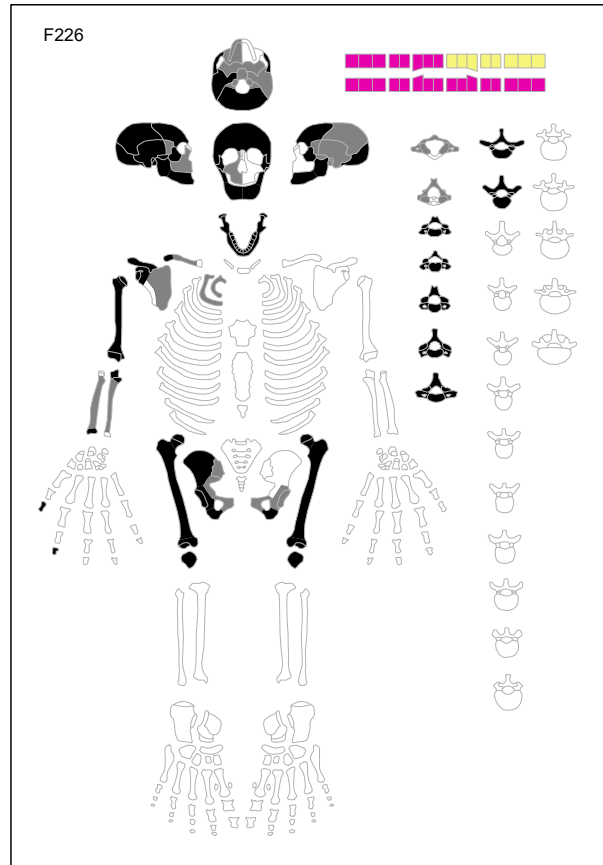
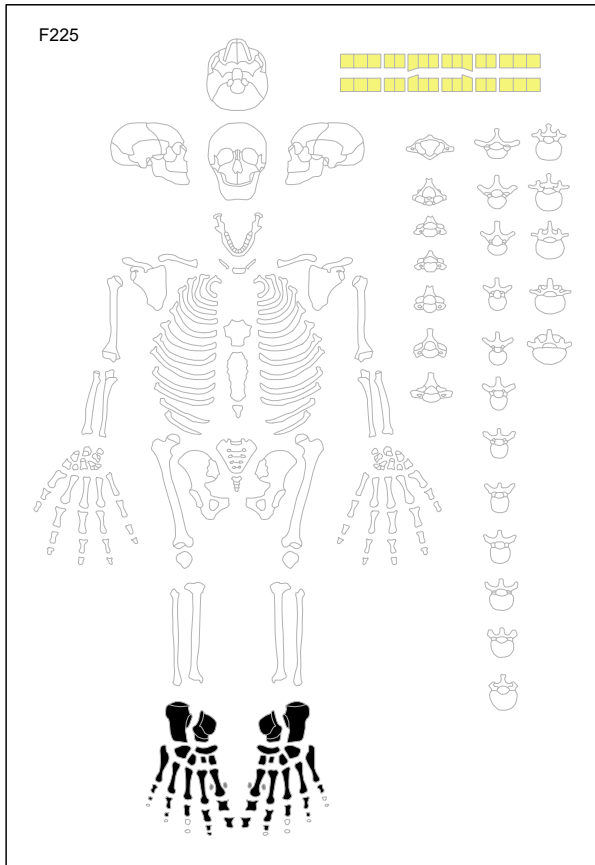
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

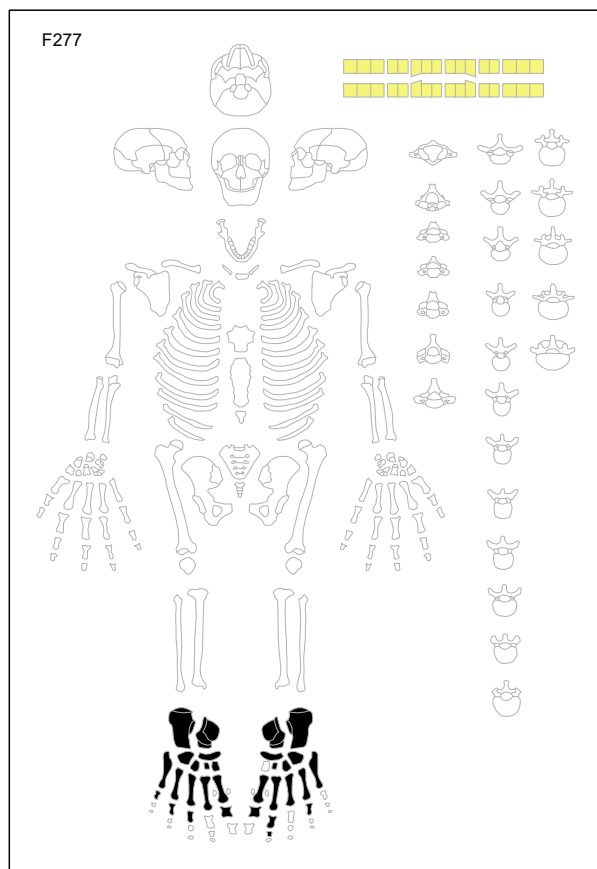
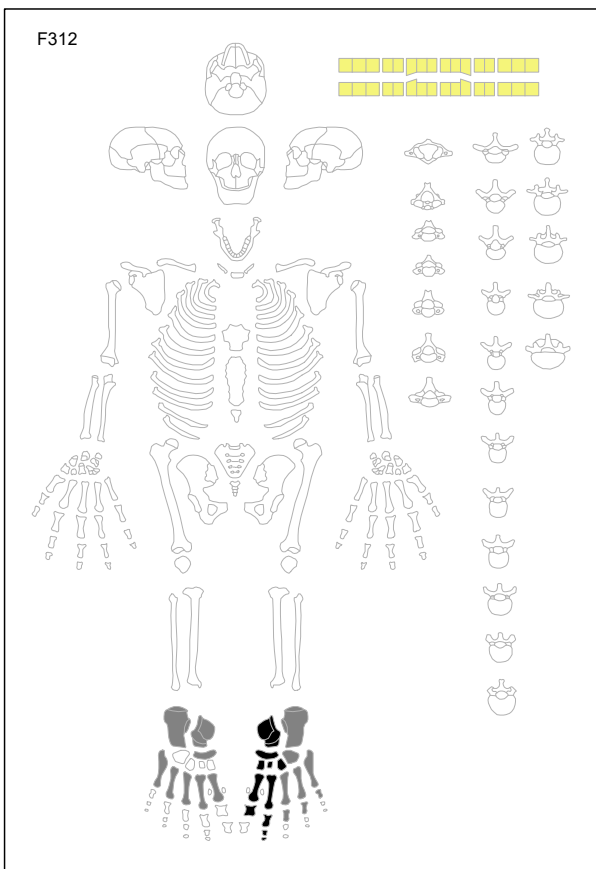
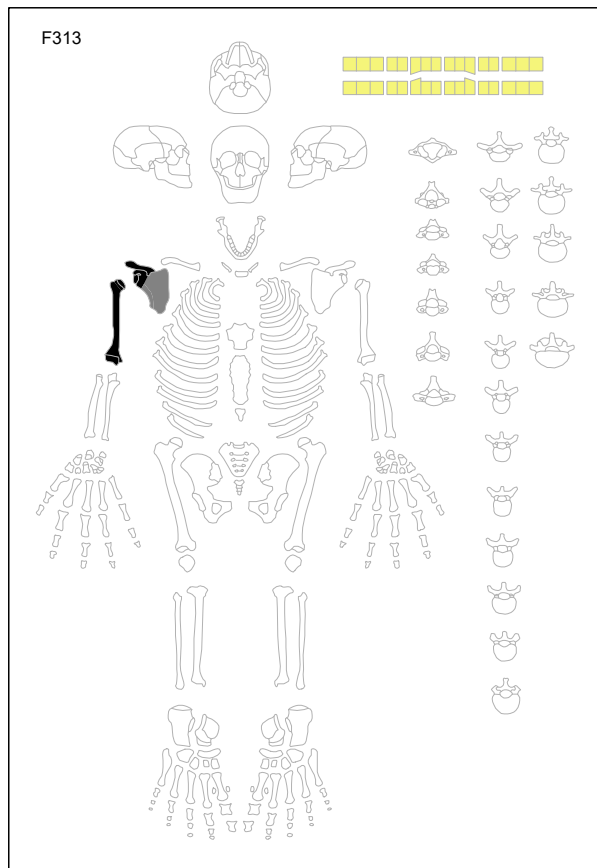
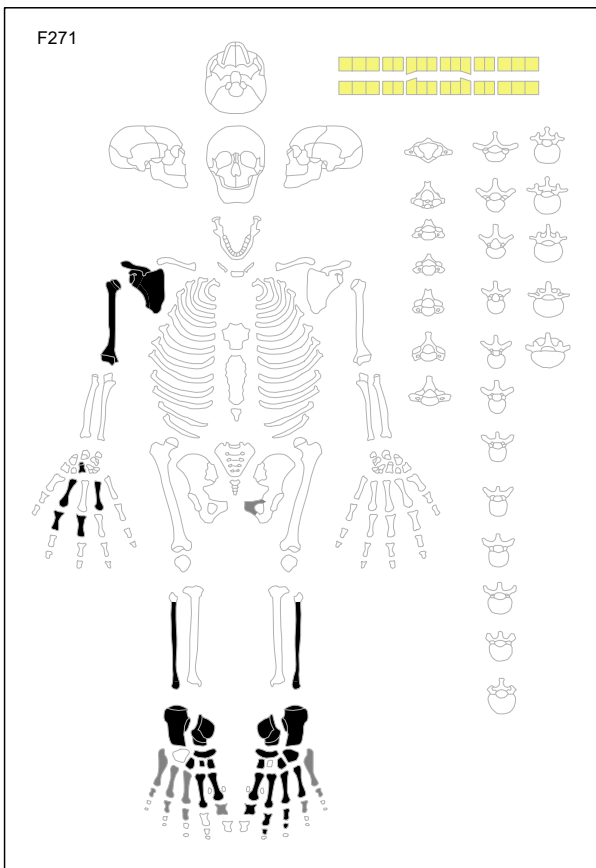
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

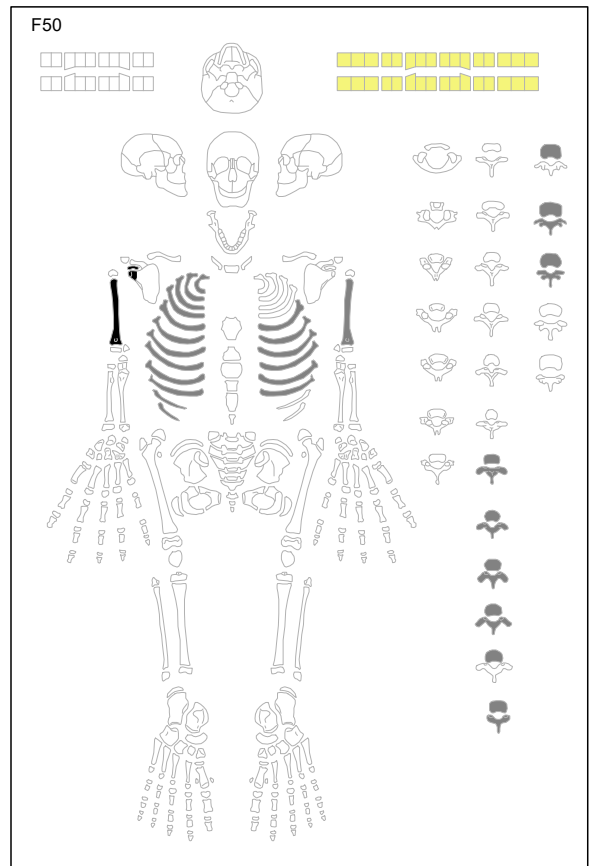
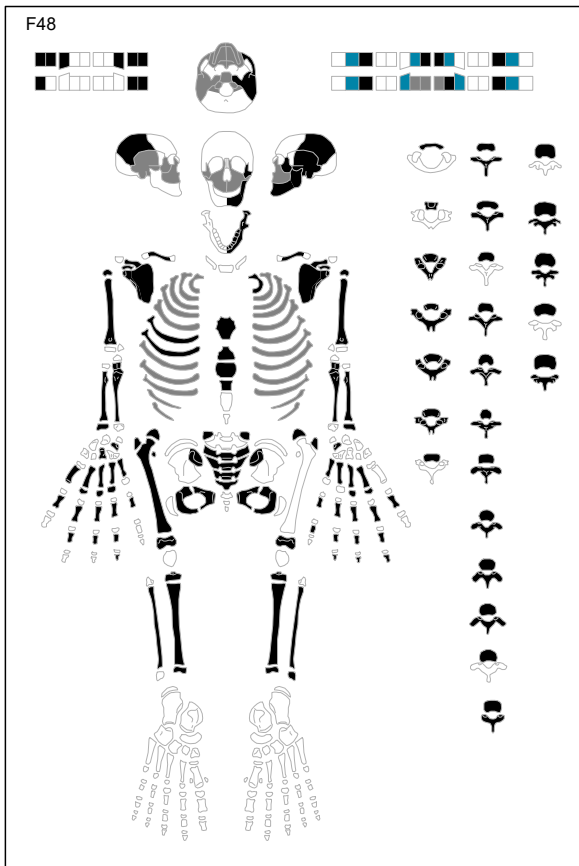
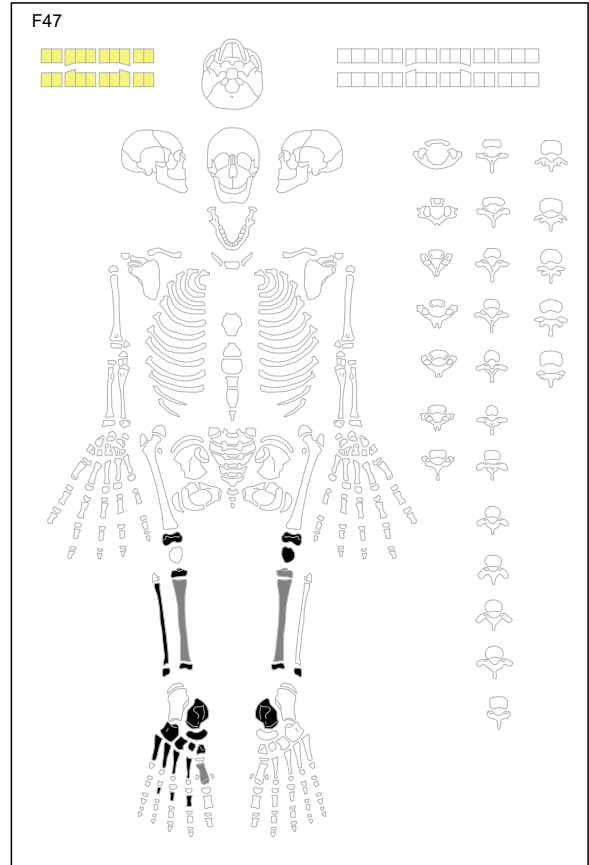
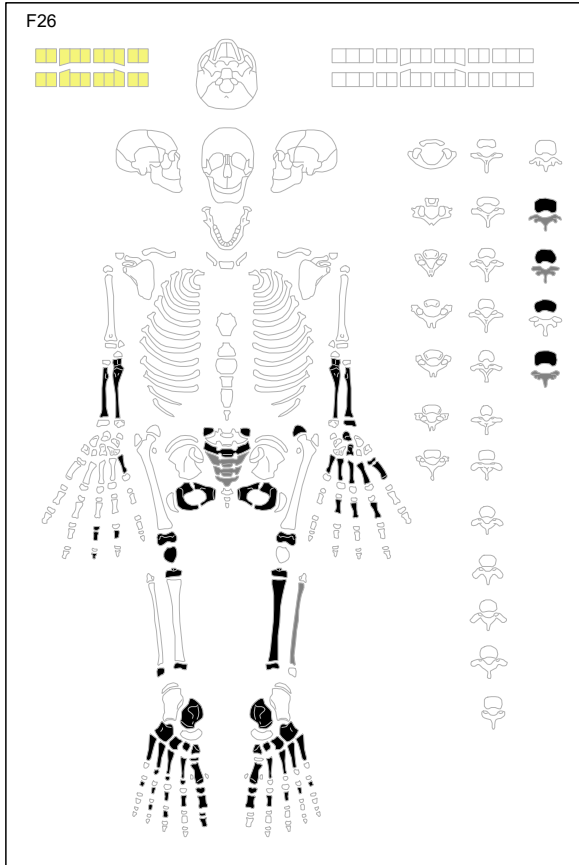
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : os présent os partiellement conservé os absent os mal latéralisé os mal localisé os non obs.

dents : in situ présente germe in situ germe présent perte ante mortem perte post mortem

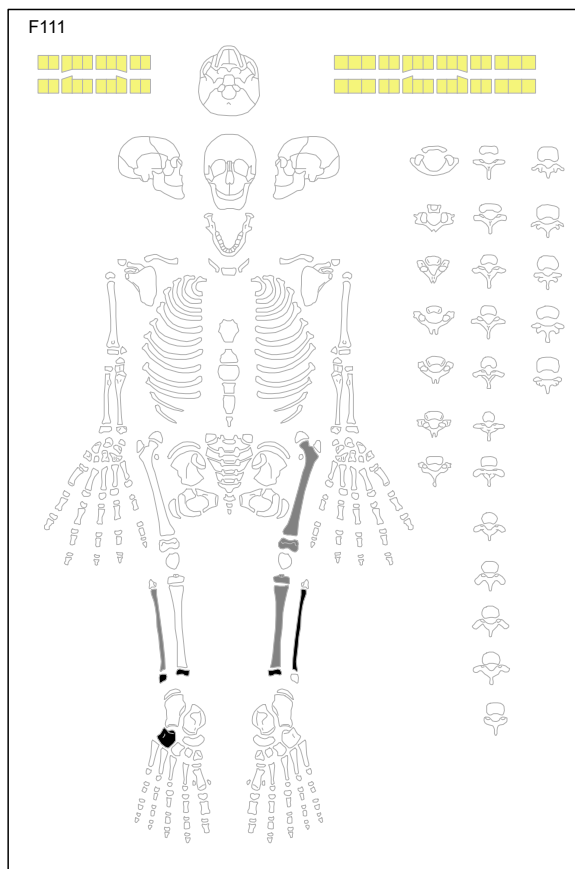
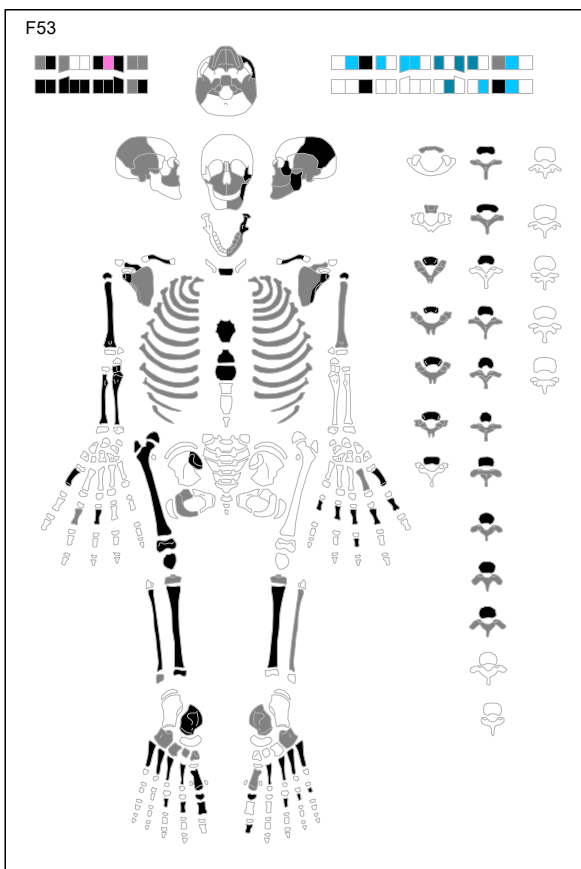
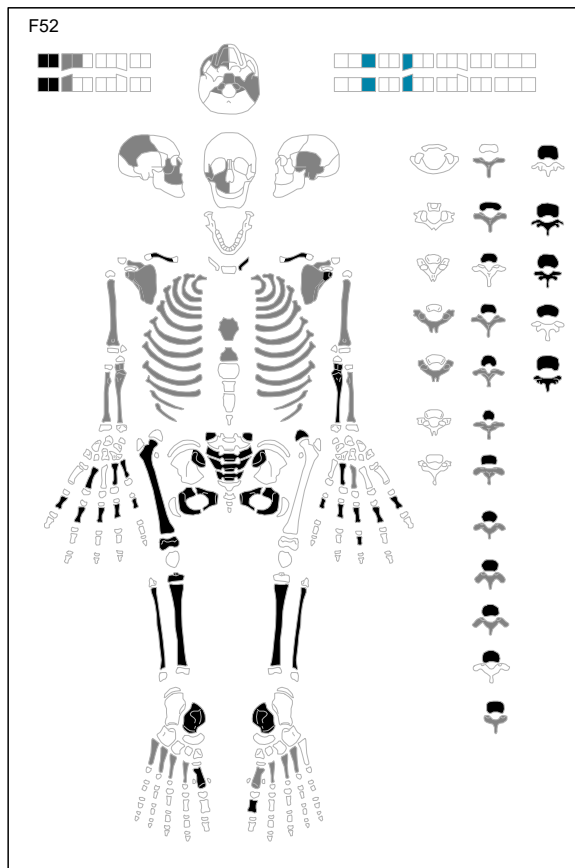
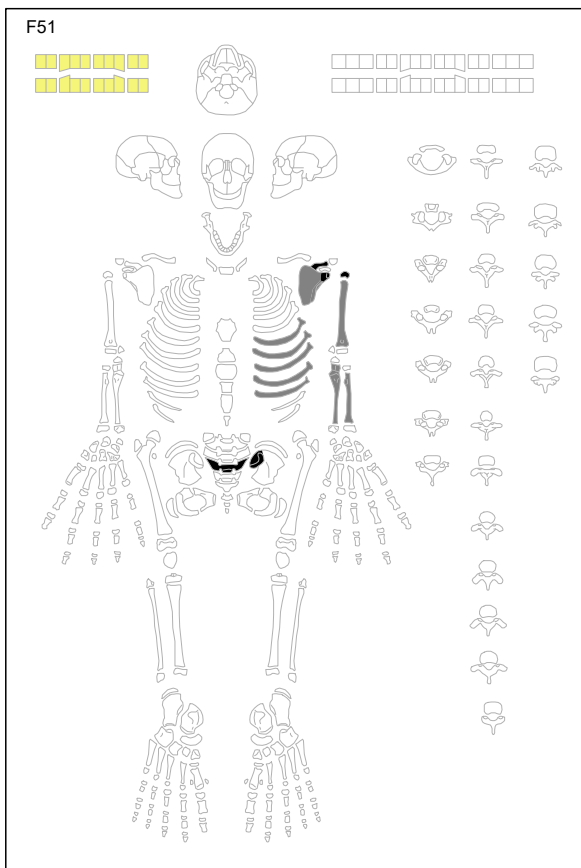
type identifié agénésie non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

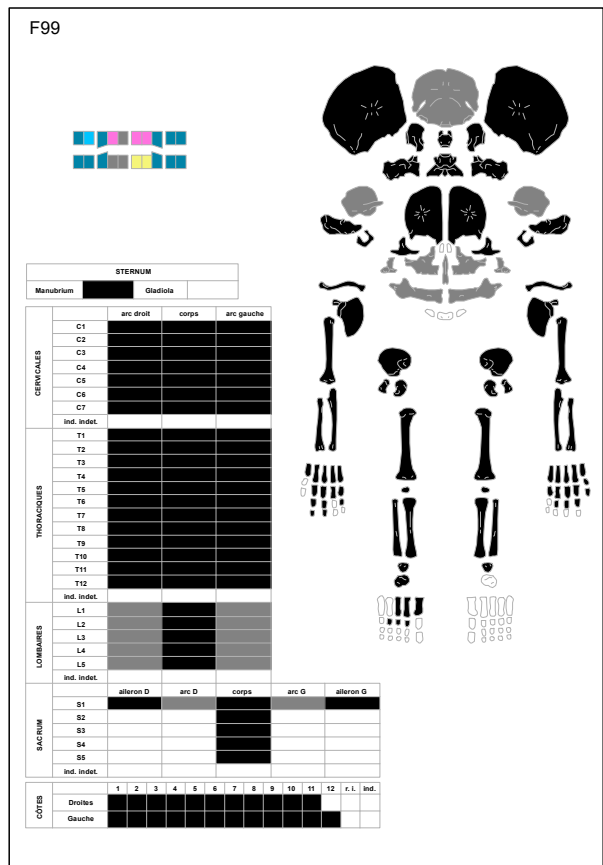
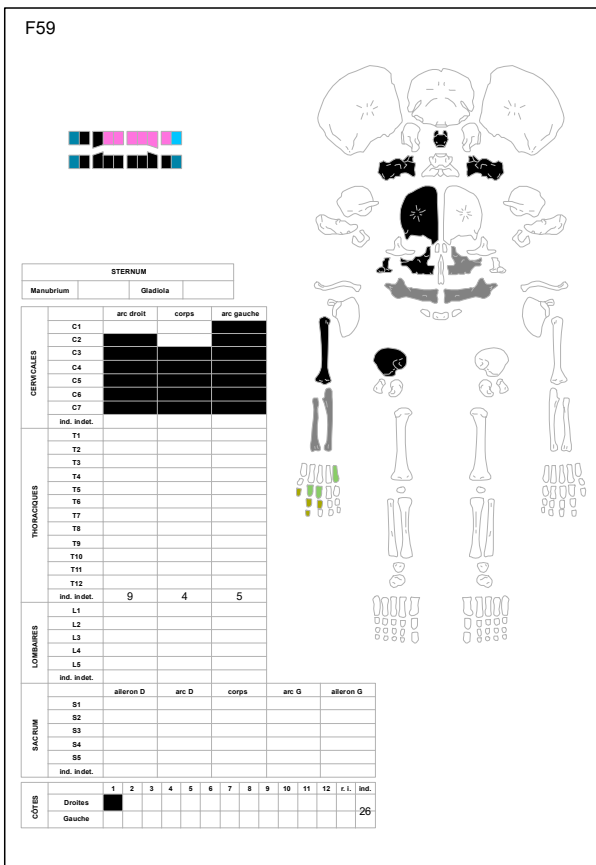
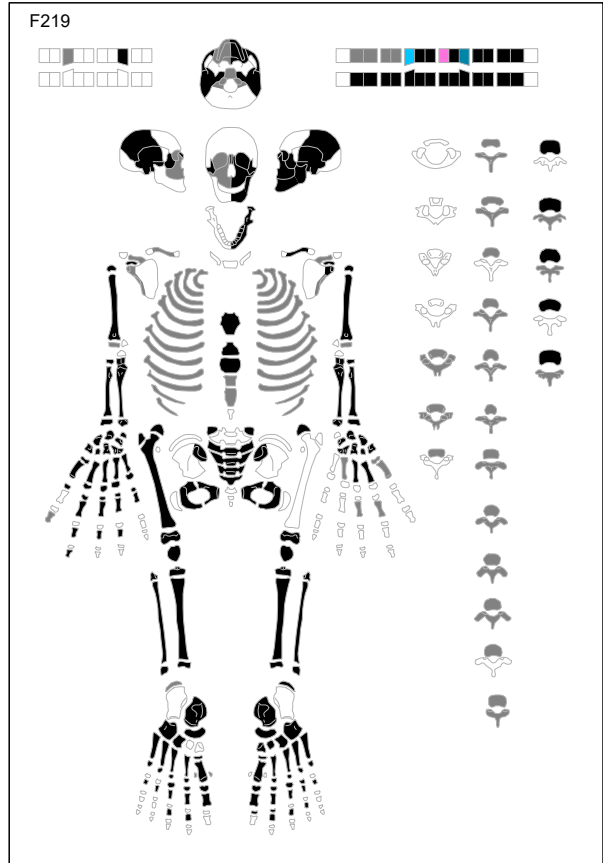
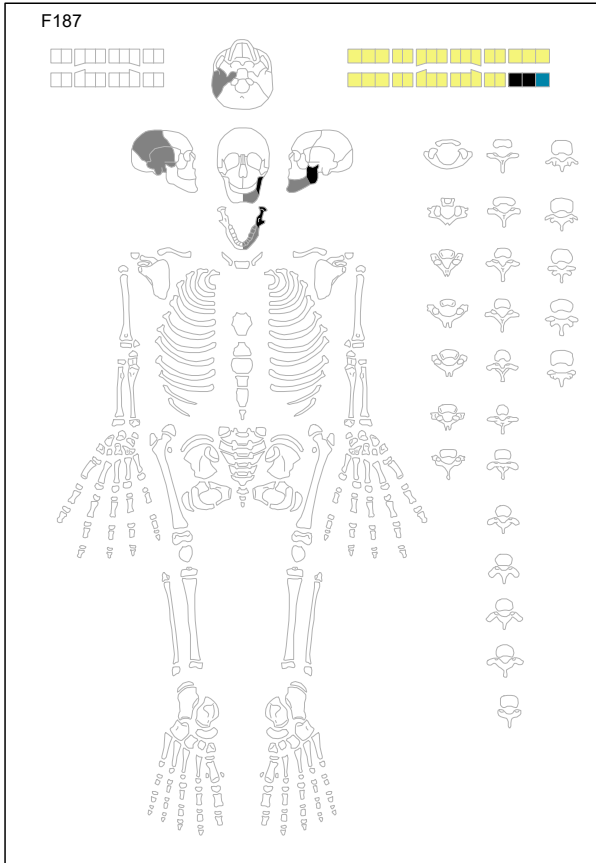
■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.



squelette : ■ os présent ■ os partiellement conservé □ os absent ■ os mal latéralisé ■ os mal localisé ■ os non obs.

dents : ■ in situ ■ présente ■ germe in situ ■ germe présent ■ perte ante mortem ■ perte post mortem

■ type identifié ■ agénésie ■ non obs.

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
4	1026	125	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	1	19
4	1026	126	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	7
4	1026	127	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	14
4	1026	128	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	4	11
4	1026	129	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	13
4	1026	130	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	8
4	1026	131	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	3	34
4	1026	132	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	4
4	1026	133	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	6
5	1004	1	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	1	440
5	1004	2	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	5	420
5	1004	3	Axial	01-BCF	01-BCF	0	IM	5	148
5	1004	4	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	1	1
5	1004	5	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	239
5	1004	6	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	293
5	1004	7	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	193
5	1004	8	Axial	01-BCF	15-os hyoïde	0	AD	1	1
5	1004	9	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	170
5	1004	10	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	111
5	1004	11	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	44
5	1004	12	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	44
5	1004	13	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	105
5	1004	14	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	118
5	1004	15	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	113
5	1004	16	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	34
5	1004	17	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	25
5	1004	18	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	34
5	1004	19	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	2	45
5	1004	20	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	45
5	1004	21	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	43
5	1004	22	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	38
5	1004	23	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	58	234
5	1004	24	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	2	15
5	1004	25	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	8
5	1004	26	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	16
5	1004	27	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	14
5	1004	28	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	17
5	1004	29	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	56
5	1004	30	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	54
5	1004	31	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	4	29
5	1004	32	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	3
5	1004	33	Ind.	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	4
5	1004	34	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	1	AD	1	142
5	1004	35	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	1	AD	1	137
5	1004	36	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	1	AD	1	76
5	1004	37	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	3	60

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
5	1004	38	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	4	82
5	1004	39	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	7	83
5	1004	40	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	2	25
5	1004	41	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	2	20
5	1004	42	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	3
5	1004	43	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	3
5	1004	44	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	2	11
5	1004	45	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	2
5	1004	46	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	69
5	1004	47	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	73
5	1004	48	Gche	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	9
5	1004	49	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	8
5	1004	50	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	6
5	1004	51	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	27
5	1004	52	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	17
5	1004	53	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	4
5	1004	54	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	4
5	1004	55	Gche	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	4
5	1004	56	Gche	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	3
5	1004	57	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	26
5	1004	58	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	17
5	1004	59	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	11
5	1004	60	Drte	08-pied	11-phalange proximale	0	AD	1	1
5	1004	61	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
5	1004	62	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	3
5	1004	63	Drte	05-main	06-MTC5	0	AD	1	2
5	1004	64	Gche	05-main	04-MTC3	0	AD	1	5
5	1004	65	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	4	7
5	1004	66	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM	1	2
7	1030	103	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	1	75
7	1030	104	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	2	262
7	1030	105	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	94
7	1030	106	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	53
7	1030	107	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	2	34
7	1030	108	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	P	1	3
7	1030	109	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM1	1	4
7	1030	110	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	3	28
7	1030	111	Ind.	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	9
7	1030	112	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	6
7	1030	113	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	9
7	1030	114	Axial	09-rachis	04-thoracique 1	0	AD	1	7
7	1030	115	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	15
7	1030	116	Drte	05-main	06-MTC5	0	AD	1	3
7	1030	117	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	3
7	1030	118	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	5	14
9	1040	149	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	3	51

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
9	1040	150	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	14
9	1040	151	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	51
9	1040	152	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	110
9	1040	153	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	46
9	1040	154	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	36
9	1040	155	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	9
9	1040	156	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	10
9	1040	157	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	2	21
9	1040	158	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	2	28
9	1040	159	Drte	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	4
9	1040	160	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	3
9	1040	161	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	1	3
10	1037	134	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	18
10	1037	135	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	22
10	1037	136	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	6
10	1037	137	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	3	12
10	1037	138	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	2
10	1037	139	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	7
10	1037	140	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	10
10	1037	141	Ind.	03-thorax	02-côtes	3	IM	8	3
10	1037	142	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	7	12
10	1037	143	Gche	05-main	02-MTC1	0	AD	1	3
10	1037	144	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	AD	4	5
10	1037	145	Ind.	05-main	11-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
10	1037	146	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	2
10	1037	147	Gche	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	3
10	1037	148	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	35
19	3056	495	Drte	05-main	03-MTC2	0	AD	1	6
19	3056	496	Gche	05-main	05-MTC4	0	AD	1	3
19	3056	497	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	7	14
20	3060	498	Drte	05-main	04-MTC3	0	AD	1	6
20	3060	499	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	3
20	3060	500	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	2	4
26	3044	501	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	2	113
26	3044	502	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	IM5	1	95
26	3044	503	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	52
26	3044	504	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	2	23
26	3044	505	Ind.	11-indéterminé	01-os long indéterminé	0	AD	1	7
26	3044	506	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	IM5	1	12
26	3044	507	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	IM5	2	9
26	3044	508	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	1	5
26	3044	509	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	21
26	3044	510	Ind.	11-indéterminé	02-os spongieux indéterminé	0	AD	2	10
26	3044	511	Axial	01-BCF	04-occipital	3	IM2	2	17
29	3046	512	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	2

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
29	3046	513	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
29	3046	514	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
29	3046	515	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
29	3046	516	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	6
29	3046	517	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	3
29	3046	518	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	3
29	3046	519	Drte	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	3
29	3046	520	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	2
29	3046	521	Gche	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	2
29	3046	522	Gche	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	2
29	3046	523	Drte	08-pied	13-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
29	3046	524	Ind.	08-pied	11-phalange proximale	0	AD	1	0,5
29	3046	525	Gche	05-main	05-MTC4	0	AD	1	1
29	3046	526	Drte	03-thorax	01-première côte	3	IM1/ IM2	1	0,5
32	3017	527	Gche	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	4
40	3019	528	Axial	01-BCF	02.1-pariétal dr	3	IM	6	22
44	3015	757	Drte	07-membre inférieur	02-patela	3	IM3	1	5
46	3096	529	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	2	6
46	3096	530	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	AD	2	2
46	3096	531	Ind.	05-main	12-phalange distale	0	AD	1	0,5
46	3096	532	Axial	09-rachis	09-Coccyx	0	AD	1	1
46	3096	533	Ind.	11-indéterminé	02-os spongieux indéterminé	3	IM	1	0,5
46	3096	534	Axial	09-rachis	02-axis	3	IM	1	1
46	3096	535	Axial	01-BCF	02.2-pariétal g	3	IM	1	39
46	3096	536	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM2	1	13
46	3096	537	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM2	1	8
46	3096	538	Ind.	03-thorax	02-côtes	3	IM	2	5
46	3096	539	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	3	IM	1	4
46	3096	540	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	3	IM	1	2
46	3096	541	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	3	IM	1	1
46	3096	542	Axial	01-BCF	05.1-maxillaire dr	3	IM1	1	3
49	3088	543	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	1	1
49	3088	544	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM	1	4
49	3088	545	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM	1	5
49	3088	546	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM	1	4
49	3088	547	Ind.	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM	1	2
49	3088	548	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM	2	4
49	3088	549	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	3	IM	1	1
49	3088	550	Ind.	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM	1	2
49	3088	551	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	3	IM	2	1
49	3088	552	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	3	IM	1	1
49	3088	553	Ind.	04-membre supérieur	02-ulna	3	IM	1	1
49	3088	554	Drte	04-membre supérieur	03-radius	3	IM	1	1
49	3088	555	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	3	IM	2	2

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
49	3088	556	Axial	09-rachis	07-Sacrée 1	3	IM	2	3
49	3088	557	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	3	P	1	1
49	3088	558	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	P	1	2
49	3088	559	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	3	P	1	2
49	3088	560	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	3	P	1	1
49	3088	561	Ind.	03-thorax	02-côtes	3	IM	1	0,5
51	3084	562	Axial	01-BCF	14-Mandibule	3	IM1/ IM2	3	11
51	3084	563	Axial	01-BCF	05.2-maxillaire g	3	IM1	1	7
51	3084	564	Axial	01-BCF	01-BCF	3	IM1	49	72
51	3084	565	Axial	09-rachis	01-atlas	3	IM1	3	1
51	3084	566	Axial	09-rachis	02-axis	3	IM1	2	2
51	3084	567	Axial	09-rachis	03-Cervicale	3	IM1	4	1
51	3084	568	Axial	09-rachis	03-Cervicale	3	IM1	3	3
51	3084	569	Axial	09-rachis	03-Cervicale	3	IM1	2	0,5
51	3084	570	Axial	09-rachis	05-Thoracique	3	IM1	4	2
51	3084	571	Axial	09-rachis	05-Thoracique	3	IM1	2	1
51	3084	572	Axial	09-rachis	06-Lombaire	3	IM1	2	1
51	3084	573	Axial	09-rachis	06-Lombaire	3	IM1	1	1
51	3084	574	Axial	09-rachis	08-Sacrum	3	IM1	1	1
51	3084	575	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM1	1	3
51	3084	576	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	3	IM1	1	1
51	3084	577	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	3	IM1	1	1
51	3084	578	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	3	IM1	1	1
51	3084	579	Drte	04-membre supérieur	03-radius	3	IM1	1	1
51	3084	580	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	3	IM1	1	0,5
51	3084	581	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	3	IM1	1	0,5
51	3084	582	Axial	09-rachis	05-Thoracique	3	IM1	6	1
51	3084	583	Axial	11-indéterminé	04-fragment indéterminé	3	IM1	32	3
51	3084	584	Drte	03-thorax	01-première côte	3	IM1	1	1
51	3084	585	Gche	03-thorax	01-première côte	3	IM1	1	1
51	3084	586	Ind.	03-thorax	02-côtes	3	IM1	28	23
56	3079	587	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	3	IM3	3	9
56	3079	588	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	3	IM3	2	21
56	3079	589	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM3	1	13
56	3079	590	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM3	2	53
56	3079	591	Ind.	03-thorax	02-côtes	3	IM3	8	12
56	3079	592	Axial	03-thorax	03-sternum	3	IM3	1	1
56	3079	593	Axial	01-BCF	01-BCF	3	IM3	10	138
56	3079	594	Axial	01-BCF	05.1-maxillaire dr	3	IM3	1	13
56	3079	595	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	3	IM3	1	14
56	3079	596	Drte	05-main	05-MTC4	3	IM3	1	0,5
56	3079	597	Ind.	05-main	09-phalange proximale	3	IM3	1	0,5
56	3079	598	Gche	08-pied	06-MTT3	3	IM3	1	0,5
56	3079	599	Axial	09-rachis	03-Cervicale	3	IM3	1	3
56	3079	600	Axial	09-rachis	06-Lombaire	3	IM3	1	2

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
60	1023	119	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	2	43
60	1023	120	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	21
60	1023	121	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	2	14
60	1023	122	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	5
60	1023	123	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	5
60	1023	124	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	4	18
107	3075	601	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	3	IM	1	1
107	3075	602	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM	1	8
107	3075	603	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	3	IM	1	5
107	3075	604	Ind.	11-indéterminé	01-os long indéterminé	3	IM	1	3
107	3075	605	Axial	01-BCF	01-BCF	3	IM	14	53
107	3075	606	Axial	09-rachis	06-Lombaire	3	IM	2	6
107	3075	607	Axial	09-rachis	06-Lombaire	3	IM	2	2
107	3075	608	Axial	09-rachis	08-Sacrum	3	IM	5	3
113	6044	362	Axial	01-BCF	09.2-zygomatique g	0	AD	1	4
113	6044	363	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	31
113	6044	364	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	2	14
113	6044	365	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	17
113	6044	366	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	11
113	6044	367	Ind.	05-main	07-MTC	0	AD	1	3
113	6044	368	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	2
113	6044	369	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	IM	1	3
113	6044	370	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	13	53
113	6044	371	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	40
113	6044	372	Ind.	07-membre inférieur	01-fémur	0	IM	1	8
113	6044	373	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	13
113	6044	374	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	13
113	6044	375	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	8
113	6044	376	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	16
113	6044	377	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	4
113	6044	378	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
113	6044	379	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	3
113	6044	380	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	IM	2	23
113	6044	381	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	IM	1	9
113	6044	382	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	17
113	6044	383	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	4
113	6044	384	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	3
113	6044	385	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	7
113	6044	386	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	10
113	6044	387	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	6
123	6024	388	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	1	64
123	6024	389	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	2	1
123	6024	390	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	2
123	6024	391	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	16
123	6024	392	Axial	03-thorax	03-sternum	3	IM	2	8
123	6024	393	Axial	09-rachis	09-Coccyx	0	AD	1	0,5

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
123	6024	394	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	2	16
123	6024	395	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	16	57
123	6024	396	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	IM	1	16
123	6024	397	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	IM	1	2
123	6024	398	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	IM	1	7
123	6024	399	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	IM	1	2
123	6024	400	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	IM	1	3
123	6024	401	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	IM	1	1
123	6024	402	Gche	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	2	12
123	6024	403	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	IM	4	42
123	6024	404	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	19
123	6024	405	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	9
123	6024	406	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	4
123	6024	407	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
123	6024	408	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
123	6024	409	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
123	6024	410	Drte	08-pied	10-phalange proximale 1	0	IM	1	3
123	6024	411	Gche	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	4
123	6024	412	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
123	6024	413	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
123	6024	414	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
123	6024	415	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
123	6024	416	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
123	6024	417	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
123	6024	418	Gche	05-main	05-MTC4	0	AD	1	2
123	6024	419	Drte	05-main	05-MTC4	0	IM	1	2
123	6024	420	Drte	05-main	06-MTC5	0	IM	1	1
123	6024	421	Ind.	05-main	07-MTC	0	IM	1	0,5
123	6024	422	Ind.	05-main	08-phalange proximale 1	0	IM	2	2
123	6024	423	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	IM	5	10
123	6024	424	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	IM	2	3
123	6024	425	Ind.	05-main	12-phalange distale	0	AD	3	1
123	6024	426	Ind.	05-main	11-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
130	6116	427	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	118
130	6116	428	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	3	16
130	6116	429	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	1
130	6116	430	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	2	1
143	6162	437	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	3	39
143	6162	438	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	5
143	6162	439	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	3	3
143	6162	440	Gche	03-thorax	01-première côte	0	AD	1	8
143	6162	441	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	1	0,5
144	6173	442	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	11
144	6173	443	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	11
144	6173	444	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	8
144	6173	445	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
144	6173	446	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
144	6173	447	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	2
144	6173	448	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	3
144	6173	449	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	1
144	6173	450	Gche	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	2
144	6173	451	Ind.	11-indéterminé	01-os long indéterminé	0	AD	1	8
144	6173	452	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	2	2
150	6153	462	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	11
150	6153	463	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	6
150	6153	464	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	4
151	6090	468	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	17
151	6090	469	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	2	2
152	6050	470	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	3
152	6050	471	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	5
152	6050	472	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	1	1
157	6097	352	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	2	128
157	6097	353	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	2	21
157	6097	354	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	78
157	6097	355	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	40
157	6097	356	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	8	19
157	6097	357	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	2	18
157	6097	358	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	5
157	6097	359	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	2
157	6097	360	Drte	05-main	04-MTC3	0	AD	1	3
157	6097	361	Drte	05-main	06-MTC5	3	IM	1	0,5
161	6216	162	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	1	410
161	6216	163	Axial	01-BCF	04-occipital	0	AD	1	9
161	6216	164	Axial	01-BCF	04-occipital	0	AD	1	2
161	6216	165	Axial	01-BCF	07.1-temporal dr	0	AD	1	11
161	6216	166	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	2	0,5
161	6216	167	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	28
161	6216	168	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	89
161	6216	169	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	72
161	6216	170	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	39
161	6216	171	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	3	28
161	6216	172	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	31
161	6216	173	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	29
161	6216	174	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	2	19
161	6216	175	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	22
161	6216	176	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	209
161	6216	177	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	173
161	6216	178	Gche	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	3
161	6216	179	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	79
161	6216	180	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	28
161	6216	181	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	33
161	6216	182	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	14

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
161	6216	183	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	3	14
161	6216	184	Ind.	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	4	3
161	6216	185	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	2	21
161	6216	186	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	4
161	6216	187	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	4
161	6216	188	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	9
161	6216	189	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	5	28
161	6216	190	Axial	09-rachis	04-thoracique 1	0	AD	1	3
161	6216	191	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	2
161	6216	192	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	2
161	6216	193	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	6
161	6216	194	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
161	6216	195	Gche	05-main	02-MTC1	0	AD	1	3
161	6216	196	Gche	05-main	03-MTC2	0	AD	1	3
161	6216	197	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	1
161	6216	198	Gche	05-main	06-MTC5	0	AD	1	1
161	6216	199	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	2
161	6216	200	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	4
161	6216	201	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	33	75
161	6216	202	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	16
161	6216	203	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	15
161	6216	204	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	10
161	6216	205	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	10
161	6216	206	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
161	6216	207	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
161	6216	208	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
161	6216	209	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
161	6216	210	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
161	6216	211	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
161	6216	212	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
161	6216	213	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	0,5
161	6216	214	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	4
161	6216	215	Gche	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	4
161	6216	216	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	2
161	6216	217	Gche	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	2
161	6216	218	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	1
161	6216	219	Gche	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	1
161	6216	220	Drte	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	1
161	6216	221	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	1
161	6216	222	Gche	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	1
161	6216	223	Drte	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	1
161	6216	224	Gche	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	1
161	6216	225	Drte	08-pied	13-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
161	6216	226	Gche	08-pied	13-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
161	6216	227	Ind.	08-pied	11-phalange proximale	0	AD	5	3
173	6148	228	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	2	50

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
173	6148	229	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	5	7
173	6148	230	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	160
173	6148	231	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	2	46
173	6148	232	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	19
173	6148	233	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	35
173	6148	234	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	23
173	6148	235	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	13
173	6148	236	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	2	15
173	6148	237	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	3	16
173	6148	238	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	IM5	2	132
173	6148	239	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	IM5	2	167
173	6148	240	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	2	148
173	6148	241	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	2	70
173	6148	242	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	2	73
173	6148	243	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	IM5	2	29
173	6148	244	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	3	12
173	6148	245	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	2	12
173	6148	246	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	IM5	1	8
173	6148	247	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	4
173	6148	248	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	7
173	6148	249	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	3
173	6148	250	Axial	09-rachis	02-axis	0	AD	1	6
173	6148	251	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	3
173	6148	252	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	7	36
173	6148	253	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	IM	4	15
173	6148	254	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	IM	1	9
173	6148	255	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	IM	2	13
173	6148	256	Axial	09-rachis	07-Sacrée 1	0	IM	1	15
173	6148	257	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	2	36
173	6148	258	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	61
173	6148	259	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	4
173	6148	260	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	9
173	6148	261	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	7
173	6148	262	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	3	17
173	6148	263	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	12
173	6148	264	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	40	75
173	6148	265	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	3	59
173	6148	266	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	2	64
173	6148	267	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	IM	2	15
173	6148	268	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	7
173	6148	269	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	IM	3	75
173	6148	270	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	3
173	6148	271	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
173	6148	272	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
173	6148	273	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
173	6148	274	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
173	6148	275	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
173	6148	276	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
173	6148	277	Ind.	05-main	07-MTC	0	AD	1	1
173	6148	278	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	AD	1	1
173	6148	279	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	24
173	6148	280	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	12
173	6148	281	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	20
173	6148	282	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	8
173	6148	283	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	11
173	6148	284	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	5
173	6148	285	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
173	6148	286	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	4
173	6148	287	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	8
173	6148	288	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	3
173	6148	289	Drte	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	4
173	6148	290	Ind.	11-indéterminé	04-fragment indéterminé	0	AD	6	2
174	6131	291	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	253
174	6131	292	Gche	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	2	20
174	6131	293	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	4
174	6131	294	Axial	01-BCF	02-dentition	0	AD		2
174	6131	295	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	3	45
174	6131	296	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	24
174	6131	297	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	3	91
174	6131	298	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	3
174	6131	299	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	11
174	6131	300	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
174	6131	301	Gche	05-main	06-MTC5	0	AD	1	2
174	6131	302	Drte	05-main	02-MTC1	0	AD	1	3
174	6131	303	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	3	5
174	6131	304	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	1	0,5
174	6131	305	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	2	18
174	6131	306	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	15
174	6131	307	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	16
174	6131	308	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	11
174	6131	309	Gche	08-pied	02-talus	0	AD	1	10
174	6131	310	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
174	6131	311	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
174	6131	312	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
174	6131	313	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
174	6131	314	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
174	6131	315	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
174	6131	316	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
174	6131	317	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
174	6131	318	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	7
174	6131	319	Gche	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	5
174	6131	320	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	3

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
174	6131	321	Gche	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	2
174	6131	322	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	3
174	6131	323	Gche	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	2
174	6131	324	Drte	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	2
174	6131	325	Gche	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	2
174	6131	326	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	1
174	6131	327	Gche	08-pied	08-MTT5	0	AD	2	2
174	6131	328	Drte	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	2
174	6131	329	Ind.	08-pied	11-phalange proximale	0	AD	5	3
174	6131	330	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	20
174	6131	331	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	3
174	6131	332	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	5
174	6131	333	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	8
174	6131	334	Gche	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	4
174	6131	335	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	20	88
174	6131	336	Axial	01-BCF	02.1-pariétal dr	3	IM	1	21
174	6131	337	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM	1	15
174	6131	338	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	3	IM	1	4
174	6131	339	Axial	01-BCF	14-Mandibule	3	IM3	1	29
180	6081	453	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	8
180	6081	454	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
180	6081	455	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
180	6081	456	Drte	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
180	6081	457	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	3
180	6081	458	Gche	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	4
180	6081	459	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	2
180	6081	460	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	2
180	6081	461	Ind.	05-main	11-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
181	6067	465	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	1	5
181	6067	466	Gche	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	10
181	6067	467	Gche	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	5
197	7031	743	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	IM5	1	7
197	7031	744	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	IM5	1	20
197	7031	745	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	IM5	1	7
197	7031	746	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	IM5	2	7
197	7031	747	Gche	04-membre supérieur	03-radius	0	IM5	1	4
197	7031	748	Drte	05-main	06-MTC5	0	IM5	1	0,5
197	7031	749	Axial	03-thorax	03-sternum	0	IM5	2	2
197	7031	750	Axial	09-rachis	01-atlas	0	IM5	1	3
197	7031	751	Axial	09-rachis	02-axis	0	IM5	1	7
197	7031	752	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	IM5	1	4
197	7031	753	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	IM5	5	8
197	7031	754	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	IM5	1	6
197	7031	755	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	IM5	5	13
197	7031	756	Drte	08-pied	03-tarse	0	IM5	1	0,5
205	6166	340	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	12	426

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
205	6166	341	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	127
205	6166	342	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	25
205	6166	343	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	21
205	6166	344	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	1	63
205	6166	345	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	17
205	6166	346	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	4
205	6166	347	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	4	15
205	6166	348	Drte	05-main	03-MTC2	0	AD	1	7
205	6166	349	Gche	05-main	04-MTC3	0	AD	1	6
205	6166	350	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
205	6166	351	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	2
218	14084	659	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	24
226	14094	660	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	1	9
226	14094	661	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	2	2
226	14094	662	Ind.	11-indéterminé	03-os plat indéterminé	0	AD	8	6
226	14094	663	Ind.	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	3
226	14094	664	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	26	25
226	14094	665	Ind.	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	5	10
226	14094	666	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	5
226	14094	667	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	4
226	14094	668	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	4
226	14094	669	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	5
226	14094	670	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	0,5
226	14094	671	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	7
226	14094	672	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	4
226	14094	673	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	3	9
226	14094	674	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	1
226	14094	675	Drte	05-main	02-MTC1	0	AD	1	1
226	14094	676	Drte	05-main	04-MTC3	0	AD	1	2
226	14094	677	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	1
226	14094	678	Drte	05-main	06-MTC5	0	AD	1	1
226	14094	679	Gche	05-main	02-MTC1	0	AD	1	2
226	14094	680	Gche	05-main	03-MTC2	0	AD	1	3
226	14094	681	Gche	05-main	04-MTC3	0	AD	1	2
226	14094	682	Gche	05-main	05-MTC4	0	AD	1	1
226	14094	683	Gche	05-main	06-MTC5	0	AD	1	1
226	14094	684	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	7	9
226	14094	685	Ind.	05-main	08-phalange proximale 1	0	AD	1	1
226	14094	686	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	AD	6	3
226	14094	687	Ind.	05-main	12-phalange distale	0	AD	1	0,5
226	14094	688	Ind.	05-main	11-phalange distale 1	0	AD	1	0,5
226	14094	689	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
226	14094	690	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
226	14094	691	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
226	14094	692	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
226	14094	693	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
226	14094	694	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
226	14094	695	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
237	14069	709	Axial	01-BCF	15-os hyoïde	0	AD	1	0,5
237	14069	710	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	IM5	1	93
237	14069	711	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
237	14069	712	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	1
237	14069	713	Drte	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
237	14069	714	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
237	14069	715	Gche	05-main	05-MTC4	0	AD	1	2
237	14069	716	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	5	9
237	14069	717	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	AD	3	2
237	14069	718	Ind.	05-main	12-phalange distale	0	AD	4	1
245	14090	719	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	8
245	14090	720	Axial	01-BCF	15-os hyoïde	0	AD	1	0,5
245	14090	721	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	4	6
249	14077	722	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	9
249	14077	723	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	6
249	14077	724	Gche	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	4
249	14077	725	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	3
249	14077	726	Ind.	05-main	10-phalange intermédiaire	0	AD	1	1
249	14077	727	Ind.	05-main	12-phalange distale	0	AD	1	0,5
249	14077	728	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	2	0,5
249	14077	729	Axial	01.1-dentition	02-dentition permanente supérieure g	0	AD	1	0,5
249	14077	730	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	2	4
249	14077	731	Axial	03-thorax	03-sternum	0	AD	1	5
249	14077	732	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	14
251	14079	733	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	28
251	14079	734	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	3	40
251	14079	735	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	7
251	14079	736	Drte	05-main	06-MTC5	0	AD	1	3
251	14079	737	Ind.	05-main	08-phalange proximale 1	0	AD	1	2
251	14079	738	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	1	1
251	14079	739	Axial	01.1-dentition	02-dentition permanente supérieure g	0	AD	1	0,5
251	14079	740	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	4
251	14079	741	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	5
251	14079	742	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	2	9
269	14039	757	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	31
269	14039	758	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	2	21
269	14039	759	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	0,5
269	14039	760	Gche	05-main	03-MTC2	0	AD	1	4
269	14039	761	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	65
269	14039	762	Gche	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	1
269	14039	763	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	79
269	14039	764	Ind.	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	10

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
269	14039	765	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	2
269	14039	766	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	3
269	14039	767	Axial	09-rachis	07-Sacrée 1	0	AD	1	7
273	14033	609	Gche	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	129
273	14033	610	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	1	58
273	14033	611	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	198
273	14033	612	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	1	168
273	14033	613	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	99
273	14033	614	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	92
273	14033	615	Drte	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	2	22
273	14033	616	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	3	12
273	14033	617	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	21
273	14033	618	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	3	29
273	14033	619	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	4	40
273	14033	620	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	13
273	14033	621	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	1	6
273	14033	622	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	8
273	14033	623	Drte	02-ceinture scapulaire	02-scapula	0	AD	2	23
273	14033	624	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	21	58
273	14033	625	Axial	09-rachis	08-Sacrum	0	AD	1	59
273	14033	626	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	2	103
273	14033	627	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	3	97
273	14033	628	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	2	17
273	14033	629	Gche	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	17
273	14033	630	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	2
273	14033	631	Gche	08-pied	03-tarse	0	AD	1	1
273	14033	632	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	7
273	14033	633	Drte	08-pied	05-MTT2	0	AD	1	4
273	14033	634	Drte	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	4
273	14033	635	Drte	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	4
273	14033	636	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	5
273	14033	637	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	2
273	14033	638	Gche	08-pied	06-MTT3	0	AD	1	3
273	14033	639	Gche	08-pied	07-MTT4	0	AD	1	1
273	14033	640	Drte	08-pied	13-phalange distale 1	0	AD	1	3
273	14033	641	Ind.	11-indéterminé	02-os spongieux indéterminé	0	AD	1	1
273	14033	642	Gche	05-main	01-carpe	0	AD	1	2
273	14033	643	Gche	05-main	05-MTC4	0	AD	1	2
273	14033	644	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	2
273	14033	645	Ind.	05-main	07-MTC	0	AD	1	2
276	14027	696	Drte	07-membre inférieur	02-patela	0	AD	2	17
276	14027	697	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	10
276	14027	698	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	5
276	14027	699	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	2	17
276	14027	700	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	8

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
276	14027	701	Gche	05-main	02-MTC1	0	AD	2	6
276	14027	702	Drte	05-main	03-MTC2	0	AD	1	4
276	14027	703	Drte	05-main	06-MTC5	0	AD	1	2
276	14027	704	Gche	05-main	06-MTC5	0	AD	1	3
276	14027	705	Ind.	05-main	08-phalange proximale 1	0	AD	1	2
276	14027	706	Ind.	05-main	09-phalange proximale	0	AD	2	7
276	14027	707	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	5
276	14027	708	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	2	4
277	14031	646	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	3	122
277	14031	647	Gche	07-membre inférieur	04-fibula	0	AD	1	19
277	14031	648	Drte	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	2	24
277	14031	649	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	1	15
277	14031	650	Drte	04-membre supérieur	01-humérus	0	AD	4	45
277	14031	651	Ind.	11-indéterminé	01-os long indéterminé	0	AD	1	10
277	14031	652	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	79
277	14031	653	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	3	7
277	14031	654	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	2	4
277	14031	655	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	1
277	14031	656	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	2	4
277	14031	657	Drte	08-pied	04-MTT1	0	AD	1	5
277	14031	658	Drte	08-pied	08-MTT5	0	AD	1	3
312	1014	75	Axial	01-BCF	14-Mandibule	0	AD	2	32
312	1014	76	Axial	01-BCF	01-BCF	0	AD	5	369
312	1014	77	Axial	01-BCF	16-fragment indéterminé	0	AD	7	4
312	1014	78	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	2	AD	2	29
312	1014	79	Drte	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	14
312	1014	80	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	0	AD	1	9
312	1014	81	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	7
312	1014	82	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	6
312	1014	83	Drte	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	0	AD	1	6
312	1014	84	Gche	02-ceinture scapulaire	02-scapula	3	IM2	1	9
312	1014	85	Axial	09-rachis	06-Lombaire	0	AD	1	9
312	1014	86	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	4	22
312	1014	87	Axial	09-rachis	05-Thoracique	0	AD	1	2
312	1014	88	Axial	09-rachis	01-atlas	0	AD	1	4
312	1014	89	Axial	09-rachis	03-Cervicale	0	AD	1	3
312	1014	90	Axial	09-rachis	07-Sacrée 1	3	IM	1	7
312	1014	91	Gche	05-main	03-MTC2	0	AD	1	3
312	1014	92	Gche	05-main	03-MTC2	0	AD	1	1
312	1014	93	Drte	05-main	03-MTC2	0	AD	1	1
312	1014	94	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	2
312	1014	95	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	1
312	1014	96	Ind.	05-main	08-phalange proximale 1	0	AD	1	0,5
312	1014	97	Drte	08-pied	01-calcaneum	0	AD	1	2
312	1014	98	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	0	AD	3	115
312	1014	99	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	3	48

Fait	US	num os	latéral.	Region anat.	Nom os	Sexe	Age	NR	Pds
312	1014	100	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	15	40
312	1014	101	Drte	04-membre supérieur	03-radius	0	AD	2	15
312	1014	102	Ind.	11-indéterminé	01-os long indéterminé	0	AD	1	2
	1000	67	Gche	02-ceinture scapulaire	01-clavicule	3	P	1	0,5
	1000	68	Gche	04-membre supérieur	03-radius	3	IM	1	2
	1000	69	Axial	01-BCF	14-Mandibule	3	IM2/ IM3	2	17
	1000	70	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	3
	1000	71	Gche	04-membre supérieur	02-ulna	0	AD	1	24
	1000	72	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	2	5
	1000	73	Drte	08-pied	02-talus	0	AD	1	13
	1000	74	Drte	08-pied	10-phalange proximale 1	0	AD	1	1
	6002	431	Drte	07-membre inférieur	03-tibia	0	AD	1	122
	6002	432	Gche	06-ceinture pelvienne	01-coxal	2	AD	1	70
	6002	433	Drte	05-main	05-MTC4	0	AD	1	2
	6002	434	Ind.	05-main	07-MTC	0	AD	1	1
	6002	435	Ind.	11-indéterminé	01-os long indéterminé	0	AD	1	4
	6002	436	Ind.	03-thorax	02-côtes	0	AD	1	3
	3002	491	Drte	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM2	1	18
	3002	492	Gche	07-membre inférieur	01-fémur	3	IM2	1	11
	3002	493	Gche	07-membre inférieur	03-tibia	3	IM2	1	3
	3002	494	Ind.	03-thorax	02-côtes	3	IM	1	4

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
1	1019	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
10	1036	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
10	1036	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
20	3061	1	AD	1	thorax	côte Ind.	calcification de parties molles	Ind.	côte		
20	3061	1	AD	1	membre supérieur	carpe G	coalescence pathologique	Gche	carpe		
20	3061	1	AD	1	membre supérieur	carpe G	arthrose	Gche	carpe		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale D	arthrose	Drte		coxo-fémorale	
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	fémur D	enthésopathie	Drte	fémur		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	patella D	enthésopathie	Drte	patella		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	tibia D	enthésopathie	Drte	tibia		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	Artic. genou G	arthrose	Gche		genou	
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	fémur G	enthésopathie	Gche	fémur		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	patella G	enthésopathie	Gche	patella		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	tibia G	enthésopathie	Gche	tibia		
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	fibula D	malformation autre	Drte	fibula		ostéomalacie
20	3061	1	AD	1	membre inférieur	fibula G	malformation autre	Gche	fibula		ostéomalacie
20	3061	1	AD	1	ceinture pelvienne	Artic. sacro-coxale D	arthrose	Drte		sacro-coxale	
21	3099	1	AD	1	Bloc cranio-facial	crâne	indéterminé	Axial	crâne		syndrome d'Eagle
21	3099	1	AD	1	rachis	rachis lombaire	arthrose	Axial	rachis lombaire		DISH
21	3099	1	AD	1	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		DISH
21	3099	1	AD	1	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
21	3099	1	AD	1	rachis	Artic. sacro-coccygienne	coalescence non pathologique			sacro-coccygienne	
21	3099	1	AD	1	ceinture scapulaire	Artic. sternale D	arthrose	Drte		sternale	
21	3099	1	AD	1	ceinture scapulaire	Artic. acromiale D	arthrose	Drte		acromiale	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. épaule G	arthrose	Gche		épaule	

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. coude G	arthrose	Gche		coude	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. poignet G	arthrose	Gche		poignet	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	carpe G	arthrose	Gche	carpe		
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes G	arthrose	Gche		carpes-méta-carpes	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	ulna G	enthésopathie	Gche	ulna		
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	radius G	enthésopathie	Gche	radius		
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	phalanges main G	enthésopathie	Gche	phalanges main		
21	3099	1	AD	1	thorax	côte G	calcification de parties molles	Gche	côte		
21	3099	1	AD	1	ceinture scapulaire	Artic. sternale G	arthrose	Gche		sternale	
21	3099	1	AD	1	ceinture scapulaire	Artic. acromiale G	arthrose	Gche		acromiale	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. épaule D	arthrose	Drte		épaule	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. coude D	arthrose	Drte		coude	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. poignet D	arthrose	Drte		poignet	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes D	arthrose	Drte		carpes-méta-carpes	
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	carpe D	arthrose	Drte	carpe		
21	3099	1	AD	1	membre supérieur	phalanges main D	arthrose	Drte	phalanges main		
21	3099	1	AD	1	Bloc craniao-facial	trachée	calcification de parties molles	Axial	trachée		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale D	arthrose	Drte		coxo-fémorale	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. cheville D	arthrose	Drte		cheville	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	fémur D	enthésopathie	Drte	fémur		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	tibia D	enthésopathie	Drte	tibia		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	patella D	enthésopathie	Drte	patella		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	tarses D	arthrose	Drte	tarses		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale G	arthrose	Gche		coxo-fémorale	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	fémur G	enthésopathie	Gche	fémur		

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	patella G	enthésopathie	Gche	patella		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	tibia G	enthésopathie	Gche	tibia		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. genou G	arthrose	Gche		genou	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	tarses G	enthésopathie	Gche	tarses		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	tarses G	arthrose	Gche	tarses		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. métatarses-phalanges G	arthrose	Gche		métatarses-phalanges	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	phalanges pied G	arthrose	Gche	phalanges pied		
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	Artic. métatarses-phalanges D	arthrose	Drte		métatarses-phalanges	
21	3099	1	AD	1	membre inférieur	phalanges pied D	arthrose	Drte	phalanges pied		
21	3099	1	AD	1	ceinture pelvienne	coxal D	enthésopathie	Drte	coxal		
21	3099	1	AD	1	ceinture pelvienne	coxal G	enthésopathie	Gche	coxal		
21	3099	1	AD	1	ceinture pelvienne	Artic. sacro-coxale D	arthrose	Drte		sacro-coxale	
21	3099	1	AD	1	ceinture pelvienne	Artic. sacro-coxale G	arthrose	Gche		sacro-coxale	
21	3099	1	AD	1	ceinture pelvienne	Artic. symphyse pubienne	arthrose	Axial		symphyse pubienne	
44	3013	1	AD	0	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
44	3013	1	AD	0	membre inférieur	fémur G	fracture	Gche	fémur		
44	3013	1	AD	0	membre inférieur	fibula G	fracture	Gche	fibula		
44	3013	1	AD	0	membre inférieur	tibia	inflammation et ostéite		tibia		
44	3013	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude D	arthrose	Drte		coude	
44	3013	1	AD	0	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes D	arthrose	Drte		carpes-métacarpes	
44	3013	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude G	arthrose	Gche		coude	
44	3013	1	AD	0	ceinture scapulaire	clavicule G	fracture	Gche	clavicule		
44	3013	1	AD	0	membre supérieur	carpe G	arthrose	Gche	carpe		
44	3013	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial		rachis cervical	
44	3013	1	AD	0	rachis	rachis lombaire	arthrose	Axial		rachis lombaire	
44	3013	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial		rachis thoracique	

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
47	3108	1	IM2	3	membre inférieur	fibula D	malformation autre	Drte	fibula		rachitisme
48	3091	1	IM3	3	thorax	côte G	fracture	Gche	côte		
49	3087	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	indéterminé	Axial	rachis thoracique		
49	3087	1	AD	0	rachis	rachis lombaire	indéterminé	Axial	rachis lombaire		
49	3087	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. sternale D	arthrose	Drte		sternale	
49	3087	1	AD	0	membre inférieur	fémur D	malformation autre	Drte	fémur		
49	3087	1	AD	0	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale G	arthrose	Gche		coxo-fémorale	
49	3087	1	AD	0	membre inférieur	Artic. tarses-métatarses G	inflammation et ostéite	Gche		tarses-métatarses	
49	3087	1	AD	0	ceinture pelvienne	Artic. sacro-coxale D	arthrose	Drte		sacro-coxale	
52	3104	1	IM2	3	membre inférieur	fémur D	malformation autre	Drte	fémur		rachitisme
52	3104	1	IM2	3	membre inférieur	tibia D	malformation autre	Drte	tibia		rachitisme
52	3104	1	IM2	3	membre inférieur	fibula D	malformation autre	Drte	fibula		rachitisme
52	3104	1	IM2	3	membre inférieur	fémur G	malformation autre	Gche	fémur		rachitisme
52	3104	1	IM2	3	membre inférieur	tibia G	malformation autre	Gche	tibia		rachitisme
52	3104	1	IM2	3	membre inférieur	fibula G	malformation autre	Gche	fibula		rachitisme
56	3078	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude D	arthrose	Drte		coude	
56	3078	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude G	arthrose	Gche		coude	
84	6085	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. sternale D	arthrose	Drte		sternale	
84	6085	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. sternale G	arthrose	Gche		sternale	
84	6085	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. acromiale D	arthrose	Drte		acromiale	
84	6085	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. acromiale G	arthrose	Gche		acromiale	
84	6085	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude D	arthrose	Drte		coude	
84	6085	1	AD	0	membre supérieur	Artic. poignet D	arthrose	Drte		poignet	
84	6085	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
84	6085	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
84	6085	1	AD	0	rachis	rachis lombaire	arthrose	Axial	rachis lombaire		
114	6037	1	AD	0	membre inférieur	fibula D	malformation autre	Drte	fibula		ostéomalacie

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
114	6037	1	AD	0	membre inférieur	fibula G	malformation autre	Gche	fibula		ostéomalacie
114	6037	1	AD	0	membre inférieur	tarses D	enthésopathie	Drte	tarses		
114	6037	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	enthésopathie	Gche	tarses		
114	6037	1	AD	0	membre inférieur	tibia D	malformation autre	Drte	tibia		ostéomalacie
114	6037	1	AD	0	membre inférieur	tibia G	malformation autre	Gche	tibia		ostéomalacie
124	6026	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
124	6026	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
124	6026	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. épaule D	arthrose	Drte		épaule	
124	6026	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. épaule G	arthrose	Gche		épaule	
172	6219	1	AD	0	membre inférieur	tibia D	indéterminé	Drte	tibia		déhiscence de la maléole
175	6128	1	AD	1	ceinture scapulaire	scapula D	indéterminé	Drte	scapula		déhiscence extrémité arcomion scapula
175	6128	1	AD	1	ceinture scapulaire	scapula G	indéterminé	Gche	scapula		déhiscence extrémité arcomion scapula
181	6066	1	AD	0	membre supérieur	phalanges main D	fracture	Drte	phalanges main		
181	6066	1	AD	0	membre supérieur	humérus G	fracture	Gche	humérus		
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	fémur D	malformation autre	Drte	fémur		ostéomalacie
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	tibia D	malformation autre	Drte	tibia		ostéomalacie
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	fibula D	malformation autre	Drte	fibula		ostéomalacie
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	fémur G	malformation autre	Gche	fémur		ostéomalacie
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	tibia G	malformation autre	Gche	tibia		ostéomalacie
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	fibula G	malformation autre	Gche	fibula		ostéomalacie
181	6066	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	indéterminé	Gche	tarses		
185	7028	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude G	arthrose	Gche		coude	
185	7028	1	AD	0	membre supérieur	radius G	enthésopathie	Gche	radius		
185	7028	1	AD	0	membre supérieur	Artic. épaule G	arthrose	Gche		épaule	
185	7028	1	AD	0	membre inférieur	Artic. genou G	arthrose	Gche		genou	
189	7020	1	AD	0	Bloc cranio-facial	trachée	calcification de parties molles	Axial	trachée		

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
189	7020	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
189	7020	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude D	blessure / traumatisme	Drte		coude	
189	7020	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude G	arthrose	Gche		coude	
189	7020	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. épaule D	arthrose	Drte		épaule	
198	6062	1	AD	2	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes D	arthrose	Drte		carpes-métacarpes	
198	6062	1	AD	2	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes G	arthrose	Gche		carpes-métacarpes	
198	6062	1	AD	2	membre supérieur	carpe D	arthrose	Drte	carpe		
198	6062	1	AD	2	rachis	Artic. sacro-coccygienne	coalescence non pathologique	Axial		sacro-coccygienne	
198	6062	1	AD	2	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
198	6062	1	AD	2	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
198	6062	1	AD	2	rachis	rachis lombaire	arthrose	Axial	rachis lombaire		
201	6177	1	AD	0	membre inférieur	Artic. cheville G	arthrose	Gche		cheville	
201	6177	1	AD	0	membre inférieur	Artic. cheville D	arthrose	Drte		cheville	
205	6165	1	AD	0	membre supérieur	carpe G	arthrose	Gche	carpe		
210	6138	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. sternale D	arthrose	Drte		sternale	
213	14012	1	AD	0	membre inférieur	tarses D	enthésopathie	Drte	tarses		
213	14012	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	enthésopathie	Gche	tarses		
213	14012	1	AD	0	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale G	arthrose	Gche		coxo-fémorale	
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	fémur D	malformation autre	Drte	fémur		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	tibia D	malformation autre	Drte	tibia		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	fibula D	malformation autre	Drte	fibula		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	fémur G	malformation autre	Gche	fémur		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	tibia G	malformation autre	Gche	tibia		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	fibula G	malformation autre	Gche	fibula		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	fémur D	enthésopathie	Drte	fémur		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	fémur G	enthésopathie	Gche	fémur		

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	patella D	enthésopathie	Drte	patella		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	patella G	enthésopathie	Gche	patella		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	Artic. cheville D	arthrose	Drte		cheville	
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	tarses D	arthrose	Drte	tarses		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	tibia G	enthésopathie	Gche	tibia		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	tarses G	arthrose	Gche	tarses		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	phalanges pied G	enthésopathie	Gche	phalanges pied		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	phalanges pied D	enthésopathie	Drte	phalanges pied		
216	14020	1	AD	2	membre inférieur	Artic. cheville G	arthrose	Gche		cheville	
216	14020	1	AD	2	thorax	rachis thoracique	calcification de parties molles	Axial	rachis thoracique		
216	14020	1	AD	2	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
216	14020	1	AD	2	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
216	14020	1	AD	2	rachis	rachis lombaire	arthrose	Axial	rachis lombaire		
216	14020	1	AD	2	rachis	Artic. lombo-sacrée	arthrose	Axial		lombo-sacrée	
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	humérus D	enthésopathie	Drte	humérus		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	radius D	enthésopathie	Drte	radius		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	ulna D	malformation autre	Drte	ulna		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	carpe D	arthrose	Drte	carpe		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	phalanges main D	enthésopathie	Drte	phalanges main		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes D	arthrose	Drte		carpes-métacarpes	
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	Artic. métacarpes-phalanges D	arthrose	Drte		métacarpes-phalanges	
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	humérus G	enthésopathie	Gche	humérus		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	radius G	enthésopathie	Gche	radius		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	Artic. coude G	arthrose	Gche		coude	
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	Artic. poignet G	arthrose	Gche		poignet	

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	ulna G	malformation autre	Gche	ulna		ostéomalacie
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	carpe G	arthrose	Gche	carpe		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	Artic. carpes-métacarpes G	arthrose	Gche		carpes-méta-carpes	
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	métacarpe G	enthésopathie	Gche	métacarpe		
216	14020	1	AD	2	membre supérieur	phalanges main G	enthésopathie	Gche	phalanges main		
216	14020	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. acromiale D	arthrose	Drte		acromiale	
216	14020	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. sternale D	arthrose	Drte		sternale	
216	14020	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. sternale G	arthrose	Gche		sternale	
216	14020	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. acromiale G	arthrose	Gche		acromiale	
216	14020	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. épaule D	arthrose	Drte		épaule	
216	14020	1	AD	2	ceinture scapulaire	Artic. épaule G	arthrose	Gche		épaule	
216	14020	1	AD	2	ceinture pelvienne	Artic. coxo-fémorale D	arthrose	Drte		coxo-fémorale	
216	14020	1	AD	2	ceinture pelvienne	Artic. coxo-fémorale G	arthrose	Gche		coxo-fémorale	
216	14020	1	AD	2	ceinture pelvienne	coxal D	enthésopathie	Drte	coxal		
216	14020	1	AD	2	ceinture pelvienne	coxal G	enthésopathie	Gche	coxal		
217	14024	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	enthésopathie	Gche	tarses		
217	14024	1	AD	0	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale G	arthrose	Gche		coxo-fémorale	
217	14024	1	AD	0	membre inférieur	Artic. genou G	arthrose	Gche		genou	
217	14024	1	AD	0	membre inférieur	Artic. cheville G	arthrose	Gche		cheville	
217	14024	1	AD	0	membre inférieur	Artic. coxo-fémorale D	arthrose	Drte		coxo-fémorale	
218	14083	1	AD	0	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
218	14083	1	AD	0	membre inférieur	tibia D	enthésopathie	Drte	tibia		
218	14083	1	AD	0	membre inférieur	fibula D	enthésopathie	Drte	fibula		
218	14083	1	AD	0	membre inférieur	tibia G	enthésopathie	Gche	tibia		
218	14083	1	AD	0	membre inférieur	fibula G	enthésopathie	Gche	fibula		
225	14097	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	enthésopathie	Gche	tarses		
226	14093	1	AD	2	membre inférieur	Artic. genou D	arthrose	Drte		genou	
226	14093	1	AD	2	membre inférieur	patella D	enthésopathie	Drte	patella		
226	14093	1	AD	2	membre inférieur	Artic. genou G	arthrose	Gche		genou	

Fait	US	Indiv.	Age	Sexe	region	localisation	interpretation	lat	Os	articulation	remarque
226	14093	1	AD	2	membre inférieur	patella G	enthésopathie	Gche	patella		
226	14093	1	AD	2	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
226	14093	1	AD	2	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
238	14072	1	AD	0	Bloc cranio-facial	trachée	calcification de parties molles	Axial	trachée		
238	14072	1	AD	0	membre supérieur	Artic. épaule D	arthrose	Drte		épaule	
238	14072	1	AD	0	membre supérieur	Artic. épaule G	arthrose	Gche		épaule	
238	14072	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. sternale D	arthrose	Drte		sternale	
238	14072	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. sternale G	arthrose	Gche		sternale	
238	14072	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. acromiale D	arthrose	Drte		acromiale	
238	14072	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. acromiale G	arthrose	Gche		acromiale	
238	14072	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	calcification de parties molles	Axial	rachis thoracique		
238	14072	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
238	14072	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	arthrose	Axial	rachis thoracique		
238	14072	1	AD	0	rachis	rachis lombaire	arthrose	Axial	rachis lombaire		
238	14072	1	AD	0	rachis	rachis thoracique	indéterminé	Axial	rachis thoracique		
249	14076	1	AD	0	rachis	rachis cervical	arthrose	Axial	rachis cervical		
271	14042	1	AD	0	ceinture scapulaire	Artic. épaule	arthrose			épaule	
271	14042	1	AD	0	ceinture scapulaire	scapula D	enthésopathie	Drte	scapula		
271	14042	1	AD	0	membre inférieur	tarses D	arthrose	Drte	tarses		
271	14042	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	blesure / traumatisme	Gche	tarses		
271	14042	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	arthrose	Gche	tarses		
271	14042	1	AD	0	membre inférieur	tarses G	enthésopathie	Gche	tarses		
271	14042	1	AD	0	membre inférieur	fibula G	enthésopathie	Gche	fibula		
313	1016	1	AD	0	membre supérieur	Artic. épaule D	arthrose	Drte		épaule	
313	1016	1	AD	0	membre supérieur	Artic. coude D	arthrose	Drte		coude	

Fait	US	Sexe	Age	Cercueil	récupération	recoupée	ind_ second	épingle	habillement	objets	remarques
1	1013	0	AD	Indet	non	oui					fortement recoupée
4	1025	0	AD	Indet	partielle	non	1				fortement recoupée
5	1003	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
7	1030	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
10	1036	0	AD	oui	partielle	non					
19	3056	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
20	3061	1	AD	oui	non	non	1	1			
21	3099	1	AD	oui	non	oui	4	4	bouton		
26	3043	3	IM3	oui	non	non	3				
29	3045	0	Indet	Indet	totale			2			
32	3016	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
40	3019	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
44	3013	0	AD	oui	non	non	1	1		anneau	
46	3093	0	Indet	oui	totale			1			ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
47	3108	3	IM2	oui	non	oui		1			
48	3091	3	IM3	oui	non	non		1			
49	3087	0	AD	oui	non	non	1	2			
50	3111	3	IM2	Indet	non	oui					fortement recoupée
51	3083	3	IM2	oui	non	oui	2	2			
52	3104	3	IM2	oui	non	non					contenant sans clous
53	3023	3	IM2/ IM3	oui	non	oui		2			
56	3078	0	AD	oui	non	non	1			anneau	
59	3135	3	IM1/ IM2	Indet	non	oui					fortement recoupée
60	1022	0	AD	Indet	non	non					en limite de tranchée
78	3034	0	Indet	oui	totale	non					ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
84	6085	0	AD	oui	partielle	non		1		anneau	
90	6057	0	Indet	Indet	totale						
99	6181	3	IM1	oui	non	non		4			

Fait	US	Sexe	Age	Cercueil	récupération	recoupée	ind_ second	épingle	habillement	objets	remarques
111	6041	0	IM4/ IM5	oui	partielle	non					
113	6044	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
114	6037	0	AD	oui	non	oui					
124	6026	0	AD	oui	non	oui					fortement recoupée et en limite de tranchée, contenant sans clous ?
130	6116	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
131	6030	1	AD	oui	non	non					
161	6126	0	Indet	Indet	totale						
172	6189	0	AD	oui	partielle	non					
173	6148	0	Indet	Indet	totale						
174	6131	0	Indet	oui	totale		1				ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
175	6128	1	AD	oui	partielle	non	1				
181	6066	0	AD	oui	non	non	1				
182	6183	0	AD	oui	non	oui					
185	7028	0	AD	oui	non	oui					
187	7024	0	IM4/ IM5	oui	non	oui					
189	7020	0	AD	oui	non	oui	1			anneau	
191	7012	0	AD	Indet	non	oui					
192	7010	0	Indet	Indet	non	oui					aucun ossement conservé
193	7014	0	AD	Indet	non	oui					
198	6062	2	AD	oui	non	oui					
199	6074	0	Indet	oui	totale	non					ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
200	6034	0	Indet	Indet	totale	non					aucun ossement conservé
201	6177	0	AD	oui	partielle	non					
204	6099	0	Indet	Indet	totale	non					aucun ossement conservé
205	6165	0	AD	oui	partielle	non	1			chapelet	
207	6141	0	AD	Indet	non	oui					fortement recoupée
208	6145	0	AD	oui	partielle	non					
209	6134	0	AD	oui	non	non					

Fait	US	Sexe	Age	Cercueil	récupération	recoupée	ind_ second	épingle	habillement	objets	remarques
210	6138	2	AD	oui	non	oui		5		anneau	
213	14012	0	AD	oui	partielle	non					
214	14015	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
216	14020	2	AD	oui	non	oui					
217	14024	0	AD	oui	non	non				anneau	
218	14083	0	AD	oui	non	non	1				
219	14087	3	IM4	oui	non	non					
225	14097	0	AD	oui	non	non					
226	14093	2	AD	oui	non	non	1			anneau	
237	14069	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
238	14072	0	AD	oui	non	non					
245	14090	0	Indet	oui	totale						ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
249	14076	0	AD	oui	non	non	1				
251	14079	0	Indet	Indet	totale	non	1				aucun ossement en place
271	14042	0	AD	oui	partielle	non					
272	14036	0	Indet	oui	totale	non					ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
277	14030	0	AD	oui	partielle	non	1	1			
310	6155	0	Indet	oui	totale	non					ossements entièrement récupérés mais présence de restes de cercueil
312	1013	0	AD	Indet	partielle	non	2	2		anneau	
313	1016	0	AD	Indet	partielle	non					
320	6023	0	Indet	Indet	totale	non					aucun ossement conservé

Fait	US	individus	phase	type_sep	Sexe	AGE	Précision age adulte
1	1013	1	1	primaire	0	AD	
4	1025	1	2	primaire	0	AD	
4	1026	2	2	secondaire	0	AD	
5	1004	1	2	récupération	1	AD	Entre deux
5	1004	2	2	récupération	0	AD	AD vieux
7	1030	1	2	récupération	3	P	
7	1030	2	2	récupération	3	IM1	
7	1030	3	2	récupération	0	AD	
9	1040	1	2	récupération	0	AD	
9	1040	2	2	récupération	0	AD	
10	1036	1	2	primaire	0	AD	
10	1037	2	2	secondaire	0	AD	
19	3056	1	2	récupération	0	AD	
20	3060	2	1	secondaire	0	AD	
20	3061	1	1	primaire	1	AD	AD vieux
21	3099	1	1	primaire	1	AD	AD vieux
26	3043	1	2	primaire	3	IM3	
26	3044	2	2	secondaire	3	IM2	
26	3044	3	2	secondaire	1	IM5	
26	3044	4	2	secondaire	0	AD	
29	3046	1	2	récupération	3	IM1	
29	3046	2	2	récupération	3	IM2	
29	3046	3	2	récupération	0	AD	
32	3017	1	2	récupération	0	AD	
40	3019	1	2	récupération	3	IM2/IM3	
44	3013	1	2	primaire	0	AD	AD vieux
44	3015	2	2	secondaire	3	IM3	
46	3096	1	2	récupération	3	IM1	
46	3096	2	2	récupération	3	IM2	
46	3096	3	2	récupération	0	AD	
47	3108	1	1	primaire	3	IM2	
48	3091	1	1	primaire	3	IM3	
49	3087	1	2	primaire	0	AD	AD jeune
49	3088	2	2	secondaire	3	P	
50	3111	1	1	primaire	3	IM2	
51	3084	2	1	secondaire	3	IM1	
51	3084	3	1	secondaire	3	IM2	
51	3083	1	1	primaire	3	IM2	
52	3104	1	1	primaire	3	IM2	
53	3023	1	1	primaire	3	IM2/IM3	
56	3078	1	2	primaire	0	AD	AD jeune
56	3079	2	2	secondaire	3	IM3	
59	3135	1	1	primaire	3	IM1/IM2	
60	1022	1	2	primaire	0	AD	
60	1023	2	2	secondaire	0	AD	
78	3034	1	2	primaire	0	Indet	

Fait	US	individus	phase	type_sep	Sexe	AGE	Précision age adulte
84	6085	1	2	primaire	0	AD	
99	6181	1	1	primaire	3	IM1	
107	3075	1	1	secondaire	3	IM3	
111	6041	1	2	primaire	0	IM4/IM5	
113	6044	1	2	recupération	0	AD	
113	6044	2	2	recupération	0	AD	
114	6037	1	1	primaire	0	AD	
123	6024	1	2	recupération	0	AD	
124	6026	1	1	primaire	0	AD	
130	6116	1	2	recupération	0	AD	
131	6030	1	1	primaire	1	AD	Entre deux
143	6162	1	2	recupération	0	AD	
144	6173	1	2	recupération	0	AD	
150	6153	1	2	recupération	0	AD	
151	6090	1	2	erratique	0	AD	
152	6050	1	2	erratique	0	AD	
157	6097	1	2	recupération	0	AD	AD vieux
161	6216	1	2	recupération	0	AD	AD vieux
161	6216	2	2	recupération	0	AD	
172	6189	1	2	primaire	0	AD	
173	6148	1	2	recupération	0	IM5	
173	6148	2	2	recupération	2	AD	AD vieux
173	6148	3	2	recupération	0	AD	
173	6148	4	2	recupération	0	AD	
174	6131	1	2	recupération	3	IM3	
174	6131	2	2	recupération	0	AD	
174	6131	3	2	recupération	0	AD	
175	6128	1	1	primaire	1	AD	Entre deux
180	6081	1	2	recupération	0	AD	
181	6067	2	1	secondaire	0	AD	
181	6066	1	1	primaire	0	AD	AD vieux
182	6183	1	1	primaire	0	AD	
185	7028	1	1	primaire	0	AD	
187	7024	1	1	primaire	0	IM4/IM5	
189	7020	1	1	primaire	0	AD	
191	7012	1	1	primaire	0	AD	
192	7010	1	1	primaire	0	Indet	
193	7014	1	1	primaire	0	AD	
197	7031	1	2	erratique	0	IM5	
198	6062	1	2	primaire	2	AD	AD vieux
199	6074	1	2	primaire	0	Indet	
200	6034	1	1	primaire	0	Indet	
201	6177	1	2	primaire	0	AD	
204	6099	1	2	primaire	0	Indet	
205	6165	1	2	primaire	0	AD	
205	6166	2	2	secondaire	0	AD	

Fait	US	individus	phase	type_sep	Sexe	AGE	Précision age adulte
207	6141	1	1	primaire	0	AD	
208	6145	1	2	primaire	0	AD	
209	6134	1	1	primaire	0	AD	
210	6138	1	1	primaire	2	AD	AD jeune
213	14012	1	1	primaire	0	AD	
216	14020	1	2	primaire	2	AD	AD vieux
217	14024	1	1	primaire	0	AD	
218	14083	1	2	primaire	0	AD	
218	14084	2	2	secondaire	0	AD	
219	14087	1	1	primaire	3	IM4	
225	14097	1	1	primaire	0	AD	
226	14093	1	1	primaire	2	AD	AD vieux
226	14094	2	1	secondaire	0	AD	
237	14069	1	2	récupération	0	IM5	
237	14069	2	2	récupération	0	AD	
238	14072	1	2	primaire	0	AD	
245	14090	1	2	récupération	0	AD	
249	14076	1	2	primaire	0	AD	
249	14077	2	2	secondaire	0	AD	
251	14079	1	2	récupération	0	AD	
269	14039	1	2	récupération	0	AD	
269	14039	2	2	récupération	0	AD	
271	14042	1	2	primaire	0	AD	
272	14036	1	2	primaire	0	Indet	
273	14033	1	2	récupération	2	AD	AD vieux
273	14033	2	2	récupération	0	AD	
276	14027	1	2	récupération	0	AD	
277	14030	1	2	primaire	0	AD	
277	14031	2	2	secondaire	2	AD	AD vieux
310	6155	1	2	primaire	0	Indet	
312	1013	1	2	primaire	0	AD	
312	1014	2	2	secondaire	3	IM2	
312	1014	3	2	secondaire	2	AD	AD vieux
313	1016	1	2	primaire	0	AD	
320	6023	1	2	primaire	0	Indet	
	1000	1	2	erratique	3	P	
	1000	2	2	erratique	3	IM2/IM3	
	1000	3	2	erratique	0	AD	
	3002	1	2	erratique	3	IM2	
	6002	1	2	erratique	2	AD	AD vieux

RAPPORTS DE SPÉCIALISTES

PIÈCES JUSTIFICATIVES DU DÉPOUILLEMENT DES ARCHIVES

PIERRE PAPIN (SADIL)

SOMMAIRE

ADIL 1Q215 : Inventaires et ventes des meubles et effets : Ursulines de Loches (11 et 12 août 1790)	353
ADIL L140 : Domaines Nationaux. Correspondance ministérielle et trésorerie Nationale (1793)	353
ADIL E DEP 132 - 1D5 : Registre des délibérations du conseil municipal (1794-1808).	354
ADIL E DEP 132 - 1D6 : Registre des délibérations du conseil municipal (1802-1831)	361
ADIL E DEP 132 - 1D7 : Registre des délibérations du conseil municipal (1832-1844)	363
ADIL E DEP 132 - 1D8 : Registre des délibérations du conseil municipal (1845-1848)	367
ADIL E DEP 132 - 1D9 : Registre des délibérations du conseil municipal (1848-1853)	367
ADIL EDEP_132 2M3 : Cimetières (An III – 1948)	369
ADIL 2O_132 9 : réglementation des cimetières et des pompes funèbres	370
ADIL 2O_132 19 : Eglise Saint-Antoine (An XII – 1932)	370
ADIL 2O_132 : Presbytère Saint-Antoine (1814-1911)	372
ADIL 2O_132 25 : Cimetières (1814-1911)	372
ADIL 2 Z 75 : Fonds de la sous-préfecture de Loches : ancien couvent des Ursulines de Loches (dévolu à la commune) (1808-1834)	380

ADIL 1Q215 INVENTAIRES ET VENTES DES MEUBLES ET EFFETS : URSULINES DE LOCHES (11 ET 12 AOÛT 1790)

Cet inventaire est effectué bâtiments par bâtiment, pièces par pièces. Il mentionne ainsi : « **La Sacristie** » ; « **le chœur des dames** » ; « **l'église** » ; « **la sacristie extérieure** » ; « **la salle du pensionnat** » ; « **les deux chambres du petit pensionnat** » contenant « **treize petits lits** » ; « **la salle de communauté** » ; « **la salle du chapitre** » ; « **le dortoir haut** » (où seulement deux armoires sont mentionnées) ; « **la procure** » (NB : office d'un Procureur dans une maison Religieuse) ; « **l'infirmerie** » (contenant « **six lits garnis** », un bureau et une « **petite armoire** ») ; « **le réfectoire de l'infirmerie** » ; « **la cuisine** » ; « **Une petite chambre occupée par M^{elle} De Guerou** » (Sœur non mentionnée parmi celles nommées au début du PV) ; « **la boulangerie** » ; « **le réfectoire** » ; « **les chambre des dames ajus (?)** », contenant « **sept mauvais lits** » ; enfin « **une étable** » contenant « **deux vaches et une génisse** ».

Suivent tous les titres de propriété du couvent.

ADIL L140 : DOMAINES NATIONAUX. CORRESPONDANCE MINISTÉRIELLE ET TRÉSORERIE NATIONALE (1793)

9 Vendémiaire-9 nivôse An II (septembre-octobre 1793) – Fos 6 v^o-19 v o. Vente des bâtiments du couvent des Ursulines de Loches : ordre au district de le diviser en onze lots et de se conformer au plan et à l'arrêté de l'administration des domaines.

16. 20 Vendémiaire : « *Tours, les Adm^{str} du D^{re} du Dept d'Indre et Loire au C. ametat des domaine Nationaux.*

C.

Par l'examen que nous avons fait du plan des bâtiments des cidevants Ursulines de Loches nous avons vu que le District de Loches loin de remplir le but de votre lettre du 16 mai dernier dont nous lui avons cependant fait passer un copie, s'en est totalement écarté sous le prétexte seulement fondé d'utilité publique nous avons en conséquence pris l'arrêté dont vous trouverez ci-joint la copie et le lui avons de suite adressé avec les différentes pièces de plan pour qu'il ait à s'y conformer promptement nous attendons sa réponse dès quelles nous sera parvenue et quelle nous aura renvoyé les pièces et plan nous vous les enverrons pour obtenir de vous l'approbation de cette vente qui procurera une somme considérable pour la république.

Comme l'ouverture de la rue projetée est urgente et même indispensable nous l'avons autorisé par notre arrêté. Nous vous prions en conséquence de pesé les motifs qui nous y ont déterminé et nous marquer ? promptement. Si le District de Loches doit sans retard faire procéder à cette opération ou en suspendre l'exécution jusqu'à ce que le plan vous ait été e nouveau communiqué. »

36. 6 ? « *Paris l'Adm^f prov. d. dom. Nat. Aux adm. Du Dép^t d'Indre-et-Loire*

J'ai reçu citoyen avec votre lettre du 20 du mois dernier une copie de votre arrêté du 17 8^{bre} par lequel en refusant votre approbation au projet de la municipalité et du district de Loches tendante à établir une caserne et un hôpital militaire dans la cidevant maison des Ursulines qui ne vous a pas paru propre à cette destination exprimant dans votre décision du 16 février 1793 vous avez ordonné que cet immeuble serait aliéné par lots séparé ainsi que l'avait précédemment proposé et après avoir toutefois rempli les formalité prescrites par la loi des 1er et 4 avril.

Vous me demandez si le District peut dès à présent faire ouvrir la nouvelle rue qui doit avoir lieu d'après la division projetée ou s'il convient d'attendre que cette division ait été définitivement arrêtée.

J'estime citoyen, ainsi que vous paraissez le penser vous-même, que jusqu'à ce que j'ai pu faire prononcer par la convention s'il y a lieu sur le mode et vente à adopter, les choses doivent rester en l'état ou elles sont ; car autrement ce serait préjuger en faveur du projet proposé, tandis qu'il est

possible de dire de la municipalité, les observations du district, les vôtres ou les miennes d'après un nouvel examen des pièces, déterminant à le rejeter ou à y faire des changements pour l'avantage de la chose publique.

Je ne peux donc que vous inviter à faire suponer (?) à l'ouverture de la rue projetée et à recommander de nouveau au District de Loches d'appliquer sans délais au Domaine national dont il s'agit, les dispositions de la loi des 1^{er} et 4 avril, afin que vous puissiez me mettre à portée d'en faire effectuer la vente le plutôt possible. Signé Laumont. »

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : E DEP 132 - 1D5 (1794-1808).

Folio 24 : Délibération du 12 Nivose de l'an III (1^{er} janvier 1795) : cimetière, décision de faire un nouveau champ de repos dans l'ancien jardin des Ursulines

« Un membre a dit que le conseil avait précédemment arrêté ce qu'il serait pris des mesures pour faire un champ de repos pour cette commune à l'ancien cimetièrre de Jacques en l'augmentant et en le clauzant de murs, mais que depuis cet arrêté on s'est aperçu des inconvénients qui résulterait d'un tel établissement. 1° en ce que le terrain est situé sur le rebord d'une grande route, ce qui est contraire aux dispositions légales 2° en ce que l'acquisition du terrain nécessaire et l'encloture de murs coûterait considérablement 3° en ce que ce terrain étant trop éloigné du Chef lieu de la commune deviendrait trop incommode pour le transport des corps 4^{enfin} en ce que ce terrain étant situé sur le bord de l'eau, cette humidité continuelle conserverait les corps au lieu d'en accélérer la consommation ; et qu'il serait plus à propos d'établir le champs de repos dans l'ancien jardin des ursulines en cette commune, vaste terrain situé au nord-ouest de cette commune et clos de murs solides et qui ne présente aucun des inconvénients cydessus rapportés.

Le conseil l'agent national entendu arrete que le jardin des cydevant ursulines de cette commune est choisi pour champs de repos, qu'à cet effet toute mesure et fait la démarche nécessaire auprès des autorités constituées pour faire autoriser la commune a en faire l'acquisition. »

Folio 26 : Délibération du 18 Nivose de l'an III (7 janvier 1795) : cimetière, demande d'autorisation d'achat de la parcelle de l'ancien jardin des Ursulines au District de Loches

« Aujourd'hui dix-huit Nivose troisième année de la république française une et indivisible le conseil général de la commune assemblé e, a donné lecture d'une adresse faite à la convention pour ce faire autoriser à acheter un territoire pour le champ de repos de cette commune rédigée en conséquence de la délib^{on} du 12 de ce moy (...).

Adresse à la convention.

Le conseil général de la commune de Loches a la convention

Citoyens représentants,

Malgré les sacrifices que la commune de Loches à fait sous le régime des pretres pour la création d'un champ de repos, **elle manque aujourd'hui cependant d'un établissement convenable en ce genre, celui qui existe situé dans une partie des anciens fossés de la forteresse, trop petit pour une population d'environ 4400 habitants, ne peut plus servir depuis environ vingt ans qu'il est formé.** Les époques des ouvertures des fosses se sont tellement rapprochées qu'ouvrir ou résidait des corps non encore consommé, et d'etasser (sic.) ainsi tombeaux sur tombeaux, les accidents qui peuvent résulter du peu de terre qui couvre les corps ont déterminé le conseil à faire charger lors des chaleurs de l'été dernier, les fosses les plus nouvelles d'une certaine quantité de terre, mais ces mesures sont insuffisantes pour garantir les habitants de cette commune cité des funestes effets que pourraient

produire les exhalaisons des corps putréfiés, d'autant plus dangereusement que le champ de repos étant situé au midi de la ville, elle serait apportée par un vent déjà méphitisé.

Telles sont les circonstances impérieuses et pressantes qui nécessitent la création d'un nouveau champ de repos qui puisse suppléer à l'ancien pendant le temps nécessaire à l'entière consommation des corps.

Pourquoy vous expose le conseil, citoyens représentants, qu'il existe au nord-ouest de cette commune un jardin national hors ~~les murs~~ l'enceinte du chef lieu de la commune, dépendant de la maison des cydevant ursulines, isolé de lad. maison et de toutes autres habitations entouré de hautes murailles, contenant environ un arpent qui d'après les rapports des experts réunit les avantages d'un sol profond assez éloigné de la rivière et assez élevé pour ne pas craindre que les eaux et l'humidité nuise à la plus prompte consommation des corps, avantages très difficiles à réunir dans les terres ce de cet arrondissement ou l'eau est a peu de distance de la superficie de la terre.

Demande le conseil a ce que vous veuillez bien l'autoriser à faire l'acquisition dudit jardin, et ordonner que le prix de l'acquisition sera prélevé sur les revenus des biens communaux indivis. »

Folio 36 : Délibération du 18 Pluviose de l'an III (6 février 1795) : cimetière, approbation du District de Loches pour l'achat de la parcelle de l'ancien jardin des Ursulines

« On a donné lecture d'un arrete du district de 15 de ce mois qui approuve la délibération de la commune du 18 Nivose relativement au champ de repos. Le conseil l'agent n^o entendu arrete que le tout sera adressé le plus tôt possible à la convention nationale. »

Folio 48 : Délibération du 12 Ventose de l'an III (2 mars 1795) : présentation du plan du nouveau cimetière au conseil communal.

« Le conseil après avoir examiné ledit plan, et l'avoir trouvé exact averti l'agent national entendu que ledit plan sera joint aux pièces, et le tout envoyé au district pour le faire passer au département. »

Folio 51 : Délibération du 24 Ventose de l'an III (14 mars 1795) : lecture d'une lettre d'approbation du département à la demande la commune pour l'achat de la parcelle de l'ancien jardin des Ursulines

Folio 61 : Délibération du 4 Floréal de l'an III (23 avril 1795) : Approbation de la convention Nationale pour l'achat de la parcelle de l'ancien jardin des Ursulines.

[Lecture] « d'un arrêté du comité des finances de la convention nationale du vingt deux germinal dernier qui autorise la commune de Loches à faire l'acquisition d'un arpent vingt six perches d'un jardin appartenant aux cydev^t ursulines et ce dans les formes prescrites par les lois. (...) »

Le conseil arrête d'envoyer au District la demande de mettre en vente le terrain « dans les plus brefs délais »

Folio 77 : Délibération du 7 Messidor de l'an III (25 juin 1795) : cimetière, devant l'urgence de la situation, décision d'utiliser le jardin des Ursulines avant même l'achat définitif de la parcelle

« Le procureur de la commune a dis que par arrêté du comité des finances de la convention nationale section des domaines du vingt deux germinal dernier, la commune de Loches est autorisée à faire l'acquisition d'un arpent vingt six perches du jardin dépendante des cydavant ursulines pour en faire un champ de repos.

Qu'en exécution de la loi du douze prairial et l'arrêté du conseil de la commune du [blanc] il a fait au nom de la commune sa soumission le [blanc] sur cet objet, mais que cette loi ayant été suspendue par celle du 29 prairial et le mode de vente ayant été prescrit par l'art. 4 de celle du 29 il était intéressant pour la commune de poursuivre au district l'adjudication dud. jardin.

Un membre appuyant ces observations, a dit que l'ancien cimetièrre était tellement rempli qu'il n'était plus possible de faire de fosses, à moins de rouvrir celle fait depuis un an, que le dernier cadavre enterré n'est pas chargé de plus de deux pieds de terre, ~~considérant que l'arrêté du comité des finances autorise~~ et que le fossoyeur ne sait ou en placer un qui doit être enterré dans le jour.

La matière mise en délibération, le conseil considérant qu'il y aurait du danger à rouvrir les fosses que les morts de l'hôpital ont remplis l'an dernier, qu'il ne serait pas moins dangereux d'enterrer les cadavres dans le haut du cimetière ou il n'y a que deux pieds de terres, considérant que l'arrêté du comité des finances autorise la commune à faire la réquisition du jardin des cydavant ursulines pour en former un champ de repos, et qu'au désir des art. 4 et 5 de la loi du 29 prairial, l'adjudication définitive ne pourra être faite que dans quinze jours au plutôt, arrête le procureur de la commune entendu qu'il sera fait au district une déclaration au nom de la commune qu'elle entend faire procéder à la chaleur des enchères sous la soumission du conseil du [blanc] et cependant, dans l'urgence, arrête que provisoirement les enterrements se feront dans le jardin des cydavant ursulines et que le prescrit sera envoyé dans le jour au district et au département pour être approuvé et certifié »

Folio 85 : Délibération du 12 Thermidor de l'an III (30 juillet 1795) : cimetière, devant l'urgence de la situation, décision d'utiliser le jardin des Ursulines avant même l'achat définitif de la parcelle

« On a donné lecture d'un arrêté du département du deux de ce mois approbatif d'un arrêté du district du neuf de ce mois [renvoi en marge illisible] à la municipalité é de Loches du 7 messidor portant qu'on ensevelira provisoirement dans le jardin des cydavant ursulines, considération faite de l'indemnité qu'il faudrait payer aux fermiers, sauf à la municipalité à se pourvoir alliéner d'un champ de repos pour y enterrer provisoirement s'il est nécessaire jusqu'à ce que ledit jardin soit mis en vente et acheté par la commune ainsi qu'elle y est autorisé.

Le conseil considérant 1° qu'il est de la dernière urgence de se procurer ce champ de repos, celui qui sert actuellement étant absolument rempli et hors d'état de servir plus longtemps, 2° que la commune est obligée de veiller à la salubrité de l'air et la sureté des citoyens, 3° qu'il ne connaît point de local qui puisse servir à cet usage [renvoi en marge : malgré les fouilles et la perquisition qu'on fait initialement en différents endroits] et que l'impérieuse nécessité les forces de prendre un local quelconque, 4° qu'il est possible de concilier les circonstances avec les vœux des administrations du district et du département puisqu'un partie de ce jardin est inculte, arrête le procureur de la commune entendu ce qui suit.

1° les corps seront enterrés à l'avenir à compter de ce jour dans le grand jardin des cydavant ursulines qui servira provisoirement de champ de repos, **en ayant soin de faire faire les fosses que dans la partie inculte appelée l'allée verte** : le présent arrêté sera adressé au département.

2° Les citoyens Gaultier et turreault sont nommer commissaires et autorisé de faire l'acquisition dud. Jardin, et s'en rendre adjudication au nom de cette commune conformément aux dispositions du décret de la convention nationale du 22 germinal à quelques prix qu'ils puissent monter.

Sur un feuillet détaché et glissé à cette page du registres 1D5 :

« Extrait du registre des Délibération de l'Administration Municipale

Séance du **5 Floréal de l'an quatrième [24 Avril 1796]** de la République Française une et indivisible,

Sur l'observation faite par l'adjoint de la commune de Loches que l'adjudication à ferme du champ de repos de cette commune est irrégulière, que le fermier n'a pas voulu remplir les conditions, qu'il est insolvable ainsi que sa caution, et qu'il est urgent de procéder à une nouvelle adjudication

L'administration municipale, le commissaire du directoire exécutif entendu, arrête que l'agent de Loches ou son adjoint procéderont à une nouvelle adjudication de la ferme du dis champ de repos, à la charge de faire gratuitement les inhumations, que cette adjudication sera faite dans la forme prescrite par la loy, que le procureur adjoint et son adjoint auront l'attention de s'adjuger qu'à un fermier son [???] et solvable, ou au moins de lui faire donner une caution qui puisse garantir les clauses de l'adjudication. »

Folio 89 : Délibération du 29 Thermidor de l'an III (16 août 1795) : cimetière, affaire Dupuis et Figolet, fermiers de l'ancien jardin des Ursulines, refusant que des inhumations soient pratiquées

On a donné lecture d'une notification faite aujourd'hui à la municipalité de Loches par exploit (?) de fouquet huissier de l'arrêté du département du deux de ce mois sur lequel le conseil a délibéré le douze de ce mois à laquelle les citoyens Jospeh Dupuis et Michel figolet jardinier du jardin des cydavant ursulines que la municipalité est autorisée a acquérir pour en faire un champ de repos.

Les conseil lecture faite (...) arrête le procureur de la commune entendu que son arrêté du douze de ce mis sera exécuté selon sa forme et teneur que le premier corps sera inhumé dans lesd. Jardins et que les fermier dud. Jardin en seront avertis (?) en ce qu'il (?) urgent de s'y conformer et a procurer l'entrée dudit jardin à la première réquisition qui leur sera faite de la part de l'officier public de cette commune. »

Folio 90-91 : Délibération du 30 Thermidor de l'an III (17 août 1795) : cimetière, affaire Dupuis et Figolet, suite

Longue délibération : après un rappel circonstancié de tous les faits, circonstance décisions prises auparavant :

« (...) pour ne causer aucun dommage aux fermiers, il ne serait ouvert des fosses que dans une grande allée de verdure qui est au long du mur qui n'a jamais été cultivée (...) »

« Que le fossoyeur s'est présenté aujourd'hui pour faire la fosse d'un cadavre mort d'hier que les fermiers s'y sont opposés et ont dit qu'ils n'ouvriraient pas leur porte et il a demandé que le conseil délibérât sur ce point. » (...)

« La matière mise en délibération le conseil (...) arrête le procureur de la commune entendu que sa délibération dud. Jour Douze thermidor sera exécutée et que l'officier public accompagné d'un commissaire de police se transportera sur le champ avec le fossoyeur pour requérir l'ouverture de la porte du jardin en question et qu'en cas de refus de la part du fermier, il requerra deux gendarmes et un serrurier de l'accompagner, qu'il fera faire l'ouverture de la porte et fera inhumer le cadavre en sa présence, charge le procureur de la commune de l'exécution du présent arrêté conjointement avec l'officier public (...) »

Folio 91 : Délibération du 30 Thermidor de l'an III (17 août 1795) : au soir, réunion exceptionnelle en raison de la « rébellion » des fermiers Dupuis et Figolet, qui refusent l'accès aux jardins des Ursulines.

Rappel des faits et décisions de la veille. Le procureur, le fossoyeur, deux gendarmes et un serrurier se présentent à trois heure. La porte étant ouverte, ils entrent et notifient aux fermières présente surplace qu'ils doivent exécuter la décision du conseil. Mais « (...) lesdittes citoyennes (Dupuis et Figolet femmes) se sont vivement emportées qu'elles se sont rependues en mauvais propos contre

les officier municipaux ». Après rappel des faits par le procureur aux femmes « alors lesdites citoyennes ont renouvelé leurs mauvais propos et en vomissant milles injures contre les membres de l'autorité et contre la république, f... gueux, des f... coquin et des f... voleurs. Qu'attiré par ces clameur figloet est venu et une bûche à la main pour reboucher la fosse qui était déjà commencée, qu'il s'est également rependu en mauvais propos et qu'il s'est ouvertement opposé à ce que la fosse soit continuée »

Figolet a alors été mis aux arrêts par les gendarmes et la fosse a été effectuée. Présenté au District, Figolet reconnaît finalement « qu'on lui avait dit que la municipalité n'avait pas le droit de faire enterrer dans le jardin en question, et qu'on lui avait conseillé de s'y opposer formellement, mais qu'aussitôt que le district lui avait dit qu'il avait tort, qu'à l'instant il a changé de sentiment et était bien fâché d'avoir occasionné tant de bruit ». Le conseil « considérant que le citoyen Figolet a été induit en erreur par de mauvais conseils », ordonne sa remise en liberté.

Folio 92 : Délibération du 2 Fructidor de l'an III (19 août 1795). Suite de l'affaire Dupuis et Figolet...

« On a donné lecture d'une requête présentée à l'administration du district, par les citoyens Joseph Dupuis et Michel Figolet pour être autorisé à se pourvoir contre la municipalité et la faire condamner individuellement à se faire payer la valeur des légumes du jardin des cydavant ursulines, motivé sur ce que le choix fait dudit jardin pour servir de champ de repos et l'enterrement fait le jour d'hier a jeté un discrédit considérable sur la qualité de leur légumes, et que le public n'en veut plus acheter, en marge de laquelle est une ordonnance de renvoi de ce jour.

« Un membre a observé que le citoyen figolet et Dupuis n'auraient pas du être surpris (...) » dans la mesure où le conseil avait depuis longtemps donné sa décision.

« Un autre membre a observé qu'il était étonnant de voir le citoyen figolet engager d'attaque individuellement les membres de la municipalité puisqu'à la séance d'hier il a déclaré qu'aussitôt que le district lui a eu porté, il a bien vu qu'il a été induit en erreur qu'il était fâché d'avoir opposé de la résistance et que c'est sur ce motif qu'il a été mis en liberté. Il a ajouté que le discrédit dont il se plaint pour ses légumes n'est que chimérique puisqu'il a déclaré lui-même à la séance d'hier que si on voulait donner ledit jardin à titre de ferme à la charge par le fermier de faire tous enterrements, il s'en rendrait encore adjudicataire pour cultiver toute la partie dont il pouvait disposer pour le jardinage. » Ce à quoi le conseil vote à l'unanimité de ne pas donner suite à cette requête.

Folio 93 : Délibération du 6 Fructidor de l'an III (23 août 1795). Epilogue de l'affaire Dupuis et Figolet ...

Rapport des commissaires chargés de l'acquisition du jardin qui fait état du prix fixé par le district est de 1500 livres.

La question de ce nouveau cimetière n'apparaît plus dans les délibérations par la suite...

Des années plus tard : (NB grosse lacune dans les registres de l'an V à l'an VIII)

Folio 128 : Délibération du 4 ventose de l'an IX (23 février 1801). Cimetière, le terrain continue à être cultivé en même temps que l'on investit les lieux de tombes, l'administration du département demande la résiliation du bail

« Les maires et adjoints sur l'arrêté de l'administration du département du 24 pluviôse an 7 qui ordonne la résiliation du bail du champ de repos sans indemnité.

Considérant que les motifs des **plaintes énoncées dans l'arrêté susdit existent encore et qu'il est de leur sollicitude d'empêcher les profanations**, et de tout ce qui est contraire au respect dû aux morts.

Arrestent

Qu'en vertu de l'arreté susdit il sera procédé le 24 de ce mois dix heures du matin, dans la salle ordinaire de la mairie au bail à ferme par l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseurs de la partie du jardin qui n'est pas destiné au champ de repos, aux clauses et conditions portées dans le projet d'adjudication. (...) »

Folio 129 : Délibération du 24 ventose de l'an IX (15 mars 1801) : cimetière, nouvelle adjudication « au plus offrant » actée par le conseil. Des « clauses et conditions » sont énoncées.

« 1° De laisser la partie du jardin du côté du midi comprise entre la grande allée le grand berceau soutenu sur des piliers en pierres et la petite vigne sans culture pour être destinées aux inhumations ; Entourer laditte partie des trois côtés cydessus d'une haie vive dans la première décade de l'entrée en jouissance et la défendre en outre d'une palissade de trois à quatre pieds de haut et barrière à deux portes au milieu soutenu par de bons piliers ; Laquelle palissade sera faite dans le mois de l'entrée en jouissance, et entretenu par l'adjudicataire, jusqu'à ce que la haie soit à une hauteur convenable.

2° de faire les fosses pour les morts de cinq pieds de profondeur les recombler et tenir le terrain le plus uni possible, d'aller chercher et transporter audit champ de repos les pauvres de l'hospice et les enterrer, le tout sans indemnité ni salaire.

3° De tenir le reste de l'enclos en bonne culture, le fumier tous les ans (?) sans pouvoir détruire ni anticiper sur la grande allée qui traverse ledit enclos et sépare le champ de repos du jardin.

4° Relever en bois neuf sur de bons piquets de quatre à cinq pieds hors de terre, et refaire en ceintre le grand berceau qui portait sur des piliers en pierre, et le petit berceau régnant le long du chemin ; remettre aussy en bois neuf les treilles et joelles qui en ont besoin, en provigner et en planter de nouvelles autour des carrés dudit jardin, et garnir le grand mar d'une treille et laisser le tout en bon état a la fin du bail, sans pouvoir prétendre d'indemnité ou exiger de quelques manière que ce soit du mauvais état ou les dits berceau, treilles et joelles sont maintenant.

Le nouvel adjudicataire remboursera l'ancien des frais de taille de la vigne, de la plantation, et la haie qui est commencée, et lui laisser à prélever à la récolte prochaine sa semence et le droit de colon des deux boisselières ensemencée en froment.

Le nouvel adjudicataire entrera en jouissance le 1^{er} germinal prochain pour continuer le présent bail pour six années entières (...) ». S'en suit des indications sur les droits des sous-fermiers, le prix du bail, la fréquence des paiements... etc.

Folio 137-138 : Délibération du 15 ventose de l'an X (6 mars 1802) : cimetière, résiliation du bail à la demande du général préfet du département

« (...) un nouveau décret du général préfet de ce département (...) ordonne l'exécution d'un nouveau plan ». Le conseil décide donc du dédommagement des fermiers adjudicataires. La délibération indique également que les fermiers « **arracheront dans le délais d'une décade la haie, la lisse de charnière les arbres fruitiers et les seps de vignes qui peuvent exister dans le champ de repos, à l'exception de la petite vigne qui se trouve dans la partie du levant, du grand voillier qui se trouve l'exposition du midi le long du grand mur, ils en prendront le bois à la charge de recombler et niveler les trous d'arbres arrachés.** » (...) « sommes convenus en outre que lesdits dénommés cydessus jouiront de ladite petite vigne et du grand voillier cydessus réservé, ainsi que du terrain qui se trouve au-delà des allées qui entourent **les quatre grands carreaux du champ de repos, dans lequel il n'y a point été faite d'inhumations** (...) en outre que ladite jouissance n'aura lieu que pour trois ans avec la faculté de résolutive (...) »

Folio 138 : Délibération du 18 ventose de l'an X (9 mars 1802) : cimetière, exécution du nouveau plan

Délibération sur la « nouvelle distribution à faire dans le champ de repos, en vertu de la lettre du préfet de ce département interprétative et son arrêté en date du 10 brumaire dernier et conforme au plan à nous adressé »

Arrêtent

Que les travaux qu'exige l'exécution de ce dit plan seront faites par économie et sous leur surveillance. Chargent le citoyen Leridois receveur des deniers de cette commune de faire l'emplette des différents arbres qui doivent orner ledit champs de repos. »

Folio 139 : Délibération du 27 ventose de l'an X (18 mars 1802) : cimetière, désignation d'un gardien

Décision du conseil, selon les termes de l'arrêté du général préfet du département, de procéder à la désignation d'un gardien du champ de repos. Le maire et adjoint arrêtent ainsi:

1° que le citoyen Nicolas Carati, dont l'habitation touche immédiatement le champ de repos est conservé gardien dudit lieu (...) et sera adjoint de quatre porteurs pour le transport des décédés (...).

2° (...) que le revenu de la fauche dudit champ sera spécialement destiné à son entretien et aux frais de construction d'un logement pour le gardien dudit lieu, et d'un suctuaire (sic.)

Folio 139 : Délibération du 10 germinal de l'an X (31 mars 1802) : cimetière, nouvel arrêté du préfet en raison des cultures qui sont encore pratiquées

Décision du conseil, selon les termes de l'arrêté du général préfet du département, de procéder à « faire de suite arracher les vignes plantées encore dans le champ de repos, détruire les semis de légumes faites, et empêcher qu'il n'en soit faites de nouveau, et évacuer les bois qui y sont déposés en magasin pour le service de quelques artisans (...) [en marge : à l'exception des deux voillieres adossées au mur qui renferme ledit clos du côté du nord et du levant ; lesquels nous réservons pour mettre à la disposition du gardien (...)] »

Folio 168 : Délibération du 20 avril 1808 : décret impérial sur la démolition d'habitations qui touchent le cimetière

Décision, selon un décret impérial qui fixe une distance minimale de construction dans le voisinage des cimetières, de faire « détruire toute habitation qui avoisinent le cimetière ».

Folio 174 : Délibération du 20 décembre 1808 : cimetière, nouvel arrêté en raison d'un décret impérial, en raison des cultures qui sont encore pratiquées. Nomination d'un nouveau gardien, édicition de nouvelles règles

« Le maire de Loches

Vu le décret impérial du 23 prairial an 12 relatif aux sépultures : considérant que le champ de repos de cette ville n'est pas tenu avec la décence qui convient ; que **des légumes y poussent encore et ce malgré les défenses réitérées ; que le fossoyeur actuel est contrevenu plusieurs fois aux dispositions des art. 4 et 5 dudit décret relatif à la profondeur et distance des sépultures.**

Arrête (...) »

Nomination d'un nouveau gardien qui veillera au respect des dispositions des décrets. Il veillera aussi que « chaque sépulture ait lieu dans une fosse séparée, **chaque fosse ait un mètre et demi**

à deux mètres de profondeur (cinq pieds) ; huit décimètres (28 pouces) de largeur, et quatre décimètre (14 pousses) de distance des autres ». Il est en outre autorisé à cultiver « les plates bandes sur un mètre le long des murs dudit lieu », chargé d'entretenir les arbres, arbrisseau treille et « voilières ». Il doit planter et entretenir des « plantes odoriférantes » le long des allées.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : E DEP 132 - 1D6 (1802-1831)

NB : recouvre en partie les lacunes constatées à la fin du registre 1D5, avec des délibérations à partir de 1801, jusqu'en 1832.

Folio 25 : Délibération du 10 fructidor de l'an X (28 août 1802) : bâtiments des Ursulines

Proposition du conseil de la ville d'acquérir une partie des « bâtiments et cour » de l'ancien couvent des Ursulines afin d'en faire un « halle ». Débat renvoyé au conseil suivant.

Folio 27 : Délibération du 19 fructidor de l'an X (6 septembre 1802) : bâtiments des Ursulines

Décision « définitivement adoptée » par le conseil de la ville d'acquérir une partie des « bâtiments et terrains » de l'ancien couvent des Ursulines afin d'en « former une halle et une place devant ».

Folio 28-29 : Délibération du 15 vendémiaire de l'an XI (7 octobre 1802) : bâtiments des Ursulines

« Vu l'arrêté du général préfet de ce département en date du onze du présent portant sur l'autorisation aux maire et aux adjoint de cette commune de réunir le conseil de communal le quinze présent jour pour délibérer et donner son avis sur la demande dudit maire et adjoint tenante à acquérir au nom de la commune les bâtiments cour et emplacements des cydevant ursulines, dépendant du domaine national, afin d'y établir le logement du ministre du culte, la halle aux grains, l'hôtel de la mairie et la bibliothèque publique (...)

Arrete

Que le maire et adjoint de la commune sont autorisés à prendre toutes les mesures indiquées par les lois pour acquérir les bâtiments cour et emplacements des cydevant ursulines (...) »

Décision de vendre une maison appartenant à la commune de la rue Quintefol afin de payer les réparations à faire aux bâtiments des Ursulines et leur réaménagement.

Folio 41-43 : Délibération du 25 germinal de l'an XI (15 avril 1803) : chapelle des Ursulines

Débats sur la création d'un « oratoire » (et non une « succursale », car cela coûterait trop cher à la commune) dans l'ancienne « église des ursulines, servant actuellement d'écurie à la gendarmerie », ce notamment en raison de la difficulté d'accès à l'église du château pour les vieillards et infirmes. Retranscription des correspondances avec l'évêché à ce sujet. Approbation de l'évêché. « Cet oratoire, voisin du champ de repos pourra servir de dépôt funéraire à l'église curiale dont l'accès est difficile ». Il pourra aussi servir pour le « catéchisme, y confesser et donner la communion aux malades et aux infirmes ».

Décision d'adresser une demande officielle au général préfet et à l'évêché par le conseil.

Folio 48 : Délibération du 8 fructidor de l'an XI (26 aout 1803) : chapelle des Ursulines

Décision du conseil, après réponse positive du « général préfet » d'établir le nouvel oratoire dans l'ancien église des ursulines et d'engager un second vicaire pour le desservir.

Folio 64 : Délibération du 7 janvier 1806 : chapelle des Ursulines

Retournement de situation : finalement le conseil décide de modifier sa demande au préfet. Il demande bien de la suppression la succursale de Saint-Antoine (au pied de la tour), mais pour le remplacer finalement par un oratoire dans l'ancienne église des hospitalières de Loches, et non plus dans l'église des ursulines, dans la mesure où celle-ci apparait alors trop dégradée par l'usage qui a été fait en écurie par les gendarmes.

NB : Grosse lacune dans les registres entre 1806 et 1809.

Folio 82 : Délibération du 6 janvier 1809 : bâtiments des Ursulines, établissement de la nouvelle succursale dans le réfectoire

A ce moment la décision a finalement été prise d'établir une nouvelle succursale (et non un simple oratoire) dans les bâtiments des Ursulines. Les autorisations de M. le préfet et du sous-préfet ont été rendue, et un décret de « *sa majesté l'Empereur et roi en date du 21 septembre 1808* » a été adressé à la ville de Loches pour les autoriser à procéder aux travaux, et qui cède à titre gratuit les bâtiments de l'ancien couvent (appartenant alors aux biens Nationaux). Des devis estimatifs ont été établis. Deux commissaires sont nommés (MM. Turreau et Goubeau) pour « *examiner le tout et rendre un rapport sous 15 jours* ».

Folio 82 à 84 : Délibération du 21 janvier 1809 : bâtiments des Ursulines, établissement de la nouvelle succursale et du presbytère

Rapport desdits commissaires. Après examen d'un plan (disparu) et du devis, sont discutée les points suivants :

« 1° qu'il serait plus convenable de démolir un pavillon, côté B sur le plan, qui masque la place de l'église et y produit des sinuosités qui la rende très informe [en marge : que de la laissé exister au milieu de la place] (...); mais que la vente ou abandon à l'entrepreneur proposé par l'architecte de ce pavillon et du terrain annexé serait très préjudiciable aux intérêt de la commune en réduisant cette nouvelle place qui par sa position et son étendue pourra devenir très utiles pour la tenue de foires et marchés ; que sous ce dernier rapport le conseil préférerait conserver ce bâtiment pour y établir au rez de chaussée une halle et une boucherie dont le besoin se fait sentir tous les jours, et de magasin dans les chambre hautes ; Et aliéner le bâtiment côté A, où la commune ne pourrait former le bâtiment susdits et qui avec l'emplacement qui le joint au levant se trouvant contigu à la principale place de cette ville présenterait une valeur supérieure au pavillon côté B et exciterait plus de concurrence.

2° que la construction d'un mur côté C servant de clôture au jardin du sieur Duteil sur (?) de long, supprime un passage qui peut être utile au Pavillon ; qu'il paraîtrait plus convenable d'attendre pour régulariser cette partie que le sieur Duteil soit obligé de reconstruire son mur tombé en vétusté que d'en grevé la commune en ce moment (...)

3° (...) qu'il serait plus convenable de régulariser cette partie [la clôture de la cour du presbytère] suivant le projet de clôture n°2 commençant au coin du pignon du bâtiment du presbitère et continuant en direction du mur marqué en jaune sur le plan, lequel va rendre au coin du pignon de l'église et serait alors conservé pour servir de cour au prebitère, dans laquelle il conviendrait encore de faire construire la sacristie, afin d'agrandir la place et de démasquer entièrement l'église (...). La cave et le puits près ledit pavillon pourraient aussi être mis à la disposition du desservant. »

L'alinéa 4° traite des travaux à l'église.

Folio 98 : Délibérations des 15 et 24 mai 1812 : destruction d'un « pavillon » devant l'église.

Décision que le fameux « pavillon » sur la place devant l'église (qui avait finalement été cédée à l'entrepreneur adjudicataire des travaux à la succursale, M. Morinet, en tant que rétribution en nature par un « décret impérial » en 1810), sera finalement détruit.

Folio 155 : Délibération du 25 juin 1826 : Pétition de la fabrique de Saint-Antoine à propos d'une cave « sur la place en face de la caserne de la gendarmerie ».

« M. le maire donne lecture d'une pétition de la fabrique de S^t-Antoine qui propose de rembourser à la ville les frais occasionnés par la restauration de la cave située sur la place en face de la caserne de la gendarmerie à condition de mettre en jouissance cette cave à M. le curé de S^t-Antoine.

Refus du conseil, notamment en raison de ce que « la cave en question est d'une capacité bien supérieure au besoin du presbytère puisqu'elle peut contenir 120 pièces de vin ». La mairie en attend en outre le paiement d'un loyer convenable.

Folio 174 : Délibération du 25 juin 1830 :

Mention d'une réparation urgente à faire aux « portes du cimetière ».

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : E DEP 132 - 1D7 (1832-1844)

Folio 11 : Délibération du 6 janvier 1834 : école d'enseignement mutuel

Réunion exceptionnelle à propos d'un ancien bâtiment du couvent des Ursulines actuellement occupé par « l'école gratuite d'enseignement mutuel », dont la propriété est réclamée par « la direction générale des Domaines » dans une lettre adressée à la commune en décembre 1833. Rappel du décret impérial du 7 septembre 1808 et du 11 juin 1810, selon lesquels la totalité des bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines « autre que ceux occupés maintenant par la gendarmerie », est cédé à la commune pour y établir la succursale (église Saint-Antoine).

Décision unanime du conseil municipal de renvoyer l'affaire auprès des tribunaux compétents.

Folio 30 : Délibération du 28 mai 1836 : première évocation du déplacement du cimetière.

« M. le maire fait part au conseil d'une demande faite par un de ses membres tendante à ce que le cimetière soit changé et transporté dans un endroit plus éloigné de la ville ». Une commission est nommée pour chercher un nouvel emplacement.

Folio 33 : Délibération du 27 août 1836 : déplacement du cimetière, suite.

Rapport de la commission. « Le conseil considérant que le terrain indiqué par la commission et qui se trouve ~~au lieu de Vauchignard~~ [en marge : à la montée pointue] contenant quatre vingt et un ares joignant du Levant le Sieur Le f^m Giboureau au couchant le chemin de la montée du pointu, du nord le Sieur Le f^m Pirrault et du midi le f^m Daluzeau, réunit les conditions légales pour l'établissement d'un nouveau cimetière (...) autorise M. le maire à faire l'acquisition du terrain (...).

Le conseil décide également que le cimetière actuel ne pourra être employé qu'après 5 ans à l'établissement d'une place publique et qu'aucune fouille ne pourra y être faite que dix ans après sa fermeture. »

Finalement, l'emplacement du nouveau cimetière sera rejeté un peu plus tard (délibération non retrouvée) par « l'administration supérieure » en raison des coûts exorbitants de la nouvelle installation (chemin, clôture, etc...). Un autre terrain à Vignemont sera proposé.

Folio 45 : Délibération du 20 février 1838 : déplacement du cimetière, suite.

Mis au vote de l'emplacement du nouveau terrain pour le cimetière « sis à Vignemont », adopté.

« Le conseil, sur la proposition d'un membre et à l'unanimité, décide également arrête que l'enceinte du cimetière actuel après le délais de dix ans pendant lesquels d'après la loi aucune fouille ne peuvent être faites, ne pourra jamais être vendu ou aliéné, qu'elle restera à perpétuité destinée à servir de place ou promenade publique, qu'en aucun terme aucune espèce de constructions ou de fouilles quelconques ne pourront être faites dans l'enceinte de cet emplacement qui sera seulement permis de construire sur les limites de son enceinte de murs actuels sans pouvoir dépasser du côté de son centre (...) »

Folio 48 à 51 : Délibération du 27 mai 1838 : déplacement du cimetière, suite.

Très longue délibération. Rappel des faits des sessions de 1836 et de la décision de déplacer le cimetière au lieu dit « la montée pointue ».

« M. le maire en effet se mit en devoir de remplir le vœu du conseil, mais l'autorité supérieure, sur le motif que la commune serait entraînée dans des dépenses excessives mois encore pour le prix du terrain que par l'arrangement des chemins accédant et la confection d'une clôture, refusa de donner l'autorisation qui lui était demandé et le projet d'acquisition ne se réalisa pas.

La commission dut alors aller à la recherche d'un nouveau lieu propre à l'asile des morts et dans la séance du 20 février 1838 elle mit alors sous les yeux du conseil une nouvelle soumission contenant de la part de Mr Lenoir, propriétaire à Loches offre de vente moyennât 4200 f d'un enclos situé sur le clos de Vignemont réunissant (...) toutes les conditions désirables et pouvant servir immédiatement de lieu de sépulture, sans autre dépense que le prix de l'acquisition. Le conseil (...) arrête :

1° que la soumission fait pour l'enclos de Vignemont sera acceptée

2° que les rapports dont on a donné lecture seront joints au procès verbal de délibération

3° que le cimetière actuel ne sera livré à la circulation que dans 10 ans

4° et qu'en aucun temps il ne pourra être fait ni fouille ni construction dans l'enceinte dudit cimetière.

C'est à la suite de cette délibération (...) que le magistrat a ordonné qu'une enquête commodo et incommodo serait faite dans les formes (...)

Cette enquête a eu lieu les 16 et 17 avril dernier de cette année 1838. Soixante huit citoyens se sont présentés devant le commissaire nommé par le sous-préfet ; tous ou presque ont déclaré s'opposer à la translation du cimetière ; quelques uns : parceque telle était uniquement leur manière de voir ; le plus grand nombre ; parceque (...) soutiennent que l'enclos de Vignemont ne réunissait aucune des conditions voulue par la loi quelques autre enfin parcequ'ils estimaient simplement que ledit enclos n'avait pas dans la majeure partie la profondeur nécessaire aux creusements des fosses. Les dernier indiquaient comme pouvant être plus convenable quelques uns des terrains situés au petit Montain.

De nouvelles commissions sont nommées. Les résultats de l'enquête ci-dessus sont contestés. Toutefois, un lieu situé à « La Chauvellerie » est proposé. Les débats sont soutenus. Un nouveau vote proposant de choisir entre les deux lieux est effectué. Chaque votant est invité à mentionner

les raisons pour lesquelles ils choisissent l'une ou l'autre proposition. Le tout est retranscrit dans la délibération. Vignemont l'emporte une nouvelle fois par 14 voix contre 8.

Folio 55 : Délibération du 19 juillet 1838 : déplacement du cimetière, suite.

Vote du budget pour l'acquisition du nouveau terrain pour le cimetière.

Folio 56 : Délibération du 18 novembre 1838 : déplacement du cimetière, suite.

Finalement, le préfet rejette la proposition du nouveau terrain de Vignemont... Mais sans indiquer les raisons de son choix. Le maire est invité par le conseil à demander au préfet les termes de son arrêté avant de prendre toute nouvelle décision.

Folio 1b : Délibération du 6 janvier 1839 : déplacement du cimetière, suite.

NB : même cote (1D7) mais nouvelle numérotation des feuilles.

Le préfet répond finalement que son refus n'a pas été sanctionné par un arrêté administratif officiel. Le conseil, après « *des débats animés* » décide finalement qu'il reste sur ses décisions (donc le choix de Vignemont), et les délibérations sont de nouveau « *soumises à l'administration supérieure compétente à l'effet de devenir une décision régulière* ».

Folio 3b : Délibération du 24 février 1839 : déplacement du cimetière, suite.

Lecture d'une lettre du Préfet dans laquelle il reste sur ses positions, qu'il s'est suffisamment expliqué et propose que, s'il le souhaite, le maire en réfère au Ministre de l'intérieur. La décision est prise d'envoyer toutes les pièces au ministre...

Folio 24b : Délibération du 15 novembre 1840 : déplacement du cimetière, suite.

Lecture d'une lettre du préfet qui annonce la décision ministérielle de réaliser une nouvelle enquête *commodo et incommodo*, qui a été faite le 9, 10 et 11 de ce mois de novembre. Nouvelles tergiversations. Une nouvelle commission est nommée.

Folio 26b : Délibération du 6 décembre 1840 : déplacement du cimetière, suite.

Nouveaux débats sur l'emplacement d'un nouveau cimetière. La commission nommée pour la recherche visite plusieurs lieux : Vignemont ; les « vallons de la croix Brezil » ; Les « Montains ». Mais le choix se porte encore et toujours sur Vignemont. Un certain Delalande avance, contre cet avis les arguments suivant : que l'accès à ce terrain est difficile ; qu'il existe des caves en dessous susceptibles de s'effondrer ; et aussi : « *qu'il y a plus d'un demi siècle, qu'à peu de distance de ce clos de Vignemont sur un terrain portant le même nom, un cimetière y fut établi, un certain laps de temps écoulé, le roc aussi très épais a éboulé, cinquante tombes sont tombées, l'on renonça alors à ce lieu pour la sépulture qui fut remplacé par le terrain situé au bas de Vignemont et par la suite le cimetière a été déplacé où il est aujourd'hui* »

Il propose alors deux lieux, dont les Montains, auquel il donne toutefois la priorité. La décision est prise que dès le lendemain, des « *fouilles sur différents points* » serait entreprises en ce lieu pour vérifier qu'il y a bien assez de terres pour y effectuer les fosses selon la loi.

Folio 27b : Délibération du 11 décembre 1840 : déplacement du cimetière, suite.

Rapport détaillé sur les conditions qu'offre ce nouveau terrain des Montains : accès facile, proximité de l'église Saint-Antoine, situation au nord... Le conseil convient que les conditions sont bien réunies pour adopter ce nouveau terrain. **Le conseil vote ainsi pour l'acquisition d'un hectare de terres en ce lieu pour établir le nouveau cimetière.**

Disparition de la question du cimetière par la suite ?

Folio 79b : Délibération du 12 février 1843 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Décision du maire de nommer une commission pour réfléchir au devenir de l'école d'enseignement mutuel qui se trouve encore dans les anciens bâtiments des Ursulines, qui sont dans un état de délabrement avancé : soit réparer les bâtiments actuels ; soit déplacer l'école.

NB : Plusieurs délibérations de 1842 et 1843 concerne le plan d'embellissement de la ville (cf. plans anciens de Murisson). Il est notamment cité à plusieurs reprises la possibilité de démolir les bâtiments qui occupent encore le carrefour entre la rue du cimetière, la rue neuve Saint-Antoine et la rue du marché. C'est à cette occasion que l'on décide également de l'élargissement de « la ruelle du Croissant » : rue actuelle A. de Vigny.

Folio 93b : Délibération de mai 1843 : comptes de l'année 1843 : acquisition de la parcelle du nouveau cimetière au lieu-dit les « Montains »

Un budget est voté, sur plusieurs exercices, pour l'acquisition du nouveau terrain d'un hectare « aux Montains » pour l'établissement du nouveau cimetière. Il est dit que M. Le maire avait négocié dès 1841 avec M. Jaquier, propriétaire des terres, sur le prix de 5208 f., mais que ne disposant pas alors des fonds, la commune a dû reporter l'achat.

Folio 100b : Délibération du 19 juin 1843 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Des propositions de nouvelles maisons sont faites pour la nouvelle école. Renvoi de ces questions à la commission nommée précédemment.

Folio 104b : Délibération du 19 août 1843 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Décision de vendre « les bâtiments et dépendances de l'école mutuelle qui ne sont pas susceptibles d'être remis en état, et de servir ultérieurement à l'école primaire, et le bâtiment servant autrefois d'abattoir y compris le terrain devant la largeur du bâtiment, et le droit de couvrir le ruisseau », ce afin de sursoir au besoin financier de l'installation d'une nouvelle école sur un nouveau terrain.

Folio 107b : Délibérations du 9 et 13 novembre 1843 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Adoption par le conseil de la proposition d'acquisition d'un nouveau terrain (proche du cimetière (cf. plans de 1843 des ADIL), pour la nouvelle école + autorisation de faire faire des devis pour les nouvelles constructions.

Folio 110b : Délibérations du 6 février 1844 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Réception des plans, désignation d'une commission.

Folio 117b : Délibérations du 4 avril 1844 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Les plans, sont déclaré impropres...

Folio 139b : Délibérations du 18 mai 1844 : nouveau cimetière

Enregistrement de la vente des terrains pour le nouveau cimetière. Une commission est nommée pour faire un nouveau règlement pour le nouveau cimetière et fixer le prix des concessions.

Folio 142b : Délibérations du 28 mai 1844 : nouveau cimetière

Devis pour les travaux de construction du mur de clôture adopté.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : E DEP 132 - 1D8 (1845-1848)

NB : nombreux rapports très détaillés sur les grands projets d'embellissement de la ville.

Folio 58-65 : Délibérations de février 1845 : nouveau cimetière

Proposition et adoption du nouveau règlement + commission nommée pour l'établissement d'un nouveau chemin + réception des travaux de clôture.

Folio 130 et 136-137 : Délibérations du 6 et 13 juillet 1845 : sur l'école d'enseignement mutuelle.

Toujours pas réglée, cette question de son déplacement est remise à l'ordre du jour. Une commission est de nouveau nommée. Un rapport est rendu.

Folio 160 : Délibérations du 3 avril 1847 : sur l'école d'enseignement mutuelle

Examen de proposition de travaux, mais travaux de nouveau ajournés en juin 1847...

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : E DEP 132 - 1D9 (1848-1853)***Folio 6 et 10 : Délibérations de novembre 1848 et janvier 1849 : alignement de la rue Neuve Saint-Antoine.***

Où il est toujours fait mention de « l'école d'enseignement mutuelle ». Débats sur des acquisitions de propriétés (**notamment celle des dénommés « Guibert », correspondant aux parcelles 503, 504 et 505 du cadastre ancien, c'est-à-dire aux bâtiments fouillés tranchée 8 et 16**), pour dégager la rue et la Place Saint-Antoine. Cependant, face aux manque de ressources de la communes, la décision d'acquérir la « maison Guibert » n'est pas prise.

Folio 25-26 : Délibérations du 18 juin 1849 : Exhumation générale, Nivellement pour faire un champ de Foire ; vote de 500 francs ; ajournement du projet ; construction d'un établissement d'instruction.

Rapport d'une commission chargée de faire des propositions sur l'agrandissement du champ de foire à l'emplacement de l'ancien cimetière et de construire un nouveau collège.

« Nous nous sommes réunis deux fois et nous avons été unanimement d'avis qu'il était nécessaire de construire un nouvel établissement d'enseignement public lequel comprendrait les bâtiments que comporte une école primaire pouvant contenir 170 élèves, une école primaire supérieure en pouvant recevoir 120, et une école secondaire de 50 jeunes gens.

Lors de notre première réunion nous étions tous d'accord à l'exception d'un seul membre qu'il convenait de construire cet établissement à l'extrémité de la place du cimetière abandonné. Les bâtiments feraient face à l'église Saint-Antoine et fermeraient la place d'une manière régulière. Cette place destinée à servir bientôt de champ de foire, formerait un rectangle beaucoup trop long si on le prolongeait jusqu'aux murs qui longent le chemin de la Croix-Bry au faubourg Bourdillet (...) »

« M. Cochet, l'un des membres de la commission, a combattu l'avis partagé par ses collègues ; A ses yeux il serait regrettable de diminuer l'entendue du Nouveau champ de foire, l'emplacement du cimetière ne sera pas trop vaste ; **Il existe une délibération du conseil municipal qui a décidé que le futur champ de foire l'occuperait tout entier (...)** »

« Les autres membres de la commission, après avoir visité les lieux ont persisté dans leur opinion première (...) »

Le lendemain soir, nous nous sommes réunis de nouveau. Dans l'intervalle de ces deux réunions, trois propriétaires riverains du chemin de la Croix-Bry au faubourg Bourdillet étaient venus trouver plusieurs membres de la commission et avaient demandé avec insistance que le champ de foire occupât toute la place (...).

M. Cochet nous a remis son avis par écrit et motivé. En voici la substance : Le champ de foire doit être agrandi au lieu d'être diminué (...) un établissement d'Instruction publique ne sera pas convenablement placé sur un champ de foire. La ville n'est pas en position de faire des sacrifices. Si l'on bâti un collège sur un autre emplacement, les propriétaires riverains du champ de foire feront construire sur leur propriété et cela accroitra les travaux qui s'exécuteront dans la ville. **Une enquête commodo et incommodo a précédé la délibération qui a décidé que la totalité de la place du cimetière serait consacrée au champ de foire.** Enfin, le terrain qui s'étend entre la maison et le jardin de M. Besier, à droite du grand mail, conviendrait parfaitement pour y construire un établissement d'Instruction publique.

La commission estime qu'il est nécessaire de déplacer au plustôt le champ de foire actuel, qui n'est consacré à cet usage que la tolérance de M. le préfet et du département. Le conseil sera sans doute unanime sur ce point, de même que sur la convenance de le transférer sur l'emplacement qu'occupe l'ancien cimetière.

Aux termes de l'article 8 du décret du 23 frimaire an 12, il n'est pas permis de faire usage des cimetières abandonnés avant cinq ans à partir de leur clôture. Le respect que l'on doit aux cendres des morts a dicté cette pieuse interdiction. **Mais lorsque par une exhumation générale, on transporte dans le nouveau lieu consacré aux sépultures tous les ossements que renfermaient l'ancien, le motif qui a fait introduire dans la loi la prohibition portée par l'article 8 précité n'existe plus,** et rien ne peut plus commander dès lors que l'on attende pour en faire usage, le terme de cinq années.

Il y a tout lieu de Croire que l'Administration supérieure autorisera **sans difficulté l'exhumation qui sera demandée par la population, et pourrait s'opérer dans les premiers mois de l'année 1850.** Une souscription a été ouverte pour faire face à la dépense. MM. Les curés des deux paroisses se sont inscrits en tête de laditte souscription. Cette liste n'a encore été présentée qu'à un petit nombre de personnes, pendant le chiffre des souscriptions s'élève déjà au tiers de la dépense que

M. l'architecte de la ville n'évalue à deux mille deux cent francs. La commune n'aura, selon toute prévisions, aucune dépense à s'imposer pour ce travail d'exhumation. (...). Une autre considération commande de **ne pas reculer à une autre année cette exhumation et de la faire coïncider avec la plantation du grand mail. Pour que les nouveaux arbres y réussissent il sera indispensable de pratiquer de larges fossés, qui seront remplis de bonne terre végétale, et l'on ne saurait en trouver de meilleurs que celle qui proviendrait du nivellement de l'ancien cimetière.** Or cette plantation doit s'effectuer au mois de mars prochain (...).

La commission (...) propose au conseil de ne pas désigner dès maintenant le terrain sur lequel seront construit le nouvel établissement d'Instruction publique, de ne se prononcer immédiatement que sur la mesure de l'exhumation du cimetière ancien et sur le nivellement de la place (...)

Après discussion : « **Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport de sa commission et adoptant ses conclusions, Décide que l'exhumation générale de l'ancien cimetière sera faite dans le cours de l'hivers prochain ; que le terrain sera nivelé et disposé de manière à former un champ de foire.** Vote pour l'exécution de ce travail une somme de cinq cent francs destiné à compléter la souscription (...) » Ajournement des décisions concernant le collège. De même pour les plantations du « grand mail », à charge de la commission rendre un nouveau rapport en août.

Folio 37-38 : Délibérations du 2 mars 1850 :

Délibérations sur l'élargissement de la ruelle du croissant : « macadamisage et trottoirs »

Place Saint-Antoine : décision du conseil municipal autorisant M. le maire à entamer des négociations pour l'acquisition des bâtiments de M. « Picard-Gibers », à l'angle de la place.

Travaux d'exhumation générale : « M. le maire expose au conseil que **l'exhumation générale du cimetière a été précédée de plus de cent cinquante exhumations particulières** auxquelles Monsieur le commissaire de police a été obligé d'assister. Il propose une somme de cent francs à titre d'indemnités (...) »

Enlèvement des murs du cimetière : « M. le maire expose que le travail d'exhumation de l'ancien cimetière étant terminé, aucune raison ne s'oppose plus maintenant à l'enlèvement des murs de clôture. Il propose de faire cet enlèvement de suite, ce qui pourrait avoir lieu sans frais, en abandonnant les matériaux aux personnes qui le réclameront. »

Folio 41 : Délibération du 23 mars 1850 :

Place Saint-Antoine : après échec des négociation, décision du conseil municipal de déclarer d'utilité publique l'acquisition de la propriété de M. « Picard-Gibert » « où se trouve le bureau des hypothèques », et d'entamer une procédure d'expropriation ; prise de décision concernant le nouvel alignement de la rue Neuve Saint-Antoine.

Folio 44 : Délibération du 28 mai 1850 :

Finalement, ajournement de l'acquisition... Disparition de la question dans le registre 1D9.

ADIL EDEP_132 2M3 : CIMETIÈRES (AN III – 1948)

Copies des délibérations municipales du : 12 thermidor de l'an III ; 29 thermidor de l'an III et 30 thermidor de l'an III sur la translation du cimetière « de Quintefol » vers celui « du jardin des Ursulines » et de « l'affaire Dupuis et Figolet » + du 7 fructidor de l'an III

Extraits des délibérations du District de Loches du 8 thermidor de l'an III

autorisation provisoire d'inhumations au « Jardin des Ursulines » en attendant qu'ils soit mi en vente) ; **du 29 Thermidor** (concernant « l'affaire Dupuis et Figolet »)

Extrait des délibérations du Directoire du Département d'Indre-et-Loire du 2 thermidor de l'an III :

« (...) considérant que, quoique la municipalité de Loches soit autorisée à acquérir le terrain, il n'est pas certain que d'après les encherres qui auront lieu, elle en devienne adjudicataire, que **ce jardin est affermé a différents citoyens qui l'ont ensemencé, et qu'on e pourrait y enterré de suite sans les dédommager** estime qu'il n'y a lieu à délibérer.

Le directoire procureur général Syndic entendu, approuve et confirme l'avis du directoire du district de Loches du 9 Messidor et arrête en conséquence qu'il n'y a lieu à délibérer sur la demande de la municipalité de Loches, sauf à elle, s'il n'est plus possible d'enterrer dans l'ancien lieu de repos, à désigner un autre local libre pour en tenir lieu provisoirement. »

Extraits des délibérations du Directoire du Département d'Indre-et-Loire du 9 Messidor de l'an III :

Même sentence après une pétition adressée par la municipalité de Loches.

Extraits du registre des arrêtés du comité des finances de la convention Nationale, section des domaines et contributions du 22 germinal de l'an III

Autorisation à la municipalité de Loches de faire l'acquisition du jardin des Ursulines pour en faire un champ de repos.

Département d'Indre et Loire ; Extrait du registre des délibérations de l'administration du 19 Ventôse de l'an III

Autorisation à la municipalité de faire l'acquisition du jardin de Ursulines

Règlement du nouveau cimetière « des Montains » datant de février 1845.

ADIL 20_132 9 : RÉGLEMENTATION DES CIMETIÈRES ET DES POMPES FUNÈBRES

Rien de pertinent sur l'ancien cimetière des Ursulines.

ADIL 20_132 19 : EGLISE SAINT-ANTOINE (AN XII – 1932)

Diverses pièces de 1806-1809 :

De l'évêché, du préfet d'Indre et Loire, de la sous-préfecture, et du ministère des cultes : à propos des atermoiements sur l'installation de la nouvelle succursale de la paroisse de Loches dans l'ancienne église des Ursulines, puis finalement dans les anciens bâtiments, cédés à la ville de Loches, à l'exception de ceux occupés par la gendarmerie.

Pétition des habitants de Loches

Pour le rétablissement d'une succursale paroissiale adressée au préfet d'Indre et Loire (22 juin 1806).

Copie de la lettre du Directoire des « Domaines des hospices de Tours »

réclamant de rentrer en possession des bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines : en fait, on apprend qu'avant 1806, ceux-ci en avaient la jouissance, mais ont abandonné « provisoirement » les lieux. C'est la raison pour laquelle, des années plus tard (1834), ils en réclament encore la propriété...

Lettre du Préfet du 12 octobre 1807

Arrêté : « *les bâtiments et dépendances des Ursulines de Loches, autre que ceux servant actuellement de logement à la gendarmerie* », sont désignés pour l'établissement de la succursale de Loches abandonnés à ladite commune et mis à la disposition de l'archevêque.

Devis estimatif du 3 janvier 1807, vu par le sous-préfet de Loches le 16 janvier : sur l'établissement de la succursale Saint-Antoine par « Murison » architecte

« *L'église susdite aura la forme et les dimensions marqué sur le plan ci-joint (disparu), et comprendra toute l'aile adjacente au jardin de monsieur Pottier procureur impérial, l'aile en retour d'équerre sera démolie jusqu'à sa rencontre avec le mur de clôture (a) marque en rouge sur le plan, lequel sera tangente à la mardelle (sic.) du puit et passera sur le mur d'échiffre de la cave à l'angle opposé de gros pavillon côté (B), les murs de clôture (C) des Ursulines, seront démolis de font en comble et ceux côté (D) du cimetière et (E) de clôture du jardin du Sieur Duteil seront également démolis et reconstruits suivant la direction projetée en rouge sur le plan.*

Les galeries et pavillons attenants au chœur de ces dames seront démolis de font en comble en préservant la portion de mur format un côté de la sacristie projetée et son prolongement destiné à servir de clôture à la portion de terrain réservé pour cour et jardin du presbytère, projeté dans ledit chœur des dames (...)

Le pavillon côté (B) et flanquant l'aile à démolir peut être vendue ou abandonnée à l'entrepreneur avec le puit, la cave son escalier et le terrain renfermés par les murs côté (a) (...) ».

« (...) *les fondements des murs de la sacristie, des murs de clôture et de refend du presbytère auront un mètre de profondeur et 80 centimètres de largeur et seront (...) élevés en moellons durs posés à bain de mortier de chaux et sable sur leur lits (...)* »

Procès-verbal d'estimation du « pavillon » des Ursulines 5 juin 1809

« Je soussigné Louis René Desplaces maurice (...), nommé par le maire de la dite ville [de Loches] à l'effet de constater la valeur du pavillon des ursulines dont l'abandon est proposé par le devis rédigé par M. Murison pour l'établissement d'une succursale et d'un presbytère ou étant, j'ai reconnu que ce pavillon de l'extérieur à quinze mètres de long sur onze mètres huit centimètres de large, d'une construction forte, qui est composé ainsi que suit :

1° au rez de chaussée d'une écurie au nord, pavée garnis de crèches et rateaux ; ayant neuf mètres soixante cinq centimètres de long sur six mètres vingt cinq centimètres de large ; **d'une autre écurie au midi** aussi pavée avec crèches et rateaux ayant six mètres vingt cinq centimètres de long sur deux mètres quatre vingt treize centimètres de large.

2° au premier étage, quatre chambres ou cellules et deux dortoirs pratiqués pendant la révolution pour le logement des troupes et faisant suite au reste des bâtiments des ursulines ou étaient établis les cazernes.

3° au second étage ; même nombre d'appartements qu'au premier le tout étant carrelé et solivé ; en mauvais état, les poutres et cloisons sont aussi en mauvais état.

4° le grenier carrelé sur le tout ; belle charpente couverte en ardoises qui a besoin d'être repiquée.

5° sur la petite partie de l'aile du grand bâtiment indiqué sur le plan susdit ; le puis, une cave voutée sous l'aile susdite de 12 mètres de long sur six de large et l'emplacement derrière aussi indiqué sur le plan »

Diverses pièces de 1821 relatives à la construction d'un bas-côté à l'église

Diverses pièces de 1823 et 1828-1829 relatives à la construction d'un clocher à l'église

Plan de 1833 des anciens bâtiments des Ursulines

Diverses pièces de 1844 relatives des réparations à l'église (consolidation du porche, carrelage et clôture du presbytère) : réception des travaux en octobre 1844

Sur un devis estimatif des travaux établis à la demande du curé de Saint-Antoine, mention de la reconstruction du mur du jardin du presbytère au sud de l'église, suite à une inondation de février 1844 ayant provoqué l'écroulement du mur.

Diverses pièces de 1867 relatives des réparations à l'église (toiture), travaux exécutés en 1869.

Diverses pièces de 1931 relatives des réparations à l'église (toiture).

ADIL 20_132 : PRESBYTÈRE SAINT-ANTOINE (1814-1911)

Diverses pièces de 1910-1911 relatives la démolition du presbytère.

Plans du presbytère de 1814 et 1910.

Diverses pièces relatives aux réparation du presbytère.

ADIL 20_132 25 : CIMETIÈRES (1814-1911)

Lettre non signée de l'an X (1801-1802) adressée au sous-préfet ?

« Un arrêté du 8 brumaire (?) n'est applicable qu'aux communes qui peuvent en ajuster les dispositions suivant leurs moyens et les localités. Celle de Loches m'a semblé être une de celles du département ou son exécution pouvait être des plus prompte et rencontrer le moins d'obstacles, comme elle est **l'une de celle ou il est le plus urgent de rappeler les funérailles à un extérieur plus décent et les lieux d'inhumation à une police plus sévère & en l'employe exclusif des sépultures auxquels ils sont destinés.** Je vous invite en conséquence (? : abréviation) sous préfet à diriger les vues de la municipalité de Loches **de souscrire que d'elle-même elle prenne les arrêtés qui peuvent ramener l'ordre dans cette partie.** Il se présente deux moyens, celui de régler la taxe qu'on devra lui payer pour le service funéraire et de la combiner d'après les frais que ce service pourra lui coûter ; le **2° de distribuer son champ de repos de manière à assurer sa salubrité.**

J'en ai tracé la disposition dans le plan ci-joint. Elle est conforme à celle de l'arrêté. Les carreaux en teinte rouge sont le local des sépultures. Les espaces en teinte vertes peuvent être plantés de manière à fournir un jour une ressource utile à la commune en même temps qu'ils seront une décoration naturelle du champ de repos propre à lui donner le ton de respect et de recueillement qu'il doit inspirer. Tout ce terrain teint en vert peut être aliéné pour des sépultures privées susceptible d'être recouvertes de souvenirs ou monuments funèbres & cette aliénation sera une nouvelle source de produits pour la commune. L'allée principale qui circule autour des 4 grands carreaux devra rester libre.

Voilà la saison des plantations & par conséquent le moment ou la commune peut se livrer à l'arrangement de son champ de repos & faire cesser l'indécence qui le caractérise par les divers usages auxquels il est aujourd'hui employé.

Je verrais avec bien de satisfactions que Loches fut la première ville du département à donner l'exemple & j'assurerai cette dépense parmi celles de l'an 10 (...).

Les édifices qui flanquent l'entrée peuvent servir d'un de sanctuaire, l'autre de logement au gardien. »

Lettre non signée du 26 brumaire de l'an 14 (17 Novembre 1805) adressée au maire de Loches ?

NB : lecture très difficile !

« J'ai vu Monsieur **que la clôture du champ de repos de cette commune n'était pas suffisamment ne convenablement assurée, que des particuliers s'y procurent sans aucun droit & (?) tout respect du a ce lieu (?) seulement un libre accès même qu'ils en font leur chantier.** Je vous engage en conséquence à le visiter avec le commissaire expert & ce pour proposer de suite toutes les mesures à prendre pour que ces actes cessent & ne puissent se renouveler [# renvoi en fin lettre : il n'est pas ? à ? de vérifier si quelques habitations qui se sont ? y ont des ? leur droit & qu'il conveindrait de les forcer a ? ou de croisée d'où ils y puissent ? & qu'on soit obligé de fermer ou à griller et mailler]. Vous voudrez bien exprimer en même temps la plantation de ce lieu y faire replanter cet hivers les arbres qui y sont morts , ? qui ce ont été ? ? enlevés pour en remettre ? sur la promenade. J'attends expressément de votre ... » Abandon, trop difficile à déchiffrer...

Pétition adressée le 12 novembre 1818 par des habitants de Loches au Préfet d'Indre et pour le déplacement du cimetière :

Extrait : « Les soussigné habitants de la ville de Loches et propriétaires des maisons et habitations situées près le cimetière de ladite ville. Que **le cimetière placé au midi de la ville est pour ainsi dire**

dans son centre, occasionne la plus grande insalubrité, que d'ailleurs, d'après les règlements sur cette matière, il se trouve trop rapproché des maisons qui l'entourent ; qu'enfin, la disparition de ce cimetière portera les propriétaires à édifier une rue nouvelle de la succursale au faubourg Bourdillet, ce que plusieurs d'entre eux ont déjà fait (...) »

Contre-pétition d'habitants de Loches adressée le 19 novembre 1818 au ministre de l'Intérieur et au préfet d'Indre et Loire contre le déplacement du cimetière.

Extraits : « ***Le cimetière qui depuis 4 ans a été diminué pour le mettre à la distance voulu par la loi, par la construction d'un mur qu'il a fallu faire qui est à 140 pieds du haut Picois (...) et à 130 pieds de celle du faubourg des Bourdilllets. (...) à l'exception des quelques vieilles masures qui se trouvent au couchant et qui sont habitées par quatre à cinq pauvres familles, ainsi que quelques écuries et granges qui sont au nord-est.*** Au midi, ce cimetière touche des terres labourables.

Ce n'est que depuis deux ans que deux particuliers ont eu la fantaisie de bâtir dans l'emplacement de la grange et l'écurie. C'est par cette maison qu'ils voudraient aujourd'hui faire changer le cimetière dans l'espoir que celui-ci deviendrait un champ de foire (...).

Avant la révolution on a été forcé de changer plusieurs fois de cimetière (...), que ce n'est que lors de la destruction des Ursulines que le jardin de cet ancien couvent, cimetière actuel, a été trouvé le seul propre à la sépulture des morts, et à une distance suffisante des maisons (...).

Ce cimetière est entouré de murs de 12 à 13 pieds de hauteur et contient environ un arpent.

Depuis 22 ans qu'on y enterre on en a points encore été obligé de rouvrir les premières fosses.

En 1794 on a mis 10 & 20 morts ensemble & en 1814, 8, 10 & 12 sans qu'il en soit résulté aucune insalubrité ni incommodité pour les habitants. »

Lettres du préfet d'Indre et Loire du sous-préfet de Loches de décembre 1818 relative à la pétition adressée par des habitants de Loches pour le déplacement du cimetière : rejet de la demande...

Pièces relatives à la translation du cimetière (1838-1845) :

Diverses pièces de 1837 à 1840 relatives aux enquêtes commodo et incommodo sur la translations du cimetière vers Vignemont ; rapports de la commission chargée de l'enquête (+ rapports médical et topographiques commandés par la commission) ; lettre du propriétaire du clos de Vignemont s'engageant à vendre sa parcelle à la ville.

Pétition adressée au ministre préfet d'Indre et Loire par les habitant de Loches en date du 31 mai 1838 : opposition au déplacement du cimetière actuel et au choix de Vignemont pour établir un nouveau cimetière (scannés).

Pétition adressée au ministre de l'Intérieur par les habitant de Loches en date du 15 juillet 1838 : opposition au déplacement du cimetière actuel et au choix de Vignemont pour établir un nouveau cimetière.

Extraits : « ***il y a plus de quarante ans, le cimetière (...) est établi dans l'encloture d'un ancien couvent d'Ursulines dont le terrain est vaste, commode, d'un facile accès et répond entièrement aux besoins de la population. En effet, son étendue non compris les clôtures sont de soixante six ares lorsque la moyenne des décès n'est annuellement que de cent seize à cent dix huit.*** Quoi qu'il fut très rapproché de la ville, il n'est cependant pas dans son enceinte. Pour le rapport de sa salubrité, sa position n'a jamais causé le moindre accident a quelques époques que ce fut même par la suite du choléra dont plus heureux que leurs voisin les habitants de Loches ont tous été préservé. »

« Le cimetière actuel de Loches quoique longeant la ville dont il n'est séparé que par un chemin est renfermé du murs fort élevés (cinq mètres de haut) et n'a jamais causé la moindre influence à la salubrité de la ville. **Il est assez grand pour le besoin de la population puisque son étendue ne peut être épuisée qu'en vingt cinq ans au moins, d'où il suit qu'il n'y a pas nécessité de la changer.** »

Contre-pétition adressée au préfet par des habitant de Loches en date du 23 juillet 1838 : pour le déplacement du cimetière actuel et le choix de Vignemont pour établir un nouveau cimetière

Diverses correspondances entre le ministère de l'intérieur, la préfecture et la sous-préfecture d'octobre 1840 à mars 1841, relatives aux prises de décision liées au déplacement du cimetière ; au refus du choix de la ville de l'établir à Vignemont ; aux demandes de nouvelles enquêtes à faire réaliser par la municipalité...

Lettre de l'acceptation de la vente du terrain du « Petit-Montain » en date du 19 juin 1841.

Arrêté du sous-préfet autorisant la vente des terres du « Petit-Montain » le 26 avril 1843, vu et adopté le 2 septembre par l'administration préfectorale à Tours.

Autorisation du ministère de l'Intérieur en du 29 janvier 1844 pour la vente, accompagné du procès-verbal de l'expertise du terrain commandée par la municipalité du 25 janvier 1841 et du plan du terrain à acquérir.

Devis estimatifs des travaux au nouveau cimetière 11 juin 1844 ; réception définitif des travaux du 15 mars 1846

Devis estimatif des travaux d'exhumation générale du cimetière des Ursulines : 8 décembre 1849 :

« Devis estimatif des travaux à faire pour le nivellement de l'ancien cimetière et pour l'exhumation et le transport des ossements dans le nouveau cimetière.

Dressé par l'architecte de la ville, soussigné en conformité des délibérations du conseil municipal en date du 18 juin 1849.

Montant de la somme : 2393,26 f.

L'urgente nécessité d'un champ de foire à Loches à fait prendre à l'administration municipale le parti d'exhumer l'ancien cimetière, sur lequel ce champ de foire doit être établi, afin de pouvoir avant les cinq années qui restent encore à parcourir pour l'expiration des délais voulu par la loi.

Les travaux de terrassement qui seront occasionnés par cette exhumation **seront fait à la profondeur de 1,70m avec triage simultané des ossements** qui seront transportés au fur et à mesure dans le nouveau cimetière et au moyen d'un corbillard disposé à cet effet.

Un caveau pratiqué dans le roc à l'extrémité du cimetière actuel, et s'étendant sur les terrains de M. Leblois sera nettoyé et disposé pour recevoir tous les ossements à cet effet on le déblayera des terres et rochers qui encombrant l'entrée et on transportera ces déblais dans la partie la plus basse du cimetière, le long du mur côté de l'Est. Puis, un mur de pierres sèches enduit de mortier sera construit devant les ouvertures irrégulières du caveau et une pierre dure sur laquelle on sculptera une inscription de commémoration de l'exhumation sera placée debout et scellée dans le mur pour fermer l'entrée du caveau.

Les terrassements relatifs au nivellement de la place et qui seront exécutés avant la fouille d'exhumation générale d'après un piquetage qui sera fait lors de l'exécution donneront lieu à un déblai de 2 600 mètres [cubes]. Une partie de ces déblais sera faite aux frais de la ville, le surplus est présumé devoir être enlevé par les habitants.

Pour les travaux qui viennent d'être annoncés ci-dessus donneront lieu aux dépenses suivantes à savoir :

La surface de l'ancien cimetière étant de 6700 mètres [carrés] et la profondeur de la fouille de 1,70 m, le cube général des terres à remuer de : 11 390 m.

De ce cube il convient de déduire celui qui sera occasionné pour le nivellement de la place et qui est de : 2600 m.

Les 8 790 m cubes à raison de 0^f17 pour piochage et triage des ossements : 1490^f30.

La quantité de 400 m cubes à enlever par la ville et transporté sur le grand mail est évalué à raison de 0^f70 m : 280^f00

Le transport des ossements qu'on estime à 200 m cube vaudra à raison de 0^f60 : 120^f00

La confection et la location d'un corbillard monté sur quatre roues est estimée : 80^f00

Les travaux de terrassement dans les caveaux sont évalués à 60 m cubes à raison de 0^f40 pour transport et régilage : 24^f00

30 m carrés le mur en pierres sèches avec enduit en mortier de chaux et sable sont estimés à raison de 1^f50 pour façon et fourniture de mortier seulement : 45^f00

Le dressement de quelques parents dans le roc tendre enterré : 20^f00

La retaille et la pose d'une vieille pierre tumulaire et l'inscription à y faire couterons avec le transport de l'ancien au nouveau cimetière : 15^f00

Le régilage de toute la surface de l'ancien cimetière est estimé à raison de 0^f03 le mètre carré : 201^f00

Total : 2279^f30

Plus pour l'honoraire de l'architecte : 113^f96

Total : 2393^f26

Arrêté me présent devis à la somme de deux mille trois cent quatre vingt treize francs et vingt six centimes

A Loches le 8 décembre 1849

L'architecte de la ville [signé] Collet.

Ajout : approuvé le présent devis pour servir à l'adjudication des travaux, Tours le 17 décembre 1849. Pour le préfet, le conseiller du préfet [signature].

Copie de la souscription faite auprès des habitants de Loches pour les travaux d'exhumation générale du cimetière des Ursulines, le 5 décembre 1849 :

Montant total « 1513 francs 65 centimes »

Lettre du maire de Loche adressée au préfet le 11 décembre 1849 pour demander l'autorisation de procéder à une exhumation générale :

La lettre est dûment motivée. Rappel des termes des lois sur les cimetières (interdiction de mise en commerce d'un ancien cimetière avant 10 ans ; 10 ans avant toute fouilles ; interdiction de 5 ans avant toute autre utilisation des lieux, 5 ans avant toute fouilles ou fondations, etc...), rappel des décisions et délibérations municipales.

Extraits : « En faisant l'exhumation générale dans le courant de janvier 1850, il manquera que trois mois pour que les 5 années soient expirées, mais nous avons dès à présent la preuve que les corps inhumés les derniers dans le cimetière sont dans un état complet de consommation et réduit à l'état d'ossements. **Déjà, en prévision du travail général que nous préparons, un grand nombre d'exhumations individuelles ont été faites par les familles. Les derniers corps inhumés en avril 1845 ont été relevés et l'exhumation n'a pas présenté aucun inconvénient ni pour l'odeur, ni pour la levée des ossements.** Au surplus pour la fouille de la portion du cimetière où ont eu lieu les

dernières inhumations, les précautions nécessaires seront prises, tant pour la salubrité que pour la décence de l'opération. Les médecins consultés par nous déclarent qu'il n'y a aucun danger surtout si l'on opère pendant l'hivers et c'est une des raisons pour lesquelles nous avons hâtes d'être autorisé à agir (...) »

« Enfin, les travaux de terrassements que l'exhumation générale nécessitera occuperont pendant la plus mauvaise saison de l'année **les ouvriers journaliers** qui manquent toujours d'ouvrages, et qu'il vaut bien mieux secourir par le travail que par l'aumône. »

« Quant à ce qui concerne les détails de l'opération, le conseil municipal a pensé qu'elle était de nature exceptionnelle et trop délicate pour être donnée à l'adjudication. Je pense que M. le préfet en autorisera sans difficulté l'exécution par voie d'économie conformément au devis. **Notre intention est d'ailleurs de diviser le travail par banchées et de le faire faire à la tâche sous notre surveillance spéciale et celle de M. l'architecte de la ville.** »

Copie du registre des arrêtés Municipaux du 14 avril 1845 : clôture du cimetière des Ursulines et ouverture du nouveau

« Le Maire de la ville de Loches (...) »

Arrête

Art. 1^{er} : à partir de ce jour **14 avril, le cimetière dit des Ursulines situé sur la place de l'église de Saint-Antoine, sera clos et toute sépulture y sera interdite.**

Art. 2 : à partir de ce même jour, le cimetière des Montains sera ouvert ; toute sépulture aura lieu dans ce champ de repos. »

Copie du procès-verbal d'adjudication des travaux d'exhumation du 6 janvier 1850 :

« Aujourd'hui six janvier mil huit cent cinquante à l'heure de midi.

Nous Jean Armand Delaporte maire de la ville de Loches, assisté de Monsieur de Bridieu et Signolet, conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau ; Truault, receveur municipal et Collet architecte de la ville, avons procédé ainsi qu'il suit à l'adjudication au rabais des travaux de terrassement d'exhumation générale de l'ancien cimetière de cette ville au devis dressé par monsieur l'architecte de la ville en date du huit décembre mil huit cent quarante neuf, approuvé par Monsieur le Préfet le dix sept du même mois et enregistré le treize janvier mil huit cent cinquante laquelle adjudication a été annoncée par les affiches et publications d'usage.

Monsieur l'architecte a d'abord donné lecture du devis précité et des conditions auxquelles allait être faite l'adjudication et dont la teneur suit :

Art. 1^{er} – Les travaux seront adjugés au rabais et sur soumissions achetés.

Art. 2^e – Nul ne pourra se rendre adjudicataire s'il n'est pas suffisamment connu de l'administration, ou pourvu d'un certificat de capacité et de moralité.

Art. 3^e – Les travaux seront commencés immédiatement après l'approbation de l'adjudication par Monsieur le Préfet et exécutés conformément au devis s'élevant à deux mille trois cent quatre vingt treize francs et vingt six centimes.

Art. 4^e – **Les terrassements nécessités par le nivellement de la place occasionneront des déblais de deux mille six cent mètres cubes, dont quatre cents mètres seront à l'époque qui sera indiqué par l'administration, enlevés et transportés par l'entrepreneur sur le grand mail où ils seront rependus dans trente six fosses disposées pour la plantation ; huit cents mètres seront enlevés par l'adjudicataire du nivellement du grand mail ; le surplus est présumé devoir être enlevé volontairement par les habitants de la ville.**

Le premier travail de nivellement sera exécuté sous la surveillance de l'entrepreneur, et d'après le piquetage de nivellement qui lui aura été tracé.

Tous les arbres actuellement plantés sur les fosses sont réservés par la ville et seront mis de côté par l'adjudicataire.

Art. 5 – Au fur et à mesure de l'enlèvement des terres pour le nivellement de la place, une fouille de un mètre soixante dix centimètres de profondeur au dessous du niveau de la place actuel sera faite en commençant le long des maison et du mur côté nord, et les terres qui en proviendront seront immédiatement enlevés. On continuera ainsi de front sur toute la largeur du cimetière en ayant soin de jeter les ossements en avant et les terres en arrière.

Art. 6 – Si dans les délais fixés pour l'exécution des travaux la totalité des deux mille six cents mètres de terre à enlever pour le nivellement n'étaient pas emportée, n'en sera pas moins tenu de faire la fouille dans toute la hauteur et les délais prescrits, et il lui sera tenu compte des terrassements aux prix du devis.

Art. 7 – Les ossements triés avec soin et entassés de distance en distance par morceaux de deux mètres cubes au moins. Tous les deux jours et même tous les jours si cela est jugé nécessaire et à l'heure qui sera indiquée par Messieurs les curés de S^t Ours et de S^t Antoine on transportera les ossements dans le nouveau cimetière ; ils seront déposés dans les vieilles carrières qui seront ménagées et disposés à cet effet conformément aux prescriptions du devis.

Art. 8 – Ce transport s'effectuera au moyen d'un charriot à quatre roues, attelé de deux chevaux ; et de la capacité d'au moins trois mètres cubes ; lequel sera recouvert d'un drap mortuaire fourni par la commune ou par la fabrique.

Art. 9 – Le travail d'exhumation sera scrupuleusement surveillé par l'administration. L'entrepreneur sera tenu de renvoyer sur l'ordre du maire et du commissaire de police celui de ses ouvriers qui se serait écarté du respect dû à la nature de l'opération.

Tous les objets qui seront trouvés pendant la fouille seront soigneusement mis de côté par l'entrepreneur et remis à l'administration.

Art. 10 – Pendant tous le cours des travaux, la clôture actuelle du cimetière sera maintenue et l'entrée rigoureusement interdite à toute personne étrangère à l'opération.

Il ne pourra être fait aucun travail d'exhumation le jour de dimanche.

Art. 11 – Dans le cas où il se trouverait des cercueils en bois fermés où des corps sont non suffisamment consumés on les déposerait dans un cercueil en bois fourni par l'entrepreneur et le transport s'en effectuerait de suite au nouveau cimetière, toujours avec le concours du clergé. Le dépôt en sera fait dans une fosse prévue à cet effet et dans le prix ainsi que la bière sera payée par l'administration.

Art. 12 – Le prix de l'adjudication sera payée au fur et à mesure des travaux, sur certificat d'avancement délivré par Monsieur l'architecte, à l'exception d'une somme de cinq cents francs qui ne sera payée que quatre mois après la terminaison des travaux.

Art. 13 – Les travaux seront terminés dans le délais de deux mois à partir de l'approbation de l'adjudication par Monsieur le Préfet.

Art. 14 – Les frais de timbres, d'enregistrement et généralement tous ceux faits pour parvenir à l'adjudication seront supportés par l'adjudicataire.

Celui-ci paiera également les expéditions du devis, cahier des charges et procès verbal d'adjudication qui lui seront délivrés aussitôt après l'approbation de l'adjudication par Monsieur le Préfet.

Cette lecture étant terminée nous avons déposé sur le bureau un bulletin cacheté contenant le minimum fixé pour le rabais auquel l'adjudication pourrait être faite, puis nous avons invité les personnes à déposer entre nos mains leur soumission.

Il nous en a été remis quatre. La première par le Sieur Augeard. La deuxième par le Sieur Berau Touchard maître maçon à Loches. La troisième par le Sieur pierre Courtault. Et la quatrième par le Sieur Mery.

Après un quart d'heure d'attente et aucune autre soumission ne nous ayant été présentée, nous avons procédé à l'ouverture des quatre déposées (...).

Le rabais offert par le Sieur Berau Touchard étant le plus élevé et étant d'ailleurs supérieur au minimum fixé par la commission, nous avons déclaré ledit Sieur Berau adjudicataire des travaux dont il s'agit, moyennant un rabais de vingt cinq centimes par franc sur le prix porté au devis sus-relaté, et aux charges clauses et conditions ci-dessus indiqués ce qui a été immédiatement accepté par lui.

De tous quoi nous avons rédigé le présent procès verbal qui a été signé par nous, ainsi que les conseillers municipaux, le receveur municipal et l'architecte susnommé, après lecture (...).

Approuvé le présent procès verbal d'adjudication à la charge de l'entrepreneur dans n délais e vont cinq jour.

Tours le neuf janvier mil huit cent cinquante pour le Préfet, Le conseiller de préfecture (...).

Enregistré à Loches le quinze janvier mil huit cent cinquante (...)

Pour copie certifiée conforme. A Loches le 20 janvier 1850. Le maire. [Signé] A. Delaporte. »

Procès-verbal de réception des travaux d'exhumation du 17 mars 1850 :

« Aujourd'hui dix sept mars mil huit cent cinquante, nous architecte de la ville nous somme transportés sur la place de l'ancien cimetière (...) à l'effet de vérifier et recevoir les travaux exécutés (...).

Nous avons examiné avec la plus scrupuleuse attention les travaux dont il s'agit et nous avons reconnu qu'ils étaient convenablement exécutés sous tous les rapport (...).

Décompte :

Nivellement de la place de l'ancien cimetière enlèvement de 1513 m de terre à 0f70 : 1059f10

Fouille pour l'exhumation des ossements comme au devis : 8790 m

Fouille faite en sus du devis par suit du non enlèvement des terres avant la fouille : 380 m

Cube total : 9170 m à 0f17 : 1558f90

Transport des ossements comme au devis : 120f

Corbillard comme au devis : 80f

Bouchement des caveaux et pose de la pierre tumulaire : 25f

Transport et pose d'une croix en pierre dure avec gougeons en fer : 20f

Régalage de la place comme au devis : 201f

A ajouter le transport et répandage des terres non enlevées : 80f

Total : 3144f

Déduire le rabais de 20^c par % : 786f

2358f00

Honoraire 1/20 : 117f90

Total : 2475f90

A déduire le cube de des terres enlevées par les habitants soit 900 m à 0f70 : 630f

Déduire le rabais de 20^c par % : 157f50

Il reste pour rétribution totale : 2003f40

(...)

[Signatures] »

ADIL 2 Z 75 : FONDS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE LOCHES : ANCIEN COUVENT DES URSULINES DE LOCHES (DÉVOLU À LA COMMUNE) (1808-1834)

Diverses pièces de 1833-1834 relatives à la réclamation ministérielle (Directeur des Domaines Nationaux), à propos de la possession par la commune des anciens bâtiments du couvent des Ursulines notamment ceux occupé par l'école gratuite, revendiquée par les Domaines nationaux.

- **Lettre du maire de Loches au sous-préfet du 10 juin 1833**, réaffirmant la possession de la municipalité sur les bâtiments de l'ancien couvent.

« Ainsi Monsieur le préfet en résumant, les bâtiments qui servaient autrefois de cloître ont été convertis en église et en presbytère, les bâtiments sur la rue qui servaient à loger des pensionnaires avant la suppression du couvent servent de casernes à la gendarmerie dont l'écurie occupe la partie autrefois l'église du couvent : le restes des bâtiments a été cédé en partie à l'adjudicataire des travaux et le surplus fait l'école primaire (...). Une rue qui conduit à l'église, au presbytère et au cimetière traverse ce qui formait jadis la cour du couvent, les jardins ont été vendus par l'Etat et plusieurs constructions se sont élevés sur leurs anciens emplacement. »

- **Lettre du directeur des domaines Nationaux du 12 novembre 1833 adressée au sous-préfet**, réclamant la partie des bâtiments de l'ancien couvent qui n'ont pas été dévolus à l'installation de la succursale et du presbytère, c'est-à-dire tous les bâtiments qui se trouvent au nord de la « rue neuve Saint-Antoine », percée en 1812 lors de l'aménagement de la succursale.

- **Lettre du Sous-préfet de Loches du 7 janvier 1834** : réaffirmation du sous-préfet de la possession légitime, pleine et entière des bâtiments par la municipalité (à l'exception de ceux alors occupés par la gendarmerie),

- **Extrait du registre des ventes des biens nationaux (non daté, vers avril 1795)**, autorisée par décret à faire l'acquisition du jardin des Ursulines de Loches pour en faire un champ de repos soit : *« Sixième lot. Environ un arpent 20 chainées de jardin renfermée de murs, joignant du levant au chemin qui conduit de Bourdillet à la Croix Bénil, et les bâtiments ci-après ; du midi le citoyen Moreau jardinier et du nord le chemin tendant de la voie Neuve à Broudillet (...) »*

- **Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat au Palais impérial de Saint-Cloud du 11 juin 1810** : autorisation impériale d'établir une nouvelle succursale paroissiale et le presbytère dans l'ancien couvent des Ursulines et autorisant la cession au Sieur Morinet, exécuteur des travaux, d'un pavillon du couvent estimé à 4000 francs pour son paiement.

- **Extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat au Palais impérial de Saint-Cloud du 21 septembre 1808** : autorisation donnée au préfet d'Indre et Loire d'abandonner à la commune de Loches pour l'établissement de la succursale *« les parties des bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines de cette ville, autre que ceux occupés maintenant par le gendarmerie ».*

- **Extraits des registres du conseil municipal de janvier et février 1834** réaffirmant la volonté de porter l'affaire devant les tribunaux et le conseil d'Etat.

Divers documents, devis estimatifs et PV de réception des ouvrages des travaux à la succursale, du presbytère et de l'établissement d'une place devant l'église, de 1807 à 1813 :

- Ou il est fait mention de la **démolition d'une partie des murs du cimetière et de leur reconstruction pour l'aménagement d'une place devant l'église** :

Dans le devis estimatif (1807) : *« les murs de clôture des Ursulines seront démolis de font en comble, et ceux côté du cimetière et ceux de clôture au jardin du Sieur duteil seront également*

démolis et reconstruits suivant la direction projetée en rouge sur le plan. » ; puis dans un **article du PV de réception (1812) : « 4^e partie : (...) le mur du cimetière (...) » ;**

Puis dans le **PV des « métrages général et définitif » réalisé le 10 août 1813** : Dans la première partie, relative à la construction de « *maçonneries faites de moellons durs et mortier de chaux et sable pour fondation, carreaux et boutisses pour les parties ci-après détaillées* » : « **Art. 5 : celle de la fondation du mur du cimetière et les jambages de la porte : longueur ensemble : 70,00 ; hauteur moyenne 1,00 ; épaisseur : 0,80** » ; puis plus loin dans la troisième partie, relative à la construction de « *maçonneries faites partie en carreaux et boutisses de pierres de taille tendre et partie en moellons avec mortier de chaux et sable (...)*. Art. 14 : **celle du mur de clôture du cimetière et des piliers de la porte : longueur 72,00, hauteur 4,00** ».

- Où il est également fait mention de la démolition de bâtiments de l'anciens couvent :

Dans le devis estimatif (1807) : « **Les galeries et pavillons attenants au chœur des dames seront démolis de font en comble** en réservant la portion de murs formant un côté de la sacristie projetée et son prolongement destinés a servir de clôture à la portion de terrain réservé pour la cour et jardin du presbytère projeté dans ledit chœur des dames (...). **Le pavillon côté B et flanquant l'aile à démolir peut-être vendu ou abandonné à l'entrepreneur avec le puit, la cave, son escalier et le terrain renfermé par les mur côté A (...)** »

Divers documents relatifs à la cession du Sieur Morinet à la ville de Loches du pavillon situé devant l'église succursale pour le démolir et agrandir la place : un échange de maisons est acté en 1812.

Extrait d'une copie de l'acte d'échange : « Ledit sieur Morinet consent à abandonner l'emplacement du pavillon et constructions, jardin et cour qui lui appartiennent comme dépendant de la maison de cy-devant ursules, il consent à opérer la démolition dans un délai de six ans a partir de ce jour, en enlever les mariaux combler et caver les trous, niveler la totalité de la place (...)

Document datant de l'an VI de la République (vers 1798) : PV de visite de l'adjoint du génie militaire chargé des bâtiments de département d'Indre-et-Loire, relatif à la mise à disposition de divers bâtiments de la commune au casernement des troupes en station.

Extrait à propos des anciens bâtiments des Ursulines : « Dans l'intérieur de la commune de Loches, il existe plusieurs bâtiments qui ont été disposés pour caserner de la cavallerie, **depuis la Révolution et ont été employés à cet usage pendant la guerre de la Vendée, ces bâtiments connus sont les Nonnes des Ursulines**, le cydevant collège des Barnabites et celui des cydevant Viantaises (...), refermés des mangeoires et rateliers payés sur les fonds e la Guerre.

1° le bâtiment des ursulines occupé par un détachement de la 10^e demy brigade composé au rez de chaussée de six écurie garnies de leurs mangeoires susceptibles de loger cent vingt quatre chevaux. Au dessus des dittes écuries il existe deux étages composés de chacun quatre chambres ou il y a de la place pour 18 lits logement pour 36 hommes ; 7 autres chambres idem : 252 hommes ; plus 6 autres chambres pour les officiers : 6 hommes ; Dans 3 autres chambres détaché attenante à l'église : 32 hommes. Total 326.

Indépendamment du local cy énoncé il existe dans une autre partie de bâtiment qui peut être détaché de cette caserne, le logement nécessaire au casernement de la brigade de gendarmerie avec leur entrée sur la rue et écurie dans une cour particulière à leur logement et place pour 14 chevaux. En suivant le même bâtiment sur la place de la rue, il existe un corps de logis du côté du corps de garde susceptible de loger quatre officiers. L'église propre au magasin des fourrages. La majeure partie des bâtiments sont en état, ayant cependant reconnu que les planchers supérieurs avait souffert par la démolition de la cloison du corridor.

ÉTUDE DES LOTS DE FAUNE DU DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE DE LA PLACE DE VERDUN, À LOCHES

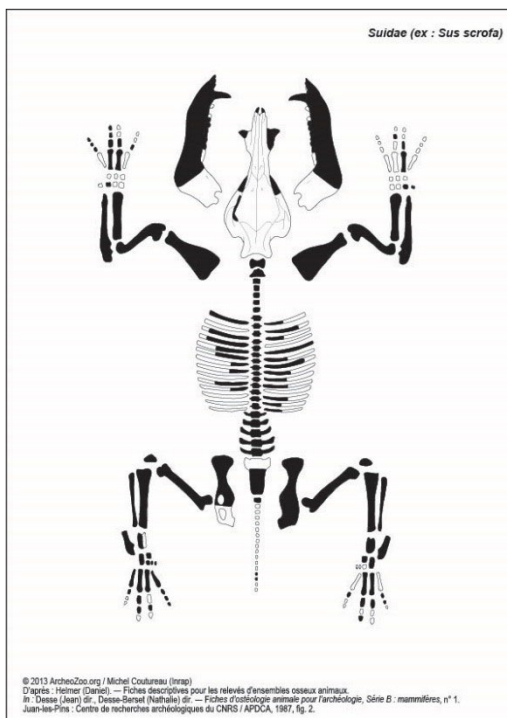
JESSIE DUVAL (SADIL)

Introduction

Le diagnostic réalisé à Loches « Place Verdun » a livré 392 ossements animaux (poids des restes = 3,425 Kilos). L'essentiel du corpus provient d'une sépulture animale (tranchée n°3, F12) datée des 17-18^{ème} siècle, découverte au sein des jardins de l'ancien couvent des Ursulines, donc avant l'implantation du cimetière municipal à la toute fin du 18^{ème} siècle. Le second lot d'importance par le poids des restes conservés est issu d'un remblai localisé dans un champ de foire du 19^{ème} siècle (tranchée n°3, US 3007, F316), associé à un petit bâtiment (murs F22 et F23). Enfin, les derniers ossements correspondent à des os erratiques provenant de sépultures ou de leurs fosses de récupération ou encore du comblement final d'un fossé.

I. Méthodologie

L'étude a été réalisée au sein du service archéologique d'Indre-et-Loire. La détermination a été effectuée à l'aide d'ouvrages d'ostéologie animale : E. Schmid (1972) et R. Barone (1999). Les ossements ont par la suite été comptés (NR : Nombre de Restes ; NMI : Nombre Minimum d'Individus), pesés (PR : Poids des Restes) et latéralisés. Un seul os a pu être mesuré, puisqu'entier, en se référant aux critères établis par A. V. D. Driesch (1976) et C. J. Johnstone (2004). L'âge dentaire d'un individu porcin a pu être estimé à l'aide des travaux de Grant (1982) repris par M.-P. Horard-Herbin en 1997. L'épiphyssation des os est également renseignée. Le sexe des individus en présence, un seul dans le cas évoqué, a été examiné. Ont également été répertoriés les différents stigmates laissés par des phénomènes naturels ou des actes anthropiques. Lorsqu'il est fait mention du bœuf, du mouton ou de la chèvre, par exemple, dans le texte ci-après, cela est un qualificatif général pour l'espèce qui ne tient en aucun cas du genre de l'animal.



Réprésentation osseuse de la sépulture animale F12



Photographie de la sépulture animale F12 (tranchée 3)

II. La sépulture animale F12

La fosse dénommée F12, implantée dans les jardins du couvent des Ursulines au 17 ou 18^{ème} siècle, a livré 293 ossements ou fragments osseux en connexion (dont des épiphyses) appartenant uniquement à un individu porcin, une jeune truie en l'occurrence, dont l'âge est situé aux alentours de 16-18 mois. L'état de conservation du squelette est globalement bon. Les parties manquantes ou fragmentées sont sans doute à attribuer, si ce n'est à la décomposition naturelle, à la fragilité des ossements chez les jeunes individus, et peut-être également à la réalisation de l'opération archéologique et notamment au ramassage lors de la fouille du fait de la petitesse et de cette même fragilité de certains des éléments. Le squelette ne présente aucune trace anthropique.

Il s'agit donc vraisemblablement d'une sépulture d'un animal ayant ainsi fait partie du cheptel de l'ancien couvent. La cause de la mort n'a pu être établie et les hypothèses sont variées comme évoquées par B. Clavel et O. Robin (2012) : maladie, conditions d'élevage, mort liée à une mise bas...

III. La fosse F316

Dans le fait du 19^{ème} siècle F316, associée à un petit bâtiment, sur les 21 restes fauniques mis au jour (PR= 2,069 kilos), 18 appartiennent à un équidé (PR= 1,956 kilo), plus particulièrement à ses parties antérieures (rachis, côtes, épaules et membres). Les mesures réalisées sur l'humérus droit le rapprochent davantage d'un mulet ou d'une mule en comparaison des individus modernes référencés par C. J. Johnstone. La prudence reste néanmoins de mise au vu des différents croisements existants et ainsi des différentes sous-espèces potentiellement en présence pour ces périodes tardives. Ces ossements, comportant des traces de radicelles pour certains et fortement impactés par l'opération archéologique, ne présentent aucun stigmate d'un acte anthropique. 3 autres os, de bœuf, composent l'échantillon (PR= 113 grammes). Sont identifiés 2 tibias d'individus différents et un métacarpe lesquels ont tous subis des actes de découpe franche en vue d'une récupération de la viande voire aussi de celle de la moelle osseuse à des fins notamment de consommation.

IV. Le fossé F82

Enfin, le fossé F82, préalable au cimetière, a livré dans son comblement final 4 ossements (PR= 66 grammes) dont 3 appartenant à du bœuf et le dernier étant indéterminé. Un humérus de bœuf présente des traces de coupes franches.

V. Les ossements erratiques

Plusieurs sépultures du 19^{ème} siècle ainsi que des fosses de récupération de sépultures (N=12) ont également livré de la faune, mais en faible quantité. Il s'agit d'ossement erratiques appartenant à du bœuf, du mouton ou de la chèvre ou encore du porc (NR= 37 dont 15 indéterminés ; PR = 298 grammes), certains présentant des traces de découpe franche.

Conclusion

Les ossements étudiés ne permettent pas d'analyse poussée ni même de comparaison de par leur faible quantité mais aussi de par la spécificité des contextes : sépulture animal ou os erratiques. D'autant que le temps est long pour le peu de données disponibles puisque trois siècles sont concernés (du 17^{ème} au 19^{ème} siècle). Néanmoins, ils apportent un éclairage sur les espèces en présence, certes classiques, dans ce secteur alors en voie d'urbanisation.

Bibliographie

Barone R. 1976. *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, Tome premier, Ostéologie, Fascicule 2 (Atlas), Paris, Vigot Frères.

Clavel B. et Robin O. 2012. « Les animaux en ville. Des squelettes médiévaux et modernes à Amiens ». *Archéopages*, n°35, 48-51.

Driesch (von den) A. 1976. *A guide to measurement of animal bones from archaeological sites*, Peabody Museum 1, Harvard University.

Grant A. 1982 «The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates.», in *Ageing and sexing animal bones from archaeological sites*, vol. 109, BAR. (Londres), 91-108.

Horard-Herbin M.-P. 1997. *L'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second Age du Fer à Levroux (Indre)*, RACF, Levroux 4.

Johnstone C. J. 2004. *A biometric study of equids in the Roman world*. PhD thesis, University of York.

Schmid E. 1972. « Atlas of Animal Bones, for prehistorians », *Archaeologists and Quaternary Geologists*, Amsterdam, London, New York, Elsevier Publishing Company.

NOTES SUR QUELQUES ÉLÉMENTS DU PETIT MOBILIER EN MÉTAL MIS AU JOUR LORS DU DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE DE LA PLACE DE VERDUN, À LOCHES

JEAN SOULAT (LANDARC)

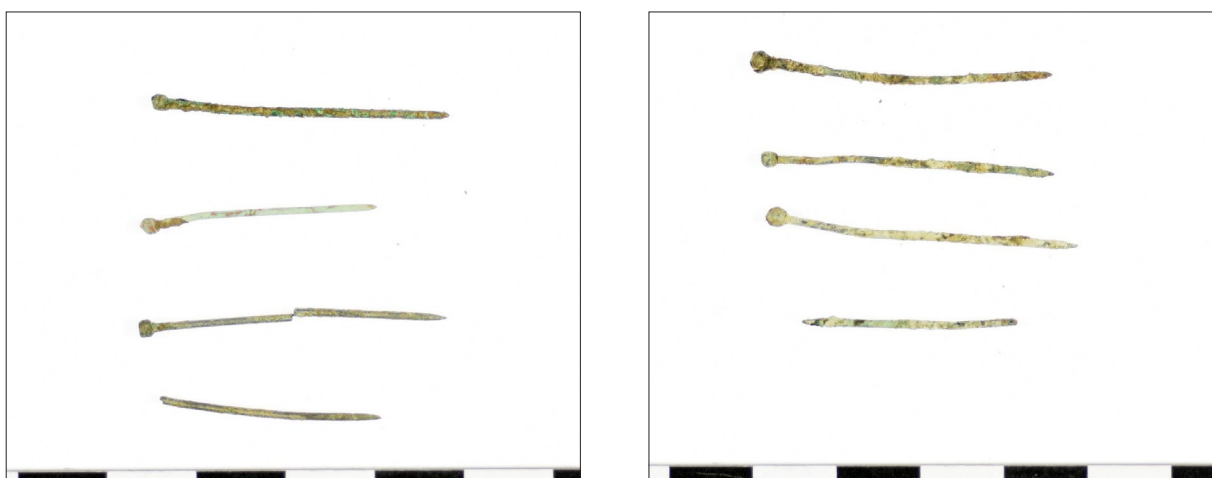
Loches Place Verdun 2020

Note étude du petit mobilier

1. Les épingles

34 épingles en alliage cuivreux ont été découvertes lors du diagnostic archéologique. Elles proviennent de 17 tombes différentes et de deux fosses de récupération de sépultures. Le nombre d'épingles par tombe s'échelonne entre un et cinq exemplaires. 34 sont complètes et elles mesurent entre 30 et 40 mm de long. Toutes les tombes sont datées entre les années 1795 et 1845.

Il s'agit d'objets très courants sur les sites des XIII^e-XIX^e siècles¹. Elles sont généralement de facture assez simple puisque ces épingles sont fabriquées à partir d'un fil en alliage cuivreux se terminant en partie distale par une pointe et surmonté en partie proximale d'une tige enroulée sur elle-même puis soudée. Cette tête peut être laissée brute ou être polie à différent degré jusqu'à ne plus laisser apparaître l'enroulement de la tige. Comme évoquées précédemment, les têtes brutes sont plutôt l'apanage d'une chronologie médiévale (XIII^e-XV^e siècles) tandis que les têtes polies sont utilisées à la période moderne et contemporaine. La plupart des corpus médiévaux recueillis datent généralement du XV^e siècle tandis que ceux de la période moderne sont datés des XVI^e-XVII^e siècles, pour tous les types de contextes. Sur les exemples les plus récents datés du XIX^e siècle, on retrouve des épingles faites en une seule pièce et dont la tête est bombée puis polie et leur taille n'excède pas le 20 mm de long. N'étant pas un critère chronologique, certaines épingles peuvent être étamées (en moyenne une dizaine de cas par lot étudié), voire dorées, ce qui est extrêmement rare.



Deux exemples de lots d'épingles mises au jour dans les sépultures de la Place de Verdun (F210, tranchée 6, lot 122 à gauche ; F99, tranchée 6, lot 111, à droite)

1 Raynaud 1992, p. 97.

Selon les types de site et en fonction de leur contexte de découverte, ces épingles peuvent avoir une utilisation différente. Elles peuvent servir à fixer l'étoffe ou le vêtement au plus près du corps et peuvent permettre dans certains cas de maintenir des coiffes féminines d'envergure. Dans le cas où elles sont retrouvées en contexte funéraire sur un défunt, généralement inhumé sans vêtement, elles sont interprétées comme servant à fermer le linceul. Dans ce cadre, elles sont très souvent datées de la période moderne du XVI^e au XVIII^e siècle en France mais également en Europe avec les exemples provenant de Londres². Hors contexte funéraire, il arrive régulièrement que des épingles soient rencontrées, parfois même en très grande quantité, comme c'est le cas au château du Guildo (Côte d'Armor) avec plus de 900 exemplaires³. Pour le début du XVI^e siècle, une épave retrouvée près des côtes belges de Flandres, non loin de Bruges, a livré 1729 épingles⁴. Cette étude montre que la grande majorité des épingles présente une tête à tige enroulée non polie ou très partiellement ce qui témoigne de la continuité de la technique médiévale visible au XV^e siècle. Pourtant, dans de nombreux corpus modernes, comme c'est le cas à La Rochelle où 103 occurrences ont été étudiées provenant de divers sites non funéraires⁵, les épingles présentent bien des têtes enroulées polies, effaçant ainsi les stries. Ce même constat se vérifie dans sept cimetières modernes sur l'ensemble du territoire national⁶. Il semble donc que lorsque ces épingles livrent des têtes polies, elles datent plus précisément entre le milieu du XVI^e et le XVIII^e siècle. Outre le type de tête, la longueur est également un critère intéressant car sur l'épave de Belgique, les épingles mesurent entre 19 et 64 mm de long avec une majorité mesurant au-delà des 50 mm. Comme le montre l'étude de cas de La Rochelle ou celles des autres cimetières, venant donc de contextes datés entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, la grande majorité mesure entre 20 et 35 mm de long.

A titre de comparaison, 16 épingles similaires en alliage cuivreux ont été découvertes au sein de trois tombes de la Collégiale de Loches en 2019 (Papin, Gaultier 2020). Elles étaient datées entre la 2^{ème} moitié du XV^e et le XVIII^e siècle d'après le contexte stratigraphique.

2. Reste de chapelet

Un reste de chapelet en alliage cuivreux provient de la tombe 205 (US 6165). Fragmenté en cinq morceaux, ce chapelet se compose de 13 perles ovoïdes en bois fixées sur une chaînette en alliage cuivreux faite de petits maillons ovalaires. Provenant d'une tombe datée entre les années 1794 et 1845, ce type de chapelet est relativement courant dans les contextes de la fin du XVIII^e et de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle. On retrouve de bons parallèles dans quelques tombes du cimetière de Rigny-Ussé



Restes du chapelet mis au jour dans la fosse de récupération de sépulture F205, tranchée 6 (lot 107)

2 Cherryson *et al.* 2012, p. 23-24.

3 Beuchet (dir.) en préparation.

4 Lettany 2018, p. 56-57.

5 Berthon 2013, p. 77.

6 Cette datation est avancée en fonction de cas de cimetières fouillés récemment : Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul de Gonesse (Val-d'Oise), Carreau du Temple à Paris, Couvent des Jacobins de Rennes (Ille-et-Vilaine), Berger-Levrault à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Hôpital protestant de La Rochelle, Hôtel-Dieu de Lyon, Carré Saint-Jacques de La Ciotat (Bouches-du-Rhône).

(Indre-et-Loire)⁷, dans quelques tombes du cimetière de l'îlot Saint-Jacques de La Ciotat (Bouches-du-Rhône)⁸, dans plusieurs tombes du cimetière des Crottes à Marseille (Bouches-du-Rhône)⁹ ou encore au cimetière Berger-Lavrault de Nancy (Meurthe-et-Moselle)¹⁰.

4. Les anneaux

Dix anneaux, tous en alliage cuivreux, ont été découverts dans huit tombes en place du cimetière contemporain (1795-1845). Elles étaient portées au doigt de la main gauche des défunts, dont deux d'entre eux en portait deux au même doigt. Elles sont toutes de facture simple. Généralement rare au cours du Moyen-Âge la présence d'anneaux dans les contextes sépulcraux, souvent interprété comme des alliances, apparaît beaucoup plus fréquemment à l'époque Moderne et contemporains. Plusieurs exemplaires ont ainsi été découverts dans les contextes des cimetières paroissiaux de Joué-lès-Tours¹¹ pour des tombes de XVII^e-XVIII^e s. et ou encore dans 39 des sépultures les plus récentes de Rigny Ussé¹² (tombes des XVIII^e et XIX^e s.), portés généralement par des femmes. Un exemplaire a également été mis au jour sur une tombe du XVII^e ou XVIII^e s. dans la collégiale de Loches¹³.

5. Le passant de ceinture

Un petit passant de ceinture en alliage cuivreux a été retrouvé dans l'US 8025. Mesurant 23 mm de long, il se compose d'un anneau en D de section quadrangulaire muni d'une traverse à extrémité digitée et repose-ardillon en sailli et d'une partie opposée au contour interne cintré formant deux ergots. Ce type de boucle/passant se rencontre régulièrement dans des contextes des XIII^e-XV^e siècles comme c'est le cas sur le site du Campus à Troyes (Aube)¹⁴, à plusieurs reprises à Roissy-en-France (Val-d'Oise)¹⁵, à Bourges (Cher)¹⁶, à Bezzannes (Marne)¹⁷ et se diffuse largement en Europe et en Angleterre comme à Winchester¹⁸, Londres¹⁹ ou York²⁰.



Passant de ceinture en alliage cuivreux mis au jour dans l'US8025, tranchée 8 (lot 137)

- 7 Zadora-Rio 2020 : publication en ligne.
- 8 Richier 2011, vol. 1, p. 329-330.
- 9 Coustaud *et al.* 2016, vol. 1, p. 434-436.
- 10 Dohr 2012, p. 271, 277.
- 11 Papin *et al.* 2013.
- 12 Zadora-Rio 2020 : publication en ligne.
- 13 Papin, Gaultier 2020.
- 14 Legros 2015, p. 155, 157, fig. 103, n° 26.
- 15 Legros 2015, p. 155, 157, fig. 103, n° 27 ; Soulat 2016, p. 338.
- 16 Fondrillon, Marot 2013, p. 123-124.
- 17 Rapport en cours sous la dir. de D. Gucker, Inrap. Étude du laboratoire LandArc, mars 2015.
- 18 Biddle 1990, p. 540-542.
- 19 Egan, Pritchard 1991 (rééd. 2002), p. 26.
- 20 Ottaway, Rogers 2002, p. 2903.

Bibliographie

Biddle 1990 : M. Biddle, *Object and Economy in Medieval Winchester*, Winchester Studies 7, 2 vols, 1990.

Coustaud et al. 2016 : E. Coustaud, A. Richier, N. Weydert, « 7. Le mobilier » dans A. Richier, N. Weydert (dir.), *Ancien cimetière des Crottes, Bouches-du-Rhône, Marseille. Prolongement de la ligne 2 du métro de Bougainville vers Capitaine Gèze – 72 avenue Félix Zoccola*, Rapport final d'opération, Fouille archéologique, Inrap Méditerranée, avril 2016, vol. 1, p. 416-459.

Dohr 2012 : M. Dohr, *Du village de Saint-Dizier au cimetière des Trois-Maisons, Nancy, Meurthe-et-Moselle, Ilot Berger Levrault*, Rapport d'opération de fouille archéologique, Inrap Grand Est nord, 2012.

Egan, Pritchard 1991 (réd. 2002) : G. Egan, F. Pritchard, *Dress Accessories 1150-1450, Medieval Finds from Excavations in London*, 1991 (réd. 2002), 410 p.

Fondrillon, Marot 2013 : M. Fondrillon, E. Marot (dir.), *Un quartier de frange urbaine à Bourges (1er ap. J.-C.-XXe s.). Les fouilles de la ZAC Avaricum. Vol. 2 : Catalogue des mobiliers*, 48^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France FERACF, Monographie 2013-1, Editions Bourges Plus Service d'archéologie préventive, 328 p.

Legros 2015 : V. Legros, *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie. Approches typologique et fonctionnelle*, Revue Archéologique de Picardie, ½, 2015, 302 p.

Ottaway, Rogers 2002 : P. Ottaway, N. Rogers, *Craft, Industry and Everyday Life: Finds from Medieval York*, The Archaeology of York, The Small Finds 17/15, 2002, 541 p.

Richier 2011 : Richier (dir.), *Bouches-du-Rhône, La Ciotat, Carré Saint-Jacques, L'îlot Saint-Jacques : du vignoble champêtre au cimetière paroissial. Vol. 1 : Textes, études et annexes*, Rapport final d'opération de fouilles archéologiques préventives, Inrap Méditerranée, Octobre 2011, 469 p.

Soulat 2016 : J. Soulat, « Etude du petit mobilier et du verre », dans J.-Y. Dufour (dir.), *Roissy-en-France, 14 rue Jean Moulin, La ferme de la Selle, Île-de-France, Val-d'Oise (95)*, Rapport de fouille, Service Régional de l'Archéologie, Paris, Inrap-Centre Île-de-France, septembre 2016, p. 335-413.

NOTES SUR LES MONNAIES MISES AU JOUR LORS DU DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE DE LA PLACE DE VERDUN, À LOCHES

MURIELLE TROUBADY (SADIL)

Trois monnaies nous ont été confiées pour nettoyage et identification. Leur état va de moyen à mauvais : Lot 140 et 141 moyen bon, mais le lot 142 est en mauvais état de conservation.

CATALOGUE

Lot 140 : Tranchée 14, Fait 214 et US 14015

D/Trois fleurs de lis mis en 2-1 surmontées d'une couronne dans un cercle. Monnaie découpée autour du cercle [+KA]RO[LVS FRANCO REX]

R/ Croix fleurdéliées avec deux couronnelles en 1 et 3 [... BENED]ICT[V]

Billon, Gros dit florette de Charles VI 1420-1421, type Dy 387

Module : 23 mm /Poids : 1,68g/Axe : 12h

Atelier : indéterminé

Lot 141 : Tranchée 3, Fait 36 et US 3038

D/ Tête nue à droite de Gaston d'Orléans, A sous le buste. .GA. PR. - .VF. P. D..

R/ Deux lis et un A posés 2 et 1 sous un lambel à trois pendants (Orléans). + DENIER. TOVRNOIS. 1650.

Cuivre, Denier tournois de Gaston d'Orléans. 1650, type PA 5210 var

Module : 16,5 mm /Poids : 1,45 g/Axe : 6h

Atelier : Trévoux

Lot 142 : TRANCHÉE 6, US 6000

D/Lisse comme le revers

Probable pièce de centimes de Napoléon 3, les dimensions correspondent

Module : 25 mm /Poids : 5 g/Axe : indéterminé

Cuivre, cinq centimes, Napoléon III, 1852-1870, type F117

Atelier : indéterminé

Commentaire

Les monnaies découvertes n'ont pas de grosse valeur, le Gros dit Florette contient de l'argent (le billon est un alliage cuivre-argent) mais cette pièce assez courante à l'époque a été découpée, donc sa valeur était encore moindre. Cela peut aussi indiquer qu'elle ait circulé un peu plus longtemps comme monnaie d'appoint. Les deux pièces de cuivre sont la menue monnaie courante aux périodes d'utilisation.

La pièce de cinq centimes est complètement lisse est semble avoir été usé en frottant sur le sol. Ce type de pièce est généralement mieux conservé.

Bibliographie

Cornu 2016 (dir.) : CORNU (J.) – *Le Franc poche. Comptoir Général Financier*, Paris, 2016, 592 p.

Duplessy 1999 I : DUPLESSY (J.) - *Monnaies françaises royales, I, Hugues Capet à Louis XII*, 2e édition, Maison Platt, Paris, 1999, 377 p.

Poey d'Avant 1862 : POEY D'AVANT (F.) – *Les monnaies féodales de France*, Paris, 3 vol. 1600 p.



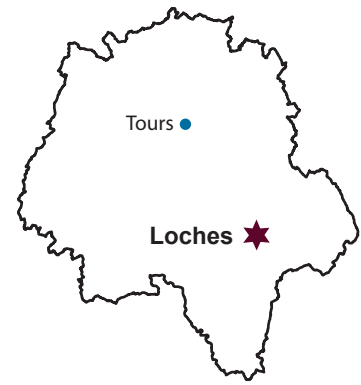
Gros dit florette de Charles VI 1420-1421 (lot140, tranchée 14, F214, US 14015)



Denier tournois de Gaston d'Orléans. 1650
(lot141, tranchée 3, F36, US 3038)



Cinq centimes, Napoléon III, 1852-1870
(lot142, tranchée 6, US 6000)



Le diagnostic correspondant à la prescription n° 20/0042, a concerné une surface de 19 173m², située en périphérie nord-ouest du cœur médiéval de la ville de Loches. L'opération, entièrement sur le domaine public, a été provoquée par un projet de requalification urbaine. Seize tranchées ont été réalisées, totalisant 847 m² ouverts, soit 4,3 % de la surface prescrite. Ce faible taux s'explique par la multiplicité des contraintes techniques liées à cette opération (densité de réseaux, accessibilité...). Les ouvertures ont été toutefois réparties au mieux, tout en tenant compte des sensibilités archéologiques de ce secteur de la ville, où se situaient notamment un faubourg ancien, un couvent d'Ursulines fondé au 17^e s., ainsi qu'un cimetière municipal en usage de 1795 à 1845. Le diagnostic s'est également accompagné d'une étude documentaire approfondie.

Dans l'ensemble, l'opération a entraîné l'enregistrement de 318 faits archéologiques (et près de 900 US) qui se répartissent au sein de onze des seize tranchées ouvertes. Une tranchée située dans la rue Alfred de Vigny s'est avérée située sur une zone entièrement détruite par un gros réseau d'eau pluviale. Quatre tranchées ouvertes à proximité du ruisseau de Mazerolles, ont par ailleurs révélé la présence de très épais niveaux de remblais contemporains qui n'ont pas permis de décaper les niveaux anciens. Environ 80% des structures découvertes (262 faits) se trouvent uniquement dans les quatre tranchées du parking de la Place de Verdun. L'extrême majorité (243 faits soit 76%), sont des structures directement liées à l'occupation funéraire du cimetière municipal. Le restes se composent de 42 faits liés des constructions de murs, 3 puits ; 18 fosses, 9 trous de poteaux, 1 sépulture animale, et enfin 2 probables chablis.

Globalement, le diagnostic n'a pas révélé de vestiges imprévus. Aucun vestige antérieur au Moyen-Âge n'a été mis au jour. Les tranchées effectuées dans la Rue Alfred de Vigny, au sein de l'ancien faubourg « Picois », ont occasionné la découverte de bâtiments d'habitations. La stratigraphie mise au jour, caractéristique du contexte urbain, permet par la suite de suivre l'évolution des constructions depuis le Moyen-Âge Central jusqu'à leur démolition lors du percement de la rue actuelle dans les années 1850.

En ce qui concerne le couvent d'Ursulines fondé en 1627, trois tranchées ont permis de mettre au jour les vestiges de plusieurs bâtiments édifiés pour l'essentiel au cours du 17^e s. Le croisement avec les données documentaires a permis de proposer des hypothèses sur leur fonctionnalité, et d'en restituer les modalités de réoccupation ainsi que la chronologie des démolitions intervenues après la dissolution de l'établissement en 1790. D'autres secteurs, comme celui des places de Mazerolles et de Verdun, ont révélé des indices sur l'occupation des jardins dépendants du couvent.

Enfin, l'ouverture des tranchées sur la place de Verdun couplée à une analyse des données archivistiques, a permis de cerner dans les grandes lignes, la conservation, la densité, l'organisation et l'évolution de l'occupation funéraire liée au cimetière municipal de 1795 à 1845. Les caractéristiques de l'opération d'exhumation générale de ce cimetière qui a eu lieu en 1850 ont également été étudiées dans les détails. Le diagnostic a ainsi offert un cas atypique de comparaison entre données documentaires et archéologiques sur cette occupation funéraire.